MOLINE DE SAINT-YON

HISTOIRE DES COMTES DE TOULOUSE

2

34237

BUT

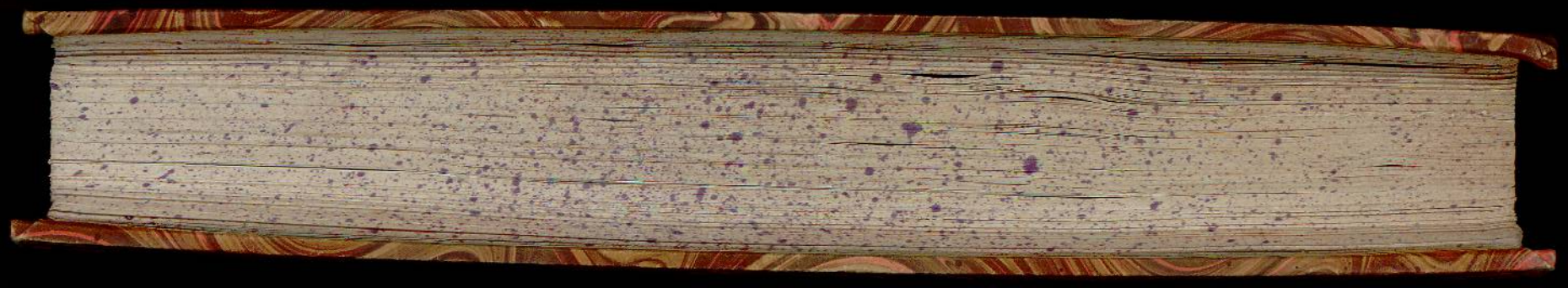

A

Res 34,237.

HISTOIRE

DES

COMTES DE TOULOUSE

PAR

LE GÉNÉRAL MOLINE DE SAINT-YON.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE HAUTEFEUILLE, 21.

34,237.

Res 34.237.

HISTOIRE

DES

COMTES DE TOULOUSE.



3 H. 837

BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE
DROIT
LETTRES
TOULOUSE

Renvois

- ----- Portion de l'enceinte de Jérusalem, lors du siege et de la destruction de cette ville par Titus, qui n'a pas été rétablie depuis sous la domination des Empereurs Grecs et des Turcs.
- ..... Portion ajoutée à la ville par Soliman I en 1534.
- 1 Mosquée bâtie à la place même ou existait l'ancien temple.
- 2 Le Saint Sépulcre de N. S.
- 3 Couvent des Cordeliers ou P. P. de Terre Sainte.
- 4 Tour de David et depuis les Croisades château des Pisans et château des Pachas.
- 5 Tour Antonia.
- 6 ..... Marianne.
- 7 ..... Phasael.
- 8 ..... Hippicos.
- 9 Porte de Jaffa.
- 10 ..... de Sion.
- 11 ..... des Maugrabins.
- 12 Porte dorée.
- 13 ..... d'Or, murée par Soliman.
- 14 ..... de Cedar, connue aujourd'hui sous le nom de Porte St. Etienne.
- 15 ..... connue au temps des Croisades sous le nom de Porte St. Etienne.
- 16 ..... des Turcomans, autrefois Porte d'Hérode.
- 17 ..... de Damas.
- 18 Piscine de Bersabée.
- 19 Ruines du Palais des Rois.
- 20 Chapelle de l'Ascension.
- 21 Mont d'effense ou de scandale.
- 22 Cénacle, mosquée du Mont Sion.
- 23 Cime du mont Olivet.
- 24 Tombeaux d'Absalon, de Josaphat et de Zacharie.
- 25 ..... de la Ste Vierge et de St. Etienne.
- 26 Quartier du Comte de Toulouse.
- 27 ..... du Duc Godefroi et d'Eustache son frère.
- 28 ..... de Tancrède et des Italiens.
- 29 ..... des Flamands et des Normands.

Echelle de 1 Kilomètre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 100

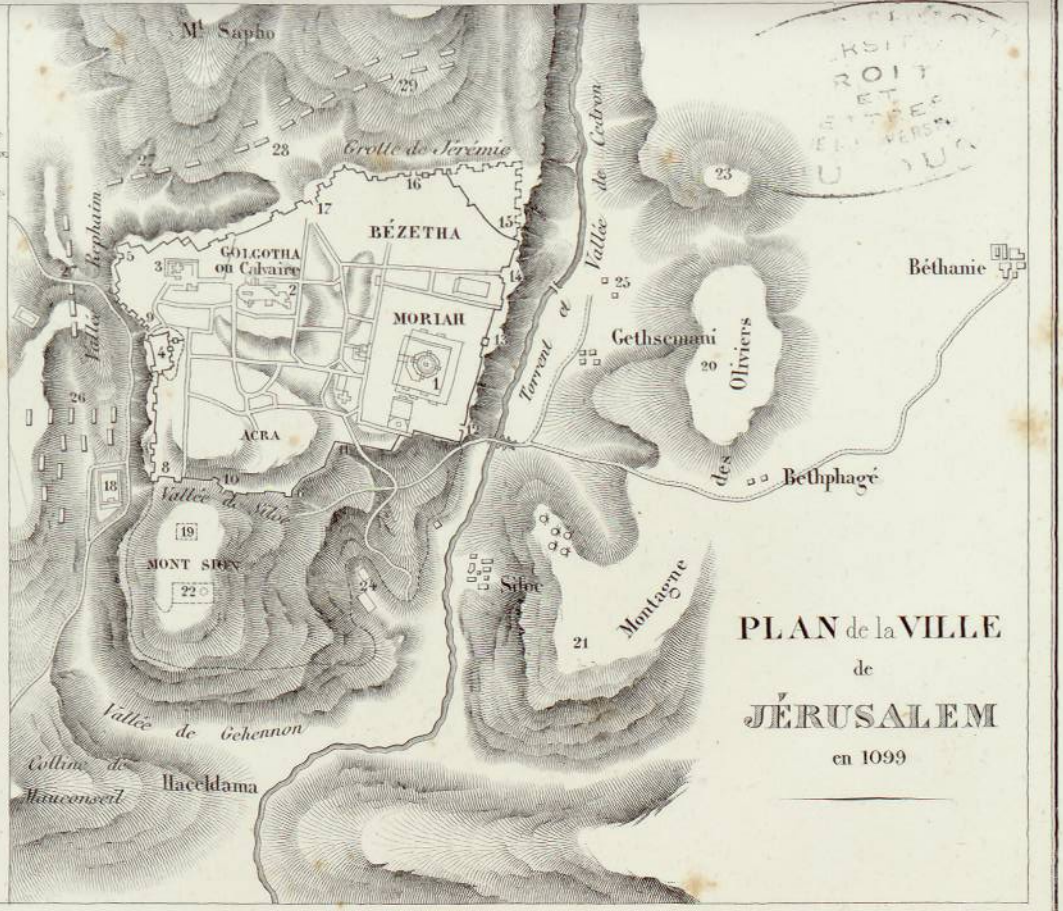

Gravé chez Erhard, 22 r. Bonaparte. Paris.

Arthus Bertrand.

Imp.e Kaeppelen, Q. Voltaire 17

HISTOIRE

DES

COMTES DE TOULOUSE

PAR

LE GÉNÉRAL MOLINE DE SAINT-YON.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
RUE HAUTEFEUILLE, 21.

HISTOIRE

DES

COMTES DE TOULOUSE

PAR

M. CHARLES MOLINIER DE SAINT-YON.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
RUE HAUTEFEUILLE, 23.



HISTOIRE

DES

COMTES DE TOULOUSE.

Raymond IV, ou Raymond de St.-Gilles, 16e comte de Toulouse. Entre l'an 1093 et l'an 1094.

Après la mort de Guillaume IV, arrivée, ainsi que nous l'avons dit, entre l'an 1093 et l'an 1094, le comté de Toulouse passa à Raymond de Saint-Gilles, son frère; mais les historiens ne sont d'accord ni sur l'époque précise de cette transmission ni sur la manière dont elle s'effectua.

La loi salique n'étant pas encore en vigueur dans les provinces au delà de la Loire, plusieurs écrivains ont prétendu (1) que le comte de Poitiers, par son mariage avec la fille de Guillaume IV, hérita du comté de Toulouse. Partant de cette supposition, ce prince, disent-ils, entraîné par son esprit chevaleresque, voulut emmener

(1) Hauteserre, Guillaume de Neubrige, etc.

avec lui en Palestine une suite beaucoup trop nombreuse pour sa fortune, et il se mit ainsi dans la nécessité de céder, à prix d'argent, le comté de Toulouse à Raymond de Saint-Gilles, comme Harpin avait vendu le comté de Bourges au roi de France, pour figurer avec plus d'éclat parmi les preux de la croisade.

Cette opinion a été complétement réfutée par Catel. En effet, Raymond de Saint-Gilles fut un des premiers à partir pour la guerre sainte ; il s'embarqua vers la fin de l'an 1097, ou au commencement de l'an 1098, tandis que le comte de Poitiers ne quitta la France qu'en 1101, lorsque les chrétiens occupaient déjà Jérusalem.

D'ailleurs, nous le savons d'une manière certaine, Raymond prit le titre de comte de Toulouse longtemps avant la mort de Guillaume. L'arrangement entre les deux frères, relativement à cette succession, semble remonter à l'an 1088; car, alors, dans deux donations à l'abbaye de Saint-André (1), Raymond se qualifie comte de Toulouse, duc de Narbonne et marquis de Provence.

Un autre document, parvenu jusqu'à nous, donnerait même lieu de croire que, bien avant la cession faite par Guillaume, un acte de substitution avait appelé Raymond au comté de Toulouse, à l'exclusion des filles.

(1) Cette abbaye, où se trouvait Raymond en ce moment, était située sur le Rhône, en face de la ville d'Avignon.

L'abbé de Moissac, en confirmant l'abandon de certains revenus au profit de Pons II et de son fils Guillaume, déclare « que, si ce dernier venait à mourir sans fils légitime, les avantages concédés passeraient alors à Raymond ou à Hugues, son frère, et à leurs fils (1). »

D'un autre côté, Malmesbury, dont l'autorité ne saurait être suspecte, puisqu'en sa qualité d'Anglais il devait entrer dans les vues d'Henri II, et par conséquent du duc d'Aquitaine, convient lui-même des droits de Raymond en termes très-positifs. Enfin nous lisons dans la vie de Saint-Robert, écrite en 1160 (2) :

« Raymond, qui avait été privé de toute hérédité pa-
« ternelle, se rendit, accompagné d'un seul domestique,
« à l'abbaye de la Chaise-Dieu pour y prier sur le tom-
« beau de saint Robert, dont la gloire et la sainteté écla-
« taient de toutes parts. Le comte étant entré dans
« l'église, et s'étant mis en prière devant le tombeau du
« saint, lui exposa sa situation et lui parla avec la même
« confiance qu'à son protecteur et à son puissant avocat.
« Ayant ensuite fait célébrer une messe de grand matin,
« il fit hommage à saint Robert, prit son épée de dessus
« l'autel, et protesta qu'il ne tiendrait le comté de Tou-
« louse que de ce saint, si Dieu lui faisait la grâce de

(1) Voir *Histoire générale du Languedoc.*

(2) Par Bernard, prieur de Sainte-Gemme (voir l'*Histoire générale du Languedoc*).

« l'obtenir par son intercession. Les désirs de Raymond « eurent bientôt leur accomplissement, » ajoute l'historien; « à peine fut-il parti de la Chaise-Dieu, et ar- « rivé sur les confins du domaine de son père, que tous « les seigneurs du pays lui firent hommage sans diffi- « culté aucune, et il fut acclamé unanimement à Tou- « louse et dans toutes les provinces dont il devait hé- « riter en vertu de son droit paternel. »

Ainsi, on le voit, ce chroniqueur, presque contemporain, nous parle de Raymond comme étant le successeur naturel de son frère.

Effectivement, ce ne fut que lorsque Raymond de Saint-Gilles eut quitté ses États, que le comte de Poitiers conçut l'idée de profiter de son éloignement pour réclamer, au nom de Philippia sa femme, des domaines qui, selon lui, devaient appartenir à la fille unique de Guillaume IV.

On doit conclure de l'ensemble de ces faits que Guillaume IV, ayant perdu l'espoir de laisser son héritage à un fils, voulut au moins l'assurer dans sa famille, et que, avant sa mort, il remit le comté de Toulouse aux mains de son frère Raymond.

Peut-être pensera-t-on que nous nous sommes bien appesanti sur des détails minutieux et arides, mais cette question devant un jour donner lieu à une querelle sérieuse entre l'Angleterre et la France, nous avons cru

qu'il était de notre devoir de la rendre l'objet d'une attention particulière.

Raymond, durant le cours de son existence, prit plusieurs fois, dans ses chartes, des qualifications différentes. Il se dit successivement comte de Toulouse, marquis de Provence, comte de Rouergue et duc de Narbonne. Cela s'explique par l'accroissement progressif de ses possessions. En 1064, il épousa la fille du comte Bertrand, qui lui apporta en dot le marquisat de Provence. A la mort de sa femme, qui était comtesse de Rouergue, il hérita de cette province (1), et ensuite par l'extinction de la maison de Rouergue, dont tous les biens firent retour au comté de Toulouse, il fut en droit de se dire duc de Narbonne. Au reste, le duché de Narbonne n'était autre que le duché de Gothie ou de Septimanie, possédé autrefois par ses ancêtres, et dont longtemps ils avaient porté le titre.

Les limites du marquisat de Provence n'étant pas encore fixées, Raymond exerça d'abord, avec les comtes de Provence, l'autorité par indivis, sur la province entière, qui s'étendait de l'Isère à la Méditerranée, et des Alpes au Rhône; mais plus tard, par un traité conclu en 1125, la haute Provence fut donnée à son fils, Alphonse, et la

(1) Bernard, auteur de la *Vie de saint Robert*, fait voir clairement comment Raymond réunit à ses domaines le comté de Rouergue et le marquisat de Provence, qui n'avait pas appartenu à Pons II, son père.

basse Provence devint une dépendance du comté de Barcelonne.

Raymond renonça bientôt à toutes ses qualifications, et, comme s'il eût cessé d'y attacher la moindre importance, il se contenta de prendre dans ses actes le nom de Raymond de Saint-Gilles, soit parce que le comté de Saint-Gilles avait été son premier patrimoine, et qu'il l'avait partagé avec sa mère, Almodis de la Marche, soit parce qu'il voulut porter le nom d'un saint sous la protection duquel il s'était placé.

Le mariage de Raymond avec sa cousine germaine, fille du comte de Provence, excita au plus haut point le mécontentement du saint-siége, à cause de la parenté qui existait entre les deux époux. Grégoire VII mit tout en usage : remontrances, prières, excommunication pour faire rompre cette alliance; mais Raymond, déjà père d'un fils appelé Bertrand, et peu disposé peut-être à renoncer au marquisat de Provence, se refusa constamment à obéir aux exigences du souverain pontife. La comtesse mourut sans doute avant la fin de cette dispute avec Rome; car on ne peut supposer qu'elle ait été répudiée, et cependant, vers l'an 1080, nous voyons Raymond songer à prendre une seconde femme.

De 1076 à 1078.

La galanterie du comte de Toulouse, sa magnificence, le luxe de sa cour, la considération dont il entourait les maîtres de la gaie science, tout avait contribué à répandre au loin sa renommée. On savait particulièrement

sa longue opposition à une séparation dont, chaque jour, on lui donnait l'exemple sous les prétextes les plus frivoles, et cette conduite, peu commune alors parmi les princes, avait surtout disposé en sa faveur un sexe qui, au XIe siècle, attachait un haut prix à la droiture et à la constance. Aussi, lorsqu'il sollicita la main de Mahaut ou Mathilde, fille du comte Roger de Sicile, sa demande fut-elle accueillie avec empressement, quoique la beauté de cette princesse lui eût mérité déjà l'offre de plus d'une couronne. Voici comment un auteur contemporain (1), qui appelle Raymond *le comte de Provence très-célèbre*, nous rapporte les incidents de ce mariage.

« Ce prince, instruit de la réputation que le comte « Roger s'était acquise par ses exploits, lui envoya une « ambassade solennelle pour lui demander en mariage « Mathilde, sa fille, princesse d'une rare beauté. Roger « acquiesça volontiers à la demande de Raymond, dont « les ambassadeurs, après avoir signé le traité et pris « jour pour la célébration des noces, s'en retournèrent « chargés de présents, et lui annoncèrent le succès de « leur négociation. Le comte de Saint-Gilles fit voile peu « de temps après pour la Sicile, où le comte Roger le « reçut avec toute sorte de démonstrations de joie et d'a-
1080. « mitié. On rédigea le contrat de mariage, dans lequel « on fixa la dot de Mathilde, et Raymond l'épousa en-

(1) Geoffroy Malaterre, *Hist. sic.*

« suite en présence des évêques et de tous les ordres du « pays. Après les noces qui furent célébrées avec beau- « coup de pompe, Roger, qui retint quelque temps son « beau-fils dans son île, lui permit de partir avec son « épouse sur une flotte qu'il avait fait équiper exprès. »

Ce mariage réconcilia probablement Raymond avec Rome, puisque Grégoire VII lui écrivait, à la fin de l'année 1081, dans des termes qui annonçaient la meilleure intelligence (1). De son côté, le comte de Toulouse témoignait, par ses actes, de son respect pour l'Église et pour
1085. les communautés religieuses. En 1085, il confirma à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières toutes les donations qu'elle avait reçues de Pons, grand-duc et prince d'Aquitaine, son bisaïeul, qui l'avait fondée, et se déclara en même temps le protecteur de ce monas-
1086. tère (2).

Au mois d'avril de l'année suivante, Raymond alla recevoir à Saint-Gilles sa belle-sœur que le roi de France, Philippe Ier, avait demandée en mariage à Roger de Sicile; son intention étant de se séparer, sous prétexte de parenté, de la reine Berthe, avec laquelle il ne se souciait plus de vivre. Nous laisserons un auteur contem-

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

(2) Dans cette charte, Raymond prend le titre de comte de Rouergue, de Gévaudan, Nîmes, Agde, Béziers, Narbonne, et d'un septième comté dont le nom est presque effacé sur la pièce originale, mais qui paraît être celui d'Usez.

porain (1) raconter les faits assez étranges amenés par une démarche qui, pour avoir été conçue fort légèrement, donna lieu à des suppositions également outrageantes et pour le roi de France et pour le comte de Toulouse.

« Le roi de France, Philippe Ier, ayant formé le « dessein de répudier sa femme, envoya des ambas- « sadeurs au comte de Sicile pour lui demander en « mariage Emme, sa fille, qu'il avait eue de sa pre- « mière femme. Le comte, qui ignorait les vues du « roi, équipa une flotte, fit partir sa fille avec une dot « et des présents considérables, et l'envoya à Saint-Gilles « au comte Raymond, son gendre, en qui il avait une « entière confiance, et qu'il chargea de remettre cette « princesse au roi, lequel devait l'aller recevoir dans ce « lieu. Raymond, informé que le véritable dessein de « Philippe était de se saisir des trésors que la princesse « de Sicile apportait avec elle pour sa dot, et non pas « de l'épouser, songea à ses propres intérêts. Il reçut « Emme avec grand honneur ; mais feignant de vouloir « la marier avec quelque grand seigneur, au défaut du « roi, il envoya demander aux capitaines des vaisseaux, « de la part de la princesse, qu'on lui remît l'argent « qu'elle avait apporté, et dont il voulait s'emparer. « Les gens que le comte Roger avait donnés à sa fille

(1) Geoffroy Malaterre.

« pour l'accompagner, se doutant de quelque superche-
« rie, levèrent l'ancre aussitôt, laissèrent la princesse
« entre les mains de Raymond, et arrivèrent ainsi en
« Sicile avec tous les trésors. Raymond, quoique trompé
« dans son attente, en agit cependant très-bien avec sa
« belle-sœur, et la maria avec le comte de Clermont (1).»

Il est difficile de comprendre comment Roger, sur la simple promesse d'une répudiation, accorda sa fille au roi de France, et la fit partir avant l'annulation du mariage de Philippe Ier par le pape. Cependant on ne peut révoquer en doute ce récit, car celui auquel nous le devons non-seulement existait alors, mais habitait la Sicile. Au reste, c'est peut-être à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer les accusations portées ici contre le comte de Toulouse, aussi bien que contre le roi. Dans un siècle où tous les jours on s'emparait sans scrupule du bien d'autrui, l'on s'explique aisément et les craintes des capitaines de navires et leur départ subit, de peur qu'on ne cherchât, par suite de leur refus, à leur enlever de vive force les richesses dont ils étaient les dépositaires. D'un autre côté, on le conçoit également, leur fuite précipitée et leur retour en Sicile, sans la princesse, durent donner lieu à des suppositions hasardées et très-injustes. Mais, si ces bruits avaient eu le

(1) Ce comte de Clermont était probablement Guillaume VI, fils de Robert, comte d'Auvergne.

moindre fondement, Roger aurait-il laissé sa fille aux mains de Raymond, et celui-ci, pour éviter à sa belle-sœur le chagrin de revoir sa patrie sans avoir pu contracter une alliance convenable, se serait-il employé avec tant de persévérance à lui trouver un époux digne d'elle? D'ailleurs nous le ferons remarquer encore, lorsque le comte de Toulouse s'intéressait si vivement à Emme de Sicile, il ne lui était plus permis de toucher à la dot dont on lui prêtait si bénévolement l'intention de se saisir.

Raymond, ayant perdu Mahaut ou Mathilde, sa seconde femme, qui, paraît-il, ne laissa pas d'enfants,
1090. épousa, vers la fin de l'an 1090, Gelvira ou Elvira, princesse de Castille. Nous entrerons dans quelques détails relatifs à cette union nouvelle, parce qu'ils peignent un temps héroïque et aventureux.

Les Ommiades, après avoir régné à Cordoue plus de deux siècles et s'être distingués entre tous les souverains par leur magnificence, leur goût pour les sciences, pour les lettres et pour les arts, venaient de s'éteindre dans la personne de Jalmar-ben-Mohammed, le dernier des califes (1). Depuis lors, l'Espagne, devenue en Europe le centre de la civilisation, était en proie à tous les désordres qu'entraîne une guerre intestine. A Séville, un simple cadi occupait le trône; à Carmone, Algésiras, Grenade, Valence, Denia, Saragosse, Huesca, etc., des

(1) Mort en 1027.

cheiks ou des walis, transformés en petits potentats, prétendaient tous être indépendants les uns des autres. Si les princes chrétiens se fussent alors entendus, si Ferdinand, maître déjà du Portugal, de la Galice, des Asturies, de la province de Léon, de la Biscaye et de la vieille Castille, n'eût pas voulu partager ses États entre ses enfants, et sacrifier ainsi les intérêts du pays à son amour pour sa famille, les Maures, à cette époque, auraient certainement été chassés sans peine de la Péninsule ibérique; malheureusement la division établie parmi les fils de Ferdinand mit, au contraire, l'avantage du côté des Infidèles. Don Sanche, roi de Castille, fit la guerre à ses frères et à ses sœurs, et fut tué après les avoir détrônés. Alphonse, l'un d'eux, roi de Léon, qui avait été chercher un refuge à Tolède, près du Sarrasin Ismaël-ben-Dylnûm-Almudafer, parvint à reconquérir ses États; mais ce fut ensuite pour imiter don Sanche. Aussi ambitieux que son frère, il s'empara du Portugal aux dépens de Garcia, et, oubliant la noble hospitalité reçue par lui à Tolède, il s'unit au fils d'Ismaël révolté ouvertement contre son père. Le succès accompagna d'abord ses entreprises; cependant, de nouvelles troupes étant arrivées d'Afrique, Alphonse, à son tour, fut battu à Zalaca l'an 1086, et cette journée rendit un instant aux Sarrasins la plus grande partie de l'Espagne. Néanmoins Alphonse ne désespéra pas de l'avenir, et, pour reprendre l'offensive contre les ennemis du nom chré-

tien, il pria le roi de France, Philippe Ier, de lui venir en aide.

Trois preux, l'honneur de la chevalerie, se présentèrent aussitôt pour aller combattre les Infidèles : Raymond et Henri, comtes de Bourgogne, et Raymond, comte de Toulouse, accoururent, suivis d'une foule de braves, pour secourir Alphonse VI, au moment, pour la seconde fois, de perdre sa couronne.

La chevalerie, alors à son apogée, remplissait les cœurs du besoin ardent de se signaler par des actions éclatantes. Heureux le paladin qui trouvait en champ clos, ou dans une aventure, l'espoir d'une renommée précoce ; plus heureux encore celui dont le nom, sujet d'une *cançon* ou d'une *romance*, était prononcé avec respect par les guerriers et entendu avec émotion par les belles !

C'était le temps, ce XIe siècle, où l'homme, rehaussé à ses propres yeux, ne connaissait rien d'impossible ; où celui qui ceignait une épée se croyait en droit de prétendre à un royaume. Robert Guiscard, parti de la Normandie, n'ayant d'autre bien que la bénédiction de son père et sa vaillance, chassait les Grecs et les Arabes de la Sicile, mettait en fuite les princes de Salerne, se rendait maître de Constantinople et ne craignait pas de lutter avec l'empereur d'Allemagne.

Raymond, possesseur de vastes provinces, n'aspire pas au rôle des fils de Tancrède de Hauteville ; sa fortune

est considérable, son autorité bien établie. L'exemple du duc Guillaume, qui venait de soumettre l'Angleterre, n'excite non plus ni son ambition ni son envie; mais son ardeur guerrière et son zèle religieux le portent à se faire le vengeur des chrétiens. D'ailleurs, don Rodriguez Dias de Bivar, autrement dit le Cid, dont les hauts faits remplissaient l'univers, ne s'était-il pas illustré contre les Maures? Cela seul suffisait pour redoubler en lui le désir d'aller disputer à ce rival de gloire les palmes décernées par les troubadours et les trouvères. A ses yeux, le triomphe valait mieux que des provinces; aux splendeurs du trône il préférait une immortelle célébrité.

Les historiens diffèrent entre eux sur l'époque à laquelle Raymond de Saint-Gilles se rendit en Espagne; cependant, nous avons lieu de le croire, ce dut être au commencement de l'année 1087, après la bataille de Zalaca, qui obligea le roi de Castille à réclamer l'assistance de ses voisins. Probablement aussi il n'y resta pas très-longtemps; car, on l'a vu, en 1088 il était à Saint-André sur les bords du Rhône. Ainsi le comte de Toulouse a pu combattre les troupes de Mohammed, près de Lorca, aux côtés du Cid, de ce héros tellement vanté, tellement mis au-dessus des proportions humaines, qu'on ne sait plus aujourd'hui ce qu'il y a de vrai ou de mensonger dans le récit de ses exploits, et que l'on est tenté de le considérer comme un mythe, élevé et grandi par les

poëtes méridionaux toujours sous le charme de l'extraordinaire et du merveilleux (1).

La victoire accompagna les trois paladins appelés par leur courage à la défense d'un roi malheureux. Les Sarrasins, battus en différentes occasions, se virent obligés d'abandonner leurs conquêtes ; et non-seulement les États d'Alphonse furent délivrés de la présence des Infidèles, mais Tolède et la plupart des villes de l'Andalousie tombèrent au pouvoir des chrétiens.

La reconnaissance du roi de Castille égala la générosité de ses libérateurs. Alphonse avait trois filles d'une rare beauté; Térésa, Urraca et Elvira; il les donna en mariage aux trois princes français, avec une grande partie des biens qu'il devait à leur vaillance. Térésa épousa le comte Henri, et lui apporta en dot le Portugal à titre de comté (2); Urraca s'unit à Raymond de Bourgogne, auquel fut concédé le comté de Galice; et Elvira, qui devint la femme de Raymond de Saint-Gilles, eut pour sa part des sommes d'argent considérables (3).

Suivant Mariana, écrivain espagnol, Alphonse ajouta

(1) Ferreras, qui a discuté, avec autant d'exactitude que de jugement, les points les plus intéressants des annales espagnoles, a considérablement réduit les mérites de ce guerrier.

(2) Ce comté fut ensuite érigé en duché, et, bientôt après, en royaume, dans la personne d'Alphonse, fils de Henri de Bourgogne, proclamé roi de Portugal en 1139.

(3) Plusieurs auteurs ont fait de Térésa et d'Elvira des filles naturelles d'Alphonse VI. Il est beaucoup plus probable qu'elles étaient filles

à la dot d'Elvira la cession des droits qu'il pensait avoir sur le comté de Toulouse, en sa qualité de successeur des anciens rois wisigoths; mais le traducteur français de cet historien (1), démontre fort clairement l'inadmissibilité des prétentions d'Alphonse et le peu de vérité de la soi-disant renonciation de ce prince.

D'après d'anciennes chroniques, le roi Alphonse, pour reconnaître les services de Raymond de Saint-Gilles, lui aurait offert quelques parcelles de ses États; toutefois le comte de Toulouse, ne voulant pas affaiblir, par une action intéressée, le mérite de son dévouement, trouva plus honorable d'avoir servi le roi de Castille sans le dépouiller d'aucune portion de son territoire; il se contenta d'obtenir de lui une femme, dont la beauté et les vertus valaient plus à ses yeux que des provinces et une couronne.

Raymond, revenu de son expédition au delà des Py-
1094. rénées, continua à faire sa résidence dans la vallée du Rhône. Il y était encore en 1094, lorsque mourut son frère Guillaume IV; car alors on le voit se rendre à l'église de Saint-Gilles, accompagné d'Elvira et de son fils Bertrand, et là, devant le maître-autel, restituer à

d'un premier mariage rompu pour cause de parenté. Dans ce cas les enfants étaient souvent regardés comme bâtards. On en verra bientôt un exemple à l'occasion du fils de Raymond de Saint-Gilles, appelé Bertrand, qui, né d'un mariage non reconnu par la cour de Rome, a été traité d'enfant illégitime par différents chroniqueurs.

(1) Charenton.

cette abbaye la part des offrandes destinées à saint Gilles par la piété des fidèles; offrandes dont les comtes de Toulouse, ses prédécesseurs, s'étaient injustement emparés. En gage de l'abandon de ce droit pour l'avenir, il déposa, au moment de se retirer, 2 écus d'or sur l'autel.

L'année suivante, Raymond de Saint-Gilles maria son
1095. fils Bertrand avec Électe ou Hélène, fille d'Eudes Ier, duc de Bourgogne; elle reçut en douaire les villes, comtés et évêchés de Cahors, Rodez, Viviers, Avignon et Digne, avec pouvoir d'en disposer comme elle et son mari l'entendraient à leur mort. Guillaume de Malmesbury veut que Bertrand ait épousé une nièce de la comtesse Mathilde, si célèbre dans l'histoire de l'Italie, au XIe siècle, pour avoir fait une donation solennelle de tous ses États au saint siége; mais, si ce mariage s'accomplit jamais, il faut nécessairement que ce soit à une époque antérieure, car Bertrand ne répudia pas sa femme et Hélène survécut à ce prince.

C'est probablement alors que le comte de Toulouse fit
1096. jeter les fondements de la magnifique église de Saint-Gilles, consacrée par Urbain II. Ce monument remarquable fut détruit pendant les guerres religieuses du XVIe et du XVIIe siècle, et subit de nouvelles mutilations en 1793. Ceux qui croyaient étouffer sous des ruines tous les souvenirs de la France ne pouvaient épargner cet édifice. Néanmoins les restes de cette superbe basilique sont encore extrêmement remarquables, et donnent une

idée de l'élégance et du grandiose de l'art architectural à la fin du XIe siècle (1).

Raymond jouissait à peine du fruit de sa noble conduite et de sa brillante valeur, quand un des événements les plus extraordinaires qui aient agité le monde vint l'arracher aux douceurs d'une vie tranquille pour l'exposer de nouveau aux dures épreuves de la guerre et aux cruelles déceptions de la fortune.

Quelle chose étrange! L'Europe, au VIIe siècle, avait vu, avec indifférence, un marchand de chameaux se donner pour prophète et, le fer à la main, imposer sa doctrine de la Mecque à Gibraltar, de Gibraltar aux Indes. Elle s'était même assez peu émue lorsque, en Espagne, le croissant de Mahomet, chassant devant lui les emblèmes du Christ, avait apparu tout à coup au sommet des Pyrénées comme une prédiction et une menace. Et au XIe siècle, parce que quelques fidèles établis près du saint sépulcre souffrent de la rigueur d'un chef musulman, tout l'Occident se soulève d'indignation, s'agite, prend les armes, oublie ses haines, se range sous un même étendard, et, conduit seulement par son ardeur chrétienne, attend avec impatience de se précipiter sur l'Asie.

(1) Il ne reste plus aujourd'hui de cette métropole que la façade en partie ruinée et l'église souterraine, qui est des plus curieuses. Tout ne devrait-il pas faire un devoir de préserver de leur entière disparition des débris si intéressants sous le rapport artistique et si précieux par les temps qu'ils rappellent.

Un gentilhomme picard, appelé Coucoupiètre, mais plus connu sous le nom de Pierre l'Ermite, ayant fait, vers l'an 1093, un pèlerinage à Jérusalem, se sentit pénétré de douleur de la tyrannie exercée contre le petit nombre de chrétiens retenus par leur foi en Palestine.

Pierre avait une âme ardente, exaltée encore par les privations, le jeûne et la vie contemplative. Ce qui n'eût laissé sur d'autres qu'une trace légère et fugitive le frappa et l'impressionna vivement. Une seule pensée le tourmenta alors sans cesse : la situation malheureuse de ceux dont la mission volontaire était de veiller à la conservation du saint sépulcre. Il n'eut plus qu'un désir, l'affranchissement des lieux où s'étaient accomplis les mystères de la rédemption. Deux auteurs contemporains : Albert d'Aix (1) et Guillaume de Tyr (2) racontent que Jésus-Christ apparut au pèlerin durant son sommeil, et qu'il lui ordonna de tout disposer pour la délivrance du pays témoin de sa naissance, de sa mort et de sa résurrection glorieuse. Cette révélation ne saurait-elle s'expliquer sans que nous ayons besoin de recourir à une intervention divine? Les croyances du siècle, l'imagination d'un solitaire surexcité par tout ce qui peut agir sur un esprit convaincu et enthousiaste, peut-être aussi, car jamais le cœur de l'homme fut-il exempt de fai-

(1) Albert Aquens, liv. Ier.
(2) Guill. de Tyr, liv. Ier.

blesse, la perspective d'une renommée immense, sont des motifs suffisants pour faire comprendre comment Pierre, fermement assuré de sa vision, se crut appelé par Dieu même à devenir l'instrument de sa volonté, et, tout rempli de cet espoir, se regarda comme inspiré d'une parole prophétique.

Siméon, patriarche de Jérusalem, adressa Pierre l'Ermite à Urbain II, qui occupait alors le trône pontifical. Le pape montra au pèlerin un intérêt particulier et l'écouta avec une attention très-grande.

Pierre avait un extérieur presque repoussant au premier aspect : c'était un petit homme, d'une physionomie désagréable, portant une longue barbe et des vêtements sales et grossiers. Mais, sous ces dehors peu favorables, il cachait des sentiments chaleureux, un caractère tenace, une éloquence entraînante et persuasive. Sa tristesse profonde, sa parole impétueuse firent une vive impression sur le souverain pontife, qui reconnut promptement en celui qu'il écoutait tout ce qui émeut, excite et passionne la multitude. Certain d'avance de voir ce solitaire rallier de nombreux soldats sous la bannière de la croix, il lui donna les éloges les plus propres à enflammer encore son ardeur, et, plein de confiance dans son zèle, il le chargea d'aller annoncer aux peuples les ordres émanés du ciel.

Après avoir reçu la bénédiction du pape, Pierre, monté sur sa mule, le crucifix à la main, les pieds nus,

la tête découverte, son froc d'ermite retenu par une corde roulée autour du corps, se mit aussitôt à parcourir l'Italie, la France, l'Allemagne, racontant aux populations, qui accouraient sur son passage, les profanations dont il avait été le témoin à Jérusalem. Il peignait avec des couleurs si vives et si saisissantes le déplorable abandon des lieux saints, la cruauté des Infidèles, leurs abominations, leurs sacriléges, que ses auditeurs fondaient en pleurs, poussaient de longs gémissements, et se reprochaient leur indifférence comme un crime dont ils auraient à rendre compte au jour de la justice divine.

L'austérité des mœurs de cet ardent missionnaire, la pureté de sa morale, l'esprit de charité de ses discours, tout portait à le faire révérer comme un saint.

« Il allait de ville en ville, de province en province, implorant le courage des uns, la piété des autres. Tantôt il se montrait dans la chaire des églises, tantôt il prêchait dans les chemins et sur les places publiques. Sa parole était brusque et emportée, remplie de ces apostrophes véhémentes qui subjuguent la foule. Il rappelait le sang des chrétiens, versé par torrents dans les murs de Jérusalem; il invoquait tour à tour le ciel, les saints, les anges, qu'il prenait à témoin de la vérité de ses récits; il s'adressait à la montagne de Sion, à la roche du Calvaire, au mont des Oliviers, qu'il faisait retentir de sanglots. Quand il ne trouvait plus d'expressions

pour peindre les malheurs des fidèles, il montrait le Christ qu'il portait avec lui. Tantôt il se frappait la poitrine et se meurtrissait le sein, tantôt il versait un torrent de larmes.

« Le peuple se pressait en foule sur les traces de Pierre. Le prédicateur de la guerre sainte était partout reçu comme un envoyé de Dieu; on s'estimait heureux de pouvoir toucher ses vêtements. Le poil arraché à la mule qu'il montait était conservé comme une sainte relique. A sa voix, les différends s'apaisaient dans les familles, les pauvres étaient secourus, la débauche rougissait de ses travers : on ne parlait que des vertus de l'éloquent cénobite ; on racontait ses austérités et ses miracles; on répétait ses discours à ceux qui ne l'avaient pas entendu et qui n'avaient pu s'édifier par sa présence (1). »

Pierre courut ainsi pendant un an les divers États de l'Europe, et ses pérégrinations furent partout une marche triomphale. Les souverains, aussi bien que les peuples, cédaient à l'influence de son éloquence puissante. L'adroit missionnaire entraînait les uns par l'amour de la gloire, séduisait les autres par l'appât des richesses; aux ambitieux il prédisait des conquêtes, aux catholiques fervents il promettait des indulgences; et, parlant ainsi à chacun le langage qui flattait ses passions

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, p. 84.

ou ses croyances, il sut sans peine se faire écouter de tous.

L'esprit religieux étant alors une persuasion traditionnelle plutôt qu'une conviction réfléchie, l'ignorance avait conduit à la superstition, et l'obéissance la plus entière tenait la place de cette soumission éclairée, aujourd'hui, pour l'Église, la meilleure sauvegarde contre les attaques de ceux qui ont foi seulement dans le mal.

A cette époque de crédulité aveugle, on s'imaginait qu'un acte quelconque d'expiation, surtout si on lui donnait de la publicité, était un moyen sûr de se réconcilier avec le ciel. Dès lors, combien de pécheurs, plus ou moins coupables, n'eurent-ils pas l'espoir de racheter leurs fautes en participant à la délivrance de Jérusalem!...

Tandis que Pierre l'Ermite parcourait encore l'Allemagne, le pape Urbain II, né en France (1) et sûr d'être entendu de sa nation en faisant appel à son courage, résolut d'assembler, en Auvergne, un concile pour arrêter les bases du grand dessein qu'il venait de concevoir. Il passa donc les Alpes au mois de juillet de l'an 1095, alla d'abord au Puy-en-Velay, et ensuite à Clermont, où le concile fut convoqué pour le 18 novembre suivant.

(1) Urbain II, appelé d'abord Otton ou Oddon, avait vu le jour à Châtillon-sur-Marne. Religieux de l'abbaye de Cluny, il parvint promptement aux premières dignités de son ordre, et hérita de la tiare, après la mort de Victor III, en l'an 1088.

Jamais les hommes, excités par les plus grands intérêts de ce monde, ne montrèrent un enthousiasme comparable à celui qui enflamma alors tous les cœurs.

Voici le discours que le pape prononça dans cette réunion solennelle (1) :

« Nous avons appris, frères bien-aimés, et vous avez « appris comme nous, ce qu'il nous est impossible de « répéter sans pousser des sanglots ; c'est-à-dire à « quelles misères, à quelles persécutions, à quelle dé- « plorable tyrannie les chrétiens, nos frères, les mem- « bres de Jésus, sont livrés en victimes en Palestine, à « Antioche, et dans les autres contrées orientales. Vos « parents, vos alliés les plus proches, car vous êtes fils « du même Christ, du même Dieu, sont esclaves dans « leur héritage, ilotes sur la terre de leurs aïeux. Le « sang chrétien, racheté par le Christ, coule à torrents ; « la chair chrétienne, sœur de la chair du Christ, appar- « tient à des maîtres impies ! Partout le deuil, partout « la misère, partout les gémissements dans leurs villes. « Hélas ! je soupire à ces mots : les églises où était au- « trefois célébré le saint sacrifice, les églises, ô douleur ! « sont maintenant changées en étables. Les Turcs infâ- « mes et immondes possèdent nos villes sacrées et op-

(1) D'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. Voir Labbe, *Sanct. sacr. concil.*, t. X, p. 514.

« priment nos frères ! l'Église même d'Antioche, ils « l'ont souillée de leurs abominables superstitions !

« Les patrimoines des saints sont devenus la proie de « leurs sicaires : des maîtres cruels jouissent des biens « donnés aux pauvres par les nobles. Le sacerdoce de « Dieu est foulé aux pieds, le sanctuaire de Dieu est « profané de toutes parts. Le peu de chrétiens qui se « cachent dans les lieux saints gémissent dans l'an- « goisse. Je me tais sur Jérusalem, ô mes frères ! Je « n'ose vous en parler ; car cette cité, trois fois sainte, « dans laquelle vous savez tous que Jésus-Christ a souf- « fert pour nos crimes, soupire sous le joug ignominieux « des païens. A quoi sert maintenant l'Église de la bien- « heureuse Marie, dans laquelle furent ensevelis ses « restes au fond de la vallée de Josaphat?....

« Pourquoi n'osons-nous pas vous parler du temple « de Salomon, dans lequel les nations barbares adorent « leurs idoles qui ont été placées dans ce lieu vénérable « contre tout droit et toute justice?... Ah ! comprenez « notre silence sur le sépulcre du Seigneur que vous « avez abandonné à l'abomination.

« Ils enlèvent violemment les offrandes dont vous « l'aviez orné ; ils le couvrent tous les jours de dérision « et d'outrages. Et dans ce sépulcre, cependant, Dieu « mourut, descendit, s'endormit pour nous, et chaque « année il ne dédaigne pas d'y faire un miracle ; car les « lampes éteintes le jour de la Passion dans l'Église et

« dans le sépulcre se rallument toutes seules au souffle « céleste... Quel est le cœur de pierre que ne touche- « rait un tel miracle ! Croyez-moi, il est plongé dans la « bestialité, celui dont le cœur ne se sent point traversé « par ce rayon de la grâce divine. Chrétiens et gentils « néanmoins voient cela, et n'en sont pas meilleurs; « ils tremblent, mais ne retournent point à la foi. « Et ce n'est pas merveille, car l'aveuglement les « domine.

« Nous disons ces choses, frères bien-aimés, afin de « vous avoir ici pour garants de nos paroles. Les cala- « mités de nos frères sont grandes et la dévastation de « l'Église de Dieu s'accroît de jour en jour. Ses larmes « et ses gémissements, ses soupirs et ses sanglots ne « cessent de s'élever vers nous. Pleurons, frères, ah! « pleurons, et allons gémissant, avec le psalmiste, sur « nos malheurs et nos misères, car cette prophétie du « Seigneur s'accomplit :

« O Dieu ! les nations sont entrées dans ton héritage ; « on a profané le temple de ta sainteté, on a mis Jéru- « salem en monceaux de pierres. On a donné les corps « morts de tes serviteurs pour nourriture aux oiseaux « des cieux, et la chair de tes bien-aimés aux bêtes de « la terre. On a répandu leur sang comme de l'eau au- « tour de Jérusalem, et il n'y avait personne qui les « ensevelît. Malheur à vous, frères, malheur à vous, « qui avez été en opprobre à nos voisins, en moquerie

« et en raillerie à ceux qui s'abritent autour de « nous (1).

« Compatissons donc à la désolation de nos frères, et « mêlons nos larmes à leurs larmes. Nous qui sommes « l'abjection du genre humain et les plus mauvais fils « du Christ; déplorons l'oppression de la terre sainte. « O martyr Etienne! qu'elles furent heureuses les pier- « res qui ceignirent ton front de la couronne de lauriers! « qu'elles furent heureuses, ô Jean-Baptiste! les ondes « du Jourdain qui baptisèrent le Sauveur! Les enfants « d'Israël, sortis d'Égypte, conquirent par les armes « cette terre illustre sous la conduite de Josué, en chas- « sèrent l'étranger, et purent jouir de la Jérusalem ter- « restre comme de la Jérusalem céleste.

« Que disons-nous, frères? Écoutez et comprenez. « Continuellement armés de fer, vous passez votre vie à « déchirer vos semblables et à vous entr'égorger. Celui « qui frappe la brebis du Rédempteur n'est point de la « milice du Christ. La sainte Église, pour avouer enfin « la vérité, désirant secourir les siens, cherche à créer « une milice dont nous sommes ici le héraut. Vous ne « suivez pas la voie qui mène au salut et à la vie éter- « nelle. Oppresseurs de l'orphelin, ravisseurs des biens « de la veuve, homicides, sacriléges, hardis violateurs « de la justice, pour l'effusion du sang chrétien, vous

(1) Psaume d'Asaph. LXXIX, v. 1, 2, 3, 4.

« attendez le butin des brigands ; et comme les vautours « volent au cadavre, vous flairez les dépouilles et le sang « du champ de bataille. En vérité, cette voie est la pire, « car elle conduit le plus loin de Dieu. Si donc vous « avez quelque souci de vos âmes, cessez toutes ces « guerres impies et courez à la défense de l'Église d'O- « rient. C'est d'elle, en effet, qu'émanent toutes les joies « de votre salut, c'est elle qui a pressé sur vos lèvres ses « mamelles pleines du lait divin ; c'est à elle que nous « devons les dogmes sacro-saints de l'Évangile. Je parle « ainsi, frères bien-aimés, afin que vous ne trempiez « plus dans le sang vos mains fratricides, que vous le- « vant tous contre les nations étrangères, vous marchiez « sous les ordres du Christ comme une phalange invin- « cible, que vous combattiez mieux que les Israélites « pour votre Jérusalem, et que vous écrasiez les Turcs « plus méchants encore que les Jébuséens.

« Il sera beau de mourir pour le Christ dans une cité « où le Christ est mort pour vous. Si la mort vous frappe « en chemin, ne craignez rien, pourvu que Dieu vous « trouve dans ses rangs : Dieu donne le même denier « pour la première et pour la sixième heure. C'est une « chose horrible, frères bien-aimés, c'est une chose « horrible que de tourner contre les chrétiens une main « ennemie ; en ceignant le glaive contre les Sarrasins, « vous ferez, au contraire, une œuvre singulièrement « pie ; car la charité ordonne de mourir, au besoin,

« pour ses frères. Ne soyez point en peine de l'avenir,
« rien ne fait défaut à ceux qui craignent le Seigneur et
« qui l'aiment véritablement. Les dépouilles de nos en-
« nemis vous appartiendront, vous vous saisirez de leurs
« trésors ; et ou vous reviendrez chargés de butin et de
« gloire, ou revêtus de la robe de pourpre des martyrs,
« vous irez jouir d'un bonheur éternel.

« Engagez-vous sans crainte sous le chef qui multi-
« pliait les pains, et ne laisse aucun service sans sa-
« laire. La vie est courte, et il ne faut pas redouter le
« labeur qui peut vous valoir la couronne immortelle.
« Voici l'heure de vous dire avec l'autorité du pro-
« phète :

« Que les plus puissants ceignent leur glaive sur la
« cuisse (1).

« Tirez l'épée, et soyez les fils des puissants ; car il
« vaut mieux, pour vous, mourir dans la guerre que de
« voir les malheurs de notre nation et des saints; et que
« les séductions de vos femmes, que l'amour de vos
« biens ne vous détournent pas de ce voyage et ne
« viennent point vous effrayer des fatigues qu'il doit
« coûter...

« Quant à vous, frères et coévêques, prêtres et cohé-
« ritiers du royaume des cieux, allez répéter mes pa-
« roles dans vos églises, et prêchez à pleine voix, prê-

(1) Psaume XLV, mas. des enfants de Corée.

« chez partout le voyage de Jérusalem. Et vous qui par-
« tirez, sachez bien que nous prierons pour vous, tandis
« que vous combattrez pour nous. Notre devoir est de
« prier, et le vôtre de combattre contre les Amalécites.
« Nous étendrons vers le ciel, comme Moïse, des mains
« infatigables. Partez donc et courez frapper Amalec
« d'une main intrépide. Amen. »

Cette allocution excita parmi les évêques les manifestations les plus sympathiques, et tous les prélats, s'unissant avec ardeur à la pensée du chef de l'Église, demandèrent à travailler sans retard à l'accomplissement d'une œuvre que l'Esprit-Saint avait seul pu inspirer.

Le dernier jour du concile, le pape, accompagné de plus de trois cents évêques et d'un nombre considérable de princes et de seigneurs, se rendit sur la place principale de la ville, et, en présence d'une foule innombrable accourue de toutes parts, fit connaître la résolution de l'assemblée.

Urbain parla, d'une manière si touchante et si persuasive, de la nécessité de soustraire Jérusalem à la domination des Infidèles, que plus d'une fois il fut interrompu par les sanglots de ses auditeurs. Enfin les assistants, ne pouvant maîtriser les sentiments qui les entraînaient, s'écrièrent tous à la fois dans un même élan d'enthousiasme : *Diex el volt!* Dieu le veut!

Urbain considéra ces paroles comme inspirées par le Seigneur, les adopta aussitôt pour cri de guerre, et

s'adressant à la multitude qui se pressait et s'agitait autour de lui :

« Qu'attendez-vous donc, dit-il, soldats de Jésus-
« Christ? ignorez-vous la loi du divin Rédempteur? Celui
« qui ne prend pas la croix et ne me suit pas n'est pas
« digne de moi (1). Armez-vous donc de la croix du Sau-
« veur ! que le signe auguste de la rédemption brille sur
« vos vêtements; qu'il apparaisse à la tête de vos ar-
« mées, fixé sur les bannières qui doivent guider vos
« légions. »

Ces mots étaient prononcés à peine, que ceux qui brûlaient déjà de s'élancer vers Jérusalem s'étaient attaché en croix deux morceaux de drap rouge sur l'épaule droite, en signe de leur résolution pieuse. De là le nom de *croisade* donné à cette entreprise sainte, et celui de *croisés* aux individus qui y prirent part (2).

(1) Évangile selon saint Matthieu, c. 10, v. 38.

(2) Nous concevons très-bien que le discours d'Urbain II, rapporté ici, ne soit compris, ni sous le rapport politique ni sous le rapport religieux, par ceux qui, aujourd'hui, se piquent de scepticisme. Ce que nous avons plus de peine à nous expliquer, c'est qu'un auteur qui accuse M. Aug. Thierry d'avoir tout sacrifié *à son idée fixe des races* (voir l'*Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France*, t. 2, p. 58) écrive, de son côté, les lignes suivantes, pour satisfaire à un système arrêté d'avance dans son esprit, de caresser certaines doctrines qu'il sait être malheureusement en faveur :

« Cette déclaration de la croisade passa très-froidement..... L'en-
« thousiasme imaginé plus tard, le fameux Dieu le veut! et ce concours
« immense de barons cousant la croix rouge sur l'épaule, n'existèrent
« que dans l'imagination des chroniqueurs du second âge, etc. »

Le pape consulta ensuite les évêques, pour savoir qui serait placé à la tête de l'expédition, et Adhémar de Monteil, évêque du Puy, ayant réuni tous les suffrages,

Lorsqu'on traite de fable ce qui, depuis plusieurs siècles, n'a jamais été contesté, il faudrait, il nous semble, apporter quelque preuve à l'appui de son assertion. A moins que l'on ne veuille nier aussi le grand mouvement qui souleva alors l'Europe entière, nous demanderons, puisque cet appel aux armes fut accueilli avec tant d'indifférence, ce qui engagea toutes les populations chrétiennes à abandonner leurs foyers, leurs familles, leur patrie, pour aller conquérir, en Orient, un coin de terre.

Le même auteur, afin de corroborer son opinion, ajoute : « Le pape « même eut beaucoup de peine à trouver un chef, et fut forcé de choisir « Adhémar, évêque du Puy, faute d'un personnage d'assez haute nais- « sance pour conduire l'armée. »

Urbain II ne pouvait charger un prince de la direction de l'entreprise, avant de connaître ceux qui consentiraient à s'éloigner de leurs États pour aller faire la guerre en Syrie. Le comte de Toulouse lui-même, assez voisin de Clermont, ne fit part de ses intentions que quelque temps après la décision du concile. Il y a plus, le pape, s'il eût fait alors un choix, aurait commis une faute impardonnable. C'eût été jeter un brandon de discorde parmi les différentes nations appelées à marcher contre les Infidèles, et exposer l'expédition projetée à des désastres presque certains. Les princes eux-mêmes avaient seuls le droit de désigner celui auquel serait confié le commandement suprême, et il était inutile de se prononcer à cet égard avant d'avoir gagné Constantinople et d'être en position de se mesurer avec l'ennemi. Le pape, dans cette circonstance, fit donc preuve d'habileté et de prudence en remettant la conduite des croisés, non pas à un homme qui, malgré son rang et son mérite, aurait excité bientôt la jalousie et donné naissance à une rivalité dangereuse, mais à un prélat expérimenté, droit, énergique, jouissant de l'estime générale, ne pouvant porter ombrage à personne, et cependant devant avoir assez d'autorité, d'après les idées religieuses de l'époque, pour tenir d'une main ferme les éléments hétérogènes dont se composeraient les nombreuses phalanges du Christ.

ce prélat fut nommé immédiatement légat du saint-siége.

Adhémar de Monteil, fort considéré pour sa sagesse et son savoir, s'était distingué dans les armes avant d'embrasser la carrière ecclésiastique. Quoique avancé en âge, il conservait encore la vigueur et le feu de la jeunesse ; les soins de l'épiscopat n'avaient pas éteint en lui l'ardeur guerrière qui l'animait autrefois. Sa haute taille, ses cheveux blancs, ses manières nobles, la pureté bien connue de ses mœurs lui conciliaient l'amour et le respect des peuples. Il fallait un homme de ce caractère pour maintenir une foule indisciplinable, accourue de tous les pays, et qui, transportée dans des contrées lointaines, se croirait dégagée de tout devoir et de toute obéissance.

Urbain II, en congédiant les évêques venus au concile, leur ordonna de prêcher la croisade dans leurs diocèses, et de proclamer en même temps que les biens des croisés seraient mis, en leur absence, sous la protection de l'Église.

On ne saurait s'imaginer l'effet produit par cette publication : toute l'Europe chrétienne se souleva en quelque sorte spontanément, et, dans son exaltation frénétique, demanda à grands cris de marcher contre les Infidèles. Les femmes mêmes cédèrent à l'entraînement général, qui se propagea jusque dans l'enceinte paisible des cloîtres. Une religieuse, appelée Émeric d'Altejas,

ayant mis la croix sur son épaule, se présenta à Izarn, évêque de Toulouse, pour recevoir sa bénédiction; mais ce prélat, après l'avoir louée de son dessein, l'amena à comprendre qu'il y avait, pour les personnes de son sexe, un moyen plus sûr de travailler à leur salut. Elle se rendit à ces sages remontrances, renonça à son projet, et fonda un établissement pour les pauvres dans le comté d'Albi. Ce trait, d'une dévotion bien entendue, est certainement le meilleur panégyrique que les auteurs contemporains auraient pu faire de l'évêque de Toulouse.

Ne tenant aucun compte ni de l'esprit du siècle ni des circonstances particulières qui concoururent à jeter les armées européennes sur l'Asie, circonstances dont nous aurons bientôt l'occasion de parler, nous ne sommes pas surpris qu'on ait pu désapprouver le soulèvement populaire prêché par Urbain II; mais que l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, et après lui le président Hénaut (1), n'aient pas craint d'écrire : « Les croisades servirent de prétexte aux gens obérés, pour ne pas payer leurs dettes; aux malfaiteurs, pour éviter la punition de leurs crimes; aux prêtres indisciplinés, pour secouer le joug qui leur était imposé; aux moines indociles, pour quitter leurs cloîtres; aux femmes perdues, pour continuer plus librement leurs désordres; » voilà, nous l'avouons, une sin-

(1) *Abr. chron. de l'hist. de France.*

gulière appréciation d'un événement auquel prirent part presque toutes les nations civilisées.

Quoi! les plus grands princes abandonnaient leurs États sans se préoccuper de l'avenir; de hauts et puissants suzerains se dépouillaient de leurs richesses sans autre espoir que le pardon de leurs fautes; des femmes jeunes et belles renonçaient aux plaisirs, aux jouissances des cours, pour suivre leurs époux dans les déserts de la Syrie; et tout cela n'avait d'autre but que de cacher des vices honteux ou des passions criminelles!... En vérité, l'on regrette que des écrivains sérieux se soient crus obligés de formuler un pareil jugement pour rendre une sorte d'hommage aux idées philosophiques, qui déjà commençaient à se produire lorsque le régent choisit l'abbé Fleury pour être le confesseur de Louis XV. On voit percer dans les paroles de l'avocat, devenu prieur d'Argenteuil, cet esprit de dénigrement des choses les plus respectables, cette critique amère, autant qu'injuste, de nature à égarer les peuples, à les porter aux plus mauvais penchants, et à rendre un jour tout gouvernement impossible. Sans doute, lors des croisades, il y eut, au milieu d'une foule innombrable venue de tous les coins de l'Europe, des gens qui cachèrent, sous les dehors de la piété ou du repentir, et des mœurs corrompues et des intentions perverses; mais confondre, par exemple, les misérables qui se mirent à la suite de Gauthier *sans Avoir*, avec les chevaliers braves et loyaux

qui combattirent pour l'honneur de leur pays et pour le triomphe de leur foi, c'est généraliser des exceptions, et admettre que l'homme n'est mû jamais que par les plus détestables et les plus grossiers instincts.

Michaud lui-même, dont l'esprit était investigateur et profond, a cédé parfois, sans le vouloir, aux préventions de son époque, et, n'osant pas les heurter de front, il n'a pas toujours envisagé les choses comme il l'aurait fait, s'il était resté en dehors de certaines influences.

Un des écrivains de nos jours, l'un des adeptes les plus ardents de cette école que nous croyons fatale non-seulement aux rois, mais aux plus infimes prolétaires, voit sous une autre face le grand mouvement qui entraîna les populations au XIe siècle. « Il fallait, dit-il, que la croisade s'accomplît; le vaste et multiple monde du moyen âge, qui contenait en soi les éléments des mondes inférieurs (Grecs, Romains et barbares), devait aussi reproduire toutes les luttes du genre humain. Il y avait déjà longtemps que l'ébranlement avait commencé, etc., etc. (1). »

Sans chercher à approfondir le sens un peu vague de ces paroles, nous tâcherons d'expliquer, avec nos faibles lumières et le seul secours de notre raison, l'accueil favorable que reçut en Europe l'inspiration de Pierre l'Ermite.

(1) Michelet, *Hist. de France.*

Tout concourait alors en faveur de la résolution prise au concile de Clermont. Les papes, on le sait, travaillaient à arriver à une supériorité universelle et avaient jeté les fondements de cette vaste domination. Déjà Grégoire VII, s'exagérant sa puissance, s'était cru le maître spirituel et temporel de la terre, le dispensateur non-seulement des indulgences, mais aussi des royaumes. On connaît la sentence prononcée par lui contre l'empereur Henri IV :

« De la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par l'autorité de saint Pierre, prince des apôtres, je défends à Henri de gouverner le royaume teutonique et l'Italie ; j'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté ou prêteront, et je défends à toute personne de le servir comme roi..., etc. »

Après ces audacieuses paroles, l'empereur ne fut-il pas obligé, pour désarmer la colère du pontife romain, de demeurer trois jours nu-pieds et couvert d'un cilice, avant que le pape permît qu'il parût en sa présence !

Grégoire, si redoutable à tous les princes, avait lui-même conçu le projet d'une croisade, espérant par là amener la réunion de l'Église grecque à l'Église latine et étendre l'autorité du saint-siége sur les contrées enlevées à la cour de Rome par le schisme de Photius vers la fin du IXe siècle (1).

(1) Photius, patriarche de Constantinople, appartenait à une des fa-

Depuis Grégoire VII, la situation, il est vrai, était changée ; mais, si Urbain II ne montrait pas l'ambition et l'énergie de son prédécesseur (1), il n'en désirait pas moins la suprématie de l'Église. Homme éclairé et habile, il sut voir aussitôt, dans la pensée de Pierre l'Ermite, autre chose qu'une œuvre sainte, un moyen de rendre à la pourpre romaine l'influence qu'elle avait perdue en partie. Deux circonstances heureuses allaient servir sa politique : la force toute nouvelle que devaient prendre les idées religieuses, par suite de l'exaltation générale, et l'affaiblissement des suzerains dont l'éloignement, pour un temps plus ou moins long, suspendrait les exactions journalières, et finirait peut-être par en amener le terme.

D'ailleurs, Alexis Comnène, empereur de Constantinople, pressait de plus en plus le pape de lui venir en aide contre les musulmans qui tentaient sans cesse de le dépouiller de quelque partie de son territoire, et l'expé-

milles les plus illustres de cette ville. Il fut d'abord grand écuyer, capitaine des gardes et ambassadeur en Perse. C'est après avoir passé par ces différentes charges qu'il embrassa la carrière ecclésiastique. Voici le portrait qu'en fait l'abbé Fleury : « C'était le plus grand esprit et le plus savant homme de son siècle ; mais c'était un parfait hypocrite, agissant en scélérat et parlant en saint. »

(1) Urbain II ne succéda pas immédiatement à Grégoire VII, ce fut Victor III ; mais ce dernier n'a été pape que de 1086 à 1087. Nous ne parlons pas de Guibert, que l'empereur Henri fit élire de sa propre volonté sous le nom de Clément III, et qui ne fut pas reconnu par l'Église.

dition proposée lui permettrait de secourir un monarque dont les États mettaient les chrétiens à l'abri des attaques des Infidèles.

Nous ferons aussi remarquer que, si la possibilité d'un danger imminent pour l'Asie et même pour l'Europe ne préoccupait pas encore les peuples de l'Occident, les esprits supérieurs ne voyaient pas sans inquiétude les progrès de l'islamisme et la domination des Sarrasins en Espagne et en Sicile, d'où rien ne les empêchait de se jeter, d'un moment à l'autre, sur l'Italie et sur la France.

D'un autre côté, le roi Philippe Ier, sans parler des autres souverains de l'Europe, dirigés tous par un intérêt semblable, ne pouvait accueillir qu'avec joie un projet dont la conséquence inévitable était de porter les grands vassaux du royaume à engager leurs domaines, ou même à s'en dessaisir tout à fait, pour subvenir à des dépenses impossibles sans cela, ce qui devait nécessairement conduire à la ruine de leur autorité et de leur puissance. Philippe fut donc le premier à encourager les possesseurs des grands fiefs à prendre part à cette entreprise lointaine, et on le vit prêter le concours le plus empressé à ceux qui s'en firent les promoteurs et les soutiens. C'était pour la couronne une occasion inespérée de recouvrer un pouvoir amoindri chaque jour par l'aveuglement et la faiblesse des rois de la seconde race.

La situation de l'Orient, à cette époque, favorisait elle-

même une agression étrangère, et en aucun temps la chrétienté n'aurait pu porter ses armes en Asie avec plus de chances de succès.

Soliman, surnommé le *Champion sacré* à cause de ses conquêtes, était mort en 1092 (1), et quoique son fils Daoud, plus connu sous le nom de Kilidji Arslan (2), fût parvenu, par sa bravoure, à se maintenir sur le trône, l'empire n'en était pas moins en proie à l'anarchie et déchiré par la guerre civile. Des chefs ambitieux régnaient despotiquement à Alep, à Damas, à Mossoul, etc., et même ceux qui occupaient Antioche et Tripoli se considéraient comme étant dans une sorte d'indépendance. Kilidji possédait, il est vrai, le vaste royaume d'Ézeroum ou de Roum, s'étendant des bords de l'Oronte jusqu'au voisinage du Bosphore; mais entre les différentes parties de cet empire, dont dépendaient les plus riches provinces de l'Asie Mineure, il n'existait pas de lien assez solide pour croire qu'il opposerait à une invasion une résistance très-grande.

Enfin, par suite de la réforme introduite dans l'Église de France, dès le commencement du XIe siècle, le christianisme, libre de ses actions, dégagé de toute entrave, n'avait plus à se conformer à la volonté souveraine; tandis que le mahométisme, au contraire, soumis à un

(1) Plusieurs historiens ont appelé Soliman le prince qu'eut à combattre Godefroy de Bouillon, mais ce nom était celui de son père.

(2) L'Épée du lion.

gouvernement despotique, ne pouvait rien par lui-même et, par conséquent, devenait un auxiliaire timide, sans détermination et sans force. En un mot, chez les Orientaux, le mufti était esclave, et, chez les peuples de l'Occident, le pape commandait en maître. D'un côté, la religion obéissait à des ordres; de l'autre, elle parlait d'inspiration, et, à son gré, calmait ou soulevait les tempêtes.

Si les motifs qui décidèrent la première croisade ont été l'objet d'une controverse longue et animée, l'on n'a guère été plus d'accord sur les conséquences de cette audacieuse entreprise. Nous laisserons à ce sujet parler M. de Chateaubriand, qui, bien qu'entraîné souvent par son imagination ardente, nous semble, sur cette question, être resté complétement dans le vrai.

« Les écrivains du XVIIIe siècle se sont plu à représenter les croisades sous un jour odieux. J'ai réclamé, un des premiers, contre cette ignorance ou cette injustice. Les croisades ne furent *des folies*, comme on affectait de les appeler, ni dans leurs principes ni dans leur résultat. Si les sujets d'Omar, partis de Jérusalem, après avoir fait le tour de l'Afrique, fondirent sur la Sicile, sur l'Espagne, sur la France même, où Charles Martel les extermina, pourquoi des sujets de Philippe Ier, sortis de France, n'auraient-ils pas fait le tour de l'Asie, pour se venger des descendants d'Omar jusque dans Jérusalem? C'est un grand spectacle sans doute que ces deux armées

de l'Europe et de l'Asie, marchant en sens contraire autour de la Méditerranée, et venant chacune, sous la bannière de sa religion, attaquer Mahomet et Jésus-Christ au milieu de leurs adorateurs. N'apercevoir, dans les croisades, que des pèlerins armés qui courent délivrer un tombeau en Palestine, c'est montrer une vue très-bornée en histoire. Il s'agissait non-seulement de la délivrance de ce tombeau sacré, mais encore de savoir qui devait l'emporter sur la terre, ou d'un culte ennemi de la civilisation, favorable par système à l'ignorance, au despotisme, à l'esclavage, ou d'un culte qui a fait revivre chez les modernes le génie de la docte antiquité et aboli la servitude. Il suffit de lire le discours du pape Urbain II, au concile de Clermont, pour se convaincre que les chefs de ces entreprises guerrières n'avaient pas les petites idées qu'on leur suppose, et qu'ils pensaient à sauver le monde d'une inondation de nouveaux barbares. L'esprit du mahométisme est la persécution et la conquête ; l'Évangile, au contraire, ne prêche que la tolérance et la paix. Aussi les chrétiens supportèrent-ils pendant sept cent soixante-quatre ans tous les maux que le fanatisme des Sarrasins leur voulut faire souffrir ; ils tâchèrent seulement d'intéresser en leur faveur Charlemagne ; mais ni les Espagnes soumises, ni la France envahie, ni la Grèce et les deux Siciles ravagées, ni l'Afrique entière tombée dans les fers, ne purent déterminer, pendant près de huit siècles, les chrétiens à prendre les

armes. Si enfin le cri de tant de victimes égorgées en Orient, si les progrès des barbares, déjà aux portes de Constantinople, réveillèrent la chrétienté et la firent courir à sa propre défense, qui oserait dire que la cause des guerres sacrées fut injuste?... Où en serions-nous si nos pères n'eussent repoussé la force par la force?... Que l'on contemple la Grèce, et l'on apprendra ce que devient un peuple sous le joug des musulmans (1)! Ceux qui s'applaudissent tant, aujourd'hui, du progrès des lumières auraient-ils donc voulu voir régner parmi nous une religion qui a brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, qui se fait un mérite de fouler aux pieds les hommes, et de mépriser souverainement les lettres et les arts?

« Les croisades, en affaiblissant les hordes musulmanes, au centre même de l'Asie, nous ont empêchés de devenir la proie des Turcs et des Arabes. Elles ont fait plus, elles nous ont sauvés de nos propres révolutions; elles ont suspendu, par la *paix de Dieu*, nos guerres intestines; elles ont ouvert une issue à cet excès de population qui, tôt ou tard, cause la ruine des États.

« Quant aux autres résultats des croisades, on commence à convenir que ces entreprises guerrières ont été favorables au progrès des lettres et de la civilisation... J'ajouterai qu'il ne faut pas, dans ses calculs, omettre la

(1) Il est inutile de dire que, lorsque ces lignes furent écrites, la Grèce n'avait recouvré encore ni sa nationalité ni son indépendance.

renommée que les armes européennes ont obtenue dans les expéditions d'outre-mer. Le temps de ces expéditions est le temps héroïque de notre histoire ; c'est celui qui a donné naissance à notre poésie épique. Tout ce qui répand du merveilleux sur une nation ne doit point être méprisé par cette nation même. On voudrait en vain se le dissimuler. Il y a quelque chose dans notre cœur qui nous fait aimer la gloire : l'homme ne se compose pas absolument de calculs positifs pour son bien et pour son mal, ce serait trop le ravaler ; c'est, en entretenant les Romains de l'*éternité* de leur ville, qu'on les a menés à la conquête du monde, et qu'on leur a fait laisser dans l'histoire un nom éternel (1). »

A ce tableau des avantages obtenus par les croisades nous ajouterons une considération à laquelle ne s'est pas arrêté l'illustre chantre des *Martyrs*.

Dès la mort de Charlemagne, les invasions successives des Normands n'eurent pas seulement sur les peuples une influence passagère, comme pourraient le faire croire des tentatives, fréquentes il est vrai, mais toujours promptement abandonnées ; elles agirent, au contraire, et sur les mœurs et sur les institutions du pays. Obligeant les populations à recourir aux suzerains, qui pouvaient les défendre, elles forcèrent les habitants de s'agglomérer autour des châteaux, et à changer par là ce qui leur

(1) *Itin. de Paris à Jérus.*, p. 345, édit. Furne.

restait d'indépendance contre un véritable servage. De cette situation dut résulter nécessairement la perte de toutes les concessions accordées autrefois par les Romains et par les Wisigoths, et si la croisade n'était venue briser ces chaînes pesantes en rappelant les principes de fraternité, base de la morale chrétienne ; si les grands n'avaient été ramenés alors aux sentiments religieux et libéraux qu'éteignait depuis longtemps en eux l'amour du pouvoir et des richesses, au lieu de voir les princes affranchir leurs vassaux, comme beaucoup le firent au moment de leurs adieux à la patrie, c'en était fait pour plusieurs siècles encore de toutes les libertés publiques, et par conséquent des franchises municipales que dans le midi les communes ne tardèrent pas à réclamer.

Raymond de Saint-Gilles n'avait pu assister au concile de Clermont, mais aux mots de religion, d'honneur et de gloire, acclamés de toutes parts, il sentit sous sa lourde armure palpiter violemment son cœur. Lorsque ensuite une foule tumultueuse se précipita des montagnes de l'Auvergne pour aller au foyer de la famille conter l'appel belliqueux du souverain pontife ; lorsque les barons et les châtelains, heureux d'une décision que leurs vœux appelaient, firent entendre sous les murs de Toulouse le cri mille fois répété de Dieu le veut! lorsque enfin, des tourelles de son palais, Raymond vit la croix rouge des soldats du Christ couvrir au loin la plaine, et une forêt de bannières étaler dans les

airs le signe de la rédemption, il brûla du même feu qui avait embrasé ses jeunes ans ; ses premiers succès se représentèrent à sa pensée ; l'espoir d'une renommée plus éclatante encore remplit son âme d'une nouvelle et indicible ardeur.

Ce n'est plus pour un prince de la terre qu'il ira combattre et exposer sa vie, c'est pour délivrer l'asile où naquit un Sauveur, les lieux témoins de ses miracles, le tombeau resté vide par la résurrection d'un Dieu.

Dès ce moment sa résolution est irrévocablement arrêtée. Il renoncera aux jouissances de ce monde, abandonnera ses États, le pays où vécurent ses pères ; et, fier de sacrifier tout ce qui fait ici-bas le bonheur, il guidera les croisés aux champs de la Palestine, vers cette terre consacrée où le héros chrétien pouvait seulement chercher à vaincre et désirer mourir.

Raymond fit aussitôt savoir à Urbain II que lui, et beaucoup de ses chevaliers, venant de prendre la croix, « il était prêt à faire part de ses trésors à ceux qui n'au- « raient pas de bien, ayant promis de ne refuser ni son « conseil ni son concours à aucun de ceux qui vou- « draient s'engager dans cette expédition. »

Les envoyés chargés de faire cette déclaration au nom du comte de Toulouse furent reçus avec les plus vifs transports de joie (1), car chacun prévoyait l'effet im-

(1) Balderic, *Hist. Jerosol.*, liv. Ier.

mense qu'allait produire un exemple venu de si haut. Un auteur contemporain (1) assure que ce fut l'évêque Adhémar de Monteil qui décida Raymond à se dévouer au triomphe de la croisade. Même en admettant cette assertion, il n'en est pas moins avéré que le premier parmi les grands du royaume, le comte de Toulouse, s'inscrivit dans la milice sainte, et que sa résolution eut pour seuls mobiles sa foi sincère et sa fidélité à ses croyances. Au reste, il se distingua particulièrement de tous les autres princes rangés ensuite sous la bannière de la croix, par son vœu de ne plus revoir sa patrie et de consacrer son existence entière à la cause qu'il allait servir; ce vœu il l'accomplit courageusement malgré les souffrances d'une guerre longue et calamiteuse, et malgré l'injustice de ses propres frères d'armes.

Fidèle à un engagement devenu sacré à ses yeux, Raymond se désista sur-le-champ, en faveur du jeune Bertrand, son fils, des comtés de Toulouse, de Rouergue et d'Albigeois, et, après lui avoir donné de sages et utiles conseils, il voulut se préparer, par des actes de dévotion, à ses nouveaux et importants devoirs.

Il se rendit d'abord à la Chaise-Dieu, en Auvergne, pour invoquer le secours de saint Robert, ancien abbé de ce monastère. Plein de confiance dans la puissante intercession de celui qu'il regardait comme son protec-

(1) Malmesb.

teur, il désira avoir en sa possession la tasse dont il se servait de son vivant, et, maître de cette relique, il ne s'en dessaisit jamais.

Raymond alla ensuite au Puy, et, devant le clergé de la cathédrale, il fit plusieurs donations à cette église en réparation de ses fautes, à condition que, chaque jour, même après sa mort, on réciterait pour lui des prières. Il exigea aussi qu'on célébrât, tous les ans, la fête de saint Gilles, pour lui obtenir le pardon des injustices dont il se reconnaissait coupable envers l'abbaye élevée par ses pères sous l'invocation de ce saint.

Ces dispositions paraîtront, sans doute, bien puériles aux esprits forts de notre siècle; cependant nous le croyons, peut-être parmi les admirateurs de nos progrès en toutes choses, il s'en trouvera qui ne verront pas sans un intérêt involontaire un prince dont les rois redoutaient la puissance, un guerrier dont la valeur était l'exemple de la chevalerie, oublier sa grandeur, oublier ses exploits, et, seulement occupé du mal qu'il a pu faire, venir s'humilier devant les derniers de ses sujets; ne pas craindre des aveux, pénibles même à l'homme le plus sincère et le plus humble. On n'est jamais insensible en présence des grands sacrifices; qu'il s'agisse de la fortune, de l'amour-propre, ou de la vie.

En paix avec sa conscience, Raymond porta toute son attention sur les préparatifs de son départ, et son premier soin fut d'assurer l'avenir de ceux des siens appelés à le

suivre. Raymond d'Agiles, chapelain du comte de Toulouse, et son serviteur fidèle, même sur la terre étrangère, nous a laissé un récit fort exact de son voyage; mais il ne nous a pas fait connaître les noms des chevaliers et des seigneurs qui s'associèrent à son sort. D'autres chroniqueurs citent cependant, comme l'ayant accompagné : Roger, comte de Foix; le comte de Solignac; Éléazar de Castrie; Guillaume de Sabran; Raymond de l'Ile; Raymond, vicomte de Turenne; Rimbaud, comte d'Orange; Gaston, vicomte de Béarn (1); Centule, fils de ce vicomte; Girard ou Guinard, fils de Guillabert, comte de Roussillon; Guillaume, seigneur de Montpellier; Guillaume, comte de Forez; Raymond Pelet; Guillaume Armanjeu d'Albret, et les deux frères Étienne et Pierre de Salviac et de Viel-Castel, qui furent, pour leur siècle, un si touchant modèle de dévouement et d'amour; frères ju-

(1) Quelques auteurs le désignent sous le nom de Gaston III, et d'autres l'appellent Gaston IV. Ce fut l'un des plus illustres compagnons de Raymond. Habile dans l'art de construire des machines de guerre, il dirigea l'exécution de celles qui renversèrent les murailles de Jérusalem. Revenu ensuite en Europe, il combattit les Maures d'Espagne, sous les drapeaux d'Alphonse le Batailleur, et fit preuve de tant de vaillance à la prise de Saragosse, qu'il reçut le titre de *pair d'Aragon et de seigneur de Notre-Dame del Pilar*. Couvert de gloire, il mourut, comme on mourait au XIIe siècle, en combattant les ennemis des chrétiens. Sa mémoire vivra éternellement dans le cœur des Béarnais, non-seulement à cause de ses exploits, mais parce que lui et les siens furent les bienfaiteurs de ces contrées. Le *for* de Béarn et plusieurs chartes d'affranchissement remontent à ces princes, qui, toujours occupés du bonheur de leurs peuples, les firent jouir d'une liberté inconnue jusqu'à eux.

meaux, l'amitié les unit dès leur plus tendre enfance. Pierre ayant pris la croix, Étienne, quoique marié et père de famille, ne voulut pas se séparer de lui. Toujours à côté l'un de l'autre, ils assistèrent aux mêmes combats. Après la prise de Jérusalem, ils revirent ensemble leur patrie, et morts, pour ainsi dire le même jour, tous deux aussi ils reposèrent dans le même cercueil. Aujourd'hui encore, on lit sur leur tombeau l'épitaphe qui nous a transmis le souvenir de leurs actions et de leur attachement (1).

Nous pourrions trouver bien d'autres noms à ajouter à cette liste, déjà assez longue, car toute la noblesse dut se faire un devoir de marcher sur les traces du seigneur de Saint-Gilles. Qui aurait osé rester dans son manoir, quand Elvira, la femme de Raymond, jeune, belle et peu habituée aux fatigues, tenant dans ses bras un fils encore au berceau (2), abandonnait, avec son époux, un palais somptueux et une cour brillante, pour les hasards d'un voyage périlleux et les dangers d'une guerre terrible?

Les premières forces qui se mirent en marche, et formèrent, en quelque sorte, l'avant-garde des croisés, se composaient presque entièrement d'un ramassis d'aventuriers de toutes les nations, sous les ordres d'un nommé

(1) Du Mège, notes de l'*Histoire générale du Languedoc.*

(2) Cet enfant mourut sans doute pendant le voyage, puisqu'il n'en est plus parlé dans la suite.

Gautier, que sa vie désordonnée faisait appeler Gautier sans Avoir. Ce fut un malheur irréparable, pour les armées européennes, d'avoir été précédées ainsi par des hommes couverts d'ignominie, et qui, sûrs de l'impunité, ne respectaient rien et se livraient à tous les excès.

Pierre l'Ermite, chargé de la conduite d'un corps considérable réuni sur les bords de la Moselle, suivit de près Gautier. Cette multitude indisciplinée ne pouvait qu'effrayer encore les habitants des contrées qu'elle allait parcourir. C'était une agglomération d'individus appartenant, en général, aux dernières classes de la société, qui, tout en regardant leur chef comme un envoyé du ciel, n'en étaient pas, pour cela, plus disposés à l'ordre et à l'obéissance. Suivant l'expression d'un historien, ces troupes allaient à la conquête de l'Orient en demandant l'aumône, aussi disparurent-elles bientôt quand elles eurent à se défendre contre les populations dont elles ruinaient le territoire. Les Hongrois et les Bulgares, nations belliqueuses et sauvages, taillèrent en pièces ces pèlerins, qu'une imprévoyance coupable avait placés sous le commandement d'un cénobite, plus propre à fanatiser des esprits crédules qu'à diriger et à contenir des soldats.

La destruction de ces malheureux, loin de ralentir le mouvement en faveur de la croisade, lui imprima, au contraire, une force et une activité nouvelles.

« Dans ce moment, l'Europe, dit un auteur mo-

derne (1), semblait une terre d'exil que tout le monde s'empressait de quitter. Les moines désertaient les cloîtres, dans lesquels ils avaient fait serment de mourir; les ermites et les solitaires sortaient de leurs asiles sauvages pour se mêler à la foule des croisés. Ce qu'on aura peine à croire, les voleurs, les brigands quittaient leurs retraites inconnues, venaient confesser leurs forfaits et promettaient, en recevant la croix, d'aller les expier en Palestine. Les artisans, les marchands, les laboureurs abandonnaient la profession qui les faisait vivre. Les barons et les seigneurs renonçaient aux domaines de leurs pères. Les terres, les villes, les châteaux, pour lesquels on se faisait la guerre, perdirent tout à coup leur prix aux yeux de leurs possesseurs, et furent donnés pour des sommes modiques à ceux que la grâce de Dieu n'avait pas touchés, et qui n'étaient pas appelés au bonheur de visiter les saints lieux. Le plus grand nombre de ces pèlerins allaient à pied; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude; plusieurs voyageaient sur des chars; d'autres côtoyaient le rivage dans des barques. Ils étaient vêtus diversement; armés de lances, d'épées, de javelots, de massues de fer. Près des villes, près des forteresses, dans les plaines, sur les montagnes, s'élevaient des tentes et des pavillons; partout se déployait un appareil de guerre et de fête. Ici on entendait

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, p. 109.

le bruit des armes et le son des trompettes; plus loin on chantait des psaumes et des cantiques. Depuis le Tibre jusqu'à l'Océan, et depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, on ne voyait que des troupes d'hommes, revêtus de la croix, qui juraient d'exterminer les Sarrasins, et qui, d'avance, chantaient leurs conquêtes. »

A la nouvelle des désastres éprouvés par Pierre l'Ermite, tous les princes et tous les souverains de l'Occident firent un appel à leurs peuples. Des armées formidables furent alors réunies; on leur donna la meilleure organisation possible; on pourvut à leurs besoins, et bientôt elles purent se mettre en route et marcher à l'ennemi.

Parmi les chefs renommés qui se trouvèrent à leur tête, on remarquait :

Godefroy de Bouillon, comte de la basse Lorraine, qui avait servi longtemps l'empereur Henri IV avec honneur et fidélité. On a prétendu qu'il vendit alors ses domaines à vil prix au chapitre de Liége; mais c'est une erreur : le duché de Bouillon appartenait à sa mère, et elle le conserva jusqu'à sa mort.

Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, qui, après avoir perdu le trône d'Angleterre pour s'être trop adonné aux plaisirs, engagea son duché pour subvenir aux dépenses de la croisade. Ce prince, ardent et passionné, surpassait les plus généreux par sa libéralité, les plus braves par sa vaillance, les plus déréglés par ses scandaleux déportements.

Robert, comte de Flandre, que ses rivaux de gloire disaient être *la lance et l'épée des chrétiens*.

Étienne, comte de Blois, par l'étendue de ses possessions, l'égal des plus grands seigneurs de son temps : esprit éclairé, *deviseur* en renom, chez lequel l'étude des lettres avait adouci les mœurs sans énerver le courage.

Enfin le frère du roi Philippe, Hugues, comte de Vermandois, que ses exploits avaient fait surnommer *le Grand*. Prince remarquable par son caractère bienveillant et ses qualités brillantes ; aussi voyait-il autour de sa personne ce que la chevalerie comptait de plus illustre.

L'armée des croisés, lorsqu'elle se mit en marche, était forte d'environ quatre cent mille hommes, dont la plus grande partie consistait en cavalerie ; car alors la noblesse ne combattait jamais qu'à cheval (1).

Si cette cavalerie avait été moins pesante, on aurait pu fonder sur elle des espérances, mais les chevaux étaient lourds et peu maniables, et les chevaliers eux-mêmes

(1) Les meilleurs critiques rapportent à cette époque l'origine des armoiries. Les chevaliers de toutes les parties de l'Europe qui se trouvaient réunis, sans moyens de se reconnaître sous leurs casques et leurs armures, cherchèrent à se distinguer par de certains signes et de certaines couleurs placés sur leurs étendards, leurs cottes d'armes, leurs boucliers et même sur les caparaçons de leurs chevaux. D'après Ducange (*Dissertation sur l'histoire de saint Louis*), Raymond de Saint-Gilles avait pris pour ses armoiries une croix garnie de petites pommes à ses extrémités, semblable à celle que Constantin avait fait ériger, à Byzance, en souvenir de sa victoire sur Maxence. Cette croix devint, depuis lors, les armoiries de tous les comtes de Toulouse.

courbaient sous le poids d'un casque, d'un haubert, d'une cotte de mailles à manches et gorgerin, d'un bouclier, d'une épée, d'une masse en fer et d'une lance. Lorsqu'on songe que ces hommes allaient porter leurs armes sous un ciel brûlant, dans des plaines sablonneuses et arides; qu'ils se trouveraient en face d'un ennemi aussi insaisissable que la gazelle, aussi rapide que le simoun du désert, on se demande si, pour résister à l'action d'un climat dévorant, aux privations et aux fatigues de cette lutte acharnée, il ne fallait pas être doué d'une valeur exceptionnelle et d'une force surhumaine.

Quant à l'infanterie, elle était protégée par des boucliers assez longs pour couvrir presque entièrement les soldats, et, jouant un rôle très-secondaire dans les batailles, elle n'avait que des armes de jet, telles que l'arc, la fronde et l'arbalète, inconnue encore aux Orientaux (1).

Les forces principales des croisés furent partagées en trois armées distinctes, qui prirent chacune une direction différente, afin de soulager les contrées qu'elles auraient à parcourir et de se procurer plus facilement les subsistances nécessaires.

Le premier corps, ayant à sa tête Godefroy de Bouillon

(1) Sept cents ans plus tard, la Syrie, étonnée, devait revoir les étendards de la France; mais celui qui les guidait alors sur ces rives lointaines savait mieux se préparer la victoire. Les cavaliers n'avaient qu'un sabre, et les fantassins, avec leurs baïonnettes seules, formaient un rempart de fer contre lequel hommes et chevaux venaient se heurter et mourir.

et son frère Baudouin, partit le 15 août 1096, et se dirigea sur Constantinople par l'Allemagne et la Hongrie.

Le second, sous la conduite de Robert, comte de Flandre, d'Hugues, comte de Vermandois, et de Robert, duc de Normandie, prit, au mois de septembre, la route de l'Italie, longea cette péninsule dans toute sa longueur, et se rendit en Calabre, où il devait trouver des embarcations pour le transporter par mer.

Enfin le troisième corps, sous les ordres du comte de Toulouse, se mit en marche vers la fin d'octobre, traversa les Alpes, la Lombardie, le Frioul, la Dalmatie, l'Albanie, et, suivant les côtes de l'Adriatique, gagna la Macédoine et la Romélie.

On évalue à environ cent mille hommes la force de cette dernière armée, et cette estimation doit être exacte, car, des Pyrénées à la Loire, pas un croisé ne manqua de se ranger sous les bannières de Raymond de Saint-Gilles.

C'était un spectacle étrange et saisissant, tout à la fois, que cet assemblage de gens de toute sorte qui, mus par le même désir, et un désir en dehors des intérêts de ce monde, se précipitaient simultanément, des différents points de l'Europe, vers un but unique, où le seul prix de tant de sacrifices et de dangers consistait en une douteuse et lointaine espérance.

A côté du châtelain, maugréant contre les ennemis du Christ, chemine le pèlerin, calme et silencieux, tout

à ses souvenirs et à ses pensées : derrière le noble coursier du baron suivent des serviteurs fidèles, se partageant à l'avance la gloire et les périls du maître ; autour de la brillante haquenée de la haute dame se pressent des chevaliers, des seigneurs, des pages ; les uns s'efforcent d'appeler sur eux un regard distrait et rêveur ; les autres cherchent, par leurs récits, à détourner l'attention des fatigues et des dangers. Là c'est un banneret accompagné de l'écuyer porteur de son écu et de sa lance, tous deux préoccupés de leurs combats et de leurs exploits futurs ; ici c'est un chapelain, monté sur sa mule tranquille, qui prend note des faits à consigner dans sa chronique ; près de lui se traîne péniblement une pauvre mère, dont l'enfant doit recouvrer, aux saints lieux, la santé et la force. Puis viennent des soldats, des mendiants, des baladins ; partout, aussi loin que la vue peut s'étendre, c'est une nuée confuse d'individus de tout âge et de tout sexe, de toutes races et de toutes conditions, s'avançant pêle-mêle, comme le troupeau qui, conduit par le berger, accourt, attaché sur sa trace, sans savoir où il est, où il va et quel sort l'attend.

Cette foule de non-combattants, à la suite des hommes d'armes, rendait les journées accablantes, absorbait les ressources, ruinait le territoire et créait aux croisés, bien qu'ils traversassent encore des contrées chrétiennes, des ennemis plus nombreux et non moins redoutables que les Turcs et les Sarrasins.

Un auteur contemporain (1) est loin de faire l'éloge des troupes du comte de Toulouse, mais c'est un homme du nord qui parle des hommes du midi, et, à ce titre, on ne saurait accorder la moindre foi à ses paroles ; car il existait alors une grande jalousie entre les nations d'en deçà et d'au delà de la Loire. Cependant il n'est pas inutile de savoir comment se jugeaient et s'appréciaient les deux principales fractions de cette armée immense.

« Autant, dit ce chroniqueur, la poule diffère du « canard, autant les Provençaux diffèrent des Francs « par leurs mœurs, le caractère et la nourriture. Gens « économes, inquiets et avides, âpres au travail, mais, « pour ne rien taire, peu belliqueux....., leur pré- « voyance leur fut bien plus en aide dans la famine que « tout le courage du monde à bien des peuples plus « guerriers. Pour eux, faute de pain, ils se contentaient « de légumes. Ils portaient à la main un long fer, avec « lequel ils cherchaient leur vie dans les entrailles de la « terre : de là ce dicton : *Les Francs à la bataille, les « Provençaux à la victuaille.* »

Ces reproches ne prouvent guère autre chose, sinon que les Provençaux se contentaient de peu pour vivre, et que, là où leurs compagnons de misère mouraient de faim, ils se procuraient, par leur intelligence, de

(1) Raoul de Caen. *Gest. Tancredi, etc.*, c. 61.

quoi pourvoir à leurs besoins. Quant à la bravoure, les faits démontrent suffisamment la partialité et l'injustice de l'historien de Tancrède.

Au reste, d'après le chapelain de Raymond de Saint-Gilles, les Languedociens et les Aquitains, car on le sait, ces peuples étaient compris dans ce qu'on appelait alors les Provençaux, endurèrent, en Dalmatie, malgré leur industrie et leur sobriété, des privations de tout genre. Ils mirent quarante jours à traverser cette province, dans la plus mauvaise saison de l'année. A leur approche, les habitants s'enfuyaient dans les bois, ne leur laissant ni bétail, ni grains, ni farines, de sorte que les soldats du comte de Toulouse se trouvèrent dans la situation la plus critique. Harcelés, en outre, constamment par une population barbare, les croisés n'avaient pas même la possibilité de poursuivre ces ennemis dans leurs retraites; pour cela il aurait fallu connaître les localités, et d'ailleurs un brouillard épais les enveloppait et le jour et la nuit. Malheur aux pèlerins qui tombaient au pouvoir des Dalmates! ils étaient massacrés sans pitié. Tout ce que put faire le comte de Toulouse, dans sa sollicitude pour les siens, ce fut de marcher à l'arrière-garde, et de ne dresser sa tente que lorsque son armée, une fois établie, ne craignait plus une attaque inopinée.

Ces précautions, et quelques exemples terribles sur des prisonniers, ne suffisaient pas néanmoins pour con-

tenir toujours des hommes aux yeux desquels les croisés n'étaient que les dévastateurs de leur patrie. Un jour, entre autres, Raymond, en franchissant un défilé formé de hautes montagnes, se vit assailli tout à coup par des forces si considérables, qu'il craignit un moment de ne pouvoir sortir du mauvais pas où il se trouvait engagé; il ne dut, en effet, son salut qu'à sa vieille expérience et à sa rare valeur. Enfin, après bien des souffrances et des pertes fort grandes, il parvint à gagner Scutari, capitale du roi d'Albanie, appelé Rodin.

Ce prince se montra d'abord très-peu favorable aux troupes chrétiennes, mais le comte de Toulouse, à force de présents, l'amena à consentir qu'il fût acheté des vivres dans ses États, et, grâce à ce secours, il put continuer sa route sur Durazzo.

Arrivé dans cette ville, Raymond se crut au terme de ses rudes épreuves. Il n'avait plus à traverser, pour atteindre Constantinople, que la Macédoine et la Romélie, provinces appartenant à Alexis Comnène, et où, par conséquent, il pensait être reçu en protecteur et en ami. Pourtant il était loin d'être hors des embarras et des périls.

Depuis longtemps déjà, l'empire d'Orient tombait en décadence; les Turcs et les Bulgares s'étaient emparés de l'Asie Mineure, et, chaque jour, l'empereur perdait quelque partie de son vaste territoire. Toutefois il lui restait la Grèce, la Macédoine, la Thessalie, la Thrace,

l'Illyrie, la nouvelle Epire et même l'île de Candie, alors fort importante; ses 200 lieues de côtes et sa position à égale distance de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie lui procurant un immense commerce.

Les révolutions de palais, qui, en moins de trente ans, avaient mis dix souverains sur le trône, semblaient avoir détruit chez les sujets, aussi bien que chez les maîtres, tout sentiment du devoir, toute idée de générosité et de justice. Constantinople, au lieu d'être l'héritière des vertus de l'ancienne Rome, était devenue, au contraire, le séjour de la frivolité et des plaisirs, du luxe et de la débauche. L'amour des lettres y conservait sa puissance, mais il avait dégénéré en un goût pour des controverses puériles semblables aux disputes oiseuses de l'ancienne Grèce. Les arts y étaient l'objet d'un culte fanatique, mais des prétentions ridicules en altéraient la pureté, et l'exagération leur ôtait ce qui en fait le charme. Là, cependant, tout rappelait les Praxitèle et les Phidias; là se voyait encore ce qui faisait l'admiration du beau siècle de Périclès; là subsistait une collection de manuscrits précieux dignes de rivaliser avec ceux de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, tandis que l'Europe entière possédait à peine un petit nombre de chefs-d'œuvre mutilés et n'avait que des copies inexactes ou incomplètes dues aux veilles et aux laborieux travaux de quelques moines. Les habitants, plongés dans les délices d'une vie paresseuse et molle, affectaient, à l'égard des étran-

gers, des formes polies et louangeuses fort contraires à l'opinion qu'ils avaient et des autres et d'eux-mêmes; car, à leurs yeux, tous les peuples de l'Occident, sans en excepter les Romains, étaient des barbares, dont les manières et le langage décelaient une ignorance grossière. Dans ces hommes corrompus par l'oisiveté et le faste asiatique, on eût difficilement reconnu une nation jadis brave et belliqueuse : la nécessité de se défendre contre les musulmans, toujours prêts à se ruer sur leurs voisins, pouvait seule leur rappeler, un moment, l'ardeur dont ils étaient animés autrefois; mais pour que ce feu, depuis longtemps éteint, pût jeter encore quelques étincelles, il fallait qu'un grand danger menaçât l'existence de l'empire.

Alexis Comnène, alors sur le trône de Constantinople, s'était adressé, comme nous l'avons vu, à Urbain II pour obtenir, par son entremise, d'être protégé contre les Infidèles. Lorsque la délivrance de la Palestine fut résolue, il promit de donner aux armées envoyées par l'Europe le passage sur ses États, de faciliter leurs opérations, et même de joindre ses forces à celles des chrétiens pour combattre un ennemi commun. Mais quand ce monarque eut appris par quels excès les croisés signalaient leur arrivée, quand il sut quelles multitudes fondaient de toutes parts sur son empire, il craignit que les chefs placés à la tête de cette foule indisciplinée, et dont plusieurs lui étaient connus par leur

ambition et leur audace, ne fussent tentés de mettre l'occasion à profit pour lui arracher des portions de son territoire. Ses appréhensions étaient d'autant plus excusables que Bohémond, prince de Tarente, le maître de la Pouille et de la Calabre, s'était joint aux croisés, suivi par son neveu Tancrède, l'un des guerriers les plus renommés de l'époque, et par un grand nombre de seigneurs de ses États. Or Bohémond était le fils et l'héritier de Robert Guiscard, son adversaire déclaré; ce prince normand, qui, non content d'avoir conquis presque tout le royaume de Naples, avait cherché à soumettre l'empire d'Orient à sa domination, et ne s'était désisté de ses desseins qu'à la suite de deux batailles perdues. Bohémond devait donc, par sa présence, réveiller les craintes de Comnène, car il le savait, comme son père Guiscard, brave, entreprenant et dévoré de la soif des conquêtes. Il n'ignorait pas non plus que, lorsque le comte de Flandre et le duc de Normandie étaient venus en Calabre dans l'intention de s'embarquer sur le golfe de Tarente, Bohémond s'était hâté de lever le siége d'Amalfi et n'avait pas hésité à sacrifier une place du plus haut intérêt pour lui, au désir de prendre immédiatement une part active à la croisade.

D'un autre côté, le comte de Toulouse inspirait aussi d'assez vives inquiétudes à l'empereur. Raymond avait fait vœu de ne pas revoir sa patrie; il était adoré de ses soldats; de nombreux exploits illustraient déjà son nom;

il n'en fallait pas tant pour ajouter encore aux alarmes d'un prince dont le caractère était naturellement soupçonneux et peu porté à croire à la sincérité et au désintéressement.

Alexis, pour conjurer les périls qui semblaient le menacer, eut recours à son moyen de défense ordinaire, c'est-à-dire à la ruse ; et, tout en assurant les chrétiens de son concours le plus actif, il ordonna secrètement, dans ses provinces, non pas de venir en aide aux croisés, mais de leur créer, au contraire, toutes les difficultés propres à retarder leur marche, à les décourager et à les affaiblir.

Les obstacles, au lieu de s'aplanir devant Raymond de Saint-Gilles, se multipliaient donc sans cesse, et, tandis qu'il devait s'ouvrir un chemin avec son épée, il recevait, des officiers de l'empire et de l'empereur lui-même, des témoignages empressés de service et de dévouement. Ce monarque poussa la dissimulation jusqu'à lui envoyer des ambassadeurs pour le féliciter de son arrivée, et la lettre dont il les chargea fait voir sous quels dehors simples et affectueux il savait cacher d'odieux calculs.

« Il y a longtemps, mon très-cher comte, lui écri-
« vait-il, que la réputation de votre prudence et de votre
« probité nous est connue, et votre mérite nous en-
« gage à vous donner des marques particulières de
« notre amitié. Nous vous attendons avec impatience,

« dans le désir où nous sommes de conférer avec vous « sur les affaires de notre empire. Nous vous exhortons « donc de venir au plus tôt, et vous devez être assuré « que nous vous ferons une réception des plus favo- « rables. Nous vous prions de conduire votre armée « sur nos terres sans désordre et sans tumulte. Nous « avons ordonné à ceux qui vous remettront cette « lettre de vous faciliter le passage et de vous pro- « curer, à bon marché, les vivres dont vous aurez « besoin. »

Raymond entrait dans la Macédoine au moment où lui parvenaient ces assurances amicales ; mais, au lieu de trouver des habitants disposés en sa faveur, il se vit en butte à une population hostile, qui agit envers lui comme l'avaient fait les Dalmates. Plusieurs de ses chevaliers périrent dans les engagements qui se succédaient sans cesse, et l'évêque du Puy lui-même, pour s'être écarté un peu de l'armée, dans l'intention de chercher un gîte, eût succombé infailliblement, si l'on ne fût accouru assez tôt pour l'arracher des mains déjà prêtes à le massacrer. Blessé grièvement, il ne put aller plus loin et dut rester à Salonique sous la protection d'une force suffisante.

Obligé de combattre chaque jour, Raymond arriva ainsi à Rosso, petite ville entourée de murs, où on le salua d'une grêle de traits et de pierres. Irrité de tant d'obstacles, et surtout de tant de perfidie, il se décida

à emporter cette ville d'assaut, et il l'enleva aux cris mille fois répétés de *Toulouse!*

Continuant ensuite sa route, à peine vingt-cinq lieues le séparaient-elles encore de Constantinople, lorsque des troupes d'Alexis Comnène tombèrent sur lui inopinément, sous prétexte d'user de représailles à son égard. Quoique loin de s'attendre à une semblable attaque, les croisés repoussèrent cependant les impériaux de manière à les faire repentir de leur action déloyale, et ces derniers, après avoir perdu beaucoup de monde, se virent contraints à une retraite honteuse.

Alexis avait prévu le cas où ses troupes seraient défaites, et s'était ménagé une excuse : il blâma les chefs qui, selon lui, avaient désobéi à ses ordres; désavoua très-haut leur conduite; expédia sur-le-champ des officiers à Raymond, pour l'engager à hâter sa marche et à le rejoindre sans retard, afin de discuter ensemble les opérations contre les Infidèles, ne voulant rien décider, assurait-il, sans sa participation et ses conseils.

Raymond ne pouvait être encore la dupe de ce langage; toutefois, après avoir assez rudement accueilli les envoyés de l'empereur, il céda à leurs instances, et, laissant son armée, il partit pour Constantinople presque sans aucune suite.

A son arrivée, Alexis le reçut avec les plus grands honneurs et lui prodigua de vives protestations d'amitié;

mais le comte ne tarda pas à savoir quel était le but de ces démonstrations si peu sincères.

L'empereur avait obtenu déjà des autres chefs des armées chrétiennes qu'ils lui rendraient hommage et lui prêteraient serment de fidélité; et il attachait d'autant plus d'importance à amener le comte de Toulouse à donner aussi cette preuve de soumission, qu'il le redoutait davantage, et craignait qu'il n'usât de sa puissance pour s'emparer, sinon des provinces soumises à son autorité, du moins de celles qui, ayant appartenu à l'empire, viendraient à être reconquises sur les Sarrasins pendant le cours de la guerre. Aux premières ouvertures d'Alexis à ce sujet, Raymond répondit : « Je suis venu « avec l'intention de servir Dieu seulement, et je ne « reconnaîtrai pour seigneur que celui dont la gloire « m'a fait quitter ma patrie et mes États. Cependant, si « l'empereur veut se mettre à la tête des croisés, je « servirai volontiers sous ses enseignes avec tous les « chevaliers amenés par moi. »

Ces paroles ne satisfirent pas Alexis Comnène : ce prince ne se souciait nullement de quitter Constantinople dans des circonstances qui lui paraissaient des plus critiques; et, pour motiver son refus de marcher contre les Infidèles, il prétendit qu'étant menacé par les Hongrois et par d'autres peuples barbares il lui était impossible, dans un pareil moment, de songer à s'éloigner de sa capitale. D'un autre côté, ce monarque astucieux, connais-

sant le caractère ferme du comte de Saint-Gilles, pensa que, pour vaincre son opposition, il n'était d'autre moyen que de lui ôter de son importance en affaiblissant son armée. Par suite de ce calcul odieux, le jour même où il lui parlait de son affection et lui offrait ses services, il ordonnait en secret à ses généraux d'aller surprendre les troupes toulousaines, s'imaginant que, privées de leur chef et sans défiance, elles seraient aisément battues et détruites. En effet, l'armée du comte, sans le moindre soupçon à l'égard des impériaux, avait cru toute mesure de sûreté inutile : une agression si peu attendue la mit donc d'abord dans le plus grand désordre ; mais, revenue bientôt de son épouvante, elle finit par prendre à son tour l'offensive, et elle repoussa vigoureusement les Grecs qui, cette fois encore, furent punis de leur trahison en éprouvant des pertes considérables.

Quoique l'avantage fût resté aux croisés, tant de misères, de fatigues, de traverses de toute sorte jetèrent un tel découragement parmi eux, que, sans les exhortations des évêques, tous les soldats auraient abandonné immédiatement leurs étendards. Ce fut seulement en mettant sous leurs yeux la honte qui allait s'attacher à leur désertion, et les difficultés sans nombre qui rendraient leur retour en France inexécutable, que l'on parvint à empêcher la désorganisation de pénétrer dans tous les rangs.

De son côté, Raymond, en apprenant le nouvel acte

de perfidie de Comnène, reconnut la faute qu'il avait faite en se livrant, pour ainsi dire, à sa merci. Hors d'état de tirer vengeance de cette conduite déloyale, il s'adressa aux autres chefs des armées chrétiennes, comptant les trouver aussi disposés que lui à punir ce dernier outrage ; mais ces princes, dont les troupes étaient déjà de l'autre côté du Bosphore, pouvaient difficilement revenir sur leurs pas pour s'engager dans une querelle particulière. D'ailleurs Alexis cachait toujours ses intentions coupables sous les meilleures paroles : il présentait comme excuse les excès des croisés, la nécessité pour ses troupes d'opposer, en pareil cas, la force à la force ; il témoignait publiquement son chagrin d'un conflit si malheureux, et il offrait, bien qu'il eût eu lieu contre sa volonté, de payer les dommages causés par ce malentendu regrettable. La chose tourna donc en négociation, et l'empereur, fort intéressé à lui voir suivre cette marche, appela à sa cour Godefroy, le comte de Flandre et Bohémond, pour l'aider à mettre fin à ce différend (1).

Ces trois princes s'employèrent fort activement à apaiser la colère du comte de Toulouse ; ils convinrent d'abord que l'insulte leur était commune et que, dans d'au-

(1) Bohémond, qui s'était embarqué à Brindes, arriva à Constantinople en même temps que le comte de Vermandois et le comte de Flandre.

tres circonstances, ils seraient les premiers à en exiger une réparation éclatante ; toutefois ils lui rappelèrent l'obligation dans laquelle ils étaient de sacrifier à une cause sainte les sujets de mécontentement les plus sérieux ; car, s'ils devaient se déclarer contre l'empereur, il leur faudrait ne plus penser au grand dessein qui leur avait fait prendre les armes.

Cette raison suffisait seule pour ramener un noble cœur à des idées pacifiques : Raymond s'avoua la nécessité d'oublier des injures personnelles quand il s'agissait de combattre pour l'Europe chrétienne, et il fit preuve, en cette occurrence, de tant d'élévation dans ses sentiments, qu'Alexis, malgré son naturel méfiant et craintif, subjugué par l'influence qu'exerce toujours une âme généreuse, s'attacha, dès lors, à conquérir son amitié, le combla de présents, et, jusqu'à la fin de sa vie, lui montra l'estime la plus haute et la confiance la plus entière.

Néanmoins ce monarque ne renonça pas à obtenir du comte de Toulouse l'*hommage* et le *serment de fidélité ;* mais, convaincu de l'inutilité des offres les plus flatteuses sur un esprit si droit et si positif, il eut recours à l'intervention de Bohémond, qui, séduit par ses largesses et ayant montré sur ce point une condescendance peu scrupuleuse, mettait pour sa propre réputation beaucoup de prix à fléchir la résistance opposée par Raymond. En effet, le prince de Tarente sut agir assez adroitement

près du comte de Saint-Gilles pour l'amener enfin à jurer à Alexis Comnène « qu'il défendrait toujours et contre « tous son honneur et sa personne. »

Ce n'était pas là ce que désirait l'empereur. Raymond, par ce serment, semblait plutôt lui accorder sa protection que se soumettre à son autorité. Pourtant Alexis, malgré toute son habileté, ne put obtenir autre chose de ce caractère inflexible, et Raymond répondit aux nouvelles négociations tentées à ce sujet près de lui : « qu'on lui couperait plutôt la tête que de le faire « consentir à l'hommage qu'on s'obstinait à lui de- « mander. »

Au lieu de reconnaître combien cette conduite, de la part du comte de Toulouse, était loyale et honorable, Michaud, dans son *Histoire des croisades*, dit « que, « pour faire plier l'orgueil de Raymond et de ses Pro- « vençaux, l'empereur fut obligé de s'humilier devant « lui ; qu'il flatta tour à tour leur vanité et leur avarice, « et qu'il s'occupa plus de leur montrer ses trésors « que ses armées. » On pourrait croire, d'après cela, que, gagné à prix d'or, Raymond finit par se rendre aux instances d'Alexis Comnène : il n'en fut rien cependant, et l'on s'explique d'autant moins le blâme injuste caché sous ces paroles, que, si le comte de Toulouse se refusa à une concession à laquelle s'étaient soumis tous les princes, même les plus superbes, à l'exception, toutefois, de Tancrède, lui seul, parmi eux, resta constam-

ment fidèle à sa parole, et ne manqua jamais à aucune de ses obligations envers l'empereur.

Afin de rassurer les croisés sur ses intentions futures, Alexis Comnène s'engagea, par un traité écrit de sa main, à les seconder dans toutes leurs entreprises (1), et, pour dissiper jusqu'au moindre doute sur cette promesse, il leur donna en otage son gendre et son neveu (2).

Les princes ne pouvaient exiger davantage ; tranquilles de ce côté, ils furent rejoindre leurs troupes campées déjà sur différents points de l'Asie Mineure, ce pays autrefois si célèbre, et où commandaient alors les Turks Seldjoukides (3). Quant à Raymond, se rendant au désir du monarque grec, il demeura quelques jours encore près de lui, recevant, et des grands et du peuple, des témoignages de considération et de respect.

Nous voyons, dans l'histoire d'Alexis, écrite par Anne Comnène, sa fille, combien les belles qualités de Raymond furent appréciées à la cour de Constantinople, et quelle affection le monarque conçut, dès ce moment, pour un prince qu'il avait tant redouté d'abord (4).

(1) Le 1er mai 1097.

(2) Chron. maléac., p. 214.

(3) Ces peuples féroces, sortis des vastes plaines qui s'étendent au nord-est de la mer Caspienne, avaient envahi, quelques années auparavant, l'Asie occidentale.

(4) Il y a, dans l'*Alexiade*, de la boursouflure et quelques erreurs de

« L'empereur, dit l'auteur de l'*Alexiade*, ne voulut « pas le laisser partir, parce qu'il l'aimait plus que tous « les autres princes, tant pour sa rare prudence et « la pureté de ses mœurs que pour sa candeur et sa « sincérité, rien n'étant capable de le faire user de « dissimulation ou de mensonge. Les excellentes qua- « lités qui faisaient briller le comte de Saint-Gilles « parmi les chefs de la croisade comme le soleil parmi « les étoiles lui méritèrent l'amitié la plus tendre « d'Alexis, qui lui confia tous ses secrets et lui ouvrit « son cœur dans plusieurs conférences particulières. « Il lui fit part, entre autres choses, de ce qui devait, « selon lui, arriver aux croisés, et lui donna, à ce sujet, « de très-bons conseils. Il le pria surtout de veiller sur « la conduite de Bohémond, dont il avait sujet de se dé- « fier, de lui en donner des nouvelles, et de l'empêcher « de rien entreprendre qui pût être préjudiciable à « l'empire. »

Déjà nous avons reproché à Michaud, cet auteur habituellement si consciencieux et si vrai, de s'être laissé égarer en cédant au sentiment de préférence ou de répulsion que l'on éprouve, malgré soi, à la lecture de l'histoire, pour les personnages qu'elle met en scène. Il ne s'est pas surtout tenu assez en garde contre la

dates; mais cet ouvrage n'en est pas moins très-précieux, étant dû à un témoin oculaire très-bien renseigné sur tous les faits et qui nous les a transmis avec un soin minutieux.

rivalité des chroniqueurs nés dans les provinces du nord, et ceux qui appartenaient aux contrées méridionales. Porté à croire toutes les assertions des premiers, il montre une grande injustice envers les Provençaux en général, et particulièrement envers le comte de Toulouse, prince remarquable et par l'élévation de son caractère et par l'héroïsme de sa conduite. Le passage de l'*Alexiade*, cité par nous, lui a fourni encore l'occasion de dire : « Tandis que Raymond s'abaissait devant un monarque « étranger, les courtisans de Byzance répétaient avec « emphase qu'il s'élevait au-dessus de tous les autres « chefs de la croisade, comme le soleil parmi les « étoiles. »

Jamais blâme fut-il donné avec moins de raison ? On sait de quelle manière le comte de Toulouse *s'était abaissé* devant Alexis. D'un autre côté, l'éloge qui blesse si vivement notre savant écrivain ne vient pas des *courtisans de Byzance*, mais d'Anne Comnène, la fille du monarque, dont le style, empreint, il est vrai, de l'exagération de l'époque, ne reproduisait pas seulement les opinions des courtisans, mais celles de tous les hommes importants et en position de bien voir.

Cependant ce n'était pas assez d'attribuer à Raymond un rôle si contraire à la vérité ; Michaud prend acte de cette autre phrase : « *Il le pria surtout de veiller sur la « conduite de Bohémond*, » pour faire du comte de Toulouse le délateur de ses frères d'armes. « Par ses

« faveurs, ajoute-t-il, par ses louanges adroitement « distribuées, l'empereur avait fait naître la jalousie « parmi les croisés. Raymond de Saint-Gilles s'était « déclaré contre Bohémond, dont il révélait les projets « à Alexis. »

Quoi ! ce preux dont la loyauté, reconnue même de ses ennemis, était chantée par tous les ménestrels, dont la franchise, un peu trop rude, était devenue un des plus grands sujets d'accusation contre lui, le voilà transformé en un flatteur complaisant et soumis, cherchant à découvrir les desseins de ceux qui combattaient à ses côtés, pour les dévoiler à un maître !... Nous expliquerons d'une manière fort différente ces paroles de l'*Alexiade*.

Alexis Comnène, ayant, en quelque sorte, acheté les services de Bohémond en lui abandonnant une partie de ses trésors, devait, par ce fait même, avoir très-peu d'estime pour sa personne, et moins encore de confiance dans ses assurances pour l'avenir. Il savait, d'ailleurs, que le duc de Tarente avait quitté ses États d'Italie, dans l'unique espoir d'en conquérir de plus considérables ; et, connaissant son ambition et son manque de foi, tout concourait à lui inspirer de vives craintes sur la manière dont il en agirait à son égard. Raymond, au contraire, était, à ses yeux, sévère pour lui comme pour les autres, incorruptible, équitable ; sûr de la sincérité de ses promesses, Alexis, en homme sage, mit entre ses mains des

intérêts qui n'étaient pas les siens seulement, mais ceux de bien des peuples et de l'Europe entière. En effet, on comprendra qu'il devenait d'une haute importance de rendre à l'empire le territoire et les places qu'il avait perdus, afin d'élever une barrière imposante entre les musulmans et les chrétiens ; tandis que de petits États, créés par des ambitieux, comme Bohémond, au centre de l'Asie Mineure ou de la Syrie, ne pouvaient jouer jamais le moindre rôle, par leur isolement et leur faiblesse, dans la grande lutte qui allait s'engager entre l'Orient et l'Occident.

La recommandation d'Alexis honorait donc celui à qui elle était faite, et, si l'un de nos premiers historiens y a vu une tache pour le caractère du comte de Toulouse, cela nous prouve que l'esprit le plus éclairé et le jugement le plus droit se laissent parfois entraîner par des préventions irréfléchies et injustes.

Raymond, libre enfin de quitter Constantinople, s'empressa de rejoindre ses troupes qui, depuis plusieurs jours, avaient franchi le Bosphore, et dont une portion s'était même déjà mise en marche, à la suite des autres armées, sous la conduite de Guillaume, comte de Forez, de Gaston de Béarn, de Gérard de Roussillon, et de Raymbaud, comte d'Orange.

Les princes ayant résolu d'entreprendre d'abord le siége de Nicée, Raymond, à la tête de ses forces, arriva devant cette place le 16 mai 1097 ; il avait avec lui

l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, qui, rétabli de ses blessures, voulut partager constamment les fatigues et les dangers de cette guerre.

Nicée, capitale de la Bithynie, était une des principales villes de l'Asie. Sa double ceinture de murailles, sur lesquelles pouvaient rouler des chars; ses tours, au nombre de trois cent soixante-dix, et ses larges fossés remplis d'eau, la faisaient considérer, en Orient, comme un boulevard contre lequel se briseraient toutes les forces de la terre. Du haut des formidables remparts de cette place, les belliqueux Seldjoukides semblaient menacer l'empire grec, qui un jour, en effet, devait succomber devant leur valeur impétueuse.

Kilidji Arslan, prince de Nicée, longtemps enfermé dans une forteresse, et élevé au milieu des troubles et des guerres civiles, avait acquis à l'école du malheur les deux qualités nécessaires pour triompher de la mauvaise fortune : la volonté et le courage. Loin de se laisser abattre à l'annonce des armées innombrables qui s'avançaient contre lui, il s'appliqua à ajouter encore aux défenses de Nicée, point sur lequel les croisés devaient nécessairement diriger leurs premiers efforts, et il se hâta d'appeler à son secours et ses alliés et ses sujets. Non-seulement toutes les provinces de l'Asie Mineure répondirent à cet ordre, mais de la Perse même il accourut de nombreux défenseurs de l'islamisme.

Nicée, par les avantages de sa situation, pouvait faire une résistance très-longue. D'un côté, un sol accidenté et difficile la protégeait; de l'autre, c'est-à-dire vers le sud et l'ouest, son enceinte était couverte par le lac Ascanius. Le sultan, après avoir mis dans cette ville une garnison d'élite, alla prendre position, avec tout son monde, sur les hauteurs voisines, de manière à ne pas perdre de vue ses adversaires, à étudier leurs intentions, et à être en mesure de profiter de leurs fautes.

Quel spectacle ce dut être pour lui, lorsque, du sommet de ces monts, formant comme un immense amphithéâtre, il vit cent mille cavaliers recouverts d'armures resplendissantes, s'approcher en ordre et en silence, et au delà de ces colonnes recouvertes d'acier, qui renvoyaient au soleil ses rayons brisés et diffus, marcher cinq cent mille fantassins (1), dont les masses noires et profondes cachaient aux yeux la terre, jusque-là où le ciel lui traçait au loin des bornes.

Kilidji, cependant, doué d'un caractère résolu, ne se montra ni surpris ni ébranlé. Soutenu par la pensée des devoirs que lui imposait son nom, rassuré par les ressources qu'il savait trouver dans sa vaillance, il ne désespéra ni de son pays ni de sa destinée.

(1) Nous avons dit que les croisés, au moment de leur départ, comptaient environ *400,000* hommes; mais, en traversant l'Europe, ils furent renforcés et par des populations entières et par un grand nombre de troupes.

Les croisés, parmi lesquels on comptait tant de nations différentes de mœurs et de langage, campèrent dans une plaine entourée de collines et coupée par des ruisseaux. Bohémond et Tancrède se placèrent au nord de Nicée; Godefroy, Baudouin et Hugues, occupèrent la partie orientale. Quant à Raymond, appelé avec instance par ces princes, qui s'attendaient à un engagement prochain, il marcha jour et nuit pour les rejoindre, et s'établit, en arrivant, du côté du midi, c'est-à-dire vers le lac Ascanius.

A peine venait-il de déployer ses tentes, que le sultan, pour cacher ses véritables desseins, fit attaquer Godefroy par un corps peu nombreux, et tandis que l'attention des chrétiens se portait vers ce point, il se précipita sur le comte de Toulouse, avec la rapidité de la foudre, à la tête de cinquante mille hommes de cavalerie, précédés de dix mille archers. Les Provençaux, étonnés d'un mouvement si rapide et si imprévu, ne purent résister au choc de l'ennemi, et se mirent en désordre; mais Raymond et Adhémar parvinrent à les rallier, et alors eut lieu une mêlée terrible. « Ils se joignirent, dit « Matthieu d'Edesse, qui nous raconte cette bataille (1), « avec une égale furie. On voyait partout briller les « boucliers et les casques; on entendait le choc des

(1) Manuscrit arménien de la bibliothèque impériale, n° 99, traduction de Cirbied.

« cuirasses et des lances ; l'air retentissait de cris per-
« çants ; les chevaux, effrayés, reculaient au bruit des
« armes, au sifflement des flèches ; la terre tremblait
« sous les pas des combattants, et la plaine était hérissée
« de javelots. »

Enfin, Bohémond étant accouru, les chrétiens obtinrent à leur tour l'avantage, et, s'attachant alors aux traces des Infidèles, ils ne cessèrent de les poursuivre que lorsque ceux-ci eurent gagné les montagnes qui leur servaient d'asile.

Kilidji Arslan savait tenir tête à la fortune ; il harangua ses soldats, leur fit voir qu'il s'agissait, pour eux, de leur religion, de leur patrie, de leurs familles ; il leur parla ensuite de l'indiscipline qui devait régner parmi des étrangers venus de tant de pays divers, du riche butin à obtenir pour prix de leur victoire ; en un mot, il sut si bien ramener la confiance parmi les musulmans, qu'ils demandèrent à retourner au combat, et le lendemain ils se trouvèrent de nouveau en présence des armées chrétiennes.

Cette seconde bataille fut longue et acharnée, elle dura depuis la naissance du jour jusqu'à la nuit. Les Turks montrèrent dans cette action autant d'audace que de ténacité ; mais, malgré les plus héroïques efforts, Kilidji Arslan, après avoir sacrifié inutilement quatre mille des siens, dut enfin se résoudre à la retraite, laissant, en

outre, un grand nombre d'hommes au pouvoir des chrétiens, ce qui jeta beaucoup de découragement parmi ses troupes. Pourquoi cette victoire, peu glorieuse au reste, si l'on compare la force numérique des croisés à celle des musulmans, fut-elle souillée par un acte de barbarie que, pour l'honneur de l'humanité, on voudrait n'avoir pas à reproduire? Mille têtes des Sarrasins prisonniers furent adressées en présent à l'empereur, et, à l'aide des mangonneaux (1), on en lança d'autres encore dans la place pour annoncer à la garnison la défaite du sultan.

Kilidji Arslan, après ce nouvel échec, abandonna à elle-même la ville de Nicée, où étaient cependant ses femmes et ses trésors, et il courut chercher, parmi les populations voisines, des secours sans lesquels il ne pouvait plus espérer arrêter la marche des chrétiens.

Ceux-ci, débarrassés d'un adversaire qui, en les menaçant sans cesse, paralysait la plus grande partie de leurs forces et entravait leurs opérations, profitèrent de son éloignement pour pousser avec vigueur l'attaque de la forteresse. Appelant à leur aide toutes les machines qu'ils tenaient des anciens, les tortues, les balistes, les catapultes, et se conformant aux conseils des Grecs, beaucoup plus entendus que les Latins dans l'art des siéges, ils battirent, jour et nuit, les murailles

(1) Machine qui envoyait au loin des traits et des pierres

de Nicée. Cependant les Infidèles se défendaient avec habileté et vigueur, et depuis un mois aucun avantage marquant n'avait été obtenu.

Au commencement de juin, arriva le duc de Normandie, suivi des comtes de Blois et de Chartres, qui s'étaient embarqués en Calabre. Ainsi tout ce que l'Occident avait envoyé à la conquête de l'Asie, c'est-à-dire près de sept cent mille individus, en y comprenant les femmes, les enfants, les vieillards, les religieux de toute sorte, venus à la suite des armées, se vit amoncelé devant la capitale de la Bithynie, comme les eaux d'un fleuve grossi par les orages qu'une digue puissante et contient et refoule.

Il serait difficile de dire les exploits dont ce petit coin de terre devint alors le théâtre ; d'ailleurs ces détails, de nature à fournir matière à plus d'un poëme épique, nous éloigneraient trop de notre sujet. Cependant nous ne pouvons résister au désir de parler d'un Sarrasin, cité par Guillaume de Tyr (1), qui, par sa conduite digne des héros d'Homère, nous fait connaître le caractère de cette lutte presque fabuleuse. Toujours au poste le plus périlleux, ce guerrier intrépide excitait l'étonnement des chevaliers par la force de son bras et la sûreté de ses coups. Jamais un de ses dards n'était détourné de sa route, et jamais en atteignant le but il

(1) *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum, etc., etc.*, lib. 3.

ne manquait d'apporter la mort. Lorsque ce vaillant soldat avait épuisé son carquois, tout devenait en ses mains des armes redoutables et terribles. Un jour qu'il se trouvait sur une des portions de l'enceinte attaquée par le comte de Toulouse, ceux qui étaient chargés de la défendre furent pris d'épouvante et s'enfuirent précipitamment. Loin de suivre ce lâche exemple et de songer à se mettre à couvert, lui, resté toujours sur la plate-forme, continua à repousser les tentatives de ses innombrables assaillants ; n'ayant plus ni flèches ni aucune espèce de projectiles, il démolissait la muraille pour en précipiter les débris sur les chrétiens. Sa voix retentissante défiait ses adversaires, et, se riant de leurs menaces, il se plaisait à irriter leur fureur par des paroles de haine et de mépris. Les croisés, stupéfaits de tant d'audace, croyaient entendre un des fils de Bélial bravant encore et les hommes et le ciel. L'armée entière, comme si elle n'eût eu d'autre ennemi à combattre et à vaincre, fit pleuvoir sur lui des milliers de traits à la fois; mais, semblable à ces êtres dont l'essence n'a rien de terrestre, tout couvert de sang et hérissé de flèches enfoncées dans ses chairs, il continua froidement à maîtriser la multitude furieuse acharnée contre sa personne seule. Godefroy, attiré par les clameurs tumultueuses qui s'élevaient de ce côté, ne put concevoir d'abord comment l'attention générale était concentrée sur un point en apparence sans défen-

seurs ; enfin, découvrant l'obstacle contre lequel venaient se briser tant d'efforts, d'une main ferme et expérimentée il décocha de son arbalète un trait qui mit fin à des jours dignes d'une destinée moins fatale.

La résistance des habitants de Nicée tenait surtout à la facilité dont ils avaient été en possession jusque-là, de recevoir des vivres et des renforts par le lac Ascanius ; mais les croisés, à l'aide des bateaux que leur fournirent les Grecs, ayant ôté aux musulmans tout moyen de communication avec l'intérieur du pays, la position de la garnison commença à devenir de plus en plus difficile.

Le comte de Toulouse, pour décider la reddition de la place, fit construire, avec de très-gros madriers, une espèce de forteresse mobile, recouverte d'un cuir épais ; elle portait, dans sa partie supérieure, deux mangonneaux et pouvait contenir un bon nombre de soldats. On roula cette machine près d'une des tours les plus importantes de l'enceinte, et, tandis que les catapultes foudroyaient de leurs projectiles ceux qui se présentaient sur les murailles, les hommes sapaient en même temps les fondations de l'ouvrage. Cette tour, quoique des plus solides, finit par s'écrouler au milieu d'une nuit ; et le bruit de sa chute retentit au loin d'une manière si effrayante, que les troupes chrétiennes et musulmanes crurent un moment qu'un tremblement de terre menaçait de les écraser ou de les engloutir.

Raymond s'occupa aussitôt de faire combler le fossé, déjà presque rempli par cet éboulement considérable ; mais, au moment où il donnait les derniers ordres pour l'assaut qui devait lui livrer Nicée, il resta confondu en voyant flotter sur les remparts les étendards d'Alexis Comnène.

L'empereur, tout en ayant refusé de se mettre à la tête des croisés, avait fait marcher avec eux un faible détachement de ses troupes, beaucoup moins pour servir réellement en qualité d'auxiliaires que pour suivre les opérations, voir ce qui se ferait, et être à même de profiter des circonstances que le hasard lui rendrait favorables.

Le chef de ce petit corps, après avoir reconnu la détresse des assiégés, s'était hâté d'envoyer secrètement un de ses officiers dans la ville, pour faire comprendre à la garnison et le péril de sa situation et l'avantage qu'il y aurait pour elle de traiter avec les Grecs, dont elle connaissait les sentiments humains, au lieu de se rendre à des nations barbares, signalées par leur indiscipline, leur cruauté et leur manque de foi.

Tous les princes ne se montrèrent ni moins surpris ni moins courroucés que Raymond de la ruse employée par Alexis pour leur enlever le prix de leur conquête. Plusieurs d'entre eux s'étaient partagé d'avance les richesses qu'ils n'ignoraient pas avoir été déposées dans

Nicée par le sultan, et leur indignation les eût portés sans doute à quelque extrémité fâcheuse, si l'empereur, en politique habile, ne fût parvenu à les apaiser par ses louanges et à les gagner par ses largesses.

Cependant l'armée, mécontente du rôle que lui avait fait jouer le monarque grec, ne savait s'il lui fallait se plaindre ou se féliciter de sa victoire ; mais le soldat est oublieux de sa nature, et quelques moments passés dans l'abondance chassèrent de son esprit le souvenir de la blessure faite à son amour-propre et à son intérêt.

Le 29 juin (1), les chrétiens poursuivirent leur route à travers les montagnes de l'Asie Mineure. Kilidji Arslan, qui ne songeait qu'à se venger de ses revers, avait mis le temps à profit. A la tête de cent cinquante mille hommes réunis par son activité infatigable, il se porta, près de Dorylée, dans une vallée de la petite Phrygie que devaient traverser les croisés. Ceux-ci s'étaient partagés en deux colonnes : l'une commandée par Godefroy, Hugues, le comte de Flandre, Raymond et Adhémar ; l'autre par Bohémond, Tancrède et le duc de Normandie. C'est sur cette dernière colonne, marchant à la droite de la première, et à quatre ou cinq lieues d'elle, que le sultan se décida à se porter, dans l'espoir de la battre et de la détruire avant que celle de

(1) Quelques auteurs disent le 20 du même mois.

gauche, avertie de son attaque, n'eût le temps d'arriver à son aide.

Effectivement, le 1er juillet, les chrétiens, après avoir passé la nuit dans une vallée qu'Albert d'Aix appelle Dogorganhi (1), furent réveillés par un bruit sourd et prolongé, semblable à celui qui précède la tempête, et bientôt des nuages de poussière, dont les tourbillons épais interceptaient les premières clartés du jour, leur annoncèrent la présence d'un ennemi qu'ils croyaient en fuite, et pour longtemps encore dans l'impossibilité de rien entreprendre contre eux.

Laissons l'auteur de l'*Histoire des croisades* raconter les phases diverses de cette action mémorable, où le comte de Saint-Gilles (2) contribua si puissamment à changer une journée désastreuse en une brillante victoire.

« Bohémond, devenu le chef de l'armée (3), au « milieu du péril, se hâta de faire les dispositions « nécessaires pour recevoir les Turcs. Le camp des « chrétiens était défendu d'un côté par la rivière (4), « de l'autre par un marais couvert de roseaux. Le « prince de Tarente se fait entourer de chariots et de

(1) Les historiens latins la désignent tous sous le nom de Gorgani.

(2) *Hist. des crois.*, t. 1er, liv. II, p. 199 et suiv.

(3) Cette expression est inexacte; il n'était le chef que de la portion de l'armée détachée sur la droite.

(4) On croit que ce cours d'eau est le Bathis des anciens.

« palissades faites à la hâte avec des pieux qui ser-
« vaient à dresser les tentes. Il assigne ensuite les
« postes à l'infanterie, et fait placer au milieu d'elle
« les femmes, les enfants et les malades. La cavalerie,
« divisée en trois corps, s'avance à la tête du camp, et
« se prépare à disputer le passage de la rivière. L'un
« de ces corps était commandé par Tancrède et Guillaume
« son frère, l'autre par le duc de Normandie et le
« comte de Chartres. Bohémond, qui commande le
« centre, se place avec ses cavaliers sur une hauteur
« d'où il peut tout découvrir, et suivre l'ordre du
« combat.

« A peine le prince de Tarente a-t-il achevé ses
« préparatifs, que les Sarrasins, en poussant de grands
« cris, descendent des montagnes, et, lorsqu'ils sont
« arrivés à la portée de l'arc, ils font pleuvoir une
« grêle de traits sur les chrétiens. Cette décharge fait
« peu de mal aux cavaliers défendus par leurs boucliers
« et leurs armures, mais elle blesse un grand nombre
« de chevaux qui portent le désordre dans les rangs ;
« les archers, les frondeurs, les arbalétriers répandus
« çà et là sur les flancs de l'armée chrétienne ne pou-
« vaient renvoyer aux Turcs tous les traits qui leur
« étaient lancés. Les cavaliers étaient impatients de se
« servir de la lance et de l'épée ; les plus ardents tra-
« versèrent imprudemment la rivière en fondant sur
« les Sarrasins ; mais ceux-ci se présentent devant eux,

« ils ouvrent leurs rangs, se dispersent, se rallient à « quelque distance, et obscurcissent l'air d'une nou- « velle nuée de flèches. La rapidité de leurs chevaux « les seconde dans leurs évolutions, et les dérobe à la « poursuite des croisés qu'ils combattent en fuyant.

« Cette manière de combattre était toute à l'avantage « des Turcs; les dispositions faites dans l'armée chré- « tienne, avant la bataille, devenaient inutiles. Chaque « chef, chaque cavalier ne prenait plus conseil que de « lui-même, et s'abandonnait à son ardeur. Les chré- « tiens combattaient en désordre sur un terrain qu'ils « ne connaissaient point; les plus braves coururent les « plus grands dangers. Robert de Paris fut blessé mor- « tellement après avoir vu tomber à ses côtés quarante « de ses compagnons. Guillaume, frère de Tancrède, « tomba percé de flèches. Tancrède lui-même, dont la « lance était brisée, et qui n'avait plus pour défense « que son épée, ne dut son salut qu'à Bohémond, qui « vint à son secours et l'arracha des mains des Infi- « dèles.

« Pendant que la victoire restait incertaine entre la « force et l'adresse, entre l'agilité et la bravoure, de « nouvelles troupes de Sarrasins descendirent des mon- « tagnes et vinrent se mêler au combat. Le sultan de « Nicée profita du moment où la cavalerie des croisés « résistait avec peine au choc de l'armée turque pour « attaquer leur camp. Il fait mettre l'épée à la main à

« l'élite de ses soldats, traverse la rivière, et renverse « toutes les barrières qui s'offrent devant lui. En un « moment le camp des chrétiens est envahi et rempli « de Sarrasins. Les Turcs massacrent tout ce qui s'offre « à leurs coups. Ils n'épargnent que les femmes qui « ont de la jeunesse et de la beauté, et qu'ils destinent « aux sérails. Si l'on en croit un historien contempo- « rain, les filles et les femmes des barons et des che- « valiers préférèrent en cette occasion l'esclavage à la « mort; car on les vit, au milieu du tumulte, se parer « de leurs plus beaux vêtements, et se présenter ainsi « devant les Sarrasins, cherchant, par la vue de leurs « charmes, à amollir le cœur d'un ennemi impi- « toyable (1).

« Cependant Bohémond vient secourir le camp des « chrétiens, et force le sultan à regagner son armée. « Alors le combat recommence sur les bords de la « rivière avec plus d'acharnement. Le duc de Normandie, « resté avec quelques-uns de ses chevaliers sur le « champ de bataille, arrache des mains de celui qui le « portait son drapeau blanc brodé d'or, et s'élance au « milieu des Sarrasins en criant : Dieu le veut ! Dieu « le veut ! Il frappe de son épée tout ce qu'il rencontre, « et fait tomber à ses pieds un des principaux émirs. « Tancrède, Richard, prince de Salerne, Étienne, comte

(1) Alb. Aq., lib. III, cap. 40.

« de Blois et les autres chefs suivent son exemple, et « secondent sa valeur. Bohémond, qui poursuivait le « sultan de Nicée, rencontre une troupe de soldats qui « fuyaient, et les ramène en disant — où fuyez-vous, « soldats chrétiens? ne voyez-vous pas que leurs che- « vaux sont plus vites que les nôtres? suivez-moi. Je « vais vous montrer un chemin plus sûr que la fuite. — « A peine a-t-il prononcé ces paroles, qu'il se précipite « avec eux au milieu des Sarrasins et rétablit le combat. « Dans le désordre de la mêlée, les femmes qui venaient « d'être délivrées des mains des Sarrasins et qui brû- « laient de venger leur pudeur outragée parcouraient « les rangs, apportaient des rafraîchissements aux « soldats, et les exhortaient à redoubler de courage « pour les sauver de la servitude.

« Mais tant de généreux efforts allaient être inutiles : « les croisés étaient épuisés de fatigue et ne pouvaient « résister plus longtemps à un ennemi qui se renouve- « lait sans cesse et les accablait par le nombre. L'armée « chrétienne, environnée de toutes parts, est obligée de « battre en retraite et de se retirer dans son camp, « où les Turcs sont sur le point d'entrer avec elle. Il « est impossible de peindre la confusion et le désespoir « qui régnèrent alors parmi les croisés. On ne voyait « dans leur camp que des prêtres qui imploraient, « par leurs gémissements et par leurs prières, l'assis- « tance du Dieu des armées, des femmes qui se la-

« mentaient, en rapportant, sous la tente, des morts et « des blessés ; des soldats qui se jetaient aux pieds du « clergé pour obtenir l'absolution de leurs fautes. Dans « ce tumulte affreux, on entendait à peine la voix des « chefs ; les plus intrépides étaient couverts de bles- « sures et ne pouvaient plus combattre. Ils désespé- « raient de voir Jérusalem et n'attendaient plus que la « mort, lorsque tout à coup mille cris de joie annon- « cent l'approche de Raymond et de Godefroy qui s'a- « vançaient avec le second corps de l'armée chré- « tienne.

« Dès le commencement de la bataille, Bohémond « les avait fait avertir de l'attaque des Turcs ; à cette « nouvelle, le duc de Lorraine, le comte de Vermandois, « le comte de Flandre, à la tête de leur corps d'armée, « avaient dirigé leur marche vers la vallée de Dogor- « ganhi, suivis de Raymond et d'Adhémar qui escor- « taient les bagages à la tête de l'arrière-garde. Lors- « qu'ils parurent sur le revers des montagnes, du côté « de l'occident, le soleil était au milieu de son cours, et « sa lumière se réfléchissait sur leurs boucliers, leurs « casques et leurs épées nues ; les enseignes étaient « déployées ; le bruit des tambours et des clairons re- « tentissait au loin ; cinquante mille cavaliers, couverts « de leurs armes et prêts au combat, s'avançaient en « bon ordre. Cette vue ranima l'espoir des croisés, et « jeta l'effroi parmi les Infidèles.

« Déjà Godefroy, suivi de cinquante chevaliers, avait « devancé son armée et s'était mêlé parmi les combat- « tants, lorsque le sultan fait sonner la retraite et se re- « tire sur les hauteurs, où il espère que les croisés « n'oseront l'attaquer. Le second corps de l'armée chré- « tienne est bientôt arrivé dans la plaine fumante « encore du sang des chrétiens. Les croisés reconnais- « sent leurs frères et leurs compagnons étendus dans la « poussière; ils sont impatients de venger leur mort, et « demandent à grands cris qu'on recommence le com- « bat; ceux même qui avaient combattu depuis le matin « ne veulent point prendre de repos. L'armée chrétienne « est aussitôt rangée en bataille. Bohémond, Tancrède, « Robert de Normandie se placent à la gauche; Gode- « froy, le comte de Flandre, le comte de Blois condui- « sent l'aile droite; Raymond commande le centre, et « l'arrière-garde, ou corps de réserve, est sous les or- « dres d'Adhémar. Avant que les chefs aient donné le « signal, les prêtres parcourent les rangs, exhortent les « croisés au combat et leur donnent la bénédiction. Les « soldats et les chefs tirent leurs épées, et, menaçant « l'ennemi, s'écrient tous ensemble : Dieu le veut! Dieu « le veut! Ce cri de guerre est répété par les échos des « montagnes et des vallées. Enfin l'armée chrétienne « s'ébranle et marche, pleine d'assurance, contre les « Turcs, pour qui les rochers et les collines semblaient « un sûr asile.

« Les Sarrasins étaient immobiles sur les montagnes « et paraissaient avoir épuisé toutes leurs flèches. La « position du terrain ne leur permettait pas de faire « leurs rapides évolutions et de suivre leur tactique or- « dinaire. Ils ne semblaient plus, d'ailleurs, animés « par l'espoir de la victoire; et, dans une attitude « qui annonçait l'effroi, ils attendaient leurs ennemis « en silence. Le comte de Toulouse, qui les attaqua en « front, enfonça leurs rangs du premier choc. Tancrède, « Godefroy, Hugues, les deux Robert les attaquèrent sur « leurs flancs avec le même avantage. Adhémar, qui « avait fait le tour des montagnes, dirigea son attaque « sur les derrières des ennemis; il acheva de mettre le « désordre dans leurs rangs. Les Sarrasins se trouvèrent « environnés d'une forêt de lances et ne songèrent plus « qu'à fuir à travers les bois et les rochers. Un grand « nombre d'émirs, trois mille officiers et plus de vingt « mille soldats perdirent la vie dans la bataille et dans « la fuite.

« Le camp des ennemis, qui était à deux lieues de là, « tomba au pouvoir des croisés. Les vainqueurs y trou- « vèrent beaucoup de vivres, des tentes magnifiquement « ornées, d'immenses trésors, toutes sortes de bêtes de « somme, et surtout un grand nombre de chameaux. La « vue de ces animaux, qu'on ne connaissait point en « Occident, leur causa autant de surprise que de joie. « Ils montèrent les chevaux des Sarrasins pour pour-

« suivre les débris de l'armée vaincue. Vers le soir, ils « revinrent dans leur camp, chargés de butin et précé- « dés de leurs prêtres qui chantaient des hymnes et « des cantiques en actions de grâces. Les chefs et les « soldats s'étaient couverts de gloire dans cette jour- « née. »

A ces détails, empruntés par Michaud à Albert d'Aix, nous ajouterons, d'après Guillaume de Tyr, que Raymond, choisi pour commander l'arrière-garde de la colonne, où il se trouvait comme étant « le plus âgé, le plus expérimenté et le plus propre pour le conseil, » ce sont les expressions de l'historien, non-seulement eut la gloire d'amener la reddition de Nicée par la vigueur et l'intelligence de ses attaques, mais fut aussi, en quelque sorte, le sauveur des chrétiens à la bataille de Dorylée ; car les troupes de Godefroy, d'Hugues et du comte de Flandre, qui s'étaient d'abord portées contre l'ennemi avec la plus grande ardeur, commençaient elles-mêmes à plier au bout de quelques heures d'engagement, lorsque le comte de Toulouse vint, très à propos, avec toutes ses forces, rétablir le combat et décider de la victoire.

Dans un ouvrage en langue romane intitulé la *Canso de san Gili*, l'auteur parle de la surprise des Provençaux, lorsqu'ils virent tout à coup leur camp entouré par les musulmans, et tous ceux qui ne portaient pas des armes au pouvoir des Infidèles. Ce petit poëme ne manque pas

d'intérêt, surtout par la couleur du style. Voici la traduction d'une de ses strophes (1) :

« Quand l'évêque (Adhémar) s'aperçut que les païens « enveloppaient les soldats de France, il appela à lui tous « les nobles barons et il leur dit : « Barons, vous le voyez, « l'ennemi environne le camp de nos frères en Jésus- « Christ et emmène déjà leurs femmes, leurs petits en- « fants et le peuple. Souffrirez-vous, seigneur comte, et « vous tous, que cette honte nous soit attribuée, que « nous avons laissé nos compagnons mourir sans venir « à leur secours, et les femmes, les enfants et le peuple « emmenés sous nos yeux en esclavage ? — Nous n'au- « rons point cette honte dont vous parlez, dit alors le « comte de Saint-Gilles. — Allez, seigneurs barons, et « vous tous, marchez sous la croix et criez : Toulouse ! « car c'est pour la croix que nous avons abandonné nos « biens, et encore pour que Toulouse soit toujours pro- « tégée du ciel. » Et tous, ayant levé les lances, prirent « la course vers le camp des païens. »

Les croisés eurent encore, avant d'arriver à Antioche, deux affaires assez sanglantes, dont Michaud ne parle pas : l'une contre quatre-vingt-neuf mille hommes, à Hébraïca (2), vers Iconium, et l'autre à Agrustopoli ou

(1) Voyez les notes de l'*Histoire générale du Languedoc*.

(2) Aujourd'hui Konieh. Anne Comnène parle de cet engagement dans l'*Alexiade*, liv. XI, et Raymond d'Agiles en fait aussi mention.

plutôt Augustopolis (1). Adhémar de Monteil, que nous avons vu déjà, malgré la sainteté de son ministère, être chargé de diriger des corps de troupes, prouva, dans ces diverses rencontres, que, comme général aussi bien que comme évêque, il savait montrer aux soldats quels étaient leurs devoirs. Habile dans ses dispositions militaires, jamais la présence d'esprit ne lui manquait, et ses exhortations ainsi que celles des autres prélats à la suite de l'armée contribuèrent beaucoup, à Hebraïca, au succès obtenu contre les Infidèles.

Cependant la résistance opiniâtre du sultan de Nicée n'était pas le seul obstacle que les chrétiens eussent à vaincre. Kilidji Arslan, voyant l'inutilité de ses efforts, chercha à combattre ses adversaires avec des armes nouvelles. Depuis les rives du Méandre jusqu'au delà des monts Taurus, il ravagea le pays de manière à n'y laisser aucun moyen d'existence. Il força les populations à abandonner leurs foyers, mit le feu aux moissons, détruisit les pâturages ; en un mot, fit des provinces méridionales de l'Asie Mineure, principalement de la Pisidie et de l'Isaurie, une vaste solitude, un désert immense déshérité de tout ce qui a mouvement et vie.

Les croisés, qui n'avaient pas, comme les armées modernes, une administration prévoyante et habile, ne tardèrent pas à éprouver les privations les plus cruelles.

(1) *Hist. gén. du Lang.*

Ils perdirent d'abord une grande partie de leurs chevaux par l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance ; puis les hommes, étant obligés de se nourrir de plantes sauvages et de débris immondes, furent bientôt en proie à toutes les maladies qu'engendrent la faim et la misère.

C'était un spectacle déchirant que de voir ces chevaliers, naguère si brillants, si pleins d'ardeur, cheminer maintenant sans monture et sans armes, amaigris par le besoin, abattus par la fatigue, et ayant à peine assez de force pour arracher à la terre les racines de quelques végétaux inconnus qui souvent, au lieu de leur conserver un reste de vie, introduisaient dans leur sein le poison et la mort.

Arrivés dans cette partie de la Phrygie, que les anciens appelaient l'*Isauria trachea*, ils croyaient avoir subi toutes les calamités, avoir épuisé tous les tourments, lorsqu'un supplice d'un nouveau genre vint se joindre à ceux qu'ils enduraient déjà. Ils ne trouvèrent plus ni sources, ni rivières, ni étangs, ni marais, et il leur fallut éprouver les horreurs de la soif. On lit, dans Guillaume de Tours, que cinq cents hommes périrent alors dans une journée. Si cette situation est affreuse pour une armée régulière composée d'individus jeunes et robustes, qu'on se figure ce qu'elle devait être pour les croisés, traînant à leur suite un nombre considérable de femmes, d'enfants et de vieillards. Aussi, au milieu de ces plaines inhabitées où pas un toit n'offrait sa

protection, où pas une goutte d'eau ne rafraîchissait un sol desséché et brûlant, voyait-on de toute part des infortunés qui succombaient sous le poids de leurs souffrances.

L'auteur de la *Vie de Godefroy de Bouillon* cite une particularité qui prouve l'exactitude du tableau que nous venons de faire.

« Les chiens qui suivaient l'armée avaient abandonné « leurs maîtres et s'égaraient dans les montagnes pour « chercher à se désaltérer. Un jour, on en vit revenir « au camp plusieurs qui avaient les pattes et le poil « couverts d'une poussière humide; jugeant, d'après « cela, qu'ils avaient trouvé de l'eau, quelques soldats « les suivirent et découvrirent, en effet, une rivière. « Toute l'armée s'y précipita en foule. Les croisés, ac- « cablés de chaleur et de soif, se jetèrent dans l'eau et « burent avec si peu de prudence, que plus de trois « cents d'entre eux moururent presque subitement. »

Enfin les croisés atteignirent Antiochette, capitale de la Pisidie. Cette ville, située dans une contrée agréable et fertile, devint, pour les malheureux chrétiens, ce qu'est, pour le voyageur égaré au milieu du Sahara, une oasis inespérée. Inquiétudes, douleurs, périls, tout fut oublié à l'aspect de ce séjour, qui leur paraissait un nouvel Éden. Cependant, après de grandes souffrances et de longues fatigues, le bien-être et le repos sont quelquefois funestes. Raymond, malgré la force de sa constitution et

l'énergie de son caractère, allait être un des premiers à en faire la triste épreuve. Luttant d'abord courageusement contre le mal, il voulut, lorsque l'armée se remit en marche, suivre les troupes en se faisant porter dans une litière ; mais son état s'aggrava de plus en plus, et il ne tarda pas à exciter les plus vives alarmes. Un jour, l'on crut que le dernier soupir s'était échappé de ses lèvres. Déjà on l'avait étendu sur un lit de cendres, et l'évêque d'Orange récitait sur lui les paroles des trépassés, lorsque, dit Guillaume de Tyr, un comte saxon, s'avançant vers la couche de douleur, annonça avec une assurance singulière que le comte de Toulouse recouvrerait la santé, et que saint Gilles, protecteur de ce prince, avait, par ses prières, obtenu pour lui *une trêve avec la mort*. En effet, Raymond reprit soudain ses sens; un changement extraordinaire se manifesta rapidement dans toute sa personne, et, après une convalescence fort courte, il reparut à la tête de ses chevaliers, qui célébrèrent son retour à la vie par des transports de joie, et regardèrent sa guérison miraculeuse comme une preuve particulière de la protection de la Providence.

Tandis que l'armée des croisés continuait sa marche vers la Syrie, en soumettant les places de l'Asie Mineure, Héraclée, Mazaca, Thyane, Coxon, Marasch, etc., l'on vint dire à Raymond que les Turks avaient abandonné Antioche. La position de l'ennemi permettant de croire à cette nouvelle, il assembla son conseil, et, d'après

son avis, il dirigea aussitôt de ce côté un fort détachement de cavalerie commandé par le vicomte de Castillon, Guillaume de Montpellier, Héraclius de Polignac, Pierre de Rouse et Pierre d'Hautpoul, tous chevaliers distingués, avec ordre de prendre, en son nom, possession de la capitale de la Syrie. Mais on ne tarda pas à se convaincre que, loin de songer à se retirer devant les chrétiens, la garnison d'Antioche se préparait, au contraire, à une résistance vigoureuse.

Si les mauvaises passions se taisent en présence du danger, souvent elles se réveillent avec plus d'acharnement lorsqu'a disparu le péril. Aucun dissentiment ne s'était élevé dans l'armée tant que les chrétiens avaient eu à combattre et à souffrir; mais, maintenant qu'ils parcourent des contrées fertiles, et que les Infidèles semblent frappés de stupeur, la discorde va s'introduire dans leurs rangs et rompre cette harmonie toujours si désirable qui fait la force et le succès.

L'occupation de Tarse, capitale de la Cilicie, commença la désunion entre les princes croisés, et, à dater de ce jour, jamais la bonne intelligence ne régna complétement parmi eux. Ainsi, comme le fait très-bien remarquer l'auteur de l'*Histoire des croisades*, cette cité, qui, lors des troubles intérieurs de l'empire romain, fut cause d'une guerre sérieuse entre Cassius et Dolabella, devint, au XIe siècle, le sujet d'une querelle sanglante entre Baudouin et Tancrède. Tarse, si célèbre dans les temps an-

ciens, pourrait encore nous fournir le motif d'un autre rapprochement : Alexandre, on le sait, pour s'être plongé imprudemment dans le Cydnus, dont les eaux baignent les murailles de cette ville, ne fut préservé de la mort que par une sorte de prodige, et c'est également aux portes de Tarse que le comte de Toulouse, l'un des héros de l'époque, dut à une espèce de miracle la conservation de ses jours.

La scission de Baudouin et de Tancrède ne se termina qu'après un combat meurtrier entre leurs troupes, et, dans cette lutte déplorable, les Flamands traitèrent fort mal les Italiens. Les deux rivaux reconnurent enfin quel encouragement ce serait, pour les ennemis du nom chrétien, de voir les croisés se détruire de leurs propres mains, et une réconciliation eut lieu. Mais la conduite de Baudouin ayant été blâmée par l'armée entière, ce prince, auquel s'offrit l'occasion de s'emparer de la Mésopotamie, n'hésita pas à se séparer de ses frères d'armes et à se diriger sur l'Euphrate avec ceux de ses soldats disposés à le suivre, ou plutôt avec un ramassis d'hommes indisciplinés et de mauvaises mœurs. Baudouin cependant ne fut pas moins reçu en libérateur par les habitants du pays, et le frère de Godefroy, après avoir établi le centre de sa domination à Édesse, recula bientôt les limites de ses possessions jusqu'aux bords du Tigre et jusqu'au pied du mont Taurus.

Le 21 octobre 1097, les croisés arrivèrent devant Antioche. Cette ville, qui aujourd'hui n'est plus qu'une bourgade sans importance appelée Antakié, rivalisait alors avec Rome et Constantinople. Sa population, ses édifices, ses richesses lui valurent même d'être considérée comme la reine de l'Orient; et ses docteurs, ses martyrs, ses miracles lui avaient fait donner le nom de Théopolis, ou cité de Dieu. Aussi, aux yeux de la chrétienté, était-elle la fille aimée de Sion, et les pèlerins la vénéraient-ils à l'égal de Jérusalem.

Antioche, située à une demi-journée de marche de la mer, sur la rive gauche de l'Oronte, qui la protégeait du côté de l'ouest, était défendue par une citadelle très-forte et des murailles de trois lieues de développement, flanquées par trois cent soixante tours vastes et solides. Des marais et de larges fossés couvraient, en outre, sa formidable enceinte.

Quant à la garnison, elle se composait de 20,000 fantassins et de 7,000 cavaliers, commandés par l'émir Akhy-Syân (1); mais, indépendamment de ces troupes, il y avait dans la place une foule de musulmans venus de toutes les provinces dans l'espoir d'y trouver un abri contre les chrétiens.

(1) Baghi-Syân, suivant la plupart des orientalistes. En arabe, ce nom signifie *frère du noir*. Guillaume de Tyr l'appelle, probablement par corruption, Acxian (*Acxianus*). Cet émir était petit-fils de Malek-Schah.

Les chefs des croisés se réunirent pour savoir s'il convenait de commencer sur-le-champ un siége qui présentait de grandes difficultés et des dangers de plus d'une sorte. Suivant les uns, l'armée, déjà réduite de moitié par les pertes qu'elle avait faites, ne pouvait s'engager dans une opération dont l'approche de l'hiver rendait le résultat très-incertain. Les pluies, les maladies, le manque de vivres, tout devait les porter à remettre au printemps cette entreprise et à attendre, avant d'agir, les forces promises par Alexis Comnène et les renforts envoyés d'Europe. Selon les autres, on n'avait besoin ni des Grecs ni des troupes de l'Occident pour battre les Infidèles, et il fallait, au contraire, profiter de la terreur de l'ennemi, au lieu de lui laisser le temps d'être secouru par le calife de Bagdad et par le sultan de Perse.

Cette dernière opinion, qui était celle du comte de Toulouse, d'Adhémar et du duc de Lorraine, l'emporta dans le conseil, et le siége fut décidé. (Octobre 1097.)

Par suite de cette résolution, les croisés s'établirent devant Antioche, mais ils ne menacèrent que la partie septentrionale de ses remparts. Robert, duc de Normandie, et Robert, comte de Flandre, occupèrent le centre du demi-cercle formé par les assaillants autour de cette portion des murs. Ils avaient à leur gauche Bohémond et Tancrède, et à leur droite les comtes de Vermandois

et de Chartres, Raymond de Saint-Gilles et Godefroy de Bouillon. Ces deux derniers, à cause d'un coude de l'Oronte en cet endroit, se trouvèrent resserrés entre le fleuve et la ville. Ainsi les Sarrasins communiquaient librement avec le dehors et par le côté méridional, accidenté et montueux, et par le pont en pierre qui conduisait à la rive occidentale de l'Oronte.

Akhy-Syân ne faisant aucune démonstration hostile, les croisés prirent son inaction pour de la crainte, et, confiants dans leur nombre, ils se répandirent dans les campagnes environnantes où ils s'abandonnèrent au pillage et à tous les excès. Le chef sarrasin profita habilement de cette circonstance : sortant à l'improviste de son immobilité, il tomba sur ces soldats épars et en fit un épouvantable massacre. Suivant Albert d'Aix (1), l'archidiacre de Metz, fils du comte de Lunebourg, fut surpris, dans cette journée, par les Turks, au moment où il oubliait les devoirs de sa profession auprès d'une courtisane syrienne, et eut la tête tranchée d'un coup de cimeterre.

Furieux d'une catastrophe qu'ils ne pouvaient attribuer qu'à leur indiscipline et à leurs débordements, les croisés voulurent se venger de cet échec en livrant immédiatement un assaut à la ville ; mais, n'ayant aucune des machines de guerre nécessaires pour appuyer leur

(1) *Hist. hierosoly. exped.*, lib. III, cap. 46.

attaque, ils échouèrent sur tous les points, et durent se contenter, après avoir éprouvé une perte considérable, de compléter l'investissement d'Antioche et de chercher à empêcher qu'il lui arrivât des secours.

Pour parvenir à ce but, le comte de Toulouse entoura son camp de retranchements solides, et jeta un pont de bateaux sur l'Oronte, ce qui lui permit de porter des forces à la droite de ce fleuve. Il fit aussi construire une grande tour en charpente, qui fut placée devant le pont de pierre de la ville, pour s'opposer, de ce côté, aux sorties de la garnison. Les Sarrasins ne s'effrayaient pas de ces dispositions, le temps s'écoulait, et aucun résultat important n'était obtenu encore. Cependant, ainsi que l'avaient prévu quelques-uns des chefs chrétiens, les subsistances ne tardèrent pas à manquer, et, malgré le danger de disséminer son monde, il fallut envoyer au loin des détachements pour s'en procurer n'importe de quelle manière.

Parmi des troupes d'origine et d'habitudes si différentes, ces maraudes organisées ne pouvaient avoir lieu longtemps sans des inconvénients graves. Bientôt on se disputa ce que le hasard faisait tomber sous la main, et de véritables combats s'engagèrent entre les diverses fractions de l'armée, quand un intérêt commun aurait dû, au contraire, les tenir toujours dans un parfait accord. Les soldats de Bohémond et ceux du comte de Toulouse donnèrent les premiers le fâcheux exemple de ces colli-

sions sanglantes auxquelles les autres corps furent ensuite entraînés à prendre part.

L'hiver s'annonçait à peine, et déjà le froid, la faim, des pluies torrentielles, des maladies épidémiques, augmentaient de jour en jour les difficultés de la position. De 70,000 chevaux arrivés sous les murs d'Antioche, il n'en restait guère plus de 2,000.

Pendant que Bohémond et le comte de Flandre étaient occupés à une de ces expéditions commandées par des nécessités impérieuses, les assiégés attaquèrent avec la plus grande partie de leurs forces la droite du camp des chrétiens. Il ne se trouvait en ce moment que le comte de Toulouse pour la défense de ce point, car Godefroy était retenu sous sa tente par la maladie qui avait déjà fait tant de victimes; mais Raymond repoussa les Sarrasins et les contraignit à rentrer dans la place. Pourtant, par un de ces hasards si fréquents à la guerre, le succès de la journée faillit être compromis un instant : des croisés s'étant mis à poursuivre un cheval échappé, en arrière de la ligne de bataille, les chrétiens crurent que leur cavalerie prenait la fuite, et déjà de rangs en rangs le désordre se propageait, lorsque Raymond se précipita au milieu des siens, et, par la confiance qu'il inspirait, sut ressaisir l'avantage que la fortune semblait vouloir lui arracher.

Les vivres recueillis par Bohémond et le comte de Flandre s'épuisèrent promptement, et alors le décou-

ragement se mit parmi les chefs aussi bien que parmi les soldats. N'ayant plus l'espérance de voir jamais la terre sainte, chacun ne songea qu'aux moyens de conserver son existence. Les uns coururent chercher un asile dans la Mésopotamie, soumise alors à Baudouin; les autres gagnèrent la Cilicie, dont toutes les places étaient au pouvoir des croisés. Trois sommations au nom de l'armée et de la religion devinrent nécessaires pour décider le duc de Normandie à revenir de Laodicée, où il s'était retiré.

Pierre l'Ermite lui-même, ce pèlerin inspiré, si convaincu de la sainteté de sa mission, ne craignit pas d'abandonner les chrétiens, trop confiants dans sa parole, que ses prédications fanatiques avaient enlevés à leur patrie et à leur famille. Arrêté par Tancrède, il fut ramené ignominieusement, suivi des vociférations de la multitude; et, pour combattre l'effet de cette désertion honteuse, l'on menaça du dernier supplice les individus assez lâches pour suivre l'exemple d'un moine qui, par ses jeûnes, ses mortifications, ses abstinences de tous les jours, et surtout la part qu'il avait prise à la croisade, devait être le dernier à céder à la misère et le premier à savoir mourir.

Ce que l'on aura peine encore à expliquer, et qui mérite de trouver place parmi les singularités et les contradictions humaines, c'est que ces mêmes serviteurs du Christ, qui avaient sacrifié tous les biens de ce monde

pour se rendre dignes d'une céleste et éternelle béatitude, lorsqu'ils crurent être au moment de quitter la terre et, par conséquent, de comparaître devant le Juge des juges, ces hommes, disons-nous, au lieu de se préoccuper de cette heure solennelle, se jetèrent dans tous les excès que peuvent inspirer les mauvaises passions. Des pèlerins, signalés par leur piété et leurs vertus, ne furent pas exempts de cet entraînement frénétique, ou plutôt de cette sorte d'ivresse contagieuse qui appela la volupté et la débauche au milieu des souffrances, et jusque dans ces terribles instants qui déjà appartiennent à la mort.

L'évêque du Puy, aidé des autres prélats restés dans les rangs de l'armée, parvint pourtant à mettre un terme à cette licence effrénée; mais il fallut, pour donner de l'autorité à sa parole, que le hasard amenât un tremblement de terre et une aurore boréale. Présentant ces phénomènes comme une manifestation de la colère du ciel, comme l'annonce de sa vengeance, il eut l'habileté de répandre autour de lui une crainte salutaire qui intimida les plus incrédules et finit par arrêter les croisés dans leurs désordres. D'un autre côté, Adhémar de Monteil, afin de calmer les esprits et de les rassurer sur l'avenir, fit labourer et ensemencer les champs qui avoisinaient Antioche. Cette mesure adroite, jointe à des châtiments sévères, remédia enfin au mal et rappela la confiance. On dut beaucoup alors à cet homme remarquable. Guerrier valeureux et prélat plein de

sagesse, il contribua, plus que personne, à préserver l'armée d'une désorganisation totale et à la ramener à l'obéissance. Raymond, qui vivait avec lui dans une étroite amitié, eut aussi une grande part au rétablissement de la discipline, et c'est grâce à son zèle, ainsi qu'au dévouement des chevaliers rangés sous sa bannière, Pierre de Castillon, Raymond de Turenne, Guillaume de Montpellier, Gouffier de Lascours, Guillaume de Sabran, etc., que l'on put resserrer les assiégés de plus en plus et les mettre dans l'impossibilité de communiquer avec l'intérieur du pays.

Un jour entre autres, le 7 février 1098, le comte de Toulouse ayant appris que trente mille Sarrasins, dans l'espoir de secourir la garnison, étaient campés à deux lieues d'Antioche, résolut, avec le peu de cavalerie qui restait à l'armée, c'est-à-dire, suivant différents auteurs, environ sept cents chevaux (1), de se porter audacieusement à la rencontre de ces troupes. « Raymond n'eut « pas plutôt aperçu l'ennemi, dit Tudebode, un des ac- « teurs de cette guerre (2), que, mettant la lance en « arrêt et serrant son bouclier sur sa poitrine, il se pré- « cipita, suivi du duc Godefroy, avec tant d'intrépidité « sur les Infidèles, que ces derniers, surpris d'une at- « taque si vive et si inattendue, se dispersèrent, remplis

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.
(2) Pierre Tudebode, *Hist. de hierosol. itin.*

« d'épouvante, en laissant deux mille hommes des leurs « sur le terrain du combat. »

Cependant les pluies et les orages commençaient à fuir devant les beaux jours; le ciel se rassérénait, un air tiède et pur remplaçait les exhalaisons pestilentielles qui avaient fait partout tant de victimes. L'Arménie fournissait des approvisionnements, et des vivres arrivaient aussi des provinces de l'Asie Mineure, que leur éloignement avait préservées de la dévastation. Il fallait ces circonstances favorables pour relever le moral des croisés; car, depuis le commencement du siége d'Antioche, ils ne comptaient pas encore un seul événement heureux. L'investissement de la place n'avait même jamais pu être complété sur tous les points; l'action meurtrière dont nous allons parler, et qui eut lieu les premiers jours du mois de mars suivant, nous en fournit une preuve incontestable.

Le comte de Saint-Gilles et Bohémond étaient allés chercher un convoi de munitions débarquées par des bâtiments gênois dans un des ports voisins. A leur retour, et comme ils marchaient avec la confiance la plus entière, ils se virent enveloppés tout à coup par un corps considérable sorti secrètement d'Antioche. Assaillis à l'improviste par des forces qui rendaient toute résistance impossible, ils combattirent néanmoins assez longtemps; mais, malgré leurs efforts désespérés, ils auraient inévitablement succombé sous le nombre, si les

autres princes, informés, par hasard, de la lutte inégale que soutenaient leurs frères d'armes, ne se fussent précipités en toute hâte pour les tirer de la position critique dans laquelle ils se trouvaient.

Godefroy, qui le premier avait couru aux armes, lorsque la fausse nouvelle de leur mort se fut répandue dans le camp, dit à ses chevaliers, au moment où il se préparait à fondre sur les ennemis victorieux :

« Beaux seigneurs, mes frères, et compagnons en « Jésus-Christ, se la vérité est ainsi, comme la nouvelle « se dit, que par nos pêchés, ces chiens cruels aient « occis ces vaillants hommes, et de si grands conseils « comme ils étoient, je ne vois que deux choses, c'est « que nous mourions avecque eulx comme vrays et « loyaulx chrétiens, assurés de recevoir le guerdon de « notre Sauveur Jésus-Christ, pour lequel servir nous « sommes icy venus, et avons quitté nos terres et « parents ; ou s'il lui plait notre service, qu'il nous « doint prendre la victoire et vengeance de ces mastins « qui ainsi ont empiré et affaibly la chrétienté de ces « vaillants hommes (1). »

Cette allocution servit de signal à un engagement terrible. Il y avait, de part et d'autre, même fureur et même bravoure. Au milieu d'une poussière épaisse qui empêchait de distinguer ce qui se passait autour de soi, on

(1) *Grand voyage d'outre-mer*, chronique imprimée en 1517.

se prenait corps à corps ; le bouclier se heurtait contre le bouclier ; la hache se brisait contre la hache ; le glaive étincelant déchirait l'air de ses aigus cliquetis ; la masse pesante faisait entendre, sans intervalle ni relâche, ses coups sourds et prolongés. Tancrède, les deux Robert, le comte de Vermandois se signalèrent par des faits d'armes merveilleux. Forcés de céder à tant de vaillance, les Sarrasins durent recourir à la fuite. Le commandant d'Antioche, voyant le péril de ses soldats, s'empressa de leur envoyer de nombreux renforts ; et pour leur rendre, en quelque sorte, le succès obligatoire, il ordonna de fermer aussitôt sur eux les portes de la ville. Mais les fuyards entraînèrent ces nouvelles troupes dans leur déroute, et la confusion devint bientôt telle, que vainqueurs et vaincus se frappaient au hasard sans se voir et sans se reconnaître. Godefroy, placé de manière à couper à l'ennemi ses moyens de retraite, en fit un carnage affreux ; et, quand la nuit vint mettre un terme à cette mêlée sanglante, indépendamment des victimes tombées sous le fer des chrétiens, deux mille musulmans s'étaient noyés dans l'Oronte en cherchant à éviter la mort.

La perte des croisés, dans cette bataille, fut, sans aucun doute, importante, car l'histoire contemporaine, tout en remerciant Dieu du triomphe des chrétiens, adresse au Tout-Puissant les paroles suivantes qui, pour un siècle

religieux, ne prouvent pas une grande soumission aux décrets de la Providence : « *Quare non defendis sangui-* « *nem nostrum, qui, hodiè, pro tuo nomine effusus est?* « Pourquoi n'avez-vous pas défendu notre sang, qui, « aujourd'hui, a coulé pour vous (1) ? »

Durant tout le cours du siége, Raymond, quoique continuant à se ressentir de la maladie grave dont il avait été atteint l'été précédent, ne cessa, néanmoins, de rendre d'immenses services à la croisade. Non-seulement il exposait, chaque jour, sa personne, mais ayant une fortune bien supérieure à celle des autres princes, il consacrait des sommes très-fortes à venir au secours de ceux qui se trouvaient dans la gêne. Tudebode dit qu'il employa 500 marcs (2) d'argent fin à remonter les chevaliers dans l'impossibilité de remplacer leurs chevaux et qu'il en donna cent autres (3) à Tancrède, pour lui faciliter la construction d'un fort que, dans son ardeur, il s'était chargé d'élever sans s'inquiéter comment il en couvrirait les dépenses.

Selon le même auteur, la générosité et l'active sur-

(1) Voir la *Collection de Bongars*, liv. XV, chap. 18.

(2) Le poids de marc date de 1075 à 1093. Ce marc fait les 2/3 de la livre de Charlemagne. Ce souverain avait réduit la taille de la livre à 20 sols de 12 deniers ou 240 deniers. Si on retranche 1/3 de ce nombre, il reste donc 160 deniers valant, chacun, 2 fr. 35 c. de notre monnaie; par conséquent, 500 marcs faisaient la somme de 188,000 francs. (Voir *Métrol. de Paucton*, p. 639, et les *Polypt. d'Irm.*, p. 110 et 139.

(3) *Id., id.* Soit 100 marcs × 160 × 2 fr. 35 = 37,600 francs.

veillance du comte de Saint-Gilles le faisaient regarder comme *le père et le conservateur de l'armée.*

Parmi la masse d'individus d'âge, de sexe et de conditions différentes qui marchaient pêle-mêle à la suite des croisés, tous les maux engendrés par la misère avaient exercé plus de ravages encore que dans les rangs des troupes. Cependant le nombre de ces malheureux, augmenté d'une foule de gens sans aveu, s'accroissait, chaque jour, aux dépens de la partie saine de l'armée, car beaucoup de soldats, par suite du manque absolu de ressources, grossissaient de plus en plus cette multitude, dont l'existence se soutenait par l'aumône, le pillage et le meurtre.

Les princes, qui n'auraient pu se débarrasser de cette tourbe dangereuse, surent pourtant la rendre profitable aux intérêts de la croisade. Tous les hommes reconnus valides furent placés sous les ordres d'un capitaine qui prit le titre de *roi des truands*, ou roi des gueux. Ils étaient soldés, soumis à une certaine discipline, et lorsque, par leurs rapines ou par les chances de la guerre, ils arrivaient à se procurer, à leurs frais, des habits et des armes, leur prétendu monarque répudiait ces soldats, qui lui paraissaient trop riches pour continuer à compter parmi ses sujets, et on les attachait à un corps organisé régulièrement. Les truands, qui ne reculaient devant rien, pas même devant un crime, devinrent ainsi des auxiliaires d'autant plus utiles que,

passant aux yeux des Sarrasins pour se nourrir de cadavres, ils leur inspiraient une telle horreur, que leur seul aspect les remplissait d'épouvante (1).

Akhy-Syân, ayant eu l'adresse d'amener les croisés à signer une trêve, se ménagea ainsi la faculté de ravitailler Antioche; et, après sept mois d'une lutte acharnée, les assiégeants n'étaient guère plus avancés que le premier jour. On ne sait donc combien de temps aurait pu se prolonger ce siége, si une négociation secrète entamée, comme celle de Nicée, beaucoup moins pour assurer le triomphe d'une cause sainte, que pour servir les vues intéressées d'un chef ambitieux, n'avait amené enfin le dénoûment de ce long drame.

Bohémond, engagé dans la croisade dans le seul but d'accroître ses richesses et sa puissance, parvint à se mettre en relation avec un artisan d'Antioche, et sut le gagner à prix d'or. Cet homme s'étant fait remarquer d'Akhy-Syân par son activité et son intelligence, se trouvait chargé de défendre trois des principales tours d'Antioche; par conséquent, rien ne lui était plus facile que de livrer cette place aux chrétiens.

Quand Bohémond n'eut plus aucun doute sur la réussite de la trahison préparée par ses soins, il demanda, dans une réunion générale des princes, si tous ne consentiraient pas à abandonner la possession d'Antioche à

(1) L'abbé Guibert, *Hist. hierosol.*

celui d'entre eux qui, par un moyen quelconque, leur ouvrirait une forteresse devant laquelle longtemps peut-être ils s'épuiseraient en efforts inutiles. Le comte Raymond, devinant aussitôt où tendait ce langage insidieux, repoussa avec véhémence la proposition du prince de Tarente : « Nous sommes ici, dit-il (1), des frères et des « compagnons ; il serait injuste qu'après avoir tous « couru la même fortune un seul d'entre nous recueillît « le fruit de nos travaux. Pour moi, ajouta-t-il en jetant « un regard de colère et de mépris sur Bohémond, je « n'ai pas traversé tant de pays, bravé tant de périls ; « je n'ai pas prodigué mon sang, mes soldats, mes tré- « sors pour payer du prix de nos conquêtes quelque « artifice grossier, quelque stratagème honteux dont il « faut laisser l'invention à des femmes. »

Ces paroles chaleureuses obtinrent l'assentiment de la plupart des chefs de la croisade, et Bohémond, se voyant deviné, dut quitter le conseil pour cacher son humiliation et sa fureur ; mais il n'en persista pas moins dans son projet, sûr, par son habileté, de venir à bout des résistances et des obstacles. Pour arriver à ses fins, il fit répandre, chaque jour, des nouvelles propres à jeter de l'inquiétude dans les esprits, et elles furent accueillies avec d'autant plus de confiance que l'armée, à peine rétablie de ses désastres, s'alarmait fort aisé-

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, l. III, p. 274.

ment de tout ce qui pouvait lui en faire craindre le retour.

Une circonstance de nature à jeter le découragement, même parmi les chefs, vint fort à propos servir les intrigues de Bohémond : on apprit que Kerboghâ, sultan de Mossoul, se préparait à marcher contre les croisés à la tête de deux cent mille combattants.

Les princes chrétiens, à la veille de se voir resserrés entre une place au pouvoir de l'ennemi et une armée trop formidable pour oser la combattre, furent tous d'avis, à l'exception cependant du comte de Toulouse, qui continua à persister dans son opposition, d'accorder à Bohémond la principauté d'Antioche, s'il avait la possibilité de s'emparer immédiatement de cette ville; car, à leurs yeux, ce dont il fallait se préoccuper avant tout, c'était d'éviter une ruine presque certaine. En conséquence, ils accédèrent à la proposition considérée d'abord par eux comme injuste et blessante, et ils pressèrent même le prince de Tarente de ne rien négliger pour hâter la mise à exécution de son plan.

Parmi les actions de guerre si dramatiques de la croisade, il en est peu qui présentent un intérêt aussi saisissant que la prise d'Antioche par les chrétiens. Nous ne croyons pas devoir entrer dans tous les détails de ce fait d'armes, nous nous contenterons d'en relater les particularités les plus remarquables.

Bohémond (2 juin 1098), ravi de la tournure que

prenaient les choses, prescrivit aussitôt au musulman dont il avait acheté les services de tout préparer, dans les vingt-quatre heures, pour le coup de main convenu. Cet homme, appelé Phirous par plusieurs historiens (1), non-seulement ne recula pas devant le peu de temps accordé pour s'acquitter de sa promesse, mais il envoya son fils en otage au prince de Tarente, afin de ne lui laisser aucun doute au sujet de ses engagements.

Cependant Phirous étant accusé, par la clameur publique, d'entretenir des intelligences avec les chrétiens, Akhy-Syân voulut savoir si ces bruits reposaient sur quelques données vraisemblables, et, pour s'en éclaircir lui-même, il manda ce chef en sa présence; celui-ci opposa le plus grand calme aux soupçons élevés sur sa conduite, et répondit avec tant d'adresse aux questions qui lui furent faites, que l'émir, convaincu de sa fidélité, le maintint dans son commandement et le congédia avec de nouvelles preuves de sa confiance.

Retourné à son poste, Phirous attendait avec impatience l'heure indiquée par Bohémond, lorsque, songeant que son frère était chargé de la défense de l'une des tours voisines, il se rendit près de lui pour lui communiquer ses desseins et l'entraîner dans sa défection; au lieu de trouver un complice, il se vit accueilli avec mé-

(1) Guillaume de Tyr lui donne le nom d'Emir Feir.

pris et indignation. Alors, oubliant les liens qui les attachaient l'un à l'autre, n'écoutant ni la tendresse ni la pitié, Phirous enfonce son poignard dans le cœur de son frère, et, loin d'éprouver la moindre émotion en présence du sang qu'il vient de répandre, c'est sur ce corps encore palpitant qu'il donne aux chrétiens ses instructions et ses conseils.

« Enfin on arrive au moment décisif (1). La nuit « était obscure ; un orage qui s'était élevé ajoutait à « l'épaisseur des ténèbres ; le vent qui ébranlait les toits, « les éclats de la foudre ne permettaient aux sentinelles « d'entendre aucun bruit autour des remparts. Le ciel « paraissait en flamme vers l'occident, et la vue d'une « comète qu'on aperçut alors à l'horizon semblait « annoncer à l'esprit superstitieux des croisés les mo- « ments marqués pour la ruine et la destruction des « Infidèles.

« Ils attendaient le signal avec anxiété ; la garnison « d'Antioche était plongée dans le sommeil ; Phirous « seul veillait, et méditait son complot. Un Lombard, « nommé Payen, envoyé par Bohémond, monte dans la « tour par une échelle de cuir ; Phirous le reçoit, lui « dit que tout est préparé ; et, pour lui donner un « témoignage de sa fidélité, lui montre le cadavre de « son propre frère qu'il venait d'égorger.

(1) *Hist. des crois.*, t. 1er, p. 281.

« Au moment où ils s'entretenaient de leur complot, « un officier de la garnison vient visiter les postes ; il « se présente avec sa lanterne devant la tour où se « trouvait Phirous. Celui-ci conserve tout son sang- « froid, fait cacher l'émissaire de Bohémond, et vient « au-devant de l'officier. Il reçoit des éloges sur sa « vigilance, et se hâte de renvoyer Payen avec des in- « structions pour le prince de Tarente. Le Lombard « revient au camp, où il raconte ce qu'il a vu, et conjure « Bohémond, de la part de Phirous, de ne pas perdre « une minute pour agir.

« Mais tout à coup la crainte s'empare des soldats » chrétiens : au moment de l'exécution, ils ont vu toute « l'étendue du danger ; aucun d'eux ne se présente « pour monter sur le rempart. En vain Godefroy, en « vain le prince de Tarente emploient tour à tour les « promesses et les menaces, les chefs et les soldats res- « tent immobiles. Bohémond monte lui-même par une « échelle de corde, dans l'espoir qu'il sera suivi des « plus braves ; personne ne se met en devoir de mar- « cher sur ses pas. Il arrive seul dans la tour de Phirous, « qui lui fait les plus vifs reproches sur sa lenteur. « Bohémond redescend à la hâte vers ses soldats « auxquels il répète que tout est prêt pour les recevoir ; « son discours, et surtout son exemple, raniment enfin « les courages. Soixante croisés se présentent pour « l'escalade ; ils montent encouragés par Foulcher de

« Chartres, que l'historien de Tancrède compare à un « aigle conduisant ses petits et volant à leur tête. « Parmi ces soixante braves, on distingue le comte de « Flandre, et plusieurs des principaux chefs. Bientôt « soixante autres croisés se pressent sur les pas des pre- « miers ; ils sont suivis par d'autres, qui montent en si « grand nombre, et avec tant de précipitation, que le « créneau auquel l'échelle était attachée s'ébranle et « tombe avec fracas dans le fossé. Ceux qui touchaient « au sommet des murailles retombent sur les lances et « les épées nues de leurs compagnons. Le désordre, la « confusion règne parmi les assaillants. Cependant les « chefs du complot voient tout d'un œil tranquille : « Phirous, sur les restes de son frère, embrasse ses « nouveaux compagnons, insensible à tout autre senti- « ment qu'au succès de sa trahison ; il livre aux coups « des chrétiens un autre de ses frères qui se trouvait « près de lui, et met les croisés en possession des diffé- « rentes tours confiées à son commandement. Phirous « appelle à son aide toute l'armée chrétienne ; il attache « au rempart une nouvelle échelle par laquelle mon- « tent les plus impatients, et il indique aux autres une « porte qu'ils enfoncent et par laquelle ils pénètrent en « foule dans la ville. (3 juin 1098.)

« Raymond, Godefroy, le comte de Normandie sont « bientôt dans les rues d'Antioche à la tête de leurs « soldats. On fait sonner les trompettes, et sur les

« quatre collines la ville retentit de ce cri terrible : « *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Au premier bruit, les « chrétiens qui habitaient Antioche croient tous que leur « dernière heure est venue, et que les musulmans « viennent pour les égorger. Ceux-ci, à moitié endormis, « sortent de leurs maisons pour connaître la cause du « tumulte qu'ils entendent, et meurent sans savoir « quels sont les traîtres ni quelle main les a frappés. « Quelques-uns, avertis du danger, fuient vers la mon- « tagne où s'élevait la citadelle ; d'autres se précipitent « hors des portes de la ville. Tous ceux qui ne peuvent « fuir tombent sous les coups du vainqueur.

« Au milieu de cette sanglante victoire, Bohémond « ne négligea pas de prendre possession d'Antioche, et, « lorsque le jour parut, on vit flotter son drapeau rouge « sur l'une des plus hautes tours de la ville. A cet « aspect, les croisés qui étaient restés à la garde du « camp font éclater leur joie ; ils arrivent en hâte dans « la place pour prendre part à la nouvelle conquête. « Le carnage des musulmans se poursuit de toute « part..... Tous les habitants qui ne prononcent pas « le nom du Christ sont massacrés sans miséricorde ; « les places se couvrent de cadavres ; le sang coule par « torrent dans les rues.

« Dans une seule nuit, Antioche avait vu périr plus « de dix mille de ses défenseurs. Beaucoup de ceux « qui s'étaient enfuis dans les environs furent pour-

« suivis, et ramenés dans la place pour y trouver l'es-
« clavage ou la mort. »

La prise de cette ville livra de grandes richesses aux chrétiens ; mais ces richesses ne servirent guère qu'à jeter leurs nouveaux possesseurs dans les excès de l'intempérance et du désordre ; de sorte qu'une conquête de nature à fournir d'immenses ressources aux croisés ne leur procura réellement que de très-faibles avantages. Les subsistances mêmes, qu'il eût été si essentiel de réunir et de ménager, disparurent, pour ainsi dire, sans avoir profité à personne, et n'assurèrent, par conséquent, en rien les besoins d'une armée si difficile à nourrir.

Raymond, en entrant dans Antioche, s'empara du palais de l'émir, où il s'installa, et il établit ses troupes dans les tours voisines dont il s'était aussi rendu maître. Son étendard, flottant sur ces divers points, disait à tous les yeux une prise de possession qui ne pouvait être ni méconnue ni disputée.

Les chrétiens, encore dans l'enivrement de leur conquête, furent tout à coup frappés de stupeur par une nouvelle qui renversait tous les projets formés depuis leur succès inattendu. Kerboghâ, sultan de Mossoul, dont l'arrivée leur avait été annoncée, mais qu'ils supposaient fort loin de paraître de longtemps devant eux, déployait ses tentes sur les bords de l'Oronte.

Le sultan de Nicée, ceux d'Alep, de Damas, le gou-

verneur de Jérusalem, plusieurs émirs de la Palestine, de la Syrie et de la Perse, suivaient le chef musulman, qui, à la tête d'une armée évaluée, par Mathieu d'Edesse, à cent mille cavaliers et trois cent mille fantassins, se considérait déjà comme le libérateur de l'Asie.

Les croisés, resserrés maintenant, d'un côté, entre la citadelle d'Antioche, occupée par les débris de la garnison musulmane et, de l'autre, par les troupes de Kerboghâ, allaient donc être dans une situation plus difficile encore qu'avant la prise de la ville; car, lorsqu'ils étaient hors de la place, ils tiraient quelques vivres des contrées environnantes, tandis qu'enfermés dans ses murs il leur était impossible d'en sortir pour se procurer de quoi subsister un seul jour.

En vain Tancrède, Bohémond, Godefroy essayèrent de gagner la campagne; ces tentatives leur furent toujours plutôt contraires que profitables. Quant à Raymond, retenu par une de ses anciennes blessures, il se voyait réduit à aider de ses conseils ceux que, si souvent, il avait soutenus de sa vaillante épée.

La famine exerça bientôt de tels ravages parmi les malheureux pèlerins, que le découragement gagna les âmes les plus fortement trempées : non-seulement les soldats abandonnèrent leurs étendards pour tâcher de finir leurs souffrances, mais les chefs eux-mêmes donnèrent l'exemple de la désertion et d'une fuite honteuse.

Pour prévenir une désorganisation qui devait conduire

à la plus affreuse catastrophe, les chrétiens confièrent à Bohémond le commandement provisoire de toutes les troupes, se flattant de rendre le pouvoir plus fort en le concentrant dans la même main ; mais cette mesure ne remédia pas au mal, et, sans Godefroy et l'évêque du Puy, l'armée entière se serait probablement débandée. Néanmoins, malgré le dévouement et le zèle de ces deux hommes remarquables, tous les efforts allaient devenir inutiles ; déjà les soldats n'écoutaient plus ni la voix de la religion ni celle du devoir ; il n'y avait plus rien à attendre même des moyens les plus énergiques ; il fallait un événement extraordinaire, surnaturel, pour relever le moral des chrétiens, et cet événement ne pouvait être moins qu'un miracle, ou il n'eût eu aucune autorité sur des esprits crédules qui considéraient leur détresse comme une punition envoyée par le ciel.

Un prêtre provençal se rendit près de l'évêque du Puy et du comte de Saint-Gilles, et leur affirma que saint André, lui étant apparu par trois fois, lui avait dit : « Va dans l'église de mon frère Pierre, à Antioche ; près du maître-autel, tu trouveras, en fouillant la terre, le fer de lance qui perça le côté de notre Rédempteur. Dans trois jours cet instrument de salut éternel opérera la délivrance des chrétiens et percera le cœur des Infidèles. »

Ce prêtre assura, en outre, que saint André avait ajouté : « Voici que Dieu a donné au comte Raymond ce

qu'il n'avait voulu accorder à aucun autre ; il l'a établi le porte-enseigne de l'armée, supposé qu'il persévère dans son amour. »

Adhémar et Raymond crurent ou feignirent de croire à cette révélation, et, répandant partout le triomphe promis à leurs armes, les chrétiens, heureux de se rattacher à une espérance, sortirent comme par enchantement de leur douloureuse inertie. Tous se mirent alors en prières pendant trois jours et supplièrent le ciel de protéger la tentative dont leur sort allait dépendre.

Après ces longues heures d'attente, les croisés se précipitent, pleins d'impatience, vers l'église de Saint-Pierre, pour être témoins de la découverte miraculeuse. On ne saurait peindre l'émotion de cette foule, naguère si tumultueuse, tandis que l'on creuse le sol où doit être le précieux dépôt. Il s'agit, pour chaque individu, d'une question de vie ou de mort. A mesure qu'une pelletée de terre est enlevée, on entend de toutes parts des cris de joie et des invocations au Très-Haut. Plus le temps s'écoule, plus l'agitation redouble ; mais les heures commencent et finissent, et l'anxiété est à son comble. A la persuasion succède le doute ; au bonheur, l'inquiétude ; à la confiance, l'abattement. Déjà l'on a atteint à une profondeur considérable, et rien encore ne s'est offert à ces milliers de regards qui, attentifs et fixés sur le même point, cherchent à pénétrer jusqu'aux entrailles du globe. Le soleil disparaît sous l'horizon, et

ses rayons s'amoindrissent peu à peu. On voudrait retenir sa lumière; il semble qu'avec elle s'en vont les illusions et les promesses; mais, quels que soient les désirs, les dernières clartés du jour s'affaiblissent et s'éteignent. Alors ce ne sont plus que des pleurs, des expressions de démoralisation et de désespoir. Toutefois, malgré les ténèbres, les recherches continuent, et, pendant que les travailleurs se prosternent pour implorer le Dieu de bonté et de miséricorde, un homme auquel la nuit doit être favorable, le prêtre qui s'est dit inspiré, se jette au milieu d'eux, se met de son côté en prières, puis, se relevant bientôt, il montre devant lui, aux spectateurs émerveillés, le fer sacré sur lequel repose toutes leurs espérances.

L'enthousiasme est à son comble, les cœurs s'enflamment, les imaginations s'exaltent, et l'arme consacrée par le sang du Sauveur, portée processionnellement dans toute la ville, devient, pour les croisés, l'annonce de la victoire, un gage assuré de la fin de leurs infortunes.

On ne vit jamais transformation si subite et si complète. Les plus accablés retrouvèrent leur énergie, les plus craintifs se sentirent pleins d'ardeur; chacun ne demanda qu'à marcher et à combattre. Enfin, le croira-t-on? on eut tout à coup une telle certitude de vaincre, que Pierre l'Ermite fut envoyé près du sultan de Mossoul pour l'engager à regagner au plus vite ses États,

« les croisés consentant à ne point l'inquiéter dans sa retraite. »

On devine sans peine quelle fut la réponse de Kerboghâ. D'abord muet d'étonnement, il mit ensuite la main sur son sabre, et ordonna que l'on chassât de sa présence le misérable vagabond qui unissait l'aveuglement à l'insolence. Mais, si ce chef des Infidèles connaissait la détresse des chrétiens, il ignorait ce que peuvent l'exaltation et la foi.

D'après Anne Comnène (1), la précieuse lance fut confiée, d'un commun accord, au comte de Toulouse, « comme méritant plus que tous, par la pureté de ses mœurs, d'être chargé de ce précieux dépôt. » Nous doutons cependant que cette raison ait été le motif de la résolution des princes; on n'avoue guère son immoralité, et l'on convient rarement de ce qui vous mérite le blâme. Ce choix, d'ailleurs, s'explique d'une manière fort simple : puisqu'on était redevable à un Provençal, à un des sujets du comte de Toulouse, de la découverte de la relique, pourquoi aurait-on confié à un autre le soin de veiller à sa conservation. De plus, personne alors ne songeant à élever le moindre doute sur la révélation faite à ce prêtre, il fallait bien obéir à l'injonction de saint André, qui avait désigné le comte de Saint-Gilles pour être le *porte-enseigne de l'armée.*

(1) *Alex.*, liv. 3.

Quoi qu'il en soit, les croisés sollicitant avec instance d'être conduits à l'ennemi, des hérauts d'armes annoncèrent, dans les différents quartiers de la ville, qu'une bataille décisive aurait lieu le lendemain.

Laissons encore l'auteur de l'*Histoire des croisades* retracer les détails de cette journée mémorable :

« Les prêtres et les évêques exhortèrent les chré-
« tiens à se rendre dignes de combattre pour la cause
« de Jésus-Christ. Toute l'armée passa la nuit en prières
« et en œuvres de dévotion. On oublia les injures, on fit
« des aumônes; toutes les églises étaient remplies de
« guerriers qui s'humiliaient devant Dieu et deman-
« daient l'absolution de leurs péchés. La veille, on avait
« trouvé encore des vivres, et cette abondance inatten-
« due fut regardée comme une espèce de miracle. Les
« croisés réparèrent leurs forces par un frugal repas.
« Vers la fin de la nuit, ce qui restait de pain et de fa-
« rine dans Antioche servit pour le sacrifice de la messe.
« Cent mille guerriers s'approchèrent du tribunal de la
« pénitence et reçurent, avec toutes les marques de la
« piété, le Dieu pour lequel ils avaient pris les
« armes.

« Enfin le soleil se leva. C'était la fête de saint Pierre
« et de saint Paul (28 juin 1098). Les portes d'Antioche
« s'ouvrirent; toute l'armée chrétienne sortit, divisée en
« douze corps qui rappelaient les douze apôtres. Hugues
« le Grand, quoique affaibli par une longue maladie, se

« montrait dans les premiers rangs et portait l'étendard « de l'Église. Tous les princes, les chevaliers et les ba- « rons étaient à la tête de leurs hommes d'armes. Le « seul de tous les chefs, le comte de Toulouse ne se « trouvait point dans les rangs ; retenu par les suites « d'une blessure, il avait été chargé de contenir la gar- « nison de la citadelle, tandis qu'on allait livrer bataille « à l'armée des Sarrasins.

« Raymond d'Agiles, le chapelain du comte Raymond, « portait la sainte lance et la montrait aux soldats. Adhé- « mar de Monteil marchait à ses côtés, annonçant aux « croisés le secours des légions célestes que Dieu leur « avait promis. Une partie du clergé s'avançait en pro- « cession, à la tête de l'armée, et chantait le psaume « martial : « Que le Seigneur se lève et que ses enne- « mis soient dispersés. » Les évêques et les prêtres qui « étaient restés dans Antioche, entourés des femmes et « des enfants, bénissaient, du haut des remparts, les « armes des croisés et, levant les mains au ciel, priaient « le Seigneur de sauver son peuple, de confondre l'or- « gueil de ses ennemis. Les rives de l'Oronte et les mon- « tagnes voisines semblaient répondre à ces invocations « et retentissaient du cri de guerre : *Dieu le veut ! Dieu « le veut !*

« Au milieu de ce concert d'acclamations et de prières, « l'armée chrétienne s'avançait dans la plaine. A ne « voir que l'état de misère où elle était réduite, elle

« avait plutôt l'air d'une armée vaincue que d'une « armée qui marchait à la victoire. Un grand nombre « de croisés étaient presque sans vêtements. La plupart « des chevaliers et des barons marchaient à pied, quel- « ques-uns montaient des ânes et des chameaux, et, « ce qui n'est pas une circonstance indifférente, dans « cette journée, Godefroy de Bouillon avait été obligé « d'emprunter un cheval du comte de Toulouse. Dans « les rangs, on voyait des malades, des soldats exténués « par la faim et marchant avec peine : ils n'étaient sou- « tenus que par l'espoir de vaincre ou de mourir pour « la cause de Jésus-Christ.

« Toutes les campagnes voisines d'Antioche étaient « couvertes de bataillons musulmans. Les Sarrasins « avaient divisé leur armée en quinze corps rangés en « forme d'échelons. Au milieu de tous ces corps d'ar- « mée, celui de Kerboghâ, dit l'historien d'Arménie, « paraissait comme une *montagne inaccessible*. Le géné- « ral sarrasin, qui ne s'attendait pas à une bataille, « crut d'abord que les chrétiens venaient implorer sa « clémence. Un drapeau noir arboré sur la citadelle « d'Antioche, et qui était le signal convenu pour annon- « cer la résolution des croisés, lui apprit bientôt qu'il « n'avait point affaire à des suppliants. Deux mille « hommes de son armée, qui gardaient le passage « du pont d'Antioche, furent taillés en pièces par « le comte de Vermandois. Les fuyards portèrent

« l'effroi dans la tente de leur général qui jouait alors « aux échecs. Revenu de sa fausse sécurité, le sultan « de Mossoul fit trancher la tête à un transfuge qui lui « avait annoncé la prochaine reddition des chrétiens, « et songea sérieusement à combattre un ennemi qui « avait pour auxiliaires le fanatisme et le désespoir.

« En sortant d'Antioche, l'armée chrétienne s'était « avancée vers l'Occident, à l'endroit où les montagnes « s'approchent de l'Oronte. Rangée en bataille dans un « vaste espace, où les montagnes formaient un demi- « cercle autour d'elle et la garantissaient de toute sur- « prise, elle s'étendait dans la plaine jusqu'à une lieue « de la ville. Hugues, les deux Robert, le comte de « Belesme, le comte de Hainaut se mirent à la tête de « l'aile gauche ; Godefroy se plaça à la droite, soutenu « par Eustache, Baudouin du Bourg, Tancrède, Renaud « de Toul, Érard du Puyset. Adhémar était au centre « avec Gaston de Béarn, le comte de Die, Raimbaut « d'Orange, Guillaume de Montpellier, Amenjeu d'Al- « bret. Bohémond commandait un corps de réserve, « prêt à se porter sur tous les points où les chrétiens « auraient besoin d'être secourus. Kerboghâ, qui vit « les dispositions des croisés, ordonna au sultan de « Nicée et à ceux de Damas et d'Alep de faire le tour « de la montagne et de remonter ensuite l'Oronte pour « se placer entre l'armée chrétienne et la ville d'Antio- « che. Il fit, en même temps, ranger son armée en ba-

« taille pour recevoir les chrétiens et repousser leur « attaque. Il plaça ses troupes, partie sur les hauteurs, « partie dans la plaine. Son aile droite était com- « mandée par l'émir de Jérusalem, et son aile gauche « par un des fils d'Akhy-Syân. Pour lui, il resta sur une « colline élevée pour donner ses ordres et suivre les « mouvements des deux armées.

« Au moment de commencer la bataille, Kerboghâ « fut saisi de crainte. Il envoya proposer aux princes « chrétiens de prévenir le carnage général, et de choisir « quelques-uns de leurs chevaliers pour combattre con- « tre un pareil nombre de Sarrasins. Cette proposition, « qui lui avait été faite la veille et qu'il avait rejetée, ne « pouvait être adoptée par les chefs d'une armée pleine « d'ardeur et de confiance dans la victoire ; les chrétiens « ne doutaient point que le ciel ne se déclarât pour eux, « et cette persuasion devait les rendre invincibles. Dans « leur enthousiasme, ils regardaient les événements les « plus naturels comme des prodiges qui leur annon- « çaient le triomphe de leurs armes. Un globe de feu, « qui, la veille, après avoir traversé les airs, avait éclaté « dans le camp des Sarrasins, leur semblait être un « signe avant-coureur de leur victoire. Lorsqu'ils sor- « taient d'Antioche, une légère pluie vint rafraîchir l'air « embrasé du climat et de la saison, et fut, à leurs « yeux, une nouvelle preuve de la faveur du ciel. Un « vent très-fort, qui poussait leurs javelots et retenait

« ceux des Turcs, était pour eux, comme le vent de la « colère céleste levé pour disperser les Infidèles. Animée « par cette persuasion, l'armée chrétienne se montrait « impatiente de combattre. Elle marchait à l'ennemi « dans le meilleur ordre. Un profond silence régnait « dans la plaine, où brillaient de toutes parts les armes « des chrétiens. On n'entendait dans les rangs que la « voix des chefs, les hymnes des prêtres et les exhor- « tations d'Adhémar.

« Tout à coup les Sarrasins commencent l'attaque. « Ils font d'abord une décharge de flèches et fondent « sur les croisés, en poussant des hurlements barbares. « Malgré leur choc impétueux, leur aile droite est bien- « tôt repoussée et enfoncée par les chrétiens. Godefroy « trouva plus de résistance dans leur aile gauche ; il « parvint cependant à les ébranler, et mit le désordre « dans leurs rangs. Au moment où les troupes de Ker- « boghâ commençaient à plier, le sultan de Nicée, qui « avait fait le tour de la montagne et revenait en cô- « toyant l'Oronte, fond avec impétuosité sur les derrières « de l'armée chrétienne, et menace de mettre en pièces « le corps de réserve commandé par Bohémond. Les « croisés, qui combattaient à pied, ne purent résister « au premier choc de la cavalerie des Sarrasins. Hugues « le Grand, averti du danger de Bohémond, abandonne « la poursuite des fuyards, et vient au secours du corps « de réserve. Alors le combat s'engage avec une nouvelle

« fureur. Kilidji-Arslan, qui avait à venger la honte de « plusieurs défaites et la perte de ses États, combattait « comme un lion à la tête de ses troupes. Un escadron « de trois mille cavaliers sarrasins, tout hérissés de fer, « armés de massues, portait le désordre et la terreur « dans les rangs des chrétiens; l'étendard du comte « de Vermandois fut enlevé, repris et couvert du sang « des croisés et des Infidèles. Godefroy et Tancrède, qui « volèrent au secours de Hugues et de Bohémond, si- « gnalèrent leur force et leur bravoure par la mort d'un « grand nombre de musulmans. Le sultan de Nicée, « qu'aucun revers ne pouvait abattre, soutenait toujours « le choc des chrétiens. Au milieu de la chaleur du com- « bat, il fit jeter des étoupes allumées parmi les bruyères « et les herbes sèches qui couvraient la plaine. Bientôt « il s'éleva un incendie, qui environna les chrétiens de « tourbillons de flamme et de fumée. Leurs rangs « furent un moment ébranlés : ils ne voyaient et n'en- « tendaient plus leurs chefs. Le sultan de Nicée allait « recueillir le fruit de son stratagème, et la victoire était « sur le point d'échapper aux croisés.

« Alors, disent les historiens, on vit descendre un « escadron du haut des montagnes. Il était précédé de « trois cavaliers vêtus de blanc et couverts d'armes écla- « tantes. « *Vous voyez*, s'écrie l'évêque Adhémar, *le se-* « *cours céleste qui vous est promis. Le ciel se déclare pour* « *les chrétiens; les saints martyrs Georges, Démétrius et*

« *Théodore vont combattre avec nous.* » Aussitôt tous les « regards se tournent vers la céleste légion. Une nou- « velle ardeur s'empare de l'âme des croisés, qui sont « persuadés que Dieu lui-même vient à leur secours ; « le cri de guerre, Dieu le veut ! se fait entendre comme « au commencement du combat. Les femmes, les en- « fants qui étaient restés dans Antioche, toujours assem- « blés sur les murailles, animent, par leurs cris et par « leurs acclamations, le courage des croisés. Les prê- « tres continuent à lever leurs mains au ciel, et remer- « cient Dieu, par leurs cantiques, du secours qu'il « envoie à l'armée chrétienne. Tous les croisés devien- « nent autant de héros ; rien ne peut résister à leur « choc impétueux. Dans un moment, les Sarrasins sont « partout ébranlés et ne combattent plus qu'en désor- « dre. Ils cherchent à se rallier au delà d'un torrent et « sur un point élevé où retentissaient leurs clairons et « leurs trompettes ; le comte de Vermandois les attaque « dans ce dernier retranchement et les met en déroute. « Bientôt il ne leur reste de salut que dans la fuite. Les « rives de l'Oronte, les bois, les plaines, les montagnes, « sont couverts de fuyards qui ont abandonné leurs « armes et leurs bagages.

« Kerboghâ, qui avait annoncé la défaite des chré- « tiens au calife de Bagdad et au sultan de Perse, s'en- « fuit vers l'Euphrate, escorté d'un petit nombre de ses « plus fidèles soldats. Plusieurs émirs avaient pris la

« fuite avant la fin du combat. Tancrède et quelques « autres, montés sur les chevaux des vaincus, poursui- « virent jusqu'à la nuit les sultans d'Alep et de Damas, « l'émir de Jérusalem et les débris dispersés de l'armée « des Sarrasins. Les vainqueurs mirent le feu à des re- « tranchements derrière lesquels s'était réfugiée l'infan- « terie ennemie; un grand nombre de musulmans y « périt au milieu des flammes.

« Au rapport de plusieurs historiens contemporains, « les Infidèles avaient laissé cent mille hommes sur le « champ de bataille. Quatre mille croisés perdirent la « vie dans cette glorieuse journée et furent mis au rang « des martyrs.

« Les chevaliers trouvèrent l'abondance sous les tentes « de leurs ennemis; quinze mille chameaux, un grand « nombre de chevaux tombèrent entre leurs mains. « Dans le camp des Sarrasins, où ils passèrent la nuit, « ils admirèrent à loisir le luxe des Orientaux, et par- « coururent avec surprise la tente du roi de Mossoul (1), « où brillaient partout l'or et les pierreries, et qui, dis- « tribuée en longues rues flanquées de hautes tours, « ressemblait à une ville fortifiée. Ils employèrent plu- « sieurs jours pour transporter dans Antioche les dé- « pouilles des vaincus. Le butin dépassa les espérances,

(1) Cette tente pouvait contenir plus de deux mille personnes. Bohémond l'envoya en Italie, où elle fut conservée longtemps.

« et chaque croisé, selon la remarque d'Albert d'Aix, « se trouva beaucoup plus riche qu'il ne l'était en quit- « tant l'Europe. »

On croit sans doute qu'après une semblable victoire la sainte relique, à laquelle elle était due, fut considérée et vénérée, dès ce jour, comme le palladium des chrétiens? Le contraire arriva. Il faut que le proverbe italien « *Passato il pericolo, gabbato è il santo* » s'applique à tous les hommes et à tous les siècles, car on eut alors un exemple de la vérité de cet aphorisme vulgaire. Le fer de lance miraculeux ayant attiré au comte de Toulouse des offrandes nombreuses, les autres princes, qui ne voulaient pas laisser Raymond jouir d'un avantage auquel ils ne pouvaient prendre part, s'appliquèrent à jeter du doute sur l'authenticité du miracle, et ce qui avait été l'objet d'une adoration fanatique était tombé bientôt dans l'oubli le plus profond. Pourtant même, en reconnaissant l'imposture, on devait à ce vieux débris le salut de l'armée; et, ne fût-ce que pour rappeler un succès immense, il méritait bien une place parmi les trophées glorieux de cette guerre.

La reddition du château d'Antioche devenait la conséquence inévitable du gain de la bataille ; en effet, Raymond, qui n'était resté qu'avec deux cents hommes d'armes devant cette citadelle, y arbora, le même jour, son étendard. Cependant Bohémond demanda à être mis en possession de cette nouvelle conquête, prétendant

avoir promis, par serment, au traître Phirous qu'aucune des dépendances de la place n'en serait jamais séparée en faveur de personne. Le prince de Tarente exigea aussi alors, en vertu de l'engagement pris envers lui, qu'on lui livrât les tours et les portes de la ville occupées encore par d'autres troupes que les siennes. Godefroy et l'évêque du Puy se rendirent à cette réclamation; quant au comte de Toulouse, il refusa, comme il l'avait fait constamment, de céder à des prétentions que rien ne justifiait à ses yeux; et cette circonstance accrut d'une manière fâcheuse, pour la cause chrétienne, la mésintelligence qui régnait déjà depuis trop longtemps entre lui et Bohémond.

Les princes, après leur victoire, s'assemblèrent pour délibérer sur la suite à donner à leurs opérations, et, comme il advient presque toujours lorsqu'il y a beaucoup de conseillers, l'avis le moins bon fut celui qui prévalut. Si, profitant de la terreur répandue parmi les Sarrasins, les croisés eussent marché immédiatement sur Jérusalem, aucun obstacle jusqu'à cette ville ne se serait élevé devant eux, et peut-être sa garnison découragée n'eût-elle pas songé à opposer la moindre résistance. C'était le sentiment instinctif de tous les simples pèlerins; mais les chefs, plongés encore dans l'ivresse du triomphe, et croyant n'avoir plus rien à redouter de leurs ennemis, remirent, d'un commun accord, au mois de novembre, leur marche sur la cité

sainte ; et cette résolution peu réfléchie ne tarda pas à devenir la cause de nouveaux malheurs.

Rien n'est fatal à une armée comme le repos après de longues fatigues. Les chefs habiles ne laisseront jamais leurs soldats passer d'une activité très-grande à une inaction complète. Pour n'avoir pas su éviter ce danger, une maladie épidémique se déclara chez les chrétiens, et elle exerça parmi eux autant de ravages que l'aurait pu faire une bataille désastreuse. Raymond eut à regretter alors un homme auquel il accordait, depuis bien des années, son affection et sa confiance : Adhémar de Monteil, évêque du Puy, fut au nombre des victimes enlevées par le fléau qui décimait les croisés chaque jour (1). Cette mort vint ajouter à la gravité de la situation. Jouissant de l'estime générale, ce prélat était seul capable, par l'autorité de son ministère, la puissance de sa raison, la force que lui donnaient sa fermeté, son savoir et son expérience, de maintenir la bonne harmonie parmi les chefs, et de réconcilier ceux que divisaient sans cesse leurs vues particulières ou leurs passions. Sentant approcher sa fin, il réunit les princes autour de son lit de mort, leur fit un tableau touchant des maux dont les menaçait la discorde, leur rappela le vœu qu'ils avaient à accomplir, et leur recommanda, au nom d'un Dieu de miséricorde et d'amour, de rester, entre

(1) Il mourut le 1er août 1098. Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

eux, unis et en paix. Malheureusement ces paroles, dictées par la sagesse, n'étaient pas destinées à demeurer longtemps dans la mémoire de ceux auxquels elles s'adressaient, et plus d'une fois, ensuite, l'avenir les leur fit regarder comme prophétiques. L'armée entière assista aux obsèques de l'évêque du Puy et témoigna une vive affliction de sa perte. On excuse le Tasse de s'être écarté de la vérité historique en terminant les jours d'Adhémar au siége de Jérusalem; mais n'est-ce pas abuser par trop des licences de la poésie que d'avoir fait mourir de la main d'une femme ce prélat (1)?

La voix de celui dont les conseils pouvaient être si salutaires venait à peine de s'éteindre, et déjà, parmi les chrétiens, germaient, dans tous les cœurs, la colère et la haine. S'il est difficile à une coalition de marcher d'accord, celle-ci, moins que toute autre, était constituée de manière à agir avec entente et ensemble. Comment des princes, tous jeunes, tous ambitieux, tous amoureux de la gloire, s'ils ne rêvaient pas des conquêtes, auraient-ils pu demeurer inactifs parce que l'armée restait inactive, et ne pas chercher à travailler à leur fortune, quand la plupart n'avaient quitté l'Europe qu'avec l'espoir de trouver en Asie des provinces ou des royaumes? Chacun d'eux, désirant faire tourner à son avantage le moment de halte que l'on avait jugé néces-

(1) Le poëte italien le fait tuer par Clorinde, personnage imaginaire.

saire, courut donc alors le pays pour se rendre maître d'un château, d'une place ou d'une portion de territoire. Le goût de l'indépendance et l'amour de la possession descendirent, de grade en grade, des chefs jusqu'aux soldats; et bientôt l'on vit la Syrie sillonnée, dans tous les sens, par des hommes d'armes, dévorés de la soif de l'or et s'arrachant le butin qu'ils devaient à la violence ou au crime, comme les princes se disputaient entre eux ce qu'ils tenaient de l'injustice et de la force. Ainsi, parmi ces chrétiens inspirés d'une même croyance, d'un même intérêt, d'un même but, on n'entendait que des reproches, des accusations, des expressions de haine, des paroles de mépris et des menaces de vengeance.

Raymond, ayant recouvré sa santé et sa vigueur, alla d'abord, avec Bohémond et Godefroy, secourir un château appelé Hasart ou Hasas, qu'assiégeait le sultan d'Alep; mais, après avoir contribué à la délivrance de ce poste, il revint à Antioche et se mit en campagne avec ses seules troupes, voulant, à l'exemple des autres chefs, mettre à profit pour son propre compte l'instant de repos accordé à l'armée. D'ailleurs, ses intentions ne se bornaient pas à planter son étendard sur tel ou tel point, ce qui lui importait avant tout, c'était de procurer à ses soldats les moyens de vivre; car la disette commençait à se faire sentir de nouveau à Antioche, et déjà, à ce sujet, l'on concevait de vives craintes.

Le comte de Toulouse s'empara d'abord de Rugia, petite ville qu'il rencontra sur son chemin, après deux journées de marche ; puis il enleva, par escalade, Albara, place beaucoup plus forte, où à sa grande satisfaction avaient été réunies des ressources abondantes. La vérité nous oblige à relater ici un fait pour lequel la barbarie du siècle ne saurait même devenir une excuse. Sans pitié envers les malheureux habitants qu'il venait de soumettre, Raymond emmena à Antioche ses prisonniers, vendit ceux qui consentirent à devenir chrétiens, et fit mettre à mort ceux qui, fidèles à leur religion, se refusèrent à renier leur Dieu (1).

Cependant on était au mois de novembre, et les croisés ne pensaient pas encore à se porter sur Jérusalem. Les princes, pour convenir des opérations ultérieures, tinrent un conseil dans la cathédrale de Saint-Étienne, et cette délibération, malgré la sainteté du lieu, faillit, plus d'une fois, se terminer d'une manière peu pacifique. Bohémond exigea, avant toute chose, que le comte de Toulouse lui livrât les tours et la porte d'Antioche, restées en son pouvoir. Ce dernier répondit que sa conscience l'empêchait d'acquiescer à une pareille demande, et il rappela le serment fait par Bohémond lui-même, aussi bien que par les autres princes, de rendre à Alexis Comnène toutes les places appartenant autrefois à l'empire, quand

(1) Voir l'*Hist. gén. du Languedoc.*

les chances de la guerre les remettraient entre leurs mains. Le prince de Tarente prétendit que cet engagement ne pouvait concerner Antioche, où l'on ne serait jamais entré sans la convention particulière consentie par tous les chefs de la croisade, à l'exception, il est vrai, de celui-là seul qui semblait prendre à tâche de lui barrer toujours le chemin. Raymond, blessé de ces paroles, accusa alors Bohémond, qui avait pris le titre de *duc d'Antioche*, de vouloir s'emparer, à son profit, des conquêtes faites en commun par les chrétiens ; la discussion s'anima, les propos devinrent de plus en plus acerbes, et, un moment, l'on put croire que, devant la tombe d'Adhémar, cet évêque dont les derniers mots recommandèrent la concorde, et au pied même de l'autel du Christ, le fer allait décider entre deux princes qui se connaissaient trop bien pour ne pas être ennemis. En effet, l'un était ambitieux, sans scrupule, peu sincère et vindicatif; l'autre, franc, loyal, attaché à ses devoirs et fidèle à sa parole. Comment de semblables caractères auraient-ils pu s'entendre, surtout lorsque, de part et d'autre, ils s'alliaient à des âmes altières et énergiques. Le prince de Tarente usa de tous les moyens pour intéresser ses compagnons d'armes à sa cause ; mais, les voyant se ranger du côté de son adversaire, il feignit d'accepter l'offre du comte de Saint-Gilles, qui proposa de s'en rapporter à la décision de Godefroy, du comte de Flandre, du duc de Normandie et des évêques, si

toutefois Bohémond promettait à l'avance de marcher avec l'armée à la délivrance du saint sépulcre.

Cette querelle apaisée, la conférence finit sans qu'on eût arrêté aucune disposition au sujet de la prochaine campagne. Cependant les chrétiens se répétaient avec douleur que, bien qu'ils occupassent la Syrie depuis un an, rien n'annonçait encore la réalisation de leurs espérances. Ils accusaient les princes de songer plutôt à leurs intérêts qu'à ceux de la croisade ; et, dans leur mécontentement, ils allaient jusqu'à parler de se choisir un chef pour les conduire à Jérusalem, ou de détruire les fortifications d'Antioche, afin d'ôter tout nouveau motif de discorde et d'amener forcément l'abandon de cette ville.

Raymond, pour se soustraire à ces plaintes, rejoignit ses troupes à Albara, et il se porta ensuite sur Maarah, ville située entre Hamath et Alep, lorsqu'il sut que les princes avaient l'intention de se rendre maîtres de cette place.

La prudence veut, quand une expédition est résolue, que l'on réunisse d'abord tous les moyens de nature à en assurer la réussite. Les croisés, par une imprévoyance et un aveuglement sans exemple, se conduisaient alors d'après un principe tout à fait contraire ; il ne leur venait à la pensée de tenter l'attaque d'un point quelconque que lorsque leurs besoins les contraignaient à quitter le lieu dont ils avaient épuisé prématurément les

ressources. Il résultait de cette façon d'agir que si, par un de ces hasards auxquels, à la guerre, il faut s'attendre toujours, l'opération exigeait plus de temps qu'on ne se l'était imaginé, le manque de vivres, les nécessités auxquelles il devenait impossible de pourvoir, forçaient les assiégeants à renoncer à leur entreprise, ou bien les plongeaient dans une misère qui portait parmi eux les maladies et la destruction. Déjà différentes fois, cette incurie avait fait subir aux chrétiens les horreurs de la famine, et pourtant, sans tenir compte d'une si cruelle expérience, ils s'exposèrent devant Maarah à éprouver les mêmes privations et les mêmes souffrances.

La disette devint tellement grande, après quelques jours de siége, que les croisés, dans leur détresse, furent obligés de se nourrir des corps de leurs ennemis. Ce fait est rapporté par Albert d'Aix (1), historien contemporain, qui, sans avoir été en Palestine, raconte avec une simplicité extrême ce qu'il tient de témoins oculaires. Ce bon père (2) pousse même si loin la naïveté, qu'il s'étonne beaucoup, non pas de ce que les chrétiens aient mangé des musulmans, mais qu'ils aient pu se décider à tuer des chiens pour assouvir leur faim.

Les croisés supportèrent avec une résignation ad-

(1) *Historia hierosolymitanæ expeditionis*, l. V, chap. 29.

(2) Albert était, à ce que l'on croit, chanoine et trésorier de la ville d'Aix-la-Chapelle.

mirable la rude épreuve à laquelle ils étaient soumis encore, et, grâce aux machines construites d'après les ordres du comte de Toulouse, par Guillaume V, seigneur de Montpellier, l'étendard du Christ fut planté enfin sur les remparts de la place.

Maarah, en cette circonstance, partagea le sort de presque toutes les villes enlevées de vive force ; elle fut ruinée de fond en comble. Quant à ses habitants, ou ils tombèrent sous les coups du vainqueur, ou ils se virent condamnés à une servitude qui leur rendait la mort mille fois préférable.

Cette conquête améliora un moment la situation des chrétiens ; mais elle devint presque aussitôt la cause de dissensions nouvelles, et peu s'en fallut que les princes ne recourussent aux armes pour savoir à qui appartiendraient quelques murailles chancelantes et quelques masures abandonnées.

Bohémond, venu seulement vers la fin du siége, voulait qu'on lui remît un des quartiers de la ville. Raymond s'opposait avec d'autant plus de violence à cette demande, que, arrivé le premier devant la place, il en avait assuré la prise au moyen des machines construites à ses frais. Les uns se rangeaient du côté du comte de Toulouse, les autres appuyaient les exigences du prince de Tarente, et il serait difficile de dire quelle eût été l'issue de cette dispute, si l'armée, lasse enfin de ces contestations sans cesse renaissantes, ne se fût employée

à démolir les remparts dont la possession amenait des débats irritants et devenait un sujet sérieux de querelles.

Ici l'auteur des *Croisades* (1) nous représente Raymond comme étant mû toujours par l'ambition la plus désordonnée; puis, bientôt, il nous le fait voir humble, reconnaissant ses torts, sortant de la ville de Maarah les pieds nus; « *versant des larmes de repentir, et renouvelant le serment, fait tant de fois et si souvent oublié, de délivrer le tombeau de Jésus-Christ.* »

Le comte de Toulouse, celui parmi tous les princes qui avait montré le plus de désintéressement dès le début de la croisade, méritait d'être peint avec des couleurs fort différentes. Avons-nous besoin de le rappeler? lui seul avait laissé des États considérables pour obéir à la voix qui ordonne le mépris des biens de la terre. Après un tel sacrifice, est-il permis de supposer que de misérables ruines excitèrent assez ses désirs pour lui faire oublier ses devoirs, ses serments et ses vœux?... Pour qui connaît le cœur des hommes, la conduite de ce prince trouve une explication plus vraie dans ce sentiment instinctif qui nous porte à résister à l'illégalité et à l'injustice. Raymond, nous l'avons dit, était regardé comme le Nestor de la croisade. Si d'un côté, ses exploits, ses travaux, l'illustration de sa famille lui don-

(1) Tome 1er, p. 341.

naient une influence incontestable dans les conseils, de l'autre les cent mille vassaux soumis à son commandement, et la noblesse nombreuse rangée autour de sa personne, l'autorisaient à prétendre à une grande considération dans l'armée.

Cependant un prince qui à la cour de Toulouse n'eût figuré que dans un rang secondaire affectait non-seulement de traiter d'égal à égal avec le chef d'une des premières maisons de l'Europe, mais cherchait aussi à lui dicter ses volontés. Comment Raymond ne se serait-il pas senti humilié devant l'orgueil de l'un de ces aventuriers normands, qui, parce que son père avait enlevé la Pouille à ses possesseurs légitimes, s'imaginait que même les souverains devaient se soumettre à ses lois? Déjà Bohémond s'était emparé de la principauté d'Antioche, au mépris des engagements contractés envers l'empereur, et, peu satisfait de cette conquête illicite, il aspirait encore à se rendre maître d'une ville à la prise de laquelle il n'avait eu, pour ainsi dire, aucune part.

Raymond, sans que ses intérêts fussent en jeu, avait donc, on le voit, plus d'une raison pour s'opposer aux prétentions excessives du duc de Tarente; et il n'était pas nécessaire, afin d'expliquer sa conduite, de lui supposer une ambition qui ne s'accorde ni avec ses antécédents ni avec aucune de ses actions, depuis le commencement de la croisade.

Au surplus, Michaud, ordinairement si exact, même dans les moindres détails, a commis plusieurs erreurs graves dans cette partie de son histoire. Voici, selon les savants bénédictins D. Vic et D. Vaissette, ce qui eut lieu après la prise de Maarah.

Les croisés demandèrent à grands cris d'être menés immédiatement en Palestine; mais, malgré l'ardeur de ces manifestations et la violence des plaintes suscitées par le refus continuel des chefs, le prince de Tarente fit de nouveau savoir qu'il était indispensable de différer le départ. Irrités de cette déclaration, quelques-uns des principaux chevaliers, suivis d'une foule de chrétiens, allèrent alors trouver le comte de Toulouse, et, avec toutes les marques de la soumission et du respect, le conjurèrent, *les larmes aux yeux*, de les conduire à Jérusalem. Raymond était fort disposé à céder à ces instances, mais il ne pouvait le faire sans s'être entendu d'abord avec les autres princes; cependant, poussé à bout et touché d'une persistance inspirée par la foi la plus fervente, il finit par se rendre à leurs vœux, et fixa à une époque très-rapprochée le jour si impatiemment attendu.

Bohémond eut peu de peine à comprendre combien cette promesse allait mettre en honneur son rival. Pour lui ôter le mérite de l'initiative, il annonça, de son côté, sa détermination de marcher aussi sur la ville sainte et, supposant la nécessité de prendre différentes

mesures relatives à cette expédition, il repartit sur-le-champ pour Antioche.

Débarrassé de son adversaire, Raymond, afin de s'assurer la possession de Maarah, qu'il pensait restituer à l'empereur, fit réparer, en toute hâte, l'enceinte de cette place, et, lorsqu'il l'eut mise à l'abri d'une attaque de vive force, il pria les princes de se réunir dans une petite ville à moitié chemin d'Antioche, voulant savoir d'eux, et d'une manière non équivoque, si, dans la tentative projetée par lui, il devait compter sur leur coopération ou renoncer à leur assistance.

Tous les princes apportèrent à ce rendez-vous différents prétextes pour ajourner la reprise des opérations. Le manque d'argent et l'impossibilité de rentrer en campagne sans de longs préparatifs furent surtout les raisons qui servirent généralement de motifs au refus. Raymond, dans l'espoir d'aplanir cette difficulté, offrit 10,000 sous à Godefroy, autant au duc de Normandie, 6,000 au comte de Flandre, 20,000 à Tancrède (1), et une somme plus ou moins considérable aux autres chefs, suivant le nombre d'hommes encore sous leur commandement. Cette proposition généreuse ne fit changer de résolution à personne, et, après une

(1) Ensemble 46,000 sous; le sol valant 28 francs, c'est une somme de 288,000 francs dont Raymond consentait alors à faire le sacrifice. (Voir, pour la valeur du sou, les *Polypt. d'Irm.*, p. 14.)

discussion inutilement prolongée, on se sépara sans s'être décidé à aucun parti.

Raymond, revenu à Maarah, ne fut pas peu surpris de trouver cette ville presque démantelée. Pendant son absence, les chrétiens, craignant de voir le départ de l'armée entravé par de nouvelles querelles entre ses chefs, en avaient jeté bas les murailles, de façon à ce qu'il ne fût plus possible de songer à la défendre.

Le comte de Toulouse fut vivement courroucé de cet acte d'insubordination ; mais, dans le même moment, on portait à son amour-propre un coup bien autrement sensible. Il apprit que Bohémond ne s'était éloigné si précipitamment que pour aller s'emparer, moitié par ruse et moitié par force, du palais de l'émir et des tours d'Antioche, où, jusque-là, avait flotté le drapeau toulousain.

Il n'était pas d'insulte qui pût le blesser davantage; cependant, au lieu de chercher à en tirer vengeance, il contint son juste ressentiment, et, fidèle à sa parole, il ne songea qu'à Jérusalem. Instruit par l'expérience, il s'occupa d'abord, avant de se mettre en route, de se procurer des vivres; c'était, d'ailleurs, donner aux chefs de la croisade le temps de réfléchir aux conséquences de leur conduite et les amener peut-être à concourir au succès de son expédition.

Il parcourut donc les environs, puis, ses approvisionnements réunis et transportés dans un château sou-

mis à ses armes, il retourna à Maarah. C'est alors seulement, le 13 janvier 1099, qu'après avoir livré cette place aux flammes il en sortit nu-pieds, suivi du clergé, qui chantait des hymnes au Seigneur, pour appeler sa protection sur les résultats de son entreprise, et non pas, comme le dit Michaud, « les psaumes de la pénitence, tandis qu'il abjurait son ambition et s'accusait publiquement de ses fautes. »

Le comte de Toulouse, lorsqu'il eut rassemblé ses forces, ne comptait plus sous ses ordres qu'une dizaine de mille hommes; encore beaucoup de ses soldats manquaient-ils d'armes et d'habillements : mais les trois ou quatre cents chevaliers, ralliés autour de sa personne, n'en firent pas moins éclater des transports d'enthousiasme, quand enfin il leur fut permis d'espérer l'accomplissement de leurs vœux.

Le comte de Saint-Gilles ne s'était pas trompé dans ses prévisions : à peine était-il en route, que le duc de Normandie et Tancrède, ne pouvant consentir à voir exécuter par un autre ce qu'ils n'auraient osé entreprendre, s'empressèrent de rallier leurs troupes, et ils le rejoignirent presque aussitôt. Ces trois princes, agissant alors de concert, se dirigèrent sur Césarée, et, continuant ensuite leur marche à travers le territoire d'Amath et d'Émèse, ils arrivèrent devant Archas, petite place assise sur l'un des contre-forts du Liban, à 2 lieues de Tripoli.

Raymond voulut s'emparer du château qui protégeait

cette ville (12 février 1099); et, quoique différents historiens l'aient accusé, selon l'habitude, de n'avoir été dirigé, dans cette circonstance, que par des motifs personnels, nous croyons que, bien loin de mériter le blâme, il agit avec sagesse en ordonnant ce siége.

On savait que les croisés faits prisonniers pendant le long blocus d'Antioche étaient au pouvoir de l'émir commandant la ville de Tripoli, et que ce chef sarrasin les avait tous réunis dans Archas. La prise de cette dernière place laissait donc l'espoir d'obtenir la délivrance d'un grand nombre de chrétiens, ce qui n'était pas un secours inutile dans la situation où se trouvait l'armée. D'ailleurs une considération non moins importante et non moins digne d'attention détermina probablement le comte de Toulouse.

Si jusqu'à Césarée il s'était avancé sans rencontrer des obstacles bien difficiles, il avait ensuite été très-vivement harcelé, et même, un jour, il faillit rester entre les mains des musulmans. Abandonné par une partie de ses soldats, il ne parvint à se dégager que parce que, le chemin étant extrêmement étroit, il put, lui seul, défendre le passage et opérer ainsi sa retraite devant un ennemi qui, partout ailleurs, l'aurait écrasé malgré sa rare vaillance. Raymond, en homme prudent, dut, dès lors, prévoir les dangers qui le menaceraient à mesure qu'il pénétrerait davantage dans le pays; et, en attaquant Archas, il pensa, sans doute avec raison, que, tout

en donnant aux princes restés à Antioche le temps de se préparer au départ, il faciliterait par là leur arrivée jusqu'à lui et deviendrait maître d'un point qui assurerait les communications avec la mer.

Les beaux jours étaient revenus, les campagnes avaient perdu leur aspect désolé et stérile; Godefroy, le comte de Flandre et les autres chefs de la croisade s'étaient décidés enfin à suivre les traces de leurs frères d'armes (1); mais, au lieu de réunir leurs efforts pour atteindre le but si ardemment désiré, chacun d'eux, au contraire, ne songea, comme il avait déjà fait, qu'à planter son étendard sur quelque forteresse, ou à établir sa domination sur certaine portion de territoire. Quant à Bohémond, après être venu jusqu'à Césarée, il était retourné dans sa capitale d'Antioche, promettant, toutefois, aux princes qu'il joindrait ses forces aux leurs dès qu'il les saurait devant les murs de Jérusalem.

Raymond ne fut pas servi par la fortune dans sa tentative contre Archas : les Sarrasins lui opposèrent une résistance des plus opiniâtres; et, malgré la fertilité du pays, l'armée, à bout de ses ressources, se vit, encore une fois, réduite aux dernières extrémités. Beaucoup de croisés succombèrent sous le poids des privations et de la fatigue, et peut-être eût-on éprouvé de grands revers, si quelques chevaliers ne se fussent emparés, par stra-

(1) Ils quittèrent Antioche le 1er mars.

tagème, de la ville de Tortose, l'Antaradus de Ptolomée, où il existait, fort heureusement, une quantité assez considérable de vivres (1).

Après avoir avancé, sans aucune espèce de fondement, que le comte de Toulouse n'entreprit le siége d'Archas que dans des vues intéressées, notre historien des croisades prétend ensuite qu'il ne consentit à y renoncer que parce que ses soldats le forcèrent, pour ainsi dire, à continuer sa marche sur Jérusalem. Nous croyons cette nouvelle accusation aussi peu fondée que la première. Il est vraiment difficile de concevoir comment, dans une question purement historique, et qui, par conséquent, semble devoir être dégagée de tout esprit de parti, du moins quant aux personnes, des hommes de lettres éclairés ont été entraînés à ternir un beau caractère, un modèle de loyauté et de bravoure chevaleresque; tandis qu'ils ont eu des excuses et même des éloges pour un guerrier rapace, dissimulé et sans foi, tel que le prince de Tarente. Lorsque, après sept ou huit siècles, le jugement des hommes n'est exempt ni de partialité ni d'injustice, quelle confiance doivent mériter les contemporains qui écrivent sous l'influence de leurs passions ou de leurs préjugés?...

(1) Albert d'Aix dit que la canne à sucre, que les chrétiens trouvèrent dans cette contrée et dans plusieurs provinces de la Syrie, leur fut d'un précieux secours aux siéges de Maarah et d'Archas.

Au surplus, la manière dont vivaient entre eux les princes, durant le cours de cette croisade, dut contribuer à jeter dans l'erreur plus d'un chroniqueur consciencieux de cette époque. L'altération de tous les principes de morale, conséquence presque inévitable d'une guerre longue et désastreuse, avait éteint les bons sentiments dans les cœurs, pour n'y laisser germer que les mauvais. A la confiance avait succédé le soupçon, à l'amour de son semblable la jalousie, et à la haine l'acte le plus innocent de l'un des chefs offrait à ses rivaux le sujet d'une atteinte à sa réputation ou à son honneur; et cet état constant d'hostilité s'étendait, en général, du rang le plus élevé jusqu'au grade le plus infime. Par suite de cette disposition des esprits, combien de jugements erronés! combien de noms glorieux entachés et flétris! car c'était particulièrement sur les individus remarquables par leur mérite ou leurs actions que l'on essayait, chaque jour, de verser la calomnie.

Il ne faut donc pas s'étonner si le comte de Toulouse, dont la richesse excitait l'envie, et dont l'austérité de mœurs faisait, en quelque sorte, le procès à ses compagnons d'armes, fort relâchés dans leur conduite, se trouva continuellement en butte à des attaques qui ne supportent pas le plus léger examen, et qui n'auraient jamais dû être reproduites par les écrivains de nos jours. Celle, par exemple, que nous allons rapporter, ne fût-ce

que pour justifier nos reproches, prouvera avec quel acharnement les croisés se déchiraient entre eux, et avec quelle légèreté certains auteurs modernes se sont rendus les échos d'accusations aussi invraisemblables que mensongères.

Les princes, partis d'Antioche à la tête d'environ vingt-cinq mille hommes, résolurent, quand ils eurent gagné Laodicée, de s'emparer de Gibelet, petite ville située sur la côte, entre Antioche et Archas (1). Le commandant de cette place pour le sultan d'Égypte, voyant le péril dont il était menacé, osa proposer six mille écus d'or à Godefroy s'il consentait à ne rien tenter contre lui. Ce prince repoussa avec mépris l'offre du Sarrasin; mais, comme au même instant, le comte de Toulouse pria le duc de Lorraine et le comte de Flandre de venir à son aide, parce qu'on lui annonçait l'approche d'une armée arrivant de la Perse, on tira de ce fait la conséquence que Raymond, moins scrupuleux que Godefroy, avait accepté le prix d'une trahison, et que sa demande de troupes, pour faire face à des forces dont on n'entendit plus parler, n'avait eu d'autre but que d'obliger les croisés à renoncer au siége qu'ils s'étaient proposé d'entreprendre.

(1) Gibelet ou Giblet est la Gabala de Strabon et de Pline; elle est encore appelée Djebil. Michaud croit que cette ville est l'ancienne Giblim de la Bible, où l'on embarquait les bois du mont Liban qu'on envoyait à Salomon.

Si l'historien du comte de Toulouse n'était appuyé d'aucun autre chroniqueur pour justifier ce prince, on serait en droit de révoquer en doute un pareil témoignage, mais c'est celui de Godefroy de Bouillon lui-même qui va nous expliquer ce fait, et d'une manière assez curieuse (1).

Raymond avait donné *cinq mille sols* (2) *et deux chevaux arabes* (3) à Tancrède pour l'amener à consentir à marcher avec lui, et à demeurer sous ses ordres, jusqu'à leur arrivée devant Jérusalem. Bien que le neveu de Bohémond eût souscrit à cet engagement, il n'en détestait pas moins le comte de Saint-Gilles ; par conséquent, entre le subordonné et le chef, on pouvait facilement prévoir la rupture d'une bonne intelligence basée seulement sur les nécessités du moment. En effet, des discussions ne tardèrent pas à s'élever, et Tancrède, une fois possesseur du prix convenu, quitta presque aussitôt le siége d'Archas, « *parce que*, disait-il, *il n'était pas payé en proportion de ses services et du nombre d'hommes réunis sous son commandement.* » Ce prince alla alors rejoindre Godefroy, *lui promit fidélité*, lui

(1) Voir Albert d'Aix, liv. VI.

(2) Ou 140,000 francs.

(3) En 1043, un cheval donné à l'abbaye de Saint-Maixent par Guillaume VII, duc d'Aquitaine, est porté à la valeur de 500 sols, c'est-à-dire 14,000 francs (Charta Ainardi). Il est vrai que, alors comme aujourd'hui, la valeur d'un cheval était en raison de ses formes et de ses qualités.

affirma que Raymond « *avait reçu l'or du commandant de Gibelet.* » et, ajoute Albert d'Aix, « *il fit ensuite, pour se venger, tout le mal qu'il put au comte de Saint-Gilles, à ses domestiques et à ses troupes.* »

Si le comte de Toulouse est à blâmer pour le retard qu'il apporta à la levée du siége d'Archas et à la marche des chrétiens sur la ville sainte, nous ne dirons pas, comme on l'a fait avant nous, qu'il fut dirigé en cela par « *son désir d'amasser des richesses, son ambition sans bornes et son égoïsme impardonnable.* »

Les auteurs qui ont vu, dans la conduite tenue alors par le comte de Saint-Gilles, une question d'argent ou de territoire étaient sans doute sous l'empire de cette pensée, que le besoin insatiable de posséder et l'avarice sont les seules forces qui gouvernent le monde. Cette machine intelligente, que l'on appelle *l'homme,* n'est pas soumise seulement à des intérêts matériels, il y a en elle des ressorts cachés et secrets, mobiles actifs et puissants, qui lui donnent surtout sa vitalité et son énergie. Depuis trois mois, Raymond se consumait en vains efforts contre une place réputée de peu de valeur; et devant toutes les armées chrétiennes, en présence de tous ses rivaux, il lui fallait renoncer au prix de ses sacrifices, avouer à ses ennemis son impuissance et subir, en quelque sorte, la honte d'une défaite, quand il avait annoncé la victoire. Voilà ce qui s'opposait à son départ; ce qui l'engageait à le retarder, à le remettre sans cesse. Il s'agissait, pour

lui, d'un aveu blessant pour sa fierté, humiliant pour son amour-propre; et plus il comptait de hauts faits dans sa longue et brillante carrière, plus ce que les circonstances exigeaient de lui coûtait à sa volonté et à son orgueil.

Vers les derniers jours du mois de mai, les croisés se décidèrent enfin à marcher sur la Palestine. Ce moment rappela l'espérance dans tous les cœurs, et les airs retentirent des transports d'une joie frénétique. Mais ce n'étaient plus ces colonnes épaisses et profondes qui, sous le poids de leurs armes, faisaient fléchir la terre; indépendamment des pertes immenses causées par les maladies et par les combats, il avait fallu laisser des forces dans les provinces et dans les villes conquises, et bien des pèlerins, découragés par les souffrances et les périls, s'étaient embarqués individuellement pour regagner leur patrie. Des quatre à cinq cent mille chrétiens partis des différents points de l'Europe pour suivre les drapeaux du Christ, c'est à peine s'il en restait quarante mille; encore comprenons-nous, dans cette évaluation, les individus de tout âge et de tout sexe.

Cette situation affligeante n'était pas, toutefois, sans compensation : l'armée, proprement dite, n'eut plus que des soldats aguerris, accoutumés au joug de la discipline; et, débarrassée, en partie, de la foule inutile qui entravait ses mouvements et épuisait ses subsistances, elle acquit en force ce qui lui manquait en

nombre. Il résulta un autre avantage de cette grande perte d'hommes : plusieurs des princes, dans l'impossibilité de subvenir à l'entretien de leurs troupes, furent obligés de se mettre à la solde du comte de Toulouse, et le commandement se trouvant par là moins divisé, on ne vit plus autant de rivalités et de querelles (1). Ainsi, ce même Raymond, que l'on a prétendu attacher une haute importance à posséder Maarah, petite place saccagée et brûlée; qui, dit-on, voulait sacrifier le succès de la croisade à l'espoir de devenir le maître d'Archas, poste insignifiant et sans valeur, pouvait, avec ses ressources personnelles, acheter les services des chefs chrétiens, et pourtant il ne s'était encore saisi d'aucune portion du territoire et n'avait rien gardé de ses conquêtes.

Malheureusement, on commençait à peine à agir avec accord et ensemble quand une mesure, aussi impolitique qu'imprudente, vint détourner de nouveau les croisés du seul but vers lequel ils devaient tendre et exciter plus que jamais leur cupidité et leur ambition. Les princes décidèrent, d'un avis unanime, que lorsque l'un d'eux aurait arboré ses couleurs sur un château, une place, une ville ou un bien quelconque, il en serait et demeurerait le possesseur légitime. Dès ce moment, chacun ne songea plus qu'à tirer parti de cette con-

(1) Voir Raymond d'Agiles, dans le recueil de Bongars, p. 173.

vention, et, si tous les chefs n'abandonnèrent pas l'armée pour aller travailler à leur fortune, il faut l'attribuer à la crainte qu'inspiraient les Infidèles; autrement, tous se seraient mis en campagne pour leur propre compte, et Jérusalem n'aurait plus attiré l'attention que des pèlerins sans autorité et sans pouvoir.

Raymond lui-même, entraîné par l'exemple, ne put-il résister au désir de posséder une ville dont dépendaient plusieurs provinces remarquables par leur richesse, ou bien crut-il nécessaire, avant de s'engager dans la Palestine, de s'assurer d'un point rapproché de la côte, utile pour la défense du pays occupé par les chrétiens? Nous ne discuterons pas une question réduite à de simples conjectures; nous dirons seulement, dans l'intérêt de la vérité, que le comte de Saint-Gilles insista vivement pour entreprendre aussitôt le siége de Tripoli. Mais cette proposition ne trouva personne pour l'appuyer, et l'on se contenta, en passant près de la place, de recevoir les présents et les vivres envoyés aux croisés par le gouverneur, dans l'espoir de se concilier ses ennemis.

Après trois jours d'une marche pénible au milieu des montagnes abruptes et rocheuses, où d'étroits défilés faisaient craindre, sans cesse, quelque tentative inopinée de la part des Sarrasins, l'armée déboucha dans la plaine de Beyrouth, traversa le territoire de Sidon ou de Tyr

et se porta sur Acca, appelée d'abord Ptolémaïs, et aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre. S'avançant ensuite entre la mer et le mont Carmel, elle laissa à droite Antipatride et Joppé, aujourd'hui Jaffa; gagna Lydda, l'antique Diospolis; Aramathie ou Ramla, la patrie du prophète Samuel; et, le 10 juin, elle arriva à Emmaüs, ville considérable au temps des Machabées, devenue une chétive bourgade connue sous le nom de Nicopolis.

Ce fut des hauteurs d'Emmaüs que les croisés aperçurent pour la première fois Jérusalem. Éloignés seulement d'environ deux lieues et demie de cette ville, ils distinguèrent ses tours massives, les lignes longues et uniformes de ses murailles, et, à cette vue, comme transportés dans le ciel, ils se prosternèrent pour remercier le Seigneur (1).

C'était un spectacle touchant de voir ces guerriers, appartenant à toutes les nations de l'Europe, oublier leur patrie, leur famille, trois années de périls et de

(1) Qui ne connaît ces beaux vers du Tasse...

. . . . . .

Ecco apparir Gerusalem si vede,
Ecco additar Gerusalem si scorge;
Ecco da mille voci unitamente
Gerusalemme salutar si sente.

Ger. lib., c. 3, st. 3.

misères, à l'aspect de la cité sainte où le fils de Dieu s'était fait le fils de l'homme, et adresser, en commun, des actions de grâces détachées de tout désir pour les choses de ce monde. Après le premier cri de reconnaissance, les pèlerins, cédant à leur émotion, dévorent du regard l'espace qui les sépare d'un but si longtemps souhaité. Les yeux attachés sur le même point de l'horizon, ils cherchent, dans leur naïve ardeur, à deviner les formes indécises, les contours vaguement dessinés par les lueurs naissantes du jour. Les uns croient reconnaître la montagne de Sion, où furent instruits les apôtres; les autres, le Golgotha, où s'éleva la croix qui devait être, pour la terre, un gage de miséricorde et de salut. Ceux-là voient la vallée de Josaphat, où un Dieu compatissant commença à pleurer sur les erreurs des hommes; ceux-ci, le mont des Oliviers, témoin de l'humiliation de la Divinité devant la Divinité. Tous, en contemplant le chemin dont ils suivent les nombreux détours, se disent l'étonnement des deux disciples qui, se rendant à Emmaüs, après la résurrection, se retrouvèrent sur cette même route, en présence de Jésus (1).

Mais ils se communiquent à voix basse leurs pensées, et ils demeurent immobiles comme si le moindre

(1) Évangile selon saint Luc.

bruit, le moindre mouvement de leur part pouvaient faire évanouir le tableau qui les tient sous le charme et dissiper l'illusion à laquelle ils doivent leur ivresse. En extase à l'aspect d'une campagne aride et frappée de la malédiction du ciel, on dirait qu'ils découvrent un nouvel Éden où, après de cruelles souffrances, ils vont connaître toutes les joies et toutes les espérances de la vie.

Voici comment Guillaume de Tyr parle de l'enthousiasme des soldats du Christ, lorsque s'offrit à eux cette contrée désolée, qui, par son climat brûlant, la mort apparente de la nature, aurait pu, sans la force prodigieuse de la foi, reporter, au contraire, leurs pensées vers des régions plus heureuses et leur faire regretter les douceurs de la demeure paternelle.

« La vue de la sainte cité, pour laquelle ils avaient « supporté tant de fatigues, les fit pleurer à chaudes « larmes, et tomber à deux genoux en terre, la baisant « et adorant, en glorifiant le bon Dieu de sa bonté et « le remerciant humblement d'avoir exaucé les vœux « de son peuple et amené aux lieux tant désirés..... « La plus grande part de ceux de cheval mirent pied à « terre, et se déchaussèrent pour, en l'honneur de « celui qui, pour leur rédemption, y avait marché, « aller jusque-là à pieds nus, et, en cette fervente « dévotion, marchant plus roides qu'ils ne voulaient,

« furent tous esbahis qu'ils se trouvèrent devant la « ville (1). »

Les croisés arrivèrent sous les murs de Jérusalem le 7 juin 1099. Ils firent la route d'Emmaüs à cette ville en chantant les paroles d'Isaïe : « Jérusalem, lève les « yeux et vois le libérateur qui vient briser tes fers. » Cependant il leur restait à peine vingt mille fantassins et quinze cents chevaux, tandis que la place, dont la conquête leur semblait si facile, comptait, dans ses murs, plus de quarante mille Égyptiens. Ces troupes, il est vrai, réunies à la hâte, se composaient de gens de toutes conditions, et en général elles ne se montraient guère disposées au métier de soldat.

Jérusalem avait été susceptible autrefois d'une très-bonne défense. C'était un quadrilatère à angles arrondis, dont la face orientale longeait le lit escarpé du Cédron; mais, depuis que ses murailles, d'à peu près une lieue de développement, n'entouraient plus le mont Sion, elle avait perdu considérablement de sa force. Ce mont, comparé, par M. de Chateaubriand, aux hauteurs de Montmartre vues des barrières septentrionales de Paris, dominait l'enceinte vers le midi et l'ouest, de manière à favoriser une attaque de ce côté. Aussi les Égyptiens travaillaient-ils activement, sur ce point, à réparer et améliorer les fortifications.

(1) Traduction de Guillaume de Tyr, liv. VII, chap. 25.

Le comte de Toulouse, dès le premier jour, dressa ses tentes devant les remparts de l'ouest; mais, à peine était-il établi en cet endroit, qu'il se transporta sur les pentes du mont Sion (1). On a prétendu qu'il s'était décidé à ce déplacement, afin d'occuper le Cénacle où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres; nous sommes porté à attribuer à un autre motif sa détermination nouvelle. Les croisés, avec leurs vingt mille combattants, ne pouvaient songer à investir complétement Jérusalem. Raymond, homme de guerre trop habile pour ne pas s'apercevoir du danger où le mettait l'isolement de ses troupes, chercha, sans doute, à se rapprocher de Godefroy qui, avec Eustache, son frère, campait vis-à-vis la partie occidentale de la ville. D'ailleurs, du mont Sion, la vue plongeait dans l'intérieur de l'enceinte, et cette considération seule suffisait pour donner un immense avantage aux troupes en possession de ce point.

Raymond réunissait près de lui Raimbaud d'Orange, Guillaume de Montpellier, Gaston de Béarn, Isnard de Die, Raymond Pelet, Guillaume de Sabran et Raymond de Turenne; quant au duc de Normandie, au comte de Flandre et à Tancrède, ils menaçaient le nord de la ville et se liaient, par leur droite, avec le corps sous les ordres de Godefroy.

(1) Voir *Histoire générale du Languedoc.*

Tels étaient le peu d'accord et le peu de confiance dans l'armée chrétienne, que le changement de position, commandé au comte de Toulouse et par la prudence et par les intérêts de l'attaque, excita, parmi ses chevaliers, un vif mécontentement et engagea même plusieurs d'entre eux à aller se placer sous la bannière d'un autre prince. Cette circonstance inattendue obligea Raymond, pour ne pas laisser trop affaiblir ses forces, d'engager, à prix d'argent, différents chefs à se ranger sous ses ordres avec leurs troupes, ce qui exigea, de sa part, des sacrifices extrêmement considérables.

Ici, à notre grand regret, nous nous trouvons de nouveau en dissidence avec l'historien des croisades : bien que, d'après la plupart des chroniques contemporaines, le comte de Saint-Gilles eût conseillé de tenter immédiatement l'escalade des remparts de Jérusalem; Michaud, suivant l'exemple donné par le Tasse, garde un profond silence à l'égard de ce chef. Il fait plus encore : il met en scène un inconnu, un anachorète du mont des Oliviers, auquel il prête les actions et les discours du comte de Toulouse. Raymond voulait profiter de l'enthousiasme des soldats pour ne pas donner à l'ennemi le temps de compter ses adversaires. Selon lui, un coup de main hardi pouvait amener un succès décisif, et éviter peut-être un siége plus dangereux que ceux qu'on venait de faire; car le pays était saccagé et les musulmans avaient eu le soin de transformer en un désert tous

les environs de la ville. Eh bien! au lieu de nous rappeler les paroles sorties de la bouche d'un guerrier illustre et écouté de tous, il fait apparaître un solitaire qui vient « *conjurer les croisés de livrer un assaut général*, » et, parce que ce personnage se dit « *l'interprète du Christ*, » ceux-ci n'hésitent pas à « *s'abandonner aux conseils du pieux ermite* (1). Ce tableau peut avoir de la singularité et de la couleur, mais, avant tout, il faut être vrai. Est-il permis de croire qu'un homme ignoré, sans antécédents, sans connaissance des choses, étranger à la guerre et aux armes, ait pu, dans une occasion si importante, dicter aux princes les plus expérimentés et les plus habiles et leur conduite et leurs devoirs?

Au reste, la tentative sur laquelle on avait fondé de justes espérances eut, au contraire, un résultat déplorable. Tout projet, si bien conçu qu'il soit, demande des dispositions premières, une exécution intelligente. Les croisés, trop impatients pour montrer de la prévoyance, trop exaltés pour faire preuve de sagesse, courent aux remparts de Jérusalem sans douter un instant de la victoire. Ils dressent leurs échelles, se précipitent, s'élancent, et alors seulement ils s'aperçoivent qu'ils ne sauraient atteindre le haut des murailles. Ils veulent descendre pour se dérober à une grêle de

(1) *Hist. des crois.*, par Michaud, t. 1er, l. IV., p. 379.

projectiles, la retraite leur est impossible; les derniers venus les refoulent, les poussent, s'opposent à une hésitation dont ils ne s'expliquent pas la cause; entassés les uns sur les autres, ils restent ainsi exposés, sans défense, aux coups de l'ennemi, et c'est lorsque les morts et les mourants s'amoncellent autour d'eux qu'ils reconnaissent la folie de leur entreprise, et cherchent, par la fuite, à se soustraire à une destruction certaine.

Une seule échelle se trouva être assez longue pour permettre à quelques chevaliers de gagner les créneaux de l'enceinte, malgré l'huile bouillante et la poix fondue jetées à torrents sur leurs têtes; mais ces efforts isolés devaient demeurer inutiles.

Cet assaut, conduit avec tant d'imprudence, diminua d'une manière sensible les rangs des chrétiens, déjà tant de fois décimés; il eut surtout pour conséquences fâcheuses de jeter le découragement parmi eux et de redoubler, au contraire, la confiance des Infidèles.

Après un échec si déplorable, il fallait en venir à une attaque en règle, et la chose présentait des difficultés de plus d'une sorte. On se procura des bois de charpente en démolissant des maisons et des églises; pourtant cela ne suffisait pas. La construction des machines de guerre exigeait de fortes dépenses, et l'argent manquait chez tous les princes. Même en pressurant leurs vassaux, en

les frappant de réquisitions ou en faisant appel à leur dévouement, ils ne se procurèrent que d'assez faibles ressources, et l'on n'aurait pu sortir de cet embarras si le comte de Toulouse n'avait mis généreusement tout son avoir au service de la cause commune. Quoique l'auteur de l'*Histoire des croisades* ait cru devoir taire un fait qui contredit bien des accusations injustes, il n'en reste pas moins avéré (1) que Raymond ne se contenta pas alors de payer les travaux d'un intérêt général, mais qu'il secourut de sa bourse beaucoup de chevaliers tombés dans la plus extrême détresse.

Comme si les infortunés pèlerins eussent été condamnés à passer par toutes les épreuves possibles, la soif, l'horrible soif, vint, à son tour, leur faire endurer ses tortures les plus cruelles. Ils virent autour d'eux les sources se tarir, les torrents se dessécher, et, tourmentés nuit et jour par une chaleur dévorante, ils se disputèrent bientôt, les armes à la main, une eau bourbeuse ou corrompue. Les femmes, les enfants, les vieillards, qui n'avaient pas assez de force pour combattre et pas assez de courage pour lutter contre le mal, erraient à l'aventure dans la campagne, avec l'espoir d'arriver à apaiser leurs souffrances, et la plupart succombaient sous les coups des Sarrasins ou dans les angoisses de la douleur.

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

Le moine Robert, celui des historiens de la croisade (1) auquel nous devons les tableaux les plus animés et les plus vrais, parle en ces termes de la triste position de l'armée :

« Les troupes chrétiennes demeurèrent sans pain pen-
« dant l'espace de dix jours.....; en outre, elles souffri-
« rent extrêmement de la soif. La fontaine de Siloé, qui
« est au pied de la montagne de Sion, ne pouvait pas
« suffire pour la consommation des hommes, et l'on était
« obligé de mener boire les chevaux et les autres ani-
« maux à 6 milles du camp... La soif fut si grande pen-
« dant le siége, que les soldats creusaient la terre et
« pressaient les mottes humides contre leurs lèvres.
« Ils léchaient aussi des pierres mouillées de rosée;
« ils buvaient une eau fétide qui avait séjourné
« dans des peaux fraîches de buffles et d'autres ani-
« maux. »

Albert d'Aix, Raymond d'Agiles, Guillaume de Tyr, et presque tous les chroniqueurs, font à peu près la même peinture de l'affreuse situation des croisés. Nous ne pouvons résister au désir de rappeler ici avec quelles couleurs variées et vives, avec quelles images saisissantes et poétiques le Tasse nous a retracé ce triste épisode du siége de Jérusalem.

(1) Roberti monachi, *Hist. hieros.* Robert était au siége de Jérusalem et à la bataille d'Ascalon.

CHANT XIII.

. . . . . .

Ma nel Cancro celeste omai raccolto
Apporta arsura inusitata il sole,
Ch' a' suoi disegni, a' suoi guerrier nemica.
Insopportabil rende ogni fatica.

Spenta è del cielo ogni benigna lampa :
Signoreggiano in lui crudeli stelle,
Onde piove virtù ch'informa e stampa
L'aria d'impression maligne e felle.
Cresce l'ardor nocivo, e sempre avvampa
Più mortalmente in queste parti e in quelle.
A giorno reo, notte più rea succede,
E dì peggior di lei dopo lei vede.

TRADUCTION LITTÉRALE.

CHANT XIII, STANCE 52.

. . . . . .

Mais déjà le soleil, arrivé dans le signe du Cancer, darde des rayons dont la chaleur, ardente et inaccoutumée, contrarie les desseins de Godefroy et rend à ses guerriers toute fatigue insupportable.

Il n'est plus de douces clartés dans le ciel; des étoiles sinistres y règnent seules et remplissent l'air de leurs influences malignes et dangereuses. L'ardeur malfaisante va croissant sans cesse, elle brûle de toutes parts d'une manière de plus en plus cruelle. A un jour maudit succède une nuit maudite, et, après cette nuit, vient un jour plus fatal.

Non esce il sol giammai, che asperso e cinto
Di sanguigni vapori entro e d'intorno,
Non mostri nella fronte assai distinto
Mesto presagio d'infelice giorno ;
Non parte mai, che, in rosso macchie tinto,
Non minacci egual noia al suo ritorno,
E non inaspri i già sofferti danni
Con certa tema di futuri affanni.

Mentre egli i raggi poi d'alto diffonde,
Quanto d'intorno occhio mortal si gira,
Seccarsi i fiori, e impallidir le fronde,
Assetate languir l'erbe rimira,
E fendersi la terra, e scemar l'onde ;
Ogni cosa del ciel soggetta all'ira,
E le sterili nubi in aria sparse
In sembianza di fiamme altrui mostrarse.

Le soleil ne se lève jamais que couvert et entouré de vapeurs sanglantes, et sur son disque se montrent, bien distincts, les tristes présages d'un jour malheureux... Jamais, non plus, il ne se couche sans que des taches rougeâtres ne menacent des mêmes tourments à son retour, et qu'il n'augmente les maux déjà soufferts par la crainte des maux qu'on doit souffrir.

Quand l'astre lumineux est au plus haut point de sa course, l'œil d'un mortel, aussi loin qu'il puisse atteindre, voit les fleurs se flétrir, les feuilles perdre leur couleur, l'herbe se dessécher, la terre se fendre, l'onde se tarir, tout ce qui existe être frappé de la colère céleste, et les nues stériles, éparses dans les airs, ressembler à des flammes.

Sembra il ciel nell'aspetto atra fornace;
Nè cosa appar, che gli occhi almen ristaure.
Nelle spelonche sue Zefiro tace,
E'n tutto è fermo il vaneggiar dell'aure.
Solo vi soffia (e par vampa di face)
Vento che move dall'arene maure,
Che, gravoso e spiacente, e seno e gote
Co' densi fiati ad or ad or percote.

Non ha poscia la notte ombre più liete,
Ma del caldo del sol païono impresse;
E di travi di foco, e di comete,
E d'altri fregi ardenti il velo intesse.
Nè pur, misera terra, alla tua sete
Son dall'avara luna almen concesse
Sue rugiadose stille; e l'erbe e i fiori
Bramano indarno i lor vitali umori.

Le ciel paraît une horrible fournaise, et la vue ne se repose sur rien qui la console. Zéphire se tait dans sa retraite; l'air n'a plus ses molles ondulations; on sent un vent qui vient, comme une bouffée de feu, des rives sableuses du Maure, et qui, lourd et suffocant, frappe par intervalle, de son souffle épais, et la poitrine et le visage.

La nuit n'apporte aucune fraîcheur; ses ombres semblent imprégnées encore de la chaleur du jour; son voile est parsemé de traits de feu, de comètes, de matières embrasées. Malheureuse terre! la lune refuse à ta soif jusqu'aux gouttes de sa rosée, et les herbes et les fleurs demandent, sans l'obtenir, la séve qui leur donne la vie.

Dalle notti inquïete il dolce sonno
Bandito fugge; e i languidi mortali,
Lusingando, ritrarlo a se non ponno.
Ma pur la sete è il pessimo de'mali;
Però che di Giudea l'iniquo donno,
Con veneni e con succhi aspri e mortali
Più dell'inferna Stige e d'Acheronte,
Torbido fece e livido ogni fonte.

E'l piccol Siloè, che puro e mondo
Offria cortese ai Franchi il suo tesoro,
Or di tiepide linfe a pena il fondo
Arido copre, e dà scarso ristoro:
Nè il Po, qualor di maggio è più profondo
Parria soverchio ai desiderii loro;
Nè'l Gange, o'l Nilo, allor che non s'appaga
De' sette alberghi, e'l verde Egitto allaga.

Les humains languissants rappellent en vain le doux sommeil; il fuit, banni de leurs nuits agitées. Mais la soif est, pour eux, le tourment le plus cruel; car le maître inique de la Judée, par des poisons et par des sucs âpres et mortels, a rendu troubles et noires, plus que celles du Styx et de l'Achéron, les eaux de toutes les fontaines.

Le Siloé, ce ruisseau qui naguère livrait aux Francs le trésor pur et limpide de ses ondes, n'a plus que des eaux tièdes qui couvrent à peine un lit aride, et qui ne leur sont que d'un faible secours. Ni le Pô, quand, en mai, ses eaux sont les plus profondes; ni le Gange, ni le Nil, alors que ses sept vastes bassins ne lui suffisent plus et qu'il inonde la verte Égypte, ne leur sembleraient pouvoir satisfaire leurs désirs.

S'alcun giammai, tra frondeggianti rive,
Puro vide stagnar liquido argento,
O giù precipitose ir acque vive -
Per alpe, o'n piaggia erbosa a passo lento;
Quelle al vago desio forma e descrive,
E ministra materia al suo tormento ;
Chè l'immagine lor gelida e molle
L'asciuga e scalda, e nel pensier ribolle.

Vedi le membra de'guerrier robuste,
Cui nè cammin per aspra terra preso,
Nè ferrea salma, onde gir sempre onuste,
Nè domò ferro alla lor morte inteso;
Ch'or risolute, e dal calore aduste,
Giacciono a se medesme inutil peso :
E vive nelle vene occulto foco,
Che pascendo le strugge a poco a poco.

S'ils se rappellent une surface liquide et argentée qu'entourent des rivages ombreux; des eaux vives se précipitant du sommet des monts, ou bien serpentant doucement dans la prairie, de tels souvenirs ajoutent encore à leurs tortures; car ces images humides et glacées bouillonnent dans leur esprit, les brûlent et les consument.

Vois les membres robustes de ces guerriers, qui n'ont faibli ni dans les chemins les plus difficiles ni sous les lourdes armures dont ils restaient chargés toujours, ni devant le fer menaçant qui était tourné contre eux; maintenant, sans ressort et brûlés par la chaleur, ils gisent accablés sous leur propre poids : dans leur veine circule un feu caché qui s'alimente en les consumant peu à peu.

Langue il corsier, già si feroce; e l'erba,
Che fù suo caro cibo, a schivo prende :
Vacilla il piede infermo; e la superba
Cervice dianzi, or giù dimessa pende :
Memoria di sue palme or più non serba,
Nè più nobil di gloria amor l'accende :
Le vincitrici spoglie e i ricchi fregi
Par che, quasi vil soma, odii e dispregi.

Languisce il fido cane, ed ogni cura
Del caro albergo e del signor obblia ;
Giace disteso, ed all'interna arsura,
Sempre anelando, aure novelle invia.
Ma s'altrui diede il respirar natura,
Perchè il caldo del cor temprato sia,
Or nulla o poco rifrigerio n'have;
Si quello, onde si spira, è denso e grave.

Così languia la terra, etc., etc.

Le coursier si fier est aujourd'hui abattu, et l'herbe dont il se montrait le plus avide, il la prend avec dégoût. Son pied débile est chancelant; sa tête altière est tristement penchée ; il n'a plus la mémoire de ses triomphes; il n'a plus le noble amour de la victoire, et l'on dirait que, comme un vil fardeau, il a en haine et en mépris les riches ornements et les trophées glorieux.

Le chien fidèle languit, oubliant et la garde du logis et son amour pour son maître. Il est couché les membres étendus, et, toujours haletant, il cherche, par une aspiration pressée, à apaiser le feu intérieur qui le dévore; mais, bien que la nature donne ainsi le moyen de calmer les ardeurs du cœur, il n'est que peu ou point de soulagement, si l'air que l'on respire est lourd et accablant.

Ainsi languissait la terre, etc., etc.

Sur ces entrefaites, des galères génoises entrèrent à Joppé, chargées d'objets de toute nature destinés à l'armée chrétienne. Raymond, à la prière des princes, envoya Galdemar de Campille pour protéger le transport de ces approvisionnements; puis, par une sorte d'inspiration secrète, craignant que cette escorte ne tombât dans une embuscade, il la fit suivre par un corps plus considérable, sous les ordres du vicomte de Turenne, de Raymond Pelet et de Guillaume de Sabran. Ces chevaliers ne tardèrent pas, en effet, à trouver Galdemar aux prises avec les Sarrasins et sur le point de succomber sous le nombre. Après l'avoir dégagé à grand'peine, ils continuèrent à marcher ensemble pour ne pas s'exposer encore à de fâcheuses rencontres; mais, à leur arrivée à Joppé, ils apprirent avec chagrin que tous les bâtiments dont l'annonce avait causé tant de joie étaient devenus la proie de l'ennemi. La flotte égyptienne, cachée dans une petite baie, du côté d'Ascalon, avait surpris, pendant la nuit, les Génois dans l'intérieur du port, et ces derniers s'étaient hâtés de gagner la terre, ne songeant à autre chose qu'à préserver leurs personnes.

Si la perte de ces navires excita de vifs regrets, les chrétiens furent néanmoins charmés de voir forcément retenus parmi eux des hommes tels que les Génois, qui, généralement ouvriers en bois ou en métaux, pouvaient, dans la circonstance, leur devenir des aides précieux. Le comte de Toulouse les prit tous à son service et les em-

ploya utilement, par la suite, à la construction de ses machines de guerre.

Malgré le zèle dont chacun faisait preuve, zèle qu'augmentaient encore les dangers, les privations et les souffrances, il fallut un mois pour préparer les tours, les béliers, les catapultes, les balistes, les tortues, en un mot tout le matériel indispensable dans un siége. Il ne restait plus à décider que le moment de l'attaque, lorsqu'un prêtre provençal parvint à persuader Isnard, comte de Die, et Hugues de Monteil, frère de l'évêque Adhémar, que ce digne prélat, mort, comme on le sait, à Antioche, venait de lui apparaître et lui avait dit que, si les chrétiens voulaient entrer dans Jérusalem, ils devaient d'abord se mériter la protection du ciel par la pénitence et par la prière. Sur la foi de cette assurance, au sujet de laquelle on ne se serait pas permis d'élever le moindre doute, l'armée s'imposa pendant trois jours un jeûne rigoureux, et, après cet acte de dévotion, les chefs, aussi bien que les soldats, sortirent en armes, les pieds nus, la tête découverte, précédés du clergé vêtu de blanc et portant des bannières saintes, pour se rendre processionnellement au mont des Oliviers. Là, Arnould de Rohès, le chapelain du duc de Normandie, invita les croisés à la concorde et à l'oubli des injures; et il mit tant de chaleur, tant d'autorité dans son exhortation, que Raymond et Tancrède, depuis longtemps ennemis déclarés, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre en se jurant une

amitié inviolable. Cet exemple fut aussitôt suivi par tous ceux dont le cœur nourrissait quelques ressentiments; et ce fut un spectacle, unique peut-être dans l'histoire, que de voir, par l'effet d'une parole simple, mais persuasive, brève, mais entraînante, grands et petits abjurer, malgré eux, leurs dissensions et leurs haines. Il est vrai que cette parole, inspirée par une pieuse ferveur, se faisait entendre au lieu même où le Fils d'un Dieu de miséricorde et d'amour avait pardonné aux hommes et leurs fautes et leurs erreurs.

L'ermite Pierre vint ajouter à cette scène si dramatique et si touchante en montrant aux chrétiens les Infidèles qui, du haut des remparts, insultaient à leur cérémonie religieuse (1).

« Vous entendez, leur dit-il, ces menaces et ces blas-
« phèmes?... Oui! j'en jure par votre croyance, j'en
« jure par votre courage, le règne des impies touche à
« son terme. L'armée du Seigneur n'a plus qu'à paraître
« et tous ses ennemis s'évanouiront comme une ombre.
« Aujourd'hui encore pleins d'orgueil et d'insolence,
« demain ils seront glacés d'effroi et tomberont devant
« vous comme ces gardiens du sépulcre qui sentirent
« leurs armes s'échapper de leurs mains et tombèrent
« morts de frayeur lorsque le tremblement de terre an-
« nonça la présence d'un Dieu sur ce calvaire où vous

(1) Voir Albert d'Aix.

« allez monter à la brèche. Encore quelques instants, et « ces mosquées, qui s'élèvent sur des ruines chrétiennes, « serviront de temple au vrai Dieu, et Jérusalem n'en- « tendra plus que les louanges du Seigneur. »

Des cris d'enthousiasme accueillirent cette allocution. Les croisés s'embrassèrent de nouveau les uns les autres, se promirent appui et secours, se jurèrent des sentiments fraternels, et ils ne songèrent plus qu'à se rendre dignes de la palme glorieuse assurée à leur piété et à leur persévérance.

Le 11 juillet suivant, dès que la nuit eut jeté son voile épais sur Jérusalem, et que l'obscurité ne permit plus aux Sarrasins de porter au loin leurs regards dans la campagne, les chrétiens s'occupèrent des préparatifs de l'assaut projeté pour le lendemain. Godefroy se dirigea sans bruit, avec toutes ses troupes, vers la partie orientale de la ville, et approcha de l'enceinte une tour carrée à trois étages, faite de façon à permettre de ruiner à couvert le pied de la muraille et de s'emparer du chemin de ronde au moyen d'un pont-levis, qui, de sa plateforme, s'abaissait à la hauteur des créneaux.

Tancrède et les deux Robert, chargés d'ouvrir une brèche du côté du nord, arrivèrent dans un silence profond à l'emplacement désigné d'avance, traînant également à leur suite une tour à peu près semblable à celle dont nous venons de parler.

Quant à Raymond, il fit amener, vers la partie sud des

remparts, l'espèce de citadelle roulante sur laquelle il fondait, avec raison, ses espérances; mais, lorsqu'il se flattait d'avoir vaincu les difficultés que présentait le déplacement de cette lourde masse, on se trouva, tout à coup, avoir devant soi une tranchée cachée par les ondulations du sol, et, malgré les plus grands efforts, le jour vint à paraître avant qu'on eût pu faire franchir à l'énorme machine le chemin creux qui s'opposait à sa marche. Cet incident inopiné n'obligea pas seulement de différer une attaque si impatiemment attendue, il eut, en outre, pour effet fâcheux d'instruire les Sarrasins des intentions des croisés, et, par conséquent, de leur indiquer les points sur lesquels ils devaient concentrer leurs forces et réunir leurs principaux moyens de défense.

Le comte de Toulouse, désespéré de ce contre-temps, fit publier par un héraut d'armes qu'il donnerait un denier à quiconque apporterait trois pierres dans le ravin qu'il fallait combler avant de reprendre les opérations du siége (1). Une foule d'individus de tout âge, plus encore par dévouement que par intérêt, accoururent à cet appel, et l'on vit jusqu'aux femmes et aux enfants braver, avec un rare courage, une grêle de traits et de flèches,

(1) Le prix de la journée d'un goujat était, à cette époque, de 1 denier, ou 2 fr. 33 c. *Polyp. d'Irmin.*, p. 146 et 149. Les trois pierres apportées étaient donc considérées, par le comte de Toulouse, comme une journée de travail.

pour aider à faire disparaître l'obstacle qui forçait les croisés à ajourner leur triomphe.

Après trois jours d'un travail sans interruption ni repos, le terrain se trouva nivelé, et les chrétiens purent attaquer enfin la dernière barrière élevée devant eux comme pour leur disputer le prix de tant de sacrifices.

Nous allons laisser parler l'auteur de l'*Histoire des croisades*, qui raconte, avec d'intéressants détails, l'assaut et la prise de Jérusalem (1).

« Le 14 juillet 1099, dès que le jour parut, les clairons retentirent dans le camp des chrétiens; tous les croisés volèrent aux armes. Toutes les machines s'ébranlèrent à la fois; des pierriers et des mangonneaux vomissaient contre l'ennemi une grêle de cailloux, tandis qu'à l'aide des tortues et des galeries couvertes les béliers s'approchaient du pied des murailles. Les archers et les arbalétriers tiraient continuellement sur le rempart; les plus braves, couverts de leurs boucliers, plantaient des échelles dans les lieux où le mur de la place paraissait offrir moins de résistance. Au midi, à l'orient et au nord de la ville, les trois tours mobiles s'avançaient vers le rempart, au milieu du tumulte et parmi les cris des ouvriers et des soldats. Godefroy paraissait sur la plus haute plate-forme de sa forteresse de bois, accompagné de son frère Eustache et de Baudouin du Bourg. Il animait les

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, l. IV, p. 298.

siens par son exemple; tous les javelots qu'il lançait, disent les historiens du temps, portaient la mort parmi les Sarrasins. Raymond, Tancrède, le duc de Normandie, le comte de Flandre combattaient au milieu de leurs soldats; les chevaliers et les hommes d'armes étaient animés de la même ardeur que les principaux chefs, et sans cesse accouraient dans les lieux où les appelait le danger.

« Rien ne pouvait égaler la fureur du premier choc des chrétiens; mais ils trouvèrent partout une résistance opiniâtre. Les flèches et les javelots, l'huile bouillante, le feu grégeois, quatorze machines que les assiégés avaient eu le temps d'opposer à celles de leurs ennemis, repoussèrent de tous côtés l'attaque et les efforts des assaillants. Les Infidèles, sortis par une brèche faite à leur rempart, entreprirent de brûler les machines des assiégeants et portèrent le désordre dans l'armée chrétienne. Vers la fin de la journée, les tours de Godefroy et de Tancrède ne pouvaient plus se mouvoir; celle de Raymond tombait en ruine. Le combat avait duré douze heures sans que la victoire parût se décider pour les croisés; la nuit vint séparer les combattants. Les chrétiens rentrèrent dans leur camp en frémissant de rage et de douleur; les chefs, et surtout les deux Robert, ne pouvaient se consoler de ce que *Dieu ne les avait point encore jugés dignes d'entrer dans la ville sainte et d'adorer le tombeau de son Fils.*

« La nuit se passa, de part et d'autre, dans les plus vives inquiétudes ; chacun déplorait ses pertes et tremblait d'en essuyer de nouvelles. Les Sarrasins redoutaient une surprise ; les croisés craignaient que les Sarrasins ne brûlassent les machines qu'ils avaient laissées au pied des remparts. Les assiégés s'occupèrent, sans relâche, de réparer les brèches faites à leurs murailles ; les assiégeants, de mettre leurs machines en état de servir pour un nouvel assaut. Le jour suivant ramena les mêmes combats et les mêmes dangers que la veille.

« Les chefs cherchaient, par leurs discours, à relever le courage des croisés. Les prêtres et les évêques parcouraient les tentes des soldats en leur annonçant le secours du ciel. L'armée chrétienne, pleine d'une nouvelle confiance dans la victoire, parut sous les armes et s'avança en silence vers les lieux de l'attaque, tandis que le clergé marchait en procession autour de la ville.

« Le premier choc fut impétueux et terrible. Les chrétiens, indignés de la résistance qu'ils avaient trouvée la veille, combattirent avec fureur. Les assiégés, qui avaient appris l'arrivée d'une armée égyptienne, étaient animés par l'espoir de la victoire ; des machines formidables couvraient leurs remparts. On entendait de tous côtés siffler les javelots ; les pierres, les poutres lancées par les chrétiens et les Infidèles s'entre-choquaient dans l'air

avec un bruit épouvantable et retombaient sur les assaillants. Du haut de leurs tours, les musulmans ne cessaient de lancer des torches enflammées et des pots à feu. Les forteresses de bois des chrétiens s'approchaient des murailles au milieu d'un incendie qui s'allumait de toutes parts. Les Infidèles s'attachaient surtout à la tour de Godefroy, sur laquelle brillait une croix d'or dont l'aspect provoquait leur fureur et leurs outrages. Le duc de Lorraine avait vu tomber à ses côtés un de ses écuyers et plusieurs de ses soldats. En butte lui-même à tous les traits des ennemis, il combattait au milieu des morts et des blessés, et ne cessait d'exhorter ses compagnons à redoubler de courage et d'ardeur. Le comte de Toulouse, qui attaquait la ville au midi, opposait toutes ses machines à celles des musulmans; il avait à combattre l'émir de Jérusalem, qui animait les siens par ses discours, et se montrait sur les murailles entouré de l'élite des soldats égyptiens. Vers le nord, Tancrède et les deux Robert paraissaient à la tête de leurs bataillons. Immobiles sur leurs forteresses roulantes, ils se montraient impatients de se servir de la lance et de l'épée. Déjà leurs béliers avaient, sur plusieurs points, ébranlé les murailles derrière lesquelles les Sarrasins pressaient leurs rangs et s'offraient, comme un dernier rempart, à l'attaque des croisés.

« Au milieu du combat, deux magiciennes parurent sur le rempart de la ville, conjurant, disent les histo-

riens, les éléments et les puissances de l'enfer (1). Elles ne purent éviter la mort qu'elles invoquaient contre les chrétiens, et tombèrent sous une grêle de traits et de pierres. Deux émissaires égyptiens, venus d'Ascalon pour exhorter les assiégés à se défendre, furent surpris par les croisés lorsqu'ils cherchaient à entrer dans la ville; l'un d'eux tomba percé de coups; l'autre, après avoir révélé le secret de sa mission, fut lancé, à l'aide d'une machine, sur les remparts où combattaient les Sarrasins.

« Cependant le combat avait duré la moitié de la journée sans que les croisés eussent encore aucun espoir de pénétrer dans la place. Toutes leurs machines étaient en feu; ils manquaient d'eau et surtout de vinaigre (2), qui seul pouvait éteindre l'espèce de feu lancé par les assiégés. En vain les plus braves s'exposaient aux plus grands dangers pour prévenir la ruine des tours de bois et des béliers; ils tombaient ensevelis sous des débris, et la flamme dévorait jusqu'à leurs boucliers et leurs vêtements. Plusieurs des guerriers les plus intrépides avaient trouvé la mort au pied des remparts; un grand nombre de ceux qui montaient les tours avaient été mis hors de combat; les autres, couverts de sueur et de poussière, accablés sous le poids des armes et de la chaleur, com-

(1) Guillaume de Tyr.
(2) Albert d'Aix.

mençaient à perdre courage. Des Sarrasins qui s'en aperçurent jetèrent de grands cris de joie. Dans leurs blasphèmes, ils reprochaient aux chrétiens d'adorer un Dieu qui ne pouvait les défendre. Les assaillants déploraient leur sort, et, se croyant abandonnés par Jésus-Christ, restaient immobiles sur le champ de bataille.

« Mais le combat allait bientôt changer de face. Tout à coup les croisés voient paraître, sur le mont des Oliviers, un cavalier agitant un bouclier, et donnant à l'armée chrétienne le signal pour entrer dans la ville (1). Godefroy et Raymond, qui l'aperçoivent des premiers et en même temps, s'écrient que saint Georges vient au secours des chrétiens. Le tumulte du combat n'admet ni réflexion ni examen, et la vue du cavalier céleste embrase les assiégeants d'une nouvelle ardeur. Ils reviennent à la charge ; les femmes mêmes, les enfants, les malades accourent dans la mêlée, apportent de l'eau, des vivres, des armes, réunissent leurs efforts à ceux des soldats pour approcher des remparts les tours roulantes, effroi

(1) Déjà nous avons vu, à la bataille d'Antioche, Adhémar de Monteil montrer à l'armée, comme un secours céleste, trois cavaliers vêtus de blanc et couverts d'armures éclatantes qui, selon lui, précédaient une légion immortelle. Ici le même artifice est mis en œuvre ; loin d'en faire l'objet d'une accusation contre les princes, nous croyons qu'il faut plutôt les louer d'avoir su faire servir la crédulité de leur époque à se procurer la victoire, et cela par les moyens les plus simples et les plus faciles.

des ennemis. Celle de Godefroy s'avance au milieu d'une terrible décharge de pierres, de traits, de feu grégeois, et laisse tomber son pont-levis sur la muraille. Des dards enflammés volent en même temps contre les machines des assiégés, contre les sacs de paille et de foin, et les ballots de laine qui recouvrent les derniers murs de la ville. Le vent allume l'incendie et pousse la flamme sur les Sarrasins. Ceux-ci, enveloppés de tourbillons de feu et de fumée, reculent à l'aspect des lances et des épées des chrétiens. Godefroy, précédé des deux frères Lethalde et Engelbert de Tournai, suivi de Baudouin du Bourg, d'Eustache, de Raimbaud Creton, de Guichat, de Bernard de Saint-Vallier, d'Amenjeu d'Albret, enfonce les ennemis, les poursuit et s'élance sur leurs traces dans Jérusalem. Tous les braves qui combattaient sur la plateforme de la tour suivent leur intrépide chef, pénètrent avec lui dans les rues et massacrent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage.

« En même temps le bruit se répand, dans l'armée chrétienne, que le saint pontife Adhémar et plusieurs croisés morts pendant le siége viennent de paraître à la tête des assaillants et d'arborer le drapeau de la croix sur les tours de Jérusalem. Tancrède et les deux Robert, animés par ce récit, font de nouveaux efforts et se jettent enfin dans la place, accompagnés de Hugues de Saint-Paul, de Gérard de Roussillon, de Louis de Mouson, de Conon, de Lambert de Montaigu, de Gaston de Béarn.

Une foule de braves les suivent de près ; les uns entrent par une brèche à demi ouverte, les autres escaladent les murs avec des échelles, plusieurs s'élancent du haut des tours de bois. Les musulmans fuient de toutes parts, et Jérusalem retentit du cri de victoire des croisés : Dieu le veut! Dieu le veut! Les compagnons de Godefroy et de Tancrède vont enfoncer à coups de hache la porte de Saint-Étienne, et la ville est ouverte à la foule des croisés qui se pressent à l'entrée et se disputent l'honneur de porter les derniers coups aux Infidèles.

« Raymond éprouvait seul encore quelque résistance. Averti de la conquête des chrétiens par les cris des musulmans, par le bruit des armes et le tumulte qu'il entend dans la ville, il relève le courage de ses soldats. Ceux-ci, impatients de rejoindre leurs compagnons, abandonnent leurs tours et leurs machines, qu'ils ne pouvaient plus faire mouvoir; ils plantent des échelles et des épées à l'aide desquelles ils montent jusque sur le rempart ; ils sont précédés du comte de Toulouse, de Raymond Pelet, de l'évêque d'Albara, du comte de Die, de Guillaume de Sabran. Rien ne peut les arrêter dans leur marche. Ils dispersent les Sarrasins, qui vont se réfugier, avec leur émir, dans la forteresse de David, et bientôt tous les croisés, réunis dans Jérusalem, s'embrassent, pleurant de joie et ne songeant plus qu'à poursuivre leur victoire.

« Cependant le désespoir a rallié un moment les plus

braves des Sarrasins; ils fondent avec impétuosité sur les chrétiens, qui s'avançaient en désordre et couraient au pillage. Ceux-ci commençaient à reculer devant l'ennemi qu'ils avaient vaincu, lorsque Évrard de Puysaie, dont Raoul de Caen a célébré la bravoure, ranime le courage de ses compagnons, se met à leur tête et porte de nouveau la terreur parmi les Infidèles; dès lors les croisés n'eurent plus d'ennemis à combattre.

« L'histoire a remarqué que les chrétiens étaient entrés à Jérusalem un vendredi, à trois heures du soir. C'était le jour et l'heure où Jésus-Christ expira pour le salut des hommes. Cette époque mémorable aurait dû rappeler leurs cœurs à des sentiments de miséricorde; mais, irrités par les menaces et les longues insultes des Sarrasins, aigris par les maux qu'ils avaient soufferts pendant le siége, et par la résistance qu'ils avaient trouvée jusque dans la ville, ils remplirent de sang et de deuil cette Jérusalem qu'ils venaient de délivrer et qu'ils regardaient comme leur future patrie. Bientôt le carnage devint général; ceux qui échappaient au fer des soldats de Godefroy et de Tancrède couraient au-devant des Provençaux également altérés de sang. Les Sarrasins étaient massacrés dans les rues, dans les maisons; Jérusalem n'avait point d'asile pour les vaincus; quelques-uns purent échapper à la mort en se précipitant des remparts; les autres couraient en foule se réfugier dans les palais, dans les tours, et surtout dans les mosquées,

où ils ne purent se dérober à la poursuite des chrétiens.

« Les croisés, maîtres de la mosquée d'Omar, où les Sarrasins s'étaient défendus quelque temps, y renouvelèrent les scènes de carnage qui suivirent la conquête de Titus. Les fantassins et les cavaliers y entrèrent pêle-mêle avec les vaincus. Au milieu du plus horrible tumulte, on n'entendit que des gémissements et des cris de mort; les vainqueurs marchaient sur des monceaux de cadavres, pour poursuivre ceux qui cherchaient à fuir. Raymond d'Agiles, témoin oculaire, dit que, sous le portique et le parvis de la mosquée, le sang s'élevait jusqu'aux genoux et jusqu'au frein des chevaux. »

Le père Maimbourg porte à quarante mille le nombre des hommes massacrés dans la seule mosquée d'Omar, ce qui est évidemment impossible; mais, suivant tous les historiens orientaux, soixante-dix mille individus de tout âge et de tout sexe trouvèrent la mort à la prise de Jérusalem. Les juifs ne furent pas plus épargnés que les mahométans : enfermés dans la synagogue, on y mit le feu, et tous périrent au milieu des flammes.

Détournons nos regards de ces massacres commis au nom d'un Dieu de bonté et de paix; notre histoire ne nous en fournira d'ailleurs que trop d'exemples. L'espèce humaine, on ne saurait le nier, est cruelle de sa nature; et aujourd'hui encore, quoiqu'il n'y ait plus ni fanatisme ni même beaucoup de croyance, aucun

homme de guerre n'oserait prétendre exercer assez d'autorité sur ses inférieurs pour préserver d'un pareil sort une place qui serait enlevée d'assaut.

Un spectacle consolant succéda enfin à ces scènes de fureur; ceux que n'avaient pu fléchir ni le vieillard impassible et résigné, ni la jeune fille éperdue et suppliante, ni l'enfant innocent et craintif, tout à coup, à l'aspect du saint sépulcre, se sentent touchés d'humilité, de compassion et de repentir. Dépouillant les formes terribles et implacables du soldat, on vit alors les chefs des croisés s'en aller nu-pieds visiter les lieux saints et faire retentir la cité, devenue silencieuse comme le désert, de leurs prières et de leurs sanglots. Aux larmes qu'ils répandent avec abondance, à la componction sincère dont sont empreints leurs traits, qui aurait reconnu ces guerriers au visage farouche, naguère semant la destruction de toutes parts et marchant avec une joie féroce sur les cadavres palpitants entassés autour d'eux?

Parmi les habitants et les troupes de la garnison, ceux-là seuls qui s'étaient renfermés dans le fort de David échappèrent à la rage de leurs ennemis et ne tombèrent pas sous le fer des chrétiens. Il fallut, pour les sauver, la volonté puissante du comte de Toulouse; Tancrède lui-même, qui avait fait arborer son drapeau par les Égyptiens réfugiés dans la mosquée d'Omar, ne put parvenir à leur conserver la vie. Cet acte d'huma-

nité de la part de Raymond contrastait trop avec la conduite de beaucoup d'autres chefs de la croisade, pour ne pas lui attirer de nouveaux reproches; on l'accusa de ne s'être montré si clément que pour recueillir des sommes considérables de la capitulation qu'il accorda à ces malheureux; supposition absurde à tous égards, puisque, s'il eût voulu rançonner les prisonniers sauvés par lui de la mort, il n'avait besoin, pour cela, ni de traités ni de stipulations d'aucune sorte. D'après les lois de la guerre, tout ce qui était dans la tour de David lui appartenait de droit, et il n'en devait compte à personne. Cette persistance à taxer Raymond de rapacité et d'avarice, lorsqu'il déployait chaque jour une générosité royale, est surtout remarquable dans cette circonstance; car, lorsqu'on souffrait de grandes misères, les ressources dont Raymond disposait, grâce à sa fortune, pouvaient exciter l'envie et porter à lui prêter des torts imaginaires; mais, après un succès dont chacun avait retiré d'immenses avantages, il est difficile de s'expliquer les imputations calomnieuses déversées encore sur ce prince. Nous ne pouvons attribuer une malveillance si constante, et pourtant si peu méritée, qu'à son caractère dur, brusque et inflexible. Disposé rarement à l'indulgence et d'une franchise presque brutale, comment n'aurait-il pas eu pour ennemis les intrigants, les aventuriers, les ambitieux, toujours nombreux partout, et qui abondaient particulièrement parmi les croisés, agglo-

mération d'individus de toutes les conditions et de tous les pays.

On répartit, en cette occasion, les trésors tombés aux mains des vainqueurs, avec une équité et un accord dont les chefs, jusque-là, avaient rarement donné des preuves. Pour mettre à même d'apprécier l'importance de ces richesses, il nous suffira de dire, d'après les chroniques contemporaines, que Tancrède, auquel on avait abandonné la mosquée d'Omar, aurait employé six chariots pour transporter les objets d'or et d'argent qui lui échurent en partage.

Aussitôt la disparition des traces d'une lutte acharnée, les princes songèrent à rétablir le royaume de Jérusalem, et à relever un trône que les noms de David et de Salomon suffisaient pour rappeler toujours à la mémoire des chrétiens.

Il semble, en considérant seulement les services rendus depuis le commencement de la guerre, soit dans les conseils, soit sur le champ de bataille, que le nom de Raymond de Saint-Gilles eût dû se trouver dans toutes les bouches lorsqu'il s'agit de désigner un homme assez fort et assez sage pour régner sur les provinces dont on venait de se rendre maître; mais, nous l'avons dit, le comte de Toulouse ne possédait pas les qualités propres à gagner l'affection. D'un autre côté, les Provençaux, dans leur impatience de retourner en Europe, se montrèrent très-opposés à un choix qui pouvait les re-

tenir en Palestine et prolonger indéfiniment leur exil loin de la patrie. Cependant, malgré ces diverses circonstances, tant de raisons parlaient en faveur du comte de Toulouse, que les pensées de la plupart des chefs s'arrêtèrent d'abord sur lui. Raymond d'Agiles (1), Albert d'Aix (2), l'abbé Guibert (3), tous s'accordent à affirmer que les honneurs de la royauté lui furent offerts, et, bien que cette couronne excitât vivement l'envie, Raymond la refusa. Quelles considérations le portèrent à ce grand acte d'abnégation? Rien ne nous le fait connaître. Fut-il blessé de ce que le vœu exprimé à son sujet n'avait pas été unanime? son caractère susceptible suffirait seul pour appuyer cette supposition. Nous sommes même d'autant plus disposé à l'admettre que le désir de vivre ignoré et occupé uniquement de ses devoirs religieux n'eut aucune influence sur sa détermination, puisque nous le verrons bientôt devenir duc de Tripoli et chercher à se faire une principauté digne de la célébrité de sa famille et du nom glorieux qu'il léguerait à ses enfants. Peut-être aussi se défia-t-il de la sincérité de ceux-là mêmes qui lui donnèrent leurs suf-

(1) Page 179 et suivantes.

(2) Livre IV.

(3) Livre VII, chap. 2. Voici les paroles de cet historien : « Il refusa « cette distinction, non pas tant parce qu'il était déjà âgé et qu'il avait « perdu un œil, que par modestie, car il était très-capable de remplir « les devoirs de la royauté, s'étant rendu très-recommandable par ses « exploits et ses vertus. »

frages, ou bien suffit-il à son amour-propre de l'avoir emporté aux yeux de ses frères d'armes et en dépit de leurs prétentions orgueilleuses et jalouses. Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette renonciation autant de simplicité que de prudence, autant de désintéressement que d'élévation de caractère.

D'après la résolution du comte de Toulouse, résolution, il faut le dire, que l'on ne combattit presque pas, tous les regards se fixèrent spontanément sur le duc de Lorraine, guerrier illustre, dont l'armée admirait la vaillance et dont chacun redisait les vertus.

Lorsque ce choix vint à être proclamé, des transports de joie éclatèrent de toutes parts, et c'est au milieu des acclamations les plus vives que Godefroy de Bouillon, conduit au pied des autels, y reçut la consécration de la royauté. En présence de la tombe qui s'ouvrit pour le Sauveur, l'élu des chrétiens, peu séduit par l'éclat du diadème, *ne voulut pas d'une couronne d'or là où un Dieu avait porté une couronne d'épines;* il se contenta, en acceptant le pouvoir, du simple titre de *défenseur du sépulcre.*

Si l'épopée, par l'élégante harmonie de ses chants, la pompe de ses récits, le charme de ses images, a rendu immortel le nom de Godefroy, l'histoire, plus vraie dans ses appréciations, tout en signalant les hautes qualités de ce prince, ne doit pas lui sacrifier des héros dont le souvenir mérite peut-être plus encore de se conserver

toujours. Le premier acte d'autorité du souverain, représenté par les poëtes comme un modèle de raison et de sagesse, fut irréfléchi, impolitique et rompit aussitôt l'heureux accord établi parmi les chefs. Godefroy exigea la remise à ses troupes de la tour de David. D'après ce qui avait été convenu antérieurement entre les princes, Raymond était le possesseur légitime de cette citadelle enlevée par lui le jour de l'assaut de Jérusalem, et, depuis lors, il l'habitait avec toute sa maison. De plus, c'était le seul séjour qui convînt à son rang et à son importance. Pour l'abandonner, il lui eût fallu quitter la ville, ou aller solliciter un asile auprès des autres princes, chose que sa position ne lui permettait pas de faire. Tout le portait donc à se refuser à une décision injuste et outrageante. D'ailleurs cette exigence, considérée sous un autre point de vue, devait encore le blesser profondément. Le roi de Jérusalem ne pouvait avoir qu'un motif en agissant de la sorte à son égard : la crainte de laisser un lieu fortifié entre les mains d'un chef capable de se poser un jour en rival. Ainsi celui qui venait de refuser la couronne se voyait soupçonné de chercher, plus tard, à s'en saisir ; peut-être même le jugeait-on assez perfide pour user de ruse ou de trahison. Un caractère moins fier et moins loyal que celui du comte de Toulouse eût, à coup sûr, regardé cette supposition comme une insulte ; car personne, même ses ennemis, n'avait songé jamais à

suspecter sa bonne foi. Il est donc facile de comprendre et la colère et la résistance de Raymond. Pourtant des écrivains modernes, adoptant, sans réserve, les opinions de deux ou trois chroniqueurs, ont voulu voir, dans l'opposition faite en cette circonstance par le comte de Toulouse, une preuve nouvelle de *sa cupidité et de son ambition*. Au reste, devons-nous nous étonner de tant de partialité et de passion parmi les témoins de cette guerre, lorsque, après plusieurs siècles, des esprits éclairés et droits sont entraînés, à leur insu, à prendre tel ou tel personnage historique en défaveur ou en estime, sans tenir compte des faits ni des enseignements d'une saine critique.

Dans la querelle entre deux guerriers, dignes de s'apprécier et de s'entendre, le comte de Flandre et le duc de Normandie se joignirent aux partisans de Godefroy. D'un autre côté, nous savons, par Raymond d'Agiles, que *les Provençaux, plus touchés de leurs intérêts que de la gloire de leur seigneur, se déclarèrent aussi contre le comte de Toulouse*. Les hommes d'armes de cette nation s'imaginèrent, en excitant le mécontentement de leur chef, le résoudre enfin à retourner dans ses États et l'éloigner d'une terre où tout était pour lui sujet d'ennuis et de chagrins.

Raymond fut, en effet, profondément affligé de se voir abandonné par ses amis et ses vassaux. Pour terminer ce

malheureux débat, il offrit de s'en rapporter à la décision des princes, et, afin de ne donner lieu à aucun doute sur la sincérité de ses intentions, il quitta la tour de David avec les siens et laissa la garde de cette citadelle à l'évêque d'Albara, en l'autorisant à la remettre ensuite à celui des deux prétendants qui en serait déclaré le légitime possesseur. Le prélat auquel se confiait ainsi le comte de Toulouse était un prêtre de Narbonne, protégé dans tous les temps par lui et dont il avait fait la fortune; mais si l'on a tort de croire au souvenir et à l'affection des grands, ceux-ci n'ont guère plus à compter sur la reconnaissance due à leurs bienfaits. A peine cet évêque eut-il en main l'autorité, que, gagné sans doute par des présents ou des promesses, il livra la tour à Godefroy, qui, pour profiter d'une perfidie, ne craignit pas d'en devenir le complice.

Justement indigné, Raymond, comme s'il eût pris la détermination de fuir le séjour de la déloyauté et de l'ingratitude, sortit de Jérusalem et se rendit à Jéricho. Oubliant un moment jusqu'à la gloire, si chère aux jours de sa jeunesse, il espéra trouver dans ses sentiments religieux une consolation à des pensées amères. Ce n'est plus le guerrier redoutable devant lequel tout tremble et se soumet, c'est un pèlerin humble, pieux, repentant, concentré dans ses devoirs de chrétien.

Inspiré par sa foi ardente, il court se plonger dans le fleuve où Jésus-Christ reçut le baptême de la main de

saint Jean-Baptiste (1). Lorsqu'il sort de l'onde consacrée, il ne veut ni une armure brillante ni de riches vêtements; il demande un habit sans autre ornement que la croix et n'ayant pas encore été porté par lui, car son corps, purifié de toute souillure, ne doit toucher à rien qui rappelle une faute (2).

Cet acte de ferveur et de componction accompli, Raymond retourna à Jérusalem pour y aller chercher ses troupes. Décidé toujours à prendre une part active à la croisade, la conduite tenue à son égard lui fit reconnaître néanmoins la nécessité de songer à ses intérêts propres. Après avoir renoncé à jamais à ses États pour employer sa vie entière à la défense de la terre sainte, il devenait indispensable, s'il ne voulait se voir bientôt dans l'obligation de congédier tous les hommes à son service, qu'il songeât enfin à assurer son existence et la leur. Tandis qu'il épuisait sa fortune pour venir en aide à l'armée et aux princes, et que ceux-ci entraient en possession de telle ville ou de tel territoire, ni provinces, ni places, ni forteresses ne le dédommageaient de ses sacrifices et ne le récompensaient de ses pénibles travaux. Baudouin, dès le siége de Nicée, avait couru vers l'Euphrate se faire élire prince d'Édesse; Bohémond, sans

(1) Dans les premiers siècles du christianisme on baptisait par immersion, et on en faisait trois consécutives.

(2) *Il prit une chemise et des brayes neuves.* (Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*)

même avoir contribué à la prise de Jérusalem, était devenu duc d'Antioche ; Godefroy, dont on vantait le désintéressement, gouvernait sans conteste le royaume de Judée ; et lui, le plus puissant, le plus considéré des chefs chrétiens, chaque fois qu'il avait planté son étendard sur un point quelconque, il avait dû l'en retirer pour satisfaire des ambitions insatiables ou empêcher la discorde de s'introduire parmi les croisés.

Cependant le comte de Saint-Gilles rejoignait à peine ses troupes, que Godefroy, comme s'il n'eût eu rien à se reprocher envers lui, invoqua son secours pour marcher à la rencontre du calife du Caire, dont, disait-il, on lui annonçait l'arrivée avec des forces immenses. Raymond, trompé déjà si souvent, n'ajouta d'abord aucune foi à cette nouvelle, et, craignant qu'elle ne cachât encore quelque mauvais dessein contre lui, il déclara nettement ne pas vouloir sortir de Jérusalem. Le duc de Normandie, sans plus de confiance dans les assertions de Godefroy, fit, de son côté, une réponse dans des termes à peu près semblables ; mais ces deux princes, ayant acquis ensuite la certitude de l'approche de l'émir Afdhal, se rendirent alors à des instances motivées par un si grand intérêt. Le comte de Toulouse, méprisant des injures récentes, ne s'arrêta pas à l'idée d'une vengeance qui aurait terni sa gloire et n'hésita plus à se mettre en marche. Il rejoignit à Ramla Godefroy et le comte de Flandre, et les chrétiens, une fois réunis, allèrent camper entre

Joppé et Ascalon, dans l'intention d'attendre les Sarrasins en ce lieu.

Le terrain choisi pour champ de bataille était une plaine à une journée et demie de Jérusalem, fermée de tous les côtés par des montagnes et par la mer, excepté vers la partie septentrionale, par laquelle s'avançaient les croisés. A son extrémité se trouvait le port d'Ascalon qui, occupé par les musulmans, servait de point d'appui à leur gauche.

Suivant plusieurs historiens, l'armée chrétienne ne comptait plus que neuf mille fantassins et quinze cents chevaux; selon d'autres, elle se composait de quinze mille hommes d'infanterie et de cinq mille cavaliers. Cette dernière évaluation fût-elle la plus exacte, il existerait toujours une disproportion énorme entre ce petit nombre de combattants et les forces recrutées par le calife sur les rives du Tigre et du Nil, sur les bords de la mer Rouge et jusqu'en Éthiopie. Le père Maimbourg, dans son histoire des croisades, dit que les écrivains les moins suspects d'exagération portent à cent mille chevaux et trois cent mille fantassins les troupes sous les ordres d'Afdhal.

Le 12 août 1099, les chrétiens, partagés en trois corps, se rangèrent en bataille. Le comte de Toulouse commandait la droite, Godefroy la gauche, et le centre était aux ordres du duc de Normandie, du comte de Flandre, de Tancrède et de Gaston de Béarn. La

cavalerie marchait après l'infanterie, et derrière elle venaient les troupeaux destinés à l'approvisionnement, les chameaux servant aux transports, etc., etc. Le bruit confus de ces animaux, les tourbillons de poussière qu'ils soulevaient autour d'eux firent croire aux musulmans que leurs ennemis étaient en nombre beaucoup plus considérable qu'ils ne se l'étaient imaginé, et ce qui devait nuire aux mouvements des croisés et amener probablement leur défaite devint, au contraire, une des causes de leur victoire, en portant parmi leurs adversaires, sinon le découragement, au moins l'indécision et l'inquiétude.

Les chrétiens eurent environ une demi-lieue à faire pour joindre les Infidèles, mais ils franchirent cette distance pleins d'ardeur et pleins d'enthousiasme. C'était un spectacle admirable que cette masse d'étendards aux mille couleurs, d'armures étincelantes, de panaches agités dans les airs. Voyez ces guerriers, animés par l'espoir, s'avançant au son des clairons et des timbales ; entendez-les tous, comme une seule voix, adresser aux cieux leurs hymnes et leurs cantiques. Déjà ils célèbrent leur triomphe, ils rendent grâce à l'Éternel. Comment ne seraient-ils pas vainqueurs ! Ils portent avec eux le bois de la vraie croix, cette relique merveilleuse que leurs frères de Jérusalem ont su, à travers les âges, dérober aux regards des impies.

Dès le premier choc, les musulmans furent mis en dé-

sordre. Cette multitude, composée de nations différentes, et dont les soldats levés à la hâte n'avaient ni instruction ni discipline, ne put tenir devant des troupes aguerries par plusieurs années de combats et redoutables surtout par leur exaltation religieuse. Tous les princes accomplirent des prodiges de courage; mais le comte de Toulouse fut remarqué entre tous et déploya une valeur digne des plus beaux jours de sa jeunesse. Il poussa les ennemis jusqu'à la mer et força plus de trois mille Syriens ou Arabes à se précipiter dans les flots pour échapper à son glaive exterminateur. La nuit même ne put dérober les fuyards à sa terrible colère.

Jamais victoire ne fut si facile et plus complète. Afdhal, sur le point d'être pris, n'eut que le temps de se jeter dans Ascalon, et, peu rassuré à l'abri des murs de cette ville, il ne tarda pas à gagner la flotte égyptienne, livrant à la destruction les restes de son armée et abandonnant, sans le moindre effort pour les défendre, les richesses entassées sous ses tentes. On a évalué à cent mille hommes la perte du calife du Caire dans cette bataille (1); et, si l'on en croit Guillaume de Tyr et le moine Robert, les chrétiens n'eurent pas même un cavalier de tué. Michaud rapporte, d'après l'histoire arabe de Jérusalem, un qua-

(1) Voir la collection de Martenne et Durand, *Anecd.*, t. 1er, et l'*Histoire générale du Languedoc.*

train adressé par l'auteur au comte de St.-Gilles dont voici le sens :

Tu as fait triompher par ton épée la religion du Messie,
Dieu nous préserve d'un homme tel que Saint-Gilles!
Jamais les hommes n'avaient vu rien de pareil à ce qu'il a fait;
Il a mis dans la plus honteuse fuite Afdhal (1).

Cet éloge de la part d'un ennemi du nom chrétien témoigne suffisamment de la conduite héroïque du comte de Toulouse, de ce guerrier que le chantre de Godefroy représente comme un vieillard décrépit, et que les historiens modernes mettent au second rang dans leurs récits de la croisade. Quelle renommée Raymond ne devait-il pas avoir acquise, pour que les Arabes eux-mêmes célébrassent ses hauts faits dans leurs annales, et attribuassent à sa bravoure la perte de leur armée et la ruine de leurs espérances!

Après la bataille d'Ascalon, ce prince était en droit de supposer qu'ayant contribué si puissamment à consolider la délivrance du saint sépulcre et l'existence du royaume de Jérusalem, on lui en témoignerait quelque reconnaissance. Son sang, ses trésors, l'élite de ses vassaux, il avait tout sacrifié aux intérêts de la conquête; n'était-il donc pas juste de lui accorder un des trophées de la victoire? Il demandait la ville

(1) *Hist. des crois.*, t. 1er, p. 445.

et le territoire d'Ascalon ; était-ce estimer trop haut ses services; était-ce montrer une exigence trop grande? Cette concession n'eût été, à coup sûr, qu'un bien faible dédommagement pour celui qui avait renoncé aux plus belles provinces de la France ; pour le chef dont les travaux glorieux avaient plus d'une fois préservé les chrétiens de leur ruine. Eh bien ! Godefroy, qui lui devait la couronne, revendiqua Ascalon comme une des villes nécessaires à l'existence de son royaume, et rien ne put l'engager à se départir de cette prétention nouvelle. Ce ne fut pas assez d'un refus presque injurieux : la place ne voulant ouvrir ses portes qu'au comte de St.-Gilles, on attribua à ce prince une condition inspirée fort naturellement aux ennemis par sa réputation de droiture, et sur une accusation œuvre de la jalousie et d'une rivalité d'armes, on n'a pas craint d'écrire : « *Raymond fit recommander à la garnison d'Ascalon de se défendre.* » Qu'une supposition de cette nature se trouve dans le récit du panégyriste de Godefroy, la chose n'a pas droit d'étonner; mais que Michaud ait reproduit sérieusement une pareille fable, nous ne pouvons le comprendre. Raymond se fût-il même écrié dans une entrevue avec le gouverneur musulman : « *Puisque nous ne nous entendons pas, défendez-vous,* » nous ne verrions en cela qu'une déclaration loyale en usage entre ennemis qui s'estiment et non pas un conseil coupable, ou, pour mieux dire, un crime envers les croisés ou plutôt envers ses frères.

Un historien contemporain (1) nous éclaire complétement sur tout ce qui est relatif à cette affaire. Voici comment il s'exprime à ce sujet:

« Les Ascalonites, voyant la fureur avec laquelle le « comte Raymond combattait sous leurs remparts le « jour de la bataille, et craignant de subir le sort des « autres villes que les chrétiens avaient soumises, lui « envoyèrent demander son étendard pour l'arborer sur « leurs murailles, avec promesse de se rendre à lui, tant « parce qu'il était plus à portée que les autres princes et « qu'il paraissait plus formidable, que parce qu'ils sa- « vaient la bonne foi avec laquelle il en avait agi avec le « gouverneur de la garnison de la Tour-de-David, qu'il « avait sauvé de la mort. Sur leur demande, Raymond « leur envoya son porte-enseigne, et, après avoir tué ou « mis en fuite tous ceux qui étaient hors d'Ascalon, il « assembla ses compairs qui étaient de retour du com- « bat, et leur dit: *Voici, grâce à Dieu, une victoire com- « plète, et les Ascalonites, extrêmement pressés dans leur « ville, nous en ouvrent, pour ainsi dire, les portes. Ils ont « envoyé demander mon drapeau, et ils se soumettent à « moi, si vous voulez bien y consentir.* — Godefroy ré- « pondit: *A Dieu ne plaise que j'accorde le domaine d'As- « calon à personne; mais je vais l'assiéger moi-même et le « soumettre à ma domination. Il est voisin de Jérusalem,*

(1) Oderici Vitalis l. IX.

« *et il convient qu'il dépende de celui qui commande dans*
« *cette ville.* Le duc de Normandie, le comte de Flandre
« et les autres princes dirent alors à Godefroy : *Aucun*
« *de nous n'ignore que le comte de Saint-Gilles a aban-*
« *donné volontiers pour l'amour de Dieu de très-grands et*
« *de très-riches domaines; s'il a donc résolu de continuer*
« *avec persévérance l'expédition qu'il a commencée, et de*
« *défendre la cité sainte, qu'il a attaquée avec tant de va-*
« *leur pour la gagner à Dieu, vous devez lui offrir avec*
« *plaisir une ville dont vous n'êtes pas encore le maître et*
« *qu'il demande; car, comme nous allons nous retirer, il vous*
« *sera sans doute d'un grand secours, soit par son conseil,*
« *soit par la force de son bras. En prenant possession de*
« *cette ville, il a assez de générosité pour la soumettre en*
« *même temps à Votre Majesté, et il vous sera infiniment*
« *avantageux d'en recevoir l'hommage d'un héros qui sera*
« *toujours prêt à combattre pour vous.* Ce discours ne fit
« aucune impression sur Godefroy, et Raymond, voyant
« son obstination à refuser la demande des princes, se
« retira en colère, et fit dire aux Ascalonites *qu'ils pou-*
« *vaient se défendre.* Godefroy assiégea la ville, mais tous
« les chefs, indignés de son procédé, et d'ailleurs extrê-
« mement fatigués de la campagne, décampèrent; ce
« qui l'obligea à lever le siége. Mais, ô honte éternelle!
« ni Godrefroy ni ses successeurs n'ont pu encore sub-
« juguer cette métropole des Philistins, et les rois de
« Jérusalem ont perdu plus de cent mille hommes dans

« cette entreprise, sans compter une infinité d'autres « pertes. C'est ainsi qu'est récompensée une ambition « insatiable. Si le roi Godefroy eût eu une véritable cha- « rité, et qu'il eût aimé le prochain comme lui-même, « suivant la loi de Dieu, il aurait pu obtenir, ce jour-là « même, sans coup férir, une place importante qui ou- « vrait le passage aux chrétiens jusqu'à Babylone. Je loue « beaucoup ce prince, mais, ainsi que le dit saint Paul « aux Corinthiens, je ne le loue pas en cela. »

Ce récit ne laisse aucun doute sur la conduite du comte de Toulouse en cette circonstance, et explique fort clairement sa prétendue intelligence avec les Infidèles. Un autre écrivain (1) de cette époque présente, à la vérité, les faits d'une manière différente; mais, quoiqu'il blâme le comte de Toulouse de s'être dessaisi des clefs d'Ascalon déjà remises en ses mains, il l'excuse ensuite, sans le vouloir, en disant la véritable raison qui porta ce guerrier, le preux des preux, à agir comme il le fit. Nous allons rapporter également la relation de cet historien :

« Les habitants d'Ascalon ne se déterminèrent à se « rendre à Raymond, préférablement à tous les autres « chefs, que parce que, ayant eu soin de s'informer « auprès des marchands de Montpellier, qui trafiquaient « dans leur port, des mœurs et qualités de chacun des

(1) Guillaume de Malmesbury, l. IV.

« princes qui étaient à la tête des croisés, ces négociants « avaient élevé jusqu'aux nues le mérite et la bonne foi « du comte, et fait un très-grand éloge de sa personne. « Les Ascalonites exigèrent de Raymond *un serment par « lequel il s'engageait à ne pas livrer cette ville aux chré- « tiens, dans le cas où il viendrait à ne pas pouvoir la con- « server*. Cette condition fit murmurer les chefs qui de- « mandèrent qu'Ascalon fût annexée au domaine du roi « Godefroy, parce que, sans cela, les États de ce prince « auraient été réduits à fort peu de chose, et que cette « ville pouvait lui nuire, ou lui servir beaucoup pour le « maintenir sur le trône. Raymond, de son côté, sou- « tint ses droits avec beaucoup de douceur, et, comme « les princes insistaient là-dessus avec feu, il détruisit ai- « sément leurs raisons, et répondit, entre autres choses, « que les uns allaient retourner dans leurs États d'Occi- « dent, après avoir accompli leur vœu, et que les autres « avaient déjà acquis des domaines considérables en « Orient; tandis que lui seul, après avoir renoncé par « serment à sa patrie, n'y pouvait plus retourner; « qu'ayant cédé jusqu'alors de bonne grâce ses préten- « tions sur les conquêtes qui avaient été faites, il croyait « qu'on pourrait bien lui laisser la ville d'Ascalon *pour « la tenir sous la foi du saint sépulcre, et qu'enfin il avait « promis de ne pas la remettre à d'autres*. Les princes ne « répliquèrent au comte que par des exclamations; ils « le traitèrent d'ambitieux, de perfide, et peu s'en fallut

« qu'ils n'en vinssent aux prises avec lui. Raymond,
« sensible à ces reproches, s'écarta alors des règles de
« la justice et de l'équité, et rendit les clefs d'Ascalon,
« *en sorte que la crainte qu'il eut de faire un parjure* a été
« cause de l'effusion du sang des chrétiens dans les dif-
« férents siéges qu'ils entreprirent depuis pour se rendre
« les maîtres de cette ville, en quoi ils n'ont pu encore
« réussir malgré tous leurs efforts. »

Ainsi, on le voit, d'après Malmesbury, Ascalon ne consentait à ouvrir ses portes qu'au comte de Toulouse, et ce prince s'étant engagé par serment à ne pas la remettre en d'autres mains, se crut obligé, pour ne pas manquer à sa parole, de renvoyer les clefs de la place, les chefs chrétiens n'acceptant pas ses conditions. Quoique cet historien, tout en voulant déverser le blâme sur une action louable en elle-même, donne, à son insu, une preuve nouvelle de la loyauté du comte de Saint-Gilles et de la rigidité de ses principes, on doit plutôt s'en rapporter à la version d'Ordric Vital qui, selon toutes les probabilités, a tenu ses renseignements de la bouche du duc de Normandie, lors de son retour dans ses États. Une circonstance particulière prouve d'ailleurs l'exactitude de son récit; c'est le départ du duc de Normandie et du comte de Flandre après le refus de Godefroy; car, on le sait d'une manière positive, ces princes se séparèrent du roi de Jérusalem en même temps que le comte de Toulouse.

Il n'a pas suffi à l'auteur des croisades de rendre Raymond responsable de la résistance d'Ascalon ; suivant lui, *sa désertion* empêcha Godefroy de s'emparer de cette forteresse (1). Ainsi, parce que le comte de Saint-Gilles, poussé à bout, et justement irrité, s'en va lorsqu'il n'y a plus d'armée à combattre, on appelle cela une *désertion*. Pourquoi alors ne pas porter la même accusation contre les autres princes qui, croyant avec raison leur concours inutile pour soumettre une place défendue par une faible garnison, s'éloignèrent en même temps que Raymond? On ne saurait trop regretter, nous le répéterons, qu'un écrivain d'un mérite éminent ait avancé des assertions si contraires à la vérité, et que, par suite de son admiration pour le héros d'un grand poëte, il n'ait pas craint de flétrir le caractère le plus noble et le plus pur.

Le comte de Toulouse, le duc de Normandie et le comte de Flandre suivirent, en se retirant, les bords de la Méditerranée. Raymond, qui ouvrait la marche, étant arrivé à Arsouf, l'ancienne Antipatride, petite ville sur la côte, à 7 ou 8 lieues au nord de Joppé, pensa que les habitants, consternés de la déroute d'Afdhal, n'oseraient peut-être pas lui opposer de la résistance. Pour connaître leurs dispositions, il fit à leurs yeux tous les préparatifs d'une attaque sérieuse ; mais, voyant le

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, l. IV, p. 446.

peu de succès de ses démonstrations, il se remit en route, et alla rejoindre les princes, dont les tentes se dressaient aux environs de Césarée.

Sur ces entrefaites, Godefroy, qui venait d'abandonner le siége d'Ascalon, se porta de son côté sur Arsouf, et essaya à son tour d'enlever cette place. Obligé de renoncer à son entreprise après plusieurs tentatives d'escalade, il attribua derechef à Raymond l'inutilité de ses efforts. C'étaient encore, selon lui, les conseils de ce prince qui avaient décidé les Sarrasins à se défendre (1). Cédant alors à sa colère aveugle, il se dirigea, enseignes déployées, contre le comte de Toulouse, dans l'intention de tirer vengeance de ses prétendues trahisons.

Raymond, informé des desseins du roi de Jérusalem, se mit aussitôt en mesure de le recevoir, et un combat fratricide aurait certainement eu lieu, si Tancrède, le duc de Normandie et le comte de Flandre ne se fussent précipités entre les deux armées pour prévenir une collision imminente. Grâce à leur chaleureuse intervention, des explications purent être entendues, et un rapprochement fut enfin consenti. Promettant d'oublier le passé, les adversaires se donnèrent le baiser de paix en présence des soldats qui, aussi animés que leurs chefs, attendaient impatiemment le signal d'en venir aux mains.

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, l. IV, p. 447.

Ainsi, Godefroy, que tous les historiens sont convenus de nous montrer modéré dans ses désirs, profondément religieux, maître de ses passions, calme et impartial dans ses jugements, le plus sage, en un mot, de tous les princes placés à la tête de la croisade, nous le voyons, au contraire, se laisser égarer par l'ambition, s'irriter pour des paroles sans vraisemblance, pousser la haine jusqu'à la fureur, et connaître assez peu ses devoirs de chrétien pour porter les croisés à se déchirer entre eux.

Après cette réconciliation, le duc de Normandie et le comte de Flandre continuèrent leur marche pour retourner dans leurs États. Godefroy, cherchant à les retenir, parla du peu de forces dont disposait son nouveau royaume, des dangers qu'il prévoyait encore; rien ne les fit renoncer à leur détermination. Jérusalem était conquise, le saint sépulcre délivré, la Palestine au pouvoir des chrétiens, leurs vœux se trouvant accomplis, ils se devaient, disaient-ils, à leur patrie et à leurs sujets.

Les autres chefs de la croisade, entraînés par cet exemple et affranchis également, à leurs yeux, des engagements pris envers leur conscience, ne songèrent plus qu'à s'éloigner de la rive désolée et lointaine où tant de maux les avaient accablés. Tous annoncèrent aussitôt leur départ, et l'Europe ! l'Europe ! devint le seul cri de ces mêmes hommes auxquels les mots *Dieu le veut !* faisaient naguère oublier et la famille et les périls. Tancrède ce-

pendant se décida à rester en Syrie, et, peu de temps après, il dut à sa valeur d'être revêtu du titre de prince de Galilée.

Quant à Raymond, il a juré de consacrer ses jours à la défense de cette terre, et il s'est ainsi condamné à un exil qui ne doit finir qu'avec lui. Arrivé à cet âge où les souvenirs de la jeunesse ont le plus de puissance sur l'imagination et sur le cœur, il regarde avec une émotion vive, mais sans que ses résolutions en soient ébranlées, partir ses amis les plus sûrs, ses vassaux les plus dévoués, ses compagnons d'infortune et de gloire. Cette séparation est pourtant un éternel adieu! Les guerriers sur lesquels ses pensées s'arrêtent vont revoir les tombeaux de ses pères, les lieux témoins de ses premiers plaisirs, les campagnes riantes, si chères à sa mémoire; ils vont fouler des pelouses fleuries, respirer un air doux et pur; tandis que lui, abandonné sur une plage dénudée et brûlante, seul avec ses regrets, sans autre consolation que le bonheur de ceux qu'il aime, il lui faudra oublier tout pour supporter ses chagrins et ses souffrances. Qu'un tel sacrifice, lorsqu'il est volontaire, lorsqu'il n'est dicté par aucun de ces sentiments personnels qui dirigent ordinairement les hommes, mérite, à nos yeux, d'admiration et de respect! Ce sont là les vertus dignes d'être immortalisées par l'histoire, et, si ses pages impérissables célèbrent le dévouement et le courage, combien a droit d'être glorifié par elles le paladin,

modèle de piété, de sagesse et de vaillance, qui fut toujours soumis à ses devoirs, fidèle à sa parole, et inébranlable dans ses desseins !

Retenu en Orient par un vœu solennel, le comte de Toulouse ne s'était pas cependant engagé à rester à Jérusalem, quand sa présence n'y serait plus nécessaire. Ses anciens différends avec Godefroy, l'inquiétude que ce prince aurait pu concevoir encore de son séjour dans cette ville, le manque d'un établissement convenable, tout l'obligeait à aller chercher autre part un asile que lui avaient refusé la jalousie et l'ambition.

Raymond et les deux Robert revinrent par le chemin qu'ils avaient suivi déjà pour se rendre en Syrie, c'est-à-dire en longeant les côtes de la Méditerranée. A leur entrée à Giblet, où ils s'arrêtèrent deux jours, ils apprirent que Bohémond, conduit toujours par l'esprit d'agrandissement et de conquêtes, au mépris de ses promesses à Alexis Comnène, attaquait, en ce moment, Laodicée qu'occupaient les troupes impériales. Cette nouvelle était de nature à irriter le comte de Toulouse, plus même que les autres princes, car Laodicée avait été en son pouvoir, et c'était lui qui, faisant droit à une juste réclamation et sacrifiant ses intérêts à ceux de l'armée chrétienne, avait noblement remis cette place à son premier et légitime possesseur. Raymond en était devenu maître d'une manière assez singulière : pendant le siége d'Antioche, des pirates flamands et hollandais ayant

opéré un débarquement sur les bords du Rhône, aux environs de Saint-Gilles, avaient enrôlé parmi eux un assez grand nombre des vassaux de ce comté; ces écumeurs de mer, en courant après la fortune, s'emparèrent de Laodicée par un coup de main hardi, massacrèrent la garnison et les habitants, et, après avoir saccagé cette ville de fond en comble, ils imaginèrent, ne pouvant la conserver, de la remettre au comte Raymond, dont ils se glorifiaient de se dire les sujets.

Bohémond reçut avec beaucoup de hauteur les chevaliers envoyés par les princes pour le porter à renoncer à son entreprise déloyale, et il leur déclara avoir la ferme intention de ne s'éloigner de Laodicée que lorsque les clefs de cette ville lui auraient été remises. Il croyait pouvoir prendre ce ton d'assurance parce que l'archevêque de Pise, nommé récemment légat du pape, l'aidait en personne dans les travaux du siége avec un corps de Pisans et de Génois. Mais, dès que le prélat eut été informé, par Raymond et les deux Robert, de l'injustice des prétentions de Bohémond, il donna ordre aux Italiens, venus avec lui, de refuser leur concours au duc de Tarente, et celui-ci, abandonné des troupes dont il attendait le plus de secours, se vit contraint, malgré l'insolence de son langage, de se retirer avec beaucoup de précipitation.

Les princes, qui, d'après la réponse du duc d'Antioche, s'étaient dirigés aussitôt sur Laodicée avec toutes

leurs forces, n'apprirent son départ qu'à leur arrivée sous les murs de cette ville. Raymond, à la grande satisfaction des habitants, fit occuper immédiatement la place par ses troupes, et son étendard fut arboré, au milieu des acclamations les plus vives, sur les hautes tours de la citadelle.

Après s'être reposés quelques jours des fatigues de leur longue guerre, le duc de Normandie, le comte de Flandre, Gaston de Béarn *et tous les autres compairs*, disent les chroniques du temps, s'embarquèrent pour Constantinople, d'où ils regagnèrent ensuite leurs États.

Raymond se sépara d'eux avec un véritable chagrin, mais, ce qui surtout porta à son cœur le coup le plus sensible, ce fut de recevoir les adieux de plusieurs chevaliers du Languedoc et de la Provence, ses alliés et ses vassaux, sur l'attachement desquels il s'était flatté de pouvoir compter toujours. Déjà, lorsqu'il avait quitté la Palestine, Guillaume de Montpellier et plusieurs autres seigneurs s'étaient placés sous les ordres de Godefroy, au lieu de rester attachés à sa fortune. Cette nouvelle preuve d'ingratitude lui rappela toutes les déceptions qui avaient empoisonné sa vie et acheva de détruire ses illusions sur les promesses, sur le dévouement et sur l'amitié.

Malgré tous ses sacrifices pour retenir près de lui un certain nombre de troupes, différentes causes avaient

considérablement diminué ses forces ; cependant, avec le peu d'hommes qui lui restaient, il parvint encore à s'emparer de Maraclée et de Valenia, forteresses situées sur la côte de Syrie et assez voisines l'une de l'autre (1). Dès qu'Alexis Comnène fut informé de cette circonstance, il écrivit à Raymond pour réclamer Laodicée et les deux villes dont il venait de se rendre maître, puisqu'elles avaient été, autrefois, des dépendances de l'empire. « Du reste, lui disait-il, je ne conçois aucun doute sur les résultats de ma démarche près de vous, car j'ai appris depuis longtemps déjà à connaître votre désintéressement et votre droiture. » Alexis ne se trompait pas ; le comte de Toulouse, sans soulever la moindre objection, sans hésiter un seul moment, remit aussitôt les trois places aux officiers de l'empereur. Cette conduite, si on la compare à celle de Bohémond, dispense, à coup sûr, de tout autre parallèle pour faire apprécier ces deux princes.

L'auteur de l'Histoire des croisades a prétendu (2) qu'Alexis donna Laodicée à Raymond : cette assertion est démentie par tous les documents contemporains ; nous savons seulement que le comte de Saint-Gilles résida assez longtemps dans cette ville, car il y était lorsqu'en 1100, conjointement avec le légat du saint-siége et le roi

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.
(2) T. 1er, l. IV, p. 451.

Godefroy, il instruisit le pape Pascal II de l'heureuse issue de la croisade.

Peu de temps après, Tortose, l'ancienne Antarados, se soumit au comte de Toulouse; mais, si la possession de cette forteresse ne causa pas sa perte, il le dut à l'attachement que sa justice et son intégrité inspirèrent dès le premier jour aux habitants. Le gouverneur de Damas, furieux de la prise de cette ville, accourut avec des troupes nombreuses pour tâcher de la reprendre aux chrétiens; Raymond, auquel il ne restait que quatre cents chevaliers, la plupart sans monture, ne pouvait songer à lutter contre un ennemi si formidable; se voyant hors d'état de résister par la force des armes, il s'avisa d'un stratagème si extraordinaire, si dangereux, qu'il nous semble aujourd'hui tout à fait impossible. Il se cacha, avec tout son monde, dans une partie du château peu fréquentée, se fiant à la discrétion des habitants et après être convenu avec eux qu'ils ouvriraient les portes de la ville comme si elle venait d'être abandonnée par la garnison. Les choses, en effet, se passèrent ainsi, et le gouverneur de Damas, croyant que l'annonce de son approche avait suffi pour mettre en fuite une poignée de mécréants, entra à Tortose avec confiance, établit ses camps sans s'inquiéter de leur défense, laissa ses chevaux paître en liberté, et ses soldats chercher isolément un abri contre la chaleur. Raymond, alors, sortit inopinément de sa retraite, tomba comme la foudre sur ses

imprudents adversaires, qui, surpris et terrifiés, ne songèrent qu'à préserver leurs jours ; ceux qui voulurent se rallier et opposer de la résistance furent taillés en pièces, et le plus grand nombre, essayant de gagner la campagne, périt frappé de mort sans avoir pu combattre.

Ce succès inespéré inspira au comte de Toulouse le désir d'entreprendre le siége de Tripoli ; mais, pour ne pas compromettre le peu d'hommes demeurés fidèles à sa fortune, il commença à se retrancher fortement sur une hauteur, à environ une lieue de la ville, d'où l'on commandait la plupart des communications avec l'intérieur du pays, et qui offrait, en outre, l'avantage précieux de disposer des principales sources qui alimentaient la place.

Le comte, en informant l'empereur de son dessein, le pria de lui venir en aide, car il savait que les musulmans emploieraient tous leurs efforts pour empêcher la chute de Tripoli. Il lui demanda surtout, avec instance, de lui faciliter la prompte construction, sur le point où il s'était établi, d'une forteresse assez solide pour servir de base à ses attaques et pour devenir, en cas de besoin, un réduit inexpugnable.

Alexis Comnène n'avait rien à refuser à celui qui lui avait rendu tant de fois de signalés services. Il prescrivit au gouverneur de Chypre d'envoyer sur-le-champ au comte de Saint-Gilles les matériaux et les ouvriers

nécessaires à l'exécution de ses projets, et lui ordonna, en outre, de se mettre lui-même à l'entière disposition de ce prince.

Avec un concours si empressé, le fort s'acheva rapidement, et, sur la croupe rocailleuse où de maigres troupeaux allaient chercher quelques herbes brûlées par un soleil ardent, les habitants de Tripoli virent tout à coup apparaître, comme élevé par un pouvoir magique, un château immense, dont les murailles défiaient les plus puissantes machines de guerre et dont la vaste enceinte protégeait une ville nouvelle où tous les serviteurs du Christ étaient sûrs de trouver un asile et des frères. Ce château reçut le nom de *Mont-Pèlerin*.

Tandis que l'attention du comte de Toulouse se concentrait sur ses travaux, Bohémond, tourmenté sans cesse par le désir d'étendre son duché d'Antioche, crut l'occasion favorable pour renouveler ses attaques contre Laodicée, et chargea son neveu d'aller mettre de nouveau le siége devant cette place. Quand Raymond eut connaissance d'une détermination si contraire à la bonne foi, il courut vers Tancrède pour lui rappeler le serment que lui et le duc de Tarente avaient fait à l'empereur; mais, voyant ce prince décidé à se conformer aux instructions de son oncle, il résolut, après avoir employé tous les moyens de persuasion, d'empêcher, par les armes, la spoliation d'un monarque dont les États servaient de boulevard à l'Europe et à toute la chrétienté.

Malheureusement sa vaillance ne pouvait rien contre les forces amenées par Tancrède; Raymond risqua un combat inutile, fut repoussé, et, ayant éprouvé d'assez grandes pertes, il dut se résigner à laisser triompher l'ambition et l'injustice. Cependant Bohémond ne s'empara pas de Laodicée aussi facilement qu'il en avait conçu l'espoir; le gouverneur se défendit pendant dix-huit mois avec une habileté remarquable, et il ne consentit à une capitulation que lorsque, après avoir épuisé ses dernières ressources, il eut acquis la certitude qu'il ne recevrait pas de secours.

Raymond, obligé de retourner au Mont-Pèlerin, continua alors à harceler Tripoli; chaque jour quelque rencontre avait lieu sous les murs de cette forteresse; mais ces engagements, plus ou moins sérieux, n'amenaient aucun résultat décisif, car la ville, indépendamment des troupes qui l'occupaient, avait une population très-nombreuse toujours disposée à prêter main-forte à la garnison. Non-seulement les habitants ne se montraient point intimidés du voisinage de l'ennemi, souvent même ils étaient les premiers à prendre l'offensive, et il fallait la force des murailles du Mont-Pèlerin et le courage de ses défenseurs, pour que cette citadelle résistât aux assauts que parfois on lui livrait.

Le 18 juillet 1100, une nouvelle à laquelle on était loin de s'attendre jeta les croisés dans une stupeur profonde. Godefroy vint à mourir. Ce prince, roi de Jéru-

salem depuis un an à peine, succomba, dans toute la force de l'âge, à une maladie violente, devant laquelle les médecins confessèrent leur impuissance.

Aussitôt que Tancrède fut instruit de cet événement, il s'empressa d'aller s'entendre avec le patriarche du saint sépulcre pour faire passer le sceptre à Bohémond, à l'exclusion de l'un des frères de Godefroy appelé à régner après lui. Par l'effet d'un hasard, le messager expédié au duc d'Antioche pour hâter son arrivée à Jérusalem tomba entre les mains de Raymond ; et le projet, ainsi démasqué, rencontra bientôt une opposition qui suffisait pour l'empêcher de réussir. D'ailleurs, un incident inattendu ôta bientôt toute chance de succès aux intrigues de Tancrède ; Bohémond, dans une expédition contre les Infidèles, avait été battu et retenu prisonnier.

Le trône devenu vacant, les chefs des croisés, restés à Jérusalem, prièrent Raymond de prendre une couronne que personne plus que lui n'était digne de porter; mais le comte de Toulouse, ferme dans les principes dont il ne s'était départi jamais, répondit que les héritiers de Godefroy devaient seuls lui succéder ; et, pour se dérober à des instances multipliées et sans objet, il quitta sur-le-champ le Château-Pèlerin, où il laissa sa femme, et se rendit à Constantinople (1).

Ce voyage avait pour lui un double but ; il le débar-

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

rassait de sollicitations inutiles, et il le mettait à même de demander à l'empereur quelques troupes pour continuer la guerre, car ses pertes de tous les jours l'obligeaient à ne pas sortir d'une stricte défensive.

Alexis reçut Raymond avec les plus grands honneurs, et le combla des preuves de son affection. Il savait avec quelle fidélité il avait tenu ses engagements à son égard, avec quelle loyauté il avait défendu ses intérêts contre Bohémond et contre Tancrède; aussi lui montra-t-il une confiance qu'il était dans son caractère de n'accorder à personne. Sur ces entrefaites, les seigneurs de Jérusalem s'étant décidés, d'après les refus du comte de Toulouse, à choisir Baudouin, prince d'Edesse, pour remplacer son frère, l'empereur profita d'une circonstance qui rendait à Raymond toute sa liberté, pour le déterminer à se fixer définitivement à sa cour. Il eut beaucoup de peine à l'y faire consentir; étant enfin parvenu à triompher de sa résistance, il lui donna la première place dans ses conseils et le premier rang parmi les princes de l'empire.

Raymond était encore à Constantinople, lorsque arriva dans cette ville, au commencement de l'année 1101, une armée nouvelle envoyée par l'Europe entière pour contribuer à la conservation de la Palestine, conquête si chèrement achetée.

Le petit nombre de chevaliers auxquels il avait été permis de revoir leur patrie, après la délivrance de Jé-

rusalem, n'avaient rapporté dans leurs foyers ni bijoux, ni or, ni richesses. Des débris du pavé du saint sépulcre, des pierres du mont des Oliviers, des vases remplis de l'eau du Jourdain, des morceaux de la vraie croix, tels étaient les seuls trésors que leur avaient valus leurs nombreuses victoires. Mais leurs récits merveilleux remplissaient d'étonnement les chrétiens avides de les entendre, et excitaient au plus haut point l'enthousiasme des peuples. A la peinture de tant de souffrances et de dangers, les sentiments généreux s'exaltèrent, une noble émulation enflamma tous les cœurs. Les femmes, dont l'imagination est si prompte et si vive, contribuèrent, par leurs discours chaleureux, à propager cette ardeur chevaleresque. La gloire devint le seul titre à leur estime; les hauts faits, le seul gage digne de leur amour. Fascinées de plus en plus par leurs illusions guerrières, elles furent entraînées jusqu'à vouloir mériter elles-mêmes les lauriers qui restaient encore à cueillir. En effet, non-seulement des châtelaines quittèrent le manoir féodal et leur cour brillante pour suivre un époux, ou un amant, dans les plaines de la Syrie, mais on en vit former un corps d'amazones, et le casque en tête, la lance ou la dague à la main, affronter les périls avec détermination et courage (1).

(1) Elles avaient pour chef un homme probablement peu belliqueux, qui, très-recherché dans sa toilette, était appelé, à cause de ses bottes

Malheur au chevalier qui, devant sa dame, eût hésité à sacrifier sa vie quand l'honneur le lui commandait ! il eût reçu une quenouille et un fuseau, présent honteux qui vous déclarait indigne de porter une épée, et plus indigne encore d'être jamais l'objet d'un doux regard.

Malheur aussi au suzerain déloyal qui, oubliant l'anathème prononcé sur celui qui violerait *la Trêve de Dieu* (1), avait profité de l'absence d'un croisé pour s'emparer de ses domaines ! il lui fallait ou braver le mépris public, ou aller expier en Palestine les fautes que son ambition lui avait fait commettre.

Tel fut Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, qui, presque aussitôt le départ de Raymond de Saint-Gilles pour l'Orient, avait dépouillé son fils, Bertrand, de ses États, s'appuyant sur les prétendus droits que nous avons fait connaître. Forcé de céder à l'animadversion générale, ce prince, peu scrupuleux et peu sensible au blâme, plongé dans les plaisirs et la débauche, dut renoncer à sa vie scandaleuse pour aller guerroyer contre les Infidèles sur les bords de l'Euphrate, tant l'opinion avait alors d'autorité et de puissance. Cependant Guillaume, loin de montrer un caractère facile, était, au contraire, impérieux et emporté. Un jour, au

dorées, *la Dame aux jambes d'or*. (Voir l'*Histoire des croisades*, t. 2, p. 195.)

(1) Il avait été décidé, au concile de Clermont, que le pape excommunierait ceux qui porteraient préjudice aux intérêts des croisés

moment d'être mis hors de l'Église par l'évêque de Poitiers, il tira son épée pour contraindre ce prélat à l'absoudre. Celui-ci fit preuve, en cette occasion, d'une résignation et d'un sang-froid fort remarquables; sans laisser paraître aucune crainte, il demanda au duc de lui accorder au moins quelques secondes pour se recueillir, et ayant profité de cet instant pour achever à voix basse la formule d'excommunication : *Frappez à présent*, lui dit-il, *je suis prêt*. Guillaume, confondu et désarmé, se contenta de lui répondre : « Vraiment, je « ne vous aime pas assez pour vous envoyer en pa- « radis. »

Ce prince fut suivi par Hugues de Lusignan, dont le fils, guerrier illustre et malheureux, devait voir son nom paré d'une couronne et stigmatisé par un grand désastre (1).

Bernard Aton, vicomte d'Albi, de Nîmes, de Carcassonne et de Béziers, et Guillaume Jourdain, comte de Cerdaigne, se décidèrent également à ce pieux pèlerinage, et partirent aussi, avec l'élite de leurs vassaux, pour rejoindre le comte de Toulouse.

De tous côtés un mouvement général entraînait grands et petits vers la ville de Jérusalem. Le même esprit qui, à la voix de Pierre l'Ermite et d'Urbain II, avait porté

(1) Lusignan fut roi de la Judée et perdit la bataille de Tibériade, qui amena l'abandon de la Palestine.

l'Occident à la conquête de la Palestine, portait maintenant les peuples de l'Europe à aller visiter une terre qui avait été témoin de tant d'exploits. Les comtes de Nevers et de Bourges, le duc de Bourgogne, l'archevêque de Milan, le comte de Blandras, le duc de Bavière, Conrad, connétable de l'empereur d'Allemagne, et beaucoup d'autres personnages illustres, accompagnés d'une foule de chevaliers et de vassaux, se dirigèrent alors sur Constantinople, par la Hongrie et la Bulgarie. La princesse Ide, margrave d'Autriche, voulut aussi faire partie de cette expédition, et suivre l'exemple de dévouement et de piété donné depuis longtemps par la compagne fidèle du comte de Toulouse, la fille d'Alphonse VI, roi de Castille.

Le comte de Vermandois et le comte de Chartres, qui avaient abandonné les drapeaux du Christ après la bataille d'Antioche, abreuvés d'humiliations dans leur propre famille, furent obligés, pour fuir les regards accusateurs qui les poursuivaient sans cesse, de retourner en Syrie et d'effacer, par de nouveaux services, la tache dont leurs noms s'étaient couverts.

La marche de ces nombreux croisés amena les mêmes excès, les mêmes scènes de violence qui déjà avaient signalé le passage des chrétiens. Il n'en pouvait être autrement : pour faire vivre une armée, sans dévaster le pays, il faut, surtout dans des contrées peu abondantes, des approvisionnements échelonnés à l'avance,

de grands moyens de transports et une administration sagement organisée; trois choses tout à fait impossibles à cette époque, et par le manque de communications, et par le défaut d'unité dans le pouvoir. De même aussi que, lors de la première expédition, cinq ans auparavant, l'empereur, effrayé de cette irruption soudaine dans ses États, opposa la ruse à la force, et chercha, par sa politique adroite, à se gagner les chefs les plus influents, pensant ainsi prévenir les conflits et éviter les tentatives des ambitieux.

Une avant-garde de trente mille hommes, Lombards et Italiens, fit son entrée à Constantinople, vers le milieu de l'année 1101. Ces pèlerins, excités par la souffrance de leur longue route, se jetèrent, en arrivant, dans tous les désordres qu'amènent la misère et l'indiscipline. Les Grecs étant, à leurs yeux, des ennemis, ils les traitèrent en conséquence, et voulurent se dédommager, à leurs dépens, des privations qu'ils avaient dû subir. Alexis Comnène crut se débarrasser de ces hôtes incommodes en défendant à la population de leur fournir des subsistances; mais cette mesure imprudente n'eut d'autre résultat que de porter une tourbe furieuse et sans frein à aller mettre le siége devant la demeure impériale. Heureusement il suffit de la présence du comte de Toulouse pour rappeler ces hommes égarés à la raison. Sa haute renommée, sa loyauté si connue inspirèrent aussitôt la crainte et le respect. Il promit aux pèlerins

des vivres et des secours ; il donna à l'empereur l'assurance que les croisés se rendraient incessamment au delà du Bosphore, et tous, sans le moindre doute sur sa parole, attendirent sans se plaindre, avec calme et confiance.

En effet, peu de jours après, les Italiens étaient campés devant Nicomédie, ville de l'Asie Mineure, où ils restèrent jusqu'à ce qu'ils fussent rejoints par les autres corps venant de la France et de l'Allemagne.

L'armée, une fois réunie, présenta, dit-on, une force d'environ cinquante mille cavaliers et cent mille fantassins, et pourtant ni les troupes des comtes de Nevers et de Bourges, ni cent cinquante mille pèlerins, sous les ordres du duc de Bavière, du comte de Poitiers et de Hugues de Vermandois, ne figuraient dans ses rangs, leur marche ayant été retardée. Malheureusement, cette armée était suivie encore par un nombre presque égal de moines, de vieillards, de femmes et d'enfants ; de cette foule inutile et embarrassante, dont plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de signaler tous les inconvénients.

Les chefs, dans leur ignorance sur le pays et sur la manière de combattre des Infidèles, n'eurent pas à hésiter lorsqu'il s'agit de savoir en quelles mains ils remettraient l'autorité supérieure. L'habileté et l'expérience du comte de Toulouse le désignaient d'avance à leur choix. Ce guerrier illustre, affaibli par ses travaux, ses

blessures et les ennuis de toutes sortes dont on l'avait abreuvé, se refusa d'abord, en termes exprès, à l'honneur que l'on voulait lui faire; mais, cédant enfin aux instances réitérées des princes, il oublia l'injustice des hommes pour ne se rappeler que les devoirs imposés au chrétien, et il consentit à se charger du commandement.

L'empereur eût désiré conserver Raymond à sa cour; cependant il se félicita de voir les intérêts de l'armée confiés à des mains si pures; et, avant de laisser partir ce prince, il le combla de marques d'attachement. Comme témoignage de son estime particulière, il attacha à sa personne, pour l'accompagner jusqu'à la fin de la campagne, cinq cents chevaux d'élite conduits par un de ses meilleurs officiers.

Raymond, après les démarches dont il avait été l'objet pour l'amener à se placer à la tête des troupes, ne devait pas s'attendre à avoir avec les nouveaux croisés les embarras et les dégoûts qui avaient jeté en lui tant de découragement pendant le cours de la première guerre. L'ennemi même de sa maison lui inspirait moins de crainte que ses compagnons d'autrefois; car Guillaume, cet usurpateur de ses États, témoignait hautement, par son arrivée en Palestine, et de son repentir et de son intention d'obtenir le pardon de ses torts. Enfin, s'il promenait ses regards autour de lui, ils s'arrêtaient avec une douce satisfaction sur des alliés de sa famille, sur

des parents restés chers à son cœur, et cette consolation apportée à son exil lui promettait, pour l'avenir, plus de fidélité et de dévouement. Bien peu de jours suffirent pour le tirer de son erreur!...

Les deux hommes les plus capables de décider de la direction à donner aux opérations contre les Infidèles étaient assurément Alexis Comnène et le comte de Toulouse. Personne n'avait une connaissance aussi parfaite et des localités et des habitudes de l'ennemi; chacun d'eux, avant même de s'être consulté à ce sujet, avait reconnu la nécessité de se diriger sur Jérusalem en suivant les bords de la mer, et ensuite, d'un commun accord, ils avaient insisté auprès des princes pour les convaincre des inconvénients et des périls que tout autre projet offrirait nécessairement (1). Cependant, malgré ces assurances si positives, les chefs chrétiens attribuèrent cette opinion à une prudence inutile, et sourds aux avertissements de la sagesse, pleins de confiance dans leur force, ils s'obstinèrent à vouloir entrer dans le Koraçan, prétendant ainsi délivrer Bohémond, et affranchir pour jamais la Palestine, qui, sans cela, suivant eux, serait toujours attaquée, ou au moins menacée. D'ailleurs, non-seulement ils avaient pour eux le nombre, mais ils étaient possesseurs d'un gage de la protection céleste;

(1) Voir l'*Alexiade*.

du bras de saint Ambroise et du fer de lance trouvé à Antioche (1).

Raymond avait une foi trop sincère pour mettre en doute la puissance de ces précieuses reliques, mais il n'en chercha pas moins à ramener les princes à des idées plus conformes aux véritables principes de la guerre. Arrivé à Nicée, il réunit tous les chefs en conseil, afin de discuter une seconde fois cette question importante. Il développa alors avec beaucoup de chaleur les avantages que présentaient un pays peu accidenté, une communication qui, étant couverte d'un côté par des montagnes abruptes et de l'autre par la mer, permettait de recevoir des secours de toute nature, et particulièrement des vivres. Il démontra ensuite qu'en pénétrant dans l'intérieur du pays, comme le voulaient les princes, on se jetait au contraire, dans les contrées incultes, montueuses, difficiles, où une cavalerie pesante aurait peine à agir, où la marche des fantassins serait lente et pénible, et où l'on se trouverait exposé, chaque jour, à des attaques inattendues, fort dangereuses, surtout lorsqu'on est accompagné d'une foule de gens incapables de combattre. Ses réflexions, si justes et si faciles à comprendre, de-

(1) Le bras de saint Ambroise était porté par l'archevêque de Milan, et Raymond avait toujours avec lui le fer miraculeux auquel on avait dû la victoire dans un des moments les plus critiques de la première croisade.

meurèrent impuissantes devant l'espoir d'aller fonder des principautés, ou même des royaumes dans le Koraçan, l'ancien pays des Parthes; et, malgré l'opinion de celui auquel on avait confié le commandement, il fallut quitter la route, que de sages conseils avaient fait choisir en 1097, pour se diriger vers l'est, c'est-à-dire sur la Galatie et la Paphlagonie.

Les récits contemporains n'entrent dans aucun détail sur les premiers jours de marche de l'armée chrétienne. Ils ne citent ni rivières, ni villes, ni forteresses propres à nous éclairer à cet égard; nous savons seulement qu'au bout de trois semaines le comte de Toulouse parvint à un château appelé Ancras. En consultant une carte de l'Asie Mineure, on voit que les croisés durent franchir les montagnes qui dominent Sabandja, et traverser le pays de Cheiva, de Terekli et de Torbali. Un critique moderne (1) croit que les anciennes chroniques prenant souvent la partie pour le tout, et désignant de très-grandes villes par le nom du château, Ancras pourrait bien être Angora, l'ancienne Ancyre. En effet, Angora est à environ 80 lieues de Nicomédie, et il fallait bien trois semaines pour faire ce trajet à des troupes qui traînaient après elles tant d'individus inutiles et, de plus, tant de bagages. D'ailleurs ce chemin passe dans des provinces fertiles, et nous savons, par Albert d'Aix,

(1) Du Mège.

que, pendant les premiers temps qui suivirent leur départ, les chrétiens vécurent dans l'abondance. Cet historien ajoute même : « *La plupart des gens du peuple « se livraient à toutes sortes de débauches et d'impuretés.* »

Les croisés ne remarquèrent probablement pas les ruines de Pessinunte (1) et de Gordium, éparses sur les rives du Sangare; mais Ancyre aurait dû réveiller, chez les Toulousains, des souvenirs glorieux pour leur patrie; et, si leurs regards se fussent arrêtés sur les débris des marbres dont cette ville avait été décorée autrefois, ils auraient retrouvé, sans doute, le nom des Tectosages, de leurs redoutables et aventureux ancêtres. Au surplus, ces lieux, à jamais célèbres, ne rappelaient pas seulement d'éclatantes et immortelles victoires, ils redisaient aussi des journées calamiteuses et d'effroyables malheurs; là Mithridate vit son armée détruite par Pompée; là Tamerlan vainquit et fit prisonnier Bajazet.

Les chrétiens atteignirent ensuite le château de Gargara ou de Gangra, aujourd'hui Kiankary, sur la rive droite du fleuve Halys, au nord-est d'Angora. S'il en faut croire Anne Comnène (2), les habitants de cette place, qui appartenaient à l'Église grecque, étant sortis, leur clergé en tête, pour aller recevoir les croisés, ceux-ci, sans être provoqués par rien à cet acte de bar-

(1) Pessinus, métropole des Galates Tolistoboges.
(2) Voir l'*Alexiade*.

barie, se précipitèrent sur eux avec fureur et les massacrèrent impitoyablement. La ville se hâta de fermer ses portes, et, effrayée à bon droit, elle apporta une résistance si désespérée, qu'il fallut renoncer à l'espoir de s'en rendre maître.

Comme si cet horrible attentat eût appelé sur les chrétiens la colère d'un ciel vengeur, le jour qui le vit commettre devint pour eux le signal des revers et des catastrophes. Les Infidèles, sans leur laisser un moment de repos, s'acharnèrent à leur poursuite, les harcelèrent sans cesse, et, ruinant à l'avance le pays qu'ils avaient à parcourir, ne leur permirent plus d'en retirer les moindres ressources.

Le souverain des Turcs Seldjoucides que nous avons vu, au commencement de la guerre sainte, défendre avec tant de courage Nicée, sa capitale, s'était retiré à Iconium, et là, se préparant à venger sa défaite, il était parvenu à réunir des forces considérables. Le sultan de Mossoul, qui, lui aussi, trois ans auparavant, avait perdu la bataille d'Antioche, cherchait, de son côté, à effacer l'affront fait à ses armes, et avait rejoint Kilidji Arslan. Tous les deux attachés aux traces des chrétiens, ils les suivaient pas à pas dans les contrées sauvages de la Paphlagonie, et attendaient, avec l'ardeur impatiente du tigre à l'approche de sa proie, l'occasion favorable de les attaquer et de les détruire.

Une heure ne se passait pas sans quelques attaques

partielles plus ou moins sérieuses et plus ou moins meurtrières. C'était surtout avec les troupes marchant les dernières qu'elles avaient lieu presque constamment; aussi laissait-on la conduite de l'arrière-garde à un chef dont le nom suffisait pour inspirer de la confiance aux soldats. Les Lombards ayant lâché pied dans un de ces engagements, ce fut à qui ne se chargerait pas de rester en queue des colonnes, et, une fois entre autres, le duc de Bourgogne seul consentit à accepter la responsabilité de cette tâche. Le lendemain, le comte de Toulouse prit la place de ce prince, et l'ennemi le pressa si vivement qu'il eût succombé, lui et les siens, si une dizaine de mille hommes n'avaient rétrogradé précipitamment pour venir le tirer d'embarras.

Épuisés par les privations, harassés par les fatigues, les chrétiens se trouvèrent enfin, le 31 juillet 1101, en présence de toute l'armée turque, qui leur offrit résolûment le combat. On ne sait pas, d'une manière positive, quel point Kilidji Arslan et Kerboghà avaient choisi pour champ de bataille, mais il est probable, les croisés suivant alors le cours de l'Halys, que leur rencontre avec les Infidèles eut lieu sur les bords de ce fleuve. Un critique moderne fait arrêter les deux armées dans la partie occidentale de la plaine d'Osmanjik (1).

Les croisés partagèrent leurs forces en quatre corps :

(1) Voir les notes jointes à l'*Histoire générale du Languedoc*.

le premier était commandé par le duc de Bourgogne; le second, par le comte de Toulouse ; le troisième, par Conrad ; et le quatrième, par le comte de Chartres. Les Lombards, dont on était peu sûr, furent placés au centre de la première ligne et comme encadrés par les autres troupes.

Nous devons remarquer, à cette occasion, que le comte de Saint-Gilles, désigné pour diriger l'expédition, reste cependant à la tête d'une des fractions de l'armée, chose contraire aux vrais principes de la guerre. Cela nous prouve que, tout en exerçant l'autorité supérieure, il n'était pas néanmoins dispensé de ses obligations particulières comme l'un des chefs de la croisade, et n'avait délégué à personne le droit de marcher le premier parmi les Toulousains. Les expressions de différents chroniqueurs (1) ne laissent, à cet égard, aucun doute. En parlant du sang-froid montré par Raymond dans une de ces luttes de l'arrière-garde, ils disent : « Le comte de « Saint-Gilles, *qui avait été chargé* de remplacer le duc « de Bourgogne, etc. »

L'affaire s'engagea dès que la lumière eut dissipé les ténèbres. Les Lombards se battirent d'abord très-bravement ; mais, ayant été repoussés peu à peu du côté de leurs tentes, ils finirent par rompre leurs rangs et par se débander tout à fait. Les Allemands, pendant plusieurs

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

heures, résistèrent avec beaucoup de courage ; ils ne commencèrent à plier que vers le milieu du jour. Les Bourguignons disputèrent plus longtemps le terrain ; presque tous tombèrent glorieusement. Le comte de Chartres conserva aussi sa position jusqu'au soir ; alors il se résigna à se retirer dans son camp, où les Sarrasins n'osèrent pas pénétrer. Quant au comte de Toulouse, après s'être porté avec les siens partout où sa présence avait été nécessaire, il ne put empêcher les cavaliers de l'empereur de prendre, à leur tour, la fuite, et il resta seul avec les Provençaux dont la plupart se firent tuer. Ce prince soutint l'un des derniers les efforts des Turcs ; enfin, ne voyant plus personne autour de lui, il songea à son salut, et gagna le sommet d'un mamelon isolé, dont l'accès était difficile, et où il se défendit, avec dix de ses chevaliers, contre une nuée de musulmans qui avaient reconnu ses couleurs.

Cependant le comte de Chartres ayant appris que Raymond combattait encore, et qu'il devait être en très-grand danger, s'élança avec Conrad et deux ou trois cents chevaux, du côté où il supposait qu'il serait allé chercher un refuge. Effectivement, ces deux princes trouvèrent le comte de Toulouse sur le point, malgré sa vaillance, de fléchir sous les coups de la multitude qui l'entourait, et il fallut leur dévouement chevaleresque pour le tirer des mains de ses adversaires.

Selon Guillaume de Tyr, quarante ou cinquante mille

chrétiens périrent dans cette action désastreuse (1), et les chroniques n'élèvent pas à plus de trois mille le nombre de morts des Infidèles. Néanmoins les deux armées rentrèrent dans leurs camps, chacune de leur côté, comme si la bataille eût été indécise.

Le lendemain et le surlendemain la lutte recommença avec un nouvel acharnement, sans que la fortune favorisât davantage les croisés. Alors, comme il arrive presque toujours en pareil cas, le découragement se mit parmi eux, et ils passèrent de la confiance au doute, du doute à la crainte, de la crainte à la terreur. Mais la consternation fut à son comble lorsqu'aux premières clartés de l'aurore l'on s'aperçut qu'à la faveur de la nuit les chefs, les chevaliers et le plus grand nombre des hommes d'armes avaient quitté leurs tentes en silence, laissant le camp livré à lui-même et dans l'impossibilité de se défendre.

En présence d'un abandon si inattendu, l'effroi glace les courages les plus éprouvés; le désespoir éclate dans tous les cœurs. Chacun ne pense qu'à se dérober au sort funeste qui l'attend, chacun n'a plus d'autre soin que d'échapper à un ennemi implacable et cruel. Cet ennemi s'avançait, en effet, ivre de sang et de carnage. Aussi loin que s'étendait l'horizon, la campagne était couverte d'une foule en désordre, éperdue, courant pêle-mêle, se diri-

(1) Guillaume de Tyr, liv. X.

geant au hasard, et qui, pour éviter la mort, s'offrait elle-même au cimeterre des Infidèles. Comment peindre les scènes affreuses, épouvantables, dont ce coin de terre, depuis des siècles oublié et tranquille, devint en ce moment le théâtre. Partout ce sont des soldats jetant avec rage une armure désormais inutile; des moines qui prêchent la résignation aux décrets de l'Éternel; des blessés faisant de vains efforts pour sauver une existence qui va s'éteindre; des pères près d'expirer priant pour la conservation de leurs fils qui ne sont plus. Là une mère se dévoue pour préserver un enfant déjà inanimé et froid; ici une jeune fille n'hésite pas à s'immoler pour se soustraire au déshonneur et à l'esclavage. Où un cliquetis d'armes se fait entendre, des guerriers succombent sous le fer musulman; où le nom du Christ est invoqué, des pèlerins, sans défense, tombent égorgés et martyrs. Le sol est jonché de vêtements en lambeaux, de tronçons d'épées et de lances, de boucliers, de heaumes, de cuirasses. Pendant plusieurs lieues on ne marche que sur des débris de toutes sortes, ou parmi des restes humains. Les champs semblent un cimetière immense dont les sépultures ont été bouleversées par un soulèvement et un déchirement de la terre. Jamais dans un seul jour tant d'atrocités ne furent commises, jamais en quelques heures on ne vit couler tant de sang, jamais on ne compta tant de profanations et de victimes.

Le comte de Toulouse, le duc de Bourgogne, les comtes de Chartres et de Flandre parvinrent à gagner successivement la ville de Sinope, petit port de l'Anatolie, qui n'était pas à plus de quatre ou cinq marches; mais c'est à peine s'ils purent ensuite rallier dans cette place quelques milliers d'hommes, les seuls restes d'une armée formidable, certaine, à son départ, de conquérir l'Asie.

Après un grand malheur, on fait presque toujours tomber d'injustes reproches sur ceux dont le seul tort est de s'être vus dans l'impossibilité de le prévenir. Combien de généraux des temps anciens et modernes, regardés comme ayant failli à leurs devoirs, n'ont, en réalité, été coupables que de n'avoir pas eu pour eux la fortune. A la guerre, ce que les meilleures combinaisons, le savoir, l'expérience inspirent de plus habile et de plus sage, par un de ces hasards, en dehors de tous les calculs des hommes, amène inopinément des résultats contraires à ceux qu'on était en droit d'attendre. Chose même digne de remarque, maintes fois les plus hautes conceptions du génie, par suite de circonstances que l'on ne pouvait ni prévoir ni éviter, ont été la cause principale d'une défaite et d'un désastre. Qui ne serait tenté souvent de donner raison au cardinal Mazarin lorsque, avant de se servir d'un individu, il demandait : « Est-il heureux? » C'est surtout dans le métier des armes que la prudence autoriserait cette question; il

nous serait facile, si cela ne nous éloignait trop de notre sujet, de citer plusieurs personnages très-importants de notre époque, réunissant les talents les plus rares aux qualités les plus brillantes, et qui, par suite d'une fatalité inexorable attachée à leur personne, n'ont réussi à la guerre en aucune chose, et sur un champ de bataille ne connurent jamais que des revers.

On ne se contenta pas de rejeter sur le comte de Toulouse la responsabilité de cette catastrophe ; lui qui s'était opposé, avec tant de force, à la marche sur la Galatie, on l'accusa de s'être entendu d'avance avec l'empereur pour livrer à l'armée turque cette foule de pèlerins exigeants et incommodes, dont la présence lui portait ombrage.

Une assertion de cette nature ne mérite guère d'être réfutée ; cependant différents historiens ayant cru devoir la reproduire sans la combattre, nous nous trouvons obligé d'entrer dans quelques explications pour en démontrer l'invraisemblance et la sottise.

Il est d'abord une première observation. C'eût été une singulière manière de s'entendre avec l'ennemi que de s'exposer à une mort presque certaine, comme Raymond le fit tant de fois durant le cours de cette expédition. Malgré tout son dévouement pour l'empereur, s'il avait été d'intelligence avec les musulmans, il aurait probablement ménagé un peu plus sa vie. Nous ne par-

lons pas de la relation due à Anne Comnène; l'auteur de l'*Alexiade* pourrait être taxé d'avoir écrit sous les inspirations de son père; nous citerons les propres paroles de l'historien de Godefroy de Bouillon (1), chroniqueur porté, par sa position, à être fort peu favorable au comte de Toulouse.

« Il se répandit, dit-il, parmi le peuple catholique, « que le comte Raymond et les Impériaux, agissant « par les conseils secrets et perfides d'Alexis, conduisi- « rent l'armée dans les déserts de la Paphlagonie, pour « la livrer à la merci des Turcs lorsqu'elle serait déjà « épuisée par la faim et par la soif; mais, comme on l'a « appris de personnes véridiques et de gens nobles, « c'est à tort qu'on charge ce comte d'une perfidie si « noire; car il avertit plusieurs fois des dangers où elle « s'exposait en prenant cette route, et lui fit voir qu'il « n'y avait aucune sûreté à la tenir. »

Cela suffit, ce nous semble, pour répondre à une inculpation reproduite trop souvent dans des ouvrages sérieux et recommandables.

La plupart des écrivains modernes ont encore accepté sans examen un fait dont il est pourtant facile de reconnaître le peu de vérité.

Suivant eux, la nuit même qui suivit la bataille si dé-

(1) Foucher de Chartres, chapelain de Baudouin, frère de Godefroy. (Voir *Gesta peregrinantium Francorum*, etc.)

sastreuse pour les chrétiens, « Raymond, frappé d'une « terreur panique (1), chercha son salut dans la fuite (2), « et, pour mieux cacher son départ, défendit de toucher « à son camp et d'enlever ses tentes (3). Cet abandon « coupable, ajoutent-ils, donna le signal de la désorga- « nisation de l'armée; *dès le lendemain*, les croisés s'é- « tant enfuis dans toutes les directions, les musulmans « n'eurent qu'à paraître pour en triompher et les « anéantir. »

Ce fait, rapporté par Orderic Vital (4), aurait dû, dans l'intérêt de l'histoire, fixer un moment l'attention des critiques. Cet auteur était, il est vrai, contemporain de Raymond, mais il n'assistait pas à la croisade. Il a composé son livre en Angleterre, d'après les chroniques du temps, surtout d'après celle de Baudry, évêque de Dôle (5), remplie d'anecdotes romanesques et controuvées. Michaud lui-même en convient à propos du récit relatif à la délivrance de Bohémond (6). On ne doit donc accueillir qu'avec réserve certaines affirmations de cet écrivain. D'un autre côté, en ce qui concerne la marche des événements, on ne saurait révoquer en doute l'exac-

(1) Marturé, *Histoire des comtes de Toulouse*, p. 14.
(2) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 1er, p. 460.
(3) D. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc.*
(4) Orderic Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*, lib. XIII.
(5) *Historia hierosolymitana Baldrici archiepiscopi.*
(6) *Histoire des croisades*, t. 7, p. 222.

titude d'Anne Comnène. Cette princesse répète ce qu'elle a recueilli des témoins oculaires ; elle compare entre eux les récits venus de sources différentes, par conséquent elle ne peut manquer d'être véridique en tout ce qui n'est pas personnel à son père et ne touche pas aux intérêts de sa famille. Or nous savons, par elle, que l'armée ne s'est point dispersée après la journée terrible où elle éprouva de si immenses pertes, et que Raymond assista aux deux actions du lendemain et du surlendemain. Il ne se serait donc pas *enfui dans la nuit qui suivit la grande bataille*. Selon aussi son témoignage, Raymond n'aurait pas quitté seul ses compagnons d'armes, et son départ, comme celui des autres princes, aurait été le résultat de la détermination prise en commun par tous les chefs, lorsqu'ils se virent dans une situation désespérée. Nous allons rapporter le passage de l'*Alexiade* sur lequel nous nous appuyons.

« Après la sanglante affaire qui eut lieu le lundi, et « dans laquelle les chrétiens furent défaits par les Turcs, « les uns et les autres en vinrent encore aux mains le « lendemain. Les Infidèles tenant les croisés enfermés « dans leur camp, et leur ayant coupé les vivres, ces « derniers, au désespoir et résolus de périr ou de « vaincre, attaquèrent vivement les Turcs le mercredi « suivant. Ce nouveau combat fut vif et opiniâtre ; mais « les chrétiens furent battus encore et obligés de se « retirer, très-mortifiés de n'avoir pas suivi le conseil

« d'Alexis, qui avait fait son possible pour les détourner « de prendre la route qu'ils avaient suivie. Ils s'adres- « sèrent alors au comte de Saint-Gilles et au général « Tzita (1) que cet empereur leur avait donné pour les « conduire, et s'informèrent s'il n'y avait pas dans le « voisinage quelque pays soumis à l'empire où ils pus- « sent se réfugier. Ceux qui avaient des chevaux aban- « donnèrent aussitôt leurs tentes, leurs équipages et « toute l'infanterie, et s'enfuirent, avec une vitesse in- « croyable, vers la côte de l'Arménie. Les Turcs s'em- « parèrent ensuite aisément du camp, qu'ils mirent au « pillage; firent main basse sur tous ceux qui s'y trou- « vaient, à la réserve de quelques-uns qu'ils emmenè- « rent en esclavage dans le Koraçan, et poursuivirent « vivement les fuyards. A l'égard du comte de Saint- « Gilles et du général Tzita, ils arrivèrent quelque temps « après à Constantinople, avec le peu de chevaliers qui « avaient pu s'échapper, que l'empereur traita avec « toute l'humanité et la politesse possibles, et auxquels « il fit distribuer des sommes considérables. »

Tout par ce fragment de l'*Alexiade* est parfaitement expliqué aux yeux de l'homme de guerre, aux yeux de celui qui connaît les tristes devoirs du champ de bataille, les sacrifices cruels que parfois impose la fortune. Après

(1) C'était l'officier qui commandait le corps grec mis à la disposition de Raymond de Saint-Gilles.

l'horrible mêlée du lundi 31 juillet, les Turcs, malgré les avantages obtenus par eux, se tinrent néanmoins en observation, de peur de compromettre leurs succès. Ils se contentèrent de resserrer davantage les chrétiens dans leur camp afin de les empêcher de se procurer aucun moyen de subsistance. Les croisés, de leur côté, privés de vivres et forcés de s'ouvrir un passage à travers l'ennemi, attaquèrent les Infidèles deux jours de suite avec l'acharnement qu'inspire la nécessité de vaincre; mais, battus et repoussés, ils éprouvèrent encore des pertes si grandes, que tout espoir leur fut ôté de sortir d'une position due à leur aveuglement et à leur imprévoyance. Un conseil de guerre fut réuni; la discussion ne put être longue. Dans l'impossibilité de continuer la lutte, il fallait ou se résigner à mourir jusqu'au dernier, ou tâcher de sauver la partie la plus utile de l'armée, c'est-à-dire les hommes à cheval. Les princes s'arrêtèrent à ce dernier parti; la cavalerie, on le sait, composée entièrement de la noblesse, était alors la véritable force dans une bataille; l'infanterie, au contraire, par son recrutement, son manque d'instruction, la nature de ses armes, ne jouait à la guerre qu'un rôle fort peu important et ne jouissait d'aucune considération; d'ailleurs on pouvait la remplacer sans peine. Il fut donc décidé que, aussitôt la nuit venue, tous les hommes montés profiteraient de l'obscurité pour échapper à la surveillance des Sarrasins.

Cette résolution prise, on se trouvait dans l'obligation de cacher aux malheureux fantassins le sort affreux qui leur était réservé. De là le départ inopiné et mystérieux des chefs et des cavaliers, et la précaution de ne pas enlever les tentes pour ne donner l'éveil ni à l'ennemi, ni aux infortunés chrétiens que l'on abandonnait.

Au surplus, nous concevons facilement comment des chroniqueurs contemporains ont pu attribuer au comte de Toulouse une catastrophe qu'il avait tout fait pour prévenir. Raymond, exerçant une sorte d'autorité sur les autres princes, ceux-ci, après leur désastre, durent chercher à se décharger sur lui d'une responsabilité dont ils sentaient tout le poids. D'un autre côté, le comte étant le seul, parmi les chefs de l'armée, qui eût pris part à la conquête de la Palestine, les nouveaux pèlerins ne le considéraient pas comme un des leurs. Blessés dans leur amour-propre par le pouvoir dont on l'avait investi, jaloux aussi de la célébrité obtenue par leurs devanciers, quand eux ne comptaient que des désastres, ils n'étaient pas fâchés de rejeter, sur l'un de ces héros qui excitaient l'admiration de l'Europe, les funestes événements amenés par leur opiniâtreté et leur inexpérience. Si l'on ajoute à ces motifs d'accusation l'amitié témoignée à Raymond par Alexis Comnène, ce souverain auquel tous les croisés portaient une haine de plus en plus profonde, l'on comprendra fort aisément l'erreur de quel-

ques contemporains qui écrivaient d'après le récit de témoins oculaires et non d'après ce qu'ils avaient vu eux-mêmes. Nous nous expliquons moins bien les assertions de certains auteurs modernes, qui, sans examiner les faits, sans tenir compte de l'existence entière de Raymond, sans se rappeler son dévouement héroïque, même à la dernière bataille, l'ont fait *se sauver* honteusement, *frappé d'une terreur panique*. Nous savons bien qu'un grand homme de guerre a dit : *Tel jour je fus brave;* mais on se tromperait étrangement si l'on concluait de ces paroles qu'il eût voulu donner à entendre qu'en d'autres occasions il fut lâche. La bravoure est le résultat d'une réflexion énergique, qui fait céder tous les sentiments à l'honneur et au devoir. Des causes physiques ou morales prêtent, il est vrai, plus ou moins d'éclat à cette victoire sur soi-même; tel jour, en effet, on est brave parmi les braves; mais jamais l'homme de cœur ne se rendrait coupable d'une action de nature à entacher ou sa réputation ou sa mémoire.

Huit jours après la défaite des chrétiens, quinze mille hommes, sous les ordres du comte de Nevers et du comte de Bourges, ayant franchi le Bosphore, pour se diriger sur Héraclée, se rencontrèrent avec l'armée victorieuse qui les tailla en pièces. Le comte de Nevers, échappé miraculeusement à cette catastrophe, erra longtemps à l'aventure dans la campagne sans le moindre espoir d'éviter le sort qui le menaçait; cependant il par-

vint, dans l'état le plus misérable, à se réfugier à Antioche.

Au commencement du mois d'août suivant, un troisième corps, qui, dit-on, comptait plus de cent cinquante mille combattants ou pèlerins, traversait la Galatie pour aller se réunir au comte de Nevers; il était commandé par le duc d'Aquitaine, le duc de Bavière, et Hugues de Vermandois. Arrivées près d'Héraclée, ces troupes se trouvèrent en face des armées de Kilidji Arslan et de Kerboghà qui les attendaient dans une position avantageuse. Le résultat d'un engagement avec les Infidèles ne pouvait être douteux. D'un côté, des soldats aguerris et exaltés par de récentes victoires, de l'autre une armée n'ayant ni homogénéité ni ensemble, et dont la portion la plus considérable obéissait aux inspirations du comte de Poitiers, d'un prince peu belliqueux, n'aimant que les plaisirs et traînant à sa suite une foule de ménestrels et de femmes.

La déroute des chrétiens ne tarda pas à être complète, et le camp où s'étalait le luxe d'une cour galante et voluptueuse se vit transformé tout à coup en une arène sanglante, où tout était confusion, violence, désespoir et meurtre. Ces beautés, entraînées par l'enthousiasme religieux ou par l'éclat magique de la gloire, qui avaient laissé une existence brillante pour suivre un père, un frère, un amant, un époux, tombèrent presque toutes au pouvoir des vainqueurs, et furent envoyées au harem

du sultan de Mossoul. Quant à la margrave d'Autriche, la princesse Ide, qui, préférant une expédition aventureuse aux paisibles occupations de son sexe, s'était dérobée aux charmes de la souveraineté, aux hommages de ses courtisans, pour partager les hasards des hommes de guerre, elle disparut au milieu des scènes d'extermination de la journée, et l'on ne sut jamais si elle était restée sur le champ de bataille avec les preux attachés à ses pas pour la défendre, ou si elle avait été transportée dans un des sérails de l'Asie.

Cette affaire déplorable coûta la vie au duc de Vermandois; blessé de deux flèches, il alla mourir à Tarse qu'il atteignit avec une peine infinie.

Le duc d'Aquitaine, à travers mille dangers, arriva seul, à pied, et dans un dénûment extrême, au château de Longinach, d'où il put se rendre à Antioche. Le duc de Bavière réussit, de son côté, à gagner cette ville. Quant au duc de Bourgogne et au comte de Chartres, si la fortune les protégea alors, quelques mois plus tard ils finirent tous deux sous les murs de Ramla.

Ainsi se termina la première croisade. Était-ce donc là que devaient conduire tant d'efforts! L'Europe s'était épuisée en hommes, en argent, en sacrifices de toute sorte, et elle n'avait pas même pu s'assurer la possession du coin de terre objet de ses vœux les plus ardents. Des armées composées d'éléments si divers, sans organisation solide, sans instruction, sans discipline, accompagnées

par une multitude inutile et gênante ; soumises non à un chef unique, investi d'un grand pouvoir, mais à des princes ennemis entre eux, ne rêvant que conquêtes, dévorés de la soif des richesses ; ces armées, disons-nous, portaient avec elles les germes d'une destruction inévitable, et ni le courage individuel ni même l'ardeur des croyances ne pouvaient les empêcher de succomber un jour.

On a vu, par le récit d'Anne Comnène, que le comte de Toulouse, après un moment de repos à Sinope, s'était rendu à Constantinople, où l'empereur l'avait accueilli de la manière la plus gracieuse. Au printemps de l'année 1102, il voulut retourner en Syrie, et Alexis, toujours désireux de servir ses projets, non-seulement mit ses galères à sa disposition, mais, avant de se séparer de lui, le combla encore de présents.

A peine Raymond fut-il en mer, qu'une violente tempête dispersa ses bâtiments, et l'obligea d'aller chercher un refuge dans le port de Tarse, qui était alors aux mains de Tancrède. Le gouverneur de cette ville, connaissant l'inimitié qui existait entre Raymond et son maître, s'assura de la personne du comte, se saisit de ce qui lui appartenait, et certain, à l'avance, de n'être désavoué en rien dans cette action déloyale, traita en ennemi celui dont le nom suffisait pour commander la considération et le respect. Effectivement, Tancrède, malgré le caractère généreux et les qualités brillantes que se

plaisent à lui prêter l'historien et le poëte, approuva en tout point son gouverneur, et il ne rougit pas de laisser dans une étroite prison un prince illustre que les seuls devoirs de la chevalerie lui prescrivaient de secourir.

Tous les personnages éminents réunis alors à Antioche, le duc de Bourgogne, le comte de Chartres, les ducs d'Aquitaine et de Bavière, le connétable Conrad, l'évêque de Barcelonne, et beaucoup d'autres grands seigneurs et prélats, se montrèrent indignés du procédé de Tancrède envers le comte de Toulouse, et ils lui firent de si vives représentations à ce sujet, qu'il dut consentir à donner la liberté à son prisonnier; cependant, pour le décider à cet acte de justice, il fallut que Raymond s'engageât, sous la foi du serment, à ne jamais entreprendre aucune conquête du côté de Ptolémaïde.

Les princes ne s'en tinrent pas à cette marque d'intérêt en faveur du comte de Saint-Gilles; rendant hommage à ses glorieux services, ils le conjurèrent de se mettre à leur tête, lui promettant une obéissance entière; et Raymond, touché de ce témoignage de confiance, au milieu de tant d'injustices et de chagrin, ne put résister à leurs pressantes instances.

Sous les ordres de ce chef, objet de leur vénération, ils allèrent aussitôt assiéger la ville de Tortose, dont les Infidèles s'étaient emparés. Cette place prise, ils la cédèrent au comte Raymond, comme étant le plus digne de

la posséder et le plus capable de la défendre. Les princes prièrent ensuite le héros toulousain de les conduire jusqu'à Jérusalem; mais celui-ci, impatient de retourner au Mont-Pèlerin, de se rapprocher de sa femme, de reprendre ses opérations contre Tripoli depuis trop longtemps interrompues, crut d'autant mieux pouvoir se soustraire à leurs désirs, que ce voyage n'inspirait plus aucune crainte. D'ailleurs, on n'ignorait pas que le roi Baudouin viendrait à leur rencontre avec ses troupes. Rien assurément dans cette conduite ne saurait mériter un reproche; pourtant, quoique les croisés fussent arrivés, en effet, à la ville sainte, sans le moindre incident fâcheux, un auteur contemporain a prétendu découvrir dans le refus du comte de Saint-Gilles « une perfidie et une trahison (1). »

Ces princes, si satisfaits d'avoir enfin atteint le but de leurs vœux, si pleins de joie de remercier le ciel, là où les chrétiens apprirent à lui adresser leurs prières, devaient, pour la plupart, ne revoir jamais leur patrie. Le duc de Bourgogne et le comte de Chartres, comme nous l'avons dit déjà, succombèrent à la bataille malheureuse que Baudouin livra le 29 mai 1102 au roi de Babylone; et, dans cette même journée, périrent aussi le comte de Vendôme, Hugues de Lusignan, frère utérin du comte de Saint-Gilles, et beaucoup d'autres sei-

(1) Voir Foucher de Chartres.

gneurs distingués par leur haut rang ou leur mérite. Le duc d'Aquitaine, qui, peu de temps après, s'était embarqué pour la France, ayant été obligé, par une tempête, de revenir à Antioche, se rendit de nouveau à Jérusalem avec Tancrède ; mais, lorsque Baudouin eut été contraint de renoncer à ses projets sur Ascalon, il se remit en mer, et plus heureux, cette fois, que ses frères d'armes, il parvint à regagner l'Europe et à rentrer dans son comté de Poitiers.

La présence de Raymond au Mont-Pèlerin n'empêcha pas le siége de Tripoli de traîner en longueur. Cette ville était gênée, sans doute, dans ses approvisionnements et dans ses rapports avec les provinces par la forteresse élevée près de ses murs ; mais elle n'en conservait pas moins ses communications avec l'intérieur du pays et même avec la mer, ce qui lui permettait de prolonger sa résistance. Bien que Raymond eût été rejoint par les seigneurs de la Provence et du Languedoc, croisés en dernier lieu, une charte, du commencement de l'année 1103, nous apprend qu'à cette époque Tripoli n'avait pas ouvert ses portes et se trouvait toujours soumise à un blocus plus ou moins rigoureux (1).

Cette pièce est assez curieuse en ce qu'elle nous fait voir que Raymond, sans être encore en possession de Giblet, petite forteresse située sur la côte voisine, dispo-

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

sait cependant de cette place comme si elle n'eût pas été occupée par les Infidèles, et que le titre de *prince de Tripoli*, au lieu d'avoir été pris par lui, de sa propre autorité, semble, au contraire, lui avoir été déféré par les siens. Le comte, dans cet acte, se qualifie « Ray- « mond, par la grâce de Dieu, comte de Saint-Gilles, « marquis de Provence, prince de la milice chrétienne « sur le chemin de Jérusalem, » et concède la moitié de la ville de Giblet à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, « tant pour la rémission de ses péchés que de ceux de « la petite chrétienté qui est avec lui, et qui *l'a élu pour* « *chef et pour prince.* »

Vers la fin de cette année, une flotte de soixante et dix voiles, armée par les Génois et les Pisans, entra dans le port de Laodicée. C'était pour Raymond un secours précieux; aussi se hâta-t-il de le mettre à profit en entreprenant immédiatement l'attaque de la place de Giblet, qui, pressée par terre et par mer, ne tarda pas à subir la loi du vainqueur.

Grâce à ce succès obtenu dans les premiers mois de 1104, le comte de Toulouse put porter toute son attention du côté de Tripoli; néanmoins, trop affaibli par ses pertes journalières pour se flatter de réduire cette ville, il convint, avec elle, d'une trêve dont la durée fut fixée à sept ans. Un si long armistice semblait promettre enfin de la tranquillité et du repos; mais un incident bien propre à exciter la fureur des croisés fit promptement

évanouir cette douce et consolante espérance. Les soldats chrétiens se saisirent d'un habitant du pays qui avoua avoir été envoyé au Mont-Pèlerin par le gouverneur musulman pour tâcher d'assassiner le comte de Saint-Gilles. Indigné de cette lâche trahison, Raymond déclara la trêve rompue, et les hostilités, reprises sur-le-champ, se continuèrent depuis lors avec une vigueur et une activité nouvelles.

Dès le commencement de l'année suivante (1105), le comte de Toulouse ressentit les premiers effets du mal qui devait terminer son existence. Une vie qui n'avait été qu'une suite non interrompue de travaux pénibles, de privations continuelles, de souffrances inouïes ne pouvait résister longtemps à de si rudes épreuves. Raymond ne se fit point illusion sur l'altération de ses forces, et il vit approcher sa dernière heure avec le calme stoïque du sage, avec la résignation pieuse du chrétien.

Deux ans auparavant, la princesse Elvire, sa femme, était accouchée d'un fils qui avait été nommé Alphonse Jourdain, en souvenir du roi de Castille, son aïeul, et du fleuve célèbre où il avait reçu le baptême; toutefois, lorsque Raymond dicta ses dispositions testamentaires, il ne voulut pas abandonner ses conquêtes en Syrie à un enfant incapable de les défendre; il fit appeler Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, son neveu à la mode de Bretagne, et ne se contenta pas de lui laisser les places d'Archas, de Giblet, de Tortose et du Mont-Pèlerin, qui

étaient alors en son pouvoir, mais même lui donna la ville de Tripoli, qu'il considérait comme devant bientôt lui appartenir.

Cependant, si Raymond avait entendu disposer d'une manière définitive, en faveur d'un tiers, de ses domaines en Syrie, il n'aurait pas manqué de créer un apanage à son fils Alphonse dans son comté de Saint-Gilles, et l'on ne trouve rien de semblable dans les documents qui nous ont été transmis à ce sujet; il nous est seulement parvenu un codicille, dicté par lui le 31 janvier 1105 (1), d'après lequel le comte, se sentant près de sa fin, déclare que, pour réparer les injustices commises par lui et les siens envers l'église d'Arles, il ordonne qu'on lui restitue le pays d'Argence, dans la vallée du Rhône et quelques autres portions de territoire, et il charge son fils Bertrand et ses successeurs de l'exécution de cette volonté.

Alphonse resta deux ans encore, avec sa mère, au Château-Pèlerin, sous la protection de son cousin le comte de Cerdagne; et, vers l'an 1107 (2), il fut ramené en France par Guillaume de Montpellier, et plusieurs amis de son père, qui probablement lui remirent les biens considérables situés en Provence et dépendant du comté

(1) Catel rapporte en entier ce codicille (voir l'*Histoire des comtes de Toulouse*, l. II, p. 148). Cet acte est signé par Aymar, évêque de Toulouse, Raymond de Baux, Décamp de Pasquières, Bertrand Percelet, etc., etc., et par la comtesse Gerville ou Elvire, femme de Raymond, et Alphonse, son fils.

(2) Voir Guillaume de Malmesbury.

de Toulouse. Il est à croire aussi que le comté de Rouergue passa alors aux mains d'Alphonse, soit par suite des dernières dispositions de Raymond de Saint-Gilles, comme revenant de droit au puîné des enfants, soit par la volonté du comte Bertrand lui-même, qui ne pouvait déroger, à l'égard de son frère, à une vieille coutume établie dans la famille.

Quant au fils que la princesse Elvire emporta dans ses bras en quittant Toulouse pour s'acheminer vers Constantinople, il mourut sans doute pendant le voyage, ou dès son arrivée en Orient; car il n'en est parlé par aucun historien. Il n'est plus question également d'Elvire après le départ d'Alphonse Jourdain pour l'Europe, ce qui donne lieu de supposer qu'elle ne survécut pas longtemps à son époux. Peut-être même cette fin prématurée fut-elle la cause du retour en France du jeune prince.

Lorsque Raymond, en mourant, eut cessé de gêner les ambitions ou d'exciter les jalousies, tous les écrivains du temps s'accordèrent pour proclamer ses mérites et rendre hommage à l'élévation de son caractère. L'abbé Guibert (1), qui, sans avoir assisté à la croisade, vécut à cette époque et composa son livre d'après les récits les plus accrédités, s'étend longuement sur les qualités attribuées à ce prince. Raoul de Caen, l'historien et l'admirateur de Tancrède, et dont, par conséquent, le té-

(1) *Historia hierosolymitana, seu Gesta Dei per Francos*, l. II.

moignage ne saurait être suspect, dit en parlant du comte de Toulouse : « Ce prince, épris de l'équité, vengeur de « l'injustice, agneau avec les humbles et lion avec les « superbes. » Il serait difficile d'ajouter à un pareil éloge. Guillaume de Malmesbury (1), qui écrivait peu après la mort du comte, le loue, sans restriction, de sa fermeté, de sa piété, de sa vigilance, de sa valeur, et pourtant on sait cet historien porté plutôt à la médisance qu'à la flatterie. Enfin l'archevêque de Tyr (2), ce Guillaume regardé avec raison, par Michaud, comme étant si supérieur à son siècle par son savoir, sa pénétration d'esprit et son habileté à discerner le vrai du faux, ce juge impartial et observateur appelé par Bongars (3) *le prince des historiens des croisades*, s'exprime sur Raymond de la manière suivante :

« L'an 1105, le dernier de février, mourut Raymond, « comte de Toulouse, de bonne mémoire, véritable ser- « viteur de Jésus-Christ, dans la ville qu'il avait fondée « devant Tripoli, et qu'on appelait Mont-Pèlerin. C'était « un homme religieux, craignant Dieu et recomman- « dable en tout; dont les actions admirables, et la vie « remplie de vertus, demanderaient un traité particulier. « Sa constance mérite surtout d'être admirée; car, après

(1) *Wilhelmi monachi Malmesburiensis de gestis rerum Anglorum.*

(2) *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum, a tempore successorum Mahumeti usque ad annum Domini* 1184.

(3) Voir Bongars (collection de), t. 6.

« avoir entrepris le saint pèlerinage pour l'amour du « Sauveur, il ne dédaigna pas de le continuer avec pa- « tience jusqu'à son dernier soupir. Étant très-illustre « et très-puissant, il aurait pu vivre dans l'abondance au « milieu de la patrie, mais il préféra d'être petit au ser- « vice du Seigneur, et de vivre éloigné de son pays et de « sa famille. Les autres princes qui s'étaient engagés dans « la même entreprise, après avoir accompli leur vœu par « la prise de Jérusalem, s'en retournèrent chez eux; « dès que celui-ci eut pris la croix, il ne voulut plus la « quitter, et il résista à ses amis et à ses serviteurs qui le « pressaient, après cette expédition, de retourner dans « son pays, où il était extrêmement désiré. Il aima mieux « s'offrir en holocauste au Seigneur que de reprendre « la vie du siècle, et imiter en cela notre Maître, qui, « ayant commencé sa passion, voulut plutôt être ôté de « la croix par des mains étrangères que d'en descendre « lui-même, etc. »

Raymond désira être inhumé dans l'intérieur de la forteresse construite par ses soins (1); au pied de ces tourelles qui dominaient le rivage, où, 165 ans plus tard devait s'éteindre une grande et noble existence, où devait finir un roi, l'exemple et l'idole de ses peuples (2). Peut-être

(1) Il existe encore quelques débris de ce château.

(2) On sait que saint Louis mourut sur la côte d'Afrique, et près de Tunis, en l'an 1270.

les intuitions de son âme guerrière lui faisaient-elles apparaître dans l'avenir ces chevaliers qui, pendant près de deux siècles, renonceraient, comme lui, à leur patrie pour une croyance sainte, et, comme lui, trouveraient la mort sur cette même terre. Peut-être, pénétrant plus avant encore dans les temps futurs, vit-il ces vaillants soldats qui, guidés par d'autres étendards, viendraient combattre à leur tour sous les murs de Ptolémaïde, et inscrire le nom de la France sur le granit de Thèbes et de Philœ. Peut-être aussi espérait-il que sa mémoire rappellerait à tous ces braves les prouesses et le dévouement de leurs pères; peut-être enfin son cœur était-il fier de penser que ses cendres seraient mêlées à des cendres non moins vénérées et non moins glorieuses.

Nous n'élèverons point ici de discussion sur les inexactitudes nombreuses d'un poëme placé, à juste titre, parmi les chefs-d'œuvre de la littérature italienne; ce serait se montrer trop exigeant que de demander à un poëte de sacrifier des contrastes piquants et de brillantes images à la simple et modeste vérité; mais nous accuserons notre savant historien des croisades d'avoir donné une très-fausse idée de la personne de Raymond en adoptant certaines erreurs du Tasse et de quelques autres écrivains. Ces auteurs, lorsqu'ils parlent du comte de Saint-Gilles, disent toujours : « ce vieillard vénérable; « ce chef courbé sous le poids des ans; ce prince qui,

« malgré ses cheveux blancs et son âge, etc., etc. (1). »

On pourrait croire, d'après ces expressions sans cesse reproduites, que le comte de Toulouse était tout à fait caduc, quand il se décida à partir pour l'Orient. Or c'est à peine si ce prince comptait alors 55 ans, car il en avait 64 quand il mourut. Comment d'ailleurs, lorsque la force physique avait une si grande part aux succès du champ de bataille, a-t-on pu nous représenter dans un état de décrépitude le héros dont les faits d'armes étaient, chaque jour, un sujet d'admiration pour des guerriers, l'élite de la chevalerie de l'Europe?

Chose triste à reconnaître! mais qui étonnera peu quiconque a vécu parmi les hommes, ce prince dut précisément à ses qualités personnelles toutes les plaintes portées contre lui durant le cours de la première croisade. Son caractère loyal, franc et inflexible, parut aux aventuriers de la hauteur, de l'opiniâtreté et de la violence : la pureté de ses mœurs se transforma, pour les gens dissolus, en une austérité affectée et peu sincère; sa générosité n'était, suivant ceux qu'il avait obligés, qu'une sorte d'ostentation, pour masquer son amour excessif des richesses; sa droiture, son empressement à combattre des prétentions injustes cachaient, aux yeux

(1) *Uom già canuto e bianco*, cant. 3, ott. 62. *Bench'a gir curvo mi condanni la grave età*, etc., cant. 7, ott. 63. *La Gerusalemme liberata*. Il nous serait facile de multiplier les citations de ce genre.

des princes avides et insatiables, une ambition effrénée; et jusqu'à la fidélité à sa parole devint une trahison pour qui se faisait un jeu d'oublier les promesses et de trahir tous les devoirs.

Maimbourg (1), qui a composé son histoire des croisades en compulsant les écrits de ses devanciers et en résumant leurs opinions, s'exprime de la manière suivante, à l'égard du comte de Saint-Gilles :

« Il portait sur sa figure des traces glorieuses de sa « valeur, ayant perdu un œil en Espagne par une flèche. « Cette blessure rehaussait l'éclat de sa bonne mine devant « les soldats, qui l'avaient dans une singulière vénéra- « tion. Il possédait, au reste, dans le fond de l'âme, toutes « les bonnes qualités qu'on pouvait souhaiter, pour « en faire un grand prince et un honnête homme, aimant, « sur toutes choses, l'honneur, la justice, la bonne foi; « gardant invariablement sa parole; étant sage, pré- « voyant à tout, magnifique, prudent dans les conseils « et inébranlable dans ses résolutions. Mais, il faut « l'avouer, ajoute cet auteur, malgré son âge et toute sa « prudence, il retenait encore beaucoup du génie et du « feu de son climat; de sorte qu'il était fort opiniâtre, « n'aimait pas qu'on s'opposât à sa volonté, et ne « souffrait pas qu'on l'offensât impunément. »

Les reproches adressés par Maimbourg au comte de

(1) *Histoire des croisades*, l. I.

Saint-Gilles ne sont pas, on le voit, de nature à le faire descendre du rang qu'il mérite d'occuper dans l'histoire.

Raymond, l'un des hommes les plus remarquables du moyen âge, fut aussi, parmi les comtes de Toulouse, celui qui donna le plus d'illustration à sa maison. Non-seulement il agrandit ses domaines et sut les gouverner avec sagesse, mais à une époque chevaleresque et héroïque, où les hauts faits du lendemain surpassaient les hauts faits de la veille, où l'on ne rêvait qu'actions merveilleuses et surhumaines, les ménestrels célébrèrent son nom avec enthousiasme, et les preux envièrent ses exploits. Ce prince (1) est une de ces figures presque fantastiques d'un temps que nous ne pouvons plus com-

(1) Quand, chaque jour, on érige des statues à des hommes dont les services sont parfois bien loin d'être glorifiés par le pays, nous nous étonnons qu'aux lieux mêmes où vécut le comte de Saint-Gilles, là où, chaque année, on rend un éclatant hommage à Clémence Isaure, à une femme dont l'existence est mise en doute par plus d'un érudit, on n'ait pas songé à rappeler, par un monument digne de sa renommée, un héros fait pour servir d'exemple à tous les âges. Sur l'une des places de Bruxelles, le bronze et le marbre disent aux peuples de la Belgique quels furent les nobles travaux de Godefroy; à Toulouse, rien, aujourd'hui, ne parle encore de Raymond. En 1678, il est vrai, le buste du comte de Saint-Gilles fut placé au Capitole, dans la *salle des illustres;* mais cet honneur était-il digne de l'admiration et de la reconnaissance que mérite ce prince non-seulement de l'ancienne capitale de ses États, mais encore de la France entière? Nous disons *reconnaissance*, et c'est avec intention. Les croisades ont été envisagées d'une manière fort diverse. Les uns s'en sont faits les apologistes ardents; les autres les ont jugées avec une sévérité dictée peut-être moins par la conviction que par des influences politiques. Aux yeux d'un critique impartial, les résultats de ces entreprises lointaines sont cependant positifs et incon-

prendre, d'un temps où la conscience était un juge que l'on n'osait braver et où l'estime des autres l'emportait sur l'amour de soi-même.

Loin de nous cependant la pensée de présenter le moyen âge comme ne connaissant ni les vices ni les mauvaises passions de notre époque; mais il y avait des compensations à ce côté fâcheux, et si les hommes participaient alors aux imperfections de notre nature, au moins avaient-ils des vertus que nos lumières nous ont appris à dédaigner. Dans ces siècles reculés, on se glorifiait d'un caractère droit, généreux, invariable; grâce à nos progrès en civilisation, nous sacrifions tout au contraire, jusqu'à l'honneur, pour arriver au seul but où l'on tende à présent, le bien-être matériel. Dans le moyen

testables. Si elles furent fatales à ceux qui y prirent part, l'Europe, au contraire, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, en retira des bénéfices immenses. Elles portèrent les premiers coups au système féodal, c'est-à-dire à la diffusion du pouvoir et à l'extension illimitée de l'absolutisme. Elles rendirent plus rares ces guerres intestines, causes sans cesse renaissantes d'anxiété et de terreur. Par elles, des rapports s'établirent entre les peuples les plus étrangers les uns aux autres; par elles, les contrées orientales où s'étaient conservés les sciences et les arts initièrent les Occidentaux à toutes les œuvres de l'intelligence. La Méditerranée, côtoyée jusque-là timidement et de proche en proche, vit alors des navires à voiles la sillonner dans tous les sens et ouvrir une voie nouvelle à l'industrie et au commerce. Grâce à ces expéditions au nom du Christ, on dut à la *trêve de Dieu* la cessation momentanée des injustices et des violences. Enfin, il est inutile de le rappeler, ces campagnes outre mer obligèrent différents princes à affranchir leurs vassaux. Ainsi de ces croisades, objet de si violentes attaques, date donc réellement une ère de progrès, de civilisation et de liberté.

âge, on tenait aux institutions, fussent-elles reconnues insuffisantes, de peur de les rendre mauvaises; aujourd'hui, sous prétexte de les améliorer, nous nous faisons un jeu de les détruire. Aux yeux de ces preux, ignorants et naïfs, le pouvoir devait être fort, respecté, obéi; maintenant bien d'autres principes nous dirigent. Nous combattons ce qui est grand pour nous élever, nous maudissons l'autorité tant que nous n'avons pu nous en saisir. Dans ces temps regardés comme barbares, *on croyait*; nous, le peuple le plus éclairé de la terre, nous n'avons foi en rien. Jadis l'amitié, lien touchant et sacré, durait autant que l'existence; elle se proportionne, de nos jours, aux avantages qu'elle procure. L'amour vrai et pur est remplacé par de grossiers plaisirs. Blasé sur tout, même sur le bonheur, l'homme, réduit à un individualisme brutal, se borne à poursuivre des jouissances éphémères où son imagination égarée croit apercevoir la félicité suprême, et, après une longue et fébrile agitation, qu'il appelle la vie, il entend sonner sa dernière heure, n'ayant ni un souvenir qui le console ni un espoir qui le soutienne.

Quittons la plage inhospitalière où, depuis si longtemps, nous n'assistons qu'à des meurtres, à des massacres, à des luttes incessantes et terribles; laissons ces lieux immortalisés par les premières victoires des chrétiens, maintenant le théâtre de leurs défaites et de leurs désastres; c'est assez de scènes de carnage, assez

de tableaux attristants ou hideux. Revenons sur les rives de la Garonne, vers lesquelles se sont tournés les derniers regards d'un prince qui n'est plus; arrêtons-nous dans ces campagnes fleuries et fertiles dont l'image, toujours présente, a souvent fait battre bien des cœurs, et que ne reverront jamais tant de guerriers partis pleins de glorieuses et riantes illusions.

Raymond, on s'en souvient, s'était éloigné de ses États à la fin de l'année 1096; mais, avant de parler des événements auxquels son départ donna lieu, nous examinerons d'abord l'influence du XIe siècle sur la France en général, et plus particulièrement sur les provinces méridionales du royaume. En retraçant les faits historiques relatifs aux héritiers de la maison de Toulouse, qui ont gouverné le comté, depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1100, nous avons déjà signalé les traits les plus caractéristiques de cette période intéressante; nous n'aurons donc que quelques mots à dire pour en embrasser l'ensemble et dessiner à grands traits la situation du pays au moment où le comte de Saint-Gilles, partant pour la croisade, remit le gouvernement de ses possessions entre les mains de Bertrand, l'aîné de ses fils.

Les grands vassaux, devenus, pour ainsi dire, indépendants, lorsque Hugues-Capet prit la couronne en 987, continuèrent, pendant le règne de Robert II son successeur, à étendre encore leurs prérogatives, à saper

les fondements du trône et à empiéter de plus en plus sur les droits de l'Église. Malgré des prédictions fatales, l'an 1000 s'étant écoulé sans cataclysme, les peuples, dans leur ignorance superstitieuse, passèrent d'une terreur profonde à l'ivresse qu'éprouve un mourant rappelé subitement à la vie. Partout, dans l'élan d'un transport indicible, on vit s'élever des temples, des monastères, des monuments d'une pieuse reconnaissance.

On eût pu croire, d'après cette ferveur ardente, que les idées religieuses allaient reprendre leur empire, et que le clergé, se dégageant de ses entraves, recouvrerait sa liberté première. Il n'en fut rien, cependant : les ducs, les comtes, les vicomtes et les barons s'emparèrent, à l'exemple de leurs devanciers, des revenus de l'Église, et les convertirent en fiefs, comme ils l'auraient fait d'un domaine provenant de l'héritage paternel.

Sous le règne de Henri Ier, c'est-à-dire de 1031 à 1060, les grands vassaux nommèrent constamment aux évêchés et aux abbayes, se décidant toujours en faveur de ceux qui avaient la somme la plus forte à leur donner, et il faut attribuer surtout à ces marchés scandaleux la sécularisation d'un nombre considérable de clercs et les désordres signalés parmi eux.

Enfin, l'an 1073, le pontificat de Grégoire VII amena une réforme qui préserva le catholicisme de sa ruine. Ce pape, animé d'un zèle digne d'éloges, sut rétablir la

prééminence du saint-siége en dépit de l'autorité féodale, et parvint à faire voir l'Église comme étant la protectrice de tous contre l'injustice et la violence. Il écrivait à l'abbé de Cluny, peu de temps après son avénement à la chaire de saint Pierre (1) : « Quand je regarde l'Oc-« cident, à peine trouvé-je un évêque dont l'entrée dans « l'épiscopat ait été légitime, dont la vie soit pure, et qui « gouverne son troupeau plutôt par charité que par am-« bition; et entre tous les princes séculiers je n'en con-« nais point qui préfère l'honneur de Dieu au sien, et la « droiture à l'intérêt. »

Grégoire VII, qui ne fut, peut-être, coupable que de croire à sa toute-puissance temporelle, comme il croyait à sa toute-puissance spirituelle, rappela les ecclésiastiques à leurs devoirs; et, comprenant que le degré de respect à la religion dépend de la considération dont jouissent ses ministres, il défendit le mariage des prêtres, proscrivit sévèrement le trafic des choses saintes, et pensa, avec raison, que pour épurer les mœurs du clergé il fallait surtout travailler à l'instruire. Il y eut alors une sorte de combat assez curieux entre l'Église, qui cherchait à affaiblir l'ascendant exercé par les femmes sur l'esprit public, et la chevalerie, qui exaltait, au contraire, leur mérite, et aimait à se laisser gouverner par elles. Mais Grégoire

(1) Grégoire VII, quoique né en Toscane, passa les premières années de son jeune âge à l'abbaye de Cluny, où il devint prieur.

oubliait qu'il s'attaquait à un sexe dont la faiblesse fait la force et que devant un ennemi sans défense toute lutte devient impossible. Reconnaissant sa faute, il fit une retraite prudente, et sagement il renonça à la victoire pour ne pas s'exposer à une défaite.

Les grands suzerains, à cette époque, étendirent à tel point leur pouvoir, que l'existence du roi serait restée complétement ignorée des peuples, s'il n'eût été dans les habitudes du temps de mentionner dans les chartes et dans tous les actes officiels le nom du monarque régnant et le nombre d'années écoulées depuis son arrivée au trône.

A cette occasion, nous devons parler d'un usage qui a jeté souvent du doute sur la date des anciens documents : pendant tout le XIe siècle, et même pendant une grande partie du XIIe, on a commencé l'année tantôt à la Nativité de Jésus-Christ, tantôt le jour de Pâques; et cela indifféremment; sans s'attacher jamais à suivre d'une manière constante ou l'une ou l'autre règle, et sans que rien n'indiquât quel était le véritable point de départ. Il a fallu deux cents ans pour s'entendre sur une chose si simple et de nature pourtant à amener, chaque jour, des discussions et des embarras.

Les comtes de Toulouse, ayant usurpé, comme les autres grands suzerains, tous les droits qui appartenaient au monarque, firent battre monnaie dans plusieurs villes de leurs États. Il est parlé des *sous toulousains* en

1095; ce qui a porté du Cange (1) à les attribuer à Raymond de Saint-Gilles; mais, en 1007, on voyait déjà des *sous de Narbonne,* qui, probablement, furent frappés, ainsi que les *sous Raymondens et Hugonens,* par les comtes de Rouergue, branche cadette de la maison de Toulouse (2).

Bien que la noblesse occupât dans la société une place tout à fait à part, dès les premières années du XIe siècle, le titre de noble fut donné, dans le comté de Toulouse, à beaucoup de gens riches et influents. Il devint, par là, très-difficile de distinguer entre eux les individus désignés dans les chartes. C'est seulement vers le milieu du XIe siècle que quelques signatures ne se bornèrent plus à l'appellation baptismale, quoique, pour les noms patronymiques, il n'y eut rien de bien arrêté dans les familles; d'un autre côté, les gentilshommes portant souvent le nom d'un domaine ou d'un château, on s'est trouvé plus d'une fois dans le cas de les confondre avec des artisans qui prenaient celui du lieu de leur naissance.

La population était toujours divisée en deux classes : les personnes libres et les serfs. Lorsque le maître affranchissait un de ses serviteurs, cet acte s'accomplissait dans une église et était accompagné d'une cérémonie religieuse.

(1) *Dissertation sur l'histoire de saint Louis.*

(2) A cette époque, 10 sous représentaient la valeur d'une vache.

La féodalité, maîtresse du territoire, et de plus en plus exigeante et impérieuse, perdait néanmoins de ses formes rudes et absolues, par l'influence de la chevalerie, que guidaient des sentiments élevés et généreux. Ces deux pouvoirs, souvent ennemis et ayant, parfois, l'occasion de se combattre, se prêtaient pourtant, à leur insu, un secours mutuel, qui n'a pas peu contribué à la prolongation de leur existence.

Les droits féodaux consistaient surtout, comme dans le siècle précédent, dans l'obligation de suivre le suzerain à la guerre ; de le loger et de le défrayer, lui et sa suite, lorsque les circonstances l'amenaient chez un de ses vassaux. Cependant il y avait encore, dans le comté de Toulouse, des possesseurs d'alleux, et ceux-là, jouissant de leurs anciennes prérogatives, restaient à l'abri de toutes charges et de toutes contraintes.

Les lois romaines, saliques et gothiques continuèrent, pendant le XIe siècle, à être en usage dans la Provence et dans le Languedoc. Un document de l'an 1071 ne permet aucun doute à cet égard (1). Par cet écrit, une comtesse, appelée Rangarde, veuve du comte de Carcassonne, rappelle son *droit de dixième*, sorte de douaire, que le code wisigoth accordait aux veuves sur les biens laissés par leurs maris ; mais, à dater de cette année 1071, tout semble prouver que la loi romaine prévalut géné-

(1) Voir *Histoire générale du Languedoc.*

ralement. D'ailleurs, vers cette même époque, les trois races qui avaient formé la population des provinces méridionales se trouvant entièrement confondues, il en résulta nécessairement de l'uniformité dans la jurisprudence. Les Israélites seuls demeurèrent séparés des autres peuples et soumis à leurs vieilles coutumes.

La puissance temporelle des chefs de l'Église commença, à proprement parler, sous le pontificat de Grégoire VII. Dès que les évêques furent dégagés du joug qu'avaient fait peser sur eux les comtes et les vicomtes, ils ne se contentèrent pas d'avoir reconquis leur indépendance; cherchant à étendre leur autorité, ils prétendirent aussi exercer une juridiction sur les laïques. Ils eurent d'abord à soutenir une lutte assez vive à ce sujet; puis, peu à peu, ils l'emportèrent sur les suzerains et arrivèrent à s'attribuer définitivement ce droit. C'est ainsi que les évêques de Maguelone en 1090, et, quelques années plus tard, les archevêques de Narbonne, rendirent la justice dans leurs diocèses, en dépit des réclamations du seigneur de Montpellier et du marquis de Gothie.

Tandis que l'Église recouvrait sa moralité et son influence, la chevalerie s'élevait par sa conduite noble et désintéressée. Toutefois ce n'était plus seulement la vaillance qui fixait l'attention et excitait l'enthousiasme; le savoir, si longtemps méprisé et méconnu, était enfin recherché et applaudi. Alors les trouvères et les trouba-

dours firent entendre leurs premiers chants, et l'on ne se borna pas à encourager leur profession, elle fut glorifiée et honorée par les grands comme par le peuple. L'improvisateur, le musicien, le poëte se virent, à la cour des souverains, entourés de considération et de respect. Les preux, auxquels ils rappelaient des exploits et des victoires, les écoutaient avec bonheur et les comblaient de présents. Les châtelaines, dont ils célébraient les vertus et les charmes, leur accordaient des récompenses bien plus flatteuses encore ; elles ne dédaignaient pas de payer d'un tendre intérêt l'histoire des passions malheureuses ou des amants fidèles.

Les ménestrels s'accompagnaient de la viole, sorte de violon ; de la vielle ou rote, instrument semblable à la vielle d'aujourd'hui ; du psaltérion, espèce de tympanon, et de la harpe, qui jouit bientôt d'une faveur très-grande et devint le seul instrument des trouvères appartenant aux classes supérieures de la société (1).

Le langage, dans le comté de Toulouse, était arrivé alors à la perfection qu'il devait avoir, et, chose digne

(1) La harpe avait alors vingt-cinq cordes, auxquelles étaient donnés des noms allégoriques, comme *libéralité*, *tendresse*, *modestie*, etc., et souvent les troubadours, en jouant particulièrement sur telles ou telles cordes, faisaient allusion aux diverses qualités de leur dame. Le châtelain de Coucy, qui vivait un peu plus tard, nous a laissé une chanson dans laquelle les cordes de son instrument deviennent tour à tour, dans chacun des couplets, le sujet d'un compliment adressé à sa maîtresse (voir Burney, *general History of music*).

de remarque, on parlait vers la moitié du XIe siècle presque comme on parle aujourd'hui dans les campagnes du Languedoc ; le temps n'a apporté que de légères modifications aux expressions et aux règles de la syntaxe. On appliqua à cette langue la qualification de *romane*, pour la distinguer de celle qui était en usage dans les provinces au nord de la Loire.

La langue romane, dit le savant académicien (1) choisi par Louis XIV pour faire avec Bossuet l'éducation du Dauphin, « fut appelée aussi provençale, parce que « c'est dans cette partie du royaume, *ancienne province* « *romaine*, qu'elle subit, par la suite, le moins d'altéra- « tion. »

Cependant, si l'idiome national s'était fixé et épuré et se faisait remarquer par des compositions élégantes et gracieuses, le latin, au contraire, quoique répandu toujours, dégénérait de plus en plus. Nous donnerons pour exemple de son élégance et de son élévation de pensée une inscription composée en 1063, à l'occasion de la consécration de la nouvelle métropole de Moissac (2) ; elle était l'œuvre de huit prélats des plus éclairés et des plus en réputation :

(1) Huet, *Origine des romans.*
(2) Mary-Lafon, *Hist. litt. du midi de la France*, t. II, p. 172.

Idibus octonis domus ista dicata decembris
Gaudet pontifices hos convenisse celebres.
Auxius Ostindum, Lactora dedit Raimundum,
Convena Guilhelmum, direxit Aginna Wilhelmum;
Jussit et Heracleum, non deesse Beorra benignum;
Elloreus Stephanum concessit, et Adura Petrum.
Te Duranne, suum nostrum que Tolosa patronum.
Respuitur Fulco Simonis dans jura Cadurco,
Myriades lustris apponens tres duodenis.
Virgineum partum dabat orbi tunc venerandum,
Hanc tibi, Christe-Deus, rex instituit Clodeveus :
Auxit magnificus post hunc donis Ludovicus.

Ce temple, dédié le huit des ides de décembre,
Peut se glorifier d'avoir réuni de célèbres prélats.
Auch lui envoya Austen; Lectoure, Raimond;
Saint-Bertrand (de Comminges), Guilhem; Agen, Wilhem;
Bigorre fit venir le doux Héraclius;
Oléron, Étienne; Bayonne, Pierre;
Et toi, Durand, tu nous arrives de Toulouse.
Cahors vit exclure Foulques le Simoniaque;
C'était en l'an mil soixante-trois.
La Vierge donnait un sauveur au monde.
Ce temple, ô Christ, te fut élevé par Chlovis,
Et la magnificence de Ludwig le combla de présents.

Néanmoins, malgré le triste état des lettres, le XIe siècle fut réellement une époque de progrès, car la société

avait alors une organisation viable, un gouvernement fondé, il est vrai, sur une base mauvaise, mais dont les principes, définis et uniformes, étaient partout en vigueur et partout respectés. La religion reprit la place qu'elle occupera toujours, à moins qu'une nation ne soit arrivée à ce degré de décadence, présage assuré de sa fin. Le langage usuel, après avoir été longtemps, comme le dit Charles Nodier (1), *un déplorable patois*, s'était modifié, régularisé, et avait donné naissance à une poésie animée et brillante; enfin la science elle-même, jusque-là révélée seulement à quelques moines oubliés dans la solitude des cloîtres, commençait à percer les ténèbres qui l'enveloppaient, comptait de nombreux adeptes et s'enorgueillissait de ses hauts et puissants protecteurs.

Telle était la situation des provinces méridionales de la France lorsque Raymond de Saint-Gilles, abandonnant sa patrie pour aller coopérer à la délivrance de Jérusalem, remit son comté de Toulouse en des mains trop faibles et trop inexpérimentées pour diriger le char de l'État et le maintenir dans la voie que lui avait tracée une volonté énergique et persistante.

Bertrand, 17e comte de Toulouse. An 1096.

Nous avons dit que Bertrand épousa, en 1095, Hélène, fille du duc de Bourgogne, et que Raymond assigna alors *en douaire à son fils*, car sur l'acte de mariage

(1) *Examen sur la notice historique de Raymond*, par Walckenaer.

se trouve cette expression (1), les comtés de Cahors, de Rodez, etc. D'après cela, on regardera, sans doute, comme impossible de disputer à Bertrand la légitimité de sa naissance; pourtant elle a été contestée et par des chroniqueurs contemporains et par des écrivains modernes. Guibert de Nogent et Guillaume Malmesbury ont prétendu que Bertrand était fils naturel, et cette opinion ayant été adoptée plus tard par Catel, les historiens venus après lui, Labbe, la Faille et le P. Saint-Ange, n'ont pas cru devoir contredire un critique si érudit et si consciencieux. Ce qui surtout a décidé la conviction de ces auteurs, c'est que, dans le codicille dicté au Château-Pèlerin, acte par lequel le comte de Saint-Gilles prescrit une restitution à l'église d'Arles, ce prince recommande l'exécution de ses volontés *à Bertrand et à ses successeurs* (2), mais il ne dit pas *à Bertrand, mon fils*.

Comment a-t-on pu s'appuyer sur une raison semblable pour démentir les documents les plus significatifs et les plus authentiques? Si Raymond, dans cette circonstance, n'a pas appelé Bertrand *son fils*, il l'a désigné sous ce titre dans bien des chartes qui nous sont parvenues (3). Pourquoi donc attribuer à cette pièce, très-

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.
(2) *Præcor denique Bertrandum et omnes successores*, etc.
(3) Voir l'*Hist. gén. du Languedoc*.

insignifiante par elle-même, une importance que l'on ne reconnaît pas aux autres? Il en est deux particulièrement qui auraient dû prévenir toute discussion à ce sujet : dans ces chartes, datées de l'an 1080 et signées par Bertrand, ce prince se qualifie *comte, fils de Raymond et neveu de Guillaume, comte de Toulouse* (1).

Le devoir des historiens est d'éclairer les faits contestés ou obscurs et non de chercher des difficultés où il n'en existe réellement pas. Catel s'est laissé entraîner par le témoignage de deux chroniques contemporaines; mais il aurait pu se rappeler qu'à l'époque où écrivaient Guibert et Malmesbury, le pape avait excommunié le comte de Toulouse à cause de son mariage avec la fille du comte de Provence, sa cousine germaine, et que par conséquent, aux yeux des zélés serviteurs de Rome, le fils issu de cette union était illégitime. D'ailleurs le duc de Bourgogne eût-il accordé sa fille à un bâtard? et Raymond lui-même, marié alors en secondes noces avec Mathilde de Sicile, se serait-il dépouillé, en faveur de Bertrand, d'une partie considérable de ses domaines, si celui-ci n'eût pas été le fils de sa première femme, surtout pouvant espérer, d'après son âge, d'autres rejetons légitimes? Ajoutons enfin que le comte de Toulouse, malgré les foudres lancées contre lui par l'Église, montrait, avec raison, une conscience tranquille, car il avait

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

épousé sa cousine germaine avant le pontificat de Grégoire VII, et par conséquent lorsque ces sortes d'alliances n'étaient pas encore interdites (1).

Jamais la puissance des comtes de Toulouse ne s'était élevée si haut que lorsque Raymond de Saint-Gilles renonça à l'héritage de ses aïeux pour se dévouer à une cause sainte. Déjà, nous l'avons dit, par l'extinction de la maison de Rouergue, les possessions de ce prince s'étaient accrus de la province de ce nom, du Quercy et du diocèse d'Usez ; et Raymond, en héritant du duché de Narbonne, et de la dot de sa première femme, c'est-à-dire de la moitié de la Provence, étendit ses États des Pyrénées aux montagnes de l'Auvergne, et de la Gascogne à l'Isère et aux Alpes.

Bertrand, lors du départ de son père, se trouva donc maître d'une plus vaste étendue de territoire que n'en comprenait alors le royaume de France; malheureusement trop jeune pour se faire craindre, trop inhabile pour savoir se faire aimer, il ne sut tirer avantage ni de l'attachement que le pays portait à sa famille, ni d'une autorité qui le posait en rival de Philippe Ier.

Dès les premiers temps de son arrivée au pouvoir, Bertrand, oubliant la conduite tenue par Guillaume IV, commit la faute de vouloir imposer certaines obligations

(1) Voir Marc Bearn, p. 295, et les notes annexées à l'*Histoire générale du Languedoc*.

à l'église de Saint-Sernin. Il devait savoir cependant que son oncle, un moment égaré par les conseils de l'évêque Izarn, était revenu bientôt sur cette détermination imprudente. Les religieux du chapitre, ainsi qu'ils l'avaient fait une première fois, refusèrent de souscrire aux prétentions de leur nouveau seigneur; Bertrand les mit hors de chez eux, détruisit une portion de leurs bâtiments, et installa des moines étrangers dans leur cloître. Les chanoines, furieux de cette spoliation, rangèrent sans peine les habitants dans leurs intérêts; et, non contents de s'être assuré cet appui, ils invoquèrent la protection de leur voisin, le duc d'Aquitaine.

Ce prince, dont les inclinations étaient peu guerrières, attendait une occasion facile pour rappeler les droits qu'il prétendait avoir sur le comté de Toulouse, par son mariage avec Philippia, la fille unique du comte Guillaume IV. Charmé d'une circonstance si favorable à ses projets, il se hâta de profiter des dispositions de la population, marcha, avec toutes ses troupes, sur Toulouse, chassa Bertrand de sa capitale et lui enleva la plus grande partie de ses domaines.

Aucun chroniqueur contemporain, nous devons le dire, ne parle ni des prétextes qui servirent de motif à l'usurpation du comte de Poitiers, ni de la manière dont ce prince s'empara des États de son voisin; mais plusieurs actes démontrent clairement, comme on va le voir, que les choses ont dû suivre la marche in-

diquée ici par nous. Cette opinion est, d'ailleurs, celle de D. Vic et de D. Vaissette, auxquels nous empruntons les fragments des chartes que nous allons citer. Ainsi, lorsque le duc d'Aquitaine promet « de ne violer jamais « les immunités de l'église Saint-Sernin, de ne pas dé- « truire ses bâtiments, de ne pas expulser les chanoines « pour mettre des moines à leur place, et de n'établir, à « l'avenir, aucune mauvaise coutume, » il est évident que ce prince cherche à rassurer les esprits et à convaincre le clergé et le peuple qu'il se gardera bien d'imiter le coupable exemple donné par son prédécesseur, exemple sur lequel il s'était probablement appuyé pour déposséder Bertrand.

De même la charte suivante, datée du mois de juillet 1098, prouve, sans laisser subsister le moindre doute, que, à cette époque, Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, était reconnu *comte de Toulouse* et gouvernait le pays comme s'il en eût été le maître légitime. Par cet acte, Guillaume et sa femme Philippia maintiennent à l'église Saint-Sernin les libertés qui lui ont été accordées par le pape Urbain II en la consacrant, et ils ajoutent « parce que des méchants et des persécuteurs l'ont « détruite de nos jours, nous lui cédons de nos biens « pour la rétablir, savoir : le village de Saint-Pierre-de- « Blagnac, sur la Garonne, son église et ses dépen- « dances, avec tout ce que le comte Guillaume y a pos-

« sédé. De plus, nous l'acquittons des cierges qu'elle « devait donner, avant nous, aux comtes, ainsi que le « comte Raymond, notre prédécesseur, l'en avait ac- « quittée; et, pour punir ceux qui se sont élevés de « toute la province pour la détruire, nous leur ôtons « leurs pensions, et nous les donnons aux clercs de « cette église ; en sorte qu'à l'avenir les chanoines de « Saint-Sernin auront une poignée sur chaque setier « de grains que les habitants de la ville et des faubourgs « mettront en vente. »

Enfin une autre pièce du même temps, aussi significative que les précédentes (1), nous apprend que, bien qu'ayant envahi le comté de Toulouse, Guillaume ne put jamais se mettre en possession de tout le territoire ; car nous lisons dans ce document : « Le comte de Poitiers, « non content de s'être saisi, par violence, de la ville « de Toulouse, faisait aussi tout son possible pour réunir « à ses domaines ceux du comte Raymond, occupé alors, « par ordre du Pape Urbain et d'un grand nombre de « prélats, à délivrer la ville de Jérusalem et le saint « sépulcre des mains des Infidèles. »

Guillaume voulut effectivement s'approprier les différentes provinces abandonnées par Raymond de Saint-

(1) Ces différentes chartes sont au nombre des textes originaux annexés à l'*Histoire générale du Languedoc.*

Gilles à son fils, mais il trouva dans le pays une opposition qui l'empêcha d'accomplir ses desseins. L'évêque de Cahors fut un de ceux qui se montrèrent le plus attachés aux intérêts de la maison de Toulouse. Il vendit une partie des biens de son église pour pourvoir aux dépenses des chevaliers disposés à soutenir la cause de Bertrand. L'archevêque de Narbonne et Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, firent aussi de grands efforts en faveur de ce prince. Ce dernier, en 1102, se rendit ensuite en Palestine, et nous avons vu la confiance que Raymond lui témoigna au moment de sa mort.

Le duc d'Aquitaine était encore possesseur de Toulouse l'an 1099; car on sait, d'une manière certaine, que sa femme Philippia mit au monde deux fils dans cette ville; l'un au commencement de cette même année, et l'autre dix mois après; ce fut seulement vers l'an 1100 que, laissant tout à coup ses États et ceux qu'il devait à une invasion coupable, il partit pour la terre sainte, sans qu'aucun historien contemporain nous ait donné l'explication de cette détermination subite. Bertrand l'obligea-t-il, par la force des armes, à renoncer à ses conquêtes? Guillaume reconnut-il l'impossibilité de s'établir d'une manière solide au milieu d'une population dévouée à ses anciens comtes? L'Église le menaça-t-elle de ses foudres, pour n'avoir pas respecté les domaines d'un prince croisé, et le pape exigea-t-il qu'il allât expier sa faute au saint sépulcre? Nous croyons, comme nous

l'avons dit, que cette dernière raison fut très-probablement la véritable cause de son départ.

Quoi qu'il en soit, il est positif que Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, après avoir rangé sous sa domination presque tous les États de Raymond et avoir pris le titre de comte de Toulouse, quitta la France et s'embarqua pour la Syrie. Il est également sûr que Bertrand était rentré dans sa capitale au mois de juin de l'an 1100 (1). Son retour eut même tant de retentissement dans le pays, que l'époque de cette restauration du pouvoir légitime servit alors de date aux contrats et aux stipulations entre particuliers. Il nous est parvenu un acte qui se termine ainsi : *ce jeudi du mois de février de l'année que le comte Bertrand recouvra Toulouse* (2).

Malgré les lumières jetées sur ce temps par différentes pièces écrites dans un intérêt individuel, nous n'en devons pas moins regretter le silence gardé par les chroniques contemporaines sur le conflit élevé entre deux compétiteurs qui, tour à tour, gouvernèrent les provinces au delà de la Loire ; car, si les chartes nous instruisent des événements principaux, elles ne nous font connaître

(1) Divers documents prouvent qu'il se qualifiait, en 1101, comte de Toulouse, de Rouergue et d'Albigeois, et deux chartes, rapportées dans l'*Histoire générale du Languedoc*, font voir que son autorité était reconnue sur les bords du Rhône et dans le Quercy pendant les années 1102 et 1104.

(2) Catel, *Histoire des comtes de Toulouse*.

aucun des détails qui les ont amenés ou suivis ; et cependant des troubles fort graves ensanglantèrent alors les rives de la Garonne et tinrent ces contrées dans une excitation très-grande. Don Estevan de Garivay, vieil auteur espagnol, nous dit, dans son *Histoire de la Navarre*, que l'évêque de Pampelune, Don Pedro de Rhoda, fut tué à Toulouse, *en voulant empêcher les gens de guerre de se battre.*

Bien que le duc d'Aquitaine, avant son voyage à la terre sainte, ait été, pendant trois ans environ, le maître absolu des États de Raymond de Saint-Gilles, et qu'après son expédition de Syrie, comme nous le verrons plus tard, il s'en soit emparé de nouveau et les ait même conservés plus longtemps encore que la première fois, il ne saurait néanmoins figurer au nombre des comtes de Toulouse ; on ne peut le considérer que comme un des alliés de cette famille, qui, abusant des circonstances et de son voisinage, usurpa une souveraineté à laquelle rien ne l'autorisait à prétendre et interrompit un moment l'ordre naturel d'hérédité parmi les princes de cette maison.

Guillaume acquit une certaine célébrité et par ses qualités et par ses défauts. Spirituel, enjoué, d'une figure agréable, ses dehors et son esprit prévenaient en sa faveur ; mais impérieux, irréfléchi et léger, il s'abandonnait sans réserve à son goût pour les plaisirs et se faisait même un mérite de ses mœurs dissolues. Peu belliqueux,

quoique brave, il préférait à la gloire une vie nonchalante et voluptueuse, et, s'il ambitionnait un triomphe, c'était d'amener à merci une beauté farouche. Poëte élégant, facile et harmonieux, il fut l'un des premiers à composer ces sortes de petits poëmes rimés appelés *cançons*, qui établirent bientôt la réputation des troubadours et des trouvères. L'exemple donné par un prince ne pouvait manquer d'avoir de nombreux imitateurs; aussi une foule d'individus condamnés, par leur naissance, à une existence obscure se jetèrent-ils dans une carrière qui leur permettait d'aspirer aux honneurs et aux richesses.

Quoique les troubadours, pour se distinguer et obtenir des applaudissements, aient eu recours souvent à des contextures de vers bizarres, à une obscurité de style qui, aujourd'hui, nous les rend parfois presque inintelligibles, leurs ouvrages cependant n'en sont pas moins précieux, parce qu'ils soulèvent le voile dont ces siècles reculés restent encore enveloppés pour nous. Les chroniqueurs nous racontent longuement les faits historiques, en les accompagnant de légendes plus ou moins mensongères et plus ou moins étranges; mais les poëtes nous peignent sous ses véritables couleurs la société au milieu de laquelle ils ont vécu; nous disent ce qui frappait leurs regards, ce qui attirait leur attention; nous font connaître les modes, les goûts et les usages de leurs con-

temporains. Sans Homère, que saurions-nous des temps qui virent éclore *l'Iliade?* Les troubadours ont, d'ailleurs, rendu au pays un service dont nous ne pouvons garder une reconnaissance trop grande : ils ont tiré l'Europe de l'espèce de torpeur dans laquelle elle était plongée; ils ont stimulé les imaginations engourdies ou paresseuses, et, laissant les routes arides où personne n'aurait voulu les suivre, c'est par des sentiers riants et fleuris, et ayant l'amour et la gaieté pour guides, qu'ils ont conduit vers un but utile des esprits rétifs à la raison et au savoir. Avec un langage frivole, ils ont amené l'indifférence à écouter, l'apathie à réfléchir et l'ignorance à apprendre.

Guillaume, fort peu recommandable comme homme politique, a donc droit à des éloges sous le rapport littéraire. Il existe, dans les manuscrits de la bibliothèque impériale (1), la notice biographique, en langue romane, que nous transcrivons ici; mais elle ne contient guère que ce que nous lisons dans beaucoup d'autres documents, c'est-à-dire que le comte de Poitiers *savait trouver* (2), *chanter, était un bon chevalier d'armes et un grand trompeur de dames :*

« Lo coms de Peitieus si fo uns dels majors del mon,

(1) Sous le n° 7225.

(2) Nous n'avons pas besoin de dire que les qualifications de *trouvères* et de *troubadours* sont venues du mot *trouver*, ou autrement *imaginer, inventer.*

« e dels majors trichadors de domnas ; e bon cavaliers « d'armes, e lares de domnejar, e saup ben trobar e « cantar. E anet lonc-temps per lo mon per enganar « las domnas, e ac un filh que ac per moiller la du- « quessa de Normandia, donc ac una filha que fo « moiller del rei Henric d'Engleterra, maire del rei « jove, e den Richart, e del conte Jeaufre de Bre- « taingna (1). »

Le comte de Poitiers nous fournit un trait caractéristique de cette époque trop remarquable pour être passé par nous sous silence. Dans une de ses compositions, après avoir récapitulé ses nombreuses bonnes fortunes, il en remercie Dieu et saint Julien, et fait ainsi participer le ciel et les saints à sa conduite désordonnée.

Nous croyons devoir rapporter la chanson suivante, dictée par le comte lui-même ; elle a, pour nous, le mérite de nous éclairer sur l'état de la langue romane pendant la seconde moitié du XIe siècle et même au commencement du XIIe (2).

(1) Le comte de Poitiers fut un des plus grands du monde et des plus grands tricheurs de dames, et bon chevalier d'armes, et large à galantiser, et il sut bien trouver et chanter, et il alla longtemps par le monde pour tromper les dames, et il eut un fils qui eut pour femme la duchesse de Normandie, dont il eut une fille qui fut femme du roi Henri d'Angleterre, mère du roi jeune, et du seigneur Richard, et du comte Geoffroy de Bretagne.

(2) Manuscrit de la bibliothèque impériale (n°s 7,226 et 7,698).

Farai un vers de dreit nien,
Non er de mi ni d'autra gen,
Non er d'amor, ni de joven,
Ni de ren au
Qu'enans fui trobatz en dormen
Sobre chevau.

No sai en qual guiza m fui natz,
No sui alegres, ni iratz,
No sui estranh, ni sui privatz,
Ni non posc au,
Qu'en aissi fui de noitz fadatz
Sobr' un' puag au.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Je ferai un vers en vérité de rien,
Il ne sera de moi ni d'autre gent,
Il ne sera d'amour ni de joyeuseté,
Ni de rien autre (chose),
Vu qu'auparavant je fus trouvé en dormant (endormi)
Sur (un) cheval.

Je ne sais comment je suis né,
Je ne suis allègre ni triste;
Je ne suis étranger ni (ne) suis familier (du pays),
Ni ne peux autre (chose).
Vu qu'ainsi je fus de nuit ensorcelé
Sur un pui (un mont) élevé.

No sai quora m sui en dormitz,
Ni quora m velh, s'on no m'o ditz,
Per pauc no m'es lo cor partitz
D'un dol corau ;
E no m'o pretz una soritz,
Per san marsau.

Malautz sui e tremi morir ;
E ren no sai mas quan naug dir.
Metge querrai al men albir,
E no sai tau :
Bos metges es qui m pot guarir,
Mas no s'i a mau.

Je ne sais quand me suis endormi
Ni quand je veille, si on ne me le dit.
Pour peu ne m'est le cœur partagé
D'un deuil profond ;
Et je ne prise cela une souris
Par saint Marcel !

Malade je suis, et je crains de mourir,
Et rien n'en sais, excepté ce que j'en entends dire.
Un médecin je chercherai à ma fantaisie,
Et je n'en sais pas de tel.
Bon médecin est qui me peut guérir ;
Mais il n'y a pas de mal.

M'amiga ieu no sai qui s'es,
Qu'anc no la vi, si m'ajut fes,
Ni m fes que m plassa ni que m pes,
Ni no m'en cau,
Qu'anc nou ac Norman ni Frances,
Dins mon ostau.

Anc no la vi et am la fort;
Anc no n'aic dreit ni no un fes tort;
Quan no la vei be m'en deport,
No m pretz un iau,
Quieu sai gensor e bellazor,
E que mais vau.

Mon amie, je ne sais qui elle est,
Vu que oncques je ne la vis, si m'aide fois (sur ma foi),
Ni elle ne me fit (chose) qui me plaise ni me pèse,
Ni ne m'en soucie,
Vue qu'oncques je n'eus Normand ni Français
Dans mon hôtel.

Oncques ne la vis et je l'aime fort;
Oncques je n'en eus droit, ni elle ne me fit tort;
Quand je ne la vois, bien je m'en rejouis,
Et ne (la) prise un jeton,
Vu que je sais plus gentille et plus belle
Et qui plus vaut.

No sai lo luec ves on s'esta,
Ni s'es en pueg o en pla.
Non aus dire lo tort que m'a.
Abans m en cau ;
E peza m be quar sai rema.
Ab aitan vau.

Fag ai lo vers no sai de cui,
E trametrai lo à celui
Que lo m trametra per autrui
Lai ves anjau,
Que m tramezes del seu estui
La contra-clau.

Je ne sais le lieu où elle demeure,
Ni si elle est en pui (montagne) ou en plaine.
Je n'ose dire le tort qu'elle m'a (qu'elle a envers moi).
Auparavant je m'en soucie,
Et il me pèse parce que deçà elle reste
En même temps je vais (lorsque je pars).

J'ai fait le vers je ne sais de qui
Et je le transmettrai à celui
Qui me le transmettra à autrui
Là vers Anjou,
Pour qu'il me transmette de son étui (écrin)
La contre-clef (1).

(1) Il règne une grande obscurité dans ces vers, qui ne sont, pour

Il est à remarquer que c'est dans une des *cançons* de Guillaume qu'il est question pour la première fois des *fées*. Parlant de son humeur volage, les *fées*, dit-il, *m'ont ainsi constitué*. Aucun poëte du temps n'a su mettre à profit une idée qui ouvrait un champ si vaste à l'imagination.

Lorsque Guillaume eut décidé son départ pour la terre sainte, il composa une pièce de vers dont le style mystique ne ressemblait en rien à celui de ses autres œuvres. Dans cette inspiration nouvelle, il disait adieu au Poitou, à la chevalerie, au monde; en un mot, il écrivait une espèce de testament poétique; ce qui porte à croire, comme nous l'avons avancé, que sa résolution était le résultat d'une intimation de la part de l'Église. Mais ce prince oublia promptement ses projets de réforme; car il se mit en route suivi d'une foule de femmes et de jeunes filles, et entouré d'une cour aussi brillante que licencieuse.

Pour achever de dépeindre le comte de Poitiers, nous ajouterons que, après avoir perdu les trente mille hommes qui l'avaient accompagné en Orient, après s'être vu

ainsi dire, qu'une suite d'antithèses. La dernière strophe surtout est assez difficile à comprendre d'après le mot à mot. C'est une sorte d'*envoi*, ainsi qu'on était alors dans l'habitude d'en écrire à la fin de toutes les *cançons*, et ici le comte de Poitiers, pour continuer son ton léger et plaisant, adresse ses vers à n'importe qui, pour que ce quelqu'un inconnu les fasse parvenir en Anjou, où, sans doute, était sa maîtresse.

maintes fois au moment de succomber sous le fer des Infidèles ou sur le point de périr, lors de son retour, au milieu des tempêtes, il revint en chantant ses disgrâces, et, fidèle à sa muse insouciante, fit le récit de ses malheurs dans un poëme plein de verve et de gaieté (1).

Guillaume, rentré depuis six ans dans son duché d'Aquitaine, semblait dégagé de toute pensée ambitieuse, et avoir renoncé pour jamais, malgré la mobilité de son esprit, à ses anciennes prétentions sur le comté de Toulouse. Bertrand, rassuré par cette attitude pacifique, crut alors pouvoir céder à un élan digne de son illustre race, et, animé du désir de suivre le glorieux exemple de son père, il voulut, lui aussi, aller combattre où s'étaient immortalisés tant de preux, et contribuer à la défense d'une conquête si chèrement achetée par les chrétiens.

1108. Louis VI, dit le Gros, venait de succéder à Philippe Ier. Plusieurs des grands vassaux de la couronne, poussés toujours par cette soif d'indépendance qu'encourageait l'aveuglement ou l'impuissance du souverain, refusèrent d'abord de lui rendre hommage. Tels furent le roi d'Angleterre, en sa qualité de duc de Normandie, le duc d'Aquitaine et le duc de Bourgogne; mais on ne dit pas que le comte de Toulouse ait tenu la même con-

(1) Cet ouvrage ne nous est pas parvenu; nous ne le connaissons que par ce qu'en dit Orderic Vital.

duite. Bertrand ayant l'intention de s'éloigner de ses États, chercha probablement à ne pas s'aliéner un monarque qui ne manquait ni de volonté ni de courage; « un prince, dit Sismondi, qui le premier, entre tous « les Capétiens, avait reçu cette éducation chevaleresque « qui donnait à la jeunesse française un noble carac- « tère. » Il était déjà fort imprudent, de la part du comte de Toulouse, d'aller guerroyer en Syrie, au commencement d'un règne dont il ne pouvait connaître ni la politique ni les dispositions particulières à son égard. D'ailleurs, le comte de Poitiers, tout en riant de ses désastres, en parlait cependant avec assez de vérité pour amortir l'ardeur des plus braves et des plus aventureux.

D'un autre côté, l'enthousiasme, qui, pour la croisade, avait fait abandonner, et les châteaux et les chaumières, s'était singulièrement refroidi depuis les si nombreux sacrifices dont gémissait la patrie. Il n'était pas une famille qui n'eût à pleurer quelqu'un des siens. Les églises contenaient à peine les malheureux ayant recours à la religion pour supporter leur infortune ou obtenir des lumières sur ceux dont le sort leur restait inconnu. Tous les cœurs étaient en proie à des doutes cruels ou à de poignantes angoisses. Combien, alors, ne vit-on pas, sur la grève solitaire, de jeunes fiancées attendre, inquiètes et tremblantes, l'amant dont le retour devait décider de leur destinée; des femmes éperdues appeler vainement un père, un fils, un frère ou un époux! Nuit et jour, la

rive désolée redemandait à l'immensité des mers ceux qui avaient bravé leurs dangers et leurs hasards ; mais le flot ramené sans cesse sur la plage, loin d'apporter la consolation et l'espoir, semblait, par ses longs et sourds mugissements, provoquer la douleur et la prière.

Ces tableaux, si sombres et si tristes, ne purent altérer en rien la volonté du comte de Toulouse. Sans redouter les agressions d'un voisin qui, une fois déjà, s'était emparé de sa capitale ; sans craindre de priver ses États de la présence du maître ; sans tenir compte des timides représentations d'une compagne chère, qui exerçait pourtant sur lui l'influence qu'auront toujours les séductions de la jeunesse et de la beauté, Bertrand, inébranlable dans sa résolution, annonça son prochain départ à ses sujets.

Dès que cette nouvelle fut répandue dans le pays, le comte de Toulouse vit accourir sous ses bannières une foule de barons et de chevaliers qui n'aspiraient qu'à se signaler aux yeux de leur suzerain et de leurs dames. Guillaume, seigneur de Montpellier, et Gérard, comte de Roussillon, échappés tous deux aux désastres de la première expédition, et rentrés à peine dans leurs foyers, n'hésitèrent pas à s'exposer encore aux chances de cette guerre si décevante. Leur exemple entraîna le comte de Melgueil et plusieurs autres seigneurs aussi renommés que puissants ; et bientôt quatre mille cavaliers d'élite, remarquables par le luxe de leur arme-

ment, le haut prix de leurs chevaux bardés de fer, se trouvèrent prêts à partager la bonne ou la mauvaise fortune d'un chef digne de leur confiance, et auquel ils avaient juré fidélité et dévouement.

Nous nous étonnons de l'opiniâtreté du XIIe siècle à poursuivre une entreprise si funeste à ceux qui l'osaient tenter ; nous prenons en pitié ces paladins aveugles qui, cédant à de folles illusions, sacrifiaient le présent aux rêves de l'avenir, le bonheur à une vie de souffrances et de dangers. Soyons moins injustes envers ce temps dont aujourd'hui nous ne voyons que les erreurs ; tenons compte, au moins, à nos ancêtres de leur désintéressement, de leur constance et de leur héroïsme. Exaltation religieuse, ardeur chevaleresque, exagération du point d'honneur, vif désir d'illustrer son nom ou sa famille, tels étaient les motifs qui les faisaient s'élancer dans une voie pleine de misères et de périls. La France, l'Europe entière, n'a-t-elle pas recueilli le fruit de ces expéditions malheureuses ? D'ailleurs, cette gloire dont notre patrie se montre toujours si fière, ne la doit-elle pas à des tentatives tout aussi téméraires et plus fatales encore ?... Loin d'enlever aux époques reculées de notre histoire et leur prestige et leur éclat, attachons-nous, au contraire, à conserver soigneusement l'auréole brillante qui les entoure ; car les grands souvenirs font les grands hommes, et les grands hommes assurent la splendeur et l'existence des nations.

Il est probable que, en quittant ses États, Bertrand se décida à ne plus revoir l'Europe. Aucun acte contemporain ne témoigne, il est vrai, de sa renonciation définitive au comté de Toulouse ; cependant, malgré le silence des chroniques, il ne saurait, selon nous, exister, à ce sujet, la moindre incertitude. Non-seulement il emmena avec lui sa femme, Hélène de Bourgogne, mais il se fit suivre par son fils, âgé de dix ou douze ans. Or, s'il avait eu la pensée que ce jeune prince dût lui succéder, il l'aurait certainement laissé à Toulouse, et surtout il n'aurait pas fait reconnaître pour maître légitime Alphonse Jourdain, le dernier des fils de Raymond de Saint-Gilles, un enfant incapable, pendant de longues années, de diriger les affaires publiques autrement que par les soins d'un conseil de tutelle. Bertrand, sans aucun doute, chercha à imiter son père en toute chose, et, en allant réclamer les biens que le comte Raymond avait dus à sa vaillance, il voulut, comme lui, se fixer pour jamais en Orient, y acquérir assez de puissance pour rendre impossible la perte de la Palestine, et mettre ainsi la dernière main à une œuvre sainte que la mort prématurée du comte de Tripoli l'avait empêché d'accomplir.

Toutefois, nous le ferons remarquer, Bertrand, aussi bien que Raymond de Saint-Gilles, tout en cédant ses Etats par anticipation, n'en resta pas moins, sa vie durant, le véritable possesseur. C'était, en quelque sorte, de la part de ces deux princes, une précaution prise par

eux pour assurer leur héritage à qui de droit. Différents actes nous prouvent, en effet, que Raymond, étant en Syrie, prononçait encore comme comte de Toulouse dans des questions relatives aux provinces méridionales, et nous l'avons vu, au Château-Pèlerin, disposer du pays d'Argence en faveur de l'église d'Arles. Il en est absolument de même à l'égard de Bertrand. Pendant l'année 1109, par exemple, se trouvant en Phénicie, il accordait aux Génois, pour les récompenser de leurs services, une exemption d'impôts sur toutes les côtes de ses domaines de Provence (1).

Bertrand, afin d'éviter les difficultés sans nombre qu'avaient eu à surmonter les premiers croisés en prenant la route de terre pour atteindre Constantinople, ordonna d'équiper sur le Rhône quarante galères destinées à transporter ses troupes, et il indiqua la ville de Saint-Gilles comme point d'embarquement à ceux de ses vassaux qui s'étaient offerts de le suivre.

1109. Cette petite flotte leva l'ancre au commencement de mars et longea le littoral de l'Italie, où l'attendaient des bâtiments génois et pisans qui mirent à la voile avec elle.

Les nouveaux croisés abordèrent en Romanie, à peu de distance du Bosphore. Aussi mal reçus par les Grecs que l'avaient été leurs devanciers, ils durent également

(1) Voir les pièces justificatives annexées à l'*Histoire générale du Languedoc.*

employer la force pour se procurer les moindres secours. Cependant Alexis Comnène, informé de l'arrivée du comte de Toulouse, s'empressa d'envoyer des officiers de sa maison pour l'engager à se rendre près de lui et l'assurer que non-seulement ses troupes auraient un libre passage dans ses États, mais que le fils de Raymond de Saint-Gilles trouverait à sa cour l'accueil que son nom suffisait pour lui mériter.

Bertrand regarda comme un devoir de céder aux désirs de ce monarque, et Alexis, vivement ému en le voyant, lui témoigna une affection qui, cette fois au moins, partait d'un cœur reconnaissant et n'était pas dictée par une politique cauteleuse.

L'empereur, après avoir reçu le serment de fidélité du comte, lui conseilla de se remettre en mer et de gagner quelque point de la côte aux environs de Tripoli; toutefois il ne le laissa pas quitter Constantinople sans lui faire de riches présents et sans lui donner l'assurance de l'aider de tout son pouvoir dans les expéditions qu'il viendrait à entreprendre.

Bertrand se dirigea sur un petit port très-voisin de l'ancienne capitale de la Syrie, et, au moment où il prenait terre, il instruisit Tancrède, qui commandait à Antioche depuis la captivité de Bohémond, et de son débarquement et de son intention de s'entretenir avec lui.

Tancrède, gouverneur d'une province sur laquelle, même à ses propres yeux, la maison de Toulouse con-

servait de justes prétentions, vit avec beaucoup d'inquiétude se présenter un prince dont l'apparition inattendue lui disait assez les desseins. D'ailleurs, le neveu du duc de Tarente ne pouvait être que fort mal disposé envers l'héritier du comte de Saint-Gilles, qui s'était montré toujours, à l'égard de son oncle, un antagoniste incommode et un rival redoutable. Ainsi Bertrand, en touchant au rivage, où les exploits de son père devaient lui préparer une réception triomphale, se trouva, au contraire, exposé à la vengeance et aux embûches d'un ennemi implacable de sa famille.

Tancrède, néanmoins, se rendit aussitôt près du comte de Toulouse; mais cette démarche, loin d'être une marque de déférence de sa part, lui fut dictée par sa prudence soupçonneuse. Il préférait aller conférer avec Bertrand que de le recevoir dans Antioche. Du reste, à la manière dont eut lieu l'entrevue, le résultat se prévoyait sans peine. Les deux princes s'avancèrent l'un vers l'autre armés de pied en cap, entourés d'une escorte nombreuse; et, sous la courtoisie qu'ils s'imposèrent, il était facile de lire leur défiance et leurs sentiments hostiles. Tancrède modérait avec peine son naturel fier et impétueux; Bertrand conservait la fermeté calme et impérieuse qu'il tenait de son père. L'un cachait la ruse normande sous des formes chevaleresques empreintes d'une grandeur théâtrale; l'autre, plus réfléchi qu'emporté, plus observateur que brillant,

s'exprimait sans détours et avec la droiture dont on lui avait fait une loi dès sa plus tendre enfance. Tous les deux, la main sur leur épée, semblaient pressentir le moment où il leur faudrait y avoir recours. Tancrède déguisait mal l'orgueil que lui inspirait un nom depuis longtemps fameux, et Bertrand montrait la froide résolution d'un guerrier qui tient à se rendre digne d'une renommée glorieusement acquise. Il suffisait d'un mot à ces cœurs irrités pour laisser éclater leur jalousie et leur haine. Aussi, quand le fils de Raymond de Saint-Gilles réclama le palais et les tours d'Antioche enlevés par surprise à son père, Tancrède eut besoin de grands efforts pour ne pas s'abandonner à la fougue de son caractère. Pourtant il parvint à se contenir, et il sut même user d'assez d'adresse pour paraître n'être pas très-éloigné d'acquiescer à la restitution; mais, comme si cette prétention dût, de son côté, en provoquer une autre, il pria, à son tour, Bertrand de l'aider à reprendre le château de Malmistra, en Cilicie, qui venait d'être livré par ses habitants à Alexis Comnène. Il était assuré d'avance que le comte de Toulouse, lié par ses serments envers l'empereur, ne consentirait pas à tourner ses armes contre lui; par son refus, il lui procurerait donc un prétexte pour repousser également sa demande; et c'était là seulement où il en voulait arriver. En effet, Bertrand, fidèle à ce que lui prescrivait l'honneur, s'excusa de ne pouvoir s'associer à une pareille entreprise et se borna à

lui offrir de coopérer avec ses troupes à l'attaque de toute autre forteresse occupée encore par les Infidèles. Cette proposition ayant été rejetée avec hauteur et mépris, il devint de plus en plus difficile de s'entendre, et l'entretien, commencé avec une cordialité apparente, se termina par une véritable déclaration de guerre; car Tancrède invita le comte de Toulouse à quitter le territoire dont la garde lui était confiée et défendit en même temps à ceux qui exerçaient des commandements sous ses ordres de continuer à lui procurer des vivres.

Bertrand, obligé de se rembarquer immédiatement, se dirigea sur Tortose, place qui autrefois, on le sait, avait appartenu à son père. Cette ville ne se contenta pas de lui ouvrir ses portes, elle s'empressa de fournir à sa petite armée tout ce qu'une longue navigation lui avait rendu nécessaire.

Ici se présente un point à éclaircir, et il y a lieu de s'étonner du silence gardé à ce sujet par les chroniqueurs contemporains et par les historiens modernes. Nous avons vu Raymond de Saint-Gilles, au moment de sa mort, remettre tout le territoire conquis par sa valeur au comte de Cerdagne, son parent, parce qu'Alphonse Jourdain, qui aurait dû en hériter, n'était en état ni de le gouverner ni de le défendre. Mais cet abandon fut-il définitif, ou le comte de Toulouse entendait-il confier temporairement à des mains sûres ce qu'il pensait devoir revenir plus tard à l'un de ses successeurs légitimes? Les

dernières volontés de ce prince ne nous étant pas connues, il nous faut nécessairement résoudre cette question par induction. D'abord, nous le rappellerons, à cette époque, l'hérédité directe était un principe inviolable, excepté dans des cas extrêmement rares. De plus, le comte de Toulouse, s'étant dessaisi de tous ses domaines de France en faveur de Bertrand, issu de sa première union avec la fille du comte de Provence, pouvait-il laisser sans apanage le fils né de sa seconde femme, d'une compagne fidèle, qui l'avait suivi dans son long et périlleux pèlerinage et qu'il aimait autant pour ses vertus que pour les charmes de sa personne? Cela est peu probable. Il est dans la nature de l'homme d'accorder involontairement une certaine préférence au plus jeune de ses enfants, soit parce que le dernier rejeton a besoin, à cause de son âge, d'une protection particulière, soit peut-être aussi parce que l'affaiblissement progressif des pères les rend plus attachés à des liens qui, à peine formés, sont sur le point de se rompre. Ainsi, on ne saurait en douter, Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, ne fut que le dépositaire des villes, places ou territoires dont les descendants de Raymond étaient autorisés à se dire les héritiers. Sans cela, Bertrand eût montré une légèreté inconcevable en renonçant à ses États de France pour venir revendiquer, à la tête d'un petit nombre d'hommes, des biens qu'il savait en la possession d'un prince puissant, fort de la cession qui lui

avait été faite et de la haute position que ses alliances lui procuraient. D'ailleurs, on le verra bientôt, lorsque le comte de Cerdagne, oubliant, selon nous, les obligations contractées envers le chef de la maison de Toulouse, refusa de se dessaisir des forteresses remises, conditionnellement, entre ses mains par le comte de Saint-Gilles, le roi de Jérusalem n'hésita pas à se ranger du côté de Bertrand. Ce fait seul prouverait d'une manière irrécusable en faveur de notre opinion, car Baudouin, en cette occasion, n'avait aucun intérêt à ne pas écouter la voix de la justice et devait certainement appuyer les droits dont la légitimité lui paraissait incontestable.

Tout nous porte donc à le croire, Raymond de Saint-Gilles, reconnaissant la nécessité de mettre ses nouvelles conquêtes à l'abri des attaques des Sarrasins et des tentatives ambitieuses des croisés, confia à son parent, le comte de Cerdagne, le soin d'en assurer la conservation jusqu'au jour où, sans inconvénient, elles pourraient être restituées à Alphonse Jourdain; mais Bertrand, en sa qualité de fils aîné, se crut d'autant plus fondé à faire valoir ses droits sur le comté de Tripoli, qu'il abandonnait à son frère, trop jeune encore pour supporter, avant dix ou douze ans, le poids d'une armure, des États beaucoup plus considérables, tranquilles, soumis et dont la possession semblait ne pouvoir lui être disputée.

Quoi qu'il en soit, Bertrand, aussitôt son arrivée en

Syrie, réclama le fruit des longs travaux et des victoires de son père; mais Guillaume Jourdain répondit à cette sommation par un refus formel, ajoutant que ce qui appartenait au comte de Saint-Gilles lui avait été laissé *en toute propriété* par ce prince *in articulo mortis;* qu'il avait défendu cet héritage, pendant quatre ans, au péril de ses jours et au prix de sa fortune entière, et qu'il s'étonnait d'une prétention si extraordinaire et si imprévue.

Après une telle déclaration, une lutte devenait inévitable; aussi le comte de Cerdagne s'y prépara-t-il sans perdre un seul moment. Instruit de toutes les circonstances relatives à l'entrevue du comte de Toulouse avec Tancrède, il demanda à ce dernier de le soutenir dans sa querelle, s'engageant, en ce cas, à lui rendre hommage et à tenir de lui le territoire dont il était le maître. Tancrède ne pouvait recevoir une proposition qui lui convînt davantage; ce nouveau vassal n'était pas, pour lui, à dédaigner. Le comte de Cerdagne, tout en continuant le blocus de Tripoli, avait mis dans une déroute complète le gouverneur de Damas, venu assez imprudemment aux environs du Château-Pèlerin, et, étendant ses courses au loin, il répandait partout une terreur très-grande. Avec Guillaume pour auxiliaire, le prince de Galilée devait triompher sans peine d'un compétiteur à la tête d'un petit nombre d'hommes et, par conséquent, assez peu redoutable. Ces deux princes,

en conformité d'intention et d'intérêt, furent donc bientôt d'accord, et, ayant réuni leurs forces, ils marchèrent ensemble sur Tortose pour en chasser le comte de Toulouse.

Il règne quelque obscurité sur les événements qui suivirent : selon les auteurs de l'histoire du Languedoc, Bertrand, à l'approche de ses ennemis, se rembarqua avec ses troupes, et trois jours après, arriva devant Tripoli dont il entreprit aussitôt le siége ; mais tout, dans ce récit, nous semble absolument inexplicable. Tortose était une place très-forte, comment alors le comte de Toulouse ne chercha-t-il pas à la disputer à ses rivaux? Il courait d'autant moins de risque à le faire, que sa flottille lui garantissait un moyen de retraite lorsqu'il ne lui serait plus permis de prolonger sa défense. D'un autre côté, si même, derrière des murailles, il n'osait attendre ses adversaires, comment alla-t-il se mettre en rase campagne, à portée du Château-Pèlerin, qui était aux mains du comte de Cerdagne ; et comment Guillaume et Tancrède le laissèrent-ils ensuite s'occuper tranquillement de l'attaque d'une ville dont la conquête était, à tous les yeux, d'une importance si haute?

Il nous est impossible, nous l'avouons, d'admettre des faits complétement en désaccord avec les premières règles de la guerre et avec la raison elle-même ; il faudrait, pour cela, qu'il eût existé entre les princes un arrangement dont une des conditions aurait été la

reddition de Tortose ; mais l'on va voir que cette supposition ne saurait être admise.

A peine Bertrand déployait-il ses tentes sous les murs de Tripoli, qu'il envoya des officiers au roi de Jérusalem, pour lui rendre en son nom foi et hommage, et le prier en même temps de l'aider à soutenir sa cause contre des princes traîtres à leurs engagements et infidèles aux lois de la chevalerie.

Baudouin embrassa très-chaudement les intérêts du comte de Toulouse, lui fit répondre qu'il irait bientôt le rejoindre, et, en attendant le moment d'agir en sa faveur d'une manière plus efficace, il écrivit la lettre suivante à Guillaume Jourdain et à Tancrède (1).

« Bertrand, mon confrère, et chrétien comme moi,
« fils du comte Raymond, m'ayant demandé mon appui
« pour tirer raison du refus que vous faites de remettre
« en ses mains les pays et les villes qui ont appartenu à
« son père, je vais le trouver à Tripoli, de l'avis de
« toute l'église de Jérusalem. Hâtez-vous donc de les lui
« restituer au plus tôt; de même qu'à Baudouin du
« Bourg, prince d'Edesse et à Gaucelin de Turbeysel,
« les places que vous leur détenez injustement ; prenez
« jour pour vous accorder avec eux, afin d'établir entre
« vous une paix durable, sans quoi vous ne pourriez
« vous soutenir contre les Infidèles. »

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

Il était d'autant plus important, pour le roi Baudouin, de rétablir la bonne harmonie parmi les croisés, que ce prince se trouvait dans une position extrêmement difficile. Depuis neuf ans sur le trône, son existence, comme souverain, avait été menacée plus d'une fois, et, sans son grand courage, il n'aurait pu défendre le royaume contre les attaques continuelles des Égyptiens, qui étaient venus lui livrer de sanglantes batailles jusqu'au centre de ses possessions (1).

(1) Le royaume de Jérusalem, d'après le mémoire de l'abbé Guenée sur la terre sainte, qui se trouve dans le dixième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, s'étendait, du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée jusqu'au désert de l'Arabie, et, du midi au nord, depuis le fort de Dezun, au delà du torrent d'Égypte, jusqu'à la rivière qui coule entre Bérith et Biblos. Ainsi il comprenait les trois Palestines, qui avaient pour capitales, la première, Jérusalem, la deuxième Césarée (la Césarée maritime), et, la troisième, Bethsan et Nazareth. Il comprenait, en outre, tout le pays des Philistins, toute la Phénicie, avec la deuxième et la troisième Arabie, et quelques parties de la première.

Cet État, disent les assises de Jérusalem, avait deux chefs ou *seigneurs*, l'un spirituel et l'autre temporel. Le patriarche était le seigneur spirituel, et le roi le seigneur temporel.

Ce patriarche étendait sa juridiction sur les quatre archevêchés de Tyr, de Césarée, de Nazareth et de Krak. Il avait pour suffragants les évêques de Bethléem, de Lyde et d'Hébron. De lui dépendaient encore les six abbés du mont Sion, de la Latine, du Temple, du mont Olivet, de Josaphat et de Saint-Samüel ; le prieur du Saint-Sépulcre, et les trois abbesses de Notre-Dame-la-Grande, de Sainte-Anne et de Saint-Ladre.

Les archevêques avaient pour suffragants : celui de Tyr, les évêques de Bérith, de Sidon, de Panéas et de Ptolémaïs ; celui de Césarée, l'évêque de Sébaste; celui de Nazareth, l'évêque de Tibériade et le prieur du mont Thabor; celui de Krak, l'évêque du mont Sinaï.

Les évêques de Saint-Georges, de Lyde et d'Acre avaient sous leur

Bertrand, voyant qu'avec ses seules forces il lui serait impossible d'obtenir la reddition de Tripoli, voulut néanmoins, en attendant l'arrivée du roi de Jérusalem, ne pas laisser ses troupes dans l'inaction, et, pour mettre le temps à profit, il alla assiéger le petit port de Giblet, dont Raymond de Saint-Gilles avait été maître, mais que le comte de Cerdagne s'était vu forcé d'abandonner aux Infidèles. Il fut aidé dans cette entreprise par la flotte qui s'était réunie à la sienne sur les côtes d'Italie, de *sorte que la place*, pressée également et par terre et par mer, ne tarda pas à lui ouvrir ses portes.

Les Pisans et les Génois, auxquels le comte de Tou-

juridiction, le premier, les deux abbés de Saint-Joseph d'Arimathie et de Saint-Habacuc, les deux prieurs de Saint-Jean l'Evangéliste et de Sainte-Catherine du mont Grisart, avec l'abbesse des Trois-Ombres; le deuxième, la Trinité et les Repenties.

Tous ces évêchés, abbayes, chapitres, couvents d'hommes et de femmes paraissent avoir joui d'assez grands biens, à en juger par les troupes qu'ils étaient obligés de fournir à l'État. Trois ordres surtout, religieux et militaires tout à la fois, se distinguaient par leur opulence; ils avaient, dans le pays, des terres considérables, des châteaux et des villes.

Outre les domaines que le roi possédait en propre, comme Jérusalem, Naplouse, Acre, Tyr et leurs dépendances, on comptait dans le royaume quatre grandes baronnies. Elles comprenaient, la première, les comtés de Jaffa et d'Ascalon, avec les seigneuries de Rama, de Mirabel et d'Ybelin; la deuxième, la principauté de Galilée; la troisième, les seigneuries de Sidon, de Césarée et de Bethsan; la quatrième, les seigneuries de Krak, de Montréal et d'Hébron. Le comté de Tripoli formait une principauté à part, dépendante cependant de la couronne, mais distinguée du royaume de Jérusalem.

louse dut, en partie, son succès, n'étaient pas, comme les autres peuples de l'Europe, dirigés par l'exaltation religieuse : ce qui les portait surtout à aller combattre en Orient, c'était moins le désir de coopérer à la défense du saint sépulcre que l'espoir de faire un riche butin, ou de retirer un très-haut prix de leurs services ; aussi Bertrand, en les récompensant généreusement de ce qu'ils avaient fait pour lui en cette circonstance, s'assura-t-il, pour l'avenir, des auxiliaires indisciplinés et rapaces, mais intelligents et braves.

Après cette expédition, le comte de Toulouse reprit le siége de Tripoli, et le poussa assez vivement. Il était depuis trois semaines devant cette place, lorsque le roi de Jérusalem vint le rejoindre avec cinq cents cavaliers et cinq cents fantassins. Ces deux princes se donnèrent de nombreux témoignages d'amitié, et Bertrand s'empressa de prêter serment de fidélité à Baudouin, dont il s'était déjà déclaré le vassal.

Tancrède et Guillaume Jourdain, informés de cette réunion et du pacte qui en avait été la suite, comprirent la nécessité de céder aux volontés du roi. S'étant rendus tous deux près de lui, Baudouin les amena à un arrangement de nature à satisfaire et le comte de Toulouse et les autres chefs dont il est question dans la lettre rapportée par nous plus haut. En ce qui concerne Bertrand, il fut convenu que les forteresses d'Archas et de Tortose, avec leurs dépendances, demeureraient au pou-

voir de Guillaume Jourdain, comme dédommagement de ses soins, de ses peines et de ses dépenses, et que le château de Mont-Pèlerin, les villes de Tripoli, de Giblet, en un mot tout ce qui avait été, ou devait être sous l'autorité du comte Raymond de Saint-Gilles, serait restitué à son fils, son seul et véritable héritier. Cette convention une fois acceptée, Bertrand reçut des mains du roi l'investiture de ses domaines. Quant au comte de Cerdagne, il continua à se reconnaître le vassal de Tancrède.

Nous ne pouvons passer sous silence une des clauses les plus importantes du traité entre Bertrand et Guillaume Jourdain. Il fut stipulé, en termes exprès, que, si l'un de ces princes mourait sans enfants, l'autre lui succéderait dans ses possessions et dans ses titres.

Par suite de l'accord qui venait d'être conclu, tous les princes, en quelque sorte engagés à remettre Tripoli aux mains du comte de Toulouse, se virent obligés de participer aux opérations du siége, et cette place, dans l'impossibilité de prolonger sa défense devant tant de forces réunies, se soumit enfin le 10 juin de l'an 1109, après avoir résisté sept ans aux efforts des chrétiens. Le roi de Jérusalem érigea cette ville en comté, et elle devint la capitale d'un État particulier, quoique dépendant du royaume, qui fut gouverné, pendant quatre-vingts ans, par des princes de la maison de Toulouse.

Bertrand, quand il eut fait hommage lige à Baudouin pour sa nouvelle conquête, prit le titre de *comte de Tripoli*, qu'il laissa ensuite à son fils et à ses descendants.

Suivant un auteur arabe, la ville de Tripoli ayant été enlevée d'assaut, ses défenseurs furent tous passés au fil de l'épée (1); cependant quelques détails extraits par Michaud (2) d'un autre historien de la même nation, Novaïry, sembleraient prouver, au contraire, qu'elle s'est rendue par capitulation.

Cette ville, une des plus riches de l'Orient, n'était pas seulement célèbre par les produits de son industrie, elle se distinguait encore par une bibliothèque immense, qui conservait des souvenirs précieux de l'ancienne littérature persane, arabe, égyptienne et grecque. Cent copistes n'y avaient d'autre emploi que de transcrire des manuscrits, et aucun soin ni aucune dépense n'étaient épargnés pour augmenter la quantité, déjà très-grande, de livres rares que contenait ce dépôt inappréciable. Ebn-Abi-Tai prétend qu'elle se composait de trois millions de volumes; Novaïry réduit ce chiffre fabuleux à cent mille, et cette estimation paraît n'avoir rien d'exagéré. Quoi qu'il en soit, si dans la ville d'Alexandrie

(1) Albufeda. Il justifie même le massacre des musulmans, en disant que, puisque la ville avait été prise de vive force, les chrétiens ne firent qu'user du droit de la guerre en faisant mettre à mort la garnison.

(2) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 2, l. V, p. 41.

un calife, égaré par le fanatisme, anéantit en quelques instants tout ce que de nombreuses générations avaient transmis à la postérité, tant de trésors de la science, de l'imagination, de la sagesse, comme aussi, sans doute, tant de productions, fruit de l'erreur, de la folie et de la vanité, il se trouva de même à Tripoli un chrétien, qui, voyant des œuvres sacriléges dans tous les travaux des hommes, fit brûler, en un jour, ce que plusieurs siècles avaient légué à l'avenir.

Les auteurs orientaux ont tous déploré cette perte irréparable ; mais nos chroniqueurs contemporains semblent s'être entendus pour n'en pas dire un seul mot. Ont-ils voulu cacher la honte qu'un tel fait devait répandre sur le nom chrétien, ou lui ont-ils accordé trop peu d'importance pour mériter de figurer dans leurs annales ? Nous préférons attribuer leur silence à la première de ces deux raisons.

Pour reconnaître les services des Génois, le comte Bertrand fit don, à leur cathédrale de Saint-Laurent, de la place de Giblet et d'une portion de la ville de Tripoli : il leur concéda, en outre, divers priviléges, et entre autres celui de ne payer aucun tribut sur les côtes de Provence, *depuis Nice jusqu'au port de Vénus* (1) ; exemption dont il gratifia également les Lombards en com-

(1) *Veneris portus*, petit port des Pyrénées orientales appelé aujourd'hui *Port-Vendres*.

pensation des secours qu'il en avait reçus. Cette circonstance amena l'établissement de beaucoup de négociants italiens dans ces parages, et contribua, par la suite, à la prospérité des provinces voisines de l'embouchure du Rhône.

Le comte de Toulouse était à peine installé à Tripoli, qu'un événement inattendu augmenta considérablement et sa puissance et sa fortune. La fin tragique de Guillaume Jourdain le rendit maître de toutes les possessions que ce parent, un moment sorti du droit chemin, était parvenu à acquérir par son habileté et son courage.

Les historiens racontent de différentes manières cette mort si soudaine. Guillaume de Tyr (1), celui de tous dont le témoignage inspire le plus de confiance, prétend qu'une querelle très-vive s'étant élevée, sur un motif des plus frivoles, entre les écuyers de Bertrand et ceux du comte de Cerdagne, ce dernier sortit de sa demeure pour mettre le holà parmi les combattants, et qu'une flèche lancée par une main inconnue vint le frapper au cœur. Cette catastrophe servait trop bien les intérêts du comte de Toulouse pour que la malveillance n'accusât pas ce prince de l'avoir préparée; mais le caractère du fils de Raymond de Saint-Gilles fut la meilleure réponse à une calomnie dénuée de toute espèce de fondement.

(1) Liv. 2, g. 9.

Guillaume Jourdain n'ayant pas d'enfants, la convention signée sous les murs de Tripoli eut son plein et entier effet, en ce qui concernait ses propriétés en Orient; quant au comté de Cerdagne, il l'avait légué à son frère, avant de s'embarquer pour la Syrie.

Par suite des conquêtes individuelles, ou des arrangements amenés dans un but général de conservation, le territoire enlevé successivement aux Sarrasins composait quatre souverainetés principales : le royaume de Jérusalem, le comté de Tripoli, le comté d'Edesse et la principauté d'Antioche.

Nous avons dit en quoi consistait le royaume de Jérusalem (1). Le comté de Tripoli, renommé par la fertilité de son sol et par l'industrie de ses habitants, n'avait pas en surface une importance bien grande; deux ruisseaux traçaient ses limites, l'un séparait les villes de Maraclée et de Valénia, l'autre les places de Giblet et de Béryth. Le comté d'Edesse était beaucoup plus riche et beaucoup plus vaste que le royaume de Jérusalem, et il avait fallu l'esprit actif et entreprenant de Baudouin pour le lui avoir fait échanger contre le titre de roi. Ce comté, passé, après son élévation au trône, à son cousin Baudouin du Bourg, allait des rivages du Tigre jusqu'aux chaînes du mont Taurus. Ainsi on pouvait le considérer comme le premier boulevard de la puissance chrétienne

(1) Voir la note page 317.

contre les attaques des peuples musulmans. Enfin la principauté d'Antioche, grâce à la force et à la ruse déployées tour à tour par Bohémond, comprenait toutes les provinces situées entre la ville de Tarse en Cilicie et celle de Maraclée sur la mer de Phénicie. Mais, si les principautés d'Edesse et d'Antioche l'emportaient, en étendue, sur le royaume de Jérusalem ou le comté de Tripoli, elles avaient pour voisins et pour ennemis les sultans d'Alep, de Mossoul, de Damas et le calife de Bagdad, qui les tenaient dans une inquiétude continuelle. Malgré les victoires des chrétiens, tous ces chefs redoutables, commandant à d'immenses États, ne pensaient pas à s'avouer vaincus. A peine leurs armées étaient-elles battues et dispersées, que des armées plus nombreuses encore accouraient des montagnes de l'Asie Mineure, ou des rives de l'Euphrate, pour combattre de nouveau et venger leurs défaites. Pendant que le roi de Jérusalem rejetait dans les déserts de l'Arabie et de l'Idumée les nuées d'esclaves qui s'assemblaient sur les bords du Nil pour venir l'assaillir de leurs hordes tumultueuses et indisciplinées, le comte d'Edesse et le prince d'Antioche avaient à repousser les invasions des Turcs et des Sarrasins, bien mieux organisés pour la guerre, et bien autrement à craindre que les Égyptiens et les Arabes.

Baudouin, convaincu de l'importance d'être maître des ports de la Méditerranée, résolut de profiter du séjour

des Génois et des Pisans en Syrie pour forcer Béryth à lui ouvrir ses portes, et, s'étant dirigé sur cette place (février 1110), il pria Bertrand de l'attaquer avec sa flotte, tandis qu'il la presserait du côté de terre, de manière à ne pas faire traîner le siége en longueur. Ce prince s'empressa d'accéder à la demande du roi, et, après deux mois et demi d'une très-vive résistance, Béryth dut se résigner à capituler. Selon certains historiens, les habitants eurent la permission de se retirer où bon leur semblerait; suivant d'autres, les Pisans, contre la foi des traités, égorgèrent un grand nombre de ces malheureux, dans l'espérance de s'enrichir de leurs dépouilles.

Baudouin et le comte de Toulouse, qui après cette expédition s'étaient rendus à Jérusalem pour y célébrer les fêtes de Pâques, apprirent, presque aussitôt leur entrée dans cette ville, que les Turcs, par les coupables incitations de Tancrède, l'antagoniste déclaré de Baudouin du Bourg, étaient sur le point de s'emparer d'Édesse.

A cette nouvelle, les deux princes n'hésitèrent pas à réunir leurs forces; mais il leur fallut un mois entier pour atteindre l'Euphrate : néanmoins ils arrivèrent assez tôt pour prévenir les desseins de l'armée turque, et, lorsqu'ils furent à peu de distance d'Édesse, l'ennemi effrayé, loin de vouloir risquer une bataille, se replia devant eux avec précipitation.

Rassurés de ce côté, Baudouin et le comte Bertrand n'eurent plus alors qu'à regagner Jérusalem, où leur présence était devenue fort nécessaire. Pendant leur absence, Ptolémaïs avait été sérieusement menacée, et, chaque jour, les Infidèles ne cessaient de harceler ou un point ou un autre.

Comme les princes se préparaient à faire face à ces diverses tentatives, il leur vint un secours auquel ils étaient loin de s'attendre. Sigur, l'héritier du roi de Norwége, qui depuis trois ans parcourait les mers dans le seul but de visiter la terre sainte, jeta l'ancre enfin au port de Joppé et débarqua dans cette ville à la tête d'un corps de dix mille hommes.

Ces troupes ne comptaient pas séjourner en Syrie; elles servaient d'escorte au fils de leur souverain, dont l'intention était d'accomplir un pèlerinage au saint sépulcre; mais le roi de Jérusalem, heureux de pouvoir mettre à profit cette circonstance, conjura Sigur de l'aider à assiéger Sidon, l'ancienne Tyr, entreprise à laquelle il serait contraint de renoncer s'il ne lui prêtait son appui. Cédant à ces instances, le prince consentit à unir ses armes aux siennes, et, grâce à la flotte norwégienne, qui contribua très-activement aux opérations contre Sidon, cette place, malgré tous ses efforts, se vit, au bout de six semaines, dans la nécessité de se soumettre.

Rien alors n'empêchait plus Sigur de porter ses pas

vers Jérusalem. Parvenu au terme de sa longue pérégrination, il se prosterna, dans une pieuse extase, devant le tombeau qui a appelé les hommes au partage de l'héritage céleste, et, après avoir payé son tribut d'adoration à tous les lieux consacrés, il regagna ses vaisseaux, ne voulant, pour prix du service qu'il avait rendu, qu'un morceau de la vraie croix, un débris du bois précieux conservé par la reconnaissance des chrétiens.

Cependant Bohémond, sorti de captivité, était mort, laissant un fils au berceau, de son mariage avec la fille de Philippe Ier, roi de France. Tancrède, chargé, par son oncle, de gouverner en son nom la principauté d'Antioche, se trouva, par là, plus libre d'agir suivant ses inspirations et ses goûts. Ce prince, d'un caractère ardent et d'un esprit aventureux, aimait les combats, la guerre, les conquêtes, moins encore par ambition ou pour acquérir des richesses que par orgueil et pour étendre sa renommée et sa gloire. Quand il se vit le protecteur d'un enfant, il se crut obligé d'agrandir les domaines dont on l'avait établi le gardien, et, au lieu de guerroyer contre le sultan de Damas et d'Égypte, il s'empara de Tortose, qui appartenait au comte de Toulouse depuis la mort du comte de Cerdagne, parce que cette place touchait à des possessions déjà annexées au territoire du jeune prince.

Cette conduite était de nature à engager Bertrand à en tirer une vengeance éclatante. Loin d'écouter ce désir,

le fils de Raymond de Saint-Gilles, dans une occasion qui ne tarda pas à se présenter, prouva noblement, au contraire, que, fidèle à ses premières leçons, il savait oublier les outrages et sacrifier ses ressentiments au devoir.

Une de ces armées turques, dont la force, toujours exagérée par les chroniques contemporaines, était, si nous les en croyions, d'une centaine de mille hommes, apparut tout à coup à quelques lieues d'Antioche. Tancrède, dans l'impossibilité de tenir tête à des troupes si considérables, s'empressa d'invoquer l'assistance de tous les princes les plus rapprochés de lui. Si Bertrand eût été un adversaire ordinaire, il se serait applaudi de ce cri de détresse. En restant immobile, il assurait la perte d'un voisin dangereux, d'un compétiteur dont il connaissait les intentions perfides, et, profitant ensuite de sa défaite, il lui devenait facile d'accroître, à ses dépens, et sa fortune et sa puissance; mais, en consultant son cœur pur d'injustice et de haine, à la vue des désastres que son triomphe pouvait attirer sur la Syrie, il se conduisit comme s'était conduit son père sous les murs d'Ascalon : il vola au secours de son ennemi.

Rarement l'élévation des sentiments demeure un fait isolé dans une famille. Rien de plus vrai et de plus plein de sens que ce vieux dicton si connu : *Noblesse oblige.* La grandeur d'âme, la générosité, toutes les vertus enfin,

sont, à peu d'exceptions près, généralement héréditaires, et de proche en proche les nobles exemples appellent les nobles actions.

Le roi de Jérusalem, l'évêque d'Albara et plusieurs barons des environs se réunirent au comte de Toulouse (29 septembre 1111) pour marcher contre les Infidèles, et, grâce à la valeur de ces chefs et au dévouement des chevaliers accourus à leur voix, vingt-six mille chrétiens mirent en fuite cette armée formidable qui menaçait la principauté d'Antioche et tout le pays jusqu'au mont Amanus.

A peine Bertrand venait-il de recevoir des témoignages non équivoques de la reconnaissance de Tancrède, qu'il se vit dans le cas de se déclarer contre lui. Singulière bizarrerie du sort! l'honneur l'avait forcé de défendre un rival qu'il aurait voulu combattre et l'honneur l'obligeait de combattre celui qui lui jurait une amitié à toute épreuve.

L'empereur, qui croyait pouvoir profiter de la mort de Bohémond pour rentrer dans la possession d'Antioche, s'était hâté de sommer Tancrède de lui restituer une place retenue trop longtemps par son oncle, contrairement à ses droits et à la justice; mais ce prince, pour toute réponse, avait dit aux envoyés du monarque : « *Je ne ren-* « *drai la ville qui m'est confiée, lors même qu'il se présen-* « *terait, pour la conquérir, des guerriers avec des corps et* « *des armes de feu.* »

Alexis Comnène eut alors recours au roi de Jérusalem et au comte de Toulouse pour obtenir satisfaction; et Bertrand, lié par un serment solennel, aurait certainement embrassé la cause de l'empereur, dont il s'était reconnu le vassal, si les pourparlers entamés, à ce sujet, par Baudouin n'eussent fait traîner cette affaire en longueur. La position du roi de Jérusalem devenait de jour en jour trop difficile pour qu'il ne craignît pas de multiplier les embarras autour de lui. La discorde empêchait, il est vrai, les mahométans d'agir de concert, et d'adopter entre eux un plan régulier d'opérations; mais tantôt excitées par l'ardeur du pillage, tantôt encouragées par l'espoir du succès, des populations entières se précipitaient comme un ouragan impétueux sur les territoires d'Antioche, d'Édesse, de Tripoli, ou sur le royaume de Jérusalem, plus exposé encore à ces attaques furieuses et inopinées. Pour lutter avec un petit nombre d'hommes contre ces foules sans cesse dispersées et sans cesse renaissantes, qui, semblables aux nuées de sauterelles vomies par le désert, couvraient la terre de leurs masses compactes et dévastatrices, il fallait autant d'activité que de détermination, autant d'habileté que de courage. Ces différents mérites, le roi de Jérusalem les possédait; aussi pendant onze années fit-il honorer son nom et sa couronne.

Baudouin ne s'était pas prononcé au sujet de la de-

mande de l'empereur, lorsque Bertrand vint à mourir âgé seulement de 46 ans (1). Cette fin prématurée, véritable catastrophe pour le comté de Tripoli, et pour tous les chrétiens établis en Orient, faisait passer des possessions considérables dans les mains de Pons, qui, par son extrême jeunesse, ne pouvait rien dans l'intérêt d'un si important héritage. Mais alors les volontés d'un père étaient respectées comme un décret de la Providence; et, à ses derniers moments, Bertrand prescrivit à son fils de renoncer au comté de Toulouse et de se fixer pour toujours dans la Phénicie.

On va, sans doute, se demander de nouveau comment des familles souveraines, ayant en Europe de riches États, laissaient des contrées fertiles et riantes, pour des territoires sablonneux et arides; le ciel tempéré et protecteur de la patrie, pour un climat dévorant; des pays soumis et paisibles, pour des provinces, théâtre d'une guerre incessante et cruelle. Nous le répéterons, la raison de ces sacrifices est dans les idées chevaleresques du temps, et surtout dans l'entraînement des croyances religieuses qui portaient à préférer les privations aux plus douces jouissances de la vie, et les périls, bravés

(1) L'époque de la mort de ce prince est fixée d'une manière positive par Anne Comnène (*Alexiade*, l. XIV, p. 428); elle arriva huit mois environ avant celle de Tancrède.

pour sa foi, à une existence tranquille et heureuse. Quant à ceux qui n'avaient à abandonner ni fiefs ni apanages, leur dévouement s'explique d'une manière très-facile. L'éclat dont étaient entourés ces paladins aventureux, partis simples chevaliers et devenus bientôt comtes, ducs, princes et même rois, suffisait pour exciter leur ambition et leur ardeur. Voltaire a dit, en parlant du moyen âge : « *Il faut avouer, quand on lit l'histoire « de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans n'ont « guère pu aller, par leur imagination, au delà de ce que « fournit ici la vérité* (1). »

En effet, les principautés d'Antioche, d'Édesse, de Tibériade étaient gouvernées alors par des guerriers dont l'épée seule avait établi les droits. Des fils de ces hommes du nord, sortis naguère des sombres forêts de la Germanie, occupaient le trône d'Israël, celui des anciens rois assyriens, et commandaient en maîtres sur les bords du Jourdain, de l'Oronte et de l'Euphrate. Quoi de plus merveilleux que de voir le régime féodal imposé par les Francs aux peuples de l'Asie (2) !

Non-seulement, au XIIe siècle, neuf souverains, tous Français d'origine, se succédèrent à Jérusalem; mais l'un deux, après avoir répandu la terreur jusqu'aux

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. LVII, p. 325.

(2) Dans les *Assises et les usages du royaume de Jérusalem*, on voit que Godefroy de Bouillon avait adopté la plupart des institutions féodales; il conserva même l'épreuve par le fer et par le feu.

rives du Nil, se préparait à planter ses étendards sur les ruines de l'antique Memphis, quand, pour s'opposer à ses succès, la mort l'arrêta dans sa marche (1).

Qui n'aurait aspiré à courir de tels hasards, lorsque Renaud de Châtillon, un chevalier obscur et pauvre, obtenait, par sa valeur, la main d'une princesse; acquérait assez de puissance pour menacer le trône de Constantinople; luttait avec avantage contre le soudan d'Alep et de Ninive, et, poussant ses expéditions jusqu'à la mer Rouge, concevait l'audacieux dessein d'aller dépouiller de leurs richesses les villes de la Mecque et de Médine (2).

Il ne faut pas croire, pour cela, qu'au moyen âge les désirs de gloire et de conquête eussent éteint dans les cœurs le souvenir de la patrie. On chérissait le pays de ses pères, on voulait vivre où ils avaient vécu, finir aux lieux où reposaient leurs cendres. L'esprit religieux de cette époque pouvait seul avoir assez de force pour qu'on lui sacrifiât la douce consolation de terminer ses jours parmi les siens et au milieu de ses serviteurs fidèles. Mais, retenus par une pieuse résignation, à peine si les preux dévoués à la conservation de la terre sainte eus-

(1) Baudouin, frère de Godefroy, termina ses jours à El-Arich, sur les confins du désert qui sépare l'Égypte de la Syrie.

(2) Renaud épousa la veuve de Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, mais il ne finit pas aussi bien qu'il avait commencé; battu par le fameux Saladin, ce sultan lui fit trancher la tête.

sent osé dire avec le poëte Lucien : « La fumée de « la patrie brille de plus d'éclat que le feu de l'étran- « ger. »

Princes de la maison de Toulouse devenus comtes de Tripoli.

Bertrand étant mort en renonçant à ses anciens États, tant en son nom qu'en celui de son fils, nous pourrions maintenant reporter nos regards vers la Garonne et le Rhône, et cesser de nous occuper des princes destinés désormais à commander à Tripoli. Cependant ces descendants des comtes de Toulouse tenant une place importante dans l'histoire du moyen âge, nous exposerons, d'une manière très-succincte, les événements les plus remarquables de leur vie. Ce résumé ne nous retiendra pas longtemps, et il complétera l'exposé des faits relatifs à la première croisade.

Pendant que les Baudouin, les Foulques d'Anjou, les Lusignan et les comtes de Champagne montaient successivement sur le trône de Jérusalem, et que Josselin de Courtenay, Tancrède, Roger de Sicile, Raymond de Poitiers, tous seigneurs de sang français, gouvernaient le comté d'Edesse et la principauté d'Antioche, trois princes de la maison de Toulouse, Pons, Raymond Ier et Raymond II, soutenaient au comté de Tripoli la haute renommée de leurs ancêtres; mais, quoique dignes de perpétuer l'antique illustration de leur famille, tous les trois termineront leurs jours prématurément et victimes d'une implacable fortune.

Pons, bien que né à Toulouse, avant le départ du comte

Bertrand pour la Syrie, comptait quinze ans à peine quand il le remplaça dans le gouvernement de Tripoli. Sa jeunesse, sa valeur, ses vertus précoces fixèrent de bonne heure sur lui l'attention des chrétiens établis en Orient. Tancrède particulièrement, déjà revenu de ses anciennes préventions contre la maison de Toulouse, devint aussi ardent à l'aimer qu'il l'avait été à haïr son aïeul et son père. C'est qu'il existait dans l'âme simple et candide de cet adolescent un mélange de douceur, d'abandon et de fierté qui charmait et entraînait malgré soi; c'est que sa grâce juvénile, sa confiance naïve et son caractère résolu exerçaient une séduction à laquelle il était difficile de se soustraire.

Lorsque Tancrède, poursuivi par de tristes pressentiments, vit, en effet, arriver sa fin, de ses mains tant de fois victorieuses et maintenant défaillantes il serra Pons sur son cœur et le présenta aux chevaliers rassemblés près de son lit de mort; puis, se tournant vers la princesse Cécile (1), dont les larmes s'épanchaient sur un époux expirant, il recommanda à celle qui avait partagé son amour et ses triomphes de s'unir, après lui, à ce jeune prince, dont les qualités rares lui donneraient encore la gloire et le bonheur.

(1) Cécile, femme de Tancrède, était fille naturelle de Philippe Ier, roi de France, et de Bertrade de Montfort, qui avait été mariée au comte d'Anjou.

Le vœu du prince de Galilée fut accompli ; mais, comme si Pons eût craint de n'avoir pas fait assez pour obtenir la main d'une veuve qui pouvait se montrer jalouse de conserver le grand nom de Tancrède, il voulut, avant de s'unir à Cécile, acquérir, dans les combats, le droit de prétendre à sa tendresse. Ce noble désir était un sûr garant du succès. Les circonstances ne tardèrent pas à fournir au comte de Tripoli plus d'une occasion de signaler son courage.

Baudouin, porté, par l'ambition, à un trône dont il espérait étendre la puissance, avait été battu en juillet 1113, dans le voisinage du mont Thabor, par les sultans de Damas et de Mossoul, et par plusieurs émirs de la Mésopotamie, qui, à la tête d'une trentaine de mille hommes, s'étaient avancés dans la Galilée par les montagnes du Liban. Le comte de Tripoli marcha au secours du roi de Jérusalem (1), et son peu d'expérience ne l'empêcha pas de donner à ce prince des conseils, dont la sagesse fut hautement reconnue par le frère de Godefroy.

Après avoir aidé Baudouin à réparer sa défaite, Pons courut prêter main-forte à Roger de Sicile, gouverneur de la principauté d'Antioche depuis la mort de Tancrède, que les Turcs paraissaient vouloir assiéger dans sa capitale.

(1) Albert d'Aix, l. XII, chap. 11 et 19.

Devenu enfin l'époux de celle qu'il n'avait voulu tenir que de sa valeur, le comte de Tripoli, de concert avec le roi de Jérusalem, livra plusieurs batailles aux Infidèles, et toutes ajoutèrent à la haute estime dont on l'entourait déjà. Toujours le premier à faire face au danger, il se préparait à arrêter le sultan d'Alep qui menaçait les chrétiens d'une invasion nouvelle, lorsqu'une trahison des plus audacieuses et sans exemple jusqu'alors termina à son début une carrière pour laquelle s'ouvrait un si brillant avenir. Tandis que Pons était plongé dans le sommeil, quelques hommes du pays admis à son service pénétrèrent dans sa tente, à la faveur d'une nuit obscure, enlevèrent ce prince au milieu de ses troupes, et, avant qu'aucun de ses soldats ne se fût aperçu de sa disparition, le transportèrent au camp des musulmans.

La naissance, le rang, la jeunesse, tout aurait dû protéger ce prisonnier contre la colère des Sarrasins; mais trop de renommée s'attachait à sa personne pour qu'ils ne craignissent pas ses triomphes futurs, et, sans pitié pour un ennemi à leurs yeux déjà trop redoutable, ils abandonnèrent à l'assassin ou au bourreau celui dont le caractère et les actions méritaient une tout autre fin.

Raymond Ier, fils du malheureux Pons et de la veuve de Tancrède, succéda à son père dans le comté de Tripoli. Dès ses premiers pas dans le monde, la fortune s'annonça devoir lui être contraire. Lorsqu'en 1148

Louis VII se rendit en Palestine, il se vit constamment en butte aux exigences de ce monarque, et dans la nécessité maintes fois de lui sacrifier ses intérêts. Plus tard, sa femme Hodierne, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, lui fournit de si justes sujets de plainte, qu'il se repentit amèrement d'avoir sollicité cette alliance. Bien que brave, circonspect et habile, il n'eut pourtant presque jamais que des revers, et sa mort même fut aussi malheureuse que sa vie : on l'eût dit frappé de réprobation par le ciel. Mais, avant de raconter la fin tragique de ce prince, nous devons parler d'abord d'une secte qui, lorsque la maison de Toulouse était en possession du comté de Tripoli, jetait la terreur en Orient parmi tous les princes et les dépositaires de l'autorité. Cette secte est, d'ailleurs, une des choses extraordinaires du XIIe siècle, et si tout le monde, aujourd'hui, connaît *le vieux de la montagne,* pour l'avoir vu figurer dans un roman ou sur la scène, on sait généralement beaucoup moins et l'origine de son pouvoir et le mobile de sa conduite.

Une dissidence religieuse s'éleva parmi les musulmans à la mort de leur prophète, et ce schisme, qui subsiste encore, donna naissance aux *sunnites* et aux *chiites*. Les premiers reconnaissaient plusieurs califes pour successeurs immédiats de Mahomet; les seconds, au contraire, n'en admettaient qu'un, Ali, son gendre : les autres étaient traités par eux d'imposteurs. Les soutiens d'Ali

se multiplièrent bientôt considérablement, surtout en Perse; mais les disciples de ce calife ne tardèrent pas eux-mêmes à se fractionner, car on eut à décider à quelle branche de la descendance d'Ali il fallait attribuer l'*imanat*, c'est-à-dire la puissance spirituelle et temporelle. Le plus nombreux de ces partis fut celui des *ismaéliens*, parce que ses sectaires croyaient que la qualité d'*iman* avait été transmise directement à un prince nommé Ismaël. On les distinguait aussi sous le nom de *bathéniens*, c'est-à-dire partisans du culte intérieur, et sous celui de *hachichiens*, parce qu'ils usaient du *hachich*, sorte de liqueur enivrante, d'où les auteurs latins des croisades les ont appelés tantôt *assissini* et tantôt *assassini* (1).

Les ismaéliens, dominés, comme le sont tous les schismatiques, par le besoin de répandre leur croyance, envoyèrent de différents côtés des missionnaires ou *daïs*, d'un mot arabe qui signifie *celui qui appelle*, et, par extension, celui qui prêche ou qui cherche à faire des prosélytes.

A l'époque de la première croisade, les ismaéliens, qui comptaient déjà en Syrie plus de soixante mille adeptes, se livraient à tous les excès qu'on peut attendre d'une population fanatisée, orgueilleuse de sa force et

(1) Voir la lettre de M. Am. Jourdain annexée à l'*Hist. des crois.* de Michaud, t. 2, p. 537.

assurée de voir ses désordres impunis. Encouragés par la crainte qu'ils inspiraient, ils enlevaient les femmes, dépouillaient les passants, prenaient ouvertement les criminels sous leur protection et poussaient la hardiesse jusqu'à s'emparer de vive force des villes et des citadelles les mieux défendues. D'après Guillaume de Tyr, ils possédaient en Syrie dix forteresses, et il cite, entre autres, celle de Massiat, qui avait une assez grande importance.

Le chef des ismaéliens habitait un château situé au milieu d'un pays accidenté et d'un accès difficile, ce qui le fit appeler le *cheik Aldjebal*, le *seigneur de la montagne;* mais, comme le mot *cheik* signifie en même temps seigneur et vieillard, toutes les chroniques contemporaines le désignent sous la dénomination du *vieux de la montagne*.

Ce cheik, maître absolu des biens et de la vie de ses sujets, leur commandait tous les sacrifices possibles, avec la certitude d'être obéi aveuglément. Il avait pour exécuteurs de ses volontés les *fédaïs*, hommes entièrement dévoués à sa personne et aux mains desquels il plaçait le poison et le poignard destinés à ceux que leur signalaient sa vengeance ou les intérêts de sa politique. Petits ou grands, guerriers, magistrats, princes ou souverains, nul n'échappait à la sentence prononcée contre lui. Les fédaïs, pour arriver à leur but, s'inquiétaient fort peu des moyens; quand ils ne pouvaient employer la violence,

ils avaient recours à la ruse; mais toujours ils poursuivaient leurs desseins avec patience et avec ténacité. Un docteur persan très-célèbre, l'iman Fakr-Eddin-Rasi, ayant hasardé quelques propos contre les ismaéliens, un fédaï se rendit près de lui, feignit d'être un jurisconsulte avide de profiter de ses lumières et de s'éclairer à ses leçons, et, une fois introduit dans sa demeure, il attendit pendant sept mois l'occasion d'accomplir la mission dont il avait été chargé. Enfin, un jour, trouvant le moment favorable, il tira son poignard, s'élança sur l'iman qu'il étendit à ses pieds, et, s'étant assis sur sa poitrine, il lui dit : « Tu le vois, je peux te fendre en « deux!... » Cependant le docteur ayant juré de ne plus mal parler des ismaéliens, le fédaï le laissa aller en ajoutant : « On ne m'a pas commandé de te tuer, autre- « ment tu aurais déjà perdu la vie. Sache maintenant « que le cheik Aldjebal exige que tu viennes à son châ- « teau, et, si tu ne permets rien à ta langue contre nous, « tu deviendras un gouverneur tout puissant. » Ensuite, sortant de sa ceinture trois cent soixante pièces d'or : « Voici ton traitement pour une année, et il a été statué « par le sultan que désormais, à pareille époque, tu « toucherais la même somme. »

Henri, comte de Champagne, lorsqu'il parcourait la petite Arménie, voulut visiter le *vieux de la montagne*. Ce prince, après lui avoir montré sa résidence dans les moindres détails, le conduisit devant une tour très-

élevée, aux créneaux de laquelle se tenaient des hommes vêtus de blanc. « Je gage, dit-il à son hôte, que vos « sujets ne sont pas aussi obéissants que les miens. » A ces mots, il fit un geste, et deux de ces hommes se précipitèrent du haut de la tour, et expirèrent à l'instant même. Le chef ismaélien ajouta : « Si vous le dési- « riez, tous ceux que vous voyez se jetteraient en bas « également. » Et, en se séparant, le cheik dit à Henri : « Lorsque vous aurez quelque ennemi qui en voudra à « votre couronne, adressez-vous à moi, et le poignard « vous en délivrera bientôt. »

Un voyageur (1) dont M. Silvestre de Sacy a été dans le cas d'apprécier la vérité et l'exactitude nous a fait connaître comment les chefs ismaéliens étaient parvenus à inspirer un pareil fanatisme; mais nous ne répéterons pas ce que déjà l'on a écrit tant de fois sur les délices éternelles promises à des malheureux, ignorants et crédules. On ne s'étonnera donc point si le pays était effrayé, chaque jour, par quelque meurtre ou quelque scène sanglante. Deux princes de Mossoul furent assassinés, entourés de leurs serviteurs et de leurs troupes; Saladin lui-même, qui avait refusé de protéger la doctrine ismaélienne, reçut un coup de poignard à la tête, tandis qu'il assiégeait Ptolémaïs. Ayant saisi le meurtrier par le bras, celui-ci ne cessa de chercher à le frapper que lorsqu'il

(1) Marc Paul, *De regionibus orientalibus*, etc., etc.

eut été mis en morceaux par les gardes du prince. Alors un deuxième, un troisième fédaï se présentèrent ; mais la vigilance extrême de ceux qui veillaient sur les jours du sultan les empêcha de réussir dans leurs différentes tentatives.

Tels étaient les ennemis que les comtes de Tripoli avaient à redouter jusque parmi leurs soldats, et au milieu de leur cour.

Raymond Ier ne put échapper au fer de ces fanatiques ; il périt sans qu'on ait su jamais les motifs de la vengeance du *vieux de la montagne*. Cependant on attribue généralement ce crime à Hodierne, la femme de Raymond, et au roi de Jérusalem ; nous dirons ce qui donna lieu à cette accusation, qui, du reste, ne repose sur aucune preuve sérieuse.

La conduite peu régulière d'Hodierne avait fait naître entre elle et Raymond une mésintelligence très-grande. Pour amener une réconciliation, Baudouin III se rendit à Tripoli avec sa mère Mélisende et avec Hodierne, sœur de cette princesse ; mais cette entrevue fut inutile, et l'on se sépara sans être venu à bout de s'entendre : néanmoins Raymond voulut accompagner ses hôtes hors de l'enceinte de Tripoli ; et à son retour, comme il touchait aux portes de la ville, deux fédaïs l'attaquèrent ensemble et accomplirent sur lui leur mission criminelle.

C'est sous ces funestes auspices que Raymond II, un enfant de douze ans, prit possession de l'héritage de ses

ancêtres. Les querelles qui compromettaient depuis si *longtemps la situation des chrétiens*, et le sang de son père versé presque sous ses yeux, durent lui inspirer de tristes pressentiments, lorsque sa mère Hodierne remit entre ses mains l'autorité dont elle avait été d'abord dépositaire.

Ce jeune prince, dès qu'il lui fut permis de parler en maître, montra un caractère belliqueux et hardi. Voyant que l'empereur de Constantinople, après avoir sollicité la main de sa sœur, paraissait oublier ses engagements et ne plus se soucier de contracter cette alliance, il équipa aussitôt quelques galères, et, avec cette flottille réunie à la hâte, il alla ravager les côtes de la Grèce, pour venger l'injure qu'un monarque déloyal croyait impunément *pouvoir faire à son nom*.

Si Raymond II brûlait de signaler son courage précoce, les événements ne tardèrent pas à lui en fournir des occasions. Noureddin ou Noradin, dont le père, un des capitaines les plus renommés du sultan de Mossoul, avait été assassiné par les ordres du cheik Aldjebal, était parvenu, grâce aux fautes des chrétiens, à fonder une dynastie nouvelle, celle des Atabecks. Reconnu pour souverain par presque tout le pays entre Mossoul et Damas, il tâchait de s'étendre du côté de la Phénicie; et sur ce terrain il se rencontra avec Raymond. Ce prince débuta par l'emporter sur son adversaire; cependant Noureddin finit par obtenir l'avantage, et, après une

action sanglante, le comte de Tripoli resta prisonnier du chef musulman.

Huit ans de captivité apprirent, sans doute, à Raymond à ne plus rêver seulement des combats et des succès; toutefois, si cette longue épreuve modifia ses premiers penchants, les circonstances lui préparaient une vie orageuse et une fin non moins déplorable que celle de ses prédécesseurs.

Lorsque ce prince, moyennant une forte rançon, put recouvrer enfin sa liberté, de grands changements s'étaient opérés dans le pays. Salah-Edden ou Saladin, brave, ambitieux, homme d'un mérite supérieur, avait profité de son titre de visir pour se mettre à la place du sultan de Mossoul, et s'employait avec ardeur à affranchir les musulmans du joug des étrangers. Déjà maître des fertiles contrées qu'arrose le Nil, il voulait joindre à ses possessions les provinces d'Alep et de Damas; mais il lui fallait, pour cela, commencer par réduire le comté de Tripoli et le royaume de Jérusalem (1).

Le successeur de Baudouin III (2) était mort, laissant, pour occuper le trône, un enfant de trois ans, maladif et couvert de lèpre. Raymond, le plus proche parent de ce prince, fut investi de la régence pendant sa minorité. La tâche était d'autant plus difficile qu'un épouvantable

(1) Saladin fut le plus grand capitaine de son siècle. Il réunit sous ses lois l'Égypte, la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie.

(2) Amaury Ier, mort en 1173.

désordre régnait partout ; néanmoins le comte maintint l'intégrité du territoire dont la défense lui avait été confiée, et plus d'une fois il se distingua par des actions brillantes qui ralentirent les progrès, toujours croissants, de l'intrépide Saladin (1).

Baudouin IV, malgré sa santé débile, ne craignit pas, à sa majorité, de se saisir des rênes de l'État, et au lieu de montrer sa reconnaissance envers celui qui avait si bien veillé à ses intérêts, poussé par la jalousie des autres princes, il accusa Raymond de travailler en secret à lui enlever sa couronne. Le comte de Tripoli, irascible et fier, à l'égal de ses aïeux, ressentit vivement l'outrage fait à son honneur, et si le souverain, mieux conseillé, n'eût été le premier à convenir de ses torts et à les effacer par sa conduite, ce différend, sans aucun doute, aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses. Au *surplus*, Baudouin IV termina bientôt sa triste carrière, et son successeur au trône de Jérusalem se trouva être encore un enfant de cinq ans, né du mariage de la sœur du roi avec Guillaume de Montferrat, surnommé *Longue-Épée*.

Combien ne devait-on pas craindre pour l'avenir d'un royaume qui, le plus exposé de tous les États chrétiens en Orient, tombait, depuis longtemps, en des mains incapables de le protéger contre ses ennemis. De même

(1) Guillaume de Tyr, l. 21 et 22.

qu'à la mort de Baudouin, le comte de Tripoli fut élu régent par le conseil des barons ; car chacun reconnaissait que lui seul réunissait les qualités nécessaires pour résister à la tempête dont on entendait déjà les sourds retentissements; mais, éclairé par l'expérience, il n'accepta cette responsabilité si délicate qu'à la condition qu'un autre serait chargé spécialement de la garde du jeune roi; se rappelant les soupçons dont il avait été l'objet, il se souciait peu de s'en attirer, une seconde fois, de semblables. Les événements ne tardèrent pas à justifier sa prudence. Baudouin finit ses jours peu de temps après, et l'on ne manqua pas de signaler comme les auteurs de cette catastrophe tous ceux qui, par leur naissance ou leur position, pouvaient être supposés aspirer au pouvoir.

Cette nouvelle vacance du trône n'était pas de nature à améliorer la situation des chrétiens en Orient; elle ouvrait encore la carrière aux ambitieux, et créait de toutes parts des éléments de discorde, quand il aurait fallu, au contraire, une grande conformité de volontés et un grand ensemble dans les efforts pour résister à des populations toujours prêtes à profiter des moindres embarras et des moindres fautes.

Tandis que le comte de Tripoli réunissait à Naplouse (1) les seigneurs du royaume pour désigner un souverain,

(1) *Neapolis Syriæ*, petite ville à 10 lieues nord de Jérusalem.

la mère du dernier roi posait la couronne, dans l'église du Saint-Sépulcre, sur la tête de Guy de Lusignan, qu'elle avait épousé après la mort de son premier mari, Guillaume de Montferrat.

Le comte de Tripoli, indigné de ce choix, et surtout des moyens mis en usage pour le faire triompher, se retira dans le comté de Tibériade, qui lui venait de sa femme.

Lusignan ne se méprit pas sur les motifs de ce départ. Voyant dans la conduite de Raymond un acte d'hostilité, dont il devenait urgent de tirer vengeance, s'il ne voulait bientôt avoir d'autres adversaires à combattre, il se disposa à aller attaquer ce prince au milieu des montagnes qu'il avait choisies pour asile.

Raymond, alors peu en état de tenir tête aux forces du roi de Jérusalem, ne craignit pas, dans un premier mouvement de colère, de réclamer l'appui du plus dangereux ennemi du nom chrétien, de Saladin lui-même. Mais ce moment d'erreur ne fut pas de longue durée : dès qu'il eut envisagé les conséquences de sa démarche, au lieu de persister dans son dessein coupable, il se rendit à Jérusalem, pour se réconcilier avec Lusignan ; et ce dernier, plus intéressé que personne à se maintenir en paix dans l'intérieur, quand le dehors était si menaçant, se porta à la rencontre du comte de Tripoli, et lui prodigua les témoignages d'une affection sincère.

Sur ces entrefaites, Saladin, à la tête de quatre-vingt

mille hommes, s'était emparé de Tibériade, et se préparait à livrer un assaut à la citadelle de cette ville, où se trouvait enfermée la femme de Raymond. De leur côté, les chrétiens marchaient pour délivrer cette place, et une action décisive était sur le point de s'engager, lorsque le comte de Tripoli, par un dévouement digne de ces temps héroïques, chercha à les dissuader de secourir ses États et sa famille, et les pressa, au lieu de risquer une bataille, de ménager leurs forces, pour pouvoir défendre le royaume de Jérusalem qui allait être menacé.

« Je vais ouvrir un avis, dit-il aux princes réunis en « conseil, qui va probablement vous surprendre; mais « je l'exprime avec d'autant plus de confiance, qu'il est « contraire à mes intérêts. Mon pays désolé, mes villes « en cendres, mes sujets prêts à subir la mort ou l'es- « clavage, ma femme exposée aux outrages des musul- « mans implorent aujourd'hui vos secours et les miens; « mais je dois m'occuper du salut de toutes les villes « chrétiennes qui sont restées sans garnison. Cette ar- « mée, assemblée dans la plaine de Séphouri, est le « seul espoir qui reste aux chrétiens en Orient. Vous « voyez ici tous les soldats de Jésus-Christ, tous les dé- « fenseurs de Jérusalem; s'ils périssent, les musulmans « n'ont plus d'ennemis à redouter. Gardez-vous donc « de conduire cette multitude d'hommes et de chevaux « dans un pays sec et aride, où la saison, la soif et la « faim les livreront sans défense à l'ennemi.

« Le nombre même de nos soldats m'effraye plus « qu'il ne me rassure ; les chrétiens n'offrent qu'une « troupe confuse d'hommes assemblés à la hâte, et qui » ne supporteront point la fatigue. Les archers musul- « mans sont plus habiles que nos soldats à lancer des « javelots, et peuvent nous harceler dans notre marche « sans que nous puissions nous défendre ; la cavalerie « de Saladin est plus nombreuse, mieux exercée que « celle des chrétiens, et peut nous attaquer avec avan- « tage dans les plaines que nous allons traverser. « Abandonnez, croyez-moi, Tibériade aux musul- « mans, et sauvons une armée qui pourra réparer nos « pertes.

« Je jure, aujourd'hui, devant Dieu et devant les « hommes, que j'abandonnerais volontiers le comté de « Tripoli, et toutes les terres que je possède pour sauver « la ville de Jésus-Christ. Notre seul intérêt est de dé- « truire la puissance de Saladin, et de conserver des « défenseurs au royaume de Jérusalem. Si nous allons « au-devant des musulmans, et que nous soyons vain- « cus, Dieu lui-même ne pourra sauver les chrétiens, et « permettra que nous soyons tous livrés aux Infidèles. « Si Saladin, au contraire, vient s'offrir à nos coups, « toutes nos pertes seront réparées, et les maux qui « tomberont sur moi deviendront, pour moi-même, « une source de biens, puisque je les aurai soufferts « pour la cause de Jésus-Christ et le salut de son peuple.

« Je me soumets au supplice de la mort si les choses « n'arrivent pas comme je l'ai dit (1). »

L'assemblée fut vivement impressionnée par tant d'abnégation et d'héroïsme ; mais le maître des templiers, qui était l'ennemi de Raymond, s'efforça, par tous les moyens, d'affaiblir l'effet produit par ce discours, et, dans un conseil secret tenu le même jour, il sut si bien s'emparer de l'esprit de Lusignan, que ce prince, sourd à la voix de la sagesse, s'avança dans la plaine à la rencontre de l'armée musulmane.

Le comte de Tripoli conduisait l'avant-garde, le roi de Jérusalem le gros des troupes, et les templiers formaient la réserve. Le 4 juillet 1187, les chrétiens et les Infidèles en vinrent aux prises. Quoique Raymond commandât à des soldats accablés par la chaleur et la soif, il soutint le combat tout un jour, et la nuit enveloppa la terre de ses ombres sans qu'aucun côté pût s'attribuer l'avantage ; mais le lendemain, dès le lever du soleil, Saladin donna le signal d'une attaque générale, et sa cavalerie se précipita, avec une furie extraordinaire, sur les croisés. Ceux-ci, surpris de ce choc terrible et déjà découragés par la lutte inutile de la veille, n'opposèrent pas la résistance qu'on était en droit d'attendre de leur courage. Malgré les efforts de Raymond, qui disputa le terrain une grande partie de la journée ;

(1) Michaud, *Hist. des crois.*, t. 2, p. 278.

malgré la bravoure des chevaliers du Temple et des chevaliers de Saint-Jean, qui longtemps arrêtèrent et maintinrent les Infidèles, le désordre se mit dans les rangs des chrétiens, et leur déroute devint alors des plus complètes.

Quand Raymond n'eut plus de doute sur l'issue de la bataille, au lieu de suivre les autres princes dans leur fuite, il marcha, au contraire, droit devant lui, avec les chevaliers qui l'entouraient encore, enfonça ce qui se présentait sur son passage, et, se frayant un chemin au milieu des Arabes étonnés, il parvint ainsi à échapper à leur poursuite, et à gagner le territoire d'Antioche, où aucun danger ne le menaçait plus.

Saladin, en chef habile, ne donna pas à ses adversaires le temps de se reconnaître : se portant sur tous les points à la fois, il enleva aussitôt la plupart des forteresses de la Syrie; Sidon, Giblet furent prises par escalade; Ptolémaïs ne résista que deux jours; et la ville conquise au prix de tant de sacrifices, la ville pour laquelle l'Europe entière s'était armée, la ville dont chaque pierre avait été achetée par le sang d'un martyr, la ville enfin où tout était mystère et miracle, Jérusalem! Jérusalem la sainte! appartenait aux Infidèles!.....

Il serait difficile de peindre l'effet que cette nouvelle produisit parmi les peuples chrétiens. Tout l'Occident resta plongé dans la stupeur et la consternation, et le

pape Urbain III descendit dans la tombe sous le poids de son chagrin.

Raymond, qui, de même que ses prédécesseurs, avait à subir les plus dures épreuves, se vit accusé d'avoir trahi les siens, en s'ouvrant une retraite à travers les rangs ennemis. On ne se souvint ni de sa proposition stoïque pour empêcher une affaire dont il prévoyait le résultat funeste, ni de la valeur éclatante qu'il avait déployée pendant l'action ; et ce prince, dont l'âme était élevée et chaleureuse, ne survécut pas à la douleur que lui causèrent l'ingratitude et l'injustice.

Avec Raymond II s'éteignit la maison de Toulouse dans le comté de Tripoli. Près d'un siècle de périls et de travaux ne put détourner d'elle le triste sort qui lui était réservé. Des trois successeurs de Bertrand, le premier, Pons, succombe victime d'une perfidie qui le livre aux musulmans ; le second, Raymond Ier, expire sous le poignard des assassins ; et le troisième, Raymond II, meurt de désespoir dans la crainte de laisser un nom déshonoré et une mémoire flétrie.

Raymond II n'ayant pas d'enfant, ses possessions tombèrent en partage aux seigneurs de Poitiers, maîtres alors de la principauté d'Antioche, et ils conservèrent ces provinces jusqu'au moment où les chrétiens furent chassés pour toujours de la terre sainte, c'est-à-dire jusque vers la fin du XIIIe siècle.

Si la fortune accabla de ses rigueurs les comtes de

Tripoli, elle ne se montra pas moins implacable envers les autres princes de la maison de Toulouse. Cette famille, à son apogée de gloire et de puissance, lors de la première croisade, ne fit plus, dès cette époque, que déchoir et s'amoindrir. Aux rives de la Garonne, aussi bien qu'aux bords de l'Oronte, elle devait lutter en vain contre une destinée irrévocable et fatale. Mais n'anticipons pas sur les événements et voyons ce que devenaient en France les fils de Raymond de Saint-Gilles, tandis qu'en Orient ils cessaient pour jamais de figurer sur la scène du monde.

Le comte Bertrand, nous l'avons dit, en quittant sa patrie pour aller, à l'exemple de son père, vivre en héros et mourir en chrétien, avait remis ses États à son frère Alphonse Jourdain, ou plutôt à des hommes qu'il savait être dévoués et fidèles; car le jeune prince était incapable encore de gouverner par lui-même. Il fallait une grande foi dans l'avenir pour confier ainsi à des mains étrangères l'héritage de ses ancêtres. En effet, le comte de Toulouse, sûr de l'affection de ses peuples, venait de passer plusieurs années dans une paix profonde, et le comte de Poitiers lui-même, ce duc d'Aquitaine, qui d'abord avait envahi ses domaines, ne lui donnait plus par sa conduite le moindre sujet d'inquiétude.

Guillaume, séduit un instant par l'espoir d'un triomphe prompt et assuré, semblait, depuis son retour de

sa malheureuse expédition en Paphlagonie, ne plus songer aux prétentions inspirées par son mariage avec Philippia. On eût dit que, dégoûté de la guerre et des conquêtes, il avait oublié pour toujours les idées d'agrandissement et d'élévation, et voulait finir sa vie comme il l'avait commencée, parmi les trouvères, les jongleurs et les femmes associées à ses scandaleux plaisirs.

Cependant ce prince, après le départ de Bertrand, se rappela, au sein de ses débauches, avec quelle facilité des provinces privées de leur maître s'étaient rangées sous sa domination, et lorsqu'il vit se représenter les mêmes chances de succès, lorsqu'à ses yeux apparut la même perspective d'autorité et de richesses, au milieu de ses habitudes licencieuses il se souvint qu'il était ambitieux.

Quelques historiens assurent que le comte de Poitiers s'empara pour la seconde fois de Toulouse vers l'an 1110;
1110. d'autres, et en particulier Raynal (1) et D. Vaissette (2), prétendent que ce fut seulement en 1114. Rien ne nous éclaire d'une manière positive à cet égard, mais puisque Guillaume, quand le fils de Raymond de Saint-Gilles pouvait défendre son patrimoine les armes à la main, ne sut pas contenir son impatience, et déclara

(1) Raynal, *Histoire de la ville de Toulouse*.
(2) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

presque aussitôt ses droits sur le comté de Toulouse, il n'est guère probable que ce prince, voyant Bertrand abandonner son territoire à Alphonse Jourdain, un enfant en bas âge et confié à un conseil de tutelle, n'ait pas profité immédiatement d'une circonstance si favorable à ses desseins, et soit resté six ans à attendre une occasion meilleure. Néanmoins la longue hésitation du comte de Poitiers s'expliquerait d'une manière assez plausible, en supposant qu'il avait de bonne foi renoncé d'abord à tous ses projets d'invasion, mais qu'ils s'étaient offerts de nouveau à son esprit léger et versatile, lorsque la fin prématurée de Bertrand lui eut rendu la certitude de le réaliser dans les conditions les plus heureuses.

1114. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* s'appuient, pour motiver leur opinion, sur l'anarchie que l'on sait avoir existé à Toulouse au mois d'octobre 1114; toutefois, selon nous, cela n'est nullement de nature à décider la question. Qu'il y ait eu alors des troubles dans le comté; que l'évêque de Pampelune ait été tué en voulant intervenir entre les habitants et les hommes de guerre, ces faits n'indiquent pas l'époque à laquelle Guillaume IX en entreprit la conquête. Longtemps après l'occupation du pays par les troupes de ce prince, il y eut certainement des rixes et des combats plus ou moins sérieux, dans une ville où les passions, naturellement ardentes, étaient excitées encore par un très-vif attachement à l'ancienne famille

souveraine. Nous avons même un témoignage fort remarquable de la fidélité gardée par les Toulousains à celui qu'ils considéraient comme leur seul et véritable maître. Malgré l'usage bien établi au XIe et au XIIe siècle, de joindre constamment à la date de tout acte public le nom du comte revêtu alors de l'autorité suprême, on trouve très-peu de pièces de ce temps où l'on se soit conformé à cette coutume et où l'on ait voulu désigner comme chef de l'État le prince qui n'avait été porté au pouvoir que par la force. Les individus préféraient s'abstenir d'une précaution regardée jusque-là comme nécessaire pour la sûreté des contractants, plutôt que de reconnaître un titre désavoué par leur cœur et par leur conscience.

A la fin de cette même année, 1114, le duc d'Aquitaine eut la pensée, pour calmer l'agitation des esprits, de donner aux habitants de Toulouse le spectacle, toujours si admiré par eux, d'une solennité religieuse imposante. Le clergé du diocèse, les évêques et les abbés des provinces voisines furent convoqués à cette réunion, et, tous ensemble, ils portèrent processionnellement à l'abbaye de Laizat les reliques de saint Antoine, que l'on disait venir de Constantinople. Cette cérémonie, dont aujourd'hui l'imagination aurait peine à reproduire la grandeur et la magnificence, attira une foule si considérable, qu'il fallut improviser alors une ville nouvelle dans la campagne, afin d'abriter une partie seulement

des curieux accourus à cette occasion de toutes les contrées environnantes.

On ignore ce que devint Alphonse Jourdain pendant l'occupation du comté de Toulouse par le duc d'Aquitaine. D'après différents historiens, il aurait été chercher un asile en Espagne, à la cour des rois d'Aragon et de Castille, mais il est plutôt à croire qu'il se retira dans la vallée du Rhône, et y vécut sur les domaines de son père, que lui avaient conservés Guillaume de Montpellier et ses autres protecteurs. La chose est d'autant plus vraisemblable, qu'il ne pouvait s'être réfugié dans le Rouergue, car il nous est parvenu un acte de l'an 1114 (1), par lequel Bernard Aton, l'un des seigneurs les plus puissants de ce comté, prête serment de fidélité à la comtesse Philippia, pour les fiefs qu'il tenait d'elle (2). Ainsi cette princesse ne se contentait pas de revendiquer ses prétendus droits à l'héritage de Guillaume IV, elle disposait même des provinces qu'il n'avait jamais possédées, et qui, ayant appartenu en propre à Raymond de Saint-Gilles, son oncle, devaient, dans tous les cas, faire retour aux enfants de ce prince.

(1) Voir les preuves annexées à l'*Histoire générale du Languedoc.*

(2) Bernard Aton, l'un des grands vassaux de la maison de Toulouse, était parti, quinze ans auparavant, pour aller rejoindre le comte de Saint-Gilles en Palestine. Au reste, il ne fut pas longtemps fidèle à son nouveau suzerain, car il se rapprocha du comte Alphonse dès que la fortune commença à sourire à ce prince.

Selon Nostradamus, Alphonse épousa, en 1112, Faydide, fille du comte de Provence; suivant Raynal, elle était fille de Raymond Decan, seigneur d'Uzès. Nous ferons remarquer que ce prince n'avait alors que neuf ans, mais ce n'est point une raison pour s'étonner d'un mariage dont tous les jours les grandes familles offraient des exemples.

Un auteur espagnol (1) prétend que le jeune Alphonse vint, en 1110, à Barbastro, pour prier le roi de Castille et de Léon, son aïeul, de lui fournir les moyens de recouvrer ses États, « retenus injustement par le Poitevin. » Il y a, dans cette assertion, une double erreur. Barbastro est une ville de l'Aragon et non pas de la Castille, et, en second lieu, en 1110, l'aïeul d'Alphonse Jourdain n'existait déjà plus. Mariana n'est guère plus exact quand il avance que ce jeune prince alla trouver le roi d'Aragon, car ce monarque, bien loin de songer à soutenir le fils du comte de Saint-Gilles, se liait, à cette époque, par un traité, avec le duc d'Aquitaine.

Les historiens contemporains ne disent presque rien de Guillaume IX depuis son retour de l'Orient. Cela, au reste, s'explique sans aucun embarras : le duc d'Aquitaine résidait habituellement à Poitiers, où sa vie n'était faite pour inspirer ni les chroniqueurs ni les trouvères, et, d'un autre côté, les écrivains du Languedoc,

(1) Esteban Garivay, voir le P. Labbe.

dont l'esprit national était vivement blessé en voyant leur patrie déchue de son importance et réunie aux États d'un prince peu considéré à cause de sa conduite, témoignèrent, par leur silence, leur mécontentement et leur désaffection. On a prétendu que Guillaume répudia Philippia (1) pour contracter un autre hymen; cependant tout donne lieu de supposer qu'il ne se sépara pas de sa femme, mais que, par ses déréglements, il l'obligea à se retirer à l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut après avoir pris l'habit de cet ordre, l'an 1116.

1119. C'est seulement en 1119 que le duc d'Aquitaine s'unit, en troisièmes noces, à Hildegonde, et cette alliance, brisant le seul lien qui rattachait Guillaume IX à la maison de Toulouse, dut nécessairement avoir pour résultat de rendre les peuples soumis autrefois à cette famille de plus en plus hostiles à un prince auquel déjà ils obéissaient avec peine.

Cette disposition des habitants eut bientôt l'occasion de se manifester d'une manière éclatante et décisive. Cette même année, Guillaume, entraîné par la légèreté de son caractère, courut en Espagne combattre les Sarrasins; comme vingt ans auparavant, il était allé guerroyer en Asie, plutôt pour rompre la monotonie de son existence que pour contribuer à la destruction des Infidèles. Tandis

(1) Ange, t. II.

qu'il chevauchait avec le roi d'Aragon, les Toulousains, impatients de secouer le joug d'un étranger, se soulevèrent contre le gouverneur chargé de les tenir en respect pendant l'absence du maître (1), et le contraignirent à se renfermer dans le château Narbonnais, tout à la fois le palais des comtes et la citadelle de la ville.

Alphonse Jourdain, 18e comte de Toulouse.

Cet événement décida peut-être de la fortune d'Alphonse Jourdain, car divers documents nous apprennent qu'il était reconnu comte de Toulouse dès le mois de mars de l'année 1121. Néanmoins le duc d'Aquitaine conserva quelque temps encore certaines portions des États de Bertrand (2), et Alphonse, au lieu de s'établir dans l'ancienne capitale de ses pères, continua à rester sur les bords du Rhône, sans doute par suite de ses différends avec Bérenger, comte de Barcelonne, qui, ayant épousé Douce, l'héritière du comte d'Armagnac, se trouvait avoir des droits sur une partie de la Provence demeurée entre eux indivise.

1121.

Ces guerres ne tardèrent même pas à prendre un caractère plus sérieux. Bérenger s'entendit avec Guillaume d'Aquitaine, et tous les deux vinrent assiéger la

(1) Ce gouverneur s'appelait Guillaume de Montmaur, voir la *Chron.* de Puyl., et les manuscrits de Baluze, n° 261, à la bibliothèque impériale.

(2) Un acte relatif à l'église de Bragairac, alors dépendante du diocèse de Toulouse, nous en fournit la preuve. Cet acte est daté : du pontificat de Calixte, régnant Louis de France, Guillaume, duc d'Aquitaine, et Alphonse, comte de Toulouse. (Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*)

ville d'Orange, qui servait alors de résidence à Alphonse Jourdain. Les habitants de Toulouse, instruits du danger que courait leur jeune prince, s'empressèrent de voler à son secours, et, comme déjà ils s'étaient emparés du château Narbonnais, le succès qu'ils obtinrent sur les rives du Rhône délivra entièrement le pays du joug imposé par un voisin bien plus inconsidéré qu'ambitieux.

La guerre d'Alphonse avec le comte de Barcelonne se prolongea longtemps (1), et la population de la Provence eut à en souffrir beaucoup. Pourtant le comte de Toulouse avait probablement alors dans ses intérêts le comte de Foix, le comte de Comminges, le vicomte Bernard Aton, et la plupart des principaux seigneurs du Midi.
1124. Durant le cours de cette lutte, l'abbé de Saint-Gilles s'était, paraît-il, déclaré pour Bérenger, car Alphonse chassa les religieux de ce monastère, ce qui le fit excommunier par le pape Calixte II.

A cette époque, les templiers apparurent pour la première fois dans les provinces au delà de la Loire. Cet ordre, créé en 1118, par un chevalier de la maison des comtes de Champagne, Hugues de Pains, ainsi nommé de la terre de Pains, entre Méry-sur-Seine et Troyes,

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*. D. Vaissette cite, à l'appui de cette opinion, une charte de 1126. Alors Alphonse joignait quelquefois le titre de *consul* à ceux de comte de Toulouse, duc de Narbonne et marquis de Provence.

n'eut d'abord d'autre mission que de protéger les pèlerins dans leur voyage à la terre sainte. En 1128, un concile leur imposa presque tous les devoirs monastiques, mais les nouveaux chevaliers se relâchèrent bientôt de leur règle ; aussi cette institution, qui excita la jalousie des grands par ses richesses, et la haine des peuples par l'irrégularité de sa conduite, ne put-elle résister aux attaques qui ne tardèrent pas à être dirigées contre elle (1). Antoine Noguiez, dans son *Histoire toulousaine*, s'exprime ainsi sur cet ordre devenu aussi célèbre par sa fin tragique que par les travaux glorieux qui signalèrent plus d'une fois son existence :

« Au dit temps d'Alphonse, l'ordre des Templiers fut suscité, dont en demeurèrent aucuns longuement à Tolosa. Ils portèrent au commencement robes blanches, et sur icelles une croix rouge affichée. Cette manière de gens..... fut abolie..... pour ce que leur profession était vaine et absurde, perpétrans mille malheurtés et blasphêmes contre l'honneur de Seigneur Dieu. »

Les comtes de Toulouse et de Barcelonne, voulant enfin terminer leur longue querelle, eurent une en-
1125. trevue le 16 septembre 1125 (2) et signèrent une convention qui donna à Alphonse le château de Beaucaire, le

(1) On sait que les templiers furent abolis en 1313, au concile œcuménique de Vienne, et tout le monde connaît le sort qui fut réservé, en 1314, au dernier grand maître Jacques Molay.

(2) Voir Catel, *Histoire des comtes de Toulouse*, p. 188 et suiv.

pays d'Argence, tout le territoire compris entre la Durance et l'Isère, de même que le château de Valabrègues situé dans une île du Rhône. De son côté Alphonse reconnut comme appartenant à Bérenger la moitié de la ville d'Avignon, les châteaux du pont de Sorgues, de Caumont, de Tor; tout le bassin de la Durance et celui du Rhône, depuis la mer jusqu'à l'embouchure de la Durance. D'après cela, ce dernier cours d'eau servit de ligne de démarcation entre les domaines des deux princes, qui s'obligèrent mutuellement à ne rien aliéner de ces possessions, excepté en faveur de leurs enfants, et à se substituer l'un à l'autre à défaut d'héritiers directs.

Ainsi ce traité fit considérer les droits des comtes de Toulouse et de Barcelonne sur la *Provence comme étant* absolument les mêmes; car on divisa cette province en deux portions à peu près égales, et Alphonse eut pour sa part toute la haute Provence, c'est-à-dire les contrées bornées au nord par l'Isère, à l'est par les Alpes, à l'ouest par le Rhône et au sud par la Durance. Cependant, selon les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, il faut laisser en dehors de cette répartition les diocèses d'Apt et de Sisteron, et ceux de Gap et d'Embrun presque en entier; en un mot, ce qui est enfermé entre la Drôme et les Alpes; les comtes de Barcelonne, vers le milieu du XIe siècle, ayant formé de ce territoire un apanage à leurs plus jeunes fils, avec le titre de comte de Forcalquier.

Par suite de cette convention, Bérenger et ses descendants se dirent comtes d'Arles et de Provence, tandis qu'Alphonse et ses successeurs prirent la qualification de marquis de Provence, comme l'avaient fait leurs prédécesseurs, depuis Raymond de Saint-Gilles.

A peine cet arrangement venait-il d'avoir lieu, que la
1127. mort du duc d'Aquitaine rendit à son légitime maître ce que Guillaume retenait encore des anciens États de Toulouse. Alphonse Jourdain, à l'âge de vingt-deux ans, se trouva donc, par là, commander de la Garonne aux Alpes, et de la Méditerranée aux montagnes centrales de l'Auvergne.

Ce prince signala son premier acte d'autorité par la concession de différents priviléges aux habitants de Toulouse, en reconnaissance de leurs services. Ce devoir rempli, il songea à accomplir un vœu auquel il attribuait probablement l'heureuse issue d'une lutte, dès son principe, en quelque sorte désespérée; il partit pour l'Espagne et alla en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

Après cette manifestation de ses sentiments religieux, Alphonse, dès son retour, témoigna aussi d'une manière non moins positive de son amour pour la justice. Il restitua aux églises les biens obtenus par elles de la générosité de son père, et dont le comte Bertrand ne s'était fait aucun scrupule de les dépouiller à son avénement au pouvoir.

Alphonse, cette même année, visita son marquisat de

Provence. Dans ce voyage, la comtesse Tiburge lui ayant adressé une réclamation au sujet des dommages causés par la dernière guerre à la cathédrale d'Orange et à l'abbaye de Saint-Florent, le comte de Toulouse chargea ses barons d'examiner la valeur de cette plainte, et, par suite d'une enquête dirigée avec l'équité la plus minutieuse, non-seulement il fit droit à une demande digne, en effet, d'être accueillie, mais il plaça sous sa protection spéciale l'église et le monastère, et voulut que cet acte réparatoire fût scellé de son sceau (1), afin d'ajouter à son authenticité.

1130. A la mort de Bernard Aton, qui arriva trois ans après, Alphonse montra une droiture et un désintéressement dont alors les princes donnaient assez rarement l'exemple. Au lieu de profiter d'une circonstance qui mettait, pour ainsi dire, à sa merci une famille dont il avait eu plus d'une fois à se plaindre, il s'engagea, par serment, à prêter son appui aux trois fils de ce seigneur, à les maintenir dans la possession de leurs domaines, et à ne jamais user de violence à leur égard, à moins que, oubliant l'affection qui doit régner entre des frères, ils portassent l'aveuglement jusqu'à se disputer leur portion d'héritage.

La mort du pape Honorius II amena à cette époque, dans le sacré collége, une division qui jeta un moment

(1) Præceptum..... et annuli nostri sigillo muniri jussimus.

beaucoup de trouble dans l'église chrétienne. Les uns élurent pour souverain pontife Innocent II ; les autres, le cardinal Pierre de Léon, qui plus riche que son compétiteur et beau-frère de Roger de Sicile, s'empara du château St.-Ange, et obligea Rome à sanctionner son élévation à la chaire de Saint-Pierre, sous le nom d'Anaclet.

Innocent II, forcé d'abandonner l'Italie, vint chercher un refuge en France, et, étant débarqué à Saint-Gilles, il se rendit à Avignon, d'où il envoya des légats à Louis VI et aux grands vassaux de la couronne, pour obtenir d'eux de le reconnaître en sa qualité de pape.

Le roi, pressé de résoudre cette question, convoqua un concile à Étampes, et cette assemblée, se rappelant la conduite de Pierre de Léon avant qu'il n'eût réparé ses erreurs de jeunesse à l'abbaye de Cluny (1), se prononça unanimement en faveur de celui qui lui disputait la tiare.

Innocent II resta un an à Valence (2), vivant, lui et sa suite nombreuse, aux dépens du clergé français, qui

(1) Arnoul de Séez, auteur d'un livre contre les schismatiques, traite fort mal cet antipape : « S'étant, dit-il, étrangement décrié par son insolence et ses débauches, il entra à Cluny pour couvrir l'infamie de sa vie passée par la réputation de ce monastère, le plus illustre des Gaules. » Voir Fleury, *Hist. ecc.*, liv. 68.

Voltaire appelle constamment Anaclet le pape juif, mais c'est une épigramme comme il lui arrive souvent d'en faire. Pierre de Léon n'avait jamais professé la religion hébraïque ; il était seulement arrière-petit-fils d'un israélite converti.

(2) Jusqu'au 16 mars 1132.

s'imposa alors de généreux sacrifices pour le mettre à même de tenir un rang convenable. Enfin les événements lui permirent de repasser les Alpes, bien que presque toute l'Italie obéît à Anaclet et ne semblât pas disposée à revenir de sa résolution.

Nous signalerons, à cette occasion, une particularité assez remarquable. Pendant que Louis le Gros occupait le trône, cinq papes se trouvèrent contraints de demander un asile à la France : Urbain II, Pascal II, Gelase II, Calixte II, et Innocent II. Qui eût dit, alors, que le pays, si empressé de soutenir le chef de l'Église, un jour, dans un moment de délire, renierait ses croyances et abattrait ses autels !

Le règne de Louis VI, digne d'éloge à plus d'un titre, était destiné à exercer sur la société entière une influence qui, grandissant sans cesse, devait causer, à certaine époque, une révolution complète dans les institutions et dans les mœurs. Pour la première fois, dans le royaume de France, apparaissent les *communes*, en d'autres termes les villes dont les habitants, n'étant plus *corvéables et taillables à merci*, échappent, par une décision inespérée, au régime du *bon plaisir*. Les actes qui accordèrent ces priviléges non-seulement nous font connaître les rapports de la population avec les seigneurs, mais encore, comme le dit un historien moderne (1), nous fournis-

(1) M. Guizot.

sent des preuves d'une véritable régénération sociale. En effet, un peuple soumis à la plus dure servitude sort de sa situation malheureuse, obtient un code civil, un code pénal, et reçoit, en quelque façon, une existence et une organisation nouvelles.

Cependant, pourquoi faut-il qu'ici-bas toutes choses, même les plus louables, demeurent constamment imparfaites? Pourquoi les œuvres des hommes sont-elles réduites à porter toujours l'empreinte de leur faiblesse et de leur ignorance? L'établissement des communes donna naissance à un pouvoir inconnu jusqu'alors, le tiers état, ou la bourgeoisie, qui prit place à côté du clergé et de la noblesse. Ce pouvoir, fier de son élévation, ambitieux comme le sont les parvenus, aveugle comme on l'est dans l'enivrement de la fortune, ne remarqua ensuite, parmi les résultats de sa conquête, que la possibilité d'étendre ses prétentions et d'acquérir des prérogatives plus grandes. Une lutte s'engage; loin de cesser jamais, elle continue de siècle en siècle, arrive à remuer la société de fond en comble et finit par inspirer aux classes inférieures le désir de s'élever à leur tour et de posséder aussi les distinctions dont, à leurs yeux, les autres castes jouissaient depuis trop longtemps.

Alors nous avons vu se perdre les habitudes d'ordre et de travail, méconnaître les causes des inégalités individuelles, prendre pour un partage injuste le fruit de l'industrie, du savoir ou des services, et lorsque de nos

jours, du sein d'un volcan anarchique, la voix de la démocratie s'est fait entendre, ce n'était plus pour demander un état d'être meilleur, c'était pour réclamer la toute-puissance. Glorieux de l'avoir conquise, les peuples ont voulu montrer leur force. Institutions, lois, trônes, religion, rien n'échappe aux fureurs de cette éruption terrible, et, si les nations ne reviennent pas à leur barbarie primitive, c'est que l'omnipotence démagogique est, de sa nature, éphémère; sa violence et ses excès ne sauraient lui assurer ni repos ni durée.

Ainsi, qu'on nous pardonne cette réflexion triste et décourageante, la création des communes, idée grande et philanthropique, amélioration justement acclamée, devait nous conduire, par une pente insensible, au renversement de tous les droits, à l'oubli de tous les devoirs, à une sorte de corruption politique et morale. Lorsque le bien touche de si près au mal et doit infailliblement l'amener, lorsque toute édification a pour conséquence inévitable une ruine, n'avons-nous pas à nous féliciter de la marche indécise et lente des conceptions humaines et du long espace de temps qu'elles mettent à se produire ?

Bien que l'établissement des communes date de Louis le Gros, n'accordons pas cependant au monarque le mérite de cette pensée. Ce prince, en cela, avait moins écouté la justice que les besoins de son trésor; mais c'est à la sagesse de Suger qu'il faut attribuer une mesure non

moins habile que libérale, car l'émancipation de la bourgeoisie préparait les moyens de maîtriser les grands vassaux et la noblesse.

S'il fallait en croire Mézeray (1), Alphonse Jourdain se serait trouvé à Reims lorsque Louis le Gros, après la mort de l'aîné de ses enfants, fit sacrer dans cette ville
1131. son second fils Louis VII, surnommé le Jeune. Cet historien affirme qu'à cette cérémonie assistèrent pour la première fois les douze pairs de France; mais aucun document authentique n'appuie cette assertion, et rien ne nous dit si le comte de Toulouse s'éloigna alors de ses États et donna à son suzerain cette preuve de sa soumission. On pourrait en douter, au contraire, lorsqu'on voit ce prince occupé presque constamment, à cette époque, à régler en Provence de nombreuses contestations avec différents seigneurs du pays, et avoir des démêlés sérieux avec Guillaume de Montpellier et Ray
1133. mond Bérenger, comte de Barcelonne. En 1133, il dut même réunir des forces aux environs de Beaucaire pour défendre le comté de Melgueil, qui lui était vivement disputé.

1134. Au mois de septembre de l'année 1134, Alphonse se rendit en Espagne, mais on ignore les motifs de cette excursion à l'étranger. Les uns veulent que le comte de Toulouse soit allé secourir le roi d'Aragon, sur lequel

(1) *Vie de Louis le Gros.*

les Sarrasins venaient de remporter une victoire (1); d'autres prétendent qu'on le choisit pour médiateur entre le successeur du monarque mort de chagrin après sa défaite, et le roi de Castille dont le langage annonçait l'intention de s'emparer du royaume devenu vacant. Quelles que fussent les raisons de ce voyage, il amena un rapprochement entre Alphonse et le comte de Barcelonne; événement des plus heureux pour les populations de la vallée du Rhône, qui avaient à souffrir depuis longtemps des discussions entre ces princes.

Le comte de Toulouse prolongea vraisemblablement son séjour au delà des Pyrénées; car, d'après une chronique espagnole, lui, le comte de Foix, le comte de
1135. Comminges et d'autres seigneurs français suivirent Alphonse VII jusqu'à Léon, et étaient près de ce souverain au moment de son couronnement (2).

1137. Deux ans après, le comte de Poitiers, le fils de Guillaume IX, mourut comme il se mettait en chemin pour Saint-Jacques de Compostelle. N'ayant pas d'enfant mâle, ce prince laissa au roi, par testament, tous ses domaines, à condition que Louis VII épouserait sa fille, Éléonore. Une disposition qui réunissait à la France un territoire considérable ne pouvait manquer d'avoir l'assentiment de Louis le Gros; aussi fit-il partir immédiatement, avec

(1) A Fraga, entre l'Èbre et le Sègre.
(2) Le 26 mai 1135.

une cour nombreuse et brillante, le jeune prince que déjà il avait associé au trône, pour aller réclamer la main de l'héritière du duché d'Aquitaine.

Ce mariage se célébra à Bordeaux avec une très-grande pompe; mais il est probable qu'Alphonse, bien que parent d'Éléonore, n'assista ni à la cérémonie nuptiale ni aux fêtes magnifiques qui eurent lieu à cette occasion. Son absence s'explique, d'ailleurs, par le mécontentement que lui causait une alliance dont le résultat inévitable devait être de ressusciter des prétentions sur le comté de Toulouse, soit de la part de la fille de Philippia, soit de la part de son époux. Il prévoyait assez combien il lui serait difficile de résister à un monarque qui à des États fort étendus allait joindre encore, comme propriétés domaniales ou à titre de suzeraineté, le Poitou, le Limousin, la Novempopulanie ou province d'Auch, le duché de Gascogne, les comtés particuliers de Bordeaux et d'Agen (1), et enfin toute la partie de la Touraine située sur la rive gauche de la Loire (2).

(1) Ces comtés avaient été réunis au comté de Poitiers sous Guillaume V, vers le milieu du XIe siècle.

(2) Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* font remarquer que les comtes de Toulouse, qui jouissaient eux-mêmes de l'autorité ducale, dominaient alors sur presque toute la province ecclésiastique de Bourges, c'est-à-dire sur l'Albigeois, le Rouergue, le Velay, le Quercy et le Gévaudan, et que, ce territoire se trouvant ainsi partagé au XIIe siècle, on appela Guienne la portion dont les ducs d'Aquitaine étaient restés les maîtres et qui, plus tard, fut soumise à la couronne d'Angleterre.

On reconnaît aisément l'inquiétude d'Alphonse pour l'avenir dans la conduite qu'il tint alors avec ses vassaux et avec les possesseurs de fiefs qui l'avoisinaient. Il se ménagea des relations plus étroites avec les vicomtes de Carcassonne, de Béziers et de Nîmes, et s'attacha surtout à gagner l'amitié de l'évêque de Toulouse, dont l'influence pouvait un jour lui devenir utile. Voulant aussi se concilier le clergé, il abolit la coutume établie, par ses prédécesseurs, de se considérer, après la mort des évêques, comme étant l'unique héritier de leurs biens. Cette sorte de spoliation était aussi odieuse aux habitants qu'à l'Église elle-même, car ils voyaient alors des offrandes servir à payer les caprices et les plaisirs du prince. Cette renonciation de la part du comte de Toulouse fut donc accueillie avec beaucoup de joie, et, pour ajouter à sa publicité, Alphonse, en présence du peuple et des principaux seigneurs du pays, prononça un dimanche, à la basilique, après le saint sacrifice, l'abandon d'un privilége plus contraire peut-être à ses véritables intérêts qu'il n'était profitable à ses finances.

1140. En 1140, Alphonse fit un second pèlerinage en Galice, et sur ces entrefaites, la mésintelligence ayant éclaté entre les rois de Castille et de Navarre, il profita de sa présence en Espagne pour rétablir la bonne harmonie entre ces deux princes auxquels le rattachaient des liens de famille. Cette réconciliation accomplie, il repassa les

Pyrénées et se rendit d'abord en Provence; mais il dut regagner bientôt sa capitale, les préparatifs de Louis le Jeune suffisant pour dévoiler à ses yeux ses intentions hostiles.

En effet, au printemps de l'année suivante, le roi
1141. marcha sur Toulouse avec des forces considérables, et, arrivé devant cette place, il en commença le siége.

Aucun écrivain du temps ne parle ni des motifs de cette guerre ni des événements qui s'ensuivirent. Un seul (1) se contente de nous dire, en termes très-vagues, que Louis le Jeune n'eut pas à se féliciter de ses résultats.

Un chroniqueur anglais (2) prétend que Louis demanda, au nom de sa femme, la restitution du comté de Toulouse, « engagé par Guillaume IX à Raymond de Saint-Gilles moyennant certaine somme, restitution non réclamée par Guillaume X, père d'Éléonore, à cause de sa mort inattendue. » Mais, cet historien terminant la contestation entre Louis et Alphonse par le mariage du fils de ce dernier avec la sœur du roi, qui n'est devenue veuve que douze ans plus tard (3), on ne saurait accorder la moindre confiance à ses assertions. Il en est de même de Gervaise et de Rapin de Thoyras, car l'un,

(1) Order. Vit., liv. 13, p. 923.

(2) Neubr., l. 2.

(3) Elle avait épousé le comte de Blois, qui mourut seulement en 1153.

dans sa *Vie de Suger*, et l'autre, dans son *Histoire d'Angleterre*, nous ont transmis, sur ce fait, des explications moins propres à l'éclairer qu'à le rendre plus obscur. La tentative de Louis VII fut certainement basée sur les prétendus droits de Philippia et, par conséquent, sur ceux de sa fille. Quant à l'abandon si brusque de son entreprise, il est présumable que le monarque français, décidé à cette levée de boucliers par l'espérance de trouver un puissant appui dans des provinces où le comte de Poitiers avait commandé longtemps, se laissa ensuite promptement décourager, lorsqu'il se rencontra avec une population dévouée à ses princes et disposée à combattre. Déçu dans ses illusions, mécontent de sa précipitation et de son imprévoyance, le roi tout aussitôt reprit le chemin de ses États.

Alphonse, pour reconnaître l'attachement et la fidélité des Toulousains, leur accorda de nouveaux droits et de nouvelles immunités, les exempta de tout impôt sur le sel, et leur permit de vendre librement leur vin. La charte relative à ces concessions, quoique publiée fort peu de temps après l'envahissement du comté et son heureuse délivrance, est cependant datée : *du mois de novembre, sous le règne de Louis, roi de France*, ce qui porte à croire que la retraite de Louis le Jeune avait été la suite d'un traité entre lui et Alphonse, car autrement on ne s'expliquerait pas comment le comte de Toulouse montrait, par l'emploi de cette formule, la soumission

d'un vassal, lorsque son suzerain était venu en ennemi pour le chasser de ses domaines et avait été obligé, par la force, de renoncer à ses desseins.

L'année suivante, Alphonse eut encore des démêlés
1142. avec le comte de Barcelonne, à l'occasion de la révolte des habitants de Montpellier contre un maître trop exigeant et trop sévère. Le comte de Toulouse, blâmé d'abord très-vivement par Innocent II, qui l'accusait d'accorder sa protection à des rebelles, finit par être excommunié pour n'avoir tenu aucun compte des représentations des évêques de la province et ne s'être pas conformé aux ordres du saint-siége. Tous les seigneurs du pays prirent part à cette querelle et plantèrent leur bannière dans l'un ou dans l'autre camp. Pour soutenir le comte de Barcelonne accoururent les vicomtes de Carcassonne, de Béziers et de Nîmes, le comte de Rodez, le vicomte de Lautrec, le seigneur de Montpellier et la vicomtesse de Narbonne. Du côté du comte de Toulouse se rangèrent le comte de Foix, le vicomte de Saint-Antonin et tous ceux de ses vassaux qui jamais ne se séparaient de sa cause.

Cette guerre n'eut pas une durée bien longue, Alphonse fut le premier à sentir la nécessité d'y mettre un terme, et par un traité avec le vicomte de Carcassonne, traité qui comprit plusieurs possesseurs de grands fiefs, il sut agir avec assez de sagesse pour rompre la ligue formée contre lui et désarmer tous ses adversaires.

D'après cet arrangement, la vicomtesse Ermengarde, son mari et Roger de Béziers promirent l'assentiment de quatre-vingts chevaliers à l'engagement pris par eux au sujet de la paix.

Une convention de cette nature ne serait aujourd'hui signée que par les parties contractantes; mais, au XIIe siècle, on attachait aux formes d'un acte beaucoup plus d'importance. Cela prouve-t-il qu'alors on oubliait facilement ses obligations et ses promesses? Nous ne le pensons pas. A cette époque, au contraire, la parole avait une bien autre autorité que de nos jours.

Ce n'était pas pour assurer la valeur d'une charte que le suzerain associait d'autres individus à son serment; il croyait, par là, faire participer ses vassaux aux dispositions intéressant le pays, et témoigner ainsi de son respect pour les coutumes et les priviléges dont jouissaient ses peuples. S'il eût voulu seulement ajouter aux garanties données par lui, on ne verrait parmi ces signataires étrangers que des personnages pouvant être responsables par leur position sociale ou leur fortune, tandis que souvent, à côté du nom du comte, figurent ceux de simples chevaliers et même de membres fort obscurs de la bourgeoisie.

Dès qu'Alphonse eut apaisé les différends élevés entre ses voisins et lui, il songea à se réconcilier avec la cour de Rome. Pour obtenir le retrait de l'excommunication

prononcée contre lui, il s'adressa à l'archevêque de Rouen, légat du pape, et à l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et ces prélats accueillirent sa démarche avec un empressement dont leur réponse nous fournit la preuve (1).

« Hugues, archevêque de Rouen, légat du saint-siége apostolique, à Alfonse, très-noble comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, etc.

« Dieu ayant placé votre illustre personne dans une dignité éminente, et vous ayant accordé la probité en partage, vous devez tâcher de lui plaire, puisque vous tenez de lui l'une et l'autre et qu'il les a en sa main. Votre libéralité nous a écrit de venir à votre rencontre à Lyon, à Vienne ou à Valence; nous choisissons cette dernière ville, si vous le trouvez bon, et nous y serons, Dieu aidant, selon votre désir, le 7 mars. Nous espérons que vous agirez de bonne foi, ainsi que vous l'avez promis à notre vénérable frère l'évêque de Trois-Châteaux et à nous-même par votre lettre. Hâtez-vous, illustre prince et seigneur, de vous rapatrier avec l'Église votre mère, afin de croître toujours en honneur. Adieu. »

Alphonse se rendit, sans doute, exactement au rendez-

(1) Voir les pièces justificatives jointes à l'*Histoire générale du Languedoc*.

vous, car, à dater de cette entrevue, il cessa d'être frappé d'anathème. Cependant il eut encore quelques contestations avec l'archevêque d'Arles au sujet de certaines redevances, mais l'affaire entre lui et ce prélat se termina à la satisfaction de chacun.

Une nouvelle querelle s'éleva, l'année suivante, entre les rois de Castille et de Navarre. La guerre était sur le point d'éclater lorsque accourut le comte de Toulouse, et son esprit droit et conciliant empêcha, pour la seconde fois, une rupture entre ces princes : non-seulement il les fit consentir à se rapprocher et à s'entendre, mais il amena, entre les deux maisons souveraines, une alliance qui devait être, pour l'avenir, le gage d'une amitié durable (1).

A son retour de l'Espagne, il parcourut ses États pour en connaître les besoins. Dans une de ses excursions au nord de Toulouse, il fut frappé du contraste qu'offraient ces contrées, animées et pittoresques, avec les solitudes dénudées et silencieuses de la Castille, présentes en ce moment à sa pensée. Ses regards s'arrêtèrent sur une abbaye dont la masse imposante avait bravé les siècles. Cependant l'aspect de cet édifice, ses constructions de différents âges, ses tours, ses mâchicoulis, rappelant plutôt les combats que la prière, tout cela n'était pas ce qui attirait l'attention du prince. L'abbaye de Saint-

(1) Le roi de Navarre épousa la fille du roi de Castille.

Théodard, assise sur un tertre élevé, commandait en reine aux campagnes environnantes; une colline, couverte d'un léger feuillage, l'abritait des orages et des frimas; deux rivières, le Tescou et le Tarn, se réunissaient à ses pieds, et portaient autour d'elle la fertilité et la vie. Du plateau, servant de base à cette antique retraite, la vue s'égarait dans une plaine ondulée, ou plutôt un jardin immense, et ne trouvait de bornes qu'aux limites extrêmes de l'horizon, là où les Pyrénées semblaient s'affaisser sur elles-mêmes au milieu d'une vapeur légère colorée de pourpre et d'azur.

Alphonse, séduit par la magnificence de ce tableau, décida qu'une ville s'élèverait à cette place. Il accorda sur-le-champ tant d'avantages à ceux qui contribueraient à l'exécution de sa volonté, que la cité nouvelle apparut tout à coup là où naguère des saules, aux feuilles lancéolées et tremblantes, tapissaient le coteau de leur verdure argentée. Cette circonstance la fit appeler Monte-Alba, du nom donné à ces arbres dans le pays. Telle est l'origine de Montauban, aujourd'hui ville importante, et l'une des plus remarquables et des plus coquettes de nos provinces méridionales (1).

(1) Sept siècles après, en 1808, Napoléon, appelé à Bayonne par ses projets sur l'Espagne, visita, dans ce voyage, plusieurs localités de cette partie de l'empire. Montauban était alors une sous-préfecture dépendante de Cahors. De même qu'Alphonse Jourdain, l'empereur, à l'aspect de cette ville, fut tellement charmé du choix de l'emplacement, de

Alphonse, par suite de l'intérêt qu'on porte à ses œuvres, protégea Monte-Alba, au détriment du monastère de Saint-Théodard. Il reprit aux religieux de cette abbaye des terrains qu'il leur avait vendus peu de temps auparavant, obligea leurs vassaux à aller s'établir sur le territoire de la ville naissante, en un mot traita si mal les moines, dont le voisinage mettait des entraves à ses projets, qu'ils se plaignirent, à Rome, des exactions du comte, et implorèrent contre lui la protection du chef de l'Église.

Eugène III, parvenu depuis peu à la chaire pontificale, fut touché de ces plaintes. Il écrivit à l'archevêque de Narbonne et à l'évêque de Toulouse d'ordonner à Alphonse de faire, avant quarante jours, une réparation complète à l'abbé de Saint-Théodard, et, en cas de refus, de jeter l'interdit sur la ville et le diocèse de Toulouse. On ignore comment se termina cette affaire que la puissance de Rome et la volonté ferme d'Alphonse paraissaient rendre d'une solution difficile; mais les événements graves qui ne tardèrent pas à agiter les provinces méridionales et même la France en-

la beauté du site, et peut-être aussi, il faut le dire, de l'accueil de la population, qu'il demanda aussitôt sa carte de France, et, prenant un compas, il traça de sa main la circonscription d'un nouveau département, celui de Tarn-et-Garonne, dont Montauban, par un sénatus-consulte du 2 novembre, devint le chef-lieu, aux dépens des départements du Lot, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne, du Gers et de l'Aveyron.

tière détournèrent probablement l'attention du saint-siége de cette querelle insignifiante.

Les musulmans, vainqueurs sur l'Euphrate, venaient d'enlever aux chrétiens la ville d'Édesse, et Baudouin III, effrayé de sa situation, sollicitait du pape de prompts secours, s'il ne voulait voir la Palestine retomber bientôt aux mains des Infidèles.

1145. Eugène, en entendant ces tristes récits, se hâta d'écrire à Louis le Jeune, qui déjà avait montré l'intention de coopérer à la défense de la terre sainte, et il exhorta en même temps tous les princes chrétiens à s'armer en faveur de l'Église d'Orient. Pour mieux stimuler leur zèle, il promit les mêmes indulgences qu'Urbain II avait concédées aux libérateurs de Jérusalem.

30 mars 1146. Le 30 mars de l'année 1146, le roi Louis convoqua une assemblée générale de la nation à Vezelay (1), où toute la noblesse et tous les prélats de France s'empressèrent d'accourir. Le conseil se tint en rase campagne. Là saint Bernard prêcha avec une éloquence si entraînante, que presque tous les assistants demandèrent à prendre la croix. Louis VII et sa femme Éléonore la reçurent les premiers; puis vint Alphonse, comte de Saint-Gilles, cité par les historiens contemporains même avant le frère du roi; ce qui prouve la place occupée par ce prince dans l'opinion publique, soit à cause de

(1) Dans le département de l'Yonne.

l'étendue de ses États, soit en considération du rôle joué en Orient par son père. Dans le nombre des personnages désignés après lui on remarque : Thierry, comte de Flandre; Henri, le fils du comte de Blois; Guy, comte de Nevers; Reynald son père, comte de Tonnerre; Guillaume, comte de Poitiers; Guillaume, comte de Varennes; Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Coucy, Hugues de Lusignan; Robert, comte de Dreux, frère du roi; le comte de Maurienne; Ives, comte de Soissons; les évêques de Noyon, de Langres, d'Arras, de Lisieux, et plusieurs autres princes ou grands vassaux du royaume. Mais ce fut principalement sur le comte de Toulouse que les espérances s'arrêtèrent avec une satisfaction orgueilleuse. Son nom semblait devoir suffire pour terrifier les serviteurs du croissant; ils avaient tant de fois fui devant sa bannière.

Cette croisade n'était pas le seul fait important qui alors agitât les esprits. Un ermite, excité peut-être autant par l'ambition que par le fanatisme, Henri de Bruys, s'était mis à enseigner les préceptes que, peu de temps auparavant, un réformateur de même nom avait cherché à répandre dans le Dauphiné et dans les provinces voisines. Plus sage cependant que Pierre de Bruys (1),

(1) Pierre de Bruys, disciple d'Abailard, était un penseur et un philosophe. Peut-être fut-il entraîné à propager sa doctrine par les succès des Cathares et des Manichéens, qui, de la Bulgarie et de la Dalmatie, où ils étaient en grand nombre, commençaient à se multiplier en

son devancier et son maître, car c'est ainsi qu'il le désignait toujours, Henri ne poussait pas les populations à la violence; il s'attachait, au contraire, à attirer l'attention par la singularité de ses habitudes, et à se gagner des partisans par la modération de son langage.

Il ne portait pas de barbe, tenait ses cheveux courts, marchait la tête et les pieds nus, même dans la saison la plus rigoureuse, et témoignait, par les haillons dont il était couvert, le peu de prix qu'il mettait à la fortune. Jeune encore, son regard vif et sévère, sa physionomie énergique, sa voix retentissante, sa parole brève et impérative exerçaient une sorte de fascination sur ses auditeurs et jetaient l'épouvante dans les consciences timorées et inquiètes. Pendant le jour il parcourait les villes, et le porche d'une habitation devenait pour lui une chaire d'où il haranguait et interpellait les passants. La nuit il allait demander un asile dans les chaumières et jamais il ne prenait ses repas qu'en un lieu découvert et élevé.

La réputation d'Henri de Bruys commença à s'établir aux environs du Mans (1), où ses prédications eurent

Italie et en France. Son schisme offrait très-peu de rapprochement avec celui de Manès. Il se bornait à combattre l'Église romaine en prétendant s'appuyer seulement sur la Bible. Il ne niait la vertu du baptême que pour les enfants, ne désapprouvait pas le mariage, et permettait l'usage des viandes; différences essentielles entre sa doctrine et celle des Cathares et des Manichéens.

(1) Il dogmatisa d'abord en Suisse, et, de Lausanne, il se rendit

un tel succès, qu'elles lui valurent la qualification de saint. Les femmes surtout, dont l'imagination est si facile à surexciter, proclamèrent avec enthousiasme ses vertus, et aucune d'elles n'eût douté qu'il ne possédât le don de prophétie et la faculté de lire dans les replis les plus secrets du cœur. Lorsque, de notre temps, on a pu croire aux baquets de Mesmer, aux convulsionnaires, aux somnambules doués d'une seconde vue, aux tables tournantes et devineresses, comment s'étonnerait-on qu'au commencement du XIIe siècle, époque d'une grande exaltation religieuse, un homme doué de qualités peu communes et d'une habileté remarquable ait eu assez d'empire sur les esprits pour paraître à beaucoup de gens un messager apostolique destiné à régénérer les peuples et à sauver les âmes.

Les principaux points de sa doctrine consistaient dans la suppression du baptême avant l'âge de raison, la négation de la présence divine au sacrifice de la messe, l'inutilité des églises et la non-efficacité des prières pour les morts.

Les disciples de Bruys, que l'on désigne sous le nom de henriciens, se répandirent particulièrement entre les Pyrénées et la Loire, et y comptèrent bientôt un nombre considérable de prosélytes; mais c'est à Toulouse et

ensuite au Mans. Chassé de cette ville, et, obligé de fuir, c'est alors qu'il catéchisa le Dauphiné, la Provence et le Languedoc.

dans son diocèse que cette hérésie fit les progrès les plus rapides. Aussi, lorsque le pape Eugène vint en
1147. France pour y prêcher la deuxième croisade, il s'empressa d'envoyer dans cette ville le cardinal Albéric, évêque d'Ostie, en qualité de légat du saint-siége, pour combattre une secte de jour en jour plus audacieuse, et mettre un terme à des désordres que l'autorité locale n'avait pas la force de réprimer.

Albéric, ne s'abusant pas sur l'étendue du mal, pria Geoffroy, évêque de Chartres, et quelques autres prélats distingués, de l'aider de leurs lumières et de leurs conseils, et voulut, dans cette mission difficile, avoir pour coopérateur saint Bernard, alors abbé de Clairvaux, dont l'influence sur les populations lui était connue depuis longtemps.

Ce soutien célèbre de l'Église venait de parcourir l'Allemagne pour exciter le zèle des chrétiens en faveur de leurs frères de la Palestine. Il avait assisté, à son retour en France, à l'assemblée tenue à Étampes par Louis VII, et là, en opposition avec Suger, qui pressait le roi de ne pas s'éloigner de ses États, le prédicateur éloquent l'avait emporté sur le ministre prévoyant et sage. Il s'était trouvé aussi au concile tenu à Paris par le pape au sujet des propositions hétérodoxes de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers (1). Tant de courses et de

(1) Ce prélat, cédant au goût de son siècle, qui voulait tout analyser

travaux avaient fortement altéré la santé de Bernard ; mais, à la voix d'Albéric, il n'écouta ni ses infirmités ni sa fatigue, et se mit aussitôt en route pour aller rejoindre ce légat à Toulouse. Il annonça son arrivée au comte Alphonse par une lettre dont nous rapporterons les principaux passages.

Après avoir exprimé son étonnement de tous les maux attirés sur ses États par un imposteur, il ajoute :

« On voit les églises sans peuple, le peuple sans « prêtres, les prêtres sans ministère..... On ne célèbre « plus les fêtes ; les hommes meurent sans le secours de « la religion, et on refuse le baptême aux enfants. « Un homme qui enseigne des choses si contraires à « Dieu peut-il venir de Dieu ? On dit cependant qu'il a « un grand nombre de sectateurs ; quel aveuglement!.... « C'est ce qui m'engage, quoique très-infirme, à venir « dans vos contrées secourir les habitants, puisque per- « sonne ne s'oppose à l'erreur et que l'hérétique, après « avoir été chassé du reste de la France, ravage le trou- « peau de Jésus-Christ sous votre autorité. Je vous laisse « à juger, prince illustre, si cela vous fait honneur. Il

et expliquer, prétendait que les qualités des personnes divines n'étaient pas ces personnes ; que l'essence de Dieu, sa divinité, sa bonté, sa sagesse, etc., n'étaient pas Dieu lui-même. D'où il concluait que la nature divine ne s'était pas incarnée. Du reste, au concile de Reims, qui se tint en 1148, il avoua son erreur, et cette doctrine, quoique admise par quelques membres du clergé, n'eut pas assez de retentissement pour donner naissance à une secte.

« n'est pas, toutefois, surprenant que ce rusé serpent « vous ait trompé, car sachez ce qu'il est. C'est un « apostat qui, après avoir porté l'habit religieux, a repris « les mœurs du siècle. Il est retourné, comme un chien, « à sa dégoûtante existence, et, n'osant demeurer parmi « ceux qui le connaissent, il s'est mis à courir le monde. « Il a commencé par mendier, et s'est mis ensuite à « faire trafic de la parole de Dieu. Car il est homme de « lettres, et, quand après son entretien il peut extorquer « de l'argent à des simples, il l'emploie au jeu ou avec « des femmes de mauvaise vie. Informez-vous, si vous le « souhaitez, de quelle manière il est sorti de Lausanne, « du Mans, de Poitiers et de Bourdeaux. Il n'oserait y « retourner, car il y a commis des actions infâmes. « Quel fruit peut-on espérer d'un pareil arbre?..... « Tel est le sujet de mon voyage. Je ne l'ai pas entre- « pris de moi-même, mais par un dévouement légitime « et par un mouvement de compassion pour l'Église. Si « l'on peut arracher cette épine et ce mauvais germe du « champ du Seigneur, tandis que l'un et l'autre sont « encore faibles et naissants, on en sera redevable aux « soins des saints évêques qui sont avec moi, et au puis- « sant secours que vous voudrez bien nous accorder. « Parmi ces prélats se trouve l'évêque d'Ostie, légat du « saint-siége, homme recommandable par ses travaux « apostoliques. Il est de votre intérêt, prince illustre, de « le recevoir avec honneur, de même que ceux qui l'ac-

« compagnent, et de faire en sorte, suivant le pouvoir « qui vous a été donné d en haut, que le travail que « ces hommes importants viennent entreprendre, pour « vous principalement et pour vos sujets, ne demeure « pas sans fruit. »

Toulouse témoigna beaucoup de considération aux prélats envoyés par le pape. Mais saint Bernard y reçut surtout des preuves d'une vénération particulière. Il prêcha tous les jours, très-souvent en plein air, et sut ramener aux vrais principes de la religion certaines *corporations*, entre autres celle des tisserands, qui s'était déclarée ouvertement en faveur de l'hérésie. De son côté, le légat fit citer à son tribunal Henri et ses sectateurs; mais, au lieu d'obéir à cet ordre et d'accepter une discussion publique, qui ne présentait pour eux aucun danger, le chef de la doctrine nouvelle et ses plus zélés propagateurs se hâtèrent de prendre la fuite; de sorte que tous les partisans du schisme de nature à devenir redoutable à un clergé déconsidéré abandonnèrent aussi, sans combattre, la cause désertée par ceux-là mêmes qui étaient appelés à la défendre.

Albéric et saint Bernard, rassurés à l'égard de Toulouse, parcoururent les campagnes environnantes; et excepté sur un ou deux points où leurs prédications, loin d'atteindre le but qu'ils se promettaient, firent naître, au contraire, quelques désordres, ils parvinrent, presque partout et dans un temps assez court, à con-

vaincre un grand nombre des plus ardents soutiens de la réforme, des erreurs de la secte naissante.

Leur début, cependant, n'avait pas été heureux. Dans une petite ville appelée Vertfeuil, on accueillit l'éloquent abbé de Clairvaux avec des railleries et des insultes. A l'église où il alla d'abord, personne ne le suivit; sur la place où s'était rassemblé le peuple, on l'accabla d'injures; il essaya de parler, et les huées couvrirent entièrement sa voix. Alors saint Bernard, voyant l'inutilité de ses efforts, secoua la poussière de ses pieds sur ces pêcheurs endurcis, et il se retira en s'écriant : « Vertfeuil, que Dieu te dessèche ! »

Albi fut également une des villes où se manifesta d'abord la résistance la plus vive. Quand les habitants eurent connaissance de l'approche du légat, ils coururent à sa rencontre montés, par dérision, sur des ânes et au son des instruments les plus discordants. Lorsque ensuite le prélat commença à célébrer l'office divin, la cathédrale demeura presque déserte. Toutefois, grâce à la réputation qui précédait saint Bernard, on l'écouta sinon avec faveur, du moins avec respect, et, quand sa parole puissante s'éleva pour attaquer l'hérésie, une foule considérable chercha à l'approcher et à l'entendre. Après avoir reproché à ceux qui l'entouraient de s'être laissé abuser par des préceptes fallacieux, il examina une à une les doctrines des henriciens, en discuta minutieusement la valeur, en fit voir l'incohérence et le

danger, et, lorsqu'il eut la certitude d'avoir été compris, et d'avoir porté dans l'esprit de la multitude la lumière et la conviction, il ajouta d'un ton solennel et inspiré : « Faites donc pénitence vous tous qui avez été coupables! et, comme marque de repentir, levez aussitôt votre main droite vers le ciel. » Ces mots prononcés à peine, toutes les mains implorèrent un pardon.

Les prélats chargés de ramener le comté de Toulouse aux croyances orthodoxes se flattaient d'avoir accompli leur tâche, parce que les principaux centres de population étaient revenus ostensiblement aux pratiques de l'Église romaine; mais beaucoup de henriciens restèrent répandus dans les campagnes, et le schisme, plutôt assoupi que détruit, n'attendait qu'une occasion favorable pour reparaître avec une force nouvelle.

Quant à celui qui, par conviction ou dans un but personnel, avait jeté le trouble dans les provinces du Midi, on ne sait pas d'une manière assurée comment se termina sa carrière. Deux chroniqueurs contemporains nous ont transmis, à ce sujet, des versions fort différentes. L'un (1) nous dit que Henri de Bruys obtint d'entrer à l'abbaye de Clairvaux pour y expier ses fautes, et que, au lieu de se montrer reconnaissant de l'indulgence dont on avait usé à son égard, sans tenir aucun compte de ses promesses, il s'échappa du monastère et

(1) Godefroy, *Vie de saint Bernard*, l. 3.

continua secrètement à prêcher sa réforme. L'autre (1) prétend qu'il fut condamné à Reims, en 1148, dans un concile présidé par le pape; qu'Eugène III lui fit grâce de la vie, sur la demande de l'évêque de Toulouse, et que, conduit dans les prisons de cette ville, il y mourut après une captivité de quelques mois.

Nous n'avons pas non plus de renseignements positifs sur la conduite que tint le comte Alphonse durant le cours de cette dispute si ardente. Un historien moderne (2) veut que ce prince ait accordé sa protection à Henri jusqu'à l'arrivée de saint Bernard; mais comment ajouter foi aux assertions d'un auteur qui attribue aux instances de ce prélat le départ du comte de Toulouse pour Jérusalem quand, un an auparavant, Alphonse, à l'assemblée de Vézelay, s'était engagé à se ranger sous les bannières du Christ?

Cette seconde croisade, à laquelle le comte de Toulouse devait bientôt prendre part, ne se présenta pas sous le même aspect que la première. On ne vit, dans aucune partie de l'Europe, ni un élan aussi subit ni un entraînement aussi général. Le massacre de toute la population d'Édesse émut profondément, il est vrai, les âmes chrétiennes et inspira de vives alarmes sur l'avenir de la Palestine; toutefois on pensait alors obtenir le salut

(1) Alb., *Chron.*
(2) Langlois, *Hist. des crois. contre les Alb.*

éternel par des moyens plus faciles et moins périlleux qu'une expédition en Syrie. Saint Bernard lui-même ne contribua pas peu, malgré ses éloquentes prédications, à rendre le dévouement à l'Église plus calme et plus réfléchi; car, sollicité de se mettre à la tête des croisés et de les guider dans leur nouvelle entreprise, il déclina l'honneur de cette mission, d'autant plus méritante, cependant, et d'autant plus propre à exciter le zèle religieux, que Pierre l'Ermite, en n'accomplissant pas jusqu'au bout son devoir, laissait à ceux qui lui succéderaient la gloire de parcourir une carrière où avait échoué un homme suivi longtemps de l'admiration universelle.

Louis le Jeune, de son côté, était poussé à partir pour la terre sainte moins par une inspiration pieuse que par les terreurs de sa conscience. Ce prince, pour se venger de Thibault, comte de Champagne, avait assiégé Vitry et fait périr dans les flammes plus de treize cents malheureux réfugiés dans l'église de cette ville, comme en un asile inviolable. Depuis cet acte de barbarie, dû à l'emportement de son caractère, le roi, poursuivi par le remords, ne comptait plus que des jours sans repos et des nuits sans sommeil. Après avoir essayé vainement de rentrer en paix avec lui-même par la mortification et la prière, il s'adressa, plein d'humilité et de confiance, à celui qui lui semblait être l'expression d'une volonté toute-puissante. Saint Bernard lui montra un Dieu ir-

rité de son crime, un ciel vengeur disposé à l'accabler de sa colère. A cette voix sans pitié et menaçante, le monarque, désespérant à jamais de la grâce céleste, tomba dans un état de langueur assez prolongé pour donner les craintes les plus sérieuses sur ses jours. Alors la parole, d'abord si terrible, qui jetait l'effroi dans un esprit affaibli, y porta la consolation et l'espoir; mais ce fut à la condition d'aller implorer son pardon là où s'était accomplie une expiation divine. Ainsi, pour racheter la mort de treize cents victimes, Louis VII promit d'entreprendre une guerre qui devait coûter la vie à quatre-vingt mille de ses sujets.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, le promoteur de la seconde croisade, n'était pas, comme l'ermite Pierre, un moine fanatique qui, par son extérieur et l'exagération de son langage, subjuguait et exaltait. Ses manières étaient distinguées; tout en lui indiquait l'intelligence, le savoir, la pénétration, et une confiance dans sa supériorité plutôt faite pour convaincre que pour entraîner. Quoique élevé dans la solitude du cloître, il avait l'aisance, la politesse et la dignité d'un prélat habitué à vivre dans les palais et au milieu des grands. Sa parole était simple et grave; s'adressant toujours à la raison, elle acquérait un égal empire sur le peuple et sur les monarques, sur les laïques et sur les princes de l'Église. A son appel, les populations, bien que refroidies et découragées au sujet des croisades, fournirent néan-

moins trois cent mille hommes pour aller combattre les mécréants, et, bien qu'à la réunion de Vézelay Suger eût employé tous ses efforts pour empêcher Louis le Jeune de s'éloigner de ses États, saint Bernard l'emporta, par son autorité, sur ses auditeurs, et, malgré les conseils de la politique, il fit décider un départ aussi contraire au bonheur du souverain que funeste aux intérêts de son royaume.

Éléonore, fidèle à l'engagement contracté par elle l'année précédente, persista dans son projet de pèlerinage, et, à son exemple, les femmes les plus remarquables par la jeunesse et la beauté voulurent courir les mêmes dangers et les mêmes hasards. La duchesse de Bouillon, la comtesse de Blois, la comtesse de Roussy, Sibille de Flandre, accompagnèrent la reine et lui formèrent une suite digne de sa naissance et de son rang. Cette princesse, qui, par le charme de sa personne, la vivacité de son esprit et sa coquetterie pleine de grâce, exerça une séduction puissante sur la plupart des souverains de l'Europe, était loin, dans cette circonstance, d'être déterminée par ses sentiments religieux. Lasse de la gravité d'une cour rendue plus triste encore par la dévotion exagérée de son époux, elle cherchait avec avidité des distractions à son existence claustrale, et l'excursion en Palestine lui parut une occasion heureuse de se soustraire à une étiquette si gênante pour ses goûts. A ses

yeux, l'Orient se transformait en un séjour enchanteur où tout ce que peut rêver une imagination déréglée s'offrait sous une forme presque féerique. Là elle pensait être affranchie de la présence continuelle d'un maître; là, d'avance, se présentaient à elle une foule de guerriers fameux, accourus des plus lointains climats, pour déposer à ses pieds le tribut de leur admiration et de leur amour; car ce que la chevalerie de France comptait de plus illustre, déjà ne suffisait plus à son insatiable envie de plaire. Habituée à écouter plutôt ses volontés que ses devoirs, la considération et le respect n'étaient pas un frein à opposer à ses désirs. Aussi, dès qu'elle eut atteint le rivage d'Antioche, on reconnut, à sa conduite, la petite-fille de Guillaume IX, de ce comte de Poitiers, si facile avec sa conscience et si relâché dans ses mœurs, qui était allé à la terre sainte beaucoup moins pour y défaire les ennemis du nom chrétien que pour y trouver des aventures et des sujets de chansons.

Alphonse s'embarqua vers la fin du mois d'août 1147 à la tour du Bouc, près de l'embouchure du Rhône, à l'endroit où s'éleva, peu de temps ensuite, la ville d'Aigues-Mortes. On a prétendu que sa femme, Faydide, partagea avec lui les périls de ce voyage; cependant rien ne justifie cette opinion, et il y a lieu de croire, au contraire, que, à cette époque, cette princesse était morte.

Avant de quitter Toulouse, Alphonse, pour témoigner

aux habitants l'affection qu'il leur conservait, les exempta de différents droits, et confirma, par une charte particulière, leurs coutumes et leurs franchises (1).

Les historiens ne nous font pas connaître ceux de ses vassaux qui s'attachèrent à sa fortune; mais, nous le savons, il emmena avec lui des forces considérables, et compta dans ses rangs le vicomte de Béziers et d'Agde. La flottille chargée du transport de ces nouveaux pèlerins se vit, sans doute, dans la nécessité de relâcher sur quelque point de l'Italie, ou peut-être même d'aller
15 avril 1148. passer l'hiver à Constantinople, car ce fut seulement le 15 avril de l'année suivante qu'elle jeta l'ancre à Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïde.

Le comte de Toulouse, heureux de toucher à une terre où tout faisait palpiter son cœur d'un légitime orgueil, brûlait de s'élancer dans une carrière qui, aux yeux du monde, conduisait à la gloire et, aux yeux du chrétien, à une félicité infinie. Déjà il voyait ses exploits lui mériter les honneurs et la renommée; déjà il lisait son nom parmi ceux dont l'histoire rendrait les travaux immortels; pourtant il devait en être de ces illusions ce qu'il est des prévisions et des projets des hommes. Nous rêvons le bonheur, lorsque l'infortune nous menace; nous disposons de l'avenir, quand la mort plane sur notre tête. A peine Alphonse avait-il abordé la côte asiatique, qu'un poison

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

versé par une main inconnue, et contre lequel tous les secours demeurèrent inutiles, vint terminer une vie pleine d'espérances de la manière la plus inattendue et la plus inexplicable.

Voici comment Guillaume de Tyr parle de ce prince et de sa fin extraordinaire :

« Alphonse, comte de Toulouse, fils du comte Ray-
« mond l'Ancien, qui se distingua si fort à la première
« croisade, entra dans le port d'Acre peu de temps après
« l'empereur Conrad. Ce prince était fort recomman-
« dable par son propre mérite, mais il l'était encore plus
« par la mémoire de son père. Il prit aussitôt la route
« de la cité sainte pour y rendre grâce à Dieu d'avoir
« protégé son voyage, et mourut du poison qu'on lui
« donna, dit-on, à Césarée, peu de jours après son dé-
« barquement. Tout le monde attendait avec impatience
« ce comte de si précieuse mémoire, qui ne pouvait
« manquer d'assurer les destinées de Jérusalem. »

Un autre chroniqueur contemporain (1) s'exprime, à l'égard d'Alphonse, dans les mêmes termes que Guillaume de Tyr, et ajoute que l'opinion conçue en sa faveur reposait autant sur ses qualités naturelles que sur les faits d'armes qui déjà avaient signalé son courage. Suivant cet historien, le comte de Toulouse aurait été empoisonné, à Césarée, « au souper qu'on

(1) Voir *Gest. Lud.* VII, c. 16.

lui servit la première nuit de son arrivée dans cette ville. »

Sans entrer dans plus de détails sur la fin tragique d'un prince qu'entouraient l'estime et l'affection de tous, un troisième historien, vivant à la même époque (1), se contente de rendre *la reine* responsable de cette action infâme, et ne désigne pas autrement celle qu'il dénonce à la postérité.

Différents écrivains modernes, se fondant sur la qualification attribuée à l'auteur de ce crime, n'ont pas hésité à regarder Éléonore, la femme de Louis VII, comme étant la véritable coupable. Cependant Guillaume de Nangis, dont les écrits sont la reproduction des meilleurs chroniqueurs de son temps (2), rejette cet attentat sur Mélisende, reine de Jérusalem; mais il n'appuie cette assertion d'aucune raison ni d'aucune preuve.

Il serait difficile de décider aujourd'hui une question sur laquelle les contemporains semblent eux-mêmes être restés dans le doute. La chose est, pour nous, d'autant plus obscure, que les deux reines, également accusées, autorisent l'une et l'autre, par leur conduite, les soupçons que l'histoire laisse planer sur elles. Un auteur de nos jours (3), séduit par la peinture des attraits que tous les anciens documents s'accordent à prêter à Éléonore,

(1) Voir *Append. ad chron. Sigeber. ad* 1583.
(2) Hang., *Chron.*, ann. 1148.
(3) Marturé, *Histoire des comtes de Toulouse*, p. 218 et 219.

se refuse à admettre que la coquetterie et l'amour du plaisir puissent s'allier à des passions ambitieuses et criminelles. « Ce n'est pas, dit-il, sur de vagues imputa-« tions, et après six cents ans écoulés sur la tombe d'une « aimable princesse, que l'historien des preux cheva-« liers flétrira la mémoire d'une reine dont Aspasie « eût envié les grâces, etc. »

Nous respectons cette indulgence en faveur de la beauté. Qui ne serait disposé à voir, sous des traits pleins de charmes, les pensées les plus pures, le doux reflet de toutes les perfections de l'âme? Malheureusement plus d'un exemple nous a appris à nous tenir en garde contre cette fascination puissante. D'ailleurs, la vie entière d'Éléonore tend moins à la disculper qu'à ajouter aux préventions devenues la conséquence de ses désordres. On sait les motifs qui obligèrent Louis le Jeune à répudier une femme qui ne se souvenait ni de sa qualité d'épouse ni de son titre de reine; et, plus tard, n'a-t-on pas vu cette princesse, cédant à ses ressentiments et à sa jalousie, employer le poison pour se débarrasser de Rosemonde, celle qu'elle regardait comme une rivale, et entraîner ses propres enfants, les fils de Henri II, dans une conspiration dont le but était de détrôner leur père, et même de l'immoler à sa vengeance?

Enfin Éléonore, loin d'avoir renoncé aux prétentions de sa mère Philippia sur le comté de Toulouse, avait,

au contraire, engagé Louis VII à se saisir de ces provinces, et c'était seulement les hasards de la guerre qui avaient empêché la réussite d'une tentative appuyée évidemment sur de soi-disant droits. Mais Alphonse ayant laissé le comté de Toulouse sans défense, pour aller à son expédition de Syrie, il était à croire que sa mort livrerait, en quelque sorte, ses États à qui voudrait s'en emparer, et ce n'était pas Éléonore qui eût reculé devant un moyen d'arriver au but qu'elle se proposait d'atteindre.

D'un autre côté, la reine de Jérusalem, désignée d'une manière très-précise par Guillaume de Nangis, est cette même Mélisende, belle-sœur de Raymond Ier, comte de Tripoli, qui tomba frappé par des émissaires du *vieux de la montagne*, presque sous les yeux de cette princesse vindicative. Or, elle, le roi son fils, et sa sœur Hodierne, femme de Raymond, furent alors assez justement accusés de ce meurtre; car, excepté ces trois personnages, inspirés par la haine et par d'odieux calculs, personne, pas même le chef des ismaéliens, n'avait le moindre intérêt à le commettre.

On a prétendu d'après cela, non sans raison, que la femme capable d'armer un assassin contre son beau-frère a bien pu empoisonner le proche parent de ce même Raymond Ier, surtout lorsque Alphonse débarquait en Syrie à la tête de troupes nombreuses, et peut-être avec l'intention d'étendre la puissance de la maison

de Tripoli, dont il se trouvait l'héritier au détriment de la maison d'Anjou, qui occupait le trône de Jérusalem.

Cependant cette supposition soulève une objection très-forte. Le premier intérêt de Mélisende, quelque pensée coupable qu'il soit permis de lui prêter, était, non pas de se défaire d'un prince peu dangereux pour elle en ce moment, mais d'attendre, avant de recourir au poison, que le comte de Toulouse eût assuré la conservation d'un royaume des plus compromis par les armées musulmanes. La question d'être ou de ne pas être devait passer nécessairement dans son esprit avant une considération secondaire, celle du plus ou moins d'étendue de son territoire. Eût-elle donc conçu les plus vives inquiétudes sur les projets futurs d'Alphonse, ce n'était pas lorsque ce prince allait coopérer à la grande lutte contre les Infidèles, que Mélisende pouvait désirer sa mort; elle aurait, par là, amoindri les forces dont elle avait essentiellement besoin et se serait ôté la seule chance de recouvrer les provinces dont l'ennemi s'était déjà rendu maître.

Ainsi, malgré l'assertion de Guillaume de Nangis, il est, comme on le voit, assez difficile de percer l'obscurité qui règne sur cet événement, et l'on dirait même, à en juger d'après diverses circonstances, que les auteurs contemporains, en rapportant ce fait extraordinaire, n'ont cherché nullement à s'enquérir de la vérité.

Parmi les princes accourus en Orient pour s'opposer

aux succès des populations asiatiques, aucun n'avait inspiré autant de confiance que le comte de Toulouse (1). Les exploits de son père faisaient encore le sujet des entretiens de chaque jour; ils étaient, pour les trouvères, une source inépuisable de poëmes chevaleresques, de récits surprenants; et, si partout on chantait les actions merveilleuses de Raymond de Saint-Gilles, partout aussi on joignait à un nom vénéré celui du fils de ce héros, qui allait rappeler aux nouveaux croisés les glorieux compagnons de Tancrède et de Godefroy.

Il y avait dans l'existence d'Alphonse quelque chose qui parlait à des imaginations avides d'aventures et de périls. Né en Syrie et baptisé dans les eaux du Jourdain, appelé à la puissance et peut-être à conquérir un royaume, tout semblait promettre au dernier rejeton d'un chef illustre de hautes et éclatantes destinées, et pourtant la mort de Raymond de Saint-Gilles avait détruit, en un jour, le brillant avenir du jeune prince.

Dépouillé de l'héritage paternel par celui qui était chargé de veiller sur son enfance, il trouve des amis, des protecteurs qui, pour lui, sacrifient leurs espérances sur la terre d'Afrique, bravent les tempêtes et le ramènent sur les bords du Rhône. Dans cet asile offert à son jeune âge ses forces se développent, son intelligence s'éclaire. Non loin du duc d'Aquitaine, de cet autre spolia-

(1) Voir Guillaume de Tyr, c. 28 — *Gesta Lud.* VII, c. 16.

teur de sa famille qui s'est emparé du comté de Toulouse, il s'exerce avec ardeur à le combattre, et à peine sa faible main peut-elle soulever une arme, qu'il recouvre les provinces perdues par le trop de sécurité de son frère. Avant sa dix-huitième année, il est rentré dans tous ses droits, il gouverne paisiblement ses États; mais, dirigé dans sa conduite par un exemple sans cesse présent à sa pensée, il court aux champs inhospitaliers où ses yeux s'ouvrirent à la lumière. Chrétien, il est impatient de secourir les chrétiens; noble rejeton d'une noble souche, il lui tarde de devoir à son courage ce que son père s'était acquis par sa valeur.

Alphonse avait quarante-cinq ans lorsque le poison termina sa vie, et, quoique presque toutes les particularités qui le concernent nous soient restées inconnues, le peu que nous savons de lui suffit néanmoins pour le classer parmi les hommes les plus remarquables de son siècle. Non-seulement, à peine parvenu à son adolescence, il fit voir, dans sa lutte avec Guillaume IX, des qualités peu communes et beaucoup de force d'âme, mais il lui fallut surtout une habileté très-grande pour tenir tête au comte de Barcelonne et au roi Louis VII, qui tous deux, plus d'une fois, tournèrent leurs efforts contre lui.

Les historiens du temps ne nous ont transmis aucun des faits d'armes de ce prince; cependant ils furent nombreux et de nature à être signalés; mais, si nous igno-

rons ses prouesses sur les champs de bataille, nous connaissons sa haute intelligence dans les crises difficiles, car en plusieurs circonstances il parvint à maintenir la bonne harmonie entre les rois de Castille et de Navarre, d'autant moins disposés à s'entendre, qu'un royaume était, pour l'un ou pour l'autre, le prix assuré de la victoire.

Aux mérites que nous venons de reconnaître à Alphonse il faut en ajouter un plus rare, peut-être, encore, celui d'avoir su se faire chérir de ses peuples. Ainsi, talents naturels pour la guerre, politique adroite et sage, entente gouvernementale, tout, chez ce prince, se trouvait réuni pour le rendre digne d'occuper une place distinguée dans l'histoire.

Si les Toulousains ne cessèrent de lui montrer un attachement à toute épreuve, de son côté, en diverses occasions, il leur donna des témoignages du souvenir qu'il en conservait; ils lui durent la consécration de leurs coutumes, la création de leurs magistrats municipaux et l'affranchissement d'un droit fort onéreux désigné sous le nom de *portaticum*, sur lequel nous n'avons pas d'indications bien positives, mais qui consistait probablement en une taxe établie sur toutes les marchandises et sur toutes les denrées alimentaires qui arrivaient à Toulouse en passant par certains chemins.

Alphonse fixa aussi les frais de la justice criminelle et accorda différents priviléges aux habitants qui résí-

daient hors des murs de Toulouse, sur le territoire appelé alors la Sauveté (1), c'est-à-dire dans des limites déterminées par des croix placées de distance en distance. Loin de chercher à grossir ses trésors, il exempta du droit seigneurial le pont que les religieux de la Daurade construisirent sur la Garonne, et se contenta de demander à ce monastère des prières annuelles pour lui, pour son père et pour sa famille (2). Enfin, par une déclaration authentique, il garantit les habitants de Toulouse, contre l'établissement, sans le consentement de la commune, de toute taille et de tout emprunt ou subside; et cet acte, confirmé par son fils, demeura en vigueur sous les rois de France, après la réunion de ce comté à la couronne. On voit donc que, si Alphonse Jourdain ne fut pas le fondateur des libertés dont Toulouse jouit si longtemps, il fit assez en faveur de cette ville pour que sa mémoire y restât en vénération.

On attribue généralement à Alphonse l'aliénation des comtés de Cahors et de Rodez; mais il y a lieu de croire que ces dépendances importantes du comté de Toulouse avaient été engagées par Raymond de Saint-Gilles durant le cours de la première croisade, lorsque les événements

(1) Salvetate.

(2) Ce pont ne subsiste plus; il a été remplacé par celui que l'on voit aujourd'hui à la même place.

l'obligèrent à des dépenses hors de proportion avec ses ressources. Alphonse, après avoir reconquis ses États, ne se trouvant pas en mesure d'acquitter la dette pour laquelle ces comtés avaient été donnés en garantie par son père, se vit sans doute dans l'obligation de les abandonner d'une manière définitive à Richard II, vicomte de Milhaud et de Carlad. Cependant, en renonçant à cette fraction de ses domaines, il n'en conserva pas moins son droit de suzeraineté; de sorte que la maison de Toulouse continua à dominer *immédiatement* sur la plus grande partie du Rouergue, et *médiatement* sur ce qu'elle avait dû distraire de ses anciennes possessions.

Un critique moderne fait observer fort judicieusement (1) qu'il ne faut pas confondre, à l'exemple de Catel et de Lafaille, les comtés de Cahors et de Rodez avec les comtés de Quercy et de Rouergue. Ceux-ci comprenaient les deux provinces de ce nom, ou à peu près ce qui appartient aujourd'hui aux départements de l'Aveyron et du Lot, tandis que les premiers avaient été formés de quelques portions seulement de ce territoire annexées aux métropoles de Cahors et de Rodez.

Si la vie entière d'Alphonse Jourdain témoigne de la sincérité de ses sentiments religieux, il paraît certain

(1) Voir les notes annexées à l'*Histoire générale du Languedoc*.

aussi que sa piété était raisonnée, et non pas aveugle et superstitieuse. Plus d'une fois il osa se mettre en opposition avec l'Église, et nous l'avons vu même ne pas s'effrayer de ses foudres, lorsqu'il s'agissait, selon lui, des véritables intérêts de ses sujets. Ainsi il affronta l'excommunication quand l'abbaye de Saint-Théodard lui sembla devoir être sacrifiée à l'établissement d'une ville nouvelle qui, par sa situation heureuse, ne pouvait manquer de contribuer un jour à la prospérité du pays.

La profondeur de ses vues et la justesse de son esprit nous expliquent aussi pourquoi il fut accusé d'avoir partagé un moment les erreurs des henriciens. Convaincu de la nécessité d'une réforme religieuse, il voulut, sans doute, s'éclairer sur leur doctrine avant de s'en établir le juge ou le persécuteur. D'ailleurs il n'affecta jamais de mépriser l'autorité du pape, et, quand il put se réconcilier avec Eugène III, il montra le plus grand empressement à le faire.

Alphonse eut plusieurs enfants de sa femme Faydide, mais il ne nous est parvenu aucun renseignement sur la plupart d'entre eux. Raymond, l'aîné de ses fils, naquit en 1134. Après lui vint probablement Alphonse, au sujet duquel a régné une obscurité si profonde, qu'il a été pris pour un des fils de son frère. Aujourd'hui l'existence de ce prince est parfaitement constatée, et l'on a même la certitude qu'il vécut jusqu'à l'année

1167 (1). Un troisième fils dont le nom est resté ignoré (2) mourut, vraisemblablement, en bas âge.

Alphonse Jourdain eut aussi deux filles : la première appelée Faydide comme sa mère, épousa Humbert III, comte de Maurienne et de Savoie ; la seconde, Douce (3), s'unit à Raymond Bérenger, comte de Barcelonne.

On lui connaît, en outre, plusieurs enfants naturels. Un fils, appelé Pons, inhumé, en 1203, dans la cathédrale de Nîmes, est, à ce que l'on croit, le fondateur de cette église. Un autre, du nom de Bertrand, accompagna Alphonse Jourdain dans son expédition d'outre-mer. Les chroniques nous parlent encore d'une sœur de ce même Bertrand, qui suivit aussi en Orient le comte Alphonse ; enfin une troisième fille fut donnée en mariage au comte de Comminges.

Bertrand et celle de ses sœurs attachée comme lui à la fortune du comte Alphonse eurent une destinée assez singulière. Après la catastrophe qui leur enlevait leur protecteur, ils se jetèrent dans un château du comté de Tripoli, pensant y trouver un asile. Ils se flattaient de pouvoir au moins y attendre en sûreté le jour où les troupes toulousaines retourneraient dans leur patrie ;

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

(2) Raynal prétend qu'il s'appelait Muce (voir l'*Histoire de la ville de Toulouse*).

(3) Ou Agnès, suivant Raynal. (Voir l'*Histoire de la ville de Toulouse*.)

mais une trahison, au sujet de laquelle les historiens de la croisade n'entrent dans aucune explication, les rendit tous deux prisonniers des musulmans (1). Noradin, prince d'Alep, s'éprit de sa captive et l'épousa. Quant à Bertrand, après onze années d'esclavage, il parvint enfin à obtenir sa délivrance, grâce à l'intervention de l'empereur Manuel Comnène (2). Depuis ce moment, il n'est plus question de lui dans les chroniques.

Raymond V, 19e comte de Toulouse. 1148.

La mort d'Alphonse Jourdain remit le comté de Toulouse aux mains de son fils aîné, Raymond V, âgé alors de quatorze ans. Héritier de tous les domaines de ses pères, ce jeune prince devint ainsi le maître, soit en toute propriété, soit à titre de suzerain, de la province ecclésiastique de Toulouse, de l'Albigeois, du Quercy, du Rouergue, du duché de Narbonne (3) et du marquisat de Provence (4).

Nous avons vu précédemment les comtes de Toulouse étendre leur domination sur l'Auvergne, le Périgord, le bas Limousin, l'Astarac, l'Agénois, le Vivarais, le Velay et le Gévaudan ; mais, sans avoir renoncé à leurs droits, les prédécesseurs de Raymond V avaient perdu

(1) Append. ad chron. Sig.

(2) Guill. de Tyr.

(3) Ce duché comprenait toute l'ancienne Septimanie, c'est-à-dire les diocèses de Narbonne, Béziers, Agde, Carcassonne, Lodève, Maguelone, Nîmes et Uzès.

(4) Il se composait, comme nous l'avons dit déjà, du territoire compris entre l'Isère, la Durance, les Alpes et le Rhône.

de leur autorité sur ces provinces, tant à cause des entreprises successives du comte de Poitiers que par suite des manœuvres habiles des évêques de Viviers, de Mende et du Puy, qui surent tirer avantage des circonstances, et particulièrement de la minorité de Raymond, pour accroître leur pouvoir temporel et acquérir les comtés particuliers compris dans la circonscription de leur diocèse (1).

Raymond Trancavel, vicomte de Béziers et d'Agde, fut aussi au nombre de ceux qui ne se firent pas scrupule d'augmenter leurs revenus aux dépens du comte de Toulouse, et, pour s'assurer la possession de ce qu'il devait à la félonie, au lieu de rester sous la dépendance de ce prince, il se soumit à la suzeraineté du comte de Barcelonne.

Un des premiers soins de Raymond V, dès qu'il eut le gouvernement de ses États, fut de chercher à s'attirer l'affection de ses vassaux. Dans une assemblée solennelle
1149. tenue en 1149, il jura à Roger, vicomte de Carcassonne, de lui prêter secours contre tous ses ennemis et de se regarder comme le protecteur de sa famille et de ses su-

(1) L'évêque de Viviers, entre autres, profita de sa parenté avec l'empereur Conrad III pour achever de se soustraire à l'autorité de la maison de Toulouse, et finit, en 1149, par s'ériger seigneur de sa ville épiscopale. Ses successeurs étendirent même leurs prétentions et continuèrent à se reconnaître vassaux de l'empire, ce qui amena souvent des démêlés entre ces évêques et leur légitime suzerain.

jets. L'abbé de Saint-Théodard assistant à cette réunion, le comte de Toulouse profita de cette circonstance et mit fin aux différends élevés, on le sait, entre son père et les religieux de ce monastère, lors de la fondation de Montauban, et, assez sage pour se résigner à des concessions fort larges, il termina une querelle à laquelle tout le clergé du Languedoc aurait probablement été entraîné à prendre part.

1152. Raymond n'oublia pas non plus de s'attacher les habitants de sa capitale. Il confirma divers règlements dressés par le *commun conseil de la ville et du faubourg de Toulouse*, ce qui disposa les esprits en sa faveur. C'est au bas de ces actes, presque tous relatifs à la police ou à la justice criminelle, que l'on trouve pour la première fois le titre de *capitularii* (capitulaires) attribué aux magistrats municipaux, qui, depuis, ont été désignés sous le nom de capitouls (1).

Délivré de toute inquiétude sur la situation intérieure de ses États, Raymond V songea à punir la conduite déloyale du vicomte de Béziers.

Ses premières armes contre ce vassal coupable lui valurent, grâce à son courage, le succès le plus éclatant. Trancavel, bien que soutenu par le comte de Rodez, le

(1) On a voulu, à tort, faire dériver cette qualification du *capitole*, érigé dans cette ville par les Romains. Ce titre a pour origine le mot latin *capitulum*, par lequel on désignait l'assemblée des capitulaires, que, dans le langage du pays, le peuple appelait *lou capitol*.

seigneur de Montpellier et beaucoup d'autres possesseurs de fiefs dépendants de la maison de Toulouse, tomba au pouvoir du jeune comte, qui l'envoya dans une forteresse, où il subit une longue et dure captivité. Il obtint enfin sa liberté, mais en payant une rançon de 3,000 marcs d'argent, en livrant plusieurs de ses places et en reconnaissant Raymond pour son seul et légitime suzerain.

1151. Son autorité ainsi rétablie, le comte de Toulouse voulut l'affermir plus encore par une alliance de nature à ajouter à sa considération et à sa force. Ses pensées se portèrent sur Constance, une sœur de Louis VII, veuve d'Eustache de Blois, que le roi Étienne, père d'Eustache, avait associé, en 1152, à la couronne d'Angleterre. Quoique cette princesse fût plus âgée que lui (1), le comte fit demander sa main, et cette union ne tarda pas à être célébrée à Toulouse, de manière à donner à sa noble compagne une juste idée de sa puissance, un gage de l'amour que lui portaient ses peuples.

A cette époque, remarquable par son luxe et son faste, la cour d'Alphonse Jourdain avait été l'une des plus brillantes de l'Europe. Les rois, alors, dans les réunions publiques, étalaient avec orgueil l'or, l'argent, les pierreries, les joyaux. A Toulouse, les cérémonies et les fêtes devaient leur grandiose à une bien autre magie;

(1) Raymond n'avait alors que vingt ans.

l'art s'alliait à la magnificence, le goût rehaussait le prix de la richesse. Les relations avec l'Orient, les peintures fantastiques des poëtes, et jusqu'aux doux reflets d'un ciel pur et diaphane, tout cela prêtait aux réjouissances nationales un éclat particulier, une pompe inimitable et éblouissante.

Le mariage de Raymond V attira à Toulouse une foule immense. On accourut des provinces les plus lointaines pour assister aux luttes des trouvères, aux joutes et aux tournois de la chevalerie. Tandis que les seigneurs se disputaient un regard de la princesse, que les troubadours chantaient ses talents, ses vertus, exaltaient ses attraits et sa beauté, prédisaient les heureux jours que lui gardait l'avenir, que tout enfin autour de Constance exprimait l'admiration, le dévouement et l'espoir, avec quelle incrédulité n'eût-elle pas entendu la voix prophétique qui, à son oreille, aurait murmuré ces paroles : Déjà tu es descendue d'un trône; bientôt, ici, où devant toi chacun s'incline, tu cesseras d'exercer le moindre empire; abaissée par celui qui t'élève, tu échangeras ton manteau de pourpre contre des vêtements de deuil; au lieu de ces hommages empressés, tu deviendras spectatrice du triomphe d'une rivale, et, répudiée par l'époux qui t'assure aujourd'hui de sa tendresse, il te faudra ensevelir tes chagrins dans une retraite où personne n'ira jamais te plaindre et te consoler?

Suivant la coutume du temps, la femme du comte de

Toulouse, en sa qualité d'épouse et de fille de roi, conserva le titre de reine; et elle est désignée ainsi dans toutes les chartes, aussi bien que dans les chroniques.

Louis VII, à son retour d'un pèlerinage en Espagne, se rendit à Toulouse vers la fin de cette même année (1). Après l'issue malheureuse de la seconde croisade, le premier soin de ce prince, à sa rentrée en France, avait été de rompre les liens qui l'enchaînaient à cette belle duchesse d'Aquitaine, devenue, par sa conduite, un sujet de scandale et de honte. Vainement Suger, le plus sage et le plus éclairé de ses ministres, chercha-t-il à lui faire voir les dangers de cette détermination imprudente; les susceptibilités de l'époux l'emportèrent sur les intérêts du souverain, et le roi, d'un caractère ordinairement si facile, se refusa, avec obstination, de sacrifier ses ressentiments à la splendeur de sa couronne. Plus ambitieux ou moins honnête homme, il eût retenu, tout en se séparant de sa femme, le Poitou et l'Aquitaine; ses courtisans lui donnèrent ce conseil, mais il ne voulut rien écouter et préféra l'honneur à la puissance.

Loin d'être aussi scrupuleux que le monarque fran-

(1) Louis le Jeune, dans ce voyage, en présence des citoyens, des bourgeois et du conseil, de la volonté de Raymond, comte de Toulouse, confirma les priviléges accordés par Charles le Chauve à la cathédrale de Toulouse et aux églises de Saint-Sernin et de la Daurade. Nous voyons, par une autre charte émanée de lui dans ce même temps, que l'on commençait alors l'année le 25 décembre, à la nativité de J. C.

çais, le fils de Geoffroy, comte d'Anjou, ne craignit pas d'épouser Éléonore six semaines après sa répudiation. Ce chef, de la race des Plantagenet, ne crut pas payer trop cher deux vastes provinces en s'unissant à une femme objet de la réprobation générale. Cette riche dot ne put même satisfaire le désir d'agrandissement qui le dévorait. Maître de la Saintonge, de l'Auvergne, du Limousin, du Périgord, de l'Angoumois, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et de la Normandie, ses vues s'arrêtèrent sur le comté de Toulouse, et, dès son arrivée au trône, il fit valoir les prétentions élevées autrefois par Éléonore à l'héritage de son aïeul.

1156. Les relations entre le roi de France et le comte de Toulouse devinrent bientôt plus intimes par la naissance du fils que Constance mit au monde en 1156. Il est probable que, durant le cours de cette année, Raymond résidait sur les bords du Rhône, dans son palais de Saint-Gilles; ses discussions continuelles avec le comte de Barcelonne lui en imposaient en quelque sorte l'obligation. Là il était mieux en mesure de prévenir les agressions de son dangereux voisin, et en même temps il surveillait de plus près le seigneur de Montpellier, dont toutes les actions ne cessaient de prouver, à son égard, des sentiments hostiles.

1158. Ces deux princes ne furent pas longtemps à se déclarer de nouveau contre lui, et ils eurent peu de peine à ranger à leur parti Raymond Trancavel, qui n'avait

oublié ni sa prison dans une forteresse, ni la somme considérable exigée par le comte pour consentir à sa délivrance. Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, se laissa également entraîner par cet exemple.

1159. Les circonstances semblaient être trop favorables à Henri II pour qu'il ne cherchât pas à en tirer avantage; aussi ce monarque eut-il une entrevue à Blaye avec le comte de Barcelonne, et là les deux princes s'engagèrent à agir de concert contre un ennemi commun. Dans le but de mieux cimenter cette alliance, ils convinrent entre eux de donner en mariage Bérengère, fille du comte de Barcelonne, à Richard, fils de Henri II et d'Éléonore, et décidèrent que ce jeune prince recevrait, à cette occasion, le duché de Guienne en apanage.

Raymond, afin de résister à une ligue si redoutable, voulut d'abord s'assurer le bas Languedoc. Il s'entendit avec la comtesse de Melgueil, avec Bernard Pelet et avec plusieurs autres seigneurs des environs de Maguelone; mais c'était sur Louis VII que reposaient surtout ses espérances, car, indépendamment de sa qualité de beau-frère, ce prince avait un intérêt particulier à ne pas permettre les empiétements de Henri II.

En effet, le roi de France, pour ne pas être gagné de vitesse par son ambitieux adversaire, se hâta de marcher sur Toulouse, et s'occupa aussitôt d'améliorer les fortifications de cette ville et de réunir dans ses murs les

approvisionnements nécessaires à une longue et vigoureuse défense.

De son côté, le monarque anglais s'avança, vers la fin de juin, à la tête d'une armée nombreuse, dans laquelle figurait Malcolm IV, roi d'Écosse, qui, pour mériter la distinction, si enviée à cette époque, d'être armé chevalier sur un champ de bataille, s'était mis au service de ce prince.

A l'approche de Henri II, Cahors, où ce souverain s'était ménagé des intelligences, se déclara en sa faveur et lui ouvrit ses portes. De cette ville le monarque se mit sans retard en communication avec ses alliés, le comte de Barcelonne, Trancavel, Guillaume de Montpellier, et les pressa de joindre leurs forces aux siennes. En attendant, il se rendit maître de différents châteaux, tels que Verdun, Castelnau, d'Estrefonds (1), et, lorsqu'au commencement du mois d'août le comte de Barcelonne l'eut rallié avec ses troupes, il se rapprocha de la Garonne et ne tarda pas à aller mettre le siége devant Toulouse.

Henri II montra, dans ses opérations contre cette place, beaucoup de détermination et d'ardeur; mais tous ses efforts ne parvinrent pas à triompher de la résistance des habitants, et, après trois mois de tentatives inutiles,

(1) A 4 lieues N. E. de Toulouse. C'est dans ce château que s'établit, de sa personne, le roi d'Angleterre.

il se vit contraint de renoncer à une entreprise pour laquelle il avait fait de grands sacrifices en argent et en hommes.

Plusieurs personnages de marque trouvèrent la mort au pied des remparts de Toulouse, entre autres le comte de Bologne, fils du roi Étienne d'Angleterre, et un fils du comte de Glocester. Henri II, croyant par là dissimuler son humiliation, prit pour prétexte de sa retraite le respect qu'il devait au roi de France, respect qui, disait-il, l'empêchait de livrer l'assaut à une ville où commandait son suzerain (1). Un scrupule si tardif ne pouvait tromper personne; aussi chacun resta-t-il convaincu et des pertes considérables qu'il avait éprouvées et du découragement qui en était la suite.

Le roi d'Angleterre, forcé de reprendre le chemin de ses États, chercha à se consoler de son échec en se saisissant de quelques portions de territoire et de quelques points fortifiés. Louis VII, dans sa marche sur Toulouse, ayant obligé Cahors à se remettre sous l'obéissance de Raymond, Henri dut s'emparer une seconde fois de cette place; il l'enleva d'un coup de main et y laissa son chancelier, auquel il confia le gouvernement du pays, avec l'injonction de continuer la guerre

(1) « Ipsam civitatem non assallivit ob reverentiam regis Francorum. » Voir Roger de Howeden.

contre le comte de Toulouse, autant que le permettraient les forces dont lui et ses alliés seraient en mesure de disposer.

Henri se dirigea sur la Normandie, que menaçaient les frères de Louis le Jeune (1), dans le but d'opérer une diversion utile; mais un traité de paix entre ce prince et le roi d'Angleterre (2) termina, ou plutôt suspendit pour un moment la lutte dont les provinces méridionales étaient le théâtre.

Le comte de Toulouse profita du temps employé alors en négociations pour aller rétablir son autorité dans la vallée du Rhône. Si, dans cette circonstance, il se souvint de ce que méritaient des sujets restés fidèles, il traita avec une rigueur extrême les vassaux coupables, à son égard, d'ingratitude et de félonie. Ainsi il restitua à l'évêque de Carpentras les châteaux de Venasque, de Baux, de Malamort, et les villages déjà enlevés par lui à l'Église depuis longtemps; mais il assiégea, brûla et

(1) Henri, évêque de Beauvais, et Robert, comte de Dreux.

(2) Ce traité, conclu au mois de décembre 1159, fut ratifié dans le courant du mois de mai 1160. Suivant un historien anglais, Jean de Salisbury, le roi d'Angleterre s'engagea à faire hommage au roi de France pour le duché de Normandie, à condition que Louis VII donnerait sa fille en mariage à son fils Robert, et lui apporterait en dot le duché de Guienne. Dans ce traité, il ne fut pas question d'abord du comte de Toulouse; mais on y ajouta ensuite que, si des réclamations étaient élevées à ce sujet, elles seraient portées devant la cour de justice du royaume de France.

livra au pillage la résidence de l'évêque de Vaison (1) et se saisit de tous les domaines que possédait le diocèse.

Raymond, après avoir mis en ordre ses affaires dans le marquisat de Provence, se rendit à Nîmes, où sa présence était réclamée également, et, hors enfin de tout embarras de ce côté, il regagna sa capitale vers les
1160. derniers mois de 1160.

Un peu plus tard, il exécuta encore un voyage dans la
1161. vallée du Rhône avec sa femme Constance; mais il lui fallut revenir presque aussitôt, car la guerre entre Henri II et Louis VII, à peine terminée, se ralluma tout à coup, nous ne savons par quel motif, et les hostilités ne cessèrent définitivement, de part et d'autre, que le 21 juin 1161.

Cette même année, des intérêts communs aux rois d'Angleterre et de France portèrent ces deux princes à assembler un concile auquel, mutuellement, ils se promirent d'assister, et ils convinrent entre eux de se réunir à Toulouse.

Adrien IV était mort en 1159, et cet événement était devenu la cause d'un schisme déplorable au sein de l'Église catholique. Le choix de la plupart des cardinaux pour remplacer le souverain pontife s'était fixé sur

(1) Petite ville du département de Vaucluse qui a été très-importante autrefois, et dont l'évêque était suffragant de celui d'Avignon.

Alexandre III, mais une minorité dissidente avait désigné Victor III, et ce dernier, sans respect pour la sainteté du titre dont il se prétendait digne, ne craignit pas d'arracher aux yeux du conclave stupéfait la chape de son compétiteur pour s'en revêtir lui-même.

L'empereur Frédéric ayant fait proclamer Victor par un certain nombre de prélats gagnés à sa politique, Alexandre dut recourir à la protection de Louis le Jeune, qui, avant de s'expliquer sur cette grave question, désira la soumettre à l'examen des évêques de France et d'Angleterre. Le concile se décida en faveur d'Alexandre (1).

Celui-ci, après avoir excommunié l'empereur, se vit contraint de chercher un refuge au delà des monts. Il s'embarqua à Gênes, gagna Maguelone et ensuite Montpellier, où il comptait établir provisoirement sa résidence. Il parcourut le chemin qui sépare ces deux villes (2) revêtu de ses habits pontificaux et monté sur une haquenée blanche. Toute la population de la province courut se prosterner devant lui et recevoir sa bénédiction. Il y eut une telle affluence de peuple, disent les historiens du temps, que ce fut avec beaucoup de peine qu'il put se frayer un passage au milieu de la

(1) A cette réunion furent appelés des légats d'Alexandre et de Victor, qui firent valoir les titres à la tiare de chacun des prétendants.

(2) Près de 2 lieues.

foule. Guillaume, seigneur de Montpellier, se porta à sa rencontre, accompagné de ses barons, lui servit d'écuyer pendant la route, et, selon une chronique contemporaine (1), se reconnut son vassal lige. Tous les grands du pays montrèrent aussi le même empressement à accourir sur les pas du souverain pontife apporter le tribut de leurs vœux et de leurs hommages. Le comte de Toulouse leur en donna sans doute l'exemple le premier, car dans une lettre en date du 20 avril, par laquelle Alexandre III annonce à Louis le Jeune son arrivée à Montpellier, il parle avec reconnaissance de l'accueil qu'avaient reçu de Raymond lui et les cardinaux attachés à sa suite; et lorsque, un peu plus tard, il écrivit pour recommander les prélats qu'il se proposait de diriger sur la France, il témoigna encore au roi sa gratitude « de ce que le comte Raymond était venu au-devant de lui, lui avait fait offre de sa personne et de ses domaines, et lui avait prodigué toutes sortes d'honneurs »

D'après les remercîments adressés en cette occasion au monarque, on est en droit de supposer que le pape attribuait à l'influence de ce prince les bons procédés du comte de Toulouse à son égard. Effectivement, il se-

(1) Rodulfe de Dicato, p. 533 et suivantes. Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

rait possible que Raymond eût d'abord été contraire à Alexandre, car il ne tarda pas à abandonner sa cause pour se rallier aux partisans de Victor III.

1162. Dans le courant de 1162 (1), des envoyés de Manuel Comnène, empereur de Constantinople, débarquèrent à Saint-Gilles, qui était alors un des ports les plus fréquentés des provinces méridionales. Ils venaient rendre obéissance, de la part de leur maître, au pape Alexandre et traiter d'une affaire secrète avec le roi et le comte de Toulouse. Il est probable que ce message mystérieux avait pour objet une nouvelle expédition à la terre sainte et que, à Paris comme à Rome, on reconnut l'opportunité de cette demande, car le pape et le comte Raymond firent partir aussitôt des personnes de confiance pour Constantinople, et ce dernier informa le roi « qu'il avait pris des engagements conformes à ses désirs. » Il pria même Louis VII d'envoyer sans retard, près de Manuel Comnène, des « messagers royaux ayant pouvoir de terminer heureusement la négociation commencée (2). »

A peu près vers le même temps, Henri II, au mépris

(1) Alexandre III tint un concile à Montpellier le 17 mai 1162. Ce concile déclara excommuniés les princes qui ne réprimaient pas les hérétiques, ne faisaient pas la guerre aux pirates et fournissaient des armes aux Sarrasins. Il défendait aussi aux moines et à tous les religieux de professer le droit et la médecine.

(2) Voir *Histoire générale du Languedoc.*

des traités, renouvela ses tentatives sur le comté de Toulouse ; c'est au moins ce qu'il y a lieu de croire, d'après le document suivant (1) :

« Le commun conseil de la ville et du faubourg de « Toulouse à Louis, par la grâce de Dieu, leur magni- « fique et très-cher seigneur, l'esprit de conseil et de « force.

« Que Votre Altesse ne soit pas surprise, très-cher « seigneur, si nous vous écrivons souvent; après Dieu « nous devons recourir à vous comme à notre bon sei- « gneur, notre défenseur et notre libérateur, lorsque « nous sommes menacés de quelque chose de sinistre. « Vous nous avez mandé, par vos lettres, de vous in- « former de tout ce qui se passerait ici d'intéressant. « Nous avons appris par nos amis que le roi d'Angle- « terre se prépare, cette année, à nous faire la guerre. « Vous pouvez en être instruit plus tôt que nous, à « cause que vous êtes voisin de ce prince, et nous le « faire savoir, pour n'être pas opprimé par ses hosti- « lités. Toutefois notre espérance est dans votre protec- « tion. Le souvenir des promesses que vous nous avez « faites nous rassure et nous cause une joie extrême.

(1) Cette lettre, rapportée par les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, est sans date; mais, puisque les Toulousains appellent, dans cette pièce, Louis leur *défenseur* et leur *libérateur*, il est hors de doute qu'elle n'ait été écrite postérieurement à l'expédition de Henri II, en 1159.

« Nous rendons grâce à Dieu et à vous de ce que nous « possédons votre sœur, notre dame. Adieu. Le Sei- « gneur tout-puissant protége longtemps et votre per- « sonne et votre royaume. »

On voit que Louis VII, en vue de l'avenir, avait profité de la reconnaissance que Toulouse lui conservait pour entretenir une correspondance suivie avec les autorités municipales de cette ville, et ne considérait plus sa suzeraineté sur le comté comme un simple hommage, une question de forme, mais comme un droit acquis et reconnu. Ce prince, par sa réponse aux membres du *commun conseil*, calma sans doute leurs appréhensions, car ceux-ci le remercièrent de les avoir consolés au milieu des périls imminents dont ils étaient menacés, et ils ajoutèrent : « Nous prions Votre Altesse de « vous souvenir toujours de nous, de protéger notre « seigneur le comte, la sérénissime reine, notre dame, « votre sœur, et nous qui vous appartenons, et de nous « conseiller suivant nos besoins. »

Malgré les paroles rassurantes de Louis, Henri II continua cependant la guerre, puisque Raymond, en écrivant au roi, vers la fin de 1162 ou au commencement de l'année suivante, se plaint de ce qu'une suspension d'armes, récemment proposée au monarque anglais, a trouvé de l'opposition de la part de ce prince. Nous savons même, par différents documents, que les hostilités, dans les provinces méridionales, se prolongèrent

encore pendant une partie de l'année 1164. Voici la lettre du comte :

« A Louis, par la grâce de Dieu, magnifique roi des « Français, son seigneur très-cher et très-excellent par- « dessus tous les autres, Raymond, par la même grâce, « duc de Narbonne, comte de Toulouse, etc.

« Seigneur, nous avons vu vos lettres et entendu leur « teneur. Nous nous sommes rendus à Castel-Sarrasin « au jour marqué, et nous y avons eu une conférence « avec un grand nombre des plus sages Anglais, au sujet « de la trêve dont on était déjà convenu; mais ils n'en « ont fait aucun cas, à moins qu'on y comprît nommé- « ment Trancavel et le roi d'Aragon, fils du comte de « Barcelonne. Le premier est notre vassal, et le roi d'An- « gleterre n'a aucun droit sur lui pour nous obliger à le « comprendre dans la trêve ou pour la rompre à cause « de lui. Nous lui avons toujours fait la guerre sans « que personne nous en ait empêché, et il n'a pas été « compris dans les trêves précédentes, non plus que le « comte de Barcelonne. Cependant, voulant satisfaire « en quelque sorte au désir des Anglais, nous leur avons « dit de vous dépêcher un envoyé qui irait à la cour « avec le nôtre, ce qu'ils ont négligé de faire. Pour « nous, craignant de transgresser vos ordres, nous ne « romprons pas la trêve présente jusqu'à ce que vous « nous ayez déclaré votre volonté, ne dépendant entiè- « rement que de vous. C'est en vous (après Dieu) que

« nous mettons toute notre confiance, et nous agirons « toujours conformément à vos désirs. Du reste, nous « ne croyons pas, magnifique seigneur, que Votre « Royale Majesté ignore que si nous venons à perdre « notre domaine, qui est entre vos mains, ce ne sera « pas le nôtre que nous perdrons, mais le vôtre, car je « suis proprement à vous, et tout ce que j'ai vous ap- « partient. Nous supplions donc instamment votre clé- « mence de ne pas nous laisser, s'il lui plaît, longtemps « déshérités. Adieu. »

Durant le cours de cette lutte entre l'Angleterre et le comté de Toulouse, Raymond et Trancavel consentirent enfin à un arrangement; mais il fallut, pour cela, l'intervention du roi de France. La réconciliation eut lieu dans l'église d'Olmes, sur les confins du comté de Foix. Là, en
Juin 1163. présence du prêtre célébrant l'office divin, les deux princes abjurèrent leurs idées de vengeance et de haine. Raymond jura de n'attenter ni à la personne ni aux propriétés de son ancien vassal et de l'aider contre tous ses ennemis, excepté contre Bernard Aton, le neveu du comte de Béziers. Quant à Trancavel, les chroniques ne nous disent pas quels furent les termes de son serment; toutefois il est probable que, à l'imitation de ses pères, il déclara tenir ses domaines du comte de Toulouse, et renonça solennellement, pour lui et les siens, à faire hommage au comte de Barcelonne. Le lendemain de cette cérémonie, Raymond s'obligea à rendre à Tran-

cavel les 3,000 marcs d'argent qu'il avait exigés pour sa rançon, et, comme gage de sa parole, il lui livra le château de Lunas avec ses dépendances, le vieux château d'Albi et les droits prélevés sur cette ville et ses faubourgs; enfin, dans le but de prévenir le retour de nouvelles difficultés, il accorda aux vassaux du vicomte, établis dans le Toulousain et l'Albigeois, un sursis de quarante jours pour réparer les dommages dont ils deviendraient fauteurs, contrairement aux conditions convenues entre eux.

Il y a lieu de supposer qu'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, malgré l'attachement qu'elle portait au comte de Barcelonne, son cousin, suivit l'exemple de Trancavel et reconnut pour son suzerain le comte de Toulouse. Sa résistance, en compromettant ses possessions, ne lui aurait offert ni compensation ni avantages.

Cependant Raymond ne semblait pas se fier beaucoup aux promesses qui venaient de lui être faites; car, après avoir instruit le roi de la conduite tenue par lui, dans l'intention de se conformer à ses désirs, il ajouta : « Dès qu'un traité amiable nous a unis avec Trancavel....., je vous supplie de l'exhorter à une fidélité inviolable (1). »

1er août 1163.

D'un autre côté, nous voyons, par le langage du vicomte de Béziers, que, s'il se décida à se soumettre, ce

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

fut uniquement par obéissance à la volonté souveraine La lettre suivante le laisse clairement entendre.

« A Louis, par la grâce de Dieu suprême roi des « Français, son ami et son seigneur très-cher, Ray- « mond Trancavel, vicomte de Béziers, salut et obéis- « sance dans un légitime service.

« L'attachement et l'affection que je crois que vous « avez pour ma personne me donnent la confiance « de vous demander des conseils et secours dans mes « besoins, et de vous faire part de mes plus importantes « affaires. Ayant considéré ce que les membres doivent « à leur chef, j'ai fait incessamment la paix, pour « l'amour de vous, avec le seigneur Raymond, comte « de Toulouse, et je lui ai rendu ensuite tous les ser- « vices possibles, de même qu'à sa dame Reine. Comme « je suis enfin parvenu à cette union, je ne crains pas « de vous prier d'ajouter foi à ce que vous dira de ma « part Pierre Raymond, chevalier, que je vous envoie « et qui est porteur de cette lettre. Je vous prie de lui « accorder des marques de votre amitié, pour l'amour « de moi (1). »

A cette époque, Raymond informa Louis le Jeune

(1) Louis VII, afin d'assurer la paix entre deux princes qui se refusaient à tout rapprochement, avait exigé de Trancavel des otages en garantie de ses promesses. Il est probable que le chevalier dont il est question ici fut chargé de réclamer leur mise en liberté après la réconciliation. Du reste, de leur côté, le comte de Toulouse et sa femme appuyèrent des premiers cette demande.

d'un arrangement dont la maison de Toulouse allait retirer un nouveau lustre ; mais, comme s'il eût craint que le monarque français ne conçût quelque méfiance de l'accroissement d'influence et de pouvoir d'un vassal déjà trop redoutable à ses yeux, il usa, dans sa communication, d'une certaine politique, et s'attacha, ainsi qu'on va le voir, à y montrer sa soumission.

« Je ferai part, en même temps, à votre Altesse, de « la promesse de mariage que je viens de conclure, « après avoir pris toutes les sûretés nécessaires, entre « mon fils, votre neveu, et la fille du comte Dauphin ; « en sorte que je suis déjà maître de cette princesse et « de la plus grande partie de son domaine. Comme « mon agrandissement rejaillit sur la gloire de votre « règne, je prie Votre Excellence d'approuver cette « union et de la protéger dans le besoin, soit par vos « paroles, soit par vos actes, et d'écrire, là-dessus, à la « comtesse, mère du Dauphin, et aux principaux du « pays. Quoique le comté du feu comte Dauphin appar- « tienne à la juridiction de l'empereur, cela ne laisse « pas d'accroître votre autorité, et de lui ouvrir une « porte pour l'étendre. Dieu vous conserve pendant « longtemps, mon seigneur et mon roi, afin que vous « puissiez continuer de me protéger, comme vous l'avez « déjà commencé dans l'affaire du roi d'Angleterre. »

Albéric Taillefer, second fils du comte de Toulouse, fut, en effet, fiancé alors avec Béatrix, l'héritière de

Guillaume, comte d'Albon (1), de Viennois et de Gévaudan (2), qui venait de mourir ; mais ce mariage ne devait pas se célébrer de sitôt ; car le fils de Raymond n'avait alors que cinq ans, et Béatrix n'en comptait guère davantage. Cependant le comte de Toulouse ne s'empara pas moins de presque tout le territoire composant l'héritage de sa future belle-fille, et il confia le gouvernement du Dauphiné à Alphonse, son frère, qui eut, plus tard, comme on le verra, bien des difficultés à surmonter dans l'accomplissement de cette mission.

L'alliance à laquelle se rattachaient de si hauts intérêts retint, jusqu'à la fin de 1164, le comte de Toulouse à sa résidence de Saint-Gilles. Raymond profita de ce long séjour sur les rives du Rhône pour faire rentrer sous sa suzeraineté Bernard Pelet, seigneur d'Alais, qui avait des possessions importantes dans les diocèses de Nîmes, de Maguelone, de Mende et d'Usez, et pour se lier par un traité avec Guillaume, seigneur de Montpellier. Ces deux princes convinrent de ne rien entreprendre, à l'avenir, l'un contre l'autre, et même, s'il le fallait, de se prêter un mutuel secours.

Raymond allait bientôt être à même de mettre à l'épreuve la fidélité de ses alliés. Encouragé par l'éloi-

(1) Nom d'un village du Dauphiné enclavé aujourd'hui dans le département de la Drôme.

(2) Portion du département de l'Isère ; sa capitale était Grenoble.

gnement où il se tenait de sa capitale, Henri II, à ce qu'il paraît, sentit se réveiller en lui le désir de tourner encore ses armes contre un voisin dont il enviait la prospérité. Les chroniques contemporaines ne parlent point de cette nouvelle tentative du monarque anglais; mais la lettre qu'écrivirent au roi, à cette occasion, les habitants de Toulouse ne permet pas de conserver le
1164. moindre doute à ce sujet.

« Nous voulons, très-cher seigneur, vous faire part « de ce qui vient de nous arriver depuis peu. L'arche- « vêque de Bourdeaux, servant plutôt dans la milice du « roi d'Angleterre que dans celle de Jésus-Christ, vient de « faire une course jusqu'aux portes de notre ville, dont « il s'est approché d'un jet de pierre. Il a rasé plusieurs « châteaux, brûlé ou détruit diverses églises, fait prison- « niers quelques-uns de nos citoyens et fait mourir « quelques autres. Il y a longtemps que notre seigneur « comte n'est pas avec nous; c'est pourquoi nous sup- « plions Votre Altesse de ne pas souffrir davantage qu'on « désole ainsi son territoire, qui vous appartient, et « nous-même, qui sommes aussi à vous : car, si vous ne « nous secourez promptement, tout le pays va devenir « désert. »

Raymond, rappelé vers la Garonne par cette attaque inattendue, regagna Toulouse, et, au commencement de septembre, Ermengarde vint l'y rejoindre avec les troupes dont elle disposait. Ce renfort fut-il suivi d'au-

tres plus considérables, et le roi d'Angleterre jugea-t-il prudent d'ajourner ses projets; ou bien, Louis VII, pour déjouer les calculs de son ambitieux rival, lui donna-t-il des craintes sur quelque partie de ses frontières, c'est ce que ne nous disent pas les historiens du temps. Quoi qu'il en soit, comme ils se taisent aussi bien sur l'origine que sur la conclusion de cette querelle, ce silence même nous est une preuve que les démonstrations de Henri II, d'abord si menaçantes, n'amenèrent néanmoins aucun événement important.

Jusqu'ici, Raymond, attaché à ses devoirs de prince et de chef de famille, s'était montré occupé seulement du soin de ses États, du bien-être de ses sujets, du bonheur et de la prospérité de ses enfants; mais à peine rassuré sur le sort de sa capitale et de ses provinces, il oublia ce qu'il devait à ses peuples, à son roi et à lui-même. N'écoutant que son goût pour les plaisirs, il n'eut pas la force de combattre les séductions, de se défendre contre les charmes d'une cour voluptueuse, d'éviter les dangereux écueils où conduisent trop souvent le pouvoir et la richesse. Raymond avait alors trente ans; il touchait à une de ces époques où s'opère parfois une sorte de révolution dans la vie; à l'âge où l'imagination ou se calme ou s'exalte. Les rudes travaux de la guerre avaient amorti d'abord la fougue de sa jeunesse; mais, quand le repos lui eut appris à connaître la mollesse et l'oisiveté, ses passions ardentes s'éveillè-

rent et l'emportèrent bientôt sur sa sagesse et sa raison. Il ne se souvint ni des vertus de sa compagne fidèle ni du respect commandé par une épouse dont le front avait ceint le diadème. S'inquiétant peu de la politique et de la prudence, il affecta un égal mépris pour les égards dus à son souverain. Il s'entoura de jongleurs aux mœurs corrompues, de femmes signalées par leurs désordres; et jusqu'à la couche ducale fut souillée par des courtisanes sans pudeur et sans frein. Vainement le pape eut-il recours à des remontrances paternelles et à des avertissements sévères; vainement le roi de France exprima-t-il son mécontentement de l'outrage fait à une sœur par lui tendrement chérie; ni les paroles du chef de l'Église ni les menaces d'un monarque redoutable ne dessillèrent les yeux du comte de Toulouse, et ne l'engagèrent à réparer ses offenses envers une femme restée irréprochable et pure au milieu d'une cour désordonnée et licencieuse.

Constance, avant de se séparer de Raymond, voulut intéresser Louis VII à son sort. Toutes les lettres écrites par la comtesse (1) témoignent de son découragement et de sa douleur. Une fois, après avoir recommandé au roi un chevalier, appelé Gui, qui doit lui raconter ses peines et le mettre au courant de son existence, elle ajoute : « Il est parfaitement instruit de mes secrets, et vous fera

(1) Voir Duch., t. 4.

part de la nécessité à laquelle je me trouve réduite. »

Dans une autre circonstance, cette princesse peint, dans ces termes simples et contenus, la triste condition qui lui a été faite.

« A son très-cher père et vénérable seigneur et son « très-cher frère Louis, par la grâce de Dieu roi des « Français, Constance, comtesse de Saint-Gilles, salut, « mais surtout affection.

« Je vous fais savoir, comme à celui en qui, après « Dieu, repose toute mon espérance, que le même jour « que Simon, votre domestique, est parti d'auprès de « moi, j'ai quitté l'hôtel et me suis rendue dans un vil- « lage, en la maison d'un certain chevalier, car je « n'avais ni de quoi manger ni de quoi donner à mes « serviteurs. Le comte n'a aucun soin de moi et ne me « fournit rien de son domaine pour mes besoins. C'est « pourquoi je supplie Votre Altesse, si les ambassadeurs « qui vont à la cour vous disent que je suis bien, de ne « pas y ajouter foi. La chose est telle que je vous la « mande, et, si je n'avais été retenue par la crainte, je « vous aurais fait un plus long récit de mes malheurs. « Adieu. »

Louis chargea des officiers de sa maison d'aller chercher sa sœur et de l'amener près de lui. Les Toulousains,
1165. pleins d'attachement pour la comtesse, la firent accompagner, de leur côté, par quatre députés, qui supplièrent le roi de couvrir de sa protection la reine Constance et ses

enfants et de leur rendre cette princesse le plus tôt possible, « car, dirent-ils au nom de leurs concitoyens, c'est en elle et avec elle que nous mettons toute notre joie et toute notre force. »

Constance était à la cour de son frère au mois d'août suivant, lorsque Alix de Champagne, troisième femme du roi, accoucha d'un fils dont la naissance remplit de joie le royaume. Les Toulousains, à cette occasion, adressèrent à Louis une députation qui, sans doute, ne devait pas seulement porter au monarque leurs félicitations et leurs vœux, car ils lui mandèrent alors : « Nous vous envoyons, conformément à vos ordres, quatre personnes de notre chapitre, savoir : trois séculiers et le curé de Saint-Pierre des Cuisines, auxquels nous adjoignons deux membres de notre conseil. » Il est donc probable que cette députation avait aussi pour objet de traiter de quelques questions locales en litige, car ceux qui la composaient jurèrent, avant leur départ, de soutenir les droits de la ville, « sauf la fidélité due au seigneur comte et à la sérénissime dame la comtesse. »

On remarquera que ces communications entre les autorités de Toulouse et le souverain devenaient de plus en plus fréquentes. Il ne pouvait en être autrement; d'un côté, Louis avait un grand intérêt à les provoquer, et, de l'autre, le peu de soin qu'apportait Raymond à ce qui eût troublé ses plaisirs obligeait, chaque jour, de recourir à un autre pouvoir que le sien.

Constance, répudiée par son époux, ne le rejoignit jamais. La fille de Louis le Gros, la veuve d'un roi d'Angleterre, la sœur d'un roi régnant, se vit réduite à aller cacher ses infortunes dans la solitude de Burlats (1), qu'elle quitta ensuite pour entreprendre un pèlerinage à la terre sainte. Elle entra, en 1173, en qualité de sœur, dans le chapitre des Frères de l'Hôpital, à Jérusalem. Cependant elle revint bientôt en France, comme nous l'apprenons par la lettre suivante, que le pape Alexandre III écrivit, en 1174, à Henri, archevêque de Reims, frère de cette princesse :

« Notre chère fille en Jésus-Christ, la noble dame « Constance, comtesse de Toulouse, votre sœur, nous « ayant représenté qu'elle était résolue de garder sa « chasteté, parce que le comte de Toulouse, son mari, « ne lui est pas fidèle et qu'il entretient des concubines, « nous l'avons exhortée à retourner avec lui. Toutefois, « comme elle refuse de se rendre à nos exhortations « jusqu'à ce que le comte ait renoncé à ses débauches, « nous lui avons écrit pour le porter à changer de con- « duite et nous lui avons envoyé une ambassade solen- « nelle pour le presser de rappeler la comtesse sa « femme comme il convient, après avoir fourni caution « de la traiter honnêtement et honorablement, et ainsi « qu'il convient à une si grande et si noble dame.

(1) A 5 lieues de Castres.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

« Nous avons aussi ordonné à nos vénérables frères « l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Nîmes et à « notre très-cher fils Raymond, cardinal-diacre du titre « de Sainte-Marie *in via lata*, de s'employer auprès du « comte de Toulouse pour le porter à faire ce que nous « souhaitons de lui, et de nous faire savoir, et vous « aussi, le succès de leur négociation. C'est pourquoi « nous vous prions, dans le cas où le comte jugerait à « propos de rappeler honorablement la comtesse, d'ex- « horter celle-ci à céder à cette invitation, parce qu'il ne « convient pas à une femme de vivre ainsi séparée de « son époux, pourvu qu'il la traite avec honneur et « qu'elle n'ait pas un juste sujet de s'en séparer (1). »

Malheureusement ni les réprimandes du pape ni la conduite patiente et résignée de la princesse ne parvinrent à ramener Raymond à de meilleurs sentiments.

(1) Nous avons rapporté ici cette lettre pour n'avoir pas à revenir sur ce qui concerne la comtesse de Toulouse ; mais, ayant été écrite en 1174, elle ne se trouve pas à sa place et aurait dû figurer plus tard. Au reste, cette pièce soulève une difficulté digne de remarque. Nous allons voir le comte Raymond, qui avait répudié Constance en 1165, épouser, en 1166, la veuve du comte de Provence. Comment, d'après cela, le pape écrit-il, huit ans après, à ce prince pour l'engager à reprendre sa première femme? Il faut supposer ou qu'il ne reconnaissait pas la répudiation et le second mariage, ou que Richilde de Provence était morte, et rien ne le donne à entendre dans la lettre d'Alexandre III. Nous avons cherché inutilement à percer l'obscurité qui règne sur cette circonstance de la vie de Raymond V. Nous savons bien que le second mariage de ce prince a été mis en doute par quelques auteurs, mais on verra bientôt quelles sont les raisons qui nous obligent à l'admettre.

Loin de rendre hommage aux vertus d'une femme qui n'avait opposé à un abandon injuste que la pénitence et la prière, le comte se plongea dans de plus scandaleux désordres et se livra avec une ardeur nouvelle à ses honteux caprices. Quant à Constance, il n'est plus question d'elle par la suite. On croit qu'elle se retira dans le monastère de Notre-Dame de Soissons, où elle prit l'habit religieux et vit finir le cours de ses longues infortunes (1).

Le goût des plaisirs ne détourna pourtant pas Raymond de ses vues ambitieuses. Au milieu de ses folles amours, il songeait à ajouter à sa puissance. Ni les séductions de la beauté ni les accents joyeux du ménestrel ne l'empêchèrent de préparer, malgré plus d'un obstacle, le mariage de son fils Raymond avec la fille unique de Bérenger III, comte de Provence, appelée Douce, qui hériterait un jour des États de son père, c'est-à-dire, comme on le sait, du territoire compris entre les Alpes, la Durance, le Rhône et la mer, de la vicomté de Milhau ou de Gévaudan, d'une partie de la vicomté de Carlad en Auvergne (2) et de la moitié du comté de Melgueil ou de Substancion.

(1) Catel et, d'après lui, plusieurs historiens prétendent que Constance fit choix de ce monastère parce que l'abbesse, appelée Mathilde, était sa fille. Ces auteurs se trompent, car Mathilde était déjà abbesse de Soissons en 1146, et Raymond n'épousa la veuve d'Eustache de Blois qu'en 1154. (Voir les notes annexées à l'*Histoire générale du Languedoc*.)

(2) Le pays de Carlad ou Carlades fait aujourd'hui partie du département du Cantal. La petite ville de Carlad est à 2 lieues d'Aurillac.

Plus d'un motif engageait Bérenger à désirer cette union. Ayant épousé Richilde, fille de l'empereur Frédéric II, il avait obtenu de ce prince l'investiture du comté de Forcalquier, au détriment de Guillaume VI, qui en était le possesseur légitime. Frédéric espérait, par là, et servir les intérêts des siens et rappeler les prétentions des empereurs sur l'ancien royaume d'Arles. Mais il fallait un allié puissant au comte de Provence pour faire valoir son autorité sur des provinces peu disposées à la reconnaître, et c'est pour être sûr de l'appui du comte de Toulouse qu'il avait accordé sa fille au fils aîné de Raymond.

Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc,* en parlant du traité entre ces deux princes, ajoutent : « Nous ignorons si Raymond joignit ses armes à celles de Bérenger contre le comte de Forcalquier, ainsi qu'ils en étaient convenus, etc. » Cependant, on en a la certitude, le château de Cadenet fut pris et saccagé par les troupes du comte de Toulouse, ce qui démontre évidemment que ce prince agissait de concert avec son allié.

Raymond ne considéra pas encore le futur mariage de son fils comme une garantie suffisante contre les éventualités de l'avenir. Le comte de Provence ayant été tué d'une flèche en assiégeant la ville de Nice, qui appartenait au comte de Forcalquier, Raymond, dans le but de mieux assurer l'importante succession promise à son fils par la réalisation de son mariage, rechercha

lui-même la main de la veuve de Bérenger, et, après avoir répudié solennellement Constance, épousa Richilde, la mère de Douce, sa future belle-fille.

Toutefois quelques auteurs pensent que ce mariage, projeté effectivement, n'eut pas lieu par on ne sait quelle raison; d'autres, au contraire, prétendent qu'il s'accomplit, mais sans en donner aucune preuve. Une circonstance particulière nous fait partager ce dernier avis. Lors d'un arrangement conclu, en 1176, entre le roi d'Aragon et le comte de Toulouse, celui-ci réclama le comté d'Arles ou de Provence *comme représentant le douaire de Richilde*. Cette stipulation nous semble assez explicite pour lever tous les doutes relativement à l'alliance de Raymond V.

Cette union, il n'est pas besoin de le dire, blessait autant les intérêts politiques de Louis le Jeune que ses sentiments fraternels. L'agrandissement de la maison de Toulouse ne pouvait entrer dans ses vues, surtout lorsque le comte mettait si peu de ménagements à rompre les liens qui l'attachaient à la famille souveraine. Néanmoins, soit que le roi de France eût alors assez d'embarras pour ne pas vouloir s'en attirer de nouveaux, soit qu'il craignît de forcer le comte de Toulouse à se jeter dans les bras du roi d'Angleterre et d'augmenter ainsi la puissance d'un ennemi déjà beaucoup trop dangereux, il contint son ressentiment et ferma les yeux sur la conduite de son vassal.

Richilde étant la nièce de l'empereur Frédéric (1), Raymond se vit bientôt entraîné à prendre parti pour ce prince, et bientôt aussi à considérer Victor III comme le véritable successeur d'Adrien IV. Alexandre, installé alors au Vatican, chercha, par tous les moyens, à empêcher le comte de Toulouse de suivre cette voie.
1166. Par une lettre en date du 25 avril 1166, il pria Henri, archevêque de Reims, d'engager Louis VII, son frère, à lui prêter son appui pour retenir Raymond dans le sein de l'Église orthodoxe; mais ni le pape ni le roi n'ayant rien obtenu de lui à cet égard, il fut frappé d'excommunication, et ses États se trouvèrent en interdit.

Cependant le comte de Toulouse ne retira, de son mariage avec Richilde, aucun des avantages qui, selon lui, devaient en être la conséquence. Quand il crut se mettre en possession du riche territoire qui formait l'héritage de cette princesse, il se présenta tout à coup, pour le lui disputer, un concurrent des plus redoutables. Alphonse, roi d'Aragon, prétendait au comté de Provence, en vertu de l'inféodation qui en avait été faite, en 1162, au comte de Barcelonne et à son père par l'empereur Frédéric Ier. Sans paraître mécontent des mariages de Douce et de Richilde, sans élever de réclamation contre l'occupation de leurs domaines par le comte

(1) Frédéric Ier, surnommé Barberousse, par son mariage avec Béatrix, fille du comte de Bourgogne, réunit le comté de Bourgogne à ses États.

de Toulouse, il s'était préparé secrètement à combattre, et, vers la fin de 1166, il franchit les Pyrénées et se dirigea sur la vallée du Rhône avec un corps de troupes considérable.

Raymond, depuis son second mariage, avait renoncé à son existence scandaleuse. Rappelé à ses devoirs et à ses habitudes chevaleresques, il se porta à la rencontre de son compétiteur, et, s'il faut en croire un historien espagnol (1), il y eut alors entre ces deux princes une très-sanglante bataille. Nous ne savons de quel côté se rangea la victoire; néanmoins, malgré notre ignorance sur tout ce qui est relatif à cette lutte, il semblerait que le comte de Toulouse ne put arrêter la marche de son adversaire, car il est à notre connaissance que celui-ci s'empara du château d'Albaron, situé dans l'île de la Camargue, et y entra, suivi de l'archevêque de Tarragone et d'une foule de seigneurs aragonais et catalans. On raconte, il est vrai, que Raymond, peu de temps après, reprit ce château de vive force, et que le roi serait tombé en son pouvoir, si Bertrand de Baux ne lui eût donné un cheval pour traverser le Rhône à la nage et ne l'eût conduit à Arles, où les habitants le reçurent avec acclamation; mais ce fait d'armes, amené probablement par un de ces hasards si fréquents à la guerre, est une preuve de plus de la présence du roi d'Aragon dans la

(1) Ferrer, ann. 1167.

Provence et de l'inutilité des efforts tentés jusque-là pour l'en chasser. D'ailleurs, nous avons la certitude que Guillaume, seigneur de Montpellier, et la plupart des grands vassaux des environs, se rallièrent à Alphonse et lui rendirent hommage. Ce prince, qui s'intitulait dans ses chartes roi d'Aragon comte de Barcelonne, ajouta alors à ces titres ceux de comte et de marquis de Provence, ce qui ne permet pas de révoquer en doute les avantages remportés par lui de ce côté et la reconnaissance qui y fut faite de ses droits.

Le seigneur de Montpellier, ayant joué le premier rôle dans cette manifestation du pays, éleva la prétention d'être chargé de la tutelle de Douce, la jeune héritière de Bérenger; mais Alphonse ne pouvait consentir à un pareil arrangement, et il fallut l'intervention de l'évêque de Maguelone pour apaiser une querelle qui menaçait de prendre un caractère des plus sérieux.

Raymond ne se résigna pas facilement à l'abandon d'une province qu'il se flattait de réunir à ses États; plusieurs fois il essaya de ramener la fortune sous ses drapeaux; malheureusement l'inquiétude que lui causait toujours l'Angleterre l'empêcha d'agir avec assez de résolution et de suite pour obtenir de véritables succès, et Alphonse, au contraire, sut profiter de cette situation pour affermir de plus en plus son autorité sur la rive gauche du Rhône.

1167. Au commencement de 1167, le comte de Toulouse,

pour sortir de sa position vis-à-vis de Henri II, eut une entrevue avec ce monarque, à l'abbaye de Grand-Mont ou Grammont, dans le Limousin. On ignore ce qui se passa dans cette conférence, mais on est autorisé à penser qu'elle ne conduisit à aucune résolution importante, puisque les historiens du temps (1) nous disent qu'une rupture ayant eu lieu alors, à l'occasion du comté de Toulouse, entre le roi d'Angleterre et le roi de France, ces deux princes convinrent, au mois d'août, d'une trêve dans laquelle le comte Raymond se trouva être compris.

Le comte de Toulouse profita de ce moment de répit pour renouveler ses tentatives contre le roi d'Aragon, qui à cette époque avait établi sa résidence à Arles. Mais ce prince, en bons rapports avec le seigneur de Montpellier, eut l'adresse d'attirer dans son parti le comte de Rodez, dont les forces étaient assez considérables pour lui assurer la supériorité. Déjà il avait su gagner les seigneurs de Baux, que Raymond s'imaginait s'être attachés à jamais pour les avoir défendus différentes fois contre les entreprises de la maison de Barcelonne. Enfin Alphonse ne s'en tint pas à se créer des partisans parmi les vassaux de son rival, il se ménagea des alliés jusqu'en Savoie. Le comte Humbert III arma en sa faveur ses hardis montagnards, et, promettant à leur misère les

(1) Gerv. Derob., chr.

dépouilles d'un pays riche par son climat et par son industrie, il les précipita sur le Dauphiné, dont le comte de Toulouse, comme nous l'avons vu, s'était mis en possession depuis plusieurs années.

On croit que le vicomte de Béziers et de Carcassonne ne tarda pas non plus à se déclarer en faveur du roi d'Aragon, et l'on est d'autant plus fondé à admettre cette opinion, que déjà fort souvent Trancavel s'était montré hostile envers son suzerain, et très-disposé à tenir peu compte des promesses et des traités. La mort de ce seigneur, arrivée le 15 octobre 1167, ne fit qu'exciter encore Roger Trancavel, son fils et son héritier, à se ranger aussi parmi les ennemis du comte Raymond, car il le considéra comme n'ayant pas été étranger à la fin de son malheureux père. Cette mort, racontée par un auteur contemporain, présente des circonstances assez dramatiques pour nous engager à en reproduire les principaux détails (1).

« Trancavel étant en marche à la tête de ses troupes, « un bourgeois de Béziers prit querelle avec un chevalier et lui enleva une bête de charge. Le chevalier, « irrité de cette action, en porta ses plaintes à Trancavel « et demanda qu'il lui fût fait réparation de l'injure. « Le vicomte, pour contenter les chevaliers, qui menaçaient de l'abandonner s'il ne rendait justice à l'un

(1) Guill. Heubr.

« des leurs, leur livra le bourgeois et leur permit d'en « disposer à leur volonté. Ils le punirent aussitôt d'une « peine, légère à la vérité, mais qui le déshonorait pour « le reste de ses jours. Tous les bourgeois de Béziers « conçurent un vif ressentiment de cette punition et ré- « solurent d'en tirer vengeance. Dès que Trancavel fut « de retour dans cette ville, ils le supplièrent de leur « faire justice et de réparer la honte qui rejaillissait sur « tous leurs compatriotes. Le vicomte, qui était natu- « rellement honnête et civil, leur répondit avec beau- « coup de douceur qu'il prendrait là-dessus le conseil « des principaux habitants, et qu'il réparerait volontiers, « un certain jour qu'il leur marqua, ce que la néces- « sité où il s'était trouvé d'apaiser les chevaliers de son « armée l'avait obligé de faire, et ils parurent satisfaits « de cette réponse. Le jour étant venu, le comte se ren- « dit à l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Béziers, « suivi de sa cour. Il y attendait avec les évêques les « principaux habitants, lorsque ceux-ci parurent armés « de cuirasses et de poignards cachés sous leurs habits. « Celui qui se disait l'offensé s'avança le premier et dit « à Trancavel : Voici ce malheureux qui est ennuyé de « vivre parce qu'il ne peut le faire qu'avec honte ; dites- « nous maintenant, monseigneur, s'il vous plaît, si vous « voulez réparer le mal qu'on m'a fait. Le vicomte ré- « pondit fort honnêtement et même plus que sa dignité « ne le demandait : Je suis prêt à m'en tenir là-dessus

« au conseil des seigneurs qui sont ici présents et à « l'arbitrage des citoyens, ainsi que je l'ai déjà promis. « — Vous diriez fort bien, répliqua l'offensé, si notre « honte pouvait recevoir quelque réparation; mais, « comme cela est impossible, elle ne peut être lavée que « dans votre sang..... Aussitôt les conjurés tirèrent leurs « armes de dessous leurs habits, se jetèrent avec fureur « sur leur seigneur, quelque effort que fît l'évêque pour « les en empêcher, et l'assassinèrent cruellement devant « l'autel avec ses amis et ses barons. »

Décembre 1167. Par suite de l'hommage fait au roi Alphonse par Roger Trancavel, le comte de Toulouse, justement irrité de sa défection, s'empara de ses domaines et en disposa en faveur du comte de Foix et de sa femme Cécile, fille de la première femme de Raymond Trancavel, qu'il reconnut pour l'héritière de la vicomté. Cependant cette disposition resta, pour ainsi dire, comme non avenue; car Roger, grâce au secours que lui prêta son nouveau suzerain, se remit en possession de tous les biens de son père, à l'exception de la ville de Béziers, qui se déclara ouvertement contre lui.

1168. Au commencement de l'année 1168, Louis le Jeune, sollicité sans doute par les Toulousains de porter remède à la situation fâcheuse où les tenait la rupture du comte avec la cour de Rome, écrivit au pape la lettre suivante :

« Au très-saint-père et seigneur Alexandre, par la

« grâce de Dieu souverain pontife, Louis, par la même « grâce, roi des Français, salut et respect tel qu'il est « dû. Votre Altesse n'ignore pas combien nous vous « avons aimé et les services que nous et notre royaume « nous vous avons rendus comme à notre père. La ville « de Toulouse est de notre royaume, nous l'aimons spé- « cialement, de même que les citoyens que vous avez « soumis à l'interdit, quoique la faute pour laquelle « vous l'avez jeté ait été commise dans l'empire et non « pas dans le royaume. Cette ville n'est point coupable, « elle obéit à Votre Sainteté, et son évêque a été consacré « par l'archevêque de Narbonne; c'est pourquoi nous « vous prions de lever cet interdit et de daigner écouter « là-dessus nos prières; il y va de notre honneur, et « nous vous en aurons de grandes obligations. Adieu. »

Le pape répondit à cette démarche par une bulle, en date du 12 mars 1168, par laquelle il instruisait le clergé, les consuls et le peuple de Toulouse « qu'en « considération de leur dévouement pour l'Église ro- « maine et de l'affection singulière que le roi avait pour « eux il levait l'interdit jeté sur leur ville à cause du « forfait de leur seigneur, et leur permettait de célébrer « l'office divin en l'absence du comte. »

Non-seulement la ville de Béziers, depuis la déchéance prononcée par le comte de Toulouse, cessa d'obéir à l'autorité de Roger Trancavel, mais elle interrompit toute communication avec son ancien seigneur, et refusa

même de le recevoir dans ses murs. Le vicomte, fort impatient de la faire rentrer sous son obéissance, demanda aide au roi d'Aragon, son suzerain, et ces deux princes, après avoir réuni des forces considérables, vinrent mettre le siége devant la métropole rebelle. Béziers se défendit avec une vigueur remarquable, et, si elle finit par ouvrir ses portes, c'est que Roger, désespérant de se rendre maître de cette place, accéda à toutes les propositions et prit l'engagement formel de ne jamais revenir sur les événements accomplis.

Cette promesse, arrachée par la nécessité, devait servir de masque à une trahison effroyable. Trancavel, âgé de dix-huit ans et entraîné par la fougue de ses passions, ne put entendre un de ses courtisans l'accuser « d'avoir vendu le sang de son père » sans être dévoré d'un violent désir de vengeance. Sous prétexte de se préparer à
Fin de 1169. soutenir une attaque du comte de Toulouse, il appela à lui des troupes du roi d'Aragon, et lorsque ces soldats, dispersés dans les maisons particulières où les avait accueillis l'hospitalité la plus franche, se virent en nombre suffisant pour ne plus craindre de résistance, ils se jetèrent sur les malheureux habitants, et, qu'ils fussent innocents ou coupables, ils les massacrèrent impitoyablement, sans respecter ni la condition ni l'âge.

Les juifs seuls échappèrent à cette horrible furie, sans doute parce qu'aucun d'eux n'avait participé au meurtre de Raymond Trancavel. On épargna aussi les femmes et

les filles, qui, d'après la remarque ingénue des auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, épousèrent ensuite les soldats du roi d'Aragon pour repeupler la ville.

Cet acte, d'une barbarie inouïe, passa alors presque inaperçu, tant les guerres intestines, les luttes de tous les jours éteignent la sensibilité et dessèchent le cœur. Loin de s'apitoyer sur le triste sort d'une population entière, il est curieux de voir, d'après la phrase suivante, extraite d'un document de 1170, à quelles mesures réparatrices donna lieu un événement de nature à soulever l'indignation de toutes les nations civilisées :

« Le vicomte Roger, peu de temps après qu'il eut re-
« couvré, par le secours du roi d'Aragon, la ville de Bé-
« ziers, que les meurtriers de son père avaient occupée
« pendant longtemps, et qu'il eut fait son entrée avec
« Bernard, qui en était évêque, imposa, avec ce prélat,
« sur tous les nouveaux habitants une redevance an-
« nuelle de trois livres de poivre par famille, pour se
« dédommager des grandes dépenses qu'ils avaient faites
« pour la recouvrer. »

Après bien des négociations entamées et rompues entre les rois de France et d'Angleterre, ce dernier consentit enfin à rendre hommage à Louis le Jeune pour le duché de Guienne, et, dans une entrevue des deux souverains à Saint-Denis, le 16 novembre 1169, Henri II s'engagea à avoir à Tours une conférence avec le comte

de Toulouse, pour y discuter leurs droits et terminer leurs différends.

Nous ne savons pas si ce projet se réalisa; mais les hostilités se trouvèrent suspendues, et les provinces méridionales jouirent de quelques instants de repos. Cependant, pour n'être plus adversaires déclarés, Henri et Raymond ne s'en tinrent pas moins sur leurs gardes
1170. vis-à-vis l'un de l'autre, et lorsque, vers la fin de 1170, le monarque anglais fit un pèlerinage à Notre-Dame de Roquemadour, sur le territoire du comte, il marcha comme en pays ennemi, accompagné d'un corps de troupes considérable et sans cesse en mesure de combattre (1).

Le comte de Toulouse, uni toujours à Frédéric, continuait probablement aussi à reconnaître le pape schismatique, car Alexandre III envoya à cette époque en Provence le cardinal Hyacinthe, son légat, et cette mission ne pouvait guère avoir d'autre motif que d'amener un rapprochement entre Raymond et le véritable chef de l'Église.

Si ce prince repoussa alors les ouvertures de la cour de Rome, il continua néanmoins à se montrer favorable au clergé de ses provinces, et, pendant un séjour assez long sur les rives du Rhône pour surveiller les mouve-

(1) Rob de Monte.

ments du roi Alphonse, l'évêque de Cavaillon eut une preuve non équivoque de son désintéressement et de sa bienveillance. La charte émanée de lui à cette occasion est remarquable en ce que, pour la première fois, y figurent des armoiries : un sceau en plomb, portant, d'un côté, une croix, et, de l'autre, l'effigie équestre du comte, avec ces mots en exergue : *S. Raymondi comitis.*

Vers la fin de 1170, le comte de Toulouse se réconcilia avec Roger Trancavel, et, pour mieux assurer la fidélité d'un vassal sujet à oublier aisément sa parole, il lui accorda en mariage celle de ses filles appelée Adélaïde, qu'il avait eue de son union avec Constance. Cette princesse reçut en dot 500 marcs d'argent fin, et Roger lui assigna pour douaire le comté de Rasez, le bourg de Limoux et d'autres portions de ses biens. Louis le Jeune, pour témoigner à sa nièce la satisfaction que lui causait cette alliance, concéda au vicomte Roger le château de Minerve. « Vous le tiendrez de nous, lui « écrivit-il, et, quand nous irons dans vos quartiers, « vous nous en ferez hommage. Soyez assuré que nous « faisons aujourd'hui pour vous ce que nous n'avons « jamais voulu faire pour aucun de vos prédéces- « seurs. » Il est inutile de dire que Roger, en se rapprochant de Raymond, son véritable suzerain, cessa tous ses rapports avec le roi d'Aragon; aussi, de son côté,

Alphonse profita-t-il de cette rupture pour rappeler de soi-disant droits de la maison de Barcelonne, et, qu'ils fussent fondés ou non, il se disposa à les soutenir de ses armes.

1172. Deux ans après, Raymond eut encore à se louer de la fortune. Béatrix, comtesse de Melgueil, sans s'inquiéter des engagements de ses devanciers en faveur de la cour de Rome, conçut le dessein de rendre la maison de Toulouse héritière de tous ses domaines; et, pour garantir l'exécution de cette disposition, elle offrit sa fille, Ermesinde, au jeune Raymond, qui devait prendre, un jour, pour femme la fille du comte Bérenger. Le comte de Toulouse hésita d'autant moins à abandonner ses projets antérieurs, que, devenu l'époux de Richilde, il se voyait en possession de la Provence, sans avoir besoin, pour son fils, d'une alliance dont tout l'avantage reposait sur la réunion de cette province à ses États.

Douce, promise en 1165 à un enfant en bas âge, fut donc sacrifiée à de nouveaux intérêts, et, comme depuis lors on ne trouve plus son nom dans aucune chronique contemporaine, il est à supposer qu'elle mourut de bonne heure.

Alphonse s'effrayait de ces liens qui, en agglomérant plusieurs familles puissantes, accroissaient de plus en plus la force de son adversaire. Afin de contre-balancer l'influence de Raymond, il chercha, de son côté, à augmenter le nombre de ses amis. Dans ce but, il ap-

puya Bernard Pelet, qui, croyant pouvoir revendiquer le comté de Melgueil, reconnut sa suzeraineté sur ce territoire. Le roi alors lui remit le comté en fief, s'engageant à lui prêter assistance contre tous ses compétieurs; mais le protégé d'Alphonse dut renoncer à des prétentions que rien ne justifiait, et le roi d'Aragon ne retira aucun fruit de ses avances et de ses promesses.

D'après une chronique écrite au XIIIe siècle et que Catel dit être entre ses mains, le roi d'Angleterre aurait encore assiégé Toulouse en 1172, et Louis le Jeune serait venu une seconde fois au secours des habitants de cette ville; mais, puisque aucun historien du temps ne mentionne cette circonstance, il est probable que l'auteur anonyme de ce manuscrit a voulu parler de l'expédition de 1159, et qu'une erreur de date aura causé cette confusion dans les faits (1).

On sait, au reste, d'une manière certaine, que, au
1173. commencement de 1173, le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon, le comte de Toulouse et les comtes de Vienne et de Maurienne se réunirent à Limoges pour s'entendre sur divers points, et que, par un traité conclu le 25 février, Raymond V consentit à faire hommage à Henri II et à son fils Richard, sauf, cependant, la fidélité qu'il devait au roi de France. Il déclara le comté de Toulouse « mouvant, à l'avenir, du duché d'Aquitaine, par droit

(1) Catel, *Histoire des comtes de Toulouse*, l. II, p. 205.

de fief, » s'obligea à livrer chaque année, en signe de redevance, dix chevaux de luxe ou 100 marcs d'argent, et enfin promit, en cas de guerre, de fournir pendant quarante jours cent chevaliers armés et équipés par ses soins. Les deux princes convinrent, en outre, d'entretenir à frais communs ces chevaliers pendant quarante autres jours. Quelques historiens pensent que cette entrevue amena aussi un rapprochement entre Raymond et Alphonse; pourtant il ne paraît pas que ces princes se soient réconciliés sitôt.

A cette époque, la discorde agitait ses brandons au sein de la famille d'Angleterre. Henri II avait quatre fils d'Éléonore, Henri, Richard, Geoffroy et Jean. Henri, marié avec une fille de Louis le Jeune, s'était retiré à la cour de France, mécontent de ce que, après avoir été associé au trône, on ne lui laissait pas une part assez large dans la conduite du gouvernement. Richard se trouvait pourvu du duché d'Aquitaine, et Geoffroy possédait le duché de Bretagne par son mariage avec l'héritière de cette province. Ces deux derniers, sans oser prétendre à la couronne, n'en conspiraient pas moins contre leur père, dans l'intérêt de leur frère aîné, et Éléonore elle-même, cette femme née pour l'intrigue et contrainte de renoncer à d'impudiques amours, dirigeait le complot parricide sorti de sa tête ardente et vindicative.

Cependant Henri, le jeune prince auquel Louis VII

avait donné sa fille Marguerite, se rendit près du roi d'Angleterre tandis qu'il était à Limoges; mais ce fut, à ce qu'il semble, avec des intentions coupables, car le comte Raymond, informé de ce qui se tramait contre un roi dont il venait de se reconnaître le vassal, crut de son honneur de conseiller à Henri II de se tenir sur ses gardes.

Ce monarque, instruit déjà des dangers qui le menaçaient, sortit de Limoges, en compagnie du comte de Toulouse, et, sous prétexte d'une partie de chasse, il alla renforcer les garnisons de quelques forteresses et s'assurer par lui-même de la disposition de ses troupes. Ces précautions prises, les deux princes revinrent ensemble terminer des négociations qui eurent pour résultat, entre autres choses, le mariage de Jean (1) avec la fille unique du comte de Maurienne. Les différentes affaires une fois réglées, chacun reprit ensuite le chemin de ses États.

Éléonore et ses enfants accompagnèrent le roi, qui se dirigea sur la Normandie; mais Henri, son fils aîné, n'ayant pas tardé à s'apercevoir que ses mauvais desseins étaient connus, s'échappa d'Argentan pendant la nuit et retourna à la cour de France, où il leva ouvertement l'étendard de la révolte. Éléonore, le premier moteur de cette trame criminelle, fit prendre les armes à Richard,

(1) Ce quatrième fils de Henri II avait alors six ans à peine.

à Geoffroy, à la plupart des seigneurs français vassaux de la couronne d'Angleterre, et bientôt s'engagea une lutte qui ne devait avoir un terme que lorsque Henri II, douloureusement affecté de la haine de sa femme et de l'ingratitude de ses fils, succomberait sous le poids de ses chagrins.

Le roi d'Angleterre mit tout en œuvre pour empêcher Louis VII de se mêler de cette querelle; il lui envoya l'archevêque de Rouen, l'évêque de Lisieux et les personnes les plus capables, par leur habileté ou la considération dont elles jouissaient, d'exercer sur son esprit une influence favorable; mais ces démarches échouèrent contre une volonté bien arrêtée. Louis se contenta de répondre à ces sollicitations pressantes qu'il s'était décidé à la guerre avant même de savoir la détermination de son gendre. Les principaux motifs de cette résolution étaient, disait-il, l'opposition apportée au départ de sa fille Marguerite pour venir rejoindre le jeune roi, son époux; le refus de restituer la dot apportée par cette princesse; les tentatives du roi d'Angleterre pour soulever contre lui tous ses sujets, depuis les montagnes de l'Auvergne jusqu'au Rhône; enfin l'hommage lige qu'il avait exigé du comte de Toulouse, au préjudice des droits de la couronne de France. Après l'énumération de ses griefs, le roi terminait en déclarant à Henri II qu'il ne traiterait jamais avec lui sans le consentement de la reine Éléonore et de ses fils.

Aucune chronique ne nous dit la conduite que tint le comte de Toulouse dans une position si difficile, entre deux souverains également redoutables et également intéressés à l'attirer dans leur parti. Cependant tout donne lieu de croire que Raymond resta fidèle à ses derniers engagements ; les accusations portées par Louis VII contre le roi d'Angleterre en sont une preuve suffisante, car Henri II ne pouvait avoir aucune action sur les populations, « depuis les montagnes de l'Auvergne jusqu'au Rhône, » sans l'assentiment et même sans la participation du comte de Toulouse. Des lettres de l'archevêque de Narbonne et de la vicomtesse Ermengarde démontrent, d'ailleurs, fort clairement que Raymond continua à observer le traité de Limoges. La vicomtesse, après s'être plainte au roi de la faute qu'il avait commise en laissant le comte de Toulouse devenir le vassal du monarque anglais, ajoute : « Votre Altesse a ainsi fourni à Henri II un prétexte pour étendre sa domination sur toute la province, et lui a procuré le moyen d'opérer une diversion puissante aux projets de ses fils rebelles et à ceux du roi, leur protecteur (1). »

On s'explique avec peine, d'après cela, comment Louis VII put conserver quelque autorité dans les provinces méridionales du royaume, et pourtant des documents irréfragables nous font voir qu'il ne cessa jamais

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

d'y exercer son protectorat et d'y user de certaines prérogatives. Dans un diplôme accordé par lui à l'église d'Agde en 1173, il rend grâce à Dieu « de ce qu'il a voulu établir les rois de France les vicaires de sa puissance pour protéger les églises, assurer leur dignité, etc. (1). »

Nous savons, par un historien contemporain (2), que le roi d'Angleterre essaya alors de réconcilier le comte de Toulouse avec le roi d'Aragon, et, dans ce but, promit d'assister à une cour plénière que Raymond avait le dessein de tenir à Beaucaire vers le milieu de l'année
1174. 1174, et où Alphonse manifesta également l'intention de se trouver ; mais, ni l'un ni l'autre de ces monarques n'ayant pu se rendre au rendez-vous, l'assemblée solennelle, qui donnait l'espoir d'une réconciliation vivement désirée par les peuples du Midi, n'eut d'autre résultat que de fournir l'occasion à quelques seigneurs de déployer, dans les fêtes et les tournois dont elle devint le prétexte, une magnificence extravagante.

Bertrand Raimbaud, seigneur d'Orange, fit labourer les environs du palais et y sema des *deniers* pour la valeur de 30,000 sous ou 600 marcs d'argent fin. Gros de Martel voulut que l'on éclairât à la cire ses cuisines et celles des trois cents chevaliers composant sa suite.

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.
(2) Gaufrid. Vos.

Raymond de Venous, par une ostentation aussi cruelle que folle, ordonna de brûler, aux yeux de la foule ébahie, trente de ses plus beaux chevaux. La vicomtesse d'Urgel envoya une couronne estimée 40,000 sous, destinée au vainqueur des joutes; enfin Raymond, pour ne pas rester en arrière de ses nobles hôtes, remit 100,000 sous au sire d'Agout, qui, non moins libéral que son suzerain, les distribua aussitôt aux chevaliers présents à cette réunion et dont le nombre s'élevait à environ dix mille.

1175. Le comte de Toulouse et le roi d'Aragon ne tardèrent pas à avoir une entrevue dans le Dauphiné; mais on ignore ce qui advint de cette conférence; on ne sait même pas si les hostilités entre les deux rivaux furent suspendues ou se continuèrent; toutefois cette dernière supposition nous semble la plus probable, puisque ces

1176. princes ne signèrent un traité de paix que le 8 avril de l'année suivante.

Les conditions de cet arrangement, quoique réglées par des arbitres, n'étaient pas de nature à maintenir longtemps la paix; elles devaient, au contraire, par leur forme peu explicite, ouvrir la voie à de nouveaux dissentiments. Alphonse consentit à payer à Raymond 3,100 marcs d'argent, à condition que ce dernier renoncerait à tous ses droits sur le comté d'Arles et de Provence. On ne prit aucune décision relativement à la vicomté de Gévaudan, alors entre les mains du roi d'Ara-

gon, ni sur le comté de Melgueil et le château d'Albaron, qu'occupaient les troupes du comte de Toulouse; chacun garda ce qui se trouvait être en son pouvoir, et l'on se contenta d'une promesse de s'occuper plus tard de cette question et de s'entendre amiablement à ce sujet. Du reste, les deux princes convinrent de jeter un voile sur le passé et se promirent de vivre désormais dans la plus parfaite intelligence.

Avant la signature de ce traité, un rapprochement ayant eu lieu entre le comte de Toulouse et le seigneur de Montpellier, les provinces méridionales croyaient enfin respirer un moment et voir finir les calamités qui pesaient depuis tant d'années sur elles. Le traité d'Ivry
1177. entre Louis VII et Henri II (1) leur donnait surtout une

(1) Roger Howeden, écrivain contemporain, nous a laissé une copie de cette pièce. Voici quelques-unes des dispositions principales :

« Moi, Louis, par la grâce de Dieu roi de France, et moi, Henri, par la « même grâce roi d'Angleterre, à tous, présents et à venir, faisons savoir « que, par l'inspiration de Dieu, nous avons promis et juré de servir « ensemble la chrétienté et de prendre la croix pour aller à Jérusalem, « ainsi qu'il est dit dans l'écrit que nous avons fait entre nous à ce sujet; « nous voulons aussi que tous sachent que nous sommes et voulons être « tellement amis, que chacun de nous conservera à l'autre, selon son « pouvoir, la vie, les membres et la dignité contre tous; et, si quelqu'un « prétendait nuire à l'un de nous, moi, Henri, aiderai Louis, roi de France, « mon seigneur, selon mon pouvoir et contre tous; et moi, Louis, aiderai « Henri, roi d'Angleterre, selon mon pouvoir, comme mon homme lige « et contre tous, gardant la foi à nos hommes autant de temps qu'ils « nous la garderont..... Si l'un de nous, avant la prise de la croix, veut « entreprendre un voyage, celui qui restera gardera fidèlement et main- « tiendra le pays de celui qui sera en voyage, ainsi que ses hommes

certaine confiance dans l'avenir ; mais, quelles que fussent leurs espérances, la vallée du Rhône ne tarda pas à redevenir le théâtre d'une lutte nouvelle.

« comme les siens propres. Après que nous aurons pris la croix, nous « ferons jurer à ceux de nos hommes qui viendront avec nous que, si « l'un de nous meurt en chemin, ce dont Dieu nous garde, ils servi- « ront fidèlement celui qui survivra, comme ils serviraient leur maître « s'il était vivant, tant qu'ils voudront demeurer dans le pays de Jéru- « salem. Le survivant aura l'argent du défunt pour faire le service « de la chrétienté, excepté celui qui était destiné, avant le voyage, à « certains lieux et à certaines personnes. Si nous mourons l'un et « l'autre, nous choisirons, si Dieu nous en donne le temps, quelques- « uns des nôtres, probes et fidèles, à qui nous confierons l'argent de « l'un et de l'autre, pour faire le service de la chrétienté et pour con- « duire et gouverner nos hommes. Avant de nous mettre en route, « nous ferons jurer aussi ceux que nous constituerons gouverneurs et « gardiens de nos pays de s'aider les uns les autres de bonne foi et « de tout leur pouvoir, si cela est nécessaire, pour défendre nos posses- « sions lorsqu'ils en seront requis ; de sorte que ceux que moi, Henri, « roi d'Angleterre, je préposerai au gouvernement de mes États se prê- « teront à défendre de tout leur pouvoir les pays de Louis roi de France, « mon seigneur, comme ces pays défendraient ma ville de Rouen si « elle était assiégée ; et, de même, ceux que moi, Louis, roi de France, « préposerai au gouvernement de mes États se prêteront de tout leur « pouvoir à défendre les États du roi d'Angleterre, comme ces Etats « défendraient les miens si ma ville de Paris était assiégée. Je veux « aussi que les marchands et tous hommes, tant clercs que laïques, de « ses États aient paix et sûreté, eux et leurs biens, dans tous mes do- « maines ; et moi, Henri, roi d'Angleterre, je veux, de même, que les « marchands et tous hommes, tant clercs que laïques, des pays du roi « de France, mon seigneur, aient paix et sûreté, eux et tous leurs biens, « dans tous mes domaines. Nous avons promis et juré d'observer scru- « puleusement ce qui a été écrit ci-dessus, en présence du vénérable « Pierre, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone, légat du saint- « siége, et en présence de Richard, évêque d'York, Jean, évêque de « Chartres, et Henri, évêque de Bayeux, etc., etc. »

Émery de Lara, un des neveux de la vicomtesse de Narbonne, administrait, en son nom, ses domaines, en attendant le jour qui l'en rendrait possesseur. Cet héritier hautement reconnu étant venu à mourir sans laisser de postérité, le comte de Toulouse pensa, en sa qualité de suzerain, à s'assurer de la vicomté, pour empêcher Ermengarde d'en disposer en faveur de quelque autre parent. Cette manifestation ne pouvait être vue avec indifférence par le seigneur de Montpellier, le vicomte de Nîmes et le vicomte de Béziers et de Carcassonne, qui, tous trois, avaient des droits plus ou moins directs à cette succession importante. Ils s'entendirent pour s'opposer à des prétentions que rien, à leurs yeux, ne justifiait, et ils engagèrent Ermengarde à se soustraire à une obligation humiliante, en réclamant la protection d'Alphonse.

Raymond, de son côté, ne resta pas inactif; il intéressa à sa cause différents seigneurs du bas Languedoc en leur concédant en fief tous les biens qu'il possédait dans la vicomté de Nîmes. Grâce à cette conduite adroite et à la mort du seigneur de Montpellier qui arriva bientôt, le comte de Toulouse triompha sans doute de l'opposition rencontrée par lui, car nous savons que la ville de Narbonne était soumise à son autorité vers la fin de l'an 1177.

Cependant la guerre, ainsi rallumée avec le roi d'Aragon, se prolongea longtemps encore, et il est probable

que ce fut ce qui empêcha Raymond de se trouver à
1179. Reims le 1er novembre 1179, lorsque Louis VII associa son fils Philippe (1) à la couronne. Il fallait, en effet, un motif des plus puissants pour que le comte de Toulouse ne figurât pas à une cérémonie où tous les pairs de France se virent réunis pour la première fois.

1180. En 1180, Alphonse et le comte de Provence s'emparèrent du château de Fourques, situé sur le Rhône, à 2 lieues au-dessus de Beaucaire. On croit que, vers le même temps, ils pénétrèrent ensemble dans le Rouergue; mais cette conjecture de D. Vaissette n'est appuyée d'aucune preuve. Nous savons seulement que, l'année
1181. suivante, le comte de Provence ayant perdu la vie dans une embuscade, le roi d'Aragon jura de tirer une vengeance éclatante de sa mort, et que, après s'être avancé jusque sous les murs de Toulouse en jetant partout l'épouvante, il gagna ensuite l'Aquitaine, où il alla conférer

(1) Appelé depuis Philippe-Auguste. Ce prince, âgé seulement de quinze ans à la mort de son père, fut le premier roi de la troisième race qui imposa ouvertement sa volonté souveraine dans les contrées au delà de la Loire. Voulant, au commencement de son règne, expulser les juifs de son royaume, il étendit la mesure jusqu'aux Pyrénées, mais il ne put se faire obéir, à cet égard, ni à Toulouse ni dans les villes soumises aux grands vassaux de la couronne. C'est ce que prouve une pièce assez curieuse, dont nous devons la connaissance aux auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*. L'évêque de Toulouse, par un acte de l'an 1181, décide : « Que les 44 livres de cire que les juifs étaient tenus de donner tous les ans, le vendredi saint, au sacristain de l'église de Saint-Étienne, devaient être du poids usuel de la ville, et non pas du poids de 20 sols la livre ou livre prime. »

avec le roi d'Angleterre, sans que Raymond osât se placer sur son passage ni s'opposer à ses dévastations.

Les chroniques contemporaines gardant un silence profond sur les faits d'armes de ce temps, il est difficile de s'expliquer la conduite tenue alors par le comte de Toulouse, aussi bien que son inaction en présence des malheurs dont étaient accablés ses peuples. Étienne de Tournay, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, envoyé par Philippe-Auguste dans les provinces méridionales, peut-être pour l'éclairer au sujet d'une secte, la secte *cathare*, dont les progrès commençaient à attirer l'attention de l'Église, nous fait, en peu de mots, une peinture effrayante de la situation du pays à cette époque :

« La crainte du danger imminent auquel m'exposent « les courses des voleurs, des cotereaux, des Basques « et des Aragonais est cause que je supporte avec moins « de peine les fatigues du long et pénible voyage que « j'ai entrepris. J'accompagne l'évêque d'Albano par « les montagnes et les vallées et au milieu des déserts. « Je ne trouve partout que des villes consumées par « le feu ou des maisons ruinées; les périls qui m'en- « vironnent me rendent l'image de la mort toujours « présente, etc. »

Lorsque le comte de Toulouse paraît lutter avec tant de peine contre ses nombreux rivaux, on s'étonne de le voir suivre une politique de nature à accroître les embarras de sa position. Le roi d'Angleterre, redevenu son

ennemi, avait consenti, pour être plus sûr de la victoire, à oublier ses dissentiments avec le roi d'Aragon; mais ce n'était pas une raison, ayant désiré maintes fois se rapprocher de cet adversaire tenace, pour blesser inutilement sa susceptibilité, en se prononçant en faveur de son fils rebelle. Il pouvait, au lieu de prendre parti dans cette dispute de famille, garder une neutralité favorable à un accommodement et éviter, à l'égard de Henri II, une sorte de provocation imprudente et dangereuse.

Fort heureusement pour lui, des événements en dehors de toute prévision vinrent donner aux choses une direction nouvelle. Henri, le jeune prince dont la cour de France encourageait l'ambition et la révolte, mourut
1183. le 11 juin 1183, après une très-courte maladie. Le comte de Toulouse et le duc de Bourgogne, qui ne le quittèrent pas dans ses derniers moments, reçurent les aveux tardifs de ses torts et de son repentir sincère.

Nous avons vu, en 1163, le comte de Toulouse entrer en possession du Dauphiné par suite d'un projet d'alliance entre le second de ses fils, Albéric Taillefer, et Béatrix, l'héritière de cette province. Albéric épousa, en effet, cette jeune princesse dès qu'elle fut en âge de se marier; mais, étant mort bientôt et sans laisser d'enfants, Raymond continua à gouverner le pays viennois comme s'il en eût été le maître. Toutefois, n'osant se flatter de conserver toujours ce qui ne lui appartenait plus suivant l'ordre naturel des successions, il voulut,

au moins, faire passer ces riches domaines dans des mains amies, et, pour atteindre ce but, il négocia le mariage de Béatrix, sa belle-fille, avec le duc de Bourgogne, qui, en vue de cet arrangement, n'hésita pas à répudier Alix de Lorraine, dont il avait cependant deux fils.

Enfin une circonstance aussi singulière qu'inattendue, et qui alors ne manqua pas d'être attribuée à une intervention divine, amena le roi d'Aragon et le comte de Toulouse à traiter de la paix, à l'instant même où ces deux princes semblaient être, l'un et l'autre, le plus éloignés de s'entendre.

Un charpentier du Puy, homme simple et pieux, alla trouver l'évêque de cette ville, l'assura que Dieu, dans sa sagesse impénétrable, l'avait désigné, lui, sa créature indigne, pour mettre fin à la guerre qui désolait depuis si longtemps les provinces, et lui fit voir une image qu'il prétendit avoir reçue du ciel, représentant la Vierge et l'enfant Jésus, avec ces mots : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.* L'évêque regarda d'abord cette prétendue révélation comme le rêve d'une imagination malade; mais quelques habitants plus crédules ne conçurent pas le moindre doute sur la bonne foi du charpentier, jurèrent de la vérité de ses paroles, et, s'unissant à sa louable intention, fondèrent avec lui une espèce de confrérie dont les efforts devaient tendre à terminer parmi les princes toutes les dissensions et les

querelles. On voit que la première association des amis de la paix est d'une date fort ancienne, et que, si jusqu'à présent cette idée philanthropique n'a pas porté ses fruits, il faut en chercher la cause dans les passions humaines et non dans la barbarie ou l'ignorance des siècles.

Cette confrérie, pour ajouter au retentissement de sa mission, adopta un costume particulier, se couvrit d'un scapulaire blanc, semblable à celui des religieux de Cîteaux, et attacha sur cette espèce de *pallium* une plaque de plomb où figurait, gravée grossièrement, une copie de l'image miraculeuse.

Le culte voué à la Vierge par l'église du Puy attirait, chaque année, dans cette ville, le jour de l'Assomption, un très-grand nombre de pèlerins; mais la réputation déjà obtenue par la confrérie nouvelle y amena, en 1183, une foule beaucoup plus considérable encore. Princes et prélats, clercs et chevaliers, hommes d'armes et vilains s'empressèrent d'accourir pour participer, fût-ce seulement par leurs prières, à une volonté sainte. L'évêque du Puy lui-même, reniant son incrédulité, ou plutôt s'avouant sa maladresse, fit construire au milieu de la cathédrale une haute estrade, d'où le charpentier pût exposer au peuple de quelle manière lui avait été communiquée la volonté céleste, et, prenant ensuite la parole, le prélat s'exprima en termes si éloquents et si chaleureux, que tous les assistants, attendris, demandè-

rent aussitôt à être agrégés à la confrérie de la paix. L'historien contemporain auquel nous devons ces détails (1) ajoute :

« Cette société acquit un tel ascendant sur les esprits, « que si un de ses membres se rencontrait avec un « assassin, au lieu de céder à un juste sentiment de « vengeance, il donnait au meurtrier le baiser fra- « ternel, lui offrait sa maison et lui accordait une hos- « pitalité empressée et généreuse. »

Grâce à une affiliation que l'on eût crue frappée d'impuissance dès son origine, la bonne harmonie se rétablit tout à coup non-seulement entre le roi d'Aragon et le comte de Toulouse, mais entre tous les princes, dont l'ambition et les habitudes guerroyantes ne laissaient pas un jour de repos aux malheureux habitants des provinces méridionales (2).

1184. Le seigneur de Montpellier lui-même, si peu disposé à reconnaître la suprématie du comte de Toulouse, consentit à lui rendre hommage pour tous ses domaines, et ce fut à genoux et les mains jointes qu'il se soumit à son autorité suzeraine.

La révolution morale opérée alors parut être un si immense bienfait, que, dans les actes publics, on prit cette époque pour point de départ de leur date,

(1) Gaufrid. Vos. — Voir aussi l'*Hist. gén. du Languedoc.*

(2) Rigord, *Gest. Philip.-Aug. Franc. reg.*, etc., t. VI. Suivant cet auteur, la paix régna alors momentanément *dans la Gothie entière.*

comme déjà nous l'avons vu faire en diverses occasions mémorables. Ainsi, au bas d'une donation du seigneur d'Anduze, on lit : « Philippe, roi des Français, régnant; Guillaume d'Uzès étant évêque de Nîmes, la même année que la paix de la bienheureuse Marie commença et qu'elle fut divulguée (1). »

Les chroniqueurs ne racontent pas de la même manière ce curieux épisode de l'histoire du Languedoc; mais, s'ils diffèrent entre eux, c'est uniquement dans quelques détails de peu d'importance; tous, au contraire, sont unanimes sur l'origine de la confrérie, sur ses résultats inespérés, et ils attribuent même à cette inspiration providentielle la disparition des routiers qui, dans ces temps de combats et de troubles, ravageaient impunément le pays (2).

Cependant Henri II et son fils Richard, duc d'Aquitaine, ne se livrèrent pas à cet entraînement presque général, et ils continuèrent une guerre qui, sans être très-profitable à leurs intérêts, avait malheureusement pour conséquence de ruiner les populations. Les routiers, appelés par ces princes comme auxiliaires, ayant été obligés de s'éloigner du Languedoc, s'étaient jetés sur

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

(2) Gervais de Cantorbéry, *Chron.*, t. II, p. 1338. Cet auteur contemporain nomme la confrérie de la paix *la secte des capuchons;* il dit qu'elle délivra aussi le comté de Toulouse des Brabançons, qui répandaient la terreur dans une partie du royaume.

l'Auvergne, avec l'espoir de s'emparer des richesses accumulées dans l'abbaye d'Aurillac. Le fils du comte de Toulouse, assez habile pour imposer sa volonté à ces bandes dévastatrices, opposa au roi d'Angleterre les hommes qui avaient protégé sa politique peu scrupuleuse, entra à leur tête dans le Limousin, prit le château de Peyrac et exerça de grands ravages dans les contrées voisines (1).

Bien que les hostilités eussent cessé entre Raymond et Alphonse, le traité qui suspendit un moment leurs interminables disputes ne fut pourtant ratifié par eux qu'au
1185. mois de février 1185. Les principaux articles de cette convention ne firent, d'ailleurs, que confirmer l'accord signé en 1176, et, tout aussi bien qu'alors, on pouvait facilement prévoir que des prétentions non abandonnées, des droits mal définis, laisseraient bientôt le champ libre à de nouvelles contestations et à de nouveaux conflits. La question de suzeraineté sur le comté de Melgueil, le Rouergue, le Gévaudan était restée indécise; on se contenta de s'en remettre, à cet égard, au jugement d'un certain nombre d'arbitres choisis parmi les vassaux des deux princes, comme aussi de s'en rapporter à l'avenir, pour tous les différends qui viendraient à naître, à la décision de l'archevêque de Tarragone, de

(1) Gaufr. Vos., p. 432. — Voir aussi l'*Histoire générale du Languedoc.*

Gaucerand de Pins, de Guillaume de Sabran, de Raymond d'Agout, ou, à leur défaut, à ceux qu'ils désigneraient pour les remplacer (1).

A peine cet arrangement était-il conclu, qu'Alphonse, cédant aux incitations de Richard, duc d'Aquitaine, marcha avec ce prince au secours du vicomte de Carcassonne, que le comte de Toulouse voulait punir d'avoir déserté sa cause. Raymond, pris au dépourvu par une coalition à laquelle il était loin de s'attendre, non-seulement dut renoncer à châtier un vassal infidèle, mais se vit enlever quelques-uns de ses châteaux et ne put empêcher ses ennemis de pénétrer jusque dans l'Albigeois.

Raymond, dans ces derniers temps, avait eu sans doute à réprimer au sein de ses États une foule de
1188. querelles particulières, car, le 6 janvier 1188, il se rendit de sa personne à l'église de Saint-Pierre des Cuisines, et là, en présence du peuple, des consuls et de l'évêque, proclama deux chartes, dont l'une avait évidemment pour but de rassurer les esprits sur son impartialité et sa justice; l'autre, de chercher à mettre fin aux rixes et aux désordres en jetant un voile sur le passé (2).

(1) Aussitôt la ratification de ce traité, Raymond partit pour Nîmes. C'est sans doute dans ce temps que furent élevées les fortifications de cette ville, car on voit, par une charte datée du 1er mars 1185, que le comte de Toulouse accorda alors des priviléges à ceux des habitants enfermés dans les murailles qui venaient d'être construites. (Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*)

(2) « Moi, Raymond, par la grâce de Dieu duc de Narbonne, comte

Des nouvelles désastreuses arrivées de la Syrie vinrent faire un moment diversion aux disputes, aux sédi-

« de Toulouse, marquis de Provence, mande et fais savoir à tout homme « et femme de la ville de Toulouse et du faubourg, présents et à venir, « qu'ils peuvent avoir confiance et se reposer en moi comme en leur « bon seigneur.

« Qu'aucun homme ou femme ne tue ou blesse homme ou femme; « n'incendie sa maison; ne détruise ses vignes, moissons ou planta- « tions; ne fasse périr ses troupeaux; ne cause préjudice d'aucune « sorte; ne cherche querelle ni dispute à homme ou femme habitant « la ville et le faubourg de Toulouse, au dedans ou au dehors des murs, « en s'autorisant de notre nom et approbation. Je ne ferai pacte ni traité « avec homme ni femme de la ville de Toulouse ni du faubourg contre « qui que ce soit pour lui chercher querelle ou dispute, et le déclarons « nul si le faisons; et, si quelque acte était fait dans cette intention, « qu'il soit non avenu.

« Et si quelqu'un, homme ou femme, tue ou blesse qui que ce soit, « incendie sa maison, détruit ses vignes, moissons ou plantations, fait « périr ses troupeaux, ou cause préjudice de quelque sorte, cherche « querelle ou dispute, dans la ville ou le faubourg et en dehors des « murs, à quelqu'un, homme ou femme habitant ladite ville ou ledit « faubourg, serai seigneur fidèle et bon justicier; et ferai telle justice « qu'indiqueront les consuls ou autres hommes de bien (prud'hommes) « de Toulouse, en l'absence des consuls, et j'établirai, maintiendrai et « observerai rigoureusement le règlement, châtiment et peine que por- « teront l'évêque, les consuls de Toulouse et Aimeric de Châteauneuf « au sujet des querelles, disputes et méfaits commis dans cette ville.

« Et la présente charte, moi, comte Raymond, par mon bon vouloir « et plaisir et par affection pour les hommes de bien de Toulouse, non « que je sois tenu de le faire malgré moi, je sanctionne, promulgue et « jure, sur les saints Évangiles, de la maintenir et observer en entier, « fermement et toujours sous réserve et garantie de tous les droits et « pouvoirs que j'ai et dois avoir ici.

« Cela ainsi fait, les consuls de la ville et du faubourg et les autres « hommes de bien ont confié au seigneur Raymond, comte de Tou- « louse, lui jurant fidélité sur les saints Évangiles, leur vie, leur corps « et leur honneur, tant pour la ville de Toulouse que pour son fau-

tions intérieures et aux guerres sans cesse renaissantes dont les provinces méridionales étaient devenues le théâtre.

« bourg, et ont promis de ne jamais dénier aucune desdites choses audit « comte, sous réserve et garantie de tous droits, coutumes et franchises « qu'*ils* ont et doivent avoir.

« Ceci fut fait le sixième jour de janvier, fête de l'Épiphanie, dans « l'église de Saint-Pierre des Cuisines, l'an onze cent quatre-vingt-huit « de l'incarnation du Sauveur. »

« L'an de l'incarnation du Seigneur onze cent quatre-vingt-huit, le « sixième jour de janvier, fête de l'Épiphanie, dans l'église de Saint- « Pierre des Cuisines, le seigneur Raymond a prêté serment devant « tout le peuple de la ville de Toulouse et du faubourg. Ledit comte « Raymond a annulé et mis à néant toute réclamation faite ou à faire « pour quelque raison, motif ou prétexte que ce soit, à l'occasion des « troubles et séditions qui ont eu lieu dans la ville de Toulouse, contre « les hommes qui ont excité ces troubles et séditions ou y ont pris part, « et contre tous leurs complices, ne se réservant que ce qui est indiqué « ici, c'est-à-dire exceptant tout ce qui a été jugé par lui jusqu'à ce « jour. Cela fait, le seigneur Fulcrand, évêque de Toulouse, et les con- « suls de la ville et du faubourg ont décidé, par jugement, que tous « serments, pactes et traités faits en la ville ou le faubourg de Toulouse, « en vue et sous prétexte de trouble et sédition, sont annulés et leurs « auteurs déliés; que nul ne peut rien exiger de qui que ce soit au sujet « des susdits serments, pactes et traités, parce qu'ils n'avaient nul droit « ni raison d'être; et, si ledit comte a fait quelque pacte ou traité avec « quelque habitant de ladite ville, ou si quelques habitants se sont en- « gagés par serment avec lui, toujours pour cause de troubles et sédi- « tions, ils déclarent lesdits pactes et traités abolis et annulés; en sorte « que lui-même ne pourra, par la suite, rien exiger d'aucun habitant « de Toulouse, homme ou femme, ni personne rien exiger de lui. Et si « quelques actes ont été rédigés à ce sujet, ordonne qu'ils seront remis, « dans les huit jours, entre les mains des consuls, et que, si quelqu'un

Déjà, depuis plusieurs années, les chrétiens établis en Syrie et en Palestine, divisés entre eux, livrés à tous les déréglements où peut conduire une imagination corrompue, abandonnaient, chaque jour, quelques-unes de leurs conquêtes devant un ennemi audacieux autant qu'habile, devant le héros des nations orientales, le puissant et valeureux Saladin. Effrayés pour l'avenir, ils avaient envoyé le patriarche de Jérusalem presser Henri II d'accomplir le serment fait par lui au pape Alexandre III de venir à la cité sainte expier le meurtre de l'archevêque de Cantorbéry (1); mais le monarque

« conserve quelqu'un desdits actes, il n'ait dans la suite aucune valeur, « tous ces pactes, actes et traités n'ayant aucune raison d'être et ne de- « vant avoir aucune valeur. En outre, ledit évêque excommunie tous « ceux qui songeraient à conserver ces actes ou persisteraient à se croire « liés par quelque serment, pacte ou traité fait en vue de troubles et de « séditions, ou voudraient, à cet égard, exiger de quelqu'un quoi que « ce soit.

« Ont été témoins de ce présent arrêt monseigneur Fulcrand, évê- « que, Aimeric de Chateauneuf, et les consuls de la ville de Toulouse « et du faubourg. »

(Voir le texte latin de ces chartes dans l'*Histoire des comtes de Toulouse*, par Catel, l. II, p. 216 et 217.)

(1) Henri II, qui cherchait à contenir dans de justes bornes les prétentions de l'Église, rencontra dans ce prélat une opposition contre laquelle il vit plus d'une fois se briser sa volonté. Tandis qu'il était à son château de Bures, près de Caen, il lui échappa de s'écrier, dans un moment de colère : « Est-il possible qu'aucun de ceux que j'ai comblés de bienfaits ne me venge d'un prêtre qui trouble mon royaume. » Il n'en fallut pas davantage pour engager quatre de ses courtisans à courir aussitôt en Angleterre, et, bien qu'ils eussent trouvé l'archevêque agenouillé au pied de l'autel, ils l'assommèrent d'un coup de massue.

anglais, au lieu de céder à cette invitation, s'était contenté de donner un secours en argent et d'inviter ses sujets à s'armer en faveur de leurs frères d'outre-mer.

Le temps n'était plus où les croisades excitaient une ardeur inexprimable, où il suffisait de quelques paroles pour précipiter l'Occident sur les pas d'un ermite. La mission du patriarche resta, pour ainsi dire, sans résultat, et l'anarchie, jointe à des excès scandaleux, ayant amené les plus grands désordres parmi ceux qui se disaient les soldats du Christ, il était facile de prévoir la chute prochaine du nouveau trône de Judée. D'ailleurs la position de ce royaume au milieu d'une population guerrière et fanatique devait seule préparer les esprits à cette catastrophe. Cependant, lorsqu'on apprit la perte de Jérusalem, l'exaltation religieuse, prête alors à s'éteindre, se réveilla subitement, et tous les peuples s'émurent à la voix de Grégoire VIII, qui appela aux armes la chrétienté.

Grégoire mourut avant d'avoir accompli son œuvre; mais Clément III, son successeur, à peine en possession de la tiare, ordonna des prières pour le maintien de la paix parmi les rois et la délivrance de la terre des miracles. L'archevêque de Tyr, venu dans l'intention d'implorer l'assistance des princes de l'Europe, fut chargé, par le pape, de prêcher la guerre sainte, et ce prélat, à une assemblée convoquée près de Gisors, assemblée où se trouvèrent Henri II, Philippe-Auguste et les hommes

les plus illustres de la France et de l'Angleterre, fit avec tant d'éloquence le récit de la prise de la ville du Sauveur, que les monarques, attendris, s'embrassèrent en pleurant et se présentèrent les premiers pour voler à l'affranchissement du sépulcre. Les ducs de Guienne et de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Champagne, de Blois, de Perche, de Soissons, de Nevers, de Bar, de Vendôme et une foule de barons ou de chevaliers s'empressèrent d'imiter leurs suzerains; de toute part on entendit s'écrier alors : *La croix! la croix!* et ces mots retentirent bientôt de l'enceinte *du champ sacré*, car c'est ainsi que s'appela le lieu de cette réunion, jusque dans les moindres hameaux de l'Europe (1).

Tandis qu'une même inspiration, un même désir, semblait inviter les princes à oublier leurs dissentiments et leurs rancunes, la guerre entre Richard (2) et Raymond n'en continua pas moins. D'abord, il est vrai, elle s'entama sans beaucoup d'ardeur des deux côtés; mais elle ne tarda pas à devenir plus active quand le comte de Toulouse conclut une alliance avec le comte d'Angoulême et quelques autres seigneurs aquitains. Une

(1) On décida, pour pourvoir aux dépenses de l'expédition, que ceux qui ne prendraient pas part à la croisade payeraient la dixième partie de leurs revenus et de la valeur de leurs meubles. Cet impôt reçut le nom de *dîme saladine*.

(2) Richard, duc d'Aquitaine, était devenu l'aîné des fils de Henri II, depuis la mort du prince Henri, en 1183.

circonstance particulière contribua même à imprimer à cette lutte une animation qu'elle n'aurait pas eue sans cela. Raymond V, cédant aux incitations de l'un de ses serviteurs, retint captifs des sujets de Richard, qui, selon leur habitude et pensant ne courir aucun risque, se livraient avec confiance au trafic de leurs marchandises dans les différentes villes de ses domaines. Cette mesure inusitée et injuste excita au plus haut point la colère du duc d'Aquitaine, qui, pour en tirer vengeance, entra sur le territoire de son voisin. Richard, dans une de ses excursions, se saisit de celui qui avait donné un si mauvais conseil et le traita avec la dernière rigueur. Raymond employa tous les moyens pour obtenir la mise en liberté de ce personnage : ses efforts ayant été inutiles, il fit arrêter les chevaliers anglais qui revenaient d'un pèlerinage en Galice, et alla jusqu'à parler de les livrer à la mort si on ne lui rendait son protégé. Le duc d'Aquitaine, rassuré sur les suites de cette menace et *par le caractère du comte* et par le respect dont l'opinion publique entourait les pèlerins, n'accorda aucune importance à ces paroles, et, effectivement, Raymond dut relâcher ses prisonniers à la demande de Philippe-Auguste, après, toutefois, en avoir exigé une très-forte rançon.

Richard, alors, usa de tous les expédients pour parvenir à réduire son adversaire ; non-seulement il encouragea les routiers dans leurs épouvantables brigan-

dages, mais il consentit à solder d'autres misérables appelés Brabançons, qui, à l'exemple de leurs devanciers, vivaient de meurtres et de rapines. Avec de semblables auxiliaires, il était impossible que le pays fût épargné. Le duc d'Aquitaine, semant partout la terreur (1), envahit le Quercy, s'empara de beaucoup
Juin 1188. de points fortifiés, entre autres de Moissac, prit aussi Cahors, à ce que l'on croit, et, après avoir ravagé les environs de Toulouse, il se prépara à assiéger cette ville.

Raymond, déconcerté par la rapidité de ces opérations et craignant ne pouvoir résister davantage à son ennemi, eut recours, pour sortir d'embarras, à Philippe-Auguste. De leur côté, les habitants de Toulouse implorèrent directement la protection du roi de France, qui, fort intéressé lui-même à ce que Henri II ou son fils Richard n'étendissent pas leur conquête aux dépens de son royaume, s'empressa d'embrasser la défense du comte et de ses sujets. Il se plaignit au roi d'Angleterre de ce que le duc d'Aquitaine, malgré la convention approuvée par eux lors de leur réunion près de Gisors, avait porté le fer et la flamme dans ses États « sans l'avoir auparavant défié, » lui demanda si cette conduite avait été tenue d'après ses ordres, ou contrairement à sa

(1) Cette expédition eut lieu, suivant Rigord, entre le 5 et le 25 juin.

volonté, et, dans tous les cas, le somma de lui en faire la réparation qui lui était due.

Henri II s'étant expliqué, à ce sujet, d'une manière évasive, le roi de France rassembla ses troupes à la hâte, marcha aussitôt sur le Berry, soumit Argentan, Châteauroux et presque toute la province, occupa une partie de la Touraine, et, s'avançant jusque dans le Bourbonnais, se rendit maître de Montluçon. Un historien contemporain (1) prétend que Philippe-Auguste pénétra même dans le Quercy et y planta son étendard sur différentes places que Richard avait enlevées au comte de Toulouse. Bien que cette assertion ne soit pas confirmée par d'autres auteurs, il n'en est pas moins certain que la diversion opérée par le roi, en faveur du comte de Toulouse, fut assez puissante pour arrêter Richard dans ses projets et pour obliger ce prince à revenir au plus vite protéger l'Aquitaine.

La prompte détermination de Philippe-Auguste avait pris ses adversaires au dépourvu; aussi Henri II chercha-t-il à gagner du temps et à donner le change sur ses desseins. Il envoya l'archevêque de Cantorbéry porter des paroles d'accommodement, mais l'habileté de ce négociateur ayant échoué devant la fermeté du roi, le

Commencement de juillet 1188.

(1) Rodolpho Coggeshale, chron. anglicane publiée par D. Martenne.

monarque anglais se vit forcé de retourner en Normandie et de réunir son armée aux environs de Montluçon.

Cette attitude menaçante mit à son tour Philippe-Auguste dans la nécessité de se rapprocher de ses États. Richard voulut alors profiter de l'occasion pour rentrer en possession de Châteauroux, ville gardée encore par les troupes royales; mais, ayant échoué dans son entreprise, il se décida à aller rejoindre son père.

D'autres propositions d'arrangement de la part du monarque anglais ne reçurent pas un meilleur accueil que les premières. Philippe-Auguste se contenta de répondre fièrement à son redoutable antagoniste qu'il ne consentirait à déposer les armes qu'après avoir rangé sous son obéissance le Berry et le Vexin normand (1).

Fin d'août 1188. Sur cette déclaration explicite, Henri et Richard s'avancèrent jusqu'à Mantes, dont ils saccagèrent les environs. Cependant Philippe-Auguste, d'abord si entier dans ses prétentions et si orgueilleux dans ses paroles, se trouva bientôt contraint, par l'abandon de plusieurs de ses grands vassaux, de proposer une autre réunion, et cette conférence eut lieu, en effet, dans le courant de

(1) Le pays des anciens Vellocasses avait été divisé en deux parties par Louis d'Outre-mer. Ces deux parties, séparées par la rivière d'Epte, formaient, l'une, le Vexin français, l'autre le Vexin normand; la première avait Pontoise pour ville principale, et la seconde Gisors.

septembre (1). Elle dura trois jours et, les rois de France et d'Angleterre ne pouvant parvenir à tomber d'accord, les hostilités recommencèrent immédiatement. Le 7 octobre suivant, de nouveaux pourparlers entre les deux souverains n'eurent pas un résultat plus heureux. Philippe-Auguste offrit de restituer les places dont il s'était emparé, à condition que Richard rendrait au comte de Toulouse toutes celles qu'il lui avait prises; mais, comme il exigea des garanties de Henri II, n'ayant aucune assurance dans les promesses du duc d'Aquitaine, cette ouverture, faite en apparence dans des intentions pacifiques, fut repoussée avec hauteur, et l'on se sépara moins que jamais disposés à s'entendre.

Aussitôt la rupture définitive des deux princes, Philippe se porta sur le Berry. A son passage à Châteauroux, il prit à sa solde un corps de Brabançons qu'il conduisit jusqu'à Bourges; mais les désordres de ces bandes indisciplinées l'obligèrent à les congédier après leur avoir enlevé leurs armes, leurs chevaux et tout le butin fruit de leurs nombreuses dévastations.

Fin d'octobre 1188. Différentes portions de l'Auvergne étant rangées sous l'autorité de Henri II; le roi marcha sur cette province et s'empara de quelques-unes de ses places. Il se dirigea

(1) Roger de Howeden dit : « Le roi d'Angleterre se mit en campagne du côté de Mantes *le mardi après la décollation de saint Jean-Baptiste* (c'est-à-dire le 29 août), et quelques jours après ce prince eut une conférence, à Gisors, avec le roi Philippe-Auguste. »

ensuite sur le Puy-en-Velay, peut-être guidé alors plutôt par un motif religieux que par toute autre considération. Philippe-Auguste songeait déjà à entreprendre son voyage à la terre sainte, et, à l'exemple de Louis VII, il voulut, sans doute, invoquer la protection de la Vierge de cette ville, qui avait dans la France entière une célébrité très-grande.

Cependant Richard, qui, d'après sa conduite envers son père, devait craindre de lui voir un jour reporter la couronne sur la tête du prince Jean, le plus jeune de ses fils, pensa à se ménager un allié, ou plutôt un soutien, et, dans ce but, il chercha à se rapprocher de Philippe-Auguste. Il consentit à ce que ce monarque devînt lui-même l'arbitre de ses différends avec le comte de Toulouse, et il s'engagea, pour tous les points en litige, à s'en remettre à la justice du roi. Philippe accepta avec empressement cette proposition, se réconcilia avec le duc d'Aquitaine et promit, au besoin, de venir à son aide.

Sur ces entrefaites, Henri II, fort éloigné de soupçonner une pareille convention, ouvrit, de son côté, des négociations avec le roi, et lui demanda encore un rendez-vous. Le jour de cette entrevue fut fixé au
18 novembre 1188. 18 novembre. D'abord on discuta avec calme et courtoisie, puis les esprits s'échauffèrent, les paroles s'aigrirent, et enfin, passant des reproches aux menaces, l'irritation acquit une telle violence, que les gardes des deux souverains coururent aux armes et se préparèrent

à défendre la personne de leur maître. Le roi Philippe-Auguste accédait pourtant à la restitution de toutes les places tombées en son pouvoir depuis le commencement de la guerre, mais c'était à la condition que la princesse Alix, sa sœur, épouserait le duc d'Aquitaine, et qu'Henri II ferait reconnaître ce prince comme l'héritier du trône. Le monarque anglais se rappelait trop bien les torts de son fils aîné, pour s'exposer à mettre son avenir dans les mains de Richard, qui lui inspirait encore moins de confiance. Malgré les pressantes sollicitations du duc d'Aquitaine, il repoussa donc cet arrangement, bien décidé à ne jamais traiter à ce prix. Richard, menacé, par ce refus, dans toutes ses espérances, cessa de feindre plus longtemps une soumission qui s'accordait mal avec son caractère hautain et emporté. S'adressant à son père : *Je vois maintenant clairement,* lui dit-il, *ce que jusqu'à ce jour je m'étais refusé de croire;* » et, se tournant vers le roi de France, il tira son épée, l'abaissa devant lui, et, s'inclinant avec respect, lui rendit hommage pour toutes les possessions hors du territoire de l'Angleterre.

Philippe-Auguste, dans un but facile à comprendre, fit preuve alors de générosité en restituant immédiatement à Richard Châteauroux, Issoudun et toutes ses conquêtes en Berry. Henri, spectateur de cette scène aussi extraordinaire qu'imprévue, conserva néanmoins assez d'empire sur lui-même pour contenir sa colère.

Blessé profondément et comme père et comme souverain, il ne laissa rien voir des sentiments qui l'agitaient, et, avant de se séparer du roi de France, il convint avec lui d'une trêve dont on fixa l'expiration, d'un commun accord, au 14 janvier suivant.

D'après la tournure que venaient de prendre les choses, Henri, au lieu de repasser la Manche, reconnut la nécessité d'aller juger, par lui-même, de la situation de l'Aquitaine, et il se contenta d'envoyer en Angleterre son chancelier pour réunir des secours en hommes et en argent, et s'occuper des préparatifs d'une guerre qui devenait imminente.

Le roi de France, dans son empressement à encourager la révolte des fils de son ennemi, s'était peu inquiété des intérêts du comte de Toulouse, pour lesquels cependant il avait pris les armes ; de sorte que Richard, tout en recouvrant ce que lui avait enlevé la guerre, n'en resta pas moins possesseur des places et du territoire dont il s'était emparé. Raymond voulut réclamer, voulut faire entendre les mots de droits et de justice ; non-seulement il ne fut pas écouté, mais le duc d'Aquitaine, sûr de la protection de Philippe-Auguste, continua à poursuivre sourdement ses projets d'agrandissement et de conquête.

Ce prince avait, sans doute, su se ménager des intelligences à Toulouse et peut-être même s'y créer un parti, car Raymond, à la fin de 1188, pour apaiser un soulè-

vement dans cette ville, crut nécessaire de réunir les habitants dans l'église Saint-Pierre et de prononcer en leur présence une sorte de justification de sa conduite. Deux chartes publiées par lui à cette occasion prouvent évi-
6 janvier 1189. demment que cette rébellion avait une certaine gravité, et que le comte attachait de l'importance à ramener des esprits, à ses yeux plutôt égarés que véritablement coupables.

Dans une de ces chartes il déclare : « que tous les « hommes et toutes les femmes de la ville et du faubourg « peuvent se fier entièrement à lui, comme à leur bon « seigneur...; que, bien loin de leur faire aucun mal, on « leur rendra justice suivant la décision des consuls, ou, « à leur défaut, des prud'hommes; qu'il exécutera fidè- « lement ce que l'évêque et les consuls prescriront relati- « vement à la punition de ceux qui ont excité la révolte... « Et il ajoute : Moi Raymond, comte, je jure sur les saints « Évangiles, de ma propre volonté, et l'amour des Tou- « lousains, d'observer toutes ces choses, quoique je ne « sois tenu de le faire que parce que je le veux (1). »

Ainsi, lorsque, dans toute l'Europe, le régime féodal remettait le pouvoir absolu aux mains d'un maître; lorsque presque partout il n'y avait qu'abus de la force, mépris de l'espèce humaine et absence d'idées généreuses, un comte de Toulouse, un prince jouissant de

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*

l'omnipotence accordée par l'opinion et par la loi, discutait avec ses sujets, renonçait à ses hautes prérogatives pour s'en rapporter au jugement des consuls et des prud'hommes, qui les uns étaient élus par le suffrage universel, les autres par les corporations elle-mêmes; et, non content de donner publiquement des assurances et des promesses, ne craignait pas de s'engager par un serment solennel, que la politique seule aurait empêché de rompre, si la morale et la religion n'avaient pas suffi pour le faire respecter.

L'autre charte, datée, ainsi que la première, du jour de l'Épiphanie 1189, nous montre les magistrats et les habitants de Toulouse réunis dans cette même église de Saint-Pierre, comme dans un *forum*, et, tout en protestant d'une constante fidélité au comte Raymond, « faire la réserve expresse de leurs droits, de leurs coutumes et de leurs franchises. » On voit, d'après cela, jusqu'où allait l'indépendance des provinces méridionales à la fin du XIIe siècle.

Cependant la trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre touchait à son terme. Vainement le légat du pape essaya-t-il d'empêcher la continuation de la guerre; vainement amena-t-il les deux souverains à se réunir encore à la Ferté-Bernard pour arriver à s'en-
Juin 1189. tendre; cette dernière entrevue n'eut d'autre résultat que de prolonger de quelques mois la suspension d'armes. Henri profita de ce moment de repos pour cher-

cher à détacher Richard de son alliance avec Philippe-Auguste, mais toutes ses démarches demeurèrent inutiles, et, à la fin de l'armistice les hostilités ne tardèrent pas à être reprises.

Henri ne pouvait résister longtemps aux adversaires dont l'accord inattendu avait trompé tous ses calculs; en peu de jours il perdit le Mans, Tours et plusieurs autres places. Poursuivi de château en château, il ne lui resta bientôt d'autre ressource que de composer avec ses ennemis et d'accepter les conditions auxquelles il s'était refusé avec obstination et hauteur.

Ce prince, qui, dans le commencement de son règne, avait soumis la Bretagne, ajouté l'Irlande à ses États, rangé le maître de l'Écosse au nombre de ses vassaux, forcé, par l'indigne conduite de son fils, de subir les volontés du roi de France, succomba sous le poids de sa douleur et de son humiliation. Il mourut à Chinon et fut inhumé dans l'abbaye de Fontevrault.

6 juillet 1189.

Richard, héritier de la couronne d'Angleterre, entra aussitôt en possession de la Normandie. Philippe-Auguste, dans une conférence avec ce prince, entre Trie et Chaumont, lui redemanda le Vexin comme dédommagement d'une guerre dans laquelle rien, pour son propre compte, ne l'obligeait à prendre part. Le nouveau monarque, peu convaincu du désintéressement de son allié, parut d'autant moins disposé à céder sur ce point, que son père s'était dessaisi d'une somme

assez considérable pour compenser la perte de ce même territoire que l'on réclamait à titre de restitution. Cependant, afin de couper court à toute discussion à ce sujet, il consentit à ajouter 4,000 marcs d'argent aux 20,000 qui antérieurement avaient déjà été donnés pour indemniser le roi de France. Quelques auteurs prétendent qu'en suite de cet arrangement Philippe remit toutes les places enlevées par lui au roi d'Angleterre; mais d'autres pensent que ces souverains se contentèrent de confirmer le traité signé peu de temps auparavant avec Henri II. Quoi qu'il en soit, Richard conserva les conquêtes qu'il avait faites sur Raymond, et le choix de Philippe-Auguste, en qualité d'arbitre dans le conflit élevé entre le duc d'Aquitaine et le comte de Toulouse, n'eut aucune des conséquences attendues par ces princes avec une confiance égale.

L'engagement pris au champ sacré d'aller combattre pour la délivrance de Jérusalem ne s'exécuta donc pas avec un empressement très-grand. Cependant Richard, qui se reprochait sa rébellion envers l'auteur de ses jours (1), songea à expier ses fautes en ne retardant pas davantage son pieux pèlerinage, et Philippe-Auguste, rassuré sur les intentions futures du roi d'Angleterre,

(1) Du sang s'étant échappé du cadavre de Henri II au moment où Richard lui rendait les derniers devoirs, ce prince, frappé de cette circonstance, s'accusa publiquement d'être le meurtrier de son père.

qu'il voyait résolu à abandonner son royaume, se prépara, de son côté, à accomplir sa promesse.

Deux ans écoulés depuis les prédications du patriarche de Jérusalem avaient singulièrement refroidi le zèle des chrétiens en faveur de la croisade nouvelle. Le fameux Pierre de Blois dut même adresser un appel chaleureux aux seigneurs et barons, pour les décider à aller en Palestine; il les compara « à des moissonneurs qui attendent, pour se mettre à l'ouvrage, que le blé soit rentré dans les greniers (1), » et cette attaque directe à l'amour-propre agit plus efficacement sur des esprits irrésolus que ne l'auraient fait assurément les plus saintes exhortations.

Philippe-Auguste et Richard, dans une conférence à Houancourt (2), s'entendirent pour se rendre par mer sur la côte de Syrie; et, pour ne pas s'exposer aux désastres des premières croisades, ils rédigèrent en commun un règlement de nature à prévenir parmi leurs troupes l'indiscipline et le désordre. Après être convenus de tout ce qui pouvait intéresser le succès de leur expédition, ces princes se jurèrent une éternelle amitié, en appelant
1190. les foudres de l'Église sur celui qui manquerait à ses serments, et ils se séparèrent pour aller s'embarquer

(1) Voir, dans les œuvres de Pierre de Blois, le discours intitulé *Tractatus de Jerosol. peregr.*

(2) Bourg sur l'Escaut, dans les environs de Cambray. Il y avait une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît.

dans le courant de juin, le roi d'Angleterre à Marseille, et le roi de France à Gênes.

Nous n'avons pas à raconter cette entreprise malheureuse, où deux souverains, également avides de célébrité, cédèrent, pour l'acquérir, à des sentiments indignes d'eux. Tout le monde sait quelle fut la fragilité des liens que ces rois avaient dits indestructibles, combien dura un attachement qui devait être inaltérable. A peine Philippe et Henri étaient-ils à Messine, que déjà la mésintelligence les séparait, et, lorsque au printemps de l'année
1191. suivante, ils se retrouvèrent ensemble devant les murs de Ptolémaïs, le choix entre les prétendants au trône de Jérusalem acheva de les diviser pour jamais. Quand l'un de ces rivaux irréconciliables se mesurait avec les Sarrasins, l'autre, retiré sous sa tente, demeurait tranquille spectateur de la lutte. Chacun de ces princes, oubliant les périls de l'armée, la cause pour laquelle il était venu combattre, sacrifiait jusqu'à l'honneur de ses armes à la jalousie et à l'orgueil.

Après la reddition de Ptolémaïs, Philippe-Auguste, irrité de voir Richard chercher à corrompre ses soldats, se résolut à repasser les mers. L'espoir d'une vengeance qu'il supposait facile contribua, sans doute, beaucoup à cette détermination, car l'éloignement où le roi d'Angleterre serait de ses États lui promettait des succès très-probables, sinon assurés.

Peu de temps après avoir quitté la Syrie, les chrétiens

livrèrent la fameuse bataille d'Arsur, où chaque parti se signala par des efforts héroïques. Mais Richard tenait moins encore à triompher des Sarrasins qu'à enlever à son rival sa popularité et sa gloire; Philippe une fois loin du théâtre de la guerre, il n'attachait plus la même importance à étonner l'armée par ses hauts faits. Tournant alors ses regards vers son royaume, il reconnut ce qu'il avait à redouter des intrigues de son frère Jean, des entreprises du roi de France, et ces considérations, d'une gravité incontestable, l'engagèrent, presque aussitôt, à proposer une suspension d'armes aux Infidèles (1). Le valeureux Saladin voulait continuer la guerre; mais ses émirs l'ayant éclairé sur sa véritable situation, il se conforma à la maxime du Koran, qui donne le sage conseil d'accorder la paix aux ennemis qui la demandent.

1192. La trêve fut fixée à trois ans et huit mois, et ce traité conclu, Richard s'embarqua sur-le-champ avec ses troupes pour retourner en Angleterre.

La fortune ne favorisa pas ce prince dans sa longue traversée. Une violente tempête dispersa ses vaisseaux, et le bâtiment qui le portait fut entraîné vers les côtes de Tunis. Se voyant si près de la France, il eut d'abord la pensée de se rendre à Marseille, puis, dans la crainte

(1) Les historiens arabes prétendent que, dans cette troisième croisade, c'est à peine si, sur 600,000 chrétiens, 100,000 purent revoir un jour leur patrie.

de tomber au pouvoir du comte de Toulouse ou entre les mains de Philippe-Auguste, il préféra gagner la Dalmatie. Après six semaines d'une navigation périlleuse, il atteignit enfin Corfou, d'où il se dirigea sur Vienne. Grâce à l'habit de pèlerin sous lequel il avait pris soin de se cacher, il se flattait d'échapper aux dangers que lui offrirait ce voyage difficile; mais il commit l'imprudence de se trahir par ses libéralités, et Léopold, duc d'Autriche, qu'il avait outragé au siége de Ptolémaïs, fit jeter dans une prison obscure celui dont les exploits prodigieux avaient depuis longtemps rempli le monde de sa renommée.

Durant le cours de cette même année, Raymond V, en l'absence de Richard, s'entendit vraisemblablement avec le comte de Périgord et le comte de la Marche, pour attaquer la Gascogne et les possessions du roi d'Angleterre. Il est, au moins, présumable qu'il voulut profiter de la lutte engagée par ces deux princes pour se dédommager des pertes qu'il avait faites antérieurement. Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* combattent cette opinion, et, pour cela, ils s'appuient sur le témoignage d'un chroniqueur contemporain (1). Cependant, selon nous, le passage de l'historien cité par eux, loin de prouver que le comte de Toulouse n'ait pas alors inquiété la Gascogne, semble, au contraire, en fournir une

(1) Roger de Howeden.

preuve, car on ne saurait supposer que le sénéchal, ayant déjà sur les bras des adversaires redoutables, aurait choisi ce moment pour envahir le territoire de Raymond, s'il n'avait eu de justes représailles à exercer contre ce comte.

Nous reproduirons ce que dit l'historien anglais à ce sujet :

« Tandis que le sénéchal de Gascogne était malade, le « comte de Périgord, le vicomte de la Marche et presque « tous les barons de Gascogne ravagèrent les terres du « roi d'Angleterre. Le sénéchal demanda plusieurs fois « la paix, ou du moins une trêve, sans pouvoir obtenir « ni l'une ni l'autre. Ayant enfin rétabli sa santé, il se « mit en campagne, et reprit les châteaux et les forte- « resses du comte, qu'il garda ou rasa complétement. Il « s'empara aussi de toutes les places du vicomte, et « réunit pour jamais son domaine à celui du roi. Le fils « du roi de Navarre se porta ensuite au secours du « sénéchal avec huit cents chevaliers, et étant entrés « ensemble dans les États de Toulouse, ils prirent divers « châteaux aux environs de cette ville ; fortifièrent les « uns pour le service du roi, détruisirent les autres, « étendirent leurs courses jusqu'aux portes de la même « ville, et passèrent une nuit sous ses murailles. »

Le comte de Toulouse ne montra néanmoins aucun ressentiment de ces hostilités, ce qui prouverait encore qu'il reconnaissait n'avoir pas le droit de s'en plaindre,

192. car il accueillit avec la plus grande distinction Bérengère de Navarre, femme du roi Richard, qui, débarquée en Italie, à son retour de la terre sainte, venait de rester six mois à Rome sans oser s'aventurer sur les terres de l'empire. Protégée par le pape Célestin III, elle s'était enfin décidée à se rendre à Marseille, accompagnée de Jeanne sa belle-sœur, veuve du roi de Sicile, et de la fille du roi de Chypre. Ces trois princesses, certaines, à l'avance, de la générosité de Raymond, ne craignirent pas ensuite de traverser ses États, et le comte de Toulouse, bien loin de trahir leur confiance, reçut les illustres voyageuses avec le respect et les égards que méritait leur situation. Lui et le jeune Raymond son fils s'empressèrent d'aller à leur rencontre avec *une suite nombreuse* et se firent un devoir de leur servir d'escorte depuis les bords du Rhône jusqu'aux frontières du duché d'Aquitaine, prescrivant partout de leur accorder les honneurs dus à leur naissance et à leur rang.

La courte apparition de ces princesses dans les provinces du midi devint l'occasion d'une répudiation et d'une alliance. Le fils de Raymond avait épousé en secondes noces Béatrix, sœur du vicomte de Béziers. Las d'un mariage contracté seulement dans des vues d'intérêt, il engagea sa femme à embrasser la vie monastique, et, cette victime de l'ambition s'étant soumise aux volontés de son seigneur, le jeune comte sollicita la main de la fille du roi de Chypre dont il s'était subite-

ment épris. Cette union, dictée par un caprice, ne devait pas non plus avoir une durée bien longue ; trois ans plus tard, la fille du roi de Chypre était répudiée à son tour, et elle s'unissait à Baudouin, comte de Flandre.

Toutefois l'année 1193 ne fut pas consacrée entièrement aux plaisirs ; une charte du roi d'Aragon (1) nous apprend qu'à cette époque la guerre éclata de nouveau entre ce prince et le comte de Toulouse. Le comte de Foix et le vicomte de Narbonne, au lieu de se ranger du côté de leur ancien suzerain, prirent l'un et l'autre le parti d'Alphonse II ; mais nous ne sommes instruits ni des motifs de cette rupture, ni de la manière dont se termina la querelle. Quoi qu'il en soit, Raymond, dans cette circonstance, n'eut pas du moins à compter encore le vicomte de Béziers parmi ses ennemis ; car ce vassal, toujours rebelle, mourut bientôt, ne témoignant par aucun acte public le regret d'avoir passé sa vie entière à combattre l'ancien ami de sa famille, celui qui pourtant lui avait donné un gage de son estime et de son affection en l'acceptant comme époux pour sa fille Adélaïde.

1194. A la fin de 1194, Raymond V termina ses jours à Nîmes, à l'âge d'environ soixante ans. Nous n'avons aucun détail sur les dernières heures de sa vie ; nous savons seulement, par la chronique d'un abbé de

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

Moissac (1), qui écrivit l'histoire de son monastère vers la fin du XIIe siècle, que, lorsque le comte de Toulouse expira, il revenait d'un pèlerinage.

Plusieurs auteurs anciens se sont montrés les apologistes enthousiastes de ce prince ; ils vantent son affabilité, l'élévation de ses sentiments, son désintéressement, sa prudence, ses exploits incomparables. Cependant, à en juger d'après les propres paroles de ses contemporains, il semble difficile de s'associer sans restriction à ces éloges. Les écrivains de son temps oublient-ils donc qu'ils nous l'ont représenté au milieu de scandaleuses orgies, fort peu soucieux de ses devoirs, de sa dignité, de sa réputation ? Quand il répudie la sœur d'un puissant monarque pour se livrer à de folles et honteuses amours, ne devons-nous pas, même en laissant de côté les considérations politiques, douter de sa raison, de la rectitude de son jugement? Lorsqu'il se soumet à la suzeraineté de Henri II, le vassal du roi de France, ne prouve-t-il pas de peu de prévoyance et peu de sagesse ? Enfin, si nous l'examinons sous le point de vue religieux, nous trouvons en lui un esclave de la superstition, plutôt qu'un vrai chrétien. Dans un moment où il lui fallait de l'or pour satisfaire ses penchants désordonnés, il s'empara sans scrupule de toutes les richesses que l'abbaye de Saint-Gilles tenait de la piété de ses ancêtres et de la

(1) Aymeric de Poyrat. (Voir l'*Histoire générale du Languedoc.*)

dévotion de ses sujets. Menacé des foudres de l'Église, il n'est point arrêté, pour cela, dans sa spoliation sacrilége; mais, lorsque l'abbé de Cîteaux s'avance sur le seuil du sanctuaire, suivi d'un clergé nombreux, lorsqu'il rompt, à la vue de la foule attentive, un pain d'une blancheur extrême, qui, par le fait seul de l'excommunication, se transforme au même instant en une pâte noire, putréfiée et fétide, ce prince s'empresse d'accorder au miracle ce que jusque-là il refusait à sa conscience; il restitue les biens saisis injustement par lui. On loue beaucoup sa libéralité; en effet, nous le voyons constamment magnanime et généreux; toutefois c'était souvent avec l'argent des autres, car le sien ne suffisait pas toujours à ses prodigalités. Enfin, Raymond, on a pu le voir, dut le renom dont il jouit, beaucoup moins à ses vertus qu'à ses défauts. L'homme est ainsi fait, il excuse facilement les torts qui sympathisent avec ses passions, surtout s'ils sont accompagnés, chez les grands, d'une simplicité, d'une bonhomie qui flatte son amour-propre et dissimule une supériorité à ses yeux importune, lorsqu'elle n'est pas blessante. Henri VIII, malgré ses débordements et ses cruautés, n'était-il pas chéri de ses sujets? Loin de nous, assurément, la pensée de comparer un roi qui associait le bourreau à ses plaisirs, avec le comte de Toulouse, auquel on n'eut d'autre reproche à adresser que d'être inconstant dans ses goûts et peu régulier dans sa conduite; nous voulons seulement

constater que, si les hommes étaient appréciés par nous d'après leur popularité, nous serions parfois exposés à commettre plus d'une erreur dans nos jugements.

Raymond V, il faut le dire, racheta les imperfections de son caractère par des qualités fort rares. D'une vaillance digne du plus beau temps de la chevalerie, il fut, en outre, justement considéré comme l'un des capitaines les plus remarquables de son siècle. Il soutint avec autant d'énergie que de persévérance les agressions de ses voisins, et sans cesse harcelé par le duc d'Aquitaine, le roi d'Angleterre, le comte de Barcelonne, le seigneur de Montpellier, le vicomte de Béziers et de Carcassonne, et par plusieurs de ses vassaux, il ne désespéra jamais de sa fortune, et se gouverna avec assez d'habileté pour tirer souvent avantage de la situation la plus difficile et même la plus critique. Mais ce qui est de nature à l'élever dans notre opinion et à lui faire pardonner bien des fautes, c'est d'avoir toujours étendu les libertés publiques, au lieu de chercher à les restreindre. Sous ce rapport, s'il eut des droits à la reconnaissance de ses concitoyens, il mérite également que l'histoire inscrive son nom parmi ceux dont la postérité doit honorer le souvenir.

Les villes de Toulouse et de Nîmes lui furent particulièrement redevables de diverses institutions dont elles ressentirent longtemps les bienfaits; il réforma les vices

de leur administration, et, chose non moins utile, il réglementa les mesures d'ordre et de police qui jusqu'alors avaient été abandonnées au libre arbitre des autorités municipales.

Quand Raymond n'était pas pressé vivement par les besoins du moment, sa droiture naturelle le retenait devant un acte arbitraire; aussi les troubadours l'appelèrent-ils « le bon comte Raymond. » Cependant, pour remplir les vides de son trésor, il ne craignait pas d'employer fréquemment des moyens assez peu conformes à un esprit de justice. Il est vrai, et cela nous explique l'indifférence des peuples à cet égard, que les exactions dont il se rendait coupable s'exerçaient toujours aux dépens des églises et des abbayes; mais nous ne pensons pas que cette distinction puisse, aux yeux de personne, devenir jamais une excuse.

Nous savons, d'après le témoignage de tous les auteurs anciens, que Raymond V eut trois fils de son mariage avec Constance. Le premier, appelé Raymond, le remplaça dans le gouvernement de ses États; le second, Albéric-Taillefer, épousa, comme nous l'avons vu, Béatrix, princesse du Dauphiné, et mourut, sans héritiers directs, vers l'an 1184; quant au troisième, qui se nommait Baudouin, son frère Raymond se comporta envers lui d'une manière aussi inattendue qu'étrange. Né à Paris, pendant un long séjour que fit sa mère dans cette ville, il fut élevé par Louis le Jeune, son oncle, et

ce prince, ayant conçu pour lui beaucoup d'affection, le garda constamment à sa cour. Cependant Baudouin, à la mort de son père, éprouva le désir d'aller habiter les provinces depuis plus de trois siècles au pouvoir de ses ancêtres; mais le nouveau comte de Toulouse ne voulut pas le reconnaître pour son frère, et il rejoignit le roi sans avoir amené Raymond VI à revenir de son refus inexplicable. L'intervention de Louis le Jeune ne suffit même pas, à ce qu'il paraît, pour faire reprendre à un neveu placé sous sa protection particulière le rang et le titre que lui assurait sa naissance; car, pour constater la légitimité de ses droits, il lui fallut recourir au témoignage des principaux barons et prélats du royaume. Muni de ces assurances, dont la nécessité seule devait lui sembler un outrage, mais qui ôtaient tout prétexte au mauvais vouloir, Baudouin retourna à Toulouse réclamer les priviléges attachés à son nom. Raymond ne pouvait alors persister dans sa résistance; il consentit, en effet, à se rappeler les liens qu'aucune raison plausible ne le portait à dénier ; néanmoins il ne lui concéda qu'un très-modique apanage, et, quoique, plus tard, le jeune prince sût acquérir assez sa confiance pour être investi du commandement de toutes les troupes, jamais, sous le rapport de la fortune, il ne le plaça dans la position qu'il aurait dû occuper. Cependant Baudouin fit preuve de dévouement et de courage en combattant pour lui, et même il obtint, en différentes circonstances, des succès

assez brillants pour ajouter encore à l'éclat des armes de sa famille.

Raymond V eut aussi deux filles de la princesse Constance : l'une, Adélaïde, devint, comme nous l'avons dit ailleurs, la femme de Roger II, vicomte de Béziers et de Carcassonne; l'autre, dont on ne sait pas le nom, s'unit à l'un des frères du comte de Comminges.

Ce prince compta, en outre, plusieurs enfants naturels; un entre autres, nommé Pierre Raymond; et une fille appelée India, qui épousa d'abord Guillaume de Lautrec, et, en secondes noces, Bernard de l'Ile-Jourdain (1).

On a accusé Raymond V d'avoir été le soutien des réformateurs, mais ce reproche ne repose sur rien. Si, par suite d'un état de guerre permanent, il ne put arrêter les prédications d'une secte qui trouvait sa raison d'être dans les déréglements du clergé et dans l'abus de sa puissance, jamais cependant il ne protégea les hérétiques. Parfois, au contraire, il donna lieu d'être taxé envers eux d'une cruauté fort peu conforme à son caractère, car il en condamna à être brûlés vifs, et menaça du même supplice ceux des habitants qui, au mépris de ses ordres, leur accorderaient un asile.

(1) Un acte de l'an 1204 parle aussi d'un fils naturel du comte de Toulouse, mais sans le désigner d'une manière particulière. Enfin on lui attribue une fille appelée Élisabeth, sur laquelle il n'existe aucun renseignement.

Lorsque Raymond V succéda à Alphonse Jourdain, les partisans de Henri de Bruys n'étaient pas tellement anéantis que, si l'autorité supérieure avait montré de l'indulgence, ils n'eussent recommencé leur œuvre de propagande. Pourtant, durant de longues années, le comte de Toulouse gouverna ses provinces sans qu'un schisme quelconque fît éclater les moindres troubles au sein d'une population où plus d'une croyance avait cherché à se produire. En aurait-il été de même, si Raymond eût partagé l'hérésie combattue avec tant de peine par saint Bernard, et s'il s'était déclaré en faveur des henriciens, auxquels ne manquaient ni la persévérance ni la hardiesse?

Les provinces méridionales n'avaient pas besoin des complications auxquelles les exposait une question religieuse pour être déjà sous le poids de bien des misères et de bien des souffrances. Au lieu de connaître les douceurs de la paix, elles se voyaient transformées, depuis longtemps, en un vaste champ de bataille où le suzerain avait à lutter sans cesse soit contre des voisins jaloux d'accroître leur puissance, soit contre des seigneurs tourmentés du désir d'étendre leurs possessions. Cet état de choses, en ruinant le territoire, préparait la chute de la maison de Toulouse; car, tandis que, d'un côté, les peuples s'épuisaient et perdaient, chaque jour, de leurs moyens d'action, de l'autre s'ac-

cumulaient des difficultés, des embarras, qui exigeraient bientôt les plus grands sacrifices et les plus grands efforts.

La nécessité à laquelle Raymond V avait été conduit de recourir à la protection de Louis le Jeune, l'obligation à laquelle ensuite il s'était vu contraint de faire hommage de ses États à la couronne d'Angleterre, ses différends avec le saint-siége, sa position équivoque vis-à-vis de l'empereur, ses guerres continuelles avec le roi d'Aragon, le peu de fidélité de ses grands vassaux, leur disposition à se liguer contre lui, enfin l'attitude de Philippe-Auguste, qui laissait pressentir le dessein d'éloigner ses frontières et de centraliser le pouvoir, tout, on le voit, se réunissait alors pour menacer un jour le pays dans son gouvernement, son indépendance et sa nationalité.

Avant de poursuivre notre récit et de nous occuper du successeur de Raymond V, nous dirons d'abord très-succinctement quelles modifications subirent dans le comté de Toulouse, durant le XIIe siècle, les formes gouvernementales, les institutions, les lettres et les beaux-arts.

Ainsi qu'au XIe siècle, les comtes de Toulouse continuèrent à ranger sous leur domination directe ou indirecte tout le territoire borné, au nord, par la Durance, l'Isère, les montagnes de l'Auvergne et la Dordogne; au

sud, par la Méditerranée et la chaîne pyrénéenne; à l'est, par les Alpes et le Rhône; à l'ouest, par le duché de Gascogne.

De même aussi, pendant cette longue période, la cour de Toulouse, toujours brillante, toujours le rendez-vous des plaisirs, assemblait tous ceux qui, par la gloire de leurs services ou l'éclat de leurs talents, prétendaient à une juste renommée. Nulle part le mérite n'était accueilli avec tant de bienveillance et d'honneur; nulle part il n'aurait obtenu une protection plus haute et plus généreuse.

Les comtes, à l'exemple des souverains, avaient leur connétable, leur chancelier, et cette foule de grands officiers qui entouraient alors le trône. Pourtant le chancelier n'exerçait pas près d'eux les fonctions attachées ordinairement à ce titre; ses devoirs se bornaient à dicter, à sceller et à expédier les chartes (1).

Nous rappellerons ici que les contrées au delà de la Loire ne durent pas à Louis le Gros les avantages accordés par lui aux communes. Depuis les Romains elles jouissaient, sauf certaines altérations ou modifications, des droits attachés aux anciennes villes municipes, et jamais la bourgeoisie n'avait cessé un moment de jouer un rôle important dans l'administration du pays. Louis VI,

(1) Dès l'an 1126, un sceau ou un cachet était apposé, par ces princes, sur tous les actes approuvés par eux.

en réglant les relations des communes avec les seigneurs, n'eut évidemment d'autre but que d'élever une barrière contre les prétentions toujours croissantes des grands vassaux. Ses intentions étaient si peu libérales, qu'il annulait ou sanctionnait les délibérations municipales, suivant que le seigneur ou la bourgeoisie versait à son trésor une somme plus ou moins considérable. Les comtes de Toulouse, au contraire, accordèrent toujours aux communes et aux magistrats municipaux des priviléges dont ils ne cherchèrent, en aucun temps, à retirer le moindre lucre.

L'indépendance des communes allait si loin alors, que les principales villes signaient, à leur volonté, des traités de commerce avec les différentes républiques italiennes. Entre autres exemples de cette liberté, si étrangère au régime féodal, nous citerons Narbonne, qui, en 1166, contracta des engagements avec Gênes, sans avoir égard à d'autres considérations qu'à ses intérêts (1).

La bourgeoisie recrutait dans son sein une milice que la *coutume* obligeait à certaines *chevauchées* envers son seigneur, mais ce service de guerre n'avait lieu que dans des cas déterminés, et seulement pendant un temps très-court.

Tout porte à croire que le *commun conseil*, dont déjà

(1) Voir l'*Histoire générale du Languedoc*.

nous avons eu l'occasion de parler, fut institué vers le milieu du XIIe siècle. Il se composait des *capitulaires* ou *capitouls*, de deux juges, de deux avocats assesseurs et des principaux membres de la bourgeoisie. Il était présidé par les comtes eux-mêmes, ou, en leur absence, par le viguier, personnage très-considéré, choisi toujours dans les rangs de la noblesse. Ce conseil traitait de toutes les affaires dignes de quelque attention, et souvent il prenait l'initiative en matière de police et d'ordre intérieur.

Dans les premières années du gouvernement de Raymond V, les actes publics étaient revêtus de la formule suivante : « *Par les capitouls avec le conseil du comte.* » Mais, depuis l'an 1180, ces mots se transformèrent en ceux-ci : « *Par le comte avec le conseil de la ville.* » Ce qui semblerait indiquer que les prétentions des capitouls finirent par porter ombrage au comte de Toulouse, et que ce prince voulut s'opposer à l'amoindrissement de la force gouvernementale; amoindrissement qu'une habitude instinctive a fait désirer, dans tous les temps, aux pouvoirs collectifs.

En ce qui concerne la justice, elle était rendue par le comte en personne, assisté de ses barons et de quelques jurisconsultes; mais, au besoin, le viguier le suppléait dans ses fonctions. A cette époque, les femmes mêmes jouissaient de cette haute prérogative, lorsqu'elles avaient l'administration de leurs domaines.

La gestion des biens du prince était confiée à des bailes ou baillis, qui eux aussi représentaient le seigneur du lieu quand il n'y avait pas de viguier, et, s'il s'élevait des discussions entre des vassaux de conditions égales, les parties désignaient des arbitres pour prononcer sur la cause.

Profitant des querelles suscitées sans cesse aux comtes de Toulouse, soit par l'étranger, soit par ses propres sujets, les évêques travaillèrent constamment à s'affranchir de toute soumission à l'égard du maître. Aussi plusieurs arrivèrent-ils, grâce à des acquisitions ou à d'habiles manœuvres, à devenir les seigneurs de leur ville épiscopale, et quelquefois de leur diocèse. Ils avaient, il est vrai, pour auxiliaires dans ces entreprises ambitieuses, les rois de France eux-mêmes, dont la politique était plutôt intéressée à les pousser dans cette voie qu'à blâmer leur conduite ; car ils ne souffraient en rien de ces empiétements dans des provinces tout à fait en dehors de leur autorité, et au contraire ils s'attachaient ainsi des partisans dont l'influence sur le pays un jour pouvait leur être utile. D'ailleurs ils créaient par là aux comtes de Toulouse des antagonistes ardents et redoutables.

Néanmoins l'Église ne parvint jamais à acquérir l'indépendance dont elle s'était flattée, parce qu'à la mort d'un évêque le seigneur s'emparait de tous ses biens et se considérait comme son légataire universel. Alphonse

Jourdain, en 1136, renonça, comme nous l'avons dit, à cette prérogative exorbitante ; mais ses successeurs, et même les vicomtes de Narbonne, de Carcassonne, de Béziers, d'Albi et plusieurs autres, usèrent longtemps encore d'un avantage qui ajoutait à leur importance et grossissait considérablement leur trésor. Au reste, les comtes ne disposèrent plus des évêchés et des abbayes d'une manière aussi absolue que dans les siècles précédents, et, bien que leur volonté pesât toujours sur ces élections, le clergé et le peuple y prenant une part égale, le choix nécessairement était plus canonique et d'ordinaire mieux justifié.

Les droits féodaux continuèrent à être, au XIIe siècle, ce qu'ils étaient au XIe. La noblesse avait pour seule obligation envers le seigneur de lui fournir, en temps de guerre, un certain nombre d'hommes d'armes, dont la durée du service se réglait à l'avance. Quant aux revenus domaniaux des familles suzeraines, ils se composaient aussi, comme par le passé, de la vente du sel, des amendes, des confiscations, des recettes du greffe et du produit des offices civils ; car il ne suffisait plus alors de savoir écrire pour pouvoir rédiger un acte ; les grands vassaux de la couronne accordaient ce privilége à titre d'emploi public, et ils affermaient ces charges ou bien les vendaient à vie. Mais ce qui alimentait surtout les finances des grands, c'étaient les péages et la fabri-

cation des valeurs métalliques (1). Sous prétexte de veiller à la sûreté et à l'entretien des routes, les seigneurs rançonnaient les voyageurs et les marchands de la façon la plus arbitraire, et quant aux monnaies, elles produisaient de tels bénéfices, que les vicomtes de Béziers et de Narbonne, et même les évêques du Puy et d'Uzès, usurpèrent les droits régaliens; aussi les comtes de Toulouse firent-ils battre monnaie et dans la capitale de leurs États et dans la ville de Saint-Gilles.

A la fin du XIIe siècle le code Justinien remplaça le code Théodosien, qui jusqu'alors en Languedoc avait été le seul en usage. Le fils aîné héritait ordinairement du patrimoine de son père, et l'on créait pour les autres des légitimes d'une valeur plus ou moins importante. Parfois, cependant, les comtes, les vicomtes et les seigneurs partageaient leurs biens entre leurs fils, et, lorsque ceux-ci étaient très-nombreux, ils se contentaient d'avantager le fils aîné. Les filles, à défaut d'héritiers directs, succédaient aux grands fiefs. La profession monastique ne devenait jamais un empêchement à la règle commune.

(1) On a une monnaie d'argent de 1171 sur laquelle se voit la croix vidée, pommelée et clichée, qui, depuis lors, a toujours figuré dans les armes des comtes de Toulouse. Ducange attribue cette pièce à Raymond de Saint-Gilles, pourtant d'autres pensent qu'elle appartient à l'époque de Raymond V.

Habituellement, dans les legs faits aux églises, les donataires payaient une petite somme aux donateurs. On regardait cette formalité comme nécessaire pour rendre la disposition inattaquable. Fréquemment, dans les actes au profit des abbayes, on insérait, parmi les clauses principales, que les donateurs, leurs femmes et leurs enfants seraient, à leur volonté, admis dans la maison. Aussi voit-on, au XIe et au XIIe siècle, une foule de personnages des deux sexes venir, soit durant le cours de leur vie, soit seulement à l'approche de la mort, prendre l'habit du monastère doté par eux avec la réserve stipulée dans cette prévision.

Nous devons ajouter que les donations de toute nature étaient, pour la plupart, revêtues de l'approbation du père, de la mère et de chacun des enfants, filles ou garçons. Ces derniers, fussent-ils au berceau, étaient supposés avoir apposé également leur signature, de sorte que la famille entière se reconnaissait solidaire, comme si la fortune eût été mise en commun.

Ce temps de guerre, de disputes, de violences amena l'établissement du *droit d'asile*, droit contre lequel on s'est élevé si souvent de nos jours, et qui, pour l'époque de son institution, prouve, selon nous, autant d'humanité que de sagesse. Les évêques, convaincus de l'inutilité de leurs efforts pour faire respecter *la trêve de Dieu*, prescrite, comme on le sait, vers le milieu du XIe siècle, voulurent protéger le faible contre le fort, le sujet contre

le maître, et contenir l'omnipotence du glaive. Les remontrances demeurant toujours sans effet, il ne leur restait d'autre moyen de soustraire un malheureux aux premiers transports de la colère que d'appeler la religion à leur aide.

C'était donc en vue de dérober l'innocent, et non pas le coupable, à une vengeance injuste, que l'on déclara tels ou tels lieux être *saints* et *inviolables*. Toutes les églises et tous les cloîtres exerçaient généralement cette protection. Quelquefois aussi on étendit le même privilége à un château ou à un village, et alors on désignait ces localités sous le nom de *sauvetat* ou *salvetat* (1); mais, prévoyant les abus qui résulteraient d'un nombre trop considérable de ces refuges, on eut soin de spécifier certains attentats, le meurtre et le viol, par exemple, pour lesquels un asile ne devait pas s'ouvrir.

Une coutume bien autrement digne de blâme est celle qui accordait aux grands coupables la faculté de racheter leurs méfaits avec de l'or. Tout seigneur, en consacrant sa fortune à des donations pieuses, était assuré de trouver grâce aux yeux de ses juges (2); et cette pénitence volontaire ne blessait en rien l'opinion publique, car les richesses réparties ainsi parmi les établissements religieux tournaient à l'avantage des classes

(1) Ce nom, sur différents points, s'est conservé jusqu'à nous.

(2) Quelquefois, cependant, les condamnés le plus haut placés étaient obligés d'aller ensevelir leurs noms dans un cloître.

pauvres, secourues toujours par ces maisons avec beaucoup de générosité.

Par suite de cette composition avec le crime, les échafauds se dressaient très-rarement, et cependant, en général, on ne faisait guère preuve d'indulgence, puisque les fautes, après avoir été frappées par la loi romaine, déjà fort rigoureuse, restaient, malgré cela, soumises à la coutume particulière de la localité, quelquefois moins impartiale et beaucoup plus sévère.

A Toulouse, dans les cas de peine capitale, les criminels, disent D. Vic et D. Vaissette, allaient au supplice liés avec des cordes, dépouillés de leurs vêtements et frappés de verges par la main du bourreau. Promenés dans tous les quartiers de la ville, le baïle, ou bailli, qui marchait devant eux, s'arrêtait aux places et aux carrefours pour y lire la sentence, et une voix criait par intervalles à la population, toujours avide de ces tristes spectacles : *Aytal fara, aytal perira*. Qui fera ainsi, finira ainsi.

Au XIIe siècle, les noms propres n'étaient pas encore fixés dans les familles. Les fils ne s'appelaient presque jamais comme leur père, et si, par exception, l'aîné se conformait à cette règle, les autres prenaient le nom d'une ville, d'un château ou d'une propriété quelconque. Souvent aussi, ils se donnaient des sobriquets qui n'avaient d'autre origine que le hasard ou le caprice. On concevra quelle confusion a dû résulter d'un tel état de choses. Quoique la noblesse vécût tout à fait

en dehors du peuple et de la bourgeoisie, il est extrêmement difficile de suivre sa généalogie, et même de distinguer les seigneurs de leurs sujets et de leurs vassaux, car ces derniers ajoutaient aussi très-fréquemment à leur nom celui des lieux où ils avaient leur demeure. Ainsi des gentilshommes, possesseurs d'un fief à Toulouse, à Carcassonne, à Béziers, adoptaient pour nom patronymique celui de l'une de ces villes; et, de son côté, l'artisan signait au bas d'un acte : Raymond de Toulouse, Bertrand de Carcassonne, ou Robert de Béziers, sans y joindre le moindre éclaircissement sur sa condition ou sa profession. On voit donc quels embarras rencontre à chaque instant l'historien, lorsqu'il a à raconter des événements où figurent à la fois les différentes classes de la société. Il faut une étude bien attentive et des personnes et des faits pour ne pas s'égarer parmi tant d'appellations semblables, et il n'est pas d'écrivain qui n'ait été conduit à confondre des individus, non-seulement sans aucun rapport entre eux, mais même ayant vécu dans un tout autre temps.

Le titre de *chevalier* s'accordait à tous les membres de la noblesse, et la qualification de *damoisel* ou *damoiseau*, qui, plus tard, s'appliqua aux fils des chevaliers, ne se donnait alors qu'aux fils du souverain (1). L'*écuyer* était

(1) « *Si assembla une fois le roi son conseil pour savouér qu'il avoit à fére auquil conseil le damoisel Louis le Gros parla*, etc. »

celui qui n'avait pas reçu *la ceinture militaire*, c'est-à-dire le gentilhomme encore novice dans la carrière des armes.

A cette époque, le commerce, entièrement dévolu à la bourgeoisie, florissait, dans le comté de Toulouse, autant que le permettaient l'état des communications et les moyens de transport. C'était particulièrement avec les provinces transalpines et avec l'Orient qu'existaient les rapports les plus habituels et les plus actifs. Les Lombards, les Pisans, les Génois établis dans ces contrées y avaient créé des établissements qui contribuèrent beaucoup à entretenir et à multiplier les relations au dehors.

Les Juifs, au delà de la Loire, jouaient un rôle assez important dans les affaires du pays. Leur aptitude au négoce, aux entreprises industrielles, et surtout leurs connaissances en législation et en médecine, les introduisaient au sein d'une société qui cependant, tout en acceptant leurs services, conservait, à leur égard, une répulsion traditionnelle. Très-nombreux sur plusieurs points du territoire, ils vivaient au milieu des villes, mais toujours dans des quartiers séparés et sans se mêler jamais à la population, qui les avait en méfiance. De leur côté, les Israélites, devant cette hostilité permanente, s'appliquaient sans cesse à rendre le mal pour le mal, et, si la force leur manquait, la circonspection et la ruse ne leur faisaient jamais défaut. Parvenus à s'ou-

vrir un accès dans les palais aussi bien que dans les chaumières, ils savaient tirer parti des circonstances politiques comme des moindres incidents particuliers aux familles, pour accroître leur fortune ou servir les intérêts de leurs coreligionnaires. Par cette conduite habile ils étaient devenus nécessaires à tous et particulièrement aux seigneurs. Ceux-ci, souvent très-loin de trouver dans leurs revenus des ressources suffisantes pour subvenir à leurs dépenses, avaient recours aux Juifs pour des emprunts dont ils s'acquittaient sans peine, en accordant à leurs créanciers quelque emploi ou quelque privilége. Parfois aussi les comtes, les vicomtes et barons, afin d'éviter l'impopularité d'une mesure fiscale, les chargeaient du recouvrement de certains impôts, et alors ces percepteurs, assurés, en quelque sorte, de l'impunité, mettaient l'occasion à profit, pour retirer des habitants plus que n'exigeaient les prodigalités du maître. On conçoit, d'après cela, combien de haine soulevaient contre eux les observateurs du Talmud, et combien il leur fallait d'adresse pour soutenir une lutte de tous les instants, et qu'ils n'avaient pas l'espoir de voir finir un jour.

Il y a, dans l'*Histoire générale du Languedoc*, des détails curieux sur les Israélites au XIIe siècle : on y lit des extraits d'un voyage écrit par un Juif appelé Benjamin, qui, en 1180, quitta les bords de l'Ebre pour venir visiter Narbonne, Béziers, Montpellier, Lunel et Arles, entre-

prise en ce temps et difficile et longue. Dans toutes ces villes il signale l'existence de synagogues, à la tête desquelles étaient des hommes réputés pour leur savoir, « et qui, dit-il, s'occupaient constamment de l'étude de « la loi. C'est à Lunel, ajoute le chroniqueur, où le « grand Meschulam, d'heureuse mémoire, a enseigné « autrefois, et où il a laissé cinq fils, tous rabbins très- « sages et très-riches. »

Il est à croire que des Juifs professèrent les premiers à Montpellier la *Physique*, autrement dit la médecine. L'Académie de cette ville, dont on fait remonter la fondation au xe siècle, jouissait déjà alors de beaucoup de célébrité; on y apprenait le droit romain; quant à la grammaire, à la philosophie et à la théologie, on ne les étudiait que dans les cloîtres des abbayes ou des cathédrales.

La littérature latine, négligée depuis si longtemps, voulut sortir de l'oubli dans lequel elle était tombée. Pierre, abbé de Cluny, adressa une réponse en vers latins à un religieux de son ordre qui cherchait à rappeler l'attention sur les anciens classiques. Mais que pouvaient des efforts isolés, quand la force des habitudes et l'ignorance l'avaient emporté sur la volonté de Charlemagne.

Sous Raymond V, la langue romane atteignit son plus haut degré de perfection, et la protection accordée par ce prince aux troubadours ne contribua pas peu à la répandre au dehors. On la cultiva bientôt avec ardeur en

Catalogne, en Aragon, à Valence, et dans différentes parties de l'Italie. Plusieurs poëtes d'au delà les Alpes, Calvo, Cigala, Ferrari, Lanfranchi, etc., écrivirent en langue romane, et préférèrent le *parler gent de Tolosa* à la langue italienne, qui n'était pas encore entièrement formée. A la fin du siècle suivant, le Dante rendit lui-même un hommage solennel au nouvel idiome, en imitant quelques productions des poëtes provençaux et en s'appropriant une foule de leurs expressions. Les *Contes de Boccace* furent très-vraisemblablement empruntés, quant aux sujets, à la poésie provençale.

Le talent de la versification s'était tellement généralisé dans le comté de Toulouse, que, ainsi que le dit l'annotateur de l'*Histoire générale du Languedoc*, au lieu de punir une injure d'un coup de poignard, comme souvent il arrivait ailleurs, on se contentait de menacer son ennemi d'un *sirvente* ou d'une *cançonade*. « *Te feray un vers*, » disait-on à celui qui osait vous offenser, et cette vengeance paraissait suffisante; tant la parole du poëte avait de retentissement et tant l'on doutait peu de sa puissance.

Le *sirvente* était la plus sérieuse des compositions provençales; celle qui se prêtait particulièrement aux récits, aux descriptions et à la satire. Les *canços*, ou chansons, ne sortaient guère des tableaux de convention, où la nature et les amours étaient constamment représentées avec les mêmes couleurs et sous les mêmes

formes. Peu à peu ces pièces de vers devinrent exagérées et prétentieuses. Il finit ensuite par s'y mêler des discussions sur les passions ou sur la chevalerie, qui se transformèrent en véritables thèses dialoguées, dont parfois la pensée valait moins encore que l'expression.

Le *lai*, sorte d'élégie, se distinguait par ses accents plaintifs; aussi, probablement, ce mot dérive-t-il de *lassus* (lamentation). Cependant, plus tard, on y parla d'espérance et même de plaisirs.

Dans le *tenson* se traitaient les questions de galanterie et se vidaient les disputes qu'un intérêt si grave faisait naître entre les troubadours et les jongleurs.

Parmi les poëtes provençaux du XIIe siècle dont les noms et les œuvres nous sont parvenus, nous nous contenterons de citer ceux dont la réputation nous semble avoir été la mieux acquise. En disant quelques mots de leur vie nous signalerons plus d'un fait propre à nous éclairer sur les habitudes et sur les mœurs de cette époque.

Giraud Leroux, né à Toulouse, d'un chevalier pauvre et inconnu, entra dans la maison du comte Alphonse, pour s'ouvrir la carrière des armes. Alors la noblesse sans fortune s'attachait presque toujours à la personne d'un grand seigneur. Par ce moyen, un jeune homme se procurait une existence heureuse et, sans aucuns frais, recevait une éducation conforme à son extraction et à son rang. Sans doute, cette position le privait de sa li-

berté, toutefois l'amour-propre n'avait point à en souffrir; car la chevalerie ennoblissait les fonctions en apparence humiliantes, non-seulement quand elles étaient remplies à la cour des princes, mais même près d'un simple seigneur. Servir son maître, se former à ses leçons, n'avait, dans ce temps, rien que d'honorable aux yeux de tous.

Giraud possédait une jolie voix, de l'esprit, de la finesse; ses avantages personnels l'enhardirent, et, malgré la distance qui le séparait de la fille du comte Alphonse, appelée Faydide, on croit, bien qu'il ne l'ait désignée nulle part, qu'il osa élever ses vœux jusqu'à elle. L'amour le rendit poëte, et ses vers lui obtinrent la célébrité.

A l'exemple des autres troubadours, il exprime dans ses chants, sous le voile du mystère, son admiration pour la femme dont son cœur est épris. Dans toutes ses productions on trouve du naturel, de la grâce et du sentiment.

« Mes chants, dit-il, ne peuvent fléchir la beauté que « j'aime. Que ne ferais-je pas pour lui plaire! Ce bon- « heur est au-dessus de moi. Continuerai-je de lui « adresser mon hommage, ou faudra-t-il m'en déta- « cher?..... M'en détacher, hélas! je n'ai pas la force « de m'y résoudre. Je meurs si je la quitte; je meurs si « je ne l'oublie. Plus j'ai été malheureux, plus je dois « espérer ne plus l'être, car il y a fin à tout, et nulle « saison n'est éternelle.

« Elle a tant de beauté, qu'entre cinq cents femmes

« tout homme la distinguerait d'abord. Mais elle est in-
« sensible. C'est une vertu de moins, et une vertu de
« moins fait perdre le mérite de toutes les autres..... Si
« je la conjurais d'avoir pitié de moi!..... J'ai déjà perdu
« mon seigneur (1); s'il faut que je perde encore ce que
« tout mon cœur désire, je ne pourrai survivre à mes
« maux..... Que me reprocherait-elle? mon crime est
« de la trop aimer, et un excès d'amour mérite-t-il d'être
« accablé de ses rigueurs? Le bonheur est inconnu à qui
« n'a point aimé. Il serait bien temps que celle que
« j'adore accordât quelque récompense à ma flamme.
« Si elle ne sent rien pour moi, je la supplie de feindre,
« du moins, qu'elle est sensible à ma peine. Je jouirai de
« ce doux mensonge, et il vaudra mieux qu'une vérité
« cruelle (2). »

Bernard *de Ventadour*, d'une condition obscure, sut gagner par ses chansons la tendresse de sa belle châtelaine; cependant le vicomte de Ventadour, moins charmé de ses vers, congédia le poëte et fit enfermer sa femme. Bernard, au désespoir, alla demander un asile à la duchesse de Normandie, qui daigna, paraît-il, le consoler de sa mauvaise fortune; mais le mariage de cette princesse l'obligea à partir de nouveau; alors le trou-

(1) Ce passage donne lieu de supposer qu'Alphonse Jourdain était mort quand cette chanson fut écrite.

(2) Voir l'*Histoire de la littérature des troubadours*, par l'abbé Millot.

vère, trompé une seconde fois dans ses affections et dans ses espérances, s'établit à la cour du comte de Toulouse, et, à la mort de Raymond V, la douleur qu'il éprouva de cette perte le décida à se jeter dans un monastère, où il consacra à la prière les dernières années de sa vie (1).

Pierre Rogier, gentilhomme auvergnat, chanoine à Clermont, échangea l'habit religieux contre celui de jongleur. D'après les chroniques contemporaines, « il était bien fait, savant, et avait un bon sens naturel. » Après avoir visité différentes cours, il vint à celle d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, « dame de grande valeur et de grand prix. » Cette princesse l'accueillit favorablement et le combla de biens. Suivant l'usage, Rogier ne tarda pas à s'éprendre de sa protectrice, et il la chanta dans ses vers. Nous ne savons si l'affection, la bienveillance qu'on lui témoigna égalèrent les expressions enthousiastes de son amour; quoi qu'il en soit, des bruits nuisibles à la réputation d'Ermengarde s'étant répandus autour d'elle, le troubadour dut s'éloigner et il alla porter ses plaintes et ses regrets à la cour de Raymbaud, comte d'Orange. Rogier se rendit, plus tard, en Espagne « près du bon roi Alphonse de Castille, puis

(1) Hugues de Saint-Cire, auteur d'un manuscrit conservé à la bibliothèque impériale, auquel nous devons ces détails, dit, en parlant de cet écrivain, « et moi, qui raconte ceci, ai su ces particularités du vicomte de Ventadour, fils de la vicomtesse que Bernard aima. »

près du bon roi d'Aragon, puis près du bon comte Raymond de Toulouse, » et enfin se retira dans l'abbaye de Grandmont ou Grammont, où il mourut.

Pierre Vidal était fils d'un marchand pelletier de Toulouse. La beauté de sa voix, et surtout ses extravagances, attirèrent bientôt sur lui l'attention. Nous passerons sous silence ses folies sans nombre; nous nous contenterons de dire que, parti pour l'île de Chypre, et, ensuite pour la Palestine, avec le roi Richard, il revint en Languedoc, où il se fit remarquer encore par l'égarement de sa raison. Admirateur de la femme du seigneur de Penautier, que l'on appelait, dans le pays, *la Louve de Penautier*, il se revêtit d'une peau de loup et voulut être chassé par des paysans et des chiens, comme l'animal dont il avait pris le nom et la robe. Son talent poétique l'inspirait sans doute dans ses moments lucides, car, vers la fin de ses jours, il se mit au service du roi d'Aragon et continua à obtenir beaucoup de renommée.

Hugues Brunencs naquit à Rodez; entré d'abord dans l'état ecclésiastique, son goût pour les lettres l'entraîna, et « il devint très-habile à trouver. » Il ne mérita d'autre reproche que de ne pas composer la musique de ses poëmes. Il a célébré les attraits d'une beauté d'Aurillac, *Madomna Galiene*, qui demeura insensible à ses éloges. Ayant été congédié par le comte, son seigneur, il ressentit vivement cette disgrâce, et alla cacher ses chagrins dans un cloître.

Arnaud d'Aniels, gentilhomme de Ribérac, acquit assez de célébrité pour que Nostradamus ait retracé longuement son histoire.

Pons de Capduelh, originaire du Velay, était riche, remarquable de sa personne, beau parleur, bon chevalier d'armes, et sachant également « *bien trouver, bien violoner et bien chanter.* » Il s'attacha à la femme de Noisil de Mercœur, fille de Bernard d'Anduze et écrivit plusieurs chansons en l'honneur de cette dame. Leurs amours donnèrent lieu dans le pays à de *belles cours et à diverses joutes.* Cependant Pons, jaloux d'étendre sa réputation, quitta les lieux qui l'enchaînaient pour se rapprocher de Naudiats, épouse du seigneur de Marseille; mais là, ses soins n'ayant pas été agréés, il pria Marie de Ventadour, la comtesse de Montferrand et la vicomtesse d'Aubusson, de s'intéresser en sa faveur pour obtenir le pardon de son infidélité, et le troubadour, rappelé par celle qu'il aimait, rejoignit la dame de Mercœur pour ne plus s'en séparer. Quand la mort vint le frapper dans l'objet de ses affections, Pons de Capduelh se croisa et termina sa carrière en Syrie.

On trouve dans les manuscrits de la bibliothèque impériale plusieurs poésies de ce troubadour. Il en est une, entre autres, en tête de laquelle il est représenté à cheval, armé d'une lance et d'un bouclier de forme triangulaire.

Deusde ou Deusdedit de Prades, ainsi nommé d'un

village des environs de Rodez, où il avait pris naissance. Chanoine de Maguelone, il se distingua dans l'art d'écrire; néanmoins ses vers, n'étant pas l'expression d'un sentiment tendre, eurent un médiocre succès et ne se chantèrent pas.

Raymond Jourdain, vicomte de Saint-Antonin, fut un des troubadours les plus célèbres. Nous devons à un auteur moderne la publication de la biographie de ce poëte (1), à laquelle nous emprunterons le fragment suivant comme un spécimen de la langue romane au XIIe siècle. Nous le faisons suivre de la traduction littérale.

« Lo Vescoms de Sant Antoni si fo del evescat de « Cahortz, senhor de Sant-Antonin e vescoms, et amava « una gentil domna, moiller del senor de Pena d'Albi- « ges, d'un castel ric e fort. La domna gentilz e bela, e « valens, e mot prezada, e mot honrada, et el mot va- « lens e enseignatz, e larez e cortes, e bos hom d'ar- « mas, e bel e avinens e ben trobaire. Et avia nom « Ramon-Jordan; la domna era apellada la vescom- « tessa de Pena. L'amors dels dos si fo ses tota mesura, « tant se volgren de ben l'us a l'autra.

« E avec si qe'l vescoms si anet una vetz en garni- « men; e si fo una batailla grans, el vescoms si fo na-

(1) M. de Rochegude.

« fratz a mort, e fo dich per ses ennemicz q'el era mortz;
« e ela de gran dolor que nac si s'en anet ades, e si
« s rendet en l'orden dels Eretges. Et si cum Dieus
« volt lo vescoms garit de la nafra e meillorat, e negus
« no il volc dire q'ela i s fos renduda. E quen foer ben
« garitz el s'en vene a San Antonin, et fon li dich cum
« la domna sera renduda; e per la tristessa qu'il ac de
« lui quan ill auzi q'el era mortz. Dond el perdet solato
« e ris e alegressa, e cobret plains e plors e esmais, ni
« non cavalguet ni anet d'entre bona gen. Et estet
« enaissi plus d'un an, don totas las bonas gens d'a-
« quellas encontradas n'avian gran marrimen. Don Ma-
« domna Elis de Montfort, qu'era moiller d'en Guilhem
« de Gordon, filla del vescomte de Torena, on era jovens
« e beautatz e cortesia, il mandet, pregan mot avinement
« que par la son amor se degues alegrar. Qu'ieu vos fatz
« de mon cor e d'amor presen del mal que vos avetz
« pres; e prec vos eus clammerse que vos me vengatz
« vezer. Quan le vescoms entendet los honratz plazers
« que la domna li mandava s 'ill comenset una gran
« doussors d'amor venir al cor; e adoncs el se comenset
« alegrar e esgauzir, e venir entre las bonas gens, e
« vestit se e sos compaignos, e appareillet ben e honra-
« damen, e anet a Madomna Elis de Montfort; e ella
« lo receup ab gran plazer e ab gran honor q'el li fetz.
« E el fon gais e alegres del honor e dels plazer q'ela

« ill fetz e ill dis; e ela mot alegra de la bontat et de « la valor qu'ill trobet en lui, ni no fo pas capentida « dels plazers ni de los amors qu'ill l'avia mandadas. E « la saup ben grazir, e pregnet la q'ela ill fezes tan « d'amor per que el saubes que per dreich cors l'avia « mandatz los plazers plazon, dizen qe'ls portava en son « cor totz jorns escritz. E la domna o fetz ben, qu'ella « los pres per son cavallier e receup son omenatge; e « ella se det a lui, abrassan e baizan, e il det l'anel de « son det per fermansa at per segurtat.

« Et anaissi se parti lo vescoms de la domna gais e « joig, e tornet en cantar e en alegransa; e fetz a donc « la canson que dis. »

TRADUCTION LITTÉRALE.

Le vicomte de Saint-Antonin fut de l'évêché de Cahors, seigneur de Saint-Antonin et vicomte. Et il aimait une gentille dame, femme du seigneur de Penne en Albigeois, d'un château riche et fort. La dame gentille et belle, très-estimée, prisée et honorée, et lui vaillant, instruit, bon troubadour; et il avait nom Raymond Jourdain, et la dame était nommée la vicomtesse de Penne. L'amour de tous les deux fut sans mesure, tant ils se voulaient de bien l'un à l'autre.

Et il arriva que le vicomte s'en fut une fois couvert de

son armure et assista à une grande bataille, où il fut grièvement blessé, et il fut dit par ses ennemis qu'il était mort, et la grande douleur qu'en ressentit la vicomtesse l'engagea à s'en aller et à entrer dans l'ordre des hérétiques (1). Et ainsi que Dieu le voulut, le vicomte guérit de sa blessure et se rétablit, et personne ne voulut lui dire ce qu'elle avait fait. Cependant, lorsqu'il fut bien remis, il vint à Saint-Antonin, et alors on lui raconta ce qui était arrivé à la dame, à cause de la douleur qu'elle avait éprouvée quand elle avait entendu dire qu'il était mort. Cela lui fit perdre toute joie, ris et allégresse ; et il ne recouvra que plaintes, pleurs et émois ; il ne chevaucha plus et ne fréquenta plus les bonnes gens. Il demeura ainsi plus d'une année, chose qui attrista beaucoup toutes les personnes honorables de ces contrées. Alors madame Élise de Montfort, femme de Guillaume de Gourdon, fille du vicomte de Turenne, en qui étaient jeunesse, courtoisie et beauté, lui manda, avec de très-avenantes prières, que pour l'amour d'elle il devait se réjouir, lui disant : « Je vous fais don de mon cœur et de mon amour, en dédommagement de la douleur que vous avez ressentie, et je vous prie, et je vous demande merci que vous veniez me voir. » Quand le vicomte eut entendu les honorables plaisirs que la

(1) C'est-à-dire dans le sacerdoce des Albigeois.

dame lui envoyait, il sentit dans son cœur une grande douceur d'amour, et il commença à se réjouir, à s'égayer et à rechercher la compagnie des bonnes gens. Il se vêtit honorablement ainsi que ses compagnons, et vint trouver madame Élise de Montfort; elle le reçut avec grand plaisir et grand honneur, et il fut réjoui de l'honneur et du plaisir qu'elle lui fit et de ce qu'elle lui dit. Elle aussi fut très-contente de sa bonté et des qualités qu'elle remarquait en lui, et elle ne se repentit pas des plaisirs et des tendresses qu'elle lui avait mandés, et il sut lui être agréable, et il la pria qu'elle lui montrât tant d'amour qu'il put croire que de bon cœur elle lui avait mandé les doux plaisirs, ajoutant qu'il les portait toujours écrits en son cœur : et la dame le fit, car elle le prit pour son chevalier, et reçut son hommage, et elle se donna à lui, l'embrassant et le baisant, et lui donnant l'anneau de son doigt pour caution et pour sûreté.

Il nous est parvenu une des chansons que le vicomte de Saint-Antonin fit pour la vicomtesse de Penne, avant d'avoir compromis par un nouvel amour la réputation de fidélité des amants du XIIe siècle (1). Nous reproduisons cette pièce, où il y a autant de naturel que de grâce :

(1) Voir le manuscrit n° 7,614 de la bibliothèque impériale.

1.

Lo clar temps vei brunezir
E'ls auzeletz esperdutz,
Que'l fregz ten destregtz e mutz
E ses conort de jauzir.
Donc eu que de cor sospir
Per la gensor re qu'anc fos,
Tan joios
Son, qu'ades mes vis
Que folh'e flor s'espandis.....

2.

Sos amics son et serai
Aitan quan la vida m dur;
E no crezatz que m pejur,
Enans mi meillurarai :
Quel païs on el' estai
Azor, soplei et acli
Ab cor fi;
E l'ai vir soven
Mos olhs, tan l'am finamen.....

3.

Ailas! tan destressa m' fai
De lei vezer tor e emur!
Mais d'aisso m'en assegur
Per un messatgier qu'ieu n'ai.
Mon cor que soven lai vai;
E conorta m'enaissi
Qu'endreg *mi*
Non an ni enten
Prec d'amic ni de paren.....

1.

Je vois les beaux jours se rembrunir,
Les petits oiseaux éperdus
Se taisent, transis de froid;
Rien ne les excite plus à chanter.
Mais moi, dont le cœur soupire
Pour la plus gentille des femmes,
J'ai tant de joie,
Qu'à présent il me semble
Voir s'épanouir les feuilles et les fleurs.

2.

Je suis et serai son ami
Tant que durera mon existence.
Ne croyez pas que mon amour faiblisse!
Bien plutôt il grandira.
Le pays où elle respire
Je l'adore, je m'incline vers... (je le regarde en suppliant).
Mon cœur fidèle
Tourne souvent de ce côté
Mes yeux; tant je l'aime de fine amour (du plus pur amour).

3.

Hélas! cruel destin
Qui me la cache derrière ces tourelles!
Pourtant rassure-toi, mon cœur,
Mon messager te consolera.
Oui, élance-toi vers elle
Et m'en parle si souvent,
Que, pour moi,
Nul conseil ne m'éloigne d'elle,
Fût-il d'un ami ou d'un parent.

Bernard Arnaud de Monteux se fit remarquer par son esprit satirique. Voici ce qu'il écrivit au sujet de l'expédition de Henri II contre Toulouse, en 1159.

« Quand la nature renaît et que les rosiers sont en « fleur, les méchants barons s'empressent d'aller à la « chasse. Il me prend envie de faire contre eux un « *sirvente* et de censurer aigrement les ennemis de « toute vertu et de tout honneur. Mais, amour ! répands « la gaieté dans mon âme, autant que les beaux jours « de mai ! Je conserverai ma joie, malgré tant de sujets « de tristesse.

« Nous verrons du côté de Balaguier la nombreuse « cavalerie du preux roi qui se vante de l'emporter en « gloire et en mérite. Il viendra sans faute dans le « Carcassonnais, mais les Français n'en ont pas peur. « Vous m'épouvantez bien plus, madame, car les désirs « qu'excitent les charmes de votre jolie personne sont « mêlés de toutes les craintes que vos rigueurs doivent « inspirer.

« Je fais plus cas d'un coursier sellé et armé, d'un « écu, d'une lance et d'une guerre prochaine, que des « airs hautains d'un prince qui consent à la paix en « sacrifiant partie de ses droits et de ses terres. Pour « vous, beauté que j'adore, vous que j'obtiendrai ou « j'en mourrai, je m'estime plus heureux, tant votre « mérite m'enchante, d'attaquer vos refus que d'être « écouté par une autre.

« J'aime les archers quand ils lancent des pierres « et renversent des murailles ; j'aime l'armée qui s'as- « semble et se forme dans la plaine. Je voudrais que le « roi d'Angleterre se plût autant à combattre que je me « plais, madame, à me retracer l'image de votre beauté « et de votre jeunesse.

« Quelque méprisé qu'il soit, il acquerrait beaucoup « de gloire, si, en même temps, il criait *Guienne* (1)! « et se montrait le premier, frappant l'illustre et vail- « lant comte. Car son sceau est si décrié que je n'ose « le dire. Mais je dirai bien, madame, que je suis pé- « nétré d'amour et de crainte. Que ferai-je si ma bonne « foi ne peut vous toucher?..... »

Nous ne parlerons pas de Barjac, de Guiraud, de Pierre Raymond, de Pérols, d'Albertais ou Albert Cailla, de Pierre d'Auvergne, de Guérin le Brun, de Tomiers, de Pierre Guillems, de Botignac, de Raymond de Durfort, tous trouvères en renom; ni même du Dauphin d'Auvergne, qui, quoique mort en 1236, appartient plutôt au XIIe siècle qu'au XIIIe; mais nous rapporterons quelques lignes de Balaun ou Balazun, en réputation sous Raymond V, et cité par D. Vaissette, parce qu'elles nous font voir, malgré l'exemple donné

(1) Guienne était le cri de guerre des rois d'Angleterre quand ils combattaient pour soutenir les droits de ce duché. (*Histoire de la littérature des troubadours*, par Sainte-Palaye; voir l'abbé Millot.)

par le vicomte de Saint-Antonin, combien alors on mettait de l'importance à ne pas trahir sa foi. Ce troubadour, dans une de ses compositions où il se plaint de celle qu'il aime et lui exprime le désir de se séparer d'elle, termine par ces mots : « Si nos serments mutuels s'opposent à un divorce nécessaire, adressons-nous à un prêtre ; je recevrai votre absolution, vous recevrez la mienne, et nous pourrons, de la sorte, former loyalement de nouvelles amours. »

Ainsi tel était le point d'honneur attaché à la fidélité, que l'on allait jusqu'à croire l'intervention d'un prêtre nécessaire pour rompre des liens qui n'avaient point été consacrés devant les autels.

Nous ne terminerons pas ce qui concerne les poëtes provençaux au XIIe siècle sans entrer dans quelques détails sur celui que nous verrons bientôt jouer un rôle odieux dans une guerre odieuse, et acquérir, à juste titre, la plus honteuse célébrité.

Folquet ou Foulques, fils d'un marchand génois établi depuis longtemps à Marseille, avait hérité d'une fortune considérable à l'âge où les passions sont dans toute leur effervescence. La carrière du commerce s'accommodait mal avec son imagination ardente et son goût pour les plaisirs; et comme, à cette époque, les richesses n'élevaient pas facilement un homme sans naissance, Foulques, pour sortir de son obscurité, prit le seul parti qui convînt à son ambition ; il se fit trouba-

dour et se mit au service du vicomte de Barral, seigneur de Marseille (1).

Étant ainsi parvenu à avoir un libre accès dans une cour brillante, le nouveau disciple des Muses se livra, sans réserve, à son penchant pour la galanterie, et, malgré les habitudes retenues de la vicomtesse, elle devint l'objet de son attention et de ses soins. Azalaïs de Roquemartine, c'était ainsi qu'elle se nommait, lui inspira une douzaine de chansons, où, sous le voile du mystère, car c'eût été une félonie de laisser entrevoir sa tendresse pour la femme de son maître, il célébra ses vertus et ses charmes : « Ah! que n'a-t-elle moins de « beauté! s'écrie-t-il dans une de ses strophes; puis-je « vaincre mon amour lorsque je l'entends parler avec « tant de grâce, que je la vois sourire avec tant de charmes?..... Je n'ose me déclarer, mais elle peut lire « dans mes regards. Hélas! d'elle à moi quelle distance! Je me soumets à sa miséricorde, car Dieu, qui « a réuni tant de vertus dans son âme, ne peut avoir « oublié celle-là. »

Soit par légèreté de caractère, soit par calcul, Foulques essaya de plaire en même temps à deux belles-sœurs d'Azalaïs, Laure de Saint-Joslan et Mabilie de Pontevès. Cette conduite extravagante ne pouvait être

(1) Voir la biographie de Foulques, dans le manuscrit en langue romane conservé à la bibliothèque impériale sous les nos 2,701 et 7,225.

favorable à ses intérêts, surtout ayant eu l'outrecuidance d'adresser ces mots à l'une d'elles : « Hâtez-vous de me « rendre heureux tandis qu'on va me supposer épris « d'une autre; la circonstance est favorable; tout le « monde y sera trompé, etc. » Accusé d'avoir osé porter trop haut ses espérances, l'amant présomptueux fut banni et forcé de quitter Marseille.

Découragé par ce début, Foulques se maria et jura de ne plus composer de vers. Serment de poëte! combien la vanité n'en a-t-elle pas fait oublier de semblables!

Des considérations particulières le décidèrent à aller chercher un asile près de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, qui avait épousé Eudoxie, fille d'Emmanuel, empereur de Constantinople. Bonne, indulgente, cette princesse le plaignit de sa mésaventure, le retint près d'elle, et l'engagea à rimer encore. Le troubadour se soumit sans peine à cette invitation : « L'ordre de « chanter, que j'ai reçu de l'impératrice (1), dit-il dans « une de ses pièces, est trop glorieux pour y apporter « de la résistance. »

Dans une autre chanson il se lamente des médisances auxquelles il attribue la perte des bonnes grâces de sa

(1) Eudoxie prenait, suivant l'usage, le titre que lui donnait sa naissance. Les trouvères l'appelaient *le guide et le chef de toute valeur, de toute courtoisie et de tout enseignement.*

dame : « Le mensonge se dévoile tôt ou tard..... La « beauté que j'aime reconnaîtra un jour mon inno- « cence ; elle saura que mon cœur et ma raison se dis- « putèrent toujours à qui l'aimerait le mieux. Rien ne « peut rompre les chaînes dont elle me tient attaché. « L'espoir de la trouver un jour sensible, la douleur « de ne recevoir jamais de pardon m'agiteront tour à « tour jusqu'au tombeau. »

Foulques écrivit aussi pour déterminer les chrétiens à aller secourir le roi Alphonse de Castille, sur lequel les Sarrasins venaient de remporter une victoire éclatante. Mais ni ses vers érotiques ni ses inspirations guerrières ne dénotent un talent remarquable. Nous mettrons le lecteur en état d'en juger.

« Il n'y a plus aucun prétexte de délai. Il faut aller « servir Dieu et venger les pertes des chrétiens. Le roi « d'Aragon, qui arrête tout le monde, ne doit pas s'y re- « fuser. Tous les autres princes doivent acheter à ce prix « la couronne de gloire. Roi de Castille ! n'écoutez point « les faux bruits que vos ennemis répandent. Ne vous « découragez point de vos pertes ; Dieu a voulu vous ap- « prendre à ne mettre votre confiance qu'en lui. »

Ces paroles, dignes plutôt d'un prédicateur que d'un poëte, semblaient présager la transformation de Foulques. En effet, consterné de la mort de tous les princes qui lui témoignaient de la bienveillance, Richard d'Angleterre, le comte de Toulouse, le roi d'Aragon, il se sentit saisi

d'une mélancolie profonde, et, renonçant à tout ce qui avait charmé sa jeunesse, il alla cacher dans un cloître sa mauvaise fortune et ses regrets. Sur ses instances, sa femme et ses deux fils suivirent son exemple et, comme lui, prirent l'habit religieux.

De simple moine, Foulques devint abbé en moins de deux ans, puis évêque, et nous verrons bientôt, par sa conduite envers Raymond VI, comment il se montra reconnaissant de la protection que lui avait accordée Raymond V.

A cette époque où l'on s'illustrait par un sirvente, les femmes elles-mêmes s'adonnèrent avec ardeur à la culture des lettres, et le nombre de celles qui se signalèrent par leurs succès fut si considérable, qu'un auteur du temps, Guillaume Ademars, a fait un catalogue des femmes auteurs qui contient une foule de noms restés inconnus pour nous (1). Nous nous contenterons de citer Adélaïde de Porcarages et Dias de Muret (2). Cette dernière nous a laissé quelques vers, où il y a du naturel et du sentiment; mais on comprendra que dans une traduction ces qualités s'effacent, ou perdent au moins de leur mérite.

(1) Ce manuscrit, dont parle Nostradamus, date de 1190, et est écrit en langue provençale.

(2) Voir les notes annexées à l'*Histoire générale du Languedoc.*

La nueg ven, pois lo journ renais,
E no s' pot meillora mon dol,
Car es de mon cor lo trandol
Tal que no pot tornar gais.
E tan mot es el sieu duelh
Que lo valen e ric capduelh
Li pareis amara priso
Ou na que clam e languiso.

En prat verdenc herbas e flors
An nescat, e li auzels gentils,
En grand alegrier subtils,
Miels qu'om del mon son cantadors;
Eug cad' an al senhoreatge
Volentiers fan lor vasselatge
Mas solas non es plus tornat
En cor malament enganat.

La nuit vient, puis le jour renaît,
Mais mon mal ne peut s'apaiser,
Car le chagrin de mon cœur
Est tel qu'il ne peut redevenir gai;
Et mon deuil est si grand,
Que le superbe et riche château
Me paraît une dure prison
Où il n'est que plaintes et ennuis.

Dans le pré verdoyant herbes et fleurs
Sont nées, et les gentils oiseaux

En grande joie chantent
Mieux qu'aucun homme du monde ;
Tous, chaque année, à la seigneurie
S'empressent de rendre hommage ;
Mais le contentement ne peut revenir
Dans un cœur méchamment abusé.

Si les troubadours inspirèrent dans les palais et les châteaux des pensées nobles et chevaleresques, les *jongleours* ou jongleurs, qui souvent reproduisaient leurs improvisations, répandaient dans le pays le goût de la poésie et de la musique ; sous le chêne séculaire du village, comme à l'abri de l'ormeau planté près du puits de toutes les places publiques, le peuple se rassemblait, après les occupations du jour, pour entendre et redire les compositions chantées qui excitaient au plus haut point sa curiosité et son intérêt. Là jeunes filles et jeunes garçons prêtaient une attention palpitante aux amours de Guilhem de Cabestang avec la belle Sermande. Ils frémissaient d'horreur quand Raymond de Castel-Roussillon apprenait à sa femme qu'elle venait de manger le cœur de son amant, et tous les yeux se remplissaient de larmes lorsque la malheureuse châtelaine à laquelle son mari demandait : « ce qu'elle pensait de son affreux repas, » répondait : « qu'elle l'avait trouvé si bon, qu'elle n'en ferait jamais d'autres, » et à ces mots, s'élançait dans les profondeurs d'un abîme.

Après ces tableaux saisissants, le jongleur dissipait les tristes impressions de ses récits par de joyeux refrains ou des vers qui, dans leur malicieuse naïveté, n'épargnaient ni les seigneurs ni les princes. Ces poëmes et ces chansons parfois étaient interrompus tout à coup par la voix d'un pèlerin dont les cantiques solennels rappelaient de sublimes mystères. Le pieux voyageur était écouté avec respect; le plus profond silence succédait aux exclamations bruyantes, et l'on recueillait avec autant d'avidité que de confiance les détails d'une visite aux saints lieux et à la terre des miracles. Puis, après avoir répété en chœur les dernières paroles d'une invocation ou d'une prière, on s'informait des besoins du serviteur de Dieu, et quand, d'un mouvement spontané, pauvres et riches s'étaient empressés de les satisfaire, la gaieté, partage heureux des imaginations méridionales, reparaissait aussitôt sur toutes les figures; le hautbois et le tambourin préludaient aux danses, et chacun des assistants, éloignant les soucis ou les chagrins, ne songeait plus qu'à l'invitation au plaisir.

Dans les veillées d'hiver, pendant les travaux autour du foyer, on avait recours aussi, pour abréger la longueur des heures, aux aventures rapportées de la ville voisine, ou aux vieilles légendes transmises d'âge en âge. On racontait comment le baron d'Anduze, chargé par Guilhem deBalazun de le réconcilier avec la dame de Jav iac, par-

vint à obtenir la grâce de son ami, *à la condition qu'il s'arracherait l'ongle du petit doigt*. Les cœurs disposés à compatir aux peines d'amour se sentent émus et troublés lorsque Guilhem, se hâtant d'obéir à celle qui lui est chère, accomplit au même instant le sacrifice, se jette à ses pieds et, tout à son ivresse, lui demande l'oubli de ses torts d'une manière attendrissante. La punition imposée suscitait ordinairement un vif débat. Les uns portaient sur elle un jugement sévère, les autres en excusaient la rigueur; mais le dénoûment réunissait tous les suffrages, et il n'était plus de dispute après ces mots qui terminaient le récit : « El a on pietoza e let lo sus, et intreron se totz tres, la dame, baron d'Anduza et Guilhem, en una cambra et aqui ela lo perdonet. » Elle le prend enfin en pitié, et tous trois, la dame, le baron d'Anduze et Guillaume, entrant dans une chambre, là elle lui pardonne.

D'autres fois c'est le château de Bramevaque, hanté, dit-on, par les fées, qui devient le sujet des causeries de la famille; ou bien, à l'occasion du lac de Barbezan, on reproduit l'histoire de Philémon et Baucis, qui de la Phrygie a été transportée au comté de Toulouse presque sans autre changement que la suppression de la métamorphose finale. Un mendiant, accablé aussi par la faim, est rebuté de toutes parts, même là où le son des instruments annonce la joie et le bonheur. Hors d'état de poursuivre sa route, il va frapper à la plus chétive

cabane du village ; sous cet humble toit un vieillard et sa femme l'accueillent comme un fils, et lui prodiguent une hospitalité touchante. Ils n'ont qu'un pain, encore n'est-il pas assez cuit pour être mangé, et, sans s'inquiéter du lendemain, ils l'offrent à l'étranger, qui l'accepte avec reconnaissance. La femme se dirige aussitôt vers le four ; quel est son étonnement quand elle le voit plein de façon à nourrir, pendant une année entière, elle et son mari. « Il vous est permis, dit le voyageur, de distribuer tout cela à ceux qui en ont besoin, mais non pas aux habitants de cette vallée maudite ; insensibles au malheur, ils reçoivent en ce moment le châtiment que le ciel leur inflige. » Alors le vieillard et sa compagne, ayant porté leurs regards au dehors, ne virent plus le village situé en face de leur demeure : la colline s'était affaissée, et un lac formé à la même place avait englouti maisons et habitants. Le mendiant était un envoyé de Dieu, chargé de punir le mal et de récompenser le bien. Quant au couple si charitable, il trouva bientôt dans un monde meilleur le juste prix de ses vertus (1).

Les récits propres à entretenir les idées pieuses n'étaient pas non plus oubliés dans les soirées d'hiver. Saint Aventin surtout inspirait souvent ces improvisations dramatiques. Né vers la fin du VIIIe siècle, dans la

(1) Nous devons ces légendes, particulières au pays toulousain, à l'annotateur de l'*Histoire générale du Languedoc*.

vallée de l'Arboust, on ne le connaît guère que par les peintures du temps qui le représentent avec l'habit clérical, la capuce et la tonsure; mais cette ignorance sur son compte ouvrait un vaste champ aux aventures merveilleuses. Il s'était retiré près de la rivière d'Oo, dans un ermitage dont les traces ne sont pas entièrement effacées, et là, suivant l'auteur de sa vie, il arracha une épine du pied d'un ours, qui vint, en suppliant, réclamer de lui ce bon office. Il n'en fallut pas davantage pour répandre au loin sa réputation de sainteté. Aventin ayant quitté sa retraite pour porter les lumières de la foi parmi des populations chez lesquelles les souvenirs du paganisme introduisaient, chaque jour, des superstitions nouvelles, les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, s'emparèrent de sa personne, et l'enfermèrent dans la tour de Castel-Blanc, dont les ruines couronnent aujourd'hui la montagne située au point de rencontre des vallées de l'Arboust et d'Oueil. Chagrin de ne pouvoir poursuivre ses travaux apostoliques, le saint ermite conçoit la résolution de se soustraire à la captivité. Il monte au sommet de la tour qui lui sert de prison, et, après avoir invoqué le secours de la Providence, il s'élance avec confiance dans l'espace. Soutenu par une force invisible, il touche sain et sauf au territoire de Pons, où l'un de ses pieds laisse son empreinte sur le roc, comme il l'eût fait sur une molle argile. Cependant, quoique si visiblement l'objet d'une assistance divine, le nouvel apôtre ne de-

vait pas accomplir la mission à laquelle il se croyait appelé. Poursuivi par les Sarrasins, il tomba une seconde fois en leurs mains, et le cimeterre d'un infidèle lui valut le titre glorieux de martyr (1).

Nous avons dit que la littérature romane était arrivée à son apogée sous Raymond V ; en effet, à dater de cette époque, elle commença à se corrompre et à dégénérer d'une manière très-sensible. La poésie, au lieu de conserver ses tours naïfs, élégants et gracieux, devint subtile, ergoteuse et inintelligible. Les *cours d'amour* furent certainement une des premières causes de l'altération précoce d'une langue à peine fixée et à laquelle des succès rapides semblaient promettre une longue existence. Les femmes, qui jouaient un rôle si étrange dans cette parodie burlesque des tribunaux créés par la loi, voulurent tirer vanité de leur savoir, briller par l'originalité de leur esprit, la singularité de leurs sentences, et de cette prétention ridicule naquit un néologisme, une forme pédantesque et dogmatique qui compromit l'avenir d'un idiome accueilli d'abord avec tant de faveur (2).

On a assez parlé des cours d'amour pour que nous ayons besoin d'en retracer l'histoire ; nous n'en dirons

(1) Les habitants de la vallée de l'Arboust conservent, dans une chapelle réparée avec soin d'année en année, le bloc de granit où, d'après la tradition, se voit la preuve du miracle.

(2) Suivant Nostradamus, la langue provençale atteignit son degré de perfection en 1162, et continua à être en usage jusqu'à l'an 1382.

autre chose, sinon que leurs arrêts étaient presque toujours un outrage à la raison et à la morale. Si l'on tient à avoir une idée de la jurisprudence féminine pratiquée alors, il suffira de lire le jugement prononcé solennellement et *sans appel* par Éléonore de Guienne et par la comtesse de Narbonne (1).

De leur côté, les troubadours portèrent un coup mortel à la langue romane en rendant, à dessein, leur style verbeux et obscur. Un d'entre eux, appelé Ignaure, disputa, dans un tenson, avec Giraud de Bernois, et lui reprocha la clarté de ses écrits : « Tous les poëtes, disait-il, auraient un mérite égal, si les compositions facilement comprises étaient véritablement les meilleures..... Je désire être inintelligible pour les sots, et je veux qu'ils ne fassent aucun cas de mes ouvrages. » On observa si généralement ce précepte, que les compositions de certains auteurs se transformèrent en une sorte de problème dont aujourd'hui il serait difficile de trouver la solution.

Une autre raison contribua encore à dépouiller la langue romane du prestige dont elle s'était vue entourée à sa naissance. Ce fut la conduite scandaleuse des troubadours et des trouvères. Sans doute, les lettres devaient beaucoup à ces improvisateurs et à ces poëtes : ils les avaient popularisées et mises en honneur; mais

(1) Voir Sismondi, *Hist. des litt. du Midi.*

ils professèrent ensuite de si mauvaises maximes, ils donnèrent, généralement, de si déplorables exemples, que la déconsidération attachée à leur personne finit par nuire à la langue dont ils étaient les propagateurs et les soutiens. Il nous serait facile d'appuyer cette opinion d'une foule de preuves ; mais nous nous sommes interdit les citations que toutes les oreilles ne sauraient entendre, et nous préférons renvoyer ceux qui tiendraient à étudier plus particulièrement les mœurs de cette époque, à un *tenson* entre Faidit et Hugues de Bacalaria, rapporté en entier dans l'*Histoire des troubadours* (1).

Quant aux beaux-arts, le XIIe siècle fut pour eux un temps de progrès. L'architecture, prenant un nouvel essor, remplaça le style roman par le style ogival, et aux églises, restreintes dans leurs dimensions, lourdes dans leur aspect, dépourvues de détails ingénieux, succédèrent des constructions gracieuses, élégantes, riches en ornementation, et surtout remarquables par le développement de leurs façades et par le grandiose de leur plan. Alors s'élevèrent ces nefs imposantes, ces coupoles hardies, qui, en s'élançant vers les cieux, commandent à la pensée de se détacher de la terre, pour atteindre, en suivant le chemin indiqué par elles, jusqu'au séjour du Créateur.

Les vitraux, par leurs lumières habilement calculées,

(1) Par l'abbé Millot.

portaient au recueillement les âmes les plus fières, comme les esprits les plus frivoles, et les sujets saints retracés par leurs couleurs brillantes, en inspirant d'abord le respect, conduisaient l'indifférence à s'étonner et à croire.

La peinture aussi tendit à se corriger de ses défauts; les fresques de saint Saturnin, à Toulouse, existent encore pour en fournir un témoignage; cependant il ne faudrait pas y chercher les qualités qui ne s'obtinrent que bien plus tard.

La statuaire, jusque-là massive et courte dans ses proportions, ou affectant parfois l'exactitude et la roideur du style byzantin, allongea ses figures, souvent, il est vrai, avec exagération, pourtant elle parvint au moins à leur donner de l'expression et du fini.

La sculpture sur bois, sur ivoire et sur métaux était arrivée à un tel degré de perfection, qu'aujourd'hui même les travaux de ce genre, exécutés alors, excitent au plus haut point notre surprise et notre admiration.

La musique, sans s'être beaucoup modifiée, se signalait néanmoins par différentes améliorations. Pendant tout le XIe siècle, il y avait bien, indépendamment du chant d'église, un style rhythmé dont on se servait pour les chants populaires, mais la composition de la mélodie était indépendante de l'harmonie. Les troubadours et les trouvères appliquaient à leurs paroles des motifs simples et naïfs dictés par le seul instinct du sentiment, et, dans l'impossibilité d'écrire ces inspirations, ils s'adressaient,

pour cela, à des musiciens de profession appelés *harmoniseurs*, qui y mettaient aussi un accompagnement. Quant à l'harmonie, elle n'était toujours qu'à deux voix et consistait seulement dans une combinaison de quintes et d'octaves. Au XIIe siècle, les troubadours répandirent l'usage du chant rhythmé, et, l'ancienne notation par lettres ayant été remplacée par des points, l'art était devenu d'une pratique moins restreinte (1). Au reste, nous sommes à même de juger de l'état de la musique à la fin du XIIe siècle, le troubadour Gaucelin Faidit nous ayant laissé un petit poëme copié de sa main, qui est conservé à la bibliothèque du Vatican (2).

Quoique Faidit ait vécu longtemps sous Raymond VI, nous le considérons comme ayant appartenu à l'époque de Raymond V, car il commença à être connu sous ce prince, et fut le protégé de Henri II. Fils d'un habitant d'Uzerche, les désordres auxquels il se livra d'abord l'obligèrent à se faire jongleur pour se procurer les moyens de vivre. Marié à une fille de mauvaises mœurs, du bourg d'Alais, appelée Guillelmette Montja, il voyagea une vingtaine d'années sans pouvoir acquérir de la réputation. Sa femme, belle, spirituelle, assez instruite pour son temps et pour sa condition, chantait et ac-

(1) Sous Philippe-Auguste, Gauthier de Coincy, ecclésiastique de Soissons, se distingua par le grand nombre de ses œuvres musicales.

(2) Manuscrit de la reine Christine, sous le n° 1659.

compagnait ses sirventes. La fortune, lui venant en aide, le conduisit sur les frontières de la Lombardie, près d'une noble dame, qui l'accueillit dans son château et le combla de ses bienfaits; Faidit, dit la chronique, « la mit tant en honneur, tant la servit, tant lui cria merci, qu'elle le fit son chevalier. » Dans ses chansons il la nomme toujours « son bel espoir. »

Après la mort du roi Richard qui avait beaucoup encouragé Faidit, ce troubadour composa, en témoignage de sa reconnaissance et de ses regrets, le morceau que nous allons citer. Nous joignons à la pièce originale une traduction du chant, d'après le système musical moderne. Burney, l'auteur de cet arrangement, y a aussi ajouté une basse (1).

1.

For chausa es et tot lor maior dan,
El maior dol, las! q eu onc mais agues,
Et zo, don dei tez dors plaigner ploran,
Maven a dir en chantar et retraire,
De cel q era de valorz caps et paire
Li reis valenz Rizard, reis des Engles,
Es morz; ai Deus! cals perde et cals danzes!
Can estraing moz et qan greu per audir!
Ben a dur cor toz hom qi po sofrir.

(1) *General history of music*, 1782.

2.

Morz es li reis, et son passat mil an
Qanc tan pros hom na fo ne nol vit res,
Ne jamais hom non er del son serblant
Tan la res, tan pros, tan ardiz, tals donaire;
Q'Alixandre lo reis, qe venqi Daire
No cuit qe tan dones ni tan messes,
Ni onc Karles ni Artus tan valgues,
Qa tot le mon sen fez, qin vol ver dir,
Als us doptar et als altres grazir.

3.

Maraveill me del fals segle truan
Qoi pot istar saves hom ni cortes.
Pos re noille val bel dons ni faich prezan,
Et donc per qe sefforzon paoc ni gaire?
Qa oras a mostrat morz qe pot faire
Qua un sol colp a lo meill del mon pres,
Totas lonors, toz los gouz, toz los bes?
O mais vedem que res noi pot grandir,
Ben devriom menz doptar a morir?

4.

Ai seigner, reis valenz, et qes faran
Oimais armas, ni fort tornei espos,
Ne ricas corz, ni bel don alt et gran;
Pos vos noies qe n eraz caps del aire?

Ne qes faran li livrat a mal traire
Cil qe eron en vostre servir mes,
Quatendion qel guierdon vengues?
Ni qes faran cels qes degren avir,
Qaviaz faich en gran ricor venir?

5.

Longa ira et duol vida avran,
Et toz temps dol qar aissi los es pres;
Et Sarracin, Turc, Paian et Persan,
Qeos doptavon mai, come nat de maire,
Creisseran tan dorgoill tot lor afaire,
Qe plus greu ner lo sepolcre conqes
Qar Deus lo vol, car sil no lo volgues
Et vos seigner vesqisses ses mentir
De soria los navengra fozir.

6.

O mais non ai esperanza qell an
Reis ni princes qui cobrar la saubes.
Et cel seigner quel vostre leu teran
Deven gardar co fos de prez amaire;
Ni tal faron vostri dui valen fraire,
Si iousner reis, el cortez cons zoufres,
Et qui en loc remanra de vos tres,
Ben deu aver ferm cor et fin consir
De toz bons aips et si meteis iauzir.

ENVOY.

Bel seigner reis, cel Deus qes perdonaire,
Verais hom, verais vida, verais merces,
Vos faza tal perdon com ops vos es;
Di qel tort a vos perdon et falir,
Et monbre li com lo saviez servir.

TRADUCTION LIBRE.

1.

Le cruel événement! jamais je n'ai fait une perte si grande, et n'éprouvai une si grande affliction. J'en dois éternellement gémir et pleurer. J'ai à chanter celui qui fut le chef et le père de la valeur. Le vaillant Richard, roi des Anglais, est mort!

2.

Le roi est mort!... Depuis mille ans on n'a vu homme si preux. Jamais il n'aura son pareil en magnificence, en bravoure et en générosité. Alexandre, le vainqueur de Darius, n'eut pas une libéralité si noble. Charlemagne et Artus ne le valurent pas. Il s'est fait redouter d'une partie du monde et adorer de l'autre.

3.

Je m'étonne que, dans ce siècle faux et perfide, il puisse y avoir un homme sage et courtois. Puisque les actions glorieuses n'y servent à rien, pourquoi faire de grands efforts? La mort a montré de quoi elle est capable ; en frappant Richard, elle a enlevé au monde tout l'honneur, toutes les joies, tous les biens. Si rien ne peut garantir d'elle, devrait-on tant craindre de mourir?

4.

Ah seigneur! roi vaillant, que deviendront désormais les tournois, les riches cours, les hauts et magnifiques dons ; puisque vous n'êtes plus, vous qui étiez le chef de toutes choses? Que deviendront ceux qui étaient à votre service, qui attendaient des récompenses? que deviendront ceux que vous élevâtes à la gloire et à la fortune? il ne leur reste qu'à se donner la mort.

5.

De longs chagrins et une vie malheureuse leur sont préparés, avec un désespoir éternel de leur infortune ; tandis que les Sarrasins, Turcs, Persans et païens, qui vous redoutaient plus qu'homme *né de mère*, verront tellement accroître leur orgueil et leur prospérité, que la conquête du saint sépulcre en deviendra plus difficile. Dieu l'a voulu. Si vous aviez vécu, seigneur, ils auraient bien été forcés de s'enfuir de la Syrie.

6.

Je n'ai plus, désormais, d'espérance qu'il y aille roi ni prince qui sache la reprendre et la sauver. Quiconque tiendra votre place doit considérer combien vous aimâtes la gloire ; quels furent vos deux vaillants frères, le roi Henri et le courtois comte Jauffroi ! Pour vous remplacer tous trois il faut se tenir bien prêt à de glorieuses entreprises.

ENVOI.

Bon seigneur roi, que Dieu miséricordieux, vraie vie et véritable merci, vous accorde tel pardon qui vous est nécessaire ; qu'il vous fasse grâce de vos torts, et se ressouvienne comment vous saviez bien le servir.

Les sciences, au XIIe siècle, ne firent pas autant de chemin que les beaux-arts. Grâce aux croisades, l'astronomie et les connaissances géographiques étaient sorties de leur obscurité profonde, mais le pas ne fut pas grand, et l'on s'attacha plutôt à l'espérance extravagante de lire l'avenir dans les astres qu'à étudier le système planétaire et la constitution physique du globe. La médecine elle-même, qui voyait ouvrir des universités pour son enseignement, ne devait le peu qu'elle avait acquis qu'aux relations établies avec les peuples orientaux, beaucoup plus avancés en toutes choses qu'on ne l'était

alors en Europe. Cependant l'école de Salerne existait depuis longtemps, et elle avait déjà une réputation méritée. Malheureusement la difficulté des voyages et la rareté des livres mettaient obstacle à la communication des idées. C'était chose merveilleuse quand une abbaye pouvait réunir deux ou trois cents manuscrits, et ces précieux documents n'étaient pas à la disposition de tout le monde. Un abbé de Cluny, qui laissa, à sa mort, vingt-deux volumes à sa communauté, mit pour condition à ce legs que chaque ouvrage serait attaché au mur par une chaîne, afin de le garantir de toute soustraction clandestine.

En général, l'ignorance du corps médical était si complète, que le médecin Rigord, clerc de l'abbaye de Saint-Denis et historiographe de Philippe-Auguste, rapporte, dans la vie de ce prince (1), qu'après la prise de la vraie croix à Jérusalem par les Infidèles il ne poussa plus aux enfants que vingt à vingt-trois dents.

La philosophie, cette dialectique puissante au milieu de l'égarement de la pensée, ce flambeau qui nous conduit du connu à l'inconnu et porte sa lumière aux limites de notre intelligence; la philosophie, disons-nous, se traînait dans des arguties futiles, incapables d'éclairer aucun sujet. Au lieu de prendre pour guide Socrate qui sortit la raison humaine des erreurs accumulées par les

(1) *Gest. Phil.-Aug. Franc. reg.*, collect. de Dufresne.

sophistes, rendit la religion philosophique et la philosophie religieuse, elle se régla sur Aristote, et ne vit pas l'athéisme qui se révèle dans ses œuvres par le silence gardé, avec une intention évidente, sur toute intervention providentielle ou divine. Et, chose inexplicable! l'Église, intéressée la première à combattre de tels principes, avait pris, au contraire, en si grande faveur l'élève de Platon, que ses aphorismes étaient à ses yeux comme des articles de foi. Par suite de cet ordre d'idées, la dialectique devait l'emporter sur les croyances; aussi Abailard appliqua-t-il cette doctrine à l'enseignement de la théologie. Philippe-Auguste, pour proscrire les écrits d'Aristote comme base de l'enseignement dans les écoles, ne se crut pas armé d'une autorité suffisante; il recourut à l'influence suprême du pape, et réclama particulièrement les soins de Robert de Courçon, légat du souverain pontife.

D'après cette direction donnée aux études, comment s'étonner de l'apparition de tant de sectes, et surtout de la facilité qu'elles trouvèrent à se répandre et à résister au pouvoir?

Le IXe et le Xe siècle nous ont montré les habitants du midi cherchant à gagner le ciel par les privations et l'isolement, et, pour expier des torts souvent involontaires, préférer les rigueurs du cloître aux richesses, aux jouissances et aux honneurs.

A la fin du XIe siècle, nous voyons ces mêmes popu-

lations, entraînées par les prédications d'un pèlerin, se précipiter vers des rives lointaines, pour obéir à un devoir religieux et payer du dernier sacrifice une prière sur un sépulcre. Soutenues par leur ferveur, il n'est ni tourments ni désastres qui les empêchent d'accomplir des prodiges.

Au XIIe siècle, les soldats du Christ, après avoir échangé, malgré les horreurs de la guerre, l'ignorance de leurs ancêtres contre la civilisation de leurs ennemis, reviennent dans leur patrie, rapportant avec eux le goût des arts, les inspirations créatrices et les pensées poétiques de ceux qu'ils avaient combattus.

A cette troisième époque, celle dont nous nous occupons ici, une révolution complète a lieu dans les mœurs. Partout, au delà de la Loire, les vieux manoirs, dont les échos n'avaient répété jusque-là que d'insolents défis ou d'orgueilleuses menaces, font entendre maintenant des accords harmonieux et des vers pleins de charmes. Si le voyageur, égaré, demande protection et asile, ce n'est plus un baron au regard soupçonneux, à la figure farouche, qui lui accorde, malgré lui, l'hospitalité : c'est un châtelain joyeux de le rendre témoin d'une lutte entre des troubadours en renom ; c'est une châtelaine dont le *doux parler*, l'accueil bienveillant et les somptueux atours laissent à peine assez de liberté d'esprit au nouveau venu, pour lui permettre d'exprimer sa gratitude envers ses hôtes. La chevalerie, entourée

alors d'une auréole prestigieuse, jetait sur la société un vif éclat, et, jusque dans la vie intérieure, une sorte de transformation s'était généralement opérée.

A la simplicité gauloise avait succédé une magnificence orientale. Les tissus de Tripoli et de Byzance, mélange d'or, d'argent et de soie, non-seulement servaient de parures aux femmes, mais étalaient leurs riches couleurs sur les murs des châteaux. Les jeux d'autrefois, les récits du père à son fils ne suffisaient plus aux délassements de la famille. Aux grands il fallait des joutes, des tournois, des improvisations brillantes; à la multitude, des cérémonies religieuses, des fêtes et des réjouissances publiques. Dans ces contrées favorisées de la nature, un soleil rarement assombri semblait ouvrir les cœurs à l'espoir et donner à l'existence une animation toujours croissante.

La cour des comtes de Toulouse fut donc, au XIIe siècle, le séjour du luxe et des plaisirs; mais celle de Raymond V, particulièrement, attira, par sa splendeur, l'attention de la France et même celle de l'Europe. La chevalerie y obtint tant de couronnes, la poésie y excita tant d'ivresse, qu'elle devint pour tous les rois un sujet d'admiration et plus encore de jalousie.

En effet, malgré des guerres longues et presque sans intervalles entre elles, les provinces méridionales n'en offrirent pas moins le spectacle fort rare d'un pays où la satisfaction du moment effaçait l'image des calamités de

la veille. Le peuple, attaché à son maître, s'en reposait sur lui du soin de ses destinées ; le prince, reconnaissant de l'affection de ses sujets, les en récompensait par des concessions généreuses. En un mot, la nation entière oubliait le mal, jouissait du bien, et, heureuse du présent, ne se rappelait le passé que pour mieux s'applaudir d'un avenir meilleur. Sous le chaume comme sous le toit seigneurial la vie s'écoulait tantôt agitée, tantôt tranquille, au milieu des chansons, des combats, des souvenirs de gloire et des pensées d'amour.

Jouis de tes derniers beaux jours, trop confiante Occitanie ! Bientôt sur ces lices où se presse une foule joyeuse s'élèveront des échafauds et des bûchers ; bientôt les doux accents des Muses seront étouffés par des cris de rage et de vengeance ; partout le fanatisme promènera sa bannière ensanglantée ; partout, dans tes riches cités comme dans tes fertiles campagnes, il portera l'incendie, la dévastation et la mort.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

RAYMOND IV ou RAYMOND DE SAINT-GILLES,

Comte de Toulouse,

Pages.

Entre l'an **1093** et l'an **1094**. 1

Raymond succède à son frère Guillaume IV, bien que ce dernier laisse une fille appelée Philippia. — Principales circonstances de la vie de Raymond avant son arrivée au pouvoir. — Il a, de son premier mariage, un fils appelé Bertrand. — Il s'unit en troisièmes noces avec une fille d'Alphonse VI, roi de Léon. — Pierre l'Ermite décide le saint-siége à secourir les chrétiens chargés de veiller à la conservation du saint sépulcre.

L'an **1095**. 17

Urbain II assemble un concile à Clermont pour engager les princes de l'Europe à délivrer Jérusalem du joug des Infidèles. — Discours du pape. — Motifs qui décident le roi de France et les autres souverains de la chrétienté à porter la guerre en Syrie. — Situation de l'Orient à cette époque. — *Première croisade.* — Opinion des écrivains modernes sur cette expédition lointaine et celles qui l'ont suivie.

L'an **1096**. 17

Raymond de Saint-Gilles est un des premiers à prendre la croix. — Il se désiste de ses États en faveur de son fils Bertrand, et fait vœu de consacrer ses jours à la défense de la Palestine. — Destruction des premiers croisés par

Pages.

les Hongrois et les Bulgares. — Trois armées se forment; l'une d'entre elles est commandée par le comte de Toulouse. — Direction qui leur est donnée. — Tableau de la cour d'Alexis Comnène. — Examen de quelques accusations portées contre Raymond de Saint-Gilles par l'auteur de l'*Histoire des croisades*.

(L'an 1097.) Les croisés arrivent devant la capitale de la Bithynie. 76

Deux batailles sont livrées sous les murs de cette ville. — Prise de Nicée. — Cette place soumise, les chrétiens s'avancent à travers l'Asie Mineure. — Bataille de Dorylée. — Les croisés continuent leur marche sur la Syrie. — La mésintelligence se met parmi les chefs au sujet de l'occupation de Tarse. — Arrivée des armées sous les murs d'Antioche. — Siége de cette place. — Découragement des chrétiens. — Prise d'Antioche. — Les vainqueurs se laissent abattre par le danger de leur position. — Une trouvaille miraculeuse relève le courage des chefs et des soldats.

(L'an 1098.) Bataille livrée au sultan de Mossoul sous les murs d'Antioche. 130

Les croisés remettent au mois de novembre à marcher sur Jérusalem. — Les chefs ne songent qu'à se disperser dans le pays pour y travailler à leurs intérêts.

(L'an 1099.) Arrivée devant Jérusalem. 165

Disposition pour le siége de cette ville. — Une tentative d'escalade est repoussée. — Extrême détresse des chrétiens. — Prise de Jérusalem. — Rétablissement du royaume de Judée. — La couronne est offerte à Raymond de Saint-Gilles, qui la refuse. — Elle est acceptée par Godefroy de Bouillon. — Conduite de ce dernier à l'égard du comte de Toulouse. — Bataille d'Ascalon. — La plupart des chefs de la croisade retournent en Europe. — Le comte de Toulouse s'empare de Maraclée et de Valénia. — Peu de temps après, il se rend maître de Tortose. — Raymond entreprend le siége de Tripoli. — Construction du Château-Pèlerin.

(L'an 1100.) Mort de Godefroy. 227

La couronne de Jérusalem est encore offerte au comte de

Pages.

Saint-Gilles, qui la refuse une seconde fois. — Baudouin, prince d'Édesse, succède à son frère.

(L'an 1101.) L'Europe envoie en Orient une armée nouvelle. 229
Les princes qui la conduisent prient Raymond d'en prendre le commandement. — Bataille sur les rives du Halys. — Ses suites désastreuses. — Réfutation des reproches adressés au comte de Saint-Gilles. — Une autre armée chrétienne est encore détruite par les Infidèles.

(L'an 1102.) Raymond retourne en Syrie. 258
Conduite déloyale de Tancrède à son égard. — Les princes restés à Antioche le pressent de se mettre à leur tête. — Siége et prise de Tortose, qui était retombée au pouvoir des Sarrasins. — Cette ville est abandonnée au comte de Saint-Gilles en reconnaissance de ses services.

(L'an 1103.) Raymond reprend le siége de Tripoli. 261

(L'an 1104.) Ce prince se rend maître de Giblet. 262

(L'an 1105.) Mort du comte de Saint-Gilles. 263
Son fils Alphonse étant encore enfant, Raymond remet toutes ses possessions aux mains du comte de Cerdagne.

(L'an 1107.) Départ du jeune Alphonse pour la Provence. . 274
Situation des anciens États du comte de Toulouse à cette époque.

BERTRAND,

Comte de Toulouse.

L'an 1097. 287

Dès son arrivée au pouvoir, Bertrand, trop inexpérimenté pour agir toujours avec sagesse, porte les habitants de Toulouse à se placer sous la protection de Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine.

L'an 1098. 289

Guillaume, alors, a chassé Bertrand de sa capitale et s'est emparé de la plus grande partie de son territoire.

L'an 1100. 291

Tranquille sur la possession des provinces dont il s'est rendu maître, Guillaume s'embarque pour la terre sainte.

Pages.

L'an 1101. 292

Aussitôt le départ du spoliateur de sa famille, Bertrand se remet en possession de l'héritage de ses aïeux. — Portrait du duc d'Aquitaine. — Sa réputation comme poëte. *Cançons* laissées par lui.

L'an 1102. 302

Guillaume quitte la Palestine et regagne son comté de Poitiers. — Paraissant avoir oublié tous ses projets ambitieux, il laisse Bertrand pendant plusieurs années jouir tranquillement de ses domaines. — Celui-ci, rassuré par une longue paix et par la conduite de son voisin, prend la détermination de se rendre en Syrie.

L'an 1109. 304

Bertrand abandonne ses États à son jeune frère Alphonse Jourdain et s'embarque pour Constantinople, avec l'intention de réclamer les conquêtes de Raymond de Saint-Gilles laissées aux mains du comte de Cerdagne. — Il veut à jamais s'établir en Orient avec sa famille.

Le comte de Cerdagne refuse de lui rendre l'héritage de son père. — Baudouin, roi de Jérusalem, fait reconnaître les droits du fils de Raymond de Saint-Gilles. — Prise de Tripoli. — Bertrand entre aussitôt en possession de cette ville. — Siége de Beyrith et de Sidon (l'an 1110). 326

Démêlés entre Bertrand et Tancrède. — Mort du comte Bertrand. Il laisse ses possessions en Syrie à son fils Pons, âgé de quinze ans, et exige sa renonciation au comté de Toulouse. — *Princes de la maison de Toulouse devenus comtes de Tripoli.* 335

L'an 1110. 356

Événements qui ont eu lieu pendant ce temps entre les Pyrénées et la Loire. — Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, s'empare des États laissés par Bertrand à son frère Alphonse Jourdain.

Pages.

ALPHONSE JOURDAIN,

Comte de Toulouse.

L'an **1121**. 362

Grâce à l'attachement des populations pour leurs anciens maîtres, Alphonse rentre dans la capitale de ses pères et recouvre la plus grande partie de leurs domaines.

L'an **1124**. 363

Guerre d'Alphonse avec le comte de Barcelonne. — Apparition des templiers dans les provinces du midi.

L'an **1125**. 364

Traité d'alliance entre Alphonse et le comte de Barcelonne. — Partage de la Provence entre ces deux princes.

L'an **1127**. 366

Mort du duc d'Aquitaine. — Alphonse rentre dans toutes les possessions laissées par le comte Bertrand.

L'an **1130**. 368

Innocent II est obligé de venir chercher un refuge à Avignon. — Création des *communes* dans le royaume de France.

L'an **1131**. 372

Louis le Gros fait sacrer, à Reims, son fils Louis VII. — Voyage d'Alphonse en Espagne.

L'an **1137**. 373

Mort du comte de Poitiers, fils de Guillaume IX. — Ce prince, n'ayant pas d'enfants, laisse ses États au roi, à condition que Louis VII épousera sa fille Éléonore. — Ce mariage se célèbre à Bordeaux.

L'an **1140**. 375

Alphonse fait un pèlerinage en Galice.

L'an **1141**. 376

Pages.

Louis le Jeune marche sur Toulouse, mais se retire presque aussitôt sans rien entreprendre contre cette ville.

L'an **1142**. 378

Querelle entre Alphonse et le comte de Barcelonne. — Cette guerre n'a pas une durée bien longue. — Alphonse se rend de nouveau en Espagne pour réconcilier les rois de Castille et de Navarre. — A son retour, il fonde la ville de Montauban.

L'an **1146**. 384

Nouvelles désastreuses des chrétiens en Orient. — Le pape Eugène III appelle les peuples à la défense de la Palestine. — Assemblée de Vezelay. — Saint Bernard prêche la *seconde croisade*. — Louis VII prend la croix. — Le comte de Toulouse suit l'exemple qui lui est donné. — Secte des Henriciens.

L'an **1147**. 388

Saint Bernard se rend à Toulouse dans l'intention d'y combattre les ennemis de l'Église. — Portrait de cet abbé de Clairvaux. — Alphonse fait voile pour la terre sainte.

L'an **1148**. 399

Arrivée du comte de Toulouse à Césarée. — Il meurt par le poison le jour de son débarquement. — Résumé de la vie de ce prince. — Il laisse plusieurs enfants de sa femme Faydide. — Son fils aîné lui succède.

RAYMOND V,

Comte de Toulouse.

Pendant la minorité de ce prince, la puissance laissée en ses mains s'affaiblit par suite des empiétements des évêques et des entreprises du comte de Poitiers. — Dès que Raymond a le gouvernement de ses Etats, il cherche à rétablir son autorité. 412

L'an **1154**. 415

Il épouse Constance, sœur de Louis VII. — Le mariage

Pages.

de Henri II avec Eléonore, que Louis le Jeune a répudiée, ressuscite les prétentions de l'Angleterre sur l'héritage de Guillaume IV.

L'an **1159**. 419

Le roi marche au secours de Toulouse. — La mort d'Adrien IV donne lieu à la réunion d'un concile dans cette ville. — Alexandre III y est reconnu pour pape. — Le schisme qui s'élève dans l'Église oblige Alexandre de venir chercher un refuge à Montpellier.

L'an **1162**. 420

Henri II renouvelle ses tentatives contre les Etats de Raymond. — Cette guerre, d'abord menaçante, se termine presque aussitôt. — Raymond cède aux séductions d'une cour voluptueuse et dissolue. — Il se sépare de Constance. — Au milieu de ses plaisirs, le comte de Toulouse pense néanmoins à l'agrandissement de sa maison, et prépare le mariage de son fils aîné avec Douce, l'héritière du comté de Provence. — La mort de Bérenger III lui permet d'épouser lui-même Richilde, la mère de cette jeune princesse.

L'an **1166**. 445

Alphonse, roi d'Aragon, lui dispute la possession de la Provence. — Rupture entre lui et Roger Trancavel. — Massacre des habitants de Béziers. Réconciliation des deux princes.

L'an **1172**. 457

Raymond, au lieu d'unir son fils à Douce de Provence, ainsi qu'il l'avait projeté, le marie à Ermesinde, l'héritière du comté de Melgueil. — Réunion, à Limoges, des rois d'Angleterre et d'Aragon, des comtes de Vienne, de Maurienne et de Toulouse. — Raymond fait hommage à Henri II et à son fils Richard. — La discorde jette le trouble au sein de la famille d'Angleterre. — Louis le Jeune prend part à cette querelle. — Raymond ne se compromet ni avec l'un ni avec l'autre de ces monarques, et cherche

Pages.

à se rapprocher du roi d'Aragon. — Après une paix de courte durée, la guerre se rallume entre ces princes à l'occasion de l'héritage de la vicomtesse de Narbonne.

L'an 1183. 470

Mort du prince Henri, fils aîné du roi d'Angleterre. — La révélation d'un charpentier du Puy amène un moment la cessation des hostilités dans les provinces au delà de la Loire. — Raymond est obligé de reprendre les armes. — La situation des chrétiens en Orient attire particulièrement l'attention de l'Europe sur la Syrie. — Mort de Grégoire VIII. — Clément III, son successeur, fait prêcher la *troisième croisade*.

L'an 1188. 488

Richard rompt ouvertement avec son père et rend hommage au roi de France. — Le chagrin termine les jours de Henri II. — Richard lui succède. — Le nouveau roi et Philippe-Auguste, pressés, par l'impatience de leurs peuples, d'accomplir le vœu qu'ils ont fait, s'embarquent pour la terre sainte, l'un à Marseille et l'autre à Gênes. — Arrivés en Syrie, la bonne intelligence ne règne pas longtemps entre ces deux princes. — Philippe revient en France, et Richard ne tarde pas à reprendre le chemin de ses États. — Une tempête oblige le roi d'Angleterre à gagner Corfou et à se diriger sur l'Allemagne. — Il tombe aux mains du duc d'Autriche. — Mariage de la fille du roi de Chypre avec le fils aîné du comte de Toulouse.

L'an 1194. 500

Mort de Raymond V. — Il laisse plusieurs enfants. — Réflexions relatives à la vie de ce prince.

Coup d'œil sur les modifications survenues dans les provinces méridionales pendant le cours du XIIe siècle, sous le rapport des institutions, des lettres et des arts. 508

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, RUE DE L'ÉPERON, 5, PARIS.

SIRVENTE de GAUCELIN FAIDIT.

SUR LA MORT DE RICHARD 1er

(Cœur de Lion.)

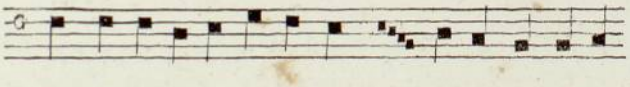

Fort chausa es qe tot lo maior dan, el ma_

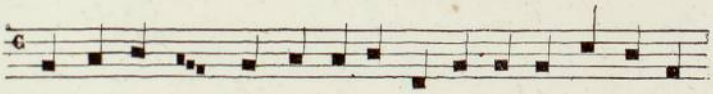

ior dol, las! qeu onc mais agues, Et zo, don Dei toz iors plai

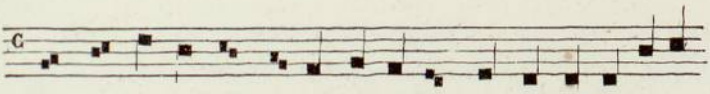

_gner ploran maven a dir en chantar et re traire de cel

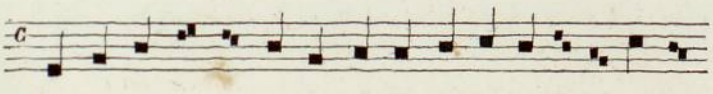

q era de valozz caps et paire. Li Reis valenz Rizard, reis

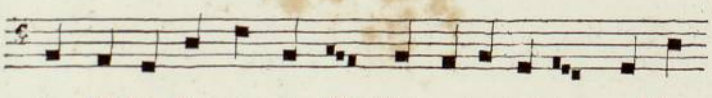

des Engles Es mozz, ai Deus! Cals perte et cals danz es! Can

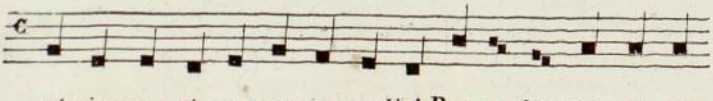

estraing moz et qan greu per audir! Ben a dur cor toz hom

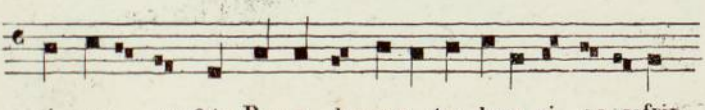

qi po so frir, Ben a dur cor toz hom qi po sofrir.

Imp. Moucelot rue Cx des petits champs 27.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

SIRVENTE de FAIDIT

Arrangé par BURNEY.

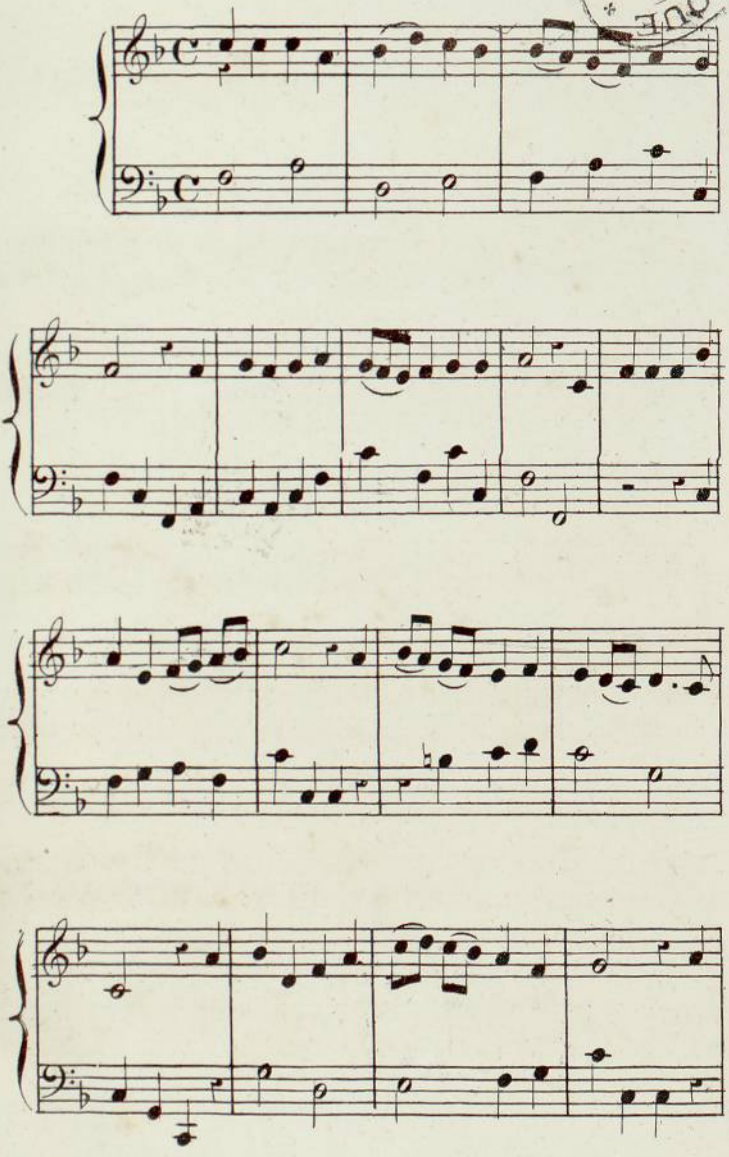

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DROIT LETTRES TOULOUSE

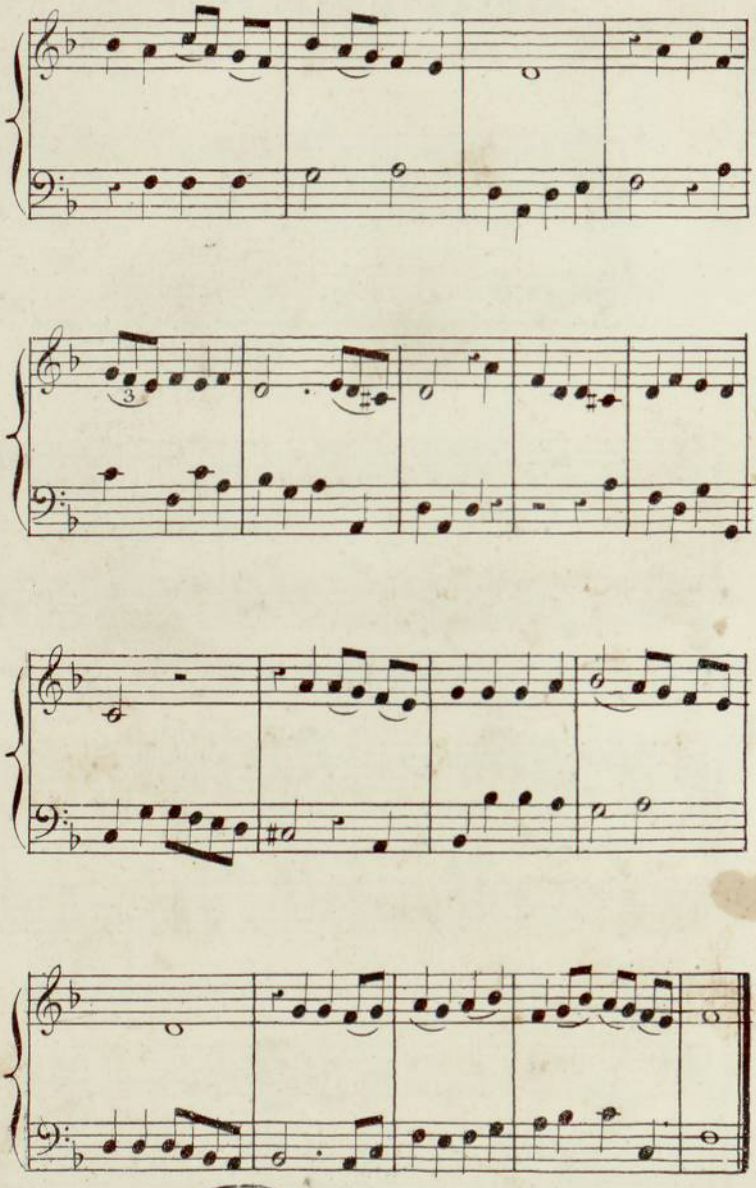

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DROIT LETTRES TOULOUSE

OUVRAGES

DE M. F. B. DE MERCEY

MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS AU MINISTÈRE D'ÉTAT.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS, depuis leur origine jusqu'à nos jours. 3 vol. in-8. . . . . 22 fr. 50 c.

TOME PREMIER. — Origine et filiation des arts. — L'art en Orient. — L'art égyptien. — L'art assyrien. — L'art babylonien. — L'art chez les Hébreux. — Le temple de Salomon. — L'art chez les Grecs. — L'art chez les Étrusques. — L'art romain. — L'art chrétien dans les catacombes. — L'art byzantin.

TOME DEUXIÈME. — La renaissance italienne. — L'art moderne en Italie. — Les arts en Piémont. — La peinture en Allemagne, dans les Flandres et en Hollande. — L'art moderne en Allemagne. — L'art en Espagne. — La galerie du maréchal Soult. — Les arts en Angleterre. — Les arts en Écosse. — Exhibition d'Édimbourg. — Coup d'œil sur l'école française contemporaine.

TOME TROISIÈME. — Histoire de la gravure en médailles en France. — La sculpture monumentale en province. — Exposition universelle des beaux-arts. — Des encouragements aux beaux-arts, etc.

LA TOSCANE ET LE MIDI DE L'ITALIE, Notes de voyages, études et récits. 2 beaux vol. in-8. . . . . 15 fr.

De Paris à Toulon. — Hyères. — La Corse. — Livourne. — Pise. — Florence. — La société. — Mœurs. — Les palais. — Les chapelles. — Environs de la ville. — Les villas. — La Chartreuse. — Maisons de Michel-Ange, Benvenuto Cellini et Machiavel. — Sienne. — Brigandage des États romains. — Rome. — Topographie, description et mœurs. — Églises. — Ruines. — Palais. — Semaine sainte. — Les villas. — Tivoli. — Naples. — Le Vésuve. — Herculanum et Pompéi. — La Cava. — Saverne. — Amalfi. — Histoire d'Amalfi. — Caprée. — Sorente. — Pise. — La Luminara. — L'Italie centrale.

LE TYROL ET LE NORD DE L'ITALIE, Journal d'une excursion dans ces contrées; 2e édition. 2 vol. in-8 avec 15 planches gravées à l'eau-forte. . . . . 16 fr.

SCOTIA. . . . . . 2 vol. in-8.

TRENTE ET INSPRUCK. . . . . . 1 vol. in-4.

TIEL. . . . . . 2 vol. in-8.

PARIS. — IMP. DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, RUE DE L'ÉPERON, 5.

